MS
333

# EXTRAITS
# DES ANCIENS COMPTES DES RECEPTES DU DUCHÉ DE BOURGOGNE

Par

Mr. Estienne PÉRARD, Doyen de la Chambre des Comptes de Dijon.

Copiez

Sur son MS. original possédé par Mr. Pérard, Con.er au Parlement de Bourg.e Comm.e aux Requestes du Palais, son Petit fils.

TOME II.

Contenant les Comptes de la Recepte générale des Finances, depuis 1336. jusqu'en 1519.

MS.
De la Bibliothèque de Mr. le P. Bouhier
A. 89.
MDCCXXI.

# Extrait des Comptes de La Recette generalle des finances des Ducs de Bourgogne.

## 1336.

Memoire des Comptes Examinés en La Chambre de Dijon, (ainsi nommée) en l'an 1336. par Le Sgr de Blaisey, Me. jean Aubriot Archidiacre du dijonnois, Chancelier de Bourgne. Me. Robert d'Aubigney, Me. Guillaume de Mussigney, et Me. Anxeaut Peaut-doye, Commis par Lou Duc Eudes a Oir et Cloer Comptes de Ses reuenues.

Thomas Li Toscans Receueur de St. jean de Loone.

Bartoloméy de Poilley Clerc de Robert valon receueur de la preuosté d'arnay.

Renaudot de Bonoeuure de la Chatellenie de Chalon

Perreau Panetier de Beaune rendit Compte des guerres du Comté de Bourgne. et de la venue du Roy.

Guillaume Moireaux de villaine en Duesmois, rendit Compte des guerres du Comté et de la venue du Roy.

Estienne de Sauerange de Dijon de mesme.

Messire Regnault de St. Moirey Chér rendit Compte

BIBLIOTHEQUE DE TROYES

Des engins faits pour la guerre dud. Comté.

Jean Carré de Sauvigney paneticr de Mgr. Le Duc pour le fait de la guerre du Comté et venus au Roy.

Jean Pinereaux, Maroc de Gornay, et Symon Le Quietelier, pour le fait cy dessus.

Marceaux volans de Paris id.

Colin le Lierano de Lyon fR.

Huguenin dit Clarambault de Lyon Commis a faire Cherroyes des engins pour la guerre du Comté, lesquels il fit Cherroyes des bois d'engilly iusques Semur Chaussin.

Messire Hugues des granges Chatelain de Montreaul Pue-reume dud. Lieu.

Guillaume le foux d'Evaton Receveur d'Auxois.

Mr. Pierre d'Estmay Commis a recevoir le subside qui fut fait a Mr. pour le fait du Roy de Navarre 1336. auquel Compte, il y eut plusieurs parties mises en souffrances.

Andrin Cristofle Bailly de la montagne Receveur dud. bailage.

Jacque d'Estey Chatelain de Villaines rendit Compte de la Chatellenie.

Hugues Chapelu Chatelain des Montbard fR.

Hugues Damastre Chatelain d'Avisy id.

Matheron Dedo Chatelain de Saulmaise id.

Jean jadis fils Guillaume de Salins Chatelain d'Evaton id.

Elias Senillon Chatelain de Lanternay id.

Guatheron Buchepot Chatelain de Brancion id.

Hugue de Moignes Chatelain de Montrenis et Rosillon id.

Guatheron de Lonsoray Chatelain de Beaune. id.

Colin de Simiseaul Chatelain de Nergy. fR.

Jean de Lisieux Chatelain dud. Lieu fR.

Guillemin de Pellecey gouuerneur des estangs et des eaux de



La Duchié de Bourgogne fR.

Jean Gregoire Chatelain de Pontailler fR.

Jean Ligney de Cusery pour les Lombars de Cusery fR. ou proffit que le Duc en tient en leur permettant le prester a vouz.

Huguenin fils Sire Pierre Morcaul Preuost d'Auxonne.

Hugue Le Rojeleto Chatelain de Talant fR.

Henry de Sudlay Chatelain de Chatillon fR.

Mr. Hugues Le Changeur Bailly d'Autun fR.

Guyot de Mamilley garde de la Prevosté de Lyon fR.

Pierre jean de Lyon pour Robert Rebillard de Chenecy fR.

Nicolas Princequin Receveur de Contes Cinc deus au Pue trois mil Six Cens quatre livres Oriz.

Maroc Rosiers Chatelain de Rouvre fR.

Jean de Pautrois Receveur des mares de Lyon fR.

Mr. Reynaut de Dijsey Chatelain de Cusery, Sagy-le fontenay fR.

Estuenin Benotto Cressonier de Salins id.

Huguenin de Dauans Prieyes du Comté de Bourgne id.

Messire Hugues d'Eure jadis Bailly du Comté de Bourg ne fR. de tout ce qu'il avoit receu dud. Comté.

Guillaumes de Sauoigney Maire de Semur, et garde de la Chatellenie fR. et du subside fait a Monsieur pour les guerres outre Saone.

Simon de Bussoz Chambellan de Mad. La Duchesse de ce qu'il avoit receu pour la despence de son hostel fR. Il faisoit la Charge de Mr. de la Chambre a ces Heures.

Mr. jean Jouard Lombard demeurant a Auxonne fR.

Oudot Dancey Commis a recevoir les Deniers Cauces par les Commissaires dou Roy Envoyés en Bourg ne dou le fait dud.

nouelles Bourgeoisies ſoit et ne ſe charge pas des deniers q-
que le gentilshommes en contribué pour les despens faits par
deuant les Commiſſaires du Roy pour les nouuelles Bourgeoisies
Le Duc lon que berries de vuilley en a receu partie, et pour ce
n'en Compte rien led. Oudot-

Perrenot Bourgeois pour la despense de l'hostel M^r-
Le Duc. Chambre aux deniers

M^r jean d-ubrion Chancelier de Bourg^ne Compta de-
L'eschuoue Dudeçeau pour led. e-mois 1336.

## Commissaires pour ouir les Comptes en 1349.

Monsieur L'Euesque de Chalon-

M^r L'abbé de S^t Estienne de Dyon.

M^r Guillaume Dauergey Sg^r de Mirebel.

M^r Robert de Lugny Chancelier de Bourg^ne

M^r Geuffroy de Pluisey.

M^r Gaultheu de Barey

Gaultheron de Saux Chatelain de Saunaise,

Jean de Saux Bailly de la montagne Chatelain de-
Saux et de Salins.

Meſsire Guillaume de Pluisey Chatelain de Pontarlier.

Noble et puiſsant homme Meſsire jean Sire de-
Rosteme vilain et d-re.

Iugues Poiſsenot, jean Doyen de la Chapelle M^r-
Le Duc de Dyon rendu Compte pour Meſsire Jacques d'Andelancourt
docteur en dr^ix iadis Chancelier de Bourg^ne des recettes que
Led. Meſsire jacques a eu fait pour proffit des Iprits de-
Led. Chan^rie des petits ſceaux et amandes aduenues en la-
Cour a Semur en l'an 1348. La recette est de 791 ^tt 2 ſ. 7 d.

---



## 1353.

Ou Compte de la recette grale de-
Duchié de Bourg^ne rendu par d'imanches Re-
vetel gral Receueur en grenetier, c'est a dire ayant
la recette des grains (les greniers a Sel n'estoient
pas encor estably, ce ne fut qu'en l'an 1370) dés
Lafeste de Toussaints 1352 qu'il Commença a
Exercer led. office au nom de pour Madame La-
Royne, ayparauant Contesse de Boulogne, et
Depuis Duchesse de Normandie, ayant lors Le-
gouuernem^t de Bourg^ne iusqu'a la ville de la-
Natiuité s^t jean Baptiste 23^e jour de Juin-
1353 que Le Roy notred. Sg^r reprit les e-
gouuernem^ts dud. pays a Cause du bail d'e-
M^r Le Duc, auquel jour Led. Sg^r enuoya a-
Dyon M^r Pierre d'orgemont son Con^er et
Commissaire en Cette partie pour reparre en
nom et pour jceluy Sg^r led. Gouuernement de
fait, et remettre les officiers de lad. Terre en-
Leurs office d'ep^u li, ce q'ces fait 23^e jour
de juin jusqu'a la feste de Toussainte 1358
e-pié en suiuant.

Folio 9. M^e Oliuier de Lagy Bailli Gouuerneur du
Duchié, Sg^r de Soloyson, gages 1000 ^tt pas e-n and. feuilles; la
ferme de leuer les mares sur les bacins de Dyon es declarée,
a Sauoir a proportion des biens que l'on auoit, ce l'exemple est
Cotté que celuy qui auoit vuidame six Cent liures et plus payeroit
Deux marcs d'e-rgent, qui e-uuoit 500 ^tt Cent Sols, et ainsi-

Nouvelles Bourgeoisies ſ[ont] et ne ſ[ont] Chargé pas des Deniers q[ue] le gentilz hommes en Contribué pour les Despens faits par Deuant les Commiſſaires Du Roy pour les nouvelles Bourgeoisies Et Du tout que Henries De Vailley en a receu partie, et pour Ce n'en Compte rien Led[t] Ordet

Ferrerat Bourgeoiſe pour la Despense de L'hostel M[r] Le Duc. Chambre aux Deniers.

M[r] jean Fabrice Chancellier De Bourg[ne] Compte De L'Enclument Du Seel pour Led[t] Année 1336[l]

## Commiſſaires pour ouir les Comptes en 1349.

Monsieur L'Eueſque De Chalon.

M[r] L'abbé De S[t] Estienne De Dijon.

M[r] Guillaume De Vergey Sg[r] De Mirebel.

M[r] Robert De Ligny Chancelier De Bourg[ne]

M[r] Greuffroy De Blaisey.

M[r] Gauthier De Barey

Gautheron De Saux Chatelain De Saumaise,

Jean De Saux Bailly De la montagne Chatelain De Saux et De Salins.

Meſſire Guillaume De Blaisey Chatelain De Pontaillier.

Noble et Puiſſant homme Meſſire jean Sire De Chastenay vilain et D'Orge.

Jaques Poiſence, Jean Dijon De la Chapelle M[r] Le Duc De Dijon rendi Compte pour Meſſire Jacques D'Audelancourt Doctour en Dois Jadis Chancelier De Bourg[ne] Des recettes que Led[t] Meſſire Jacques a eu fait Du proffit Des Seaulx De Led[t] Chancellie Des petits Seeaux et amandes ameuues en la Cour a Semur en l'an 1348. La recettes est De 791[ll] 2[s] 7[d].



## 1353.

Ou Compte De la recette generalle Du Duchié De Bourg[ne] rendu par Emanuelet De Vitel gnal Receueur et gruetier, D'ist a Dire ayant la recette des graines (Car greniers a Sel n'Estoient pas Encore Estably, Ce ne fut qu'en l'an 1370) Des Lasſeste De Toussaincts 1352. qu'il Commencea a Escrire Led[t] office au nom De Dame Madame La Royne, auparauant Contesſes De Boulogne et Depuis Duchesſes De Normandie, ayant lors La gouuernem[t] De Bourg[ne] Jusqu'a la veille De la Natiuité S[t] jean Baptiste 23[e] jour De Juin 1353. que Le Roy notred. Sg[r] reprit le Gouuernem[t] Dud[t] pays a Cause Du bail Fait M[r] Le Duc, auquel jour Led[t] Sg[r] Enuoya a Dijon M[r] Pierre D'orgemont Son Con[er] et Commiſſaire en Celle partie pour reparer En nom et pour Iceluy Sg[r] Led[t] Gouuernement De Fait, et remettre les officiers De Led[t] Terre en Leurs offices Desquelz Il, et Des Iceli 23[e] jour De Juing Jusqu'a la feste De Toussaincts 1353 Cy-près en Suiuant.

Folio 9. M[re] Oliuier De Laye Obtint Gouuernem[t] Du Duchié, Sg[r] De Solorjon, gages 1000[ll] par An en Aud[t] feuilles; la Ferme D'Oliuer les mares Sur les Tuiles De Dijon se Declarer a Sauoir a proportion Des biens que l'on auoit, en l'exemplaire est Cotté que Celuy qui auoit ouidame Six Cens liures et plus payeroit Deux marcs D'Argent, qui Cy-aroit 300[ll] Dent Sols, et ainsi

En descendant de chacun deux livres, vingt sols, et au dessous, le dit payera le moindre 12$^{s}$ laquelle imposition qui se payera tous les ans par personnes n'est franc que le Maire en l'an qu'il est Maire, ainsi il est porté par la Chartre.

**La Recette** dud. Compte est Composé de Celles des receveurs particuliers aux Bailliages, Chatellenies et preuostés Tant du Duché que Comté de Bourg$^{ne}$ et monte a 325$^{liv}$ 4$^{t}$ 5$^{s}$ 9$^{d}$ obole. Cent deux marcs trois onces, un Sterlin d'argent, neuf mil neuf Cent trente et un florins trois quarts. Douze Escus de Philippes. Mil Sept Cens Trente neuf Escus et deux tiers de Jeay. Neuf vingt, et neuf gros, et quatre livres Cires.

**A Monsieur** Robert de Lugney Chancelier du Duché de Bourg$^{ne}$ pour ses gages, 200$^{tt}$, ce Cent livres de pension jusqu'a ce qu'il soit benefficié Compettement selon son Estat. a M$^{r}$ Guy Raby Clerc des Comptes a Dijon et garde des Chartres par lettres de la Royne Donnés a Freuilley le 12$^{e}$ Septembre 1350$^{l}$ aux gages de Six sols par jour qu'il vacquera aux d. offices. vidimus rendu aud. Compte, fol. 35.

**Folio 38:** pour les Despens de M$^{r}$ Jean de S$^{t}$ Seine Chev$^{r}$, Guillaume et Geuffroy de Montigny, Thomas de Vantoux, Hugues de Monjustin et Jean Blanet Tous Escuyers. Guyot de Gy et Jean de Donnery tous en armes a quatorze Chevaux de M$^{r}$ l'abbé de S$^{t}$ Estienne de Dijon (Joannes Dei et Marrigneyo Decretarum Doctor, vir Summi Consilii. et. Gull. Christ. Cl. Roberti, in Dyp. Vicic. etc) a Six Chevaux, du Reuenu de Bourg$^{ne}$ a Deux Chevaux, en allant de Dijon a Dauno, avec M$^{r}$ Pierre d'Orgemont Con$^{er}$ du Roy et son Commissaire en Bourg$^{ne}$ a reparer le gouuernem$^{t}$ du Pays, lequel Mad$^{e}$ la Royne a voit laissé, et pour remettre



Les officiers en leurs offices de par le Roy, lesquels gens d'armes led. M$^{r}$ Pierre mena auec li pour la Deffence du pays, et led. e-abbé pourcequ'il Sejourna le pays, et Commissaire les gens et les officiers dud. pays, et y fut led. e-abbé pour vn jour, et les d. gens d'armes pour deux jours et demi, Commencerent le jeudy quart jour de juillet 1353$^{l}$ auquel Lieu de Dole, led. M$^{r}$ Pierre auoit mandé tous les officiers de la Comté de Bourg$^{ne}$ pour la Cause dud. gouuernem$^{t}$ au 5$^{e}$ jour de juillet, lesquels y furent, et les remit en leurs offices de par le Roy, et puis s'en retourneren a Dijon vingt huit livres huit sols, vaillans trois marcs et demy. s.

**Folio 40:** Huguenin de Corgoulain fut pris prisonnier par deux Escuyers de Lorraine, faisans les affaires du Duc de Bourg$^{ne}$ en laquelle prison il fut detenu vn an pendant la guerre.

**A Monsieur** Olivier de Lagy Sgr de Colorjon, Chev$^{r}$ M$^{e}$ des Requestes de l'hotel du Roy notre Sire, et Gouuerneur pour Duché de Bourg$^{ne}$ pour don fait au Roy notred. Sgr par les lettres Donnés le 5$^{e}$ e-aust 1353$^{l}$ de 500$^{tt}$

**Folio 41:** N'apert que M$^{r}$ Pierre d'orgemont Con$^{er}$ du Roy et son Commissaire fut enuoyé en Bourg$^{ne}$ pour reprendre le gouuernem$^{t}$ du Pays au nom du Roy que la Royne auoit delaissé, et pour remettre les officiers dud. pays en leurs offices de par led. Sgr, par Lettres Donnés le 14$^{e}$ juillet 1353$^{l}$

**A Ledit Feuillet** apert que Mgrs des Comptes Commirent M$^{r}$ Jean de Semur pour visiter Les Edifices des Chateaux de Bourg$^{ne}$

**Folio 42:** La maison de la Borde de Rulée vendue

au Duc Eudes, en l'an 1342. deux mil soixante et dix huit florins par jeanne de Pontailler.

Folio 43. Les prieur et freres du quartier ont vingt livres chacun an pour aumones en heritage sur les foires de Chalon par lettres du Duc hugues données le landemain de la St. Jacque et St. Philippe en May 1270. a la charge d'employer lesd. 20tt. en robes.

Folio 44. Le Duc Eudes tint ses jours generaux a Beaune en l'an 1314.

Folio 46. quatre vingt hommes d'armes et cent arbalestiers furent menés a Langres par Mr. Girard de Thurey Mareschal de Bourgne. pour faire chatier, punir et corriger plusieurs Malfaicteurs, qui estoient entré en lad. cité de Langres a force d'armes, et fait illec plusieurs malefices.

Vingt Pierres d'alebastre pour faire les sepultures du Roy Philippe et de la Royne Jeanne furent menées depuis Chalon a Crevant avec des autres pierres prises aux carrieres de vitteaux.

Folio 53. Il fut publié par tout le duché et Comté de Bourgne. que tous ceux a qui il estoit deu par le Duc Eudes eussent a justifier de leurs titres pour estre rembourrés.

Folio 54. Thibaut de Neufchatel Gouverneur du Comté de Bourgogne.

Le Cardinal de Boulogne Gouvernoit l'Etat sous le Roy jean. ~~Cicero pro domo sua, que les prelats ou Pontiffes doivent s'employer aux affaires d'Estat.~~



Folio 57. Noms des Commissaires nommés par le Roy pour ouir les Comptes. Mr. jean Clabart, Mr. Jean de Baubigny, Mr. Olivier de Laye Gouverneur, Mr. Robert de Lugny Chancelier, Mr. jean de Vaux abbé de St. Estienne, Mr. Geoffroy de Blaisey, Mr. Estienne de Mussigny Chevaillers, et Mr. Guy Rabby Clerc desd. Comptes.

Soit Notté que led. abbé de St. Estienne ne prit aucune taxe, ny ne fut payée aucune depense de bouche pour lui, a cause qu'il faisoit sa residence a Dijon.

Monsieur Jean D'achieres Clerc des Comptes du Roy Commis pour ouir ceux d'artois et de Bourgne.

La Closture dud. Compte est en ces termes. Clausus divione, presentibus Magistro petro de Ordesmonte, domino Gr. Rabby decano Capellæ divionensis. Magistro joanne de Baubines. hucto hanon thesauraris. Joanne Dovay. die ultima decembris, anno 1369. (Gallia Christiana Cl. Roberti Capite decani S. Capellæ divionensis.)

---

1354.

---

Au Compte de l'an 1354 dud. vitel.

En Recette au Chapitre du Comté de Bourgne. il appert que Geoffroy de Charny fut Commis pour traitter de treuves et de paix entre le Comte de Montbeliard de Blanmont, et Mr. Thibaut de Neufchatel.

Au Chapitre de Messagerie le ban et arriereban de Bourgogne fut publié pour se trouver a

Chatillon le 19 juillet 1355. pour de la aller a Beauvais. —
a la fin dud. Compte, Chapitre des deniers du Tresor. Les
habitans de Besançon favorisoient en ce tems les Ennemis du
Roy.

Le Parlement fut tenu a Beaune et dura treize
jours ou estoient Mr. Labbé de Citeaux, Mr. Labbé de fontenay,
frere jean Devaux abbé de St. Estienne de Dijon, Mr. Geoffroy
de Charny, Noble homme Mr. Olivier de Laye Gouverneur
de Bourgne. Mr. hugue de Montegu Chev. Sgr. de Couches, Mr.
Geoffroy de Blaisey Gruyer du duché de Bourgne. Mr. Girard
de Thurey Chev. Mareschal de Bourgne. Mr. hugue de Montjeu
Chev. Mr. d'hostel de Mr. Le Duc de Bourgne. Noble homme
Mr. Guillaume de Recey Chev. aussi Mr. d'hostel. Noble
homme Mr. Estienne de Mussigny aussi mre. d'hostel. Mr.
hugues de verzel Chev. Bailly de Chalon Chatelain de Cusery
et Sagy. Mr. Bernard de Neufuille Bailly d'Autun et de
Montcenis. Mr. Simon de Pontaubert Bailly de Dijonnois. Mr.
Philibert Paillard Bailly d'Auxois. Discrette personne Mr.
Robert de Lugney Chancelier de Bourgne. et Thresorier de Chalon.
Religieuse personne Le Prieur de St. Siphorien d'Autun
docteur es decrets. Religieuse Personne Messire Robert de
Chauilly Prieur de Tissey, auditeur de Beaune. Mr. Othe
de Dampierre Clerc et Conr. du Roy. Mr. Robert de Dole
Archidiacre de Salins, en l'Eglize de Besançon. Mgr. Ancel
de Salins docteur en Loix archidiacre de Bassigny en l'Eglize
de Langres. Mr. Jean du Pantas Procureur du Roy au
Baage du Dijonnois. Mr. jean Rosier procureur du Roy a
Chalon. humbert Renard procureur du Roy a Autun.
Michel de Poutieres prd. du Roy au Baage de la Montagne. —



Mr. jean Rosier Conr. du Roy au Baage de Dijonnois. Mr.
Richard de Corcelles Conr. du Roy illec. Mr. Guillaume de
Perieux Conr. du Roy au Baage de Chalon. Mr. Guillaume de
L'Estang Conr. du Roy aud. pays. Mr. Guy Rabby Clerc des
Comptes. Dimanche de vitel Receveur gnal. de Bourgne.

Philippe de Bourgne. Comte de Boulogne
1353. C'estoit le fils de hudes duc de Bourgne.

Monsieur Olivier de Laye Gouverneur de
Bourgne. fut envoyé par Le Roy avec le Comte de valentinois
pour assister aux traittes de Permutaon. et Eschanges des
Terres entre Mgr. Le Dauphin de vienne, et Le Comte de
Savoye

Jean de Rosieres Clerc prd. du baage
de Chalon pour deniers a lui baillés du Commandemt. de
Mr. Robert de Lugney Chancelier du duché de Bourgne.
et Lieutenant de Mr. Le Gouverneur, par ses lettres
données en Parlemt. a Beaune Le 28 Novemb. 1354. pour
faire ses despens en allant a St. Porrin requerir le retour
de Certaines personnes du duché prinses a Dijon en autre
part pour fait de Monoye par Certains Commres. du Roy
Menés aud. Lieu, desquelles personnes et de toutes autres
dud. duché qui auroient Mefait en fait de monoye. Le
Duc de Bourgne. doit avoir La Connoissance et punition
aud. duché. Si Comme par Ces Lettres sur Ce faittes
peut apparoir qui sont au Tresor de Talant. 25.tt

Hugues de Montjeu, et Estienne de Musigny
Chers. Mrs. d'hotel de Mr. Le Duc et ses Gouverneurs
pendant son bas age, Establis par Le Roy.

# 1355:

## Au Compte de l'an 1355 dud. vitel

**Folio 9:** Thibaut Lefer d'Autun fut commis a la garde de la Prevosté de Dijon par Otthon de Lagy Gouverneur de Bourg[no] aux gages de 100[ll] par an.

**Les amandes** de Sang furent jugées par Led. Maire Dejondrieu Relad. fermes, Comme aussi celles quand il jugeoit quelqu'un a mort. Lesquelles amandes suivant le privilege no Prince[m] excedes Soixante Cinq Sols Led. Prevost a aussi les amandes adjugées contres les hommes mariés, Femmes Couchés, ou en Compagnie Secrettes avec autres Femmes que les leurs. ^ lesquelles amandes entrent de 5 sols, Led. Act. est rapporté en l'adite amende pour neant, pource que Led. Prevost n'en a aucun trouvé, du le Recto de Compte.

**Toutes les** maisons et Meix de Calan Jacinus Perrin, lesquelles se prayent en Deux Sortes. La perche Dijon 10[t] et le pied 8[d] et la perche Poutrin 14 pieds, et qui en Chaux prend en payes.

**Les amandes** de Calan appartiennent au premier de Dijon, et en l'an 1364: fol. 1: elles furent laissés au Chatelain dud. Calan.

**Folio 31:** Recette des biens immeubles d'un prestre bastard adjugés au Duc Eudes suivant la Coutume, ces biens meubles appartiennent a L'Evesque.



**Folio 33:** La Senechaussée de Bourg appartient a la Maison de Vergy, dont elle reconnait de fief, ainsi qu'il apert par les Comptes precedens et subsequents, tant de recettes grales, que de domaines du Bailly de Dijon, auxquels il sont employés pour 200[ll].

**Folio 36:** Mre Jean de Thigey Comte de Tigny, Gouverneur de Duché de Bourg[no] aux gages de 1000[ll] par an, par lettres du Roy du penultiesme fevrier 1355.

**Folio 40:** pour les despens de Mr. Jean de Marigny, Prieur de St. Siphorien d'Autun, Docteur en Decret, et de Mr. Othe d'Arguitere auditeur des Causes d'appeaux a Daune, en allant de l'ordonnance du Roy notre Sire, et de son Commandem[t] par ses lettres donnés le no[e] jour d'Decemb. 1355 en Avignon pour Conseiller le procez prieu Meu entre Mgr Eudes Duc de Bourg[ne] d'une part, et l'Archevesque de Besançon Daud sur le fait de la Monoye d'Auxonne, et du Pés. (fol. 80 recommandé par les Comptes suivans que l'estoit sous excommunication ou interdit que les Evesques faisoient sur les peuples de leurs Diocèzes quand ils ne payoient leur redevances) mis de prieu en lad. ville, et pour impetrer une relaxation, demeurés là pour ce faire, et pour leur retour d'Avignon a Mugny ou ils apporterent lad. Relaxation a l'abbé dud. lieu, a qui elles s'adressoit pour avoir sur ce un Executoire de bailly lui, et d'illec revindrent a Dijon faire leur rapport, auquel Juge ils hupleyerent trente cinq jours, a raison de quatre

florins par jour pour Led. Prieur, et deux pour Ledit Mr. Othe, deux Dus dix florins.

Mr. Estienne de Mussigny Lieutenant du Comté de Joigny, Gouverneur de Bourg.ne

Folio 42: non nommé Richelin a jour esté condamné en vne amende de 100 florins, et au Lieutenant pour fournir après un long Cems qu'il fut en prison, fut rendu pour ses demerites qu'il Cogneus depuis.

Folio 51: Comocation des Estats a Chatillon au 20.e decemb. jour de Vent, au lieu accoutumé pour le pays du Roy l'on retrouesque de Sens, et Mr. de Rousoy pour reputés L'Etat des guerres, et requerir l'imposon et gabelle, si Comme elle estoit octroyée au Roy et autres parties du Royaume pour les guerres. Led. assemblée se tint depuis a Lyon, et après furent mandés par le Roy pour se trouver a Paris le 15.e Mars, 1355 pour ouir ce que Le Roy notred. Sgr et son Conseil luy voudroit dire et demander sur Le fait de Led guerres.

Folio 53: Lettres de Resp. des Comptes du Roy notre Sire, a Paris, a Cause les recevueurs du Duché Le Comté de Bourg.ne pour venir leurs Comptes prets pour le jour des Brandons, Led. Estats ne porterpas si on Vst pour estre examinés a Paris ou en Bourg.ne

Folio 53: Les trois Estats du Duché assemblés a Sens le jeudy devant Pasques 1355 devant Le Roy, pour respondre a Ce qu'il leur voudroit demander.



Lettres du Roy par lesquelles il est ordonné a toutes sortes de gens du Duché depuis l'age de 18 ans jus qu'a soixante de s'armer, soit a pied ou a Cheval Et que l'on rétirait au Roy le nombre et les noms ded. personnes 1356. Bretel.

Folio 54: Assemblée des Estats qui se devoit faire a Beaune remise a Dijon pour deliberer sur les demandes du Roy.

Le Parlement de Demmes ne fut tenu en Led. année.

---

## 1356.

---

### Au Compte de l'année 1356. Jud. de Vitel.

Folio 9: La Prevosté de Dijon admodiée a Hugueny de Courgolain pour un an Commencant a la St. Jean Baptiste 1356. finissant a pareil jour 1357. Moyennant 300 tt Tournois et 200 tt de Cire.

Folio 21: Filejean de Vteaux admodiateur de Pranecey, fol. 25: Letremoe valon admodiateur de Saunaise Guillaume de Juilly Bailly d'Auxois. fol. 32 et 54.

Folio 43: Appert que Le Pape octroya Deus Indulgences a Ceux qui prieroient Dieu pour Le Duc.

Appert que Le Duc obtint des Lettres de L'Empereur de Sous Sangement d'estoit Lettres de benefice d'age Car Le Duc estoit fort jeune, et en la baillistrie du Roy.

Folio 48. plusieurs Entreprises faittes par Le Bailly de Mascon sur Les Fruits dependans du Duché de Bourg.ne en Celui de Chalon, mesmement au Duc de Bourg.ne en Celui de Chalon, mesmement au village de Cingelles dependant de la Chapelle de Duxey.

Folio 53. Mr. de Granecy fut envoyé a Metz vers l'Empereur, faire les excuses du Duc de ce qu'il n'alloit Le Trouver a son mandement.

Folio 54. Le Comte de Savoye a songé Ouzery Le Parlement de Beaune ne fut tenu en Lad. année

## 1357:

Du Compte de L'année 1357:
Lad. de vitel.

Folio 34. de Mr. Philibert Paillon Bailly de Dijon, et garde de la Mairie d'Yssie, sur les exploits de Lad. Mairie Tenue en garde, pour ce qu'il auroit discontinué Lelection des Maires le jour de la St. jean. 33th 4s 3d de Mr. hielio son Lieutenant.

Folio 36. Recette des proffits des monoyes d'Macomme et Ouzery.

Folio 41. Mr. jean de Boyers Comte de Joigny Gouverneur du Duché de Bourg.ne n'eut aucuns gages en Lad. année, Car pendant que la Reine y vint a Dijon la veille de la feste notre Dame en Septembre 1357. pour le Gouvernement du pays en l'absence du Roy, que Lad. Comte estoit prisonnier des Anglois, Tellement que il ne prouvoit exercer Lad. office.



Folio 42. Troubleau d'Herre en Bourgogne En Lannée 1356

Folio 45. assemblée des Trois ordres du Conté dArtois pour la garde du pays, ou la reine estoit en Lad. année.

Folio 56. assemblée des Trois ordres du Duché dijon pour la garde du pays de la Reine et de Mr. Le Duc aux festes de Noel. Lesquelles furnies presta vingt Cinq florins.

Folio 57. Le parlement de Beaune fut tenu du Commandement de la Reine par ses Lettres du 28e Novemb. 1357. Mr. Robert de Lugney Tresorier de Chalon et Chancelier du Duché de Bourg.ne a 50s par jour. Mr. jean de Marrigny docteur en decret aussi 50s. frere Robert de Chamilly Prieur de Lisney. Mr. jean Rosier de Dijon. Mr. Simon de Pontaubert Mr. Richart de Corcelles, et Mr. Richart Donet de Dijon, Chacun a Cinquante Sols.

Huguenin Lubrier presta 300 florins, quand Mgr Le Duc alla a Verras pour ses Espousailles avec Lad. La Royne au mois de juin 1357.

Mgr Hugues Raisenot Doyen de la Chapelle de Dijon, Mgr jean de vaux Abbé de St Estienne de Dijon.

Folio 58. Estats du pays assemblés pour la garde du Duché de Bourgogne.

Deux Maires Eslus a Dijon en Lan 1358. Entre lesquels il y eut de graids debats, lesquels furent accordés par Mr. Renael de Selins Chr de Montferrant Et Mr. Pierre Poirot Clerc Secrd du Roy et de la Royne;

Religieuse personne frere Guillaume de Montbart abbé de fontenay Mre des Comptes ordonné par lettres de Mad.e La Royne le 4e feurier 1357. a 40s de gages par jour qu'il entendra esd. Comptes. Mre Jean de Daubigny Clerc du Roy et Mad.e La Royne ordonné Mre des Comptes a 20s de gages par jour par lettres du 6e octob. 1357. Mre Jean Bisec Clerc et Secretaire de Mr Le Duc Mre des Comptes par lettres du 18e octobre 1357. a 20s par jour. Et dudit de Sauigny Mre des Comptes par lettres du 8e octobre aud. an, aussi a vingt sols par jour.

La Reine auoit une assignaon tous les ans de Cinq mil escus en quatre termes sur lad. recette gnale.

---

1358:

---

Au Compte de l'année 1358:

dud. de vitel.

Folio 26: Le Duc fit son entrée a Chalon au mois de juillet 1358. au retour de Cusery ou il estoit allé voir le Comte de Sauoye. Les haans lui firent present d'escuelles et hanaps d'argent jusqu'a vingt Cinq marcs.

Folio 38: Apert le Couuent des jacobins de Dijon bruslé par des boutefeux. Executés Comptes de l'an 1359. fol. 13.

Folio 50: Apert que Mgrs des Comptes donnoient le prix aux monnoyes.

Folio 51: Les Esleus des Estats assemblés a Dijon au mois de Nouemb. 1359 pour la garde et deffence du



pays, en laquelle assemblée l'Euesque de Chalon et Mre Pierre Cuirat se trouuerent de la part de la Reine et de Mr Le Duc.

Messr Henry de vienne, Estienne de Monbeliart Mr de Raon et plusieurs autres Enuoyés a Aualon pour la deffence du duché.

---

1359.

---

Au Compte de l'an 1359.

Folio 24: La forte maison de Bere aduenue a Mr Le Duc par l'escroierie, (c'est a dire par l'execuon a mort ainsi qu'il se voit en d'autres Endroits, desd. Comptes,) de Mre jacques de Baudoncourt executé a Semur pour ses demerites, fol. 70.

Odot de Besançon demeurant a Dijon fut Condamné en une amande de Cent florins pour Causes de Certaines paroles, qu'il auoit dit mal en ~~poinct~~ pour en la Chambre des Comptes a Dijon, Contre Mr L'abbé de Saint Seigne.

Folio 42: Mre Jean de Rye Sgr de Balançon Chev gouuerneur du Duché de Bourgne Estably par Mgr Le Duc pour Cause de Salee en france et en Artois par lettres dud. Duc données a Chatillon le 15e Mars 1360: qu'il alloit.

Folio 45: Impoon faitte au duché de Moutons d'or, pour payer Le Roy d'angleterre.

Folio 48: Assemblée de tous les gentils hommes

Le feodaux de la prouince Enuoyez par Mr Le gouuerneur
cy semon au premier jour d'aoust.

Henry Deuxieme Gouuerneur de Comté Frere
de Lo cy rebeuues par le Besançon.

Folio 52: cy Mr jean de Daubigny Clere et
Conseiller de Mr Le Duc estably pour Lauditeur des Comptes
cy mec Mr jean Bisee Mr simon de Salins, et Nolle-
homme et liegeois Mre Des Vellerilley par Lettres de Duc-
donnees a Paris le 26. Mars 1360. a deux florins Tpar
jour. Sire de Neufchastel, Mre Bureau de Montferrand, Mre Robert de Grancey
Mre Pierre Guille Abbe de fontenoy, Mre Guille Sire de Grancey, Mre Robert de Grancey
Gouuerneur de Dijon, Hugues Aubriot Bailly de Dijon.

Folio 57: cy Mr de Grançon Sgr de Pont enuoyé
deuers le Roy d'engleterre qui estoit en Champaignes au
Mois de May 1360. pour traitter de Treues pour le
Duche de Bourgne

Folio 58: Jean de Bourgne Lamorsel. Jean
Espiart Preuost de cy mays fol. 66.

Folio 65: cy Mr Guerry de Montachon cy
Cent florins, pour cy auoir aporté la nouuelle de la deliurance
du Roy.

Folio 71: cy Mr jean de Rye Mareschal du
Duche de Bourgne enuoyé par le Duc vers le Pape en
cy signon pour le fait de la promotion de Mr L'abbé
de Cluny.

Mr l'Euesque d'Auxerre commis par le Roy Jean de mesme
que luy 17. deus, fut a Dijon 64. jours a raison de 6. deniers
Memoires dire Des plus Grands Comptes
Dor au mouton par jour, valloit 320. francs, et parauant les
Et Titres Lelans En la Chambre des
denier Dor au mouton valloit 16 8d Supposé que les
Comptes de Dijon. Franc valoit 20.

Jean de Trisy, ou Troisy, Maire de Dijon. Gautherot de Saux
Chastelain de Salmaise.
Les Pays des Bourgne fit un don a Mgr le Duc pour ses Ecossoys
en Lan 1357



## 1361:

Au Compte de la Recette
gnale du Duche de Bourgne Rendu
par Jmanelot de Vitel pour vne annee
Commencant a la Toussaints 1361 finissant
a pareil jour 1362. Clos le 28 januier 1363.
En Ces mots cy Auditus Diuinos jampridem
in pluribus et diuersis diebus, et clausus cy
cie presentibus Magistro Petro de cy
Ordeomonte, Donino Guidone Raby decano
Capelle Diuionensis, Magistro joanne de
Dambigneo, et me Andrea Pastei.

### En Recette.

La Preuosté de Dijon estoit admodiée 400 florins

Le Proffit de la Chantrie en lad cy mée fut de 160 florins
vn gros et vn quart. Mr Robert de Luigny estoit Chancelier
Le Doyen de Chalon.

La Recette des mars de Dijon pour Ladite
cy mée est de huict Cent huict florins neuf gros.

Il n'est fait recette de Terres de soles en Chasuree,
dautant qu'elles estoient aduenues a Mad de Flandre
Comme plus prochaine heritiere du Duc Philippe qui
Trespassa le 21 Nouemb. 1361.

Le Proffit de la Monoye de Dijon et St Laurent
fut de 480 florins.

Toute La recette du Compte monte a 33798 cy
florins 4 gros vn quart. 50 mars d'argent, et 1205 liures Tres.

## En Dépense

Le Vidimus de la Confirmation de la fondaon de la Ste Chapelle par le Roy jean du 5e janer 1361. est rendu sur le premier art des fiefs et aumones.

Deux Cent francs d'or a raison de 20s le franc sont estimés douze vingt florins.

Deux Cent Cinquante Livres Tournois Le franc pour 20s sont 300 florins.

Au Chapitre des fiefs et aumones assignés sur les foires Chaudes de Chalon, Il est porté que le Commandeur de L'hopital de Chalon a 40tt Digeonnois chacun an assignés sur lesd. foires par Le Duc hugues par ses lettres du premier mois de l'an 1240. et est permis au Pape, et a L'Evesque de Chalon de pouvoir Contraindre Les ducs de Bourgne ou Les Receveurs desd. foires par Sentences d'Excommuniement, Et par interdit en leur terre a faire et accomplir Ledit Payement.

Il apert aussi d'une fondaon de 40tt faitte pour L'anniversaire du Duc Eudes de Bourgne et pour Le Remede de l'ame de son Pere et de ses predecesseurs Et en recompensaon d'aucunes injures faittes au Chapitre de Chalon par luy et ses predecesseurs, par Lettres de L'an 1208. Compte de l'an 1353. fol. 43.

Il se Reconnoist qu'au mois de janvier 1361. Le Roy Jean Estoit a Beaune.

Il y a Plusieurs dons faits a des Seigneurs



par Les Ducs de Bourgne Lesquels leurs Estoient payés chacun an, a la Charge d'Entrer en la foy du Duc, Et en reprendre de fief.

Il se Reconnoit par Les registres des fiefs estans en la Chambre des Comptes que Les ducs de la premiere race avoient fort peu de vassaux ou point du Tout, aussi tous les hauts barons pretendoient tenir leurs terres plus franchemt que Le Duc sa duché. Car le Duc tenoit sa duché en fief du Roy, et Eux ne tenoient que de dieu et de leur Epée. aussi avoient Ils leurs scels, auxquels Estoient gravés Chers L'Espée nus au poing, et en l'Escu Estoient les armes du Sgr particulier, Ce qui faschoit Les ducs, qui par ce moyen ne recevoient point d'obeissance, Tellemt qu'ils firent en sorte d'acquerir Les Sgrs a Eux, et se les faire vassaux par argent ou par Eschange. St Julien, histoire des antiquites de Chalon, fol. 423. Il y a Cinq Cens exemples de Ce que dessus en la Chambre des Comptes. histoire de La Maison de vergy par duchesne sous l'an 1183. — Continuaon de la Chronique de flandre par denis Sauvage, Chapitre 17.

Jacques De vienne Sgr de Longvi, Conser d'Estat du Roy aux gages de 250tt vaillans Trois Cens florins, et de 5tt par jour quand Il vacquera aux Champs pour les affaires du Roy.

Le Roy Jean Estoit a Dijon Le dernier Jour de decemb L'an 1361.

Michelet Joly Concierge des hostels du Duc de Bourgne au mont Ste Genevieve, a raison de ~~[illegible]~~

Douze deniers par jour de gaiges, Comptes de l'an 1353 fol. 36.

A Monsieur Guy Ruby Clerc des Comptes a Dijon et garde des Chartres au Chresor a Salaut, a raison de 1 Croc gros par jour.

Jean de Bourg no. Vmoisel. Mgr Girart de Vsurey Marechal de Bourg no. 1358. Jean de Saux Chatelain d'Ysles; Jean de Saux Gruyer du Duché de Bourgogne; Gyres Mgr Dgeoffroy de Plaisey Seigneur de Mamoilley. Robert de Mumoy Chr. chastelain de Meneage.

Le Receueur Gral. Dimanche de vitel a eu Cent Frans de gages de 20 s. le franc, vaillant six vingt florins.

Noble Homme et Sage Mgr henry de Bar Sire de Pierre fort, Chef Gouverneur du Duché de Bourg no. estably par Le Roy au Mois de janvier 1361.

Reparations faittes en la Monoye de Dijon, et forges faittes pour monoyer or et argent.

Ls Se Reconnoit que la Chambre des Comptes Se tenoit en vn Corps de logis de la maison que Lon a pillé a present Le Roy. Compte pour l'an 1358. folio 96.

## Chapitre de Messageries

Tous les Feodaux du Roy au Duché de Bourg no. furent assignés au Dimanche de Vitel en Lad. a. mcc. 1361. pour Entrer en la foy du Roy, et les Abbés, Prelats et Prieurs. Mandés aud. jour pour ouir Cou Ce que le Roy notred. Sgr



Cour Ce que Le Roy notred. Sgr leur vaudroit par Son Chancelier faire a Dijon, Depuis lesd. feodaux, Ecclesiastiques, et Deputés des bonnes villes furent Gouvernandés jusqu'a la veille de Vitel. Lettres furent Escrittes aux villes et Capitaines des forteresses de lad. prouince pour faire bonne garde, et ne laisser entrer en icelles autres que des gens du Roy.

Le Roy Le Lr. Duc de Normandie son fils Lieutenant a jean de Bourg no. et Mr. de Dalaigne Cardinal a Mr. Le Archeuesque de Besançon.

Madame de flandres Manda au Capitaine de Chausins yl garde la place en Son nom Seulement.

Le Semmedy 29e. janvier Les Ecclesiastiques Nobles et habitans des villes furent Semonds a Dijon Et y Jeuterent deux d'entre eux de Chaque ordre pour accorder vne impoſn de gros pour payes Lad. gages des gens d'armes dud. pays de Bourg no. Cestoit vn gros par feu.

Mr. Le Comte de Tancarville estoit Lieutenant pour le Roy aud. pays de Bourgogne.

Le Ban et arriereban Semons pour resister aux Ennemis qui Estoient outre la Riuiere de Loire, qui Venoient entrer au Duché de Bourg no. Le Costé d'Autun.

Lettres aux Ecclesiastiques des Duché pour fournir les Charrois et Sommiers qu'ils Seroient en tems de guerre.

Lettres des Agis des Comptes a pluisieurs Receueurs pour Compter de leurs Recettes

Mgr Jean de Rye Chr Mareschal de Bourg no et Gouverneur.

Mgr Henry de Bar Gouverneur du Duché de Bourg no 1362. Mr le Comte de Lancarville Lieutenant.

Assemblée des Estables des trois ordres du pays aud. en le Semaine après la St. Jean.

Les faubourgs de Chalons bruslés par les Ennemis

1361.

Lettres de Mgrs les Comptes a Monsieur le Chancelier pour affaires importantes au Roy.

Jean de Bourg no Sgr d'Arc en Barrois.

Monseau de Montbeliard et Mr jacques de Vienne Gouverneurs du Comté de Bourg no

Huguenin Aubriot Bailly de Dijon.

Le Parlement de Beaune fut Tenu au Mois de janvier 1361. et Dura quinze jours. Mr Robert de Lugny Chanelier a raison de 40s par jour, et les autres Cy après a raison de 30s. Mr le Abbé de St. Martin d'Autun, Le Prieur de St. Symphorien Aud. Autun. Mr Etienne de Vandenesse Doyen de Vergy. Mr Nicolas de Vuesme Chanoine de Langres. Mr Etienne de St. Croix Chanoine de Chalon. Mr Jean de Cicrecline Chanoine aud. Langres. Mr Berteau d'Arcey, Mr Phre Paillart, Mr Guillaume de Augny Bailly d'Auxois, et Mr Jean Poidry, Clerc Con.er Aud. Parlement Tenant led. Parlement.

Monin de Gissey Escuyer Chatelain Pour de Saumaise.



Mr Jean de Daubigny Clerc et Con.r du Roy. Mr Jean Bisel aussi Clerc et Con.r et Mr Guy de Champdivers Clerc et Secretaire de Mr Le Duc d'Normandie Dauphin de Vienne furent Commis et ordonnés pour Ouir Led. Comptes du Duché de Bourg no En 1361. et raison d'un florin par jour Chacun.

Le Duc Eudes ordonna par son Testament qu'il seroit employé Tous les ans 300tt pour la Construction de la Ste Chapelle de Dijon, lesquelles seroient prises Sur les Emolumens de la prevosté de led. ville, jusqu'a la perfection d'icelle. La Copie de Led. Testament est en la Liasse des acquis des Comptes de la Recette gnale pour l'année 1353.

Mr Jean Chalemart Con.r et Mr d'les Requestes de l'hostel du Roy Escrivit le 12e Mars 1361. aux grands Mrs des Monoyes de Paris pour Envoyer En la Monoye de Dijon les ordres des monoyes d'or et d'argent Le poid et l'aloy, et des fers pour forger en Led. Monoye

Jean de Rye Mareschal de Bourg no

Le Duc Philippe dit de Rouvre dernier Duc de la premiere race fut Interré a Citeaux Le 9e Decemb. 1361. Les frais de ses obsequies montent a 895 florins 9 gros et trois quarts de gros, outre 358 Livres de Cire. Il Mourut le 21e Decemb. 1361. après avoir fait led. jour Son Testament.

La forte Maison de Dere fut Confisquée Sur

Mgr jacque de Baudoncourt executé pour ses demerittes.

Oudot de Besançon fut condamné en l'amande de Cent florins taxés par Mgr Le Gouverneur pour cause de certaines paroles qu'il avoit dittes mal a propos en la chambre des comptes a Dijon contre Mgr l'abbé de St Seigne.

Mgr Girard de Mery Prisonnier de Mgr Le Duc a Semur, et Mgr Jacques de Baudoncourt executés aud. Semur pour leurs demerites.

Noble homme et sage Mgr thomas de Vendenay Chev retenu du Conseil de Mgr Le Duc et Gouverneur de ses terres le 16 juin 1361.

La Ville d'Auxonne ayant este mise en interdit par l'archevesque de Besançon a cause qu'ils ne vouloient reconnoitre son seel, ses tabellions ni sa Monoye, il fut apellé d'icelle par Jeannin Le Couturier de Dijon substitut du Procureur du Roy au Baage de Dijon suivant les instructions a lui baillées par Me jean Chalemart Me des Reqtes du Roy.

Imposition de douze deniers pour Livre mise par Le Roy aud. pays de Bourgne 1362.

Le Bourreau estoit nommé Le Mitre.

Jean de Foissy Maire de Dijon et les Eschevins de lad. ville condamnerent a la mort plusieurs Larons Robeurs et Pillarts en lad. année 1361 executes aux frais du Roy, ayant la garde Noble du Duché.

Mgr Jean de Rijs Chev Mareschal du



Duché de Bourgogne fut envoyé par devers notre St Pere Le Pape par Mgr Le Duc pour la promotion de Mgr l'abbé de Clugny en la dignité de Cardinal le 20e Novemb. 1360. 200 florins pour son voyage. fol 71.

Mess. Gieuffroy de Blaisey Chev Sire de Mauvoilley. Religieuses Personnes frere Guillaume abbé de fontenois. Mess. Guillaume Sire de Senecey. Me jean de Baubigney Clerc du Roy. Me Simon de Salines Clerc du Roy. Messire Robert de Grancey Sire de Muresault. Messire Bureau de Maison Comte Chanoine d'Autun. Guillemot de Marcilley de Dijon. hugues Aubriot Bailly de Dijonnois. Comm. pour ouir les comptes en l'an 1361. V. cy. dess. pag.

Reuerend Pere en dieu Mr L'Evesque d'Auxerre, Connuis par Le Roy jean de mesme que les cy dessus, fut a Dijon 64 jours a raison de six deniers d'or au mouton par jour vaillans seize vingt francs, et partant le denier d'or au mouton valloit 16s 8d supposé que le franc vallut 20s.

La femme du Duc Philippe nommée jeanne de Boulogne mourut l'an 1360. Il n'eurent point d'Enfans.

Le Roy Jean Epousa en secondes nopces Jeanne de Boulogne veuve de Philipe de Bourgne le 10e fevrier 1349. Ils furent tous deux sacrés a Reims le 26 Sept. 1350.

Le Roy fut pris Prisonnier a la bataille de Poitiers par Edouart Prince de Galles le 19e Septemb. 1356. Il fut deliuré a Calais le 25 octob. 1360. Mourut a Londres le 8e Avril 1364.

Mgr Jacque de vienne Gnal Capitaine des

guerres en Bourg.ne En l'an 1358. Mgr jean de Chalon Louis son fils, Mgr hugues de vienne Sgr de Courtiuron.

Priuileges du Pays et duché de Bourg.ne Confirmés par le Roy jean en l'abbaye St Benigne de Dijon. Le 28. decemb. 1361.

Mgr Le Duc vendit La forte maison de la Motte de Rouure sur Aube et ses apartenances a Mad.e de Bierry femme feu Mgr Eude de Saigny treize Cens florins.

Aubriot de pleine tresorier de dole.

Dam.elle Jeanne de Bissey la pierre Nourice de Mgr Le Duc dit de Rouure. Mgr Eudes duc de Bourg.ne Lui assigna vingt liures sa vie durant sur ses Coffres.

Noble homme Mgr Jean de Rye Sgr de Balançon, Chev. Gouuerneur du Duché de Bourgogne Et Jlec Estably de par Mgr Le Duc pour Cause de Sallée En france et en Artois par ses lettres données a Chatillon sur Seine le 15 Mars 1360. jusqu'au 5 Septemb. 1361. Mgr Guy Raby Clerc des Comptes a Dijon et garde des Chartres du Tresor de Talant.

Grand discort Entre Mgr de St George d'une part, et Mgr Loys de Chalon, sur lequel discort Mgr Le Gouuerneur eut deliberaon en la Chambre des Comptes a Dijon le 16 juin 1361. a Cause que Led. Mgr Louis de Chalon faisoit semblant de mouuoir Riotte Entre Eux.

Mgr henry de vienne Gouuerneur du Comté, frere de L'archeuesque de Besançon.



Mgr Girard de Bourbon, Guichard de Bourbon, Mgr Maillard de Bourbon. [Mgr de Monbeliart Et Mgr Jacque de vienne Gouuerneurs du Comté de Bourg.ne pour Mad.e de flandre.

Me helie de Bretenieres Bailly de Chalon Mgr hugue de vercels fut Bailly dud. Chalon auant lui. Mgr Girart de Longchamp a pnt Bailly 1361. Guillaume de juilly Bailly d'Auxois. Me Guillaume de Clugny Bailly d'Auxois. Pierre Paris Bailly de la Montagne Mgr jean de St Seigne Chev. jadis Gouuerneur de La Preuosté et ville d'Auxonne. Mgr de Louppo Gouuer. du dauphiné mandé pour se trouuer a Dijon a la prise de possession du duché par le Roy en 1361.

Soit veu Le Compte de la recette gnale pour L'an 1353. fol. 38, 55. et 56. Compte de l'an 1355. fol. 40. 55 Jurés pour la monoye d'Auxonne Contre L'archeuesque de Besançon, et le Chapitre par deuant le pape a Rome. Compte de l'an 1378. fol. 34. Compte de l'an 1381. fol. 23. Soit veu Cy aprés au Compte 1365. dud. de vitel.

Pour les Années 1363, Et suivantes Jusques Et compris 1367, V. cy aprez pag. 1036, & suiv.

---

1364.

---

Au Compte de L'an 1364. dud de vitel.

Folio 6. du Reuenu de Chaussin neant, pour ce que Le Compte de Montbeliard la tient par force Le florin valoit quinze sols

Folio 15: Philebert Paillart Chancelier du Duché de Bourg[ne]

Folio 18: Guillaume de Valeurre Capitaine d'Argilly.

Se Recommis par tous les Comptes des Recettes générales des[t] ou mois auquel en l'an qu'il n'y eut un Duché de Bourg[ne] que Roy Hugues, a Seauoir Dijon, Chalon, Autun, et Montcenis, La Montaigne et Auxois. Dud[t] bailly de Dijon dépendoient les preuostés et Chastellenies, de Rouure, Talur, Lantenay, Pontailler, Chaceins, La Riuière, Argy, Argilly, Verdun, Beaune, St Romain et le Brasey. De Celuy de Chalon, Brancion, Montagu, et Lusery et Sagy. De Celuy d'Autun et Montcenis, de Rossillon, Glenes, et La Roison. De Celuy de la Montagne Aux le Duc, Duesme, Saumaises, Villaines, et Issey et Avignay. De Celuy d'Auxois, Montbart, Semur, Vitchastel, et Montreal, Avalon, Pouilly, et Geugnon. Arnay le Duc dépendoit d'Autun, Grimaud pour le Chancie

Folio 22: Les Lombards de St Laurens près Chalon et Suurre, (a présent Bellegarde) firent present a Mr Le Duc de Tourraine fils du Roy et son Lieutenant au Duché de Bourg[ne] et la Charge d'auoir Confirmation de li lorsque il sera Duc de Bourg[ne] de leurs priuileges, a Seauoir Ceux de St Laurens de Chalon de 880 florins, et Ceux de Suurre de 600 florins. Des Lombars Lotoriens qui prestoient argent a usure.

Folio 23: Il appert qu'il Sesit vne imposn de Demy florins par feu, de douze deniers pour liure de



Marchandises, et de Doubles moutons, qui estoit vne monoye d'or, aux années 1358. 1359. 1360. et 1361. pour L'entretenement des garnisons du pays. Deux mil francs valloient 2400. florins

Folio 24: Toute la recette du Compte montoit a Trantequatre mil Six Cens vingt deux florins, trois quarts de gros et vn Denier. Soixante et dix huit muids trois Septiers de vin mesure de Beaune. neuf vingts dix huit Liures trois quarterons de Cire au poid de Dijon. Trante deux Pichots, quatre boisseaux et demy froment Mesure de Gursy En Chalonnois. Cent Pichots et quatre Boisseaux d'auoine et lad. mesure. Soixante et douze Chapons, et quatre vingt quatre gelines et quatre Charretés de foin.

Folio 37: Note que L'Euesque d'Autun voulut empescher la leuée des francs par feu en son diocese accordé a Mr Le Duc de Tourraine par le pays. Ce mot de franc presuppose quelque espece de monoye du temps.

Hugues de Chalon, Jean de Chastelhatel et Leurs autres Alliés du Comté firent la guerre au Duché de Bourg[ne] ne voulans reconnoitre le Roy Jean, ny le Duc de Tourraine son fils apres la mort du Duc Philippes. Cy apres au Compte Suiuant.

Folio 41: Bretons et Gascons a la Charité Voulans entrer au Duché de Bourg[ne]

Folio 42: Imposn de Cinq gros par queue de vin et des autres meubles a L'Auenant.

Jean d'Armagnac Secretra du Seruice du Duc de Tourraine

Robert Canole Capitaine Anglois auec vne Armée pour entrer au duché du Costé de la riuiere de Loire.

Au Mois d'Auril 1364. Le Duc de Tourraine Retourna de Bourg.ne en france vers le Roy.

Folio 43. Mr. de Sombernon Capitaine gnal du duché de Bourg.ne jean de Montagu, par lettres du duc de Tourraine du 15 Auril 1364. fol. 59.

Folio 44. Assemblée de tous les Nobles du Comté par Mr. de Montbeliart Gouuerneur Le 9e. juin 1364.

Folio 45. Esleus gnaux sur Le fait des gens d'Armes aux diocezes, d'Autun, Chalon, Macon, Lyon, Et Langres.

Folio 46. Lettre de Mr. de Sombernon Capitaine gnal du duché de Bourg.ne a Monsieur de Chateau vilain qui estoit a Thil, pour venir auec ses Troupes Combatre Le Comte de Montbeliard qui deuoit Entrer au duché le 9e. juillet 1364.

Folio 47. Lettres du Conseil de Mr. Le Duc de Bourg.ne Estant a Dijon a Mond. Sgr Le Duc Etant En france. auparauant il estoit nommé duc de Touraine.

Le Comte de Montbeliart ne voulut accepter la bataille proche Grey, que Lui offrit Le Sgr de Sombernon Capitaine gnal du duché, Le 17e. Juillet Aud. an.

Folio 49. Le Duc de Bourg.ne en Normandie au mois d'Aoust 1364.



Scel du Duc fait de neuf apporté de Paris.

Trésues Accordées par Le Roy entre Mgr Le Duc Et le Comte de Montbeliard le 18. Septembre. Me. Philibert Paillard Chancelier de Bourgogne.

Folio 50. Loys de Nauarre entra en france auec vne puissante Armée en lad. Année.

Folio 51. Aides ordonnées estre Leuées par tous les diocezes de france pour la deffence du Royaume.

Jacque de vienne Lieutenant pour Le Roy et Mr. Le Duc sur le fait des gens d'Armes ordonnés estre Leués és diocezes de Langres, Autun, Chalon, et Lyon.

Mr. Le Duc a Cone sur Loire proche La Charité au Mois de Septemb. 1364.

Folio 52. Les gens ordonnés par Le Duc pour ouir les Comptes en lad. Année Estoient Messire Guy Raby doyen de la Chapelle Le Roy a Dijon. Mr. Jean de Daubigney. Me. jean Bisot, Mr. Guy de Champdiuers Et Mr. Bureau de Maison Comte.

Folio 53. Assemblée a Auxonne de plusieurs Sgrs du duché de Bourgogne pour Conferer auec Mad.e de flandre de plusieurs affaires.

Folio 54. Mr. de Tancarville Lieutenant pour Le Roy au duché de Bourg.ne en l'an 1363.

Folio 59. Guy de Pontailler Mareschal de Bourgogne.

Folio 61. Mgr Le Duc de Touraine Estoit a Beaune Le 10 Auril 1364. et Auxonne le 19 mars 1363. Et a Dijon au mois de feurier 1363.

Folio 66. quatre Chaulx de grandes offertes aux Messes faites a Citeaux pour Les obseques du Duc Philippe Pierre des Douze premiers Ducs. (Vr. Le Compte du domaines du Daulge de Dijon de Me Jean Doudy pour L'an mcc lxiiij. au Chapitre des Dons.) Lequels furent rachettes Ped. Religieux Douze vingt florins, d'autant qu'ils auroient esté Imprumtez du Sgr de Rain et autres Sgrs.

(Gregoire de Tours dit que Clouis donna son Cheval a St. Martin, puis le rachetta, et lors il fut du St. Bonus in auxilio, sed Deus in gratia.)

Le Duc arriva a Dijon le 27e janvier 1364 fol. 67. En partie de lad. ville pour retourner en France le 16e avril aud. an. et puis revint a Dijon le 17e Novembre suivant audit Lieu le Duc d'Anjou frere du Duc vint en Bourgne qui fut au devant de lui jusques a Chatillon.

Folio 71. Le Duc jousta a Reims au Couronnem. du Roy.

(Aux Registres du Parlement de Paris du Jeudy 12e de Novemb. 1383. fol. 87 est escrit que Messire Pierre de Giac Chr Chancelier de France etoit Ped. Parlement present Messire, Me Arnaud de Corbie, Me Philibert Paillart, Me Estienne de la grange, Me Guillaume de Sens, Conseillers Precedents en Parlement &c. et prie Ped. de Giac pour Reims ces paroles, diligite Lumen justitiæ, vos qui praestis populo. En l'an 1884. Ped. de Giac Chancelier fit l'ouverture et pria pour Reims, qui Reines Justiciam, nullo patrocinio indiget, nisi Dei.)



1365.

Au Compte de l'an 1365.

Ped. de Vitel.

Folio 21. Nonnains de Larrey. fundation d'un Anniversaire pour l'ame du Duc Philippe fait par Commandement du Roy par ses Lettres Armées a Dijon Le 26e juin 1364 a Larrey par Les Nonnains Ped. Convent suivant le Testament Ped. Duc du 21e Novemb. 3 franc. Voir qui est dit de ces Nonnains page suivante.

Folio 31. Lettre du Conseil du Duc Estant a Dijon, par laquelle il lui mandoit qu'il viendroit bien Sagement a Cause des Compagnies qui estoient sur Les Chemins.

Folio 32. Tous les Nobles du Daulge d'environs mandés pour se trouver vers le Duc aux octaves de la Saint Martin 1365. pour entrer en la Forz. Ped. aux nobles des autres Daulges.

Imposition de Cinq gros pour queue de vin, et un franc pour feu.

En Ce Temps la je y avois un Archeprestre en Bourgne qui se trouvoit en tous Les Conseils du Duc, et en ses armées du Duché et Comté de Bourgogne. En l'an 1364 fol. 17. Je estois Sgr de Chateauvilain. V la page suivante.

Folio 33. Me Jean de Cirecelins archidiacre du Cornerois a Langres fait Commissaire sur Les aides du Royaume.

Folio 34. Assemblée de plusieurs feodaux du Duc a Chatillon au 9e janvier auquel jour je estoient mandés se trouver par le Duc.

Folio 35: ℳr Le Duc alloyt le 18 fevrier 1364 et Louvre le 12 avril 1365.

Folio 36: Lettres du 4e May 1365 de Mrs de Vaudemay et d'exprimont a Mr Le Duc estant a Louvre, qu'il fut bien excusé de son Corps garder pour certaines nouvelles qu'ils auoient eu d'outre Saone

Folio 39: Le Sgr de Sombernon Gouverneur de Bourgne et grāl Capitaine de Duché. Mr Le Duc alentre au Mois d'oct 1365.

Folio 41: Le Parlemt de Dijon ne fut tenu Lad année.

Folio 42: Robert Le Diable Commis a visiter les forteresses de Bourgne

(S) Les Preuues de la genealogie des Ducs de Bourgne par Du Chesne fol. 82. Ces religieuses a Cause de leur mauuaise Conduitte furent Reiettés du Monasteres de Lorrey et Logées a Dijon en la maison Jouxte l'Eglize de la Magdeleine ou demeuroit Mr fils jean Mr des Comptes. ~~Exemple des proces qui ont fait des arts belligueux. Histoire de la ville de Malun p. Mr Bouillard fol. 882. Lettre d'reformatte~~. Ces Religieuses sont les Nouuaines de Lorrey, dont il est parlé à la page precedente.

Guillaume Abbé de St Bertin, Chancelier de l'ordre d'Alexandre en son premier volume de la Roison fol. 116. Du Le Roy jean s'en vint en france qui en mault grande joye fut receu a Paris, mais Incōtinent qu'il y fut venu, La Reine Bonne sa femme mourut, dont la mort de laquelle lui vint le Duché de Bourgne qu'il donna a son fils Philippe, jusqu'alors nommé Philippe sans Terre; Lors estoit les pays de Bourgne plus Conduits par volonté que



par raison par la puissance des barons du pays plus que par justice. Le Duc Philippe qui estoit jeune mais Sage, alla prendre la possession du pays bien auerti du gouvernement qui y Estoit, et pour ce mena auec lui gens graues et Sages, et de meur Conseil, et nobles hommes aussi pour Executer ce que par Conseil seroit ordonné entre Lesquels de la noblesse estoit et pour le prēlat fut nommé L'Archeuesque mault grieux et vaillant Chiō, qui pour la garde du Royaume de france auoit eu grand charge, de gend'armes et d'grande Conduitte et entremise, et Semblablement tous autres ses Capitaine mault experimentés, par L'Industrie et L'espoir duquel Le Duc Philippe mit a a Merey et obeissance Les Comtes de Montbeliard Lors de Chastelhatet, et plusieurs Barons qui le pays gouuernoient a leur vouloir, et tous fit ql fut Seigneur paisible et bien obei de Toute la Duché. Ce Liure fut Composé en L'an 1468. par Ledt Abbé de St Bertin.)

V. aussi: Pontus Heuterus Rer. Burgund. sub ann. 1365. Paradin sous l'an 1364. Item son Mich. de Lem f. 316. La Chron. de Flandres de Jean Sauuage. ch. 56. f. 204. Froissard, Volu. ch. 222. du Chesne Hist. de Chasteau-villain, sous l'an 1365.

## 1366.

### Compte De l'an 1366. Dud. de vitel.

Folio 11: St Marc au Bailly de la Montagne

V. Cart. H Jurisd. Nourri le jeudy auant la St Jean porte Latine 1367. et est escrit Huguenin Parisot son frere a Cause de la femme

~~Donne pl et adonne au Duc fol 24~~

Folio 12: Mr Philibert Paillard Chancelier de Bourgne H. Le Compte du Domaine du Bailly de Dijon et Bertaut d'ameuy Chancelier par lettres du 7e Decemb. 1366.

Folio 24. Mr. Guy de Pontailler Mareschal du Duché de Bourgogne a 200.tt de pension par an, par Lettres du Duc données a Dijon le penultiesme jour de decembre 1364.

Folio 30: Autun et Flauigny Menassés par les Ennemis d'Estre pris par Escalade le 21 nouemb. 1365.

Folio 31: Tresues entre Le Duc et Le Comte de Montbeliard. Cy deuant au Compte 1364.

Folio 32: Lettres du Duc pour faire donner par Les feodaux du Duché Le denombrement de leurs terres.

Folio 33: Chaucin rendu, pris par le Comte de Montbeliard 1367. fol. 19

Folio 34: Messire Louis de Nauarre a Dijon Le Cinq May 1366. Le Duc a Argilly. a Paris Le 9e aoust audit an.

Folio 36: L'Euesque d'Autun faisoit faire aud. lieu plusieurs Entreprises par les gens du Roy, sur les droits du Duc. Les guais de la Riuiere de Saône rompus a Cause des Courses des Comtois dans le Duché. Le Parlemt. de Beaune ne fut tenu en lad. Année.

Folio 38: Mr. Guy Raby Doyen de La Chapelle de Dijon Estably sur L'audition des Comptes aux gages de 6s. par jour, y Compris Ceux de Tresorier des Chartres du Duc. Mr. Jean de Daubigny vn florin par jour. Mr. Jean Biset vn florin. Jean Ogier Clerc des offices de Mr. Le Duc ordonné sur L'audition des Comptes le 26. janvier 1365. Le Duc alla de Beaune a Autun.



Folio 40: Messire Jean du Neufchatel prisonnier a Semur. (v. mes petits Cahiers du Baage de Semur.) Le Sgr. de Mauuilly Gouuerneur de Bourgne. fol. 36: Humbelot Martin et Tonnotte sa femme de Dijon furent annoblis par Le Roy Charles en l'an 1365.

---

## 1367:

---

### Au Compte de l'an 1367. Dud. Vitel.

Folio 13: Jean Espiard Chatelain de Pouilly en Auxois en l'an 1361. fol. 18.

Folio 31: Mr. Le Duc fait sçauoir qu'il tiendroit son Parlement a Beaune le dimanche jour du Mois de Pasques 1366.

Folio 32: Apert qu'il fut Enuoyé a Paris vers Mr. Le Duc plusieurs Lettres des gens de son Conseil estans en Bourgne. et aussi autres instruments de Certains appeaux faits par L'Euesque d'Autun Contre Mond. Sgr. au fait du Maisel fait de nouuel a Autun au mois de janvier 1366.

Le Bailly de Sens deffend a tous les Sergens de ne faire aucun exploit au Duché, se n'Estoit par Commission expresse Contenant le Cas.

Folio 33: Appert qu'vn Sergent d'armes du Roy fut a Autun faire abattre Le Gibet que L'Euesque d'Autun auoit fait dresser en son nom, et le arriere redresser au nom de Mond. Sgr. Le Duc, et aussi pour refaire les bancs aux bouchiers que led. Euesque auoit fait abattre. 4e mars. 1366.

L'Assemblée du Parlement de Beaune remise au Lendemain de la St jean 1367. fol. 34. Il ne fut tenu en lad. année.

Folio 35. Expert que l'on commenceu a bastir la Tour du Logis du Roy que l'on apelle la Terrasse, (acheuée de batir sous les duc Philippe le bon et Charles)

* Entre la Salle Mr. le Duc et la Chambre des Comptes, fol. 40. Estant lors en lad. maison. deuis d'une Tour que l'on vouloit faire en l'hotel de Mr. le Duc pour faire en icelle la Chambre des Comptes et pour mettre les lettres escrittes et Comptes en seurté en icelle. fol. 44.

Folio 41. Les gens du Conseil de Mr. le Duc furent a Auxonne Conferer auec Ceux du Conseil de Mad. de flandre au Mois d'Octobre 1366.

Folio 42. Le Duc acheta la Terre de verdun de Mr. Eude de verdun pour le prix de 5810.tt

Folio 48. Mess. des Comptes renuoyoient les Comptes des receueurs qu'ils auoient examinés et en faisoient la Correction. portateurs fol. 50. fol. 65. Correction des Comptes de l'Espargne sur Ceux de Bourgogne.

Folio 51. A Dimanche de vitel Receueur gnal desd. finances pour les despenses de li, et de son varlet a deux Cheuaux en allant du Commandemt. de Mrs. des Comptes et du Conseil a Dyon, de Dijon a Chalon porter lettres Closes de Mr. le Duc aux gnaux Esleus de par le Roy des diocezes de Chalon et d'Autun, lesquels s'efforcoient de mettre sus par tout le Duché la gabelle du Sel, le 13e. du vin, et les autres subsides que l'on leuoit ou royaume, desquelles



Lettres Closes Mond. Sgr. Enuoya la Copie pour la montrer a Ceux qui la portoient, auec vne instruction Comment il parleroit aux d. Esleus, lesquels Esleus inclinerent fort Moult Courtoisement a Ce que Mr. Pour escriuoit, et se souffrirent d'aller auant jusqu'a la Trinité 1368. par telle Condition que se ils n'auoient dedans lors lettres du Roy par lesquelles il leurs fut mandé Cesser tout a plain ils recommenceroient arriere leur procez, Lesquelles Lettres Mond. Sgr. le Duc Empetra deuers le Roy et leurs furent portées auant le Terme, et en Ce voyage fut led. dimanche par sept jours et demy, Commenceans le 4e. May 1368. pour ce qu'il li Conuint sejourner vn jour a Chalon pour attendre Mr. hugues de Brissac qui estoit hors, et prit led. dimanche Jean Bouille sergent du Roy qu'il trouua a Chalon, et le Mena auec lui, pourceque deux jours deuant l'on auoit Robés deux hommes pres d'Autun et ou Chemin, au feur de huict gros par jour pour tout qui sont Cinq francs.

Folio 52. Mr. Oliuier de jussy porta aux Esleus de Langres semblables Lettres.

Folio 53. Il est porté qu'au mois de mars 1363. Le duc de Bourgne. n'estoit pour lors que duc de Touraine et Lieutenant du Roy jean au duché de Bourgne.

Le Duc d'Anjou vint en Bourgne. au mois de nouemb. 1364.

Folio 65 est raporté vne Lettre de Mess. de la Chambre des Comptes de Paris Concernant la Correction des Comptes de dimanche de vitel Receueur gnal du duché de Bourgne. a honnorables et discrettes personnes les gens des Comptes de Mr. le Duc de Bourgne. a Dijon. Trés Chers et bons amis nous auons veu les Comptes

De Mr Pierre d'Orpheuvre prisa Mr de la Chambre aux deniers d'oeuf la Reine de France qui estoit pour lors, en possession la Correctoire des parties extraittes des Comptes de Mr Dimanche de vitel que a Dieu apartenues dernierement Depar de la, a Dieu vuons Cronicé que Ld Mr Pierre D'Orpheuvre fut receptu Ld Mr Dimanche en le charge en sed Comptes de Cond parties dont nous vous renvoyons les dits Lettres attachés en semble sous le Signet de l'un de nous et signés aussi au dos de l'un de nous, montant la somme de 673 florins &c. Et s'aucunes choses nous voulés mander ou escrire que nous puissions faire, nous sommes toujours prets de l'accomplir. D'Estre ségr vous ait en sa garde. Escrit en la Chambre des Comptes a Paris le 4e jour de juing 1387. Les votres. J. Cretey Con. et Mr et Oudart d'Origny Clerc des Comptes du Roy notre Sire. Voiez vous les Registres de la Chambre.

## Folio 68.

Pas les lettres du Duc données a Corbeil procha Semur le 22 juing 1386 Apres qui a la requeste de Dimanche de vitel Receveu gnal des finances du duché de Bourg no, Md jean Cretey Con. et Mr des Comptes de Mr Le Roy et Oudart d'Origny Clerc des d. Comptes Furent Commis et ordonnés a voir, visiter, et reformer le fait de notre Chambre des Comptes en voulant Clorre et affiner du tout l'Etat d'icelui Supliant qui estoit encore a scheuer et parfaire de..

## Annales De Bourg no De Paradin dand

L'an 1364 Les Bourguignons estoient Conduits par L'Archeprestre de Rebiasc.



histoire de la ville de Lyon Paradin fol. 216.

Renaut de Carnolle surnommé L'archeprestre Conduisoit L'Avant garde de L'armée contre les Tard venus.

Chronique de flandre de Denis Sauvage Chap. 86 fol. 204 adonc alla Ld. Philippe saisir la Duché de Bourbogne, et mena auec lui un Chés nommé L'archeprestre. froissart premier volume Chap. 222. Mr du Chesne histoire de la Maison Chateauvilain Sous l'an 1362. Arnaut de Cervole Chés Chambellan du Roy Charles 5. surnommé Archeprestre Troisiesme Mary de Dame jeanne de Chateau villain. v. aux preuues de lad. histoire. &c..

---

## 1368.

---

Au Compte de l'an 1368 par Hue Hanon Tresorier de Mgr Le Duc de Bourgogne depuis le premier de May 1367. jusqu'aud. jour 1368.

## Folio 1.

Apert qu'il fut octroyé vn impôt de douze deniers pour Liure au Duc en l'an 1368. (En l'an 1368 Le Roy impoza vn Sol par liure pour fournir a la guerre contre les Sarrasins. du Plan

## Folio 4.

Appert qu'il fut fait autrefois vn Traicté auec le Roy D'Angleterre de deux Cens mil Moutons, qui estoient vne Espece d'or, pour la rançon du pays de Bourg no

## Folio 7.

Mr Le Duc au bois de vincennes le premier

de May 1367. Le 9 septembre a Lyon, Le 5 Nouembre a Paris. Le 27 Januier a Lyon. Le 17 auril 1368. a Paris.

Folio 16. Le 18 auril 1368. Le Duc de Berry et Mr Le Duc donnerent a Disner et Souper en l'hostel d'Estois a Paris a Messire Lionnel fils du Roy d'angleterre et Duc de Clarence, a Mr Le Duc de Bourbon, le Comte d'Eu, Le Comte d'Estampes, Le Comte de Sauoye, Messire Robert d'Estançon. Le Comte d'Armignac, le Comte de Salebruge, le Connestable de france, Le Comte de Montesmin, Le Sgr de Coucy a Nouerre dans Lors en Diue L'archeuesque de Sens, L'Euesque d'Autun, et plusieurs autres Chers, et Seigneurs, et se monta lad. Despense, si Comm'il apert par Mandement donné a Paris le 23 jour d'auril 1368. 1536 tt 14 s 8 d pour ce pour la partie de Mons. qui auoit payé la moitié de lad. Despense 778 tt 7 s 4 d fol. 47.

Folio 19. Mr Guy de la Trimoille Chambellan de Mr Le Duc.

Folio 20. Estat de Dragny proche verdun pour Deux florins de jean Sire d'Est Trimes. Estat de Secours et Dits Sans Reuiers.

Folio 21. Le Duc ayant perdu 60 tt au jeu de paulme, donna sa Ceinture en gage pour lad. Somme a Mr Le Duc de Bourbon, a Messires Guillaume de Lyon a Messire Guy de la Trimoille qui lui auoient gagnés lad. Somme. fol. 22. Lad. Ceinture fut encore donnée



donnée en gage au Comte d'Eu pour 60 tt que Le Duc auoit perdu Contre lui au jeu de paulme.

Folio 23. Le Duc donna Charge a son Aumonier de faire L'aumône Le vendredy Denoist aux pauures jusqu'a 38 tt n'ayant pu lui mesme faire le Mardi, ne Voulut aller manger aux pauures ainsi Comme il auoit accoutumé, a Cause qu'il estoit auec le Roy.

Folio 28. Le Duc donna a jean Culdee Preuost de Marchiennes de Paris un hanap d'argent doré a Couuercle, et un aiguieres d'argent doré, pesant Cinq Marcs Trois onces Dix Estalins vaillans Cinquante Six francs, huict Sols, Neuf Deniers de 20 s Le franc. du quel preuost Led. Sgr Duc tint la fille sur les fonds. fol. 41.

Folio 48. Le Duc fit don aux habitans de Lyon de la Somme de quinze Cent francs d'or a prendre sur les deniers de l'impoon de Douze deniers pour Liure pour eux acquitter Enuers plusieurs leurs Crauciers auxquels ils estoient tenus pour le fait de lad. ville. par Lettres donnees a Calais le 7 Decemb. 1366.

Cette Impoon de Douze deniers pour liure s'accordoit par les Estats au Duc pour un an. puis fut la renouuellee pour la Defence du pays Suiuant Led. necessités. Recordé pour un an Commencant Le premier de Decemb. 1367. fol. 64. et 67.

Folio 59. Le Duc ne prend en ses Lettres autre Qualité sinon Philippe fils du Roy de france Duc de Bourg ne ~~Comte de Bourgogne~~ Lieutenant de Mr Le Roy en la prouince de

Lyon, et au Compte de l'an 1367. fol. 68. Il y a des Lettres données a Corcelles les Semeur, le 22e jour de Juin 1386. (C'estoit apres son mariage) qui Commencent en Cette Sorte. Philippe fils de Roy de france, Duc de Bourgne Comte de flandres d'artois et de Bourgogne palatin, Sire de Salins, Comte de Rethel et Sgr de Malines.

Toutes Les Troupes Estans en Bourgne pour resister aux Ennemis Cassées par Lettres du Duc données a Semeur le 29 Mars 1367.

---

## 1369

---

Compte de l'an 1369. Joint au Compte precedent.

Folio 81. Les preuvts des Marchands et Escheuins de la ville de Paris presterent au Duc deux mil francs.

L'Impoon de douze deniers pour Liure fut encore accordée pour vn an Commenceant le premier de decemb 1368. demandée par Mr Pierre d'Orgemont Conr du Duc folio 170.

Folio 120. Messire Thomas de Voudenay Chés Envoyé En flandre Le 4e feurier 1368. pour le fait du mariage de Mr Le Duc et de Madme de Bourgne fille du Comte de flandre. Messire Guy Le Bauueux, Maistre Pierre d'Orgemont Conr de Mgr Le Duc et Me jean Blanchet Secretaire y furent aussi Employés En l'an 1369 apres pasques fol. 128 Tourné.



apres pasques fol. 128 Tourné.

Le Duc Escriuit a la Comtesse de flandres au Mois d'auril 1369 apres pasques.

---

## 1369

---

Au Compte depuis le premier de May 1369. jusqu'au 15 Mars audit en auant pasques, joint aux precedents Comptes.

Folio 138. Apert que le Roy presta vingt Mil francs a Mr Le Duc pour donner au Comte de flandres, a Cause que par son Contract de mariage auec Madme fille dud. Comte de flandre il lui deuoit payer Cent mil francs.

Deniers Empruntés de plusieurs particuliers pour Les frais des nopces de Mr Le Duc en flandre, et pour payer Les 100000 tt au Comte de flandre.

Folio 144 Le Mardy 19 Juin 1369 Monsieur Le Duc fut marié a Gand auec la fille du Comte de flandres veuue de Philipe dernier Duc de Bourgne des douze premiers ducs. il offrit trois liures a la messe.

Le landemain Led. Duc donna a diner au Duc et a la duchesse de Brabant, a la Comtesse de flandre, et a tous les autres Sgrs et dames qui furent le jour precedent a ses nopces. La depense dud. disné monte a 2075 tt 17 s.

Le 22e jour du Mois le Jeun il donna a diner aux Chers de flandres. Cent ~~Lesze~~ Six liures quatre deniers.

Le 26. Le Duc donna a Disneo aux habitans de Bruges. 327 ℔ 15 s 6 d. Le 5e juillet le Duc arriva a Paris.

Folio 147: Noms des Sgrs qui accompagnerent Le Duc en Flandre pour Sa nopces. La Despence est reglée a la nombre des Chevaux que Chacun devoit mener depuis le 7e juin jusqu'au 6. Juillet Suivant, par accord fait avec les Sgrs.

Folio 152: Le Duc Ledo arriva a Gand pour Sa nopces le 18e juin 1369: Le Comte d'Eu presta Sa vaisselle d'argent au Duc pour ses Espousailles. pour le Contract de mariage aux deux Notaires du Chatelet de Paris 12 ℔ Trois Coffres rpleins de Joyaux menés a gand pour les nopces

Folio 154: Le Duc mit en gages Sa Chef d'argent.

Il fut rendu Compte en la Chambre des Comptes de Paris de la recette et Despence faites des Deniers Employés par le Duc en qualité de Lieutenant du Roy en Sad armee de Limosin en l'an 1367: et qu'il fut donné aux Clercs de la Chambre des Comptes pour Chapeaux de Roses, et faire boire les Clercs en rendant Ledt Compte par Le Receveu gral de Bourg. no 16. ℔

Folio 154: Despart que Lon Comptoit 20 s par jour a L'Aumonier de Duc pour Sad aumones, outres les extraordinaires qu'il rapportoit par le menu.



Folio 157: Despence pour Les joustes aux nopces.

Folio 158: payement Fait Cent mil livres promises au Comte de Flandres par Le Traitté de Mariage de Mr Le Duc et de Mad.e Marguerite fille dud. Comte avant Ledt Mariage.

Folio 160: plusieurs beaux presents de vaisselle d'argent donnés par le Duc le jour de Ses nopces. Le Duc fit present d'un gobelet et d'une Cuiguierre d'or au Comte de Flandre garnis de plusieurs balais et Saphirs vaillans dix Sept Cent livres.

La Comtesse de Flandre la belle mere un fermail d'or a quatre grosses perles d'orient, quatre gros Diamants et un rubi au milieu 600 ℔

Folio 168: Les anglois firent la guerre en France au Mois d'aout 1369:

Folio 165: Il dit Ve Duc fut marié le 22e Juin 1369:

---

## 1370:

---

Le Compte Depuis le 15 Mars 1369: jusqu'a pareil jour 1370. qui est le dernier Compte dud. huer baron. Joint aux autres precedents Comptes.

Folio 177. A Mr. Arnaut de Corbie Conr. du Roy notre Sire et Commissaire d'Icelui Sgr. es parties du duché de Bourgne. sur le fait de l'impoon. de douze deniers pour liure, et de la gabelle du sel nouuellemt. octroyée a Mondit Sgr. aud. duché pour deux ans commenceants le premier juin 1370. pour les gages de lui, ses gens et cheuaux au prix de quatre francs d'or par jour a lui taxés et ordonnés par Mond. Seigneur et par son mandement du 26 auril 1370. qu'il partit de Paris pour venir en Bourgne. jusqu'au 14 Juin ensuiuant inclus, auquel tems il a trauaillé vacqué continuellemt. a mettre sus lesd. impoons et gabelles et pour le retour de lui, sesd. gens et cheuaux de Dijon a Paris pour sept jours comptés en deux jours que il le conuint demeurer a Chatillon sur Seine pour les besognes de Mond. Sgr, et outre cinquante francs qu'autrefois il a receu pour cette cause par la main de Nicolas de Courbeton receueur du bauge d'Auxois pour 57 jours huict vingt dix huict francs.

(Messire Arnaud de Corbie Premier President au parlemt. de Paris se trouua au parlement tenu a Beaune en l'an 1376. Le Duc lui fit don de 600tt. compte de l'an 1376 fol. 76.)

Audit feuillet 177, apert que Mr. Aubert de Manubeuille Conr. du Roy fut aussi commis pour l'establissemt. desd. impoons a 60s. par jour, et Nicolas



de fontenay Bourgeois a troye. a 3tt. par jour. fol. 12. Il l'apelle Conr. du Roy, commis a visiter les greniers a sel du duché par le Duc.

Lesd. Commissaires establirent les greniers a sel de Dijon, Semeur, Chatillon, Chalon, Autun, Bourbon lancy, Beaune, Nuits, et Auxonne, qui composerent a 750tt. pour vn an desd. impoons pour lad. ville d'Auxonne, Arnay, au compte suiuant fol. 13.

Jean de Chalon Comte d'Auxerre vendit sa Comté d'Auxerre au Roy Charle 5 le 6 janer. 1370.

---

1370. 1371.

Au Compte Robert d'amance de Troye pour vn an commenceant au 27 Mars 1370. auant pasques jusques au dernier de Mars 1372. apres pasques.

(Led. Robert d'Amance se fit Religieux au Couuent de notre dame de la pie a Troye. Compte de l'an 1390. fol. 55.)

Folio 10. Digne Raponde Lombard demeurant a Bruges ayant presté vne notable somme de deniers a Mr. le Duc en l'an 1369. fol. 31.

Thomas le Chamois grenetier a Dijon. sa Recette monte a 1408tt. 10s. 3d.

Michelet de Beaune Grenetier de Chalon, et depuis Guyot de Soilleville 2374tt. 6s. 8d.

Jean de Morans Grenetier a Beaune. 710.tt

Jean de Corbeil grenetier a Autun, et depuis Oudot Remilly. 828.tt 10.s

Theuenin d'ostun Grenetier a Bourbon. 129.tt

Philipot d'amade Grenetier a Semur. 4039.tt 13.s 4.

Guillaume de Coublans Grenetier a Chatillon 666.tt 15. 1.

Guillaume Clement Commis a vendre Sel pour Monsieur a Arnay 37.tt 10.s

Folio 14. Messire Pierre de la grange prestre Controlleur du grenier a Sel de Chalon paya 300.tt au Duc en quoy il Composa pour Certains malefices par lui perpetrés au fait de la gabelle du Sel.

Jean de Moran Commis a vendre le Sel pour Monsieur en la ville de Beaune par Compoon faitte entre les gens de Mond Sgr et lui pour Certains delits faits par lui ou fait de lad. gabelle 150.tt

Guillaume Poissonnier de Dijon Condamné en une amande de 25.tt pour Certains malefices Commis par lui en la gruerie.

Autre Recette de deux francs pour queue de vin mené hors du Duché de Bourg.ne et des 2.s pour Livre de Touttes denrées entrées illec et issues d'icelui depuis le premier jour d'Avril 1370. avant pasques jusqu'au 18 jour de juin en suivant pour don que le Roy en a fait a Monsieur, et dont mond Sgr en a baillé ses lettres de recette. Ceci n'est mis que pour memoire, n'y ayant aucune recette. fol 47. revocqués.



Folio 17. La recette dud. Compte monte a 76407.tt 9.s 6.d

Folio 18. le 10 Avril 1370. Le Cardinal d'Angleterre Simon Langham Cardinal 1368. vint a Rouvre vers le Duc ou estoit le Duc de Lorraine. Le Duc et Madame la Duchesse a Dijon aud. tems. Le 19 juillet 1371. a Paris. a Gand aud. an.

Folio 31. Le Duc mit en gages une de ses Courroyes ou Cintures d'or pour 800.tt qu'il Emprunta du Comte de Vantadour Sgr de Monpensier.

Folio 38. Pierre de Baugis Escuyer Bailly de Dijon, guillaume de Clugny Bailly d'Auxois.

Folio 41. Gros Sel mis aux greniers de Bourg.ne au mois de Novemb. 1371.

Folio 50. Michel Le Goux de Nuis vend du vin pour le Duc.

Folio 62. 200.tt a Asseline Sage femme de Paris qui vint en Bourg.ne pour l'accouchement de la Duchesse de Jean Monsieur s'Estant trouvée a son naitre.

Folio 69. La Duchesse avoit le gouvernem.t du duché en l'absence du Duc.

Folio 14. Estienne L'orpheure dit de Sens. M.r de la Monoye de Dijon fut Condamné en l'amande de 80.tt pour Cause, ce que le pr.ce de Monsieur proposoit Contre lui qu'il avoit esté a la fausse monoye.

Folio 74: Deux bulles obtenues du Pape par la Duchesse l'une d'Estre absoulte d'espine et de Coulpe, l'autre de pouvoir manger de la Chair en Carrain Cous de l'année, lesquelles bulles Coutterent 16 ℔ v. le Compte 1375.

Folio 92: Les bâtons de Langres payerent 10 ℔ 10 s. et demande au Duc pour lui avoir refusé l'Entrée de leur ville fol. 96.

Chierriot Le Chamois Receveur grâl de l'aide octroyé au Roy notre Sire par les gens du pays de Bourg nre

Folio 108: Guy de Pontailler presenta requeste au Duc pour estre recompensé des pertes qu'il avoit faittes a son Service en qualité de Marechal de Bourgogne. Le Marechal de Clermés fut Enterré aux frais de la ville de Paris.

Folio 119: Le Mecredy 28 May 1371: jean fils de Philippe le Hardy nacquit a Dijon.

Le Six juin Monsieur Jean fut baptisé par l'Eveque de Carpantras Envoyé par le pape. Le Parrein fut Mr Le Duc de Berry et Mad. de Estoit Le Duc de Berry y Estoit en personne. La despense du jour Monta a 307 ℔ 12 s. 2 d. Thomas des Chapelle Secretaire du Duc.



## 1372:

Un Compte de Arnoul Arnault de la recette grâle des finances de Bourg nre pour un an Commenceant le 20 juillet 1372 finissant a pareil jour 1373.

Folio 1: Lettre de provision dud office de Receveu gral dud. Arnault. Le Duc ne prend autre qualité Sinon Philippes fils de Roy de France Duc de Bourg nre pour l'adresse elles est en cette forte. Cy donnons En mandement a Tous nos receveurs tant Ordinaires Comme extraordinaires Chatelains et grenetiers, a Tous nos officiers justiciers et Sujets et Chacun d'eux qu'aud. Arnault Comme a receveur grâl de Nos Contes nos finances obeissent; respondent et Intendent dorenavant diligemment le d. aud. receveur, Chatelains et grenetiers, et Chacun d'eux, que Tous les deniers d'icelle recette Il baillent et delivrent Sans Contredit, Sans en rien bailler nos pays autrement, par quelconques lettres, assignations mandement ou Commandt qui leur en soit fait excepté Rente Seulemt fiefs aumosnes, gages de nos officiers ordinaires, et réparations et Sustentations de nos Edifices, Sans aucune adresse a la Chambre.

Folio 8: Recette des greniers a Sel de Dijon, Chalon, Beaune, Autun, Chatillon auxonne, et semur Seulement.

Folio 13: Dugnes et Libroz Prevost de Paris

Comparuans Dailly de Dijon.

Folio 14: de Chevrot le Chamoise Receveur gnal des Traittes de huictiesme du vin du Duchié de Bourg ne Sur la Somme de vnze mil francs d'or aquoy les gens du pays de Bourgne ont Composé a Monsieur pour la Gabelle du Sel Cy.. Mil francs. en Compte Seruppe Fol 9 vo Semblable Partie de 11000 pour mesme Composition.

Folio 26: Me Jacque Duval Secretaire du Duc

Folio 29: Guillemin de Chenon demeurant a Dijon, accusé de fauses monoyes renuoyé par Mess. des Comptes.

Folio 69: La Despense que Le Duc fit pour les gens qu'il mena en guierre Contre les englois Monte a 15568 tt

Jean De Montagu Sgr de Lombernon fils de Guillaume de Montagu et de Louise de Bordeaux fut marié a Marie de Beaujeu fille de Guichart de Beaujeu. jl affranchit Lambert Langues Langey Le Delot Sa femme en l'an 1378: moyennant mil deniers d'or, et en Considerion des Services par Lui rendus a Md Louise de Bordeaux Sa mere. Les S. Langues d'Arteaux et de Chalon Sont descendus dud. Lambert Langues. L'original desd. Lettres d'affranchissement Entre les mains de Me Langues Secretaire du Roy En la Chambre de Dijon, que j'ay veu.)

Vn autre Compte Semblable pour mesme Composition



1374.

Vn autre Compte de Arnaut pour les années 1373, et 1374. cy après pag 89

Vn Compte pour Le Duc mis Commencant le premier Juin 1374 jusqu'au Dernier Septembre Suivant 1375 dud. Arnault.

Folio 9: Pierre Julien Receveur des Aides octroyés au Roy notre Sire et a Monsieur en Son pays de Bourgogne pour le fait de la guerre.

Folio 12: Les Juifs auroient permission de Demeurer en Bourgne moyennant 1000 tt par an.

Aide mis Sur la Traitte des bleds hors de Bourgogne. Fol. 14.

Monsieur Le Duc a pour mil francs d'appointement par mois du Roy et 3000 tt par mois pendant qu'il Sera a Bruges pour Traittes de la part du Roy de paix avec les englois.

Toute La recette dud. Compte monte a quatre vings quatorze mil neuf Cent quatre vings vn francs quatre gros Trois quarts vn denier Obole.

Folio 22: Guy et Guillaume de la Trimouille freres Chambellans du Duc avoient Chacun mil liures de pension Chacun an.

Folio 26: Me Jean Rotier Secretaire du Duc.

Folio 39: pour vne bulle Duc autel portatif a

pour Charles Monsieur fils du Duc et une lettre du Cardinal de Pavie pendentifz en Cour de Rome affin que Led. Charles Monsieur puisse manger chair aux Cens Jeffendus, et qu'elle fist absolutte pour ce quelle avoit mangé. Ix francs. Cy Suyant le Compte de Robert damance 1370.

Folio 46. Item Raponde Marchandez Bourgeois de Paris que dus lui estoient pour plusieurs parties de Draps dor de Chippre, Draps de Soye Velloutez manieres tant pour Mons. et pour les Bers Madames Comtes pour le Roy et Mad. de la Rivieres auxquels il les ont Demé et aussi pour Dames et Demes de perles pour fourrer une des robes de Monsieur. huit Cens quinze francs

Pour peindre le Chariot de Madames vingt francs.

Folio 63. Saucongney et Chateau humbert Rentes au Pontié achetés pour le Duc vingt mil livres de Mons. henry de Longvi, et jean de Longui son fils.

Folio 65. Commission du Duc pour la recherche des francs fiefs et nouveaux Requestes depuis 40 ans en Mr. Pierre de Chacenay.

Folio 66. une mule envoyée a la Duchesse par le Pape.

Folio 68. Messire Pierre de Villemilles Chancelier de Monsieur Le Duc Gott pour avoir une Robe (Depuis lusques de Chaver. il a Escrit la vie des Ducs)



Folio 70. Le Duc donna 30 Cens Chartres de Beaune en Considerasn de ce qu'ils payent Les impoens et autres aides Courans en Bourg.ne

---

1375.

---

Compte Commanceant le premier Aoust 1375. finissant a pareil jour 1376. Dde a recueilt.

Folio 13. Confirmasn des privileges de Coulemin Cent francs.

Folio 16. Le pays de Bourg.ne accorda au Duc Seize mil Livres.

Folio 18. Il en fait mention de lx vingt mil francs que le pays de Bourg.ne avoit naguieres donné au Duc. La recette de lad. année monte a 171685.tt

Folio 41. Messire jean de Dauligny et Mr. André Laste Mrs des Comptes du Monsieur.

Folio 44 Chas de Maligny de Jouvelle pour 8000 tt le 18 Septemb. 1375.

Folio 45 Messire jean de Lombernon Gouverneur de Bourgogne en l'absence du Duc.

Folio 100 Recherche des feux au Bailly de Lyon pour l'imposn des fouages.

Païges d'Auxois pour 8 Jours de Mainlevée trente francs pour leurs journées.

## 1376.

### Ou Compte Jud. Arnault

Du premier jour d'Août 1376 jusques au premier d'icelluy 1377. Jud. Arnault

**Folio 1:** Imposon de douze deniers pour Livre sur toute en tout Arrest au Duché de Bourg no

**Folio 4.** Les aides furent imposés pour Les Payements des octrois accordés au Roy et a M. Le Duc.

Le pays Composa avec le Duc a vingt mil Livres au lieu des 2 Sous Livres sur le Sel.

**Folio 9.** Le Roy donna 2000 ll. a M. Le Duc pour faire le voyage d'Avignon vers le pape le 14 Septemb. 1376.

Le Duc avoit 1000 ll. d'Apointemt par mois du Roy quand il estoit a la Cour, et a proportion du temps qu'il y demeuroit.

Le Roy donna huit mil livres au Duc pour Cause des gens de guerre qu'il leur, Led. Sommes assignés sur les aides du Diocese de Langres levés pour la guerre.

Imposition sur la Taille des Bleds hors Le Duché.

**Folio 10.** Recette des Gages ordonnés a lever au Duché de Bourg no pour payer la Somme de Six vingt



mil francs que Led. pays de Bourg no a donné au Duc.

**Folio 15:** Le Duc print possession des Chateaux et villes du bailly d'Amont au Comté de Bourg no a lui donnés par Mad. d'Artois le 12 Novembre 1375.

**Folio 16:** Les ouvrages pour la fontaine Salée proche Pouillenay en Auxois furent Continués, et y fut employé 50 ll.

**Folio 17:** Le Duc fut a Chenigny proche Dijon le 25 Novembre 1376. Tenir sur les fonds le fils de L'amiraut de france Messire jean de Vienne.

**Folio 23:** Pierre Viot Tresorier general visiteur et gouverneur des Comptes Et finances du Duc, après Robert Damances (C'estoit l'intendant des finances du Duc) fol. vingt Cinq. Deux francs et demy par jour.

**Folio 38.** Michel Legoux Receveur de Beaune vend trois queues de vin pour Le Duc.

**Folio 67:** Apert de plusieurs Lettres du Duc par lesquelles il donna a Guy et Guillaumes de la Trimouille Led Chambellans les Terres de Corvelles le Montigny proche Semeur pour 2000 ll a Cause de la rançon de Messire jean de Rupforhatel Lequel Led S. de la Trimouille remirent entre les mains du Duc, Lesquelles Terres led. Duc a obligé et declaré ne

Delaye ne vouloit retirer qu'en remboursant a vn seul payement Le S.r 8000 ll en 1369, et 2000 ll pour les reparacons addites maisons par Lettres donnees a Paris au mois de Decemb. 1369: Soient veus Les Comptes precedents.

Folio 70: Le Duc envoya au Duc de Lorraine qui avoit guerre contre l'archeveque de Treves cinq.te hommes d'armes, et 20 arbalestiers soud. Messire Guy de Pontailles Mareschal de Bourgogne le 15 janvier 1376.

Folio 99: assemblee a Dijon des Estats du pays de Bourg.ne le 15 avril 1377.

Folio 113: Commission pour la recherche des francs fiefs et nouveaux acquets, aux Baillages d'Autun et Montcenis a Guion Monnot Parlemeur Le 18.e de Decemb. 1374: Depuis 40 ans.

---

## 1377:

---

Au Compte Commenceant le premier Janvier 1377: finissant le Dernier de juillet 1378: dud. annee.

Fol. 7: 8: 9. Les impositions et fouages furent Levés la d'année a Cause de la Continuation de la guerre 12.de pour livre 8.e du vin. Sel vendu aux greniers.



Il est fait Despense de 130 ll pour Employes Ensouragué de la fontaine de Sel a Pouillenay donnés a Renaut Guillon Escuier le premier de juin 1378: fol. 14:

L'Empereur vint en france aud. an.

Toute la Recette .... 113471 ll en gros.

Folio 13: Louis Pastè donnè par Le Duc a fait Certains ouvrages et Edifices a Champmol pour Les Chartreux 250 ll

Folio 15: Le Duc fit Dire 363 Messes le 9 avril 1378: pour L'ame du Roy jean. 65 ll

Mgr Le Duc en peterinage au mont St. Michel Le 4 May 1378: offrit aux reliques 20 ll

pour offrir en suite Les offrandes Des Chevaux de Mr. Le jour St. Clay deux francs.

Folio 21: Mr. Nicolas Cholon Chantre et Chanoine de Bourg.ne Depuis Evesque.

Folio 32: Neuf Cent queues de vin pour La Despense de la Maison du Duc en lad. année.

Folio 58: Madame La Duchesse accoucha de Monsieur Louis au mois de May 1377.

Folio 59: Josequin Escuier et valet de Chambre du Duc 10 ll en don, de Josequin estoit Ecuyer de Philippe Josequin qui Devint Favory du Duc Jean Cy après.

Folio 64: Le Duc fait Don de Comte Evreux

c~ Pierre Prion Escuyer d'Espaigne pour Survenir aux fraiz qu'il Lui Convenoit fe'r en Champ de bataille qu'il auroit Emprins d'enuoie le Comte de flandres.

Folio 85: Louis Mr fils de Mr Le Duc fut Baptisé a Dijon le mecredy 5e de nouv. 1377: Il fut Enterré a Citeaux le 10e janvier s~ad. en nuans a pasques. fol. 87.

## 1378:

Au Compte Commenceant Le premier de nouv. 1378: finissant le 14 juillet 1379: dud. c~mault.

Folio 1: L'impoon de 12d pour Livre de toutes Marchandises fut Levee en lad. c~mté.

Folio 5: Les c~des Seigneurs en Bourgne du 8e du~m et des 2s pour Livre sur le Sel.

Folio 11: Les bains de Flangigny doivent c~payer la despense du Duc quand il alloit en Ladite ville jusques a la Soe de 40lt c~ux Comptes precedents il y a semblables parties.

Les premiers et Seconds Subsides appellés fouages furent Levés en Bourgne pour la deffence du pays a la Sn. c~sidré 1373:

Folio 13: Le pays accorda Emprunte mil francs au Duc.



Toute La recette dud. Compte monte a six vingt mil Deux Cent Soixante et Douze francs c~neuf gros Denry et Deux Pitiers.

Folio 23: Jean de Gunay procureur de Mr Le Duc és Baagés d'Autun et de Montcenis Envoyés a Paris par Le Duc pour poursuivre Le Jugement des procez pendants au Parlement du Roy entre Led. Duc d'une part et Le Bailly de Macon d'autre.

Folio 25: La Duchesse offrit a St Loup de Mercoille six vings Treize Livres de Cire vaillants Trente francs qui estoit le pois de la pesanteur. Le Duc en offrit Deux Cent Livres.

Folio 29: Mr Jean Blanchet secretaire du Duc quatre Cent francs d'or de pension Chacun an. Mr Jean Potier secretaire du Duc 100lt d'or par an. Mr Jacquet Jumal aussi secretaire 200 lt d'or.

Robert d'Amance Mr d'hostel de Mr Le Duc, et Nicolas de Fontenay Bailly de Troyes Mr Le gouverneur des finances du Duc.

Folio 31: Mr Nicolas de Cholon c~Chantre de l'Eglize d'Autun, Chancelier de Mr Le Duc alla a six Chevaux avec Le Duc a Montbeliart au Mois de fevrier 1378: vers Le Duc d'Autriche. Voir Notte que Le Chancelier de Bourgogne ne venoit a la Cour du Duc que quand il estoit mandé. fol. 85.

Folio 35: Jean de Gunay pred. de Mr Le Duc

au Baage d'Auxois avoit huict gros de gages par jour 13 octobre 1378.

Folio 46. Le payement entier des Cent mil francs dus par le Duc au Compte de flandres par le Contract de Mariage du Duc avec Marguerite de flandres veuve du Duc philippe de la premiere race.

Folio 79. Catherine de Bourgogne baptisée a Montbart fol. 118.

Folio 98. Les Sgrs de Bourg.ne mandés pour se trouver a Montbeliard, et les Ecclesiastiques dud. pays pour fournir les Charrois et sommiers qu'ils doivent quand le Duc fait la guerre 1378. fol. 101 et 103.

Folio 101. Assemblée de la Noblesse du Duché et Comté de Bourg.ne vers le Duc a Sens le 18.e May 1379.

Folio 110. Le Duc et le Duc d'Autriche se trouverent a Remiremont, pour le mariage du fils dud. Duc avec M.elle Marguerite de Bourg.ne cy après en l'an 1385. fol. 59.

Le Roy Charles Annoblit Benedictus de Buxeriis filius petri Mangeri de Buxeriis, et jaqueta de Dulis Montibus ejus uxor apud divionem commorantes, quamvis ex nobilibus non traxerint originem. payerent de finance au Tresor du Roy 80.tt d'or. Datum in Castro nostro de vernone anno domini 1379. mense junii et regni nostri 16.to per regem, J. Blanchet.



1381.

Compte Commanceant le 21 May 1381. finissant le premier de juin 1382.

Il n'y eut aucun Receveur gnal depuis le 13.e Juillet 1379 jusqu'aud. jour 21 May 1381.

Folio 1. Il se remarque que les impoons n'estoient pas ord.res ains extraordinaires, et en tant que les Estats les consentoient pour la necessité de la guerre.

Folio 3. Le huictiesme du vin et autres aides furent levées en Bourg.ne sans specifier quelles ny sur quelles Marchandises.

Folio 9. Les juifs pouvoient demeurer en Bourg.ne moyennant 1000.tt qu'ils payoient chacun an au Duc.

Les Sceaux du Duc refaits a neuf de l'ordonnance du Chancelier

Folio 7. Le pays de Bourg.ne donna soixante mil francs au Duc fol. 20.

Folio 12. Le Roy donnoit quinze cens livres de pension par Mois au Duc.

Folio 17. Messire Guy de Pontailler Maréschal de Bourg.ne Gouverneur du Duché et des Terres que M.r le Duc avoit au Comté par lettres du 7 Mars 1380 aux gages de 3.tt par jour et 400.tt de pension.

[illegible]

Folio 18: Messires Nicolas de Cholon Chantre d'Autun, Chancelier de Bourg^ne Estienne Jean official de Langres, Olivier Doyen d'Autun, M^e Pierre Paris, Le Messire jean Coullon official de Chalon mandés a Dijon au Mois de Septemb. 1381: pour Donner ordre au Duc sur plusieurs affaires qu'il avoit.

Procez Entre L'Evesque de Chalon, et Messires Hugues de Vienne.

Folio 19: Les Estats du pays assemblés par jean Monsieur fils du Duc. fol 19 au mois de may 1382: Il n'avoit que dix ans. v. Cy devant 1371.

Le Onze avril 1380. # L'Empereur Charles Cinq Demanda Permission au Roy François premier de l'an 1520 de leuer en Daulphiné L'octroy sur les payes d'artois v. Bodin en Sa republique liure 9^e Chap. 9^e pour montrer que Les Roys Se Sont toujours reservés Les Droits de Souveraineté aux Terres Données en Appanage.

# La Ville de Lyon fut visitée par Commission du Roy par jean d'Salmigny Lieutenant du Bailly de Sens, affin que Les Maisons de lad. ville fussent contraints par Le Roy et par son parlem^t a fortifier Le Chasteau Pour Lesquelles Dom jla Lorrieux en procez au parlem^t contre Le Duc.



Folio 20 jean Saumegrain dit Le Normand et avoit Vcx gros et Demy par jour Lorsqu'il Chassoit aux Loups au Duché de Bourg^ne

Folio 24: faisant mention de onze mil Livres Données au Duc pour un an au Lieu du huitiesme du vin la imposon du Sel.

Folio 30: Il est fait mention que le 4 Octobre 1360. Le Duc Philippe Dernier Duc de la premiere race donna la forte maison et Terre de Dijon au Sgr de Grancey pour neuf Cens moutons d'or, laquelle Terre a Cy devant este Confisquée Sur Messire jacques de Baudancourt.

Folio 45: Eschange fut par Le Duc de la Chastellenie de Lignon, qu'il donna a Guillaume de la Trimouille, pour la Chastellenie d'Semeux en Thiemois Lequel S^r de la Trimouille receut en outre 270 ll pour La moins value de Lignon, et de 16 ll 17 s 11 d obole de revenu suivant l'Estimation qui en fut faitte le 18^e juillet 1381.

Folio 48: Frere Guillaume de Valan Evesque de Bethleem Confesseur et Con^r de Mons^r Le Duc. fol 24 M^e Jean Le Mol Secretaire de M^r Le Duc.

Folio 58: Ordonnances aux Notaires de Rapporter leurs protocoles en la Chambre du Conseil, Il y en a plus de Cent volumes aux Chambres qui Sont Sur Les Salles.

Assemblée des Troupes de Bourgogne a

Magnaijno proche Montbart ad 18e Mars 1381 pour St Croisier pres du Roy a cause de la rebellion arriué a Paris.

Folio 59 faisant mention qu'il y auoit des differents entre les gens de Mr Le Duc et L'eueque de Chalon, et que Mr Le gouuerneur de Bourgogne auoit enuoié aud' Eueque pour auoir son Consentement pour leuer L'aide des gens d'Eglize en son Diocese de mesme pour L'archeueque et Eueques de Besançon et autres.

---

## 1382:

---

Compte dud arnault pour vn an Commencant Le premier de Juin 1382 et finissant le dernier de May 1383.

L'Imposition de douze deniers pour liure de la vente des Marchandises sur Leue' lad ameé.

Folio 12: Jean Mocquerie de Chuigny prés Simeux ayant tué jean Bonin de Charentois, la Duchesse Lui remit et pardonna le Crime moyennant Cinquante francs d'amende.

Folio 13. Digne Responde Marchand et Bourgeois de Paris receu Cent mil francs d'or en quoy la ville et Chatellenie d'Ypres et autres villes de flandre traitterent auec le Duc.

Fol. 14 quarante Mil



Folio 14: quarante Mil francs accordés au Roy par Les Estats. Le huictiesme du vin sur Leue.

Le Duc fit fondre de vaisselle d'or et d'argent pour en faire monoye pour payer la gendarmerie qui alla contre les rebelles de flandres au mois de Nouembre 1382 il y auoit Cent quinze marcs Sept onces et demie Esterlins d'or de vingt Carats, et trois Cent Cinquante trois marcs Sept onces quinze Esterlins d'argent. Le Tout reuenant a Cinquante huict mil Cinq Cent soixante et douze francs dix gros et trois quatto fol. 129.

Folio 15: Le Duc auoit quinze Cens liures du Roy d'apointement par mois par Lettres Donnees au bois de Vincennes le 14 Jeurier 1382.

Le Roy paya au Duc Cent trois mil Cent francs pour les frais supportés par Le Duc en la guerre de flandre et payement de Ses gens d'armes.

Folio 16. La ville de Reims paya vingt Cinq mil francs d'amande au Duc pour auoir par les habits de lad. ville arresté prisonnier jean de Pontaillon et Ses Compagnons allants en flandre au mandement du Roy et du Duc. fol. 109

Toute la Recette monte a trois Cent dix mil Sept Cent soixante et treize francs onze gros trois quarts et vn denier

Folio 24: Le Duc donnoit Soixante francs par an de pension a jean Monsieur Son fils

Folio 86: Margueritte, Catherine et bonne filles du duc fol. 103.

Folio 117: frere Nicolle Prieur du Liget et frere Girard Chartreux vindrent a dijon pour la Conduitte du Convent de Chartreux que Mr. le duc vouloit faire a Champmol prés de dijon.

Folio 124. Le duc manda aux Baillis et aux Receveurs des Baages que l'on mit promptement les aides en son pays.

Folio 126. pour les despens de Oudot Douay faits en allant du Commandemt. de Mr. de dijon en Charollois pour avoir l'aide que le pays de Charollois a Nagueres fait a mond. Seigneur, et aussi le dixme de l'Eglize des baages d'Autun et Montcenis le 6e. juin 1383. quatre francs.

Folio 128: La Charge de Sel de Salins se vendoit 40s. et la mesure de Sel quatre gros.

Folio 139. Lettres de la duchesse données a Rouvre le 3e. avril 1383. aprés pasques, par lesquelles elle veut en qualité de Gouvernante du duché de Bourgne. en l'absence du duc, que les bonnes gens du pays qui ont presté au duc ou a ses gens soient payés et remboursés.

Folio 143: Le Chevailler Danneret avoit deux francs par jour. Le Chev. Bachelier un franc. Le Escuyer demy franc, L'arbalestier ou archer a Cheval



douze francs par Mois et Ceux a pied neuf francs.

Roles des Seigneurs qui furent en flandre.

Loys Comte de flandre mourut a St. Omer le 30e. janvier 1384. Le duc Philipes son gendre lui succeda.

---

1384:

---

Il y a un autre Compte dud. Arnaut pour 1383, et 1384, cy-apres pag. 117.

Au Compte dud. Arnaut Commenceant le premier de juin 1384. finissant a pareil jour 1385.

Folio 1: L'impoon de 12d. pour Livre fut Levée.

Folio 2: L'impoon de 4s. pour Livre sur le sel au Lieu de deux fut levée en l'an 1383. fol. 7. id. Le 8e. du vin.

Folio 5: Gervais d'Arce Receveur des Baillages d'Autun et Montcenis, Guillaume Bataille aussi Receveur.

Folio 9: Louis Pasté Grenetier au grenier a Sel Estably a Dijon. greniers a Sel.

Folio 16: Le pays accorda quarante mil Livres au duc.

Folio 17: Soixante mil francs accordés au duc par led. pays.

Folio 19: Les juifs de Dijon donnerent Cinq Cent francs au duc pour Cause de la guerre.

Simon Millotey Receveur du Comté au Baage d'Amont.

Folio 20. Guillaume Merceret Receveur des

Des Chaudieres de Salins. Perrenot Berbisey.

Perrin de Laule Tresorier de la grande saunerie de Salins. Voir cy dessus le Commencement ou il est parlé de Salins.

Recette est faitte des Terres de Lisle, Montfort le jeune situées en Champaigne appartenans au Duc, comme aussi des Terres du Nivernois et Baronnie de Donzy Comté de Rethel.

Folio 22: Recette de la Monoye de Malines mil francs.

Recette d'un Don accordé au Roy par les gens d'Eglize d'un dixiesme entier fermé au Duc par le Roy aux Diocezes situés en Bourg.ne

Comme La Recette monte a deux Cens six mil quarante sept francs six sept sols un denier.

Folio 26: Lettre du Duc Donnée a Beaune le 5 Decemb. 1384: par laquelle il prend les qualités de Philipes fils de Roy de france, Duc de Bourg.ne Comte de flandres, d'artois et de Bourgogne Palatin Sirie de Salins, Comte de Rethel Seigneur de malines.

Folio 27: henry Luppin Receveur general de flandre et d'artois.

Le Sgr de Ray Gardien du Comté.

Folio 32: achat de Pierres a Dinant pour mener a Dijon pour les Combeau que Le Duc faisoit faire pour luy.

Le Duc fit faire une Couronne pour la Duchesse,



laquelle Coûta six Cens francs le 6 May 1385 d'façon.

Folio 33: Les nopces de Mgsigneur Jean et Marguerite enfans de Mgr Le Duc furent faittes a Dimbay en mois d'auril 1385.

Folio 35: Messire jean de Blusy fut visiteur ordres, Gravelingues et Dunquerque par ordre du Duc.

Folio 36: Le Duc fit dire trois Cens Cinquante messes le jeudy trois.e novembre 1384: pour les obseques du Roy de Jerusalem et de Sicile Duc d'anjou a raison de Deux gros pour Chacun Chapelain à l'Hopital de Beaune.

(Saint ubert qui vivoit en l'an 1130 disoit tous les jours deux messes, une pour les vivans, une pour les morts. Marc velser en allegué par Baronius Tome 10. Sous l'an 940: numero 6. Dit qu'anciennement il estoit Loisible aux prestres de Celebrer en un jour autant de messes qu'ils voudroient. v. Cousin, histoire de Tournay L. 3: Ch. 42.)

Folio 37: Le M.e de l'hopital de Beaune presenta un boeuf gras a M.r jean Comte d'auxerre lequel lui donna 40.s qui fait voir qu'il y avoit déja un hopital auparavant Celui Basti par le Chancelier Rolin. Ledit Duc de Bourg.ne fonda ledit hopital l'an

Le Duc estoit grand joüeur de Dez de Tjaumes, ainsi qu'il se reconnoit par tous les Comptes des Sommes notables qu'il perdoit.

Folio 39: Messire Guillaume Post Prevost de Mons en hainaut presta serment de fidelité au Duc Moyennant 300.ll de pension et a la reserve de Madame

a la Duchesse de Luxembourg, Brabant et Lambourg. Mr Le Duc a rabat de Bauieres, Mad.e La Duchesse Sa femme et Mess. ses enfants. Il y a plusieurs exemples dans les Comptes de semblables dons qui faisoient hommage et serment de fidelité aux Ducs pour raison des d.s pensions.

Folio 41: La Duchesse auoit quatre mil francs de pension du Duc, dont il y en auoit trois Mil pour Sa Cour et chesse.

Folio 42: Estienne de Moustier vice admiral de la mer, Con.er du Roy Chambellan de Mons.r Le Duc ordonné par Mad. Sgr Le Duc Gouverneur de ses finances a eu Messire Nicolas de Fontenay, aux gages des trois francs par jour qu'il vacquera aud. office

Plusieurs pensions a des Chatelains, auocats, et procureurs du parlement de Paris.

A Mr. Baudouin de la riepe Clerc Lecutié és Lois, Mr d'Ecole de Mr Le Comte de Neuers six vingt Liures de pension par an

Folio 47: et autres precedents, Mr Le Comte de Nuers et Marguerite sa Sœur espousé a Cambray au mois d'Auril 1385.

Folio 48: A Mad. Jean Canard Con.er de Mgr Le Duc, et Secret. son aduocat au parlement de Paris, fait Chanoine d'Aut Duc le 15 Mars 1384 a six francs par jour quand il trauaillera hors de Paris pour Lui affaires du Duc. folio 186. Deux mil francs en Don du Duc.



Procés au Parlement de Paris entre Mr. Le Duc et Mr. L'Euesque de Chalon pour les actions reelles au mois d'Auril 1384.

Folio 49: A Mr. Jean Lemot Secretaire de Mr. Le Duc Commis a faire l'Assiette et prises de quinze Cent Liures de Terres en rente pour la Dotation de la maison des Chartreux que mond. Sgr fait Construire et Bastir en Champmol lez Dijon. auquel jean Le Mot led. Sgr Duc taxa Deux cens francs d'or de gages par jour qu'il vacquera aud. fait.

Folio 50: Mr. Pierre Paris Con.er de Monsieur Le Duc enuoyé au Comté auec autres des gens de Mr pour parler aux gens d'Eglize et Bourgeois d.d. Comté de Bourg.ne affin de faire quelques Dons a Mr a son premier aduenement d'u Comté de Bourg.ne

A Mr. Robert d'Angel Secret.e de Mons.r Le Duc.

Folio 59: A Mad.elle Catherine de Bourgogne Mariée auec le fils du Duc d'Autriche Et Pour Dot L'an 1378.

Folio 64: Guillaume de Montbelon dem.t a Paris et a gres Sa femme Sœur de feu Messire Thomas Chapello, jadis Secretaire de Mr. Le Duc, Executeur du Testament Dud. Thomas.

Folio 102: une Couronne d'or garnie de pierreries, achetée treize Cent francs pour le Duc pour donner a la Contesse d'Auers sa belle fille.

Folio 107: conte de 40 lt Tiercenois de rente sur la Chatellenie de Pontailler en Auxois par Messire Jean de Pontailler Chlr Sgr de Maigny sur Chille

Le Messires hugues et Jean de Maigny a Mr Le Duc Moyennant quatre Cens francs.

Chapt fait par le Duc de 13 Hs 8 d'Ygrommois de retour a Bellenod d'huec a Messires Jehan Comme aussi des Courtois et jolimes qu'il auoit audit Bellenod Moyennant 200 ff

Folio III: Jean d'Enguien Secretaire de Monsieur Le Duc.

Folio 117: La Duchesse a recouura d'Antoine Monsieur au Mois d'Aoust 1384 Bayettes a Dijon le 8e Septembre Suiuant fol 118

Folio 118: et a Autres, ou il est fait mention d'une Fille nommée Bonne qu'eut le Duc, neanmoins Paradin ne la met entre les enfans et n'en parle point.

Trante francs Donnés a plusieurs personnages qui ont joué plusieurs fois deuant Mons. De plusieurs personnages de rimes

Folio 124: Mr Jean Hué Secretaire de Mons. Le Duc. fol. 126: Mr Robert Thorondo.

Folio 127: Mr Jean Ogier Mr des Comptes Pour Mr Le Duc, il lui fit don de Cent francs.

Folio 128: Mr Andre Pastés Conr et Mr des Comptes. Cent francs de Don.

Mr Renaut Gonbaut Mr des Comptes pour auoir fait venir ses meubles de Troyes a Dijon Cinquante francs.



Folio 133: Dimanche de Vitel Maitre des Comptes, Cent francs de Don.

Folio 134: Mr Pierre Bonnille Maitre des Comptes, Cent francs de Don.

Folio 142: aux Doyen et Chapitre de la Chapelle de Monsieur a Dijon pour amour et affection que Mond. Sgr a la d. Chapelle, et affin qu'ils Soient plus Estraints a prier Dieu pour lui. Trois Cens francs.

Folio 158: Les aides Leues au Comté de Bourgne Esleus de Comté pour Les Sommiers.

Folio 159: Mr Jean Bleric Maitre des Comptes de Mr Le Duc au pays d'Artois fut apporter En la Chambre ~~des Comptes de Dijon~~ plusieurs Comptes et papiers dud. pays.

Folio 170: Lettres Royaux au Bailly de Macon sur le fait de mettre Sus en la Comté de Charollois Les Impositions et gabelles et executoires dudit Bailly sur Lesd. Lettres Royaux addressés au Bailly d'Autun.

Folio 172: Mre Nicolle de Rance et Jean de St Verain Cleres Conrs du Roy au Parlement de Paris Commissaires députés pour auec Mr Guillaume de Vergy Bailly du Dijonnois informer des Entreprises faites par Les Baillys de Sens, Chaumont et Macon sur les officiers du Duc.

Folio 175: Lettres du Duc addressés a Messieurs de la Chambre des Comptes de Dijon par lesquelles il

Il reste Led. Ermant Recueur gnal des finances des formalités qui se Trouvent manquer aux acquits apportés En son Compte veu et Entendu que Led. parties soient passées.

Il est a noter qu'aux Chapitres des Dons et recompenses il n'y a presque jour que le Duc n'ayt fait quelque Don, lesquels montent depuis le 12e Avril 1384 jusqu'au 7 juillet 1385: a 47805 ll 16 s 3 d obole.

Aux feuillets 31: 35: 36: 47: et 155: Il appert que Mr Jean Comte de Nevers fut marié avec la fille du Duc Robert de Bar, et Mlle Marguerite fille du Duc avec le fils dud Duc, et que Led. nopces furent faittes a Cambray le Mardy 11e jour d'Avril apres pasques Charnel 1384:

## 1385:

Au Compte dud Ermault pour un an Commenceant le premier de Juin 1385: et finissant a pareil jour 1386:

Folio 1: Imposon de douze deniers pour Livre sur Denrée en lad. Ermé, Comme aussi le 8e du vin.

Folio 8: Guillaume Bataille Receveur d'Autun recent l'impoon Ded. 12d pour Livre et 8e du vin du Comté du Charrolois, quoique led. Comté ne fut encore au Duc, n'ayant Esté Echeté qu'en l'an 1390:

Folio 12: Le proffit que le Duc tira des impositions Levées aux greniers a Sel establis en Bourg[e] monte a 21m ll



Six Cent Quatre trois francs Six Sols un Denier depuis le premier de Decemb 1384 jusqu'au dernier de May 1386 a Lyon sur Chacun muid de gros Sel de Bourg et de Roanne au muid de Paris outre le droit du Marchand huict Livres Tournois, et de Sel de Salins appellé Lombardes ou feuilletez sur Chacunes Charges deux Sols six deniers obole, et sur Chacunes Charges Rosieres, deux Sols trois deniers obole. Les Cinq Sommes de Lyon font le muid de Paris. En la Sommée il y a vingt Cinq rasieaux. La Charge de Sel Lombarde Contient quatre Denastes, et Chacunes Denastes Dorge de Salignane fol. 32 Il se vendit quatre Cens quatre vingt douze muids onze stiers Mesure de Paris de gros Sel et Sel Lombarde deux mil Cent quatre vingt dix Charges, vingt deux Salignons. et de Sel Rosieres, trois Mil huict Cent soixante et onze Charges Trois Denastes trois Salignons.

Folio 12: mre Chambre a Sel a Pontailler fol. 119:

Folio 16: Le Parlement de Beaune fut remis au Mois de Decembre 1384: Il sera notté que les Emandements du fol appel n'estoient des Coutumes la que de 20ll Sterlins vous les privileges du pays du Roy Louis XI. par lesquels Led. Emandes sont reduittes a 20ll au lieu qu'a Paris elles sont de 60ll

Quarante mil francs accordés par les Estats au Duc au Mois de Mars 1385:

Folio 18: Guion Chauchart Bourgeois de Dijon fut Condamné en 400 ll d'Emende pour ses Contumaces aux deux dernieres Emmes aux guerres du Roy notre Sire et en Celles du Mond Sgr. Le Duc ou il auroit esté Emandé, au sujet de quoy Ledit Chauchart avoit

avoit esté saisy.

Folio 19. André Pasté et Regnaut Gombault Mre des Comptes de Mr Le Duc a Salins, pour avec le Conseil dud. Duc resoudre les affaires desd. Salines.

Les haans de Poligny au Comté payerent 800 florins de florance pour leur franchise, a Cause du Mariage de Melle Marguerite fille aînée du Duc.

Folio 25. par lettres patentes du 18 avril 1386. Le Roy donna au Duc six vingt mil francs d'or sur les aides de france a Cause des grands frais qu'il avoit fait aux guerres de flandre depuis la mort du Comte mesme contre ceux de Gand.

Folio 26. Il se fit un Emprunt sur les Riches dud. pays en lad. année et sur le Comté. fol. 30.

Toute la recette dud. Compte monte a quatre Cent trente Cinq mil deux Cens Cinq livres dix huict sols neuf deniers.

Folio 37. Lettres de provision de harnier de Neauville de la Charge de Mre de la Chambre aux deniers adressées au Chancelier pour Recevoir son serment, et a la Chambre des Comptes pour passer ses gages.

Folio 43. La Duchesse avoit 6000 tt de pension du Duc par an, et tant qu'il lui plairoit.

Folio 44. Mr jean Canard Chancelier du Duc avoit 2000 tt de pension par an.

Folio 47. Mr jean Crete Conr et Mre des



Comptes du Roy, Commis pour ouir les Comptes de flandres et d'artois a quatre francs par jour. Maistre Regnaut Gombault Mre des Comptes de Mr Le Duc a Dijon aussi Commis a 2 tt par jour, et Mr Oudart de Trigny Clerc du Roy notre Sire en sa Chambre des Comptes de Paris aussi Commis a deux francs et demy par jour.

Les Mres des Comptes de Dijon n'avoient qu'un franc par jour quand ils vacquoient aux affaires du Duc dans la province. fol. 92. et 95.

Folio 51. Mr Renaut Gombaud Mre des Comptes a Dijon fut au Charollois pour y Establir la Gabelle du Sel.

Folio 53. Lettres de la Duchesse pour le Remboursement de Ceux qui avoient presté au Duc diverses sommes de deniers, par lesquelles elle prend la qualité de ayant le Gouvernemt en l'absence de Mr de ses Duché et Comté de Bourgogne.

Folio 77. Le Duc donna un diamant de trois Cent francs au Roy.

Folio 83. Melecey proche Germole ~~achetté~~ ~~[illegible]~~ seize Cent livres.

La Terre de Perville proche Bar sur Aube trois Cent francs.

Folio 84. Dix livres digeonnoises valloient onze livres deux sols deux deniers et deux tiers de denier, un franc d'or vingt sols.

Folio 95. Gelines d'Indes apportées d'artois a Dijon le 12 novembre 1385. id fol. 2o

Folio III: Aux gens des Comptes de Mr a Dijon pour Don a eux fait par Mond. Sgr Cette fois a la grace especiale pour leurs robes de l'an 1385: pour a Mandemt de Mond. Sgr en quittances du 20e May 1386 - Cent Cinquante francs.

Folio 112: Le Duc a mis en 30 secretaires.

Les Dons faits par le Duc en lad. année montent a soixante deux mil neuf Cens dix sept francs Sept Sols un denier obole.

Folio 131: Messire Guy de Pontailler Chr, Mareschal de Bourg ne fut a Besancon Recevoir Le Serment des bains au nom de Mr Le Duc pour la garde de lad. ville.

Arrest obtenu a Paris Contre L'Evesque de Chalon au proffit du Duc.

Il y a encore deux Comptes dud. Armenc qu'il faut voir.

---

## 1386.

---

Il y a un autre Compte pour 1386, 1387, 1388 fol. 108

Ou Compte premier de Oudot Dumay Receveur gnal des finances de Mgr de Bourg ne en sa Duché et Comté de Bourgogne depuis Le premier jour de Juin 1386 jusqu'a pareil jour 1387.

Folio 1: Les Lettres de provision dud. Receveur sont Transcrittes, L'adresse en Cancelle en Ces Termes. Si donnons en Mandemt aux gens de nos Comptes que dud. Oudot Ils Receuvent le Serment en tel cas accoutumé, et que appellés avec



eux aucuns de nostre Conseil Luy taxent ses gages Le 23 May 1386 en la Chambre des Comptes de Dijon, presents Mr Le Chancelier, Mr de fontenay Tresorier, et Messieurs les archidiacres de Langres et d'Autun et Les gens des Comptes, Led. Dumay fit le Serment dud. office, et ses gages furent taxés a Deux Cent francs pour an. fol. 39.

Les Impcons Suivants les Comptes precedents furent Levés en la plus grande partie des deniers employés a La Construction du Couvent des Chartreux de Champmol proche Dijon.

Folio 17: En lad. année 1386 fut fait Levé sur les Ecclesiastiques du Diocese de Autun un Demy Dixiesme au proffit du Duc.

Toute La Recette Monte a 21493 ℔ quatre gros obole.

Folio 24: Josse de Valoy Argentier de Mr Le Duc

On Employa en lad. année vingt mil francs pour La Construction des Chartreux.

Folio 25: Lettres de provision de L'office de Receveur gnal des finances de Bourgogne au proffit de Mr Pierre de Chalon Mr des Comptes de Bourg ne déchargé pour Ce office dud. office et Maitrise des Comptes. L'adresse fut faitte a Mr Jean Canard Chancelier de Bourgogne, et Messire Nicolas de fontenay Gouverneur des finances pour Recevoir son Serment, et a la Chambre pour passer Led. Jugem dud. office.

Folio 85: Mr Jean Canard Vidame de Reims, Le Chancelier de Mr de Bourg ne par les Comptes precedents il appert qu'il estoit advocat de Mr Le Duc au parlement de Paris.

Folio 40: M.d jean Creto Con.er et M.r des Comptes du Roy notre Sire, et Oudart de Crigny Clerc de la Chambre des d.s Comptes, Commis et ordonnés de la Licence dud. notre Sire Le Roy par Mond. Sgr a voir, visiter et reformer ou Mestier est le fait et Estat de lad. Chambre des d.s Comptes de Mond. Sgr a Dijon et leur a mond. Sgr taxé pour Chacun jour qu'ils vaqueront en lad. Commission, D'est a sçavoir aud. M.r jean Creto 4.tt et aud. M.r Oudart quarante Sols parisis par jour, Si Comme plus a plein est Contenu és autres Lettres de Cauxcon d.s M.rs qui Sont par Devers e.mes Arrault, Cel prins d'ennecé a Dijon le 6.e jour de Juin 1386: rendu a Court avec les Lettres des Ce-presens Comptes.

Folio 75: Chateau de Courcon au Comté de Bourgogne acheté 500.tt

Folio 76: e.chat de Bey et Marnay proche Chalon pour la d'tain des Chartreux fondés en Champmol lez Dijon pour 4000.tt ~~d'emeure~~ tt Original dud. Contract d'achat d'emeuré aux Religieux Chartreux qui Les vouluront e.voir. tt Dem. les Bey & Marnay tte 300.tt de revenu.

Folio 83: e. M.r jean Creto Con.er et M.r des Comptes du Roy notre Sire pour Don a lui fait par Mond. Sgr cette fois de grace Especiale pour les peines et Travaux qu'il a pris et prend Chacun jour en L'audition des Comptes de mond. Sgr a Dijon, et en mettre en ord.re Le fait de lad. Chambre de Mond. Sgr e. Dijon, en outre les gages a lui ordonnés par Mond. Sgr par Mandemens d'ud. Monsieur, Donné le 24.e May 1386: et quittances Donnée le 19.e Aoust aud. an. 200.tt

e. Maitre Oudart de Crigny Clerc des Comptes



du Roy notre Sire a Paris pour semblable Don a lui fait par M.r Cette fois de grace especiale par Mandement de M.r Donné le 24.e May 1386, et quittance Donnée le 19.e Aoust aud. e. an. 200.tt

Folio 94: 30.tt aux trois Clercs des d.s M.rs jean Creto et Oudart de Crigny Commissaires de par Monsgr Sur l'audition des Comptes des Terres de Mond. Sgr.

Folio 100 et 113: Il fut presenté un Corbeau blanc a Mad.e La d'uchesse par Le Comte de Bouers.

Folio 113: Il est fait mention des instructions faites par Monsieur Le Duc Sur le gouvernem.t de La justice du Duché de Bourgogne.

Folio 115: Grenetiers et Controlleurs des greniers a Sel de Beaune, e.tun, Bourbon-Lancy, Semeur, e.tualon, Chatillon, Et leur Receveurs et Controlleurs des Chambres a Sel Establies a Pontailler et a S.t jean de Losne.

Folio 121: frere Philipe de fromont fit acheter un Catholicon pour la Chapelle du Duc Ceur francs.

---

## 1387.

---

il y a un autre Compte pour 1387, 1388, cy-apr. pag. 110.

e.u Compte dudit Drouy du premier Juin 1387: Jusqu'a pareil jour e. 1388:

Les Impositions des douze deniers pour Livre et huictiesme du vin sur eux levées en lad. e.nnée.

Toute La recette monte a quatre vingt dix sept Mil Cinq cens Cinquante six francs, huict gros va quart et deux deniers.

Folio 39. La Despense pour la Construction des Chartreux en ladᵗ année est de quinze mil, quatre Cens soixante et seize francs six gros un quart.

Folio 77. Les Enfans Bastards du Comte de Flandres furent Envoyés a Langres pour Estudier.

Folio 82. Titres du Comté envoyés a Dijon.

---

## 1388.

Il y a un autre Compte pour 1388, 1389, p. exp. pag. 112.

Un Compte dud. Douay du premier juing 1388. finissant a 7ᵉ fevrier suivant. Les impostz furent Leuez.

Toute La recette monte a 5179 U. Unze gros, quatre deniers.

La Despense pour La Construction del Chartreux en ladᵗ année, neuf mil quatre Cens quatrevingt dix francs, six gros trois quarts.

Folio 26. Les Chapelains de la Chapelle de l'hopital ou maison Dieu Dᵉ Sᵗ jean de Verdun ont soixante et quatorze francs, six gros deux deniers obole de rente.

---

## 1388. 1389.

Un Compte de jean dexamez pour un an Commenceant le 7ᵉ fevrier 1388. jusqu'au 6ᵉ fevrier 1389.

Folio 1. Les Lettres de provision sont addressées a la Chambre Scale pour prester le Serment.



Les Impositions de Douze deniers pour livre et huictiesme du vin vendu en Destail furent Leuez.

Toute La Recette monte a quarante six Mil Cinq Cens quatre vingt douze francs dix gros, trois deniers obole.

Folio 17. pour La Construction des Chartreux six Mil Cens deux francs six Sols trois deniers.

Folio 20. Il est fait mention que Le Duc fit La guerre a l'Archevesque de Besançon en l'an 1389. Le Procez n'est pas rapporté. C'estoit pour la Monoye que Le Duc faisoit battre en Besançon.

Folio 43. Lettres de Mgrs des Comptes a tous les Greuetiers des greniers a Sel de Bourgogne pour Compter de leur Recette.

Folio 45. Lettres de Mgrs des Comptes a un Lombard de Sᵗ Michel en Lorraine pour prendre la monoye d'Exonne et y fᵗ Travailler. 78 m. du Duc pour le Sel.

Folio 47. Mgrs des Comptes Envoyerent a Paris querir plusieurs poids et balances et autres utils pour le fait de la monoye d'Exonne le 23ᵉ decemb. 1389.

Folio 53. Trois freres Bastards de la Duchesse fils du Comte de Flandre nommés Renneguins, victor et Grimeguin estoient Entretenus aux Escolles a Langres aux despens de la Duchesse, au Compte cy devant de l'an 1387. Le Comte Louis de Flandres estᵗ Laissa six bastards.

De Victor fit le voyage d'hongrie avec jean Comte de Nevers qui paya 1000 Ducats pour sa rançon. Voyez le Compte de Guidart Nouay de la recette et despense du voyage

de Mons.r de Neuers et de sa rançon fol. 18 et 25.

Folio 47: Commission de Mess. des Comptes pour informer contre les Greuetier et Controlleur du greuier a sel de Beaune, qui ont souffert des Marchands vendre du sel aud. Lieu a plus haut prix qu'il ne se vendoit aud. Lieu

1389:

Au Compte dudit Jean d'Auxonne Commenceant le 6 feurier 1389: finissant le 18 May 1390:

Les Impoons des 12 d. pour Liure, huictieme du vin vendu en détail, et de Cinq gros par queue sortant hors du duché furent Leuées. fol. 1. et 14.

Folio 15: Les blancs ne valloient que quatre deniers, en l'an 1388. Mais les Monnoyes ayant esté augmentées en l'an 1389. ils furent Evalués a Cinq deniers.

La Recette dud. Compte monte a soixante deux Mil quatre Cens soixante neuf francs onze gros Cinq deniers. obole.

Folio 37: A M.e André Pasté, Regnault Gombaut, Nicolas Levaillant, Oudart Douay Maitres, Guist Custet et Michelet hodierne Clercs des Comptes de Monsieur a Dijon, pour don a eux fait par Mond. Sgr. Cette fois de grace Especiale pour distribuer entre eux selon le nombre et par la maniere que dernierement l'on fit, quand Mond. Sgr. Leurs fit semblable don pour auoir robes et eux estre plus honnestem.t en leurs dits Estats pour ce payé a eux par



Mandement de mond. Sgr. donné le 29 Mars 1389 auant pasques, et quittance d'eux du dernier auril 1390 deux Cent quarante francs.

Folio 41. Le Roy vint a Dijon en l'an 1389: au Mois de feurier. il arriua a Dijon le 13.e feurier 1389: auant pasques. (v. mes memoires. Il venoit du Languedoc. froissart volume 4. Ch. 4. a Erce et Paradin en ses annales de Bourg.ne fol. 423: de mesme.)

Folio 54: Il fut accordé a M.r Le Duc un aide de trante mil francs au Mois de feurier 1390.

1389:

Au Compte de Pierre varopel Receueur gnal des finances depuis le premier jour de juin 1389. jusques a pareil jour 1390.

Folio 11: La pension que Le Roy donnoit au duc de 1500 tt par mois est Continuée.

Folio 12. par Lettres patentes du Roy du 2.e decemb. 1388: et 18 May ensuiuant M.r Le Duc obtint deux Cens mil francs pour le recompenser des seruices par lui faits au Roy aux guerres qu'il auoit eu en allemaigne, et aussi pour Employer a la Construction d'vn Chateau a L'Escluse sur la mer.

Toutte La Recette dud. Compte monte a deux Cens soixante deux mil neuf Cent soixante et quinze francs deux gros demy.

Folio 21. ○ Monsieur le Duc avoit guerre contre l'○archeuesque de Besançon. Le Chateau de Gy au Comté de Bourg.ne Comte le Duc, fol. 31. au Sujet de la Monoye que le duc faisoit battre a ○uxonne.

Folio 29. ○ Monsieur Le Duc Envoya Messire Guillaume de la Trimouille et Messire Odart de Chaseron En ○rajnon et au pays de foix pour le Mariage de Mr Le Duc de Berry. fol. 38.

---

## 1390.

Il y a un autre Compte pour 1390, 1391, 1392, ci-apres pag. 110.

○u Compte dud. warnpel depuis le premier de juin 1390. jusqu'au 24.e janvier ensuivant.

Folio 11 ○ Monsieur Le Duc Receu 20000.tt Du Duc ○albert de Bauiere Sur ce qu'il avoit promis En Mariage a Mad.elle de Neuers Sa fille, laquelle ○ sommes fut employée pour partie de l'achat du Comté de Charollois des Comtes d'○rmignac.

La Recette du Compte deux Cens Cinquante deux mil Cinq Cens Trente neuf francs trois deniers obole.

Folio 23. Monsieur Le Comte de Neuers fils du Duc avoit de lui par jour 2.tt de pension.

Les Sgrs Guy et Guillaume de la Trimouille Estoient Ceux qui avoient les plus grandes pensions de tous les Chambellans et officiers du Duc.

Folio 28. Messire Odart de Chaseron Chas-



Chambellans de Mr Le Duc fut employé pour fort l'achat du Comté du Charollois du Comte d'○rmignac, et de Messire Bernard son frere.

Maitre Paris Con.er de Mr Le Duc, ○ Messire Guy de Pontailler Mareschal de Bourgogne, et Reginault Gonbaud M.es des Comptes furent a Charolles le 24.e juin 1390. payes ○uxd. Sgrs d'○rmignac Lesd. 20000.tt Cy dessous. fol. 30. 32. 33. 34. 35. prise de possession du Comté de Charollois.

Folio 29. Jean Leure et Robert Dufresnoy ○ Notaires au Chatelet de Paris Recoururent Le Contract d'achat du Comté de Charollois, pour lequel ce quittances ils receurent a raison des 4.tt par jour pour Cinq.te Six jours employés par eux en lad. affaire jusqu'au treize juillet 1390. 224.tt

Folio 37. ○ Mgr Jean Cardinal d'○vieres Prieur de St. Marcel proches Chalon. frere jacques de Semeur Sgr de St. ○polomey. (Il y a au tresor de la Chambre ○ L'Eschange fait par le Duc de Bourg.ne de la justice que Led. Religieux de St. Denigne ○uvient a Calan Contre St. ○polamey.)

Folio 49. ○ Messire Jean Comte d'Armignac et a Bernard d'○rmignac son frere nagueres Comtes de Charollois, pour les payem.ts d'icelle Comté de Charollois que Mons.r a nouvellem.t ○chepté des Dessusd. Messire Jean et Bernard payé par Mandem.t de Mond. Sgr donné le 10.e jour de ○ctobre 1390. rendu Cy ○uec deux Copies d'○deux quittances ○llaennees en la Chambre des Comptes a Dijon, dont ces ○ est aujourd'hui l'une de 16.

Le 16 juin 1390 Montant a 4000.tt faitte et passée par Messire jean Comte d'Armagnac et de Comminges et Bernard d'Armagnac son frere Comte dud. Charollois. Et l'autre le jeudy 30e juin montant a la Soe de 56000.tt faitte et passée par Messire Guarin Sgr d'Notic prod. Et en nom de procureur desd. Comtés pour ce payé a eux par les Mandemens et quittances 60000.tt V. Baleure Antiquit. de Chalon. f. 459. de Rymon, traité du Charollois, Chopin Liv. 3. de Doman. Tit. 12. n. 4. et les Traités de Senlis & de Cambray des années 1493. & 1529.

Folio 53. Le Duc donna 2000.tt au Sire Dapchier Chambellan de Messire jean Comte d'Armagnac et a plusieurs autres de son Conseil pour la peine qu'ils avoient pris a fe. Le Marché de lad. Comté de Charollois laquelle Mr. avoit nouvellemt. achetée de Bernard d'Armignac.

Folio 55. Mr. jean de Montagu Secretaire du Roy receut 500.tt en don du Duc pour un Enyorise qu'il fit a Bordeaux Contre Certains Anglois. fol. 61. 62.

Folio 65. Les Religieux de St. Estienne de Dijon furent recompensés a Cause des pertes qu'ils avoient Suportées pour les Joustes qui se firent au grand jardin derriere L'Eglize. le Duc leur donna 500.tt

L'Archevesque de Reims et autres Commis par Le Roy pour reformer Le Royaume.

Folio 67. on Joua devant Le Duc un jeu de personnages de St. Martin.

A La fin dud. Compte parties tenues en Souffrance

---

1390. au Compte de Odot Douay.



1390. ~~1391~~

---

Au Compte de Oudot Douay Gouverneur de la recette gnale du Duché et Comté et Comté de Bourgogne Commis en la place dud. varopel, lequel avoit fait aucuns desplaisirs au Duc. depuis le 19 May 1390. Jusqu'au 14 fevrier Suivant.

Folio 21. fut taxé Cent francs pour L'amortissement de douze livres de rente.

Folio 23. fut taxé Cent francs pour la legitimaon de jean du Cu du Comté de Bourgogne.

Toute La Recette 58703.tt huict gros, Cinq deniers.

Folio 25. Le 14e fevrier 1390. fut donné a Annot Arnault 2902.tt pour la Construction des Chartreux.

Folio 31. Jean Cressonniere gnal visiteur des Estangs et Eaux du Duché de Bourgne aux gages de Cent francs. Il y avoit aussi un grand Gruyer raporté en Tous Les Comptes. fol. 32.

Folio 33. Messire jean Potier Archidiacre de Langres et de Chalon Secretaire du Roy et de Mr. Le Duc.

Folio 34. Il se fit une Assemblée a Gray pour Le fait du Ces du Comté de Bourgne Contre L'archevesque et Chapitre de Besançon, en laquelle Assemblée se trouverent Messire Guy de Pontailler Mareschal de Bourgne frere Alexandre (de Montegu dit la Chronique de St. Denigne)

L'abbé de St. Benigne de Dijon. Mes. Denis Felix Jean de Quitlieu Doyen de la Chapelle. Mr. Le Duc. Pierre Paris de la susd. Doyen de Chalon. Estienne Jean official de Langres. Jean de Lordey archidiacre de Coul, et Jean Mongin Bailly d'Auxois tous Conss. du Duc, et avec eux Mr. Guillaume d'Eggy Clerc notaire public. Seiem sous Led. Compte. procedents pour la difficulté contre l'Ev. archevesque de Besançon pour le fait Jud. Ces a Lx. commr. ces Censures d'excommunications pour le fait susd. Ces a Lx. commr.

Folio 37. Le Duc donna deux mil francs pour le parachevement de la ville de Dijon. Les instructions pour Les fait sont en Liasse Les acquits.

Folio 40. pour la façon du jardin de la Chambre des comptes cinq francs. (Ces ou a present est basti le palais. Il en bien venu des ronces en ce jardin qui trop souvent on prequé La Chambre des Comptes.) Pour la necessité de la Chambre des Comptes fait en rendant les ptes Comptes, deux francs. Sera notté que en rey la premiere despense pour ouir Les Comptes.

---

## 1390. ~~1391.~~

---

Ou Comptes de Guillaume Bataillet d'Ernay Receveu gnal des finances et auparauant Receveu de Lx. autunois depuis le 19e. fevrier 1390. jusqu'au dernier fevrier 1391.

Les Impostz des 12d pour livres de toutes marchandises, huitiesme du vin vendu en detail furent levés.



Folio 6. Recette est faite de l'ordinaires du Domaine de Charollois, du 4e. du vin vendu en detail, et de l'impost ord. Rd. pays sans rien de quoy rien sur quoy Les Lettres.

Folio 21. Le 28e. fevrier 1390. Les Estats accorderent un aide de 30000 ll au Duc, delaquelle somme il ne pouvoit disposer que de Lx. mil pour faire son plaisir, et Les 20000. ll restans seroient employés en l'acquittement de Led. Lettres.

Il sera notté que Les trois Estats de Lx. Duchés ont toujours fait separem. leurs dons au Duc, quand Ceux du Duché de Bourg no. Seigneur, lequel se reconnoit pour tous les Comptes, neanmoins il n'est fait mention qu'ils facent Corps d'Estats, mais seulem. sous le nom d'habitans d'Lx. Dommes. Soit veu l'apostil du Comptes suivant, et Le Registre Cotté 4, qui est le Livre des memoires de la Chambre dont led. apostil fait mention. fol. 23.

Toute La Recette monte a 70967 ll un gros et demy quatre deniers, et Trois Cent livres Cinq.

Folio 30. pour les ouvrages fait Chartreux de quatre mil quatre vingt dix francs.

Folio 33. despense faitte pour Les outils de la Monoye de Lx. dommes de l'ord. de Mess. Led. Comptes.

Folio 37. Jacquet Paris Bailly de Dijon Mr. Pierre Paris son frere, auditeur de la Chambre du Pape, et auparauant Gouverneur de la Chan. du Duché de Bourg no. Mr. des Requestes. fol. 39. Mr.

Jean Morgin Bailly d'Auxois. Mre Jean de Roy Gardien du Comte de Bourg.

Jean De vergy Senechal de Bourg nre Legat de Bataille entre Raoul de Gruières et Messire Otho de Grançon fut pladé diuant le Duc. fol. 52: (Cy mes autres Cahiers. Ms. Paradin. Annal. de Bourg nre fol. 372.)

Folio 40. Le Roy vint en Bourg nre au mois de Janvier 1389 Cy deuant.

Folio 47: Jean de Ganay naguieres procureur de Mr de Bourg nre es Baiages d'Auxois, Autun et Montcenis.

Fol. 58: Merle Blanc presenté a la Duchesse.

Folio 59: Jean Parlent Mr de l'Hopital de St Jacque de Dijon fut enuoyé en pelerinage pau la Duchesse a St Louis de Marseille pour la Deuotion, et pour Charle Mons. auquel lieu il offrit le pesant de Cire de lad Duchesse, et de Mr. Charles son fils, suiuant la promesse que la Duchesse en auoit faicte. fol. 73: Il mourut au mois de Decemb. 1391: Soi veu led. Compte, auec image de Cire pesant 12 Liures enuoyés a St Ladre d'Autun, qui estoit le poid Mr Philippe. Cy apres au Compte 1393.

Folio 64. La Despense pour le fait des Lieux ordonnés pau le Duc au Champ appellé de St Seigne entre la porte Guillaume et la porte de St Nicolas, (ainsi que nous auons reconnu pau 8 auxeil pieces) furent dressés pour le Champ de Bataille qui se deuoit faire audit Lieu le 19 Septemb. 1391: pau Messires Raoul de Gruières appellant, et Messire Otho de Grançon Deffendeur. Lad. Despense pour lesd. Lieux monte a quatre cent quatre



vingt Dix-sept francs trois gros un quart, et au Compte suiuant fol. 49. au Compte de l'an 1390. fol. 34. de Pierre de Celuy. fol. 80: Ilz furent accordés pau Le Duc qui leur Donna a chacun 1000 ll fol. 110:

Folio 63: Le Duc Donna Deux mil francs pour Le paiement de la vielle de Dijon Led 7 Juillet 1391.

Le Duc fit acheuer L'Eglize de la Ste Chapelle et fit construire les Deux Tours qui sont au Deuant de Lad Eglize. Les d. Tours ne furent acheuées que sous Le Roy Louis 12 ainsy qu'il se verra Cy apres.

---

## 1391: 1392:

---

### Autun Compte de Mr. Bataille

Depuis le premier de Mars 1391 jusque au dernier Janvier 1392:

Les Impositions de 12 d pour Liure et 8 s du vin en tout les baiages et 4 s au Charollois furent Leuées.

Folio 28: Les Religieux de St Martin d'Autun payerent 250 ll pour un amortissement.

Toute La recette monte a quatre vingt Sept mil trois Cent quatre vingt quatre francs Sept gros trois quarts un denier.

Folio 37: Le Duc d'Autriche fut a Dijon au mois de May 1392:

Folio 38: pour la Construction des Chartreux en Ladite cité Cinq mil Sept Cent quatorze francs. f.

Il se voit par tous les Comptes que les Receveurs faisoient deux Chapitres des dons, l'un intitulé des dons et pensions a vie, et l'autre des dons a volonté. aux premiers sont employés plusieurs sgrs qui reprenoient le fief dessdits dons, et en l'autre la Duchesse pour six mil francs par an et autres officiers de la Maison desd. Duc.

Folio 78: La Duchesse estoit a St. Bernard a Fontaine prochez Dijon 20th Les 28 Mars 1391:

Estienne Laplotte gnal visiteur des Monoies de Mr. Le Duc.

Folio 80: pour un Tableau d'ivoire, ou est la passion de nostre sgr et la vie de St. jean Baptistes pour Mettre aux Chartreux, (il y est encore a present) et receu par dom jean Deaux prieur, Cinq Cens francs.

---

## 1392:

Au Compte desd. Bataille depuis le premier de Mars 1392: jusqu'au 27e. desd. Mois suivants.

La Recette monte a Cent Cinq mil quatre cent vingt six sols deux deniers obolz.

Folio 41: Nicolas Bataille Bourgeois de Paris a vendu une Chambre de Tapisserie Blanche a personnages du Romant de la rose fol. 92:

Folio 42: pour la Construction des Chartreux trois Mil neuf Cens vingt francs.



Folio 49: Guillaume de la Trimouille Mareschal de Bourg.ne

Folio 54: Le Duc envoye l'Evesque de Chalon vers le Comte de Savoye au mois de May 1393:

Folio 60: Estienne chevalier fait des aides a Macon.

Folio 61: La Duchesse fut examinée et ouye par Maistre Estienne Choffin Lieutenant du Bailly de Macon au Lieu de la Cause qui estoit pendante au Parlement de Paris entre dessus la Dlle Jolliette d'une part, Mr. Druc Feliot et le Maire de Berune d'autre pour lequel le Duc avoit pris le fait et Cause en main. Dempte suivant fol. 45: au Compte de l'an 1390: fol. 87: la Jolliette a soupçonné d'avoir empoisonné son Mary. La Duchesse la fit emprisonner.

Folio 62: Jean de Malain Chevalier.

Folio 77: Mr. jean de Verrangis Gouverneur de la Chan.rie de Bourgogne.

Folio 83: Deux Cens Dix francs donnés par le Duc a Mre. André Pastré, Reynault Gombaut, Nicolas Le Vaillant Mrd des Comptes, Michel Audierne, et Guyot Custat Cleres pour leurs Robes a chacun desd. Maitres Cinquante francs, et a chacun des Cleres trente francs.

Folio 94: Messire jean de Vergy Gardien du Comté de Bourgogne.

---

## 1393.

Au Compte de Toccran Freppier Receveur gnal des finances depuis le 25 Mars 1393: jusqu'a pareil jour 1394.

Folio 1. Ce Compte fl. ya. Gaudens in Camera per Dictum jocundum 9.a die Martij 1395. et inceptus et audiri die 23.a dicti mensis habito prius juramento ab ipso in tali Causa Consueto.

Folio 28: Dons faits par celuy Bourgo en villages de Bourg.ne a Cause du Mariage de Mesdemoiselles d'Autriche et de Savoye, Sans S'explique d'avantage Si c'est a Cause du droit que donne la Coutume aux Sgrs feodaux fol. 28: du Compte Suivant.

Toute La Recette 8094 ll Six gros.

Folio 41. Messire Guy de la Trimouille Sgr de Sully Le Sr Cayon Chambellan de Mr Le Duc auoit Cinq mil Livres de pension par an du Duc.

Folio 42: Guillaume Bataille Grurier de Bourgogne Les Bailliages d'Autun, Montcenis, Chalon et Chardlois, ensemble de Six vingt Livres par an au Compte Suivant fol. 43. Grurie de Dijon, ensemble la Montaigne.

Folio 63. Recette generale establie a Dijon. Soient veus les Comptes precedents.

Deux Cens quarante francs pour les robes de Mess. des Comptes.

Il y a un autre Compte pour 1393 cy apres fol. 115. et Cinq pag. 118.

## 1394.

Ce Compte fait Sr Prepvot pour un an Depuis le 25. Mars 1394. Jusqu'a pareil jour 1395.

Folio 11. Pierre Mathé Receveur particulier du Comté du Charrollois, au lieu qu'auparavant La Recepte d'Autun faisoit



la Recette.

Toute La recette 12186 ll trois gros.

Folio 54: Pierre Le Gros garçon huissier de la Chambre des Comptes.

Deux Cent quarante francs pour les Robes de Mess. des Comptes.

Neuf Cens livres aux Chartreux en trois parties en Consideration de ce qu'ils n'estoient bastis de Moulins, prefoirs et Celliers qu'ils auoient fait de grands frais et n'estoient entierem.t payés de la fondation de 1500 ll en fonds de Terre qu'ils doivent avoir.

Folio 58: Semblin, Cathus, Charolles et Montsaint vinrent forteresses du Charollois.

Il y a un autre Compte pour lad. Année cy apres pag. 118.

## 1395.

Ce Compte fait Sr Prepvot pour l'année 1395. finie le 25 Mars 1396.

Folio 11. La Recette du Charollois tant du Domaine ordinaire que des impoons et huictieme du vin au lieu du quatriesme monter a 3095 ll

Folio 25: pour l'amortissement de 46 ll 18 s 4 d de rente Chacun an acquise par l'abbé de Cisteaux et leur fiefs et justice depuis quarante ans furent taxés a payer le double de lad. rente pour une fois 113 ll 16 s 9 d par Mandement du Duc donné a Dijon le 6. May 1396.

Folio 26. Les habitans d'Auxonne donnerent mil francs a Cause du voyage que Mr Le Comte de Nevers

faisoit Contre les Curez. Soit veu ledt. Compte ou il fait e-
Mention que les hommes de Monsieur Le Duc Devoient
payez pour ledt. voyage. Coutumes de Bourgogne. de Cama-
des Bourgs.

Toute La Recette 97 quatre-vingt Dix sept mil
Six Cent seize livres deux sols.

Pour La Construction des Chartreux 1768.tt

Folio 48. Le Duc fit abbatre les fourches patibulaires
a quatre-pilliers et quatre pomeaux qui e-toient estés fuittes
au Territoire de Maxilley en la Souveraineté de Mont. s/gr
par le Sieur d'Halemay sans l'ordre du Duc.

Folio 64. e-Monsieur L'Evesque d'e-vreux Chancelier
du Duc.

La e-Mairie de Dijon mise en la main de Mr. le Duc.

Folio 65. Cabellionages de Bourgogne admodiés, et
de nouveau establis fol. 69.

Folio 69. Le Duc prenoit la Tierce partie du profit
de la gabelle, et ordonna que les Cabellionages seroient de Son
Domaine, et que les Receveurs en feroient recette.

Remise a Des villages dépendans de Chaussin de
l'aide e-cordé au Duc a Cause du voyage d'Hongrie du
Comte de Nevers.

---

## 1393:

Ou Compte de Messire de halle-
Tresorier de Monsieur Le Duc depuis Le
23 e-vril 1393. e-prés pasques, jusques



au Dernier de juillet 1394.

Folio 23. Le Roy donna quatre-vingt mil francs-
au Duc.

Le Roy donna 3000tt de pension par mois au Duc,
et dix sept mil francs pour employer a larriparation et fortification
de ses Chasteaux.

Toute La Recette monte a Trois Cens deux mil
huict Cent quatre-vingt deux francs vn gros.

Folio 32. Le 16 Novembre 1393. Monsieur Le e-
Duc apres e-voir Mené L'Archevesque de Besançon faire
son Entrée en ladt. ville fut ouir la messe en laquelle il offrit
vingt deux francs et demy.

Folio 36. e-Mr. jean de Varson aumonier de Mr.
Le Duc a 200tt de pension.

Folio 43. Le Parlement de Beaune fut tenu en
Ladte. e-mée.

Folio 46. Le Duc fut Contraint de se faire
e-ccompagner par ses gens de guerre depuis e-vignon e-
jusqu'en Bourg.ne a Cause de Certains Desplaisirs qu'il e-
receut des e-nglois Sous la Conduitte du frere du Comte e-
d'e-rmaignac en l'an 1390. et emprunta de Monsieur le
Comte de vertus s/gr de Milan trois mil florins pour
Leur despens desdt. gens de guerre.

Folio 76. Mrs e-ndré Pasté et Regnault
Gombaut Con.rs et Mrs. Desd. Comptes du Duc a Chacun e-
deux Cens francs de pension le 11 de Decembre 1393. Ce fut
icy le premier lieu ou ils sont nommés Con.rs

Il y a Des Lettres patentes du Duc Philippe-Le hardy données a Paris le 9e Decemb. 1385. Signées a-De Courlon, par Lesquelles il veut et ordonne Sied Maitres Sed Comptes a Dijon se qualifier Sud Conseillers.)

Folio 90: on presenta au Duc une Espée de Geoffroy De Bouillon pour laquelle il donna dix francs.

Folio 136. Le Duc achetta deux Tapis de hautelice de filé d'or et soye à or de Chypre, contenant L'histoire de Gesson Comment il conquit la Toison: onze Cent vingt Cinq-francs. et autre Tapis contenant L'histoire des gestes de Roy Clouis.

Folio 147: Messire jean de vergy Conseil de Mgr le Duc fut a Remiremont au Mois de Mars 1388. faire la Traitté d'alliance, entre le pays de Lorraine et la Comté de Bourgogne.

Folio 170: Bernard Bonnet du pays de Barrois en Lorraine vint a exaxonne pour travailler en la monoye en l'an-1390: au mandement de Mess. Sed Comptes.

Folio 172: veneurs de Ld Eveque de Chalon de Ld Abbé de Citeaux et de l'Abbé de Cournus, auec Eux du Duc recompensés de vingt francs.

---

## 1386: 1387.

---

Au Compte de Pierre du Celier-Receveur gral des finances, auparavant Maitre Sed Comptes depuis le 22 janvier 1386. jusques



au dernier du mesme Mois 1387 par La-Remission Dec Mre Arnault.

Folio 1: Les Lettres de provision Sud. du Celier-Sont addressées a Mrs jean Canard Chancelier, et Messires-Nicolas de fontenay Gouverneur des finances du Duc pour recevoir son serment, et aux gens des Comptes pour passer Les gages. presta le Serment a Paris pardevant Lesd Seigrs-Le 25 janvier 1386:

La Recette monte a 253345 lt deux gros et demy.

Folio 15: Vuenebrier Devienne Chr Chancelier Champ-bellan de Mr Le Duc fut envoyé par Ld Duc auec Ordonnances le 14 juillet 1387: au Secours du Comte de Savoye.

Folio 18: Le Comte de Neuers fils aîné du Duc auoit vingt francs de pension par mois.

Folio 43: Le Duc fit faire une Tapisserie de filé d'or et soye a or de Chypre, laquelle il donna au Comte de vertus Contenant L'histoire de Guy de Bourgne-Comm'il fut Esleu Roy de france en absence du Roy-Charlemagne, et depuis s'en alla Conquestant grande-Sarasine jusqu'en Espaigne lui rendre la Couronne. Soit veue encore une autre piece de Tapisserie du Roy qui rencontra-Sed fées.

Folio 58. Le Duc donna vingt francs aux-Religieuses Chartreuses de Gosnay.

Folio 66. 250 lt pour Les Robes de Mrs Andrés Pastel, Pierre Bottuillo et Regnaut Gombaut, Mrs Sed-Comptes et a Colenet le vaillant Clerc Sed Comptes.

Mre Jean Canard Chancelier, Messire Nicolas de fontenay Chev, et Estienne du Monstier Escuiers Conrs et Gouverneurs des finances de Mr Le Duc a Chacun Cent francs pour leur robe.

Folio 79: Le Duc Envoya a la duchesse de Brabant sa soeur Guillaume de la Trimouille son Chambellan avec deux Cens vingt hommes d'armes et archers a Cause de la guerre que lad. dame avoit Contre le duc de Gueldres.

Noms des Seigneurs Bannerets, Bacheliers et Escuyers qui furent avec led. Sgr de la Trimouille.

---

1387. 1388.

---

Au Compte dud. du Celier depuis le premier de feurier 1387. jusqu'a pareil jour 1388.

Folio 2. Le pays de flandres fit present au duc de Cent mil francs.

Folio 10: Le Roy donna Cinquante mil francs au duc par Lettres de don du 21 Aoust 1387. sur les aides Levées pour le fait de la guerre.

Folio 15: Mre jean Canard vidame de Reims, et Chancelier du Duc.

Folio 21. Les Sieurs de Rodemach Cousins du Duc, et Gilles Bastard de Luxembourg deuindrent hommes Liges de Mr Le duc et lui firent serment de fidelité



Moyennant la pension Leur vie durant, a sçauoir 300tt pour le premier et 100 florins pour le second Chacun par an.

Il y auoit d'autres Sgrs qui auoient des pensions du Duc a volonté.

Folio 30: Le parlement de Beaune fut tenu Le 15. octobre 1387. Et dura vingt Cinq jours. Estienne Jean official de Langres. Jean de Saidey archidiacre de Thoul, Jacques Paris Bailly de Dijon. Pierre Paris Doyen de Chalon et autres s'y trouuerent et tindrent led. parlement

Folio 31: Mre Renaud Gombaut Mre des Comptes a Dijon fut Envoyé en flandres pour Examiner les Comptes des Baillis dud. pays.

Folio 60: Tapisseries d'histoires, de romans &c. belles et Curieuses a lire dans le Compte.

Folio 64: Le Duc donna a Pierre Comte de Geneues la Terre de la Borde de Reulée proche Beaune Et Cinq mil francs en argent pour acheter aussi une Terre proche lad. Borde, a la Charge que led. Pierre de Genéues en reprendroit de fief et deuiendroit homme Lige du Duc.

Folio 78: deux Cens dix francs pour les robes des Mres des Comptes et des Clercs. a Ceux la Cinquante francs, Et a Ceux cy Trante francs Chacun.

Folio 86: Le duc donna 200tt aux haans de Bourbon pour leur aider a fermer de Murailles lad. ville par Le Congé du Duc.

## 1388. 1389.

### Ou Compte Jean Du Celier

Depuis le premier de fevrier 1388 jusques au 29. May 1389.

La Recette monte a 91332 ll 2 s 8 d

Folio 60. Robes d'escarlattes donnees par le Duc a Me. jean Canard son Chancelier et a Messire Nicolas de fontenay son Tresorier et Gouverneur de ses finances. La fourrure fut aussi donnee par led. Duc de fin gris de Pelleterie, le tout revenant a 300 ll

Folio 71. Me. Le Comte de Tancarville donna 200 ll aux valets du Roy lors qu'il fut fait Chambellan de sad. Majesté le 22. May 1388.

Folio 81. Le Duc fit faire des seaux de nouveau, lesquels il donna a son Chancelier.

## 1390 1391 1392.

### Ou Compte Jean Du Celier

Depuis le 19. fevrier 1390 jusqu'au 2e. May 1392.

Folio 13. Le Roy donna les aides du pays de Tertois au Duc et des pays de Rhotel, Vitry, Mouson, Sont les Terres apartenant aud. Duc.

La Recette monte a 288387 ll

Folio 18. pour L'amortissement de Six vingt Livres de Rente en Terres amorties aux Curez, Chapelains, Clercs de L'eglize paroissielle d'Auxonne quatre Cent francs par Lettres du Duc du mois de May 1391.

Pour L'amortissement de Cent francs d'Or Terre au profit de L'abbé et Convent de St. Martin d'Autun par Lettres du 7e. Decemb. 1391. Cinq Cent francs.

Folio 103. Pour le Bailliage de Dijon.

Folio 109. Pour les robes de Mess. Les gens d'Comptes de L'annee 1391. deux Cent Cinquante francs, a Jeannin a Me. Andre Rabuté, Regnaut Gombault, Nicolas Le Vaillant et Odart Douay. Me. Guion Custer, et Michelet hodierne Clercs. a Chacun d'eux Me. Cinquante francs, et a Chacun d'eux Clercs Cinquante francs.

Folio 114. Led. Pierre Du Celier Receveur a gnat sur Condamné en une Amande du Double de huict parties qu'il n'auroit raporté en recette d'Son Compte, pour laquelle amande Montant a 3203 ll Son bien fut vendu par Decret au parlemt. de Paris. fol. 18

## 1383. 1384.

### Ou Compte Dennot Arnault

Depuis le premier de juin 1383 jusqu'a pareil jour 1384.

Folio 2. L'imposition sur le Sel de 4s. pour livre fut levée pendant deux mois et demy. Celle du huictieme du vin fut aussi Levée, et Celle de 12d. pour Livre de Toutes Marchandises fol. 12. Le dixiesme des biens d'Eglize fut Levé.

Toute La Recette monte a 173838.tt

Folio 23: La Duchesse fit prier dieu aux Chartreux et Cordeliers de Beaune le 10 Juillet 1383. pour Messire Guy de la Trimouille Chambellan de Mr. Le Duc qui devoit Combattre devant le Roy Contre un Chevallier d'Angleterre 18.tt fol. 111. Contre le Sgr. de Courtenay.

Folio 36. pension de mil francs par an donnée par le Duc a Mre. jean de Mornay pour avoir vaillament combattu en la bataille de Rosebeth ou le Roy eut victoire Contre les flamants.

Plusieurs Sgrs. de flandre entrés en la foy du Duc moyennant pension.

Folio 48. Mr. Bertheaut de Chartres Chevallier Chambellan du Duc Gouverneur de jean Mr. fils dud. Duc a 400tt d'or de pension par Lettres du 12 juillet 1383.

Folio 109. par Mandement de la Duchesse du 20e. Aoust 1383. Les Maçons qui travailloient aux Chartreux de Champmol receurent dud. Arnaut 40tt a sçavoir pour la premiere pierre de L'Eglize desd. Chartreux mise par la Duchesse 25.tt et 15tt pour La Seconde mise par Jean Monsieur.



Folio 133: Messire Guillaume de Mellocher et Chambellan du Duc a deux Cens francs de pension. Les Comptes precedens a Celui cy du mesme Receveur.

Folio 137: achat de Broignon pour deux Mil francs par Robinet de florigny est un arierefief du Duc.

Folio 156. La Gabelle du Sel Establie a Paroy le Moniaux par Mess. du Conseil de Mr. Le Duc. fol. 157. Le prix du Sel.

Folio 177: Gens de Guerre Levés par le duc aprés la mort du Comte de flandre son beau pere pour aller prendre la possession dud. pays au Mois de May 1384. noms des Sgrs. qui Commandoient les Troupes.

Folio 181: Le Revenu de la Terre de Guyot Chauchart fut saisi et adiugé au Duc pendant deux ans d'autant que led. Chauchart n'avoit servi le Roy ny Monsieur le Duc aux guerres qu'ils avoient eu pendant deux ans.

Froissart dit que Louis Comte de flandres Mourut le 23. janvier 1383. et la Chronique de flandres dit au mois de Novemb. precedent.)

---

1394.

Au Compte de Josset de halle Tresorier de Mr. Le Duc de Bourgnes. depuis le premier Aoust 1394. jusqu'au premier

de feurier en suivant.

Folio 6. La ville de Besançon paya 500.tt au duc a cause de la garde de lad. ville et cité.

Folio 7. Le Revenu de la monoye d'Auxonne deux mil quatre cens quinze francs.

Les Juifs du duché de Bourg.ne Comté de Nevers et Baronie de Douzy donnerent mil francs au duc.

Toute La Recette Monte a 123616.tt

Folio 15. Le duc augmenta les pensions et apointemens de Mad.e La Duchesse, et de Monsieur le Comte de Nevers a cause qu'ils estoient en flandre ou il convenoit avoir plus grand estat et faire Grigneur despensé qu'ils n'eussent fait au pays de Bourg.ne

Folio 17. Mr. L'Evesque d'Arras Chancelier de Mr. Le duc a deux mil francs de pension par an.

Folio 31. Achat des maisons et heritages apartenans a Messire jean Potier Archidiacre de Langres Secretaire de Mr. Le duc qu'il avoit a Chenosue pour huict cens francs.

Folio 33. Le duc donna 1000.tt a l'archevesque de Besançon Con.er du Roy et de Mr. le duc.

Folio 40. Le duc donna 600.tt aux Chartreux de Dijon, en consideraon que les granges, Moulin, pressoir et Celier n'estoient bastis, au moyen de quoy ils ne pouvoient faire Nourrisson de Brebis et autres bestes ou ils pouroient



profiter, et dont en grand partie selon leurs ordonnances ont accoutumé de vivre. Idem au Compte de l'an 1396. de jean Despoullette, fol. 184.

Folio 42. Il est fait mention du procez qui fut fait contre messire jean de Chalon a cause de la mort d'un des sergents de Mr. Le duc nommé faignier. (Histoire de Goulut livre 9. Chap. 16. fol. 598. compte de Pierre de Montberthault pour l'année 1395. fol. 80. pardon &c.)

Folio 45. Le duc donna 2000.tt aux habitans d'Arras pour les soulager des tailles et assiettes qu'il leur a convenu payer au sujet desquelles plusieurs haans s'estoient départis de lad. ville, et estoit en voye d'estre dépeuplée.

Folio 56. Philippe dit Le bon, duc de Bourg.ne naquit a Dijon en l'an 1394.

Folio 66. Le duc fit achetter a Paris une pierre d'albastre trois cens francs, laquelle fut menée a Dijon pour faire son image de sa sepulture par Claux Sluter son ouvrier d'images. Sepulture du Duc Philippe le hardy.

Folio 68. Guillaume de Ganay de Nevers.

Folio 69 et 70. huict escus valloient neuf francs, six escus six francs quinze sols.

Folio 87. Plusieurs amandes en quoy Le Comptable fut condamné de pareilles sommes que les parties qu'il avoit omises a raporter en son compte. Soit veu fol. 94.

Folio 88. Le duc donna 2000 ll pour faire pauer la ville de Dijon.

(Les Estats et Empire du monde par Paniti au Traitté des pays bas, dit que Philippe le bon naquit en l'an 1359. Erreur. Pontus Heuterus ait: natus Digeoni 1396. Jean Comte de Neuers Pere de Philipe le bon partit de france pour aller en hongrie au mois de mars apres paques l'an 1395. retourna dud. voyage et de sa prison a Dijon le 22 feurier 1397. auant pasques.)

---

1394. 1395.

---

Au Compte de Pierre de Montberteault Tresorier et Receueur gnal des finances depuis le 26 janvier 1394. jusqu'au dernier de decemb. 1395. aux gages de 500 ll d'or.

Folio 12. Le pays de flandres accorda soixante Cinq mil nobles au duc.

Folio 17. Le pays de Bourg.ne accorda quarante mil Liures au duc.

Folio 21. de jean Coignée Receueur des aides a Auxerre sur la part et portion de Mgr. l'Euesque de Neuers Confesseur de Mr. Le duc.

Folio 23. Le duc fut Enuoyé de la part du Roy a Auignon vers le Pape pour la paix et union uniuerselle



de l'Eglize 1395. fol. 188.

Le Vingt quatre decembre 1393 Le Roy donna quatre vingt mil francs au duc.

Toute La recette, deux Cent soixante Cinq mil neuf Cent quatre vingt dix liures et trois mil nobles quatre gros de flandre.

Folio 29. Nicolin d'Aigneuille Commis par Mr. Le duc a aller deuers les marches de Bretaigne illec achetter pour Mond. Sgr jusqu'a quatre Cens muids de sel a la mesure de Paris pour fournir ses greniers de Bourgogne par la riuiere de Loire sans payer aucune gabelle, le Roy l'en ayant déschargé par ses lettres données a Conflans Les Paris le 19 Aoust 1395. pour faire lequel achat et frais necessaires il fut donné aud. d'aigneuille six mil francs.

Claux Sluter fut Enuoyé a Dinan achetter des pierres pour la sepulture de Mr. Le duc aux Chartreux de Dijon.

Folio 33. Messire ymble de Chaillant et de Montjouuant Chés Capitaine de Pimont deuint homme du duc et lui fit foy et hommage moyennant 500 ll de rente assignées sur la recette gnale des finances, excepté l'Eglise, l'Empereur et son Sgr naturel le Comte de Sauoye. Soit veu plusieurs grands Sgrs deuenus hommes liges du duc auec les reserues aux feuillets suiuants.

Me. Jean de Gerson Me. en Theologie et aumonier de Mr. Le duc 200 ll de pension. Me. jean Gerson pour une Robe quatre vingt francs. fol. 101.

Folio 37. Me. jean Jouuenel aduocat de Mr. Le duc

au parlement de Paris a vingt francs de pension.

Folio 41: Messire jean de vergy Seigneur de fouvans, Gouverneur du Comté de Bourg.ne Le 6.e nouemb. 1391: fut Employé pour la Regale de Besançon.

Folio 44: Les Juifs sortirent du Duché de Bourg.ne au mois de decemb. 1394:

La Journée de Bataille entre Messire Guy de Bar d'vne part, et Messire Ode de Rongney d'autre fut tenue a Dijon le 28. 29. 30 decemb. 1394. en presence du Comte de Neuers.

Folio 45: Ambassadeurs du Roy d'hongrie vers la duchesse le 19 May 1395:

Folio 48: Mr. hugues Morel d'Auxonne Clerc fut Envoyé a Avignon deuers notre St. Pere le Pape et les Cardinaux par Mr. Le Duc porter les Lettres et memoires de par lui tant sur le discord qui lors estoit entre Lui et L'archeuesque de Besançon, Comme pour le Cés, que Led. Archeuesque auoit mis en la ville d'Auxonne et en plusieurs autres lieux en la Comté de Bourg.ne pour occasion dud. discort, et pour poursuiure notre dit St. Pere, et lesd. Cardinaux affin qu'ils voulussent oster le Cés dessusd. Ledit voyage fut fait par led. Morel au mois de decemb. 1390. a raison de 30.s par jour.

Folio 52: Milles Baillet Tresorier de france presta quatre Cens francs au Duc.

Folio 107: L'Empereur de Constantinople Envoya vn Ambassadeur au Duc au mois de May 1395.

au Compte dud. Montbertault



1396:

Au Compte dud. Montberteault depuis le premier de Nouemb. 1396 jusqu'au 4.e de freurier en suiuant.

Toute la Recette 197981.tt 7.s 6.d

Folio 20: L'Escu vaillot dix huict sols parisis piece. fol. 30: Cent Escus vailloient 112 francs et demy

Folio 29: Les Comptes de la Monoye d'auxonne Examinés par Regnaut de Gondery Connuis par Le Duc (v. Le Guidon des finances par Jean hennequin et les annotaons de Mr. vincent Gelée imprimeés a Paris 1605. Les Comptes des Mes. particuliers des monoyes sont Les Comptes les plus difficiles de la Chambre, C'est pourquoy Le Duc fit examiner le Compte par autre que par vn de ses Mes. des Comptes de Dijon.)

Folio 41: Les 108 ducats valloient Cent Escus de dix huict sols parisis piece voyage du Comte de Neuers Contre Le Turc.

Folio 43: Les habitans d'Arras, hedin du baage de Neuers, les haans sujets du Duc, Enclaués aux Esueschés d'Autun, Auxerre, vezelay et Rethotois deschargés de payer la taille imposée pour le fait du mariage de la Reine de d'Angleterre niepce du Duc.

Folio 140: Le Duc Envoya vers Bajazet Theuenin Cutelem Chevaucheur du Roy sur l'auis qu'il eut de la prise du Comte de Neuers, et lui escriuit et au Duc de Milan.

Folio 141: Le Duc Envoya au Comte d'Eu Vers
par le Sire de Beilly Deux Jupons de Satin Cramoisy fol 456)

Mariage de la Reine d'Angleterre a Calais au
Mois d'Octobre 1396. fol. 142.

Folio 152. Le Duc donna une Escuelle d'argent
a l'Archeveque de Besançon en recompensation d'une Semee
autre Escuelle d'argent qui fut perdue en l'hotel de mond Sgr
Le Duc quand ledt Reverend Pere y dina pesant ladte Escuelle
Deux marcs au prix de Sept francs le marc.

Folio 138. Deux valets du Connestable de francs
apporterent nouvelles Certaines de L'aventures qui estoit advenue
aux Chrestiens de marches d'Turquie, auxquelz Le Duc donna
vingt deux francs et Demy au Mois de Fevrier 1396 Vuant
pasques.

Folio 139: Le Duc donna au Roy des Rebaux de
Son hotel Deux Cent francs les premiers de Septemb. 1396 (Cache
au Livre des Magistrats de francs. Ch. 14.)

Folio 153. Les presents Envoyés a Bujasse par
Le Duc, lesquels Joinent estre presentés par Messire Jean Devergy
Le Messire Guillaume de Lannoy chien, Consistans en Chevaux, Selles
Oiseaux, oiseaux, draps de Laine, Toilles, et autres Choses.

Folio 156. Les Ducs de Bourg nre de Berry et
d'Orleans mirent la premiere pierre en l'Eglize de St. Pere de
Luxembourg a Lignon au mois de Juillet 1395.

Folio 158. Le Roy donna au Comte d'Eu Vers dix
mil francs lorsqu'il partit pour aller en hongrie contre les



Ennemis de la foy Chrestienne. Le pays de Rethelois donna
quatre mil francs.

Folio 163. Le Duc Envoya Jean Blondel Son
premier Escuier, et Mr Robert d'Angeul Secret du Roy le
premier de May 1396 vers le Duc de Millan, Marquis de
Montferrat et le prince de Piedmont et de la mariage pour
expedier Les differents qui estoient entre Eux Concernans le
Comte de Savoye de son pays de la les monts.

Folio 164. Le Duc Savoie porta avec lui Sur un
Sommier une forge et les outils pour le Marechal qui le
Suivoit par la Compagnie.

Folio 171. Le Duc Envoya Sa Compagnie de
Gens d'armes en Bretagne le premier Aoust 1394 a Cause
des differents qui estoient entre le Duc de Bretagne, le Comte
de Penthievre et le Sire de Clisson.

Les Nobles de flandre valoit Comte quatre Sols.

Folio 172. Led. Montbertaut Comptable fut a
Paris Treszorier de francs.

Folio 178. Remandes du Double pour obmission
de Recettes par le Comptable, depuis le Duc les lui quitta fol 189

Folio 188. Le Duc de Venise presta vingt Cinq mil
ducats Sur entame moins de la rançon du Comte de d'Eu.

---

## 1395: 1396:

Le Compte Rud. de Montbertaut
depuis le premier de janvier 1395.

Jusqu'au dernier d'Octobre 1396.

Folio 8: Soixante Cinq mil nobles accordés au Duc par le pays de flandre.

Folio 14: quarante mil francs accordés par le pays de Bourgogne.

Folio 19: Les aides que le Lieutenant de Auxerre appartenoient au duc, Et fait voir les Comptes des receptes generales des aides rendus a la Chambre. Et soit notté que les dicts aides le Lieutenant par d'icceux et non par Baillages, Tellement que ce que touchoit le Duc desd. aides, C'estoit a Cause desd villages dépendans de l'Eveschié d'Auxerre Enclavés dans le Comté de Nevers, de mesmes qu'il s'observoit pour Macon et Langres.

Folio 22: Le Roy donna quarante mil francs au duc pour sa despense et de la Duchesse pour Conduire a Calais, Mad.e Izabelle de france fille aisnée du Roy pour estre mariée avec le Roy d'Angleterre.

Folio 25. Les Marchands du Sel de Languedal payerent Cinq mil francs au duc Sans Expliquer dans led. article du Compte pourquoy.

Toute La Recette monte a Trois Cens Cinquante mil Cinq Cens Trente Deux livres Six Sols Cinq Deniers Tolz, et quarante Cinq mil Trois Cens quatre vingt huict nobles.

Fol. 29 et 30: Cinquante mil livres donnés par le Duc au Comte de Nevers pour les voyages d'hongrie. Sel de mer amené au grenier a Sel de Bourgogne.



Folio 75. La Duchesse de Luxembourg et de Brabant donna au Duc le Duché de Limbourg et pays de fauquemont le 6.e Juillet 1396.

Folio 79: Messire et Dam de Bergho Chevalier du pays de Limbourg Devenu hommes Liges de M.r le Duc moyennant 500 ll de pension par an a la Charge que ses hoirs apres son Trepas, et des Successeurs de Mond. Sgrs Ducs de Brabant et de Luxembourg feront le mesme serment, dont led. Messire et dam a fait foy et hommaged, a quoy mond. Sgr l'a reçu lui promettant de le Servir bien et loyallement toutes et quantes fois qu'il l'en requerera ou fera requerir, et Regarder ses droits, honneurs et profits pour tant ou pl les pourra Connoitre, et faire Savoir lui tout Ce que bon et loyal vassal liges doit faire et Savoir a son Sgr Sans que led. Messire et dame ou ses hoirs et puissans ou Voisins jamais armer, prester, aider Conseil, Confort En celle ou en partie Contre mond. Sgr, sesd. Successeurs, ne de Ses forteresses, porte, ou souffrir estre fait aucun dommage a Mond. Sgr sesd. Successeurs ou pays, gens et Sujets pour quelque Cause ou occaon ou pour quelconques Sgrs ou personnes que ce soit Sans exception aucunes, Tant que led. Messire et dam ou ses hoirs ayent rendu ou restitué a Mond. Sgr ou au Receveur de Limbourg ou d'Esforquemont pour lui et pour sesd. hoirs Entierement lad. Somme de 500 ll et jusqu'a Trois mois apres que lad. Somme Sera ainsi receuë et apres le Decez dud. Messire et Dam seront Tenus ses hoirs de faire semblable promesse, et renouveller lad. foy et hommages a mond. Sgr et a ses Successeurs, Sur quoy led. Messire et dam a donné ses lettres ainsi qu'il appert par Celle de mond. Sgr le Duc du 4.e juin 1397.

Folio 108: Messire Guillaume Mallet M.r d'hotel du Roy donna a M.r le Duc en bonnes Estraines avec belle

Chronique de France pour laquelle il lui fut presenté deux Cens francs de vaisselle d'argent.

Folio 126. Le Duc donna 25 robes de velours noir aux Sgrs qui vinrent en son hotel d'artois avec les ambassadeurs d'angleterre. Chacune robe de dix aunes a six francs l'aune, et a Mr jean de Bourbon une robe de satin noir de huict aunes au prix de quatre francs, sur l'autel Lesquelles robes il y avoit des Fleurs d'or et d'argent de Chypre. fol. 130. 131. 135

Folio 127. quatre bannieres de la bataille du Comte de Nuers de Cendal de large azurés lors qu'il alla en hongrie auxquelles bannieres il y avoit quatre robes d'armes d'or. les fourreaux estoient faits de Cendal blanc.

Folio 132. Montegu Conte de Roy, Guillaume d'Organmont, et Arnoulet Bouchier Tresoriers des guerres.

Folio 134. fers pour ferrer a Chanter, achettés Cent francs donnés aux Chartreux.

Folio 135. La Comtesse de Nuers et Delivra dix Enfans au mois de Septemb. 1376.

Folio 166. Lettres de pardon et descharge au profit dud. Montbertault Comptables a Cause de plusieurs omissions que lui failloit en ses Comptes. soient veues Les dt Lettres.

Les [illegible] deux seluoient par diseze et non pas Baillages.

---



1396. 1397.

V. Autres Comptes pour lesd. années 17e après le pag. 134 le pour 1397, f. 1398 17e après f. 140

## Au Compte de Jocerant Stepnet

Receveur gnal des finances de Bourgne depuis le 25. Mars 1396. jusqu'au dernier avril 1398

Les Impons extraordinaires de douze deniers pour Livre et huitiesme de vin furent levés de mesme que aux années precedentes.

La Recette monte a Cinquante huict mil quatre Cent Cinquante quatre francs Six gros neuf deniers.

Folio 26. Robert Baldwyn Greffier de Bourgne et Bailliage de Dijon, et auxois la montagne, aux gages de Six vingt livres, et Guillaume Bataille, greffier des bailliages de Chalon, autun, Montcenis et Charrolois a pareils gages

Folio 29. Le Duc envoya a Bourg en Bresse vers Le Comte de Savoye, Messire Guillaume de vienne Chevalier Sgr de St George et de Ste Croix et Mre jean de Saux Mre des Requestes de l'hostel de Mgr le Duc pour lui requerir et de par lui la rançon et delivrance de Mr le Comte d'Eu et d'auxerre, et ses gens estans lors prisonniers és mains des Sarrazins.

Soit Notté que par les Comptes precedents il se reconnoit qu'il y a eu de deux de la Maison de Saulx ou Saux, (car c'est le mesme mot) Receveurs et Chatelains de Saulx le Duc, Sgrs de Vantoux, et d'auxerre Conseillers au-

Parlement de Beaune.) Me. jean de Saux Sgr de Courtiuron folio 36.

Assemblée a Dijon des gens d'Eglize Nobles et Tiers Estat pour leurs requerir et demander aide de par Mongr Le Duc par Led. Messire Guillaume de vienne pour la rançon dud. Comte de Neuers.

Folio 30: pour le voyage de Mr. Le Comte de Neuers en hongrie fut leué vn aide au Comté de Bourgne. Et d'autant que plusieurs haans des villes d'ouvre saone hors lad. Comté auoient apellé des Sommes Esquelles Ils estoient imposés par Messire jean de vergy et auvers Commissaires a mettre sus led. aide, et dont le Receueur gnal pour doutte de lad. apellaon ne les osoit fe executer, Le Tresorier de Mond. Sgr Le Duc lui donna prouision Contre Lesd. habitans.

Folio 33: Le Duc Enuoya a Auignon vingt queuës de vin pour les Cardinaux d'Ubene et de viuiers, et deux queuës a Paris pour Me. jean villeguin protonotaire du Roy et greffier du Parlement de Paris a Cause des Expeditions qu'il faisoit pour Mr. Le Duc.

Folio 34: Me. hugue Le vertueux Lieutenant a Dijon de Mr. Le Chancelier Euesque d'Arras.

Folio 35. pour les robes de Liurées des Messieurs des Comptes de Dijon et Clercs deux Cent quarante francs.

Folio 36: La Terre de vernoul Saisie et mise en la main de Mr. Le Duc. procez entre Mr. Le Duc et l'Euesque de Chalon sans dire pourquoy.



Folio 39: Les Euangiles de la Mairie de Dijon furent mises entre les mains du Duc, au Sujet de quoy il y auoit procez entre Mond. Sgr Le Duc et Lesd. haans pardeuant Le Bailly de Dijon.

Folio 40: faisant mention qu'il y eut accord entre Mr. Le Duc et Mr. de Bourbon au Sujet des limittes, fins et ressorts desd. pays.

Me. Jean fiot Confesseur et Me. d'Escolle de Mgr Le dauphin fils du Roy Charles auoit Soixante liures de gages, et par Lettres patentes du Roy du 13 decemb. 1398. Il eut vne robe de la valeur de 90tt pour estre plus honnorable en la Compagnie de Mond. Sgr le dauphin. J'ay veu Cette piece a Paris le 15 juin 1660. entre les mains de Mr. vion Sgr d'herouual, Conr. du Roy auditeur en la Chambre des Comptes de Paris.)

---

1398.

---

Au Compte dud. frepier depuis le premier de May 1398. jusque au dernier auril 1399.

8. un autre Compte pour 1398, et 1399 cy aprez pag. 144.

Folio 13: Le Charollois paya Cinq mil francs pour la rançon du Comte de Neuers.

Folio 30: Le Parlement fut Tenu le 16 octobre 1398. et dura Trante Cinq jours.

Toutte La Recette quatre vingt onze mil quatre Cent quatre vingt et dix francs.

Folio 56: Pierre de Marbre noir amenés de Dinant pour faire la Sepulture du Duc aux Chartreux proche Dijon.

Folio 61: Jean de Clugny et Le Bailly de Charolois commis par les Ducs de Bourgogne et de Bourbon pour informer des Limittes de leurs Duchés. Comptes de l'an 1400 fol. 48: a Cause du Daage d'Autun, et du Charolois.

Le Duc obtint arrest au Parlement de Paris contre Lesdesques de Langres sur le fait de la Succession des prestres mourans ab intestat. Led. arrest Dud estre du mois de Juin ou juillet 1398.

Folio 63: Jean de Saux Serjent de Mr Le Duc Ajourna pardevant Mess. des Comptes Messires Jean de Cumigny et Girard de Cusance Chrs, Michel et Odin de St Moris de Salins pour reprotter les titres en vertu desquels ils pretendoient avoir quelque droit en la Sauneries dudit Salins.

Folio 64: La Duchesse fit mener en Flandre une Charge de Sel de Salins pour mettre sus Table.

Folio 66: Le Duc obtint arrest contre Led. Doyen et Chapitre de Langres, et contre Messire Jean de Vienne Doyen de Led. Chrestienté des Monstier St Jean Coubaux les Brenes du Curé de Guillon.

Le Comte de Savoye gendre du Duc de Bourg.ne retournant devers le Roy vint en Bourg.ne et fut defray.é



Romere ou estoit la Duchesse et la Femme.

Folio 67: La Monoye de Luxemb.g avoit la marque d'un Lion, Led. Monoye estoit de faible alloy, Car au Change en Decret ou autre monoye on y perdoit beaucoup.

Folio 68: Le Comte d'Eu fit faire a Dijon Les obseques de Led. gend de Son armée qui estoient morts en la Bataille de Nicopoli, Le 12. Avril 1399.

Image de Cire du poid de quatre vingt livres tel que pesoit Mr Antoine fils du Duc offerte a St Antoine de Viennois. v. Cy devant au Compte de l'année 1390.

---

## 1399:

---

V. un autre Compte pour led. année cy. apres pag. 1014.

Au Compte des Trepies depuis le premier de May 1399: jusques au dernier Avril 1400:

Folio 27: Il fut leué un octroy de la Dde de 50000 ll accordée par le pays pour la rançon du Comte d'Eu.

Soit Noté que Les habitans de la ville d'Luxemb.g payerent Separement leur part des impositions, et les terres d'outre Saone aussi Separem.t et Singulierement, dont le Receueur gnal faisoit recette. Ce qui est a remarquer affin de faire Comptes desd impositions qui se leuent aud. Comté d'Luxemb.g Soient vens tous les Ducs Avt. depuis incorporé aux estats du Duché et rendent Comptes à la Chambre.

Folio 32: Mr. Le duc a la haute justice sur les hommes de l'Euesque de Chalon et de l'abbé de Saint Pere Les Chalon, comme aussi sur les villes de Chauou, Montot et Seiz.

La Recette 64676 tt 3 s. 11 d.

Folio 46: La pension que Le duc donnoit a la duchesse estoit de 5000 tt par an, Mons. Le Comte de Neuers de deux francs par jour, et a Mad. La Comtesse de Cent francs par an.

Folio 47: Guillaume Bataille Gruier és baages de Chalon, Autun, Montcenis et Charollois aux gages de six vingt francs par an. Receueur gnal en l'an 1393:

Folio 49: Le Receueur gnal dressoit Estat de sa recette pardeuant Le Tresorier du Duc Contenant La valleur de sa recette, et Les Charges qui lui auoient Esté baillées sur icelle.

Le Comte de Sauoye accorda vn aide a Mr. Le duc de Bourgne pour estre leué aud. pays de Sauoye pour La rançon de Mr. Le Comte de Neuers.

Folio 50: different entre le Compte de Sauoye et le Comte de Geneue, sans dire a quel sujet.

Messire Jean de Chalon fut Condamné au parlement tenu a ~~Beaune~~ dole en vne amande de deux Cens marcs d'or.

Folio 51: Les Ecclesiastiques demeurans a Autun refuserent de payer les aides des danrées qu'ils vendoient aud. Lieu d'Autun.



Folio 57: Les Ecclesiastiques auertis de tenir prets les sommiers qu'ils deuoient fournir quand Le duc faisoit la guerre.

Folio 58: Moderaon du prix de sel par le duc de dix francs par muid.

Folio 59: Le fief de Belleuille adjugé au Duc Contre le sire de Beaujeu.

---

1400:

Au Compte dud. frepier depuis Le premier de May 1400 jusques au 6e. Aoust ensuiuant.

Folio 17: Le Parlement de Beaune fut tenu le 16 octobre 1398:

La Recette monte a 36851 tt 3 s.

Folio 35: Le Sgr de Beaujeu fut Condamné a dole en quinze mil francs d'amande Enuers le Duc par le Comte de Neuers son fils Commis a ce par Le duc, et Les Contraintes faittes par Les officiers du Comte de Sauoye Les Terres dud. Sgr de Beaujeu furent saisies et mises en la main du Duc Comm. Estans de son fief par vertu de Mandement du Roy octroyé aud. duc Executé par Le Bailly de Macon.

Edouart Sgr de Beaujeu. Les seigneuries de

8. un autre Compte pour lad. année cy-apres pag. 1014. et cy-apr. pag. 146.

Lens de Talemont de Toisey et de Mont marle Estans du fief du Duc, scituées en la Bresse Chalonnoise. fol. 37.

Folio 37: Les salaires pour les fouriers ayans marqué les logis de ceux qui deuoient tenir le parlement de Beaune furent rayés, d'autant, dit l'apostil, que non erat consuetum.

Folio 44: Le Roy d'hongrie ceda sept mil ducats de rente au Duc que la seigneurie de venise lui deuoit, et ce au lieu de cent mil ducats qu'il auoit promis au Duc pour la rançon de Mr. Le Conte de Neuers.

Folio 47. Mad.e La Contesse de Neuers accoucha a Rouure d'vne fille nommée jeanne au mois d'octobre 1399. Les histoires ne parlent point de cette fille. l'on donna trois quartiers d'escarlatte viollette vaillans trois francs quatre gros et demy pour ses vn chaperon a la bonne femme venue de Paris.

Folio 48: Joceran de Sarcey Escuier Bailly du Charollois.

---

1396. 1397.

---

Au Compte de Jean Despoulettes Receueur gnal du duché et Comté de Bourgne et Charollois depuis le 5e jour de feurier 1396. jusqu'au dernier de janvier 1397. Joceran frepier estoit receueur gnal sous led. despoulettes.



Folio 7: Le duché de Bourgogne accorda au Duc vn exide de cinquante mil francs pour payer la rançon du Conte de Neuers.

Soit Notté que les Receueurs du domaine en chaque Baage receuoient les aides et octrois dont ils rendoient compte, quoique le Receueur gnal rendit aussi compte de ce qu'il auoit receu d'eux, ce qui sert pour montrer a Mess. les Esleus que ce n'est d'aujourdhui que les Receueurs particuliers rendent compte a la Chambre.

Folio 22: Le Conté de Neuers et Baronie de Douzy accorderent dix mil francs pour lad. rançon qui estoit de six cent mil francs.

Folio 39: Le Roy accorda au Duc trois mil francs de pension par mois par lettres du 2e feurier 1396. plus 12000 tt en lad. année sur les aides. plus dix sept mil liures, plus 12000 tt et vingt mil francs. la moitié des aides accordées au Roy, aux Comtés d'artois de Boulogne, de St. Pol, d'auxerre, Neuers, et Baronie de Douzy. dix mil francs sur les aides du Languedoc et duché de Guienne.

Folio 49: L'Euesque d'autun presta mil escus au Duc pour la rançon du Comte de Neuers.

La Recette monte a quatre cent neuf mil cent onze liures cinq sols vn denier obole demie poitevine tournois.

Folio 59. Messire Ruffile de Branchus Chev

Mareschal du pape avoit 400 tt. de pension du duc.

Folio 61. Me. jean Gerson Me. en Theologie et aumonier du Duc avoit 200 tt. de pension et une robe chacun an. La Chapelle du Duc estoit desservie par vingt et un Chapelains qui avoient seize sols parisis par jour. Le Clerc de la Chapelle dix sols huict deniers par jour. Les deux Sommeliers seize deniers et vingt francs de pension par an et le fourrier 5 s. 4 d. tous lesquels gages revenoient a huict mil deux cens trante francs treize sols quatre deniers suivant les lettres du Duc du dernier de janvier 1396 et aussi a chacun une robe.

Folio 69. Mr. L'Evesque d'Arras Chancelier du duc avoit deux mil francs de pension, et 10 tt. par jour quand il travailloit pour les affaires dud. duc.

Folio 77. Dine Raponde Con.er et Me. d'hostel de Mons. Le duc partit de Paris le 15. Novembre 1397. pour aller a venise porte la rançon du Comte de Nevers.

Folio 79. Messires herard du four et Erard de Tinteville furent envoyés en arragon par le duc pour le fait de Mad. yoland d'arragon sa niepce.

Folio 81. Mr. L'Evesque de Poitier Chancelier de Mons. Le duc de Berry.

Folio 88. Le duc envoya signiffier a Mad. de la Trimouille par frere Nicole de vertus son Confesseur le decez de Mr. son Mary en hongrie. Ladite dame estoit a Dracy.

Folio 137. Philippe de vienne filleul de



Mr. Le duc et fils de Messire jean de vienne admiral de france. don de trois mil francs. Guillaume de vienne mil francs.

Dine Raponde pour s'estre employé a trouver deniers pour la rançon de Mr. Le Comte de Nevers, Mons. Le duc lui donna 3000 tt. d'or. Led. Dine Raponde est en relief a la Ste. Chapelle de Dijon en un pillier de la nesse joignant les mains devant l'image de la vierge, qui est en un autre ~~feuillet~~ pillier vis a vis.

Folio 146. Messire jacque de hailly Chés apporta les premieres nouvelles certaines de la prise du Comte de Nevers et deffaitte de l'armée. Le duc lui donna 400 tt. pour son voyage, et a un Marchand de Dude 200 tt. fol. 198 six cent soixante et quinze francs a celui qui apporta la nouvelle de sa deliurance. fol 227. 279.

Folio 190. Jean Morin pour avoir les choses qui lui sont necessaires pour entrer en la Religion des bons hommes au bois de vincenne, et pour estre vestu en icelle, en laquelle il a este receu a la priere de Mr. Le duc 30 tt.

Folio 221. Le duc donna un tableau d'or garny de Pierreries au millieu duquel il y avoit un dieu de pitié au Roy d'angleterre achetté 2500 tt. et un au Roy de Navarre achetté 1000 tt.

Le Duc donna au baptesme du fils de Mr. le Rambure duquel il estoit parrain trante sept marcs huict onces de vaisselle d'argent blanche.

Le Roy d'Espagne envoya une mule au duc par L'Evesque de Montdouget auquel il donna un hanap d'argent.

Item M.r Jean de Saux Con.r du Duc vingt marcs d'argent en vaisselle le jour de Sa Sacre. ℍ

Folio 227: Le Duc donna a l'Eglize de Dijon vne ymage de nostre Dame d'argent dorée ayant vne Couronne d'or en la teste garnie de plusieurs pierreries et perles tenant son enfant, lorsque le Roy y rendit vne de Ses Visites.

Folio 229: Le Roy donna le jour de l'an 1396 vne Armoniation de notre Dame d'or emaillée garnie de pierreries assises en vn tabernacle d'argent du prix de Cent mil liz Cent francs, ce monte. Sçr Le Duc le Surplus. Le Duc le Roy ne paya q.e 200m.

Folio 231. Le 25 juillet 1396: Le Duc tint sur les fonds de baptesme le fils du Duc d'orleans auquel il donna vn fermail garny de trois Saphirs, deux ballets, vn gros diamant et vne grosse perle vaillants 500 ll. fol. 235 deux grosses et belles perles achetées 1600 ll. et vn patenôtre achettée 120 ll. vne image S.t Michel Cote d'or donné au Roy en bosse Estreinnes garni de pierreries et perles 1650 ll. Soient vous grands presents faits.

Folio 267: plusieurs ouvrages de broderies faits pour le Duc en Estoient les armes avec Celles Denise, Il me tarde. d'autres broderies avec vn Soleil et deux M. et deux P. entrelassés.

ℍ La femme de M.e jean de Saux Cy dessus Seigneur Verrette de Marrey Le D. Jean de Saux fut depuis Chancelier de Bourg.e ainsi qu'il se verra Cy après. Il mourut au mois d'octobre 1420. et la femme au mois de may 1422. Elle fut enterrée en l'Eglise du prieuré de quartier.



## 1373. 1374.

Ou Compte de Mr. Arnaut Receveur gral des finances depuis le premier Aoust 1373 jusque a Pareil Jour 1374. Les Comptes Examinés depuis Ceux Cy dessus.

Folio 8: Le pays de Bourg.e octroya vn aide au Roy Duc lequel M.r Le Duc estoit assigné de vingt mil francs pour la pension que Le Roy lui donnoit. Il ne Se paia de Combien estoit Ledit aide.

Folio 12: Il Se reconnoit que moyennant 11000 ll. que les pays donna a M.r Le Duc, la gabelle Sur le Sel fut Estendue pour vn an, avec permission aux marchands de vendre du Sel de Poitou dans les greniers a Sel de la vendre.

Folio 13: Le Duc Supprime la Prevosté de Saux le Duc et y Establit vne Chatellenie a la requeste des habs moyennant 600 ll. qu'ils payerent.

Toute la Recette Soixante et Dix mil quatre Cent huict francs Sept gros et demy obole.

Folio 29: jean de Saux Sgr de Courtiveron presta 1000 ll. au Duc. Il estoit M.r des req.tes du Duc.

Folio 51: Engloie Desconfets pour Meserie de Jean Semmes.

Folio 54: ... Do 3m franc pour queues de vin ... des vins de Bourg^ne qui passeroient par le Pays de ... auxerre. Led. ... Duc accorde pour le Roy a M^r Le Duc.

Folio 71: Le Duc de Bourbon envoya un Palefroy au Duc.

---

1397. 1398.

---

... Compte De Jean ... Despoulettes depuis le premier fevrier ... 1397. jusqu'a pareil jour 1398.

Folio 10: Les habits de Besançon donnerent 3000^tt pour la rançon du Comte de Nevers.

Folio 22: Le Duc Constitua rentes au denier neuf a plusieurs particuliers de valentiennes, jusqu'a onze Cent Cinquante deux Couronnes de Rente, la Couronne valant 18^s parisis, pour la rançon du Comte de Nevers. fol. 119. 60. Veno, Pijolo, Heedin, ... ivo, Dapolonos S'Engagerent de mesme.

Folio 33: Par Lettres patentes du Roy du deux fevrier 1396. Le Comte de Nevers eut 1000^tt de pension par mois assignés sur les aides de francs.

Folio 35: Le Roy Donna 84000^tt pour la rançon Dud. Comte de Nevers qu'avoient ... Sires de Coucy prisonniers en Turquie, Sur les aides levés pour led. fait.

Folio 39: Jean Tuppin Chauffecire et Solliciteur de ...



L'Evesque d'Arras, Chancelier de Bourgogne. fit ... reconnoitre Dud. par Les Comptes qu'Arbert que Le Roy avoit droit d'imposer a volonté des aides, C'est a dire Dedaillis pour le fait de la guerre, Sur les Sujets du Duc, et que les Ducs de Bourg^ne n'avoient pouvoir de lever Sinon Le revenu de leurs Domaines, et Ce qui leur Estoit gratuitement accordé par Les Estats du pays.

Folio 46: ... Do imposé pour Le mariage de Isabelle Reine d'Angleterre fille ainée du Roy avec ... De pour les Secours de la Chrestienté en paix de l'Eglize.

Coutes La Recette 578267^tt 3^s 4^d.

Folio 61: Le Comte de Nevers arriva de Turquie à Nuers le 29 Mars 1397. Jour pasquel, le jeudy 9^e May 1398. Il arriva a Arras vers la Duchesse sa Mere.

Folio 64: Les vitres de L'Eglize des Chartreux de Dijon furent faites a Malines et Couterent rendues a Dijon Tous frais faits 90^tt 12 gros monoye de flandre. henry Glasomach vitrier. Dieux le Salue Tailla les images pour Les Sepultures, et jacques de la Barre.

Folio 75: ... M^r valeran de Luxembourg Comte de Ligney et de S^t pol touts mil francs de pension par an ... ndre Sgr de Rambures 500^tt
Jean de Chateau mourant 500^tt
Messire jean Sgr de Croy ~~500^tt~~ et de Renti 500^tt
M^e jean Gerson M^e en Theologie 200^tt
M^e jean de Saux Con^er du Duc 150^tt

Messire Ille Sgr de Salant et Montjouant en Savoye 500 tt a la Charge d'achetter une terre pour estre lui et ses enfans a toujours les hommes du duc, et en ce feauté et hommage excepté, l'Eglize, l'Empereur de Rome et le Comte de Savoye son Sgr.

Folio 80. Le Roy d'hongrie accorda Cent mil ducats pour la rançon du Comte de Neuers.

Folio 81. Messire Girard de Bourbon Chambellan de Mr. Le Duc fut Envoyé par lui vers Messire jean de Chalon et au Sgr de villers-Selcey au Comté de Bourgogne pour le mariage des filles de henry Comte de Montbeliard decedé en hongrie fol. 129.

Le Duc Emprunta 20000 tt sur sa vaisselle d'or et d'argent pour la rançon de Mr. Le Comte de Neuers.

fol. 89. Mre Jean de Vergy Seigr de Fouvans fut Envoyé en Hongrie, Grece, et Turquie pour la deliurance de Mr. le Comte de Neuers.

Folio 136. Girard d'Athices Archeuesque de Besançon Con.er gnal du Roy sur le fait des aides pour la guerre eut deux mil Escus en don du Duc.

Folio 184. a Messire Jacques Sgr de helly et de pas en Artois Chér Chambellan du duc la Somme de mil francs pour avoir fait plusieurs voyages pour la deliurance du Comte de Neuers. (Paradin, Annales de Bourg.ne)

Folio 187. a Dine Raponde Con.er et Maitre d'hostel de Mr. Le duc 3000 tt pour s'estre Employé a la deliurance du Comte de Neuers, et avoir Emprunté notable Somme de deniers de divers Marchands pour led. fait.

Folio 209 Estreinnes de grand prix faittes par



Le Duc au Roy, aux Roys d'Angleterre, de Navarre et autres Princes Sgrs et dames le jour de l'an 1397. (C'est a dire le premier de janvier, quoique l'année ne se Contat que du jour de Pasques.) Mgr Le Duc s'Estrenna lui meme de deux pieces de vaisselle d'or ouvrées a la guise de damas, garnies de vingt deux balais, deux saphirs et vingt deux perles, vaillans 3200 tt.

Folio 218. Le Duc achetta un ruby 15000 tt pour estre mis a St Benigne de Dijon et donné aux ducs de Bourgogne par l'abbé lors de la prise de possession du duché par les ducs.

Folio 266. La despense de Messire Guillaume de l'aigle Chambellan du Duc Envoyé par lui vers le Comte de Neuers pour sa rançon. Soit veu.

Folio 284. La dépense pour la rançon du Comte de Neuers et des Sgrs qui estoient prisonniers de Bajazet, pris a la Bataille de Nicopoli, lad. despense faitte de l'ord.ce de Mr. Le Comte de Neuers, de Mr. Le Comte de la Marche, de Messire jean le Mingre dit Bouciquant Mareschal de france, Jean de hangest Chér Chambellan du Roy, Regnier Pot Chér Chambellan de Mr. Le Duc Jean de Chateaumourant Chambellan du Roy, et jean Blondel. de Dine Raponde et de Me. Oudart Douay Con.er et Me. des Comptes a dijon Commis par Mr. Le Duc a Recevoir et payer tous les deniers qui devoient estre Convertis en lad. Rançon. Soit veu.

Folio 289. Recompence donnée a plusieurs Marchands ayant presté argent aud. Sgr Comte de Neuers

outre le Changeon. Trois mil six Cens francz.

Folio 291: Secours de Gens de guerre envoyez par le Duc a la Duchesse de Brabant en la ville de Bostedue, laquelle avoit guerre contre le Duc de Gueldres. Fol. 92: Les noms des Chiers Damoiselz et Escuiers qui estoient soubz Mr. Le Comte de St. Pol, sont nommez aud. Compte.

---

## 1398. 1399.

---

Au Compte dud. Despoulettes depuis le premier de fevrier 1398 jusques dernier de janvier 1399.

Folio 9: Le Comté de Bourg no accorda douze mil francs pour la rançon du Comte de Nevers.

Folio 16: Le Comté de flandres donna Cent mil noblez pour lad. rançon.

Folio 17: Il y eut une impsón pour la nouvelle Chevalerie du Comte de Nevers. Coutumes de Bourg no

Folio 28: Le Roy par ses lettres patentes du 14e juing 1399: donna au Duc trois mil francz sur les deniers du grenier a Sel de Clamecy nouvellement Estably par autres Lettres du 20e Novemb. aud. an, Le Roy donna 100000 ll. au Duc a rencon. lad. Somme en quatre ans. Le Roy accorda a Mr. Le Duc la moitié des aides d'Artois, Bethelois et Duxerre &c.

Fol. 39: de la vente des Pierges



Folio 39: De la vente des Pierges qui ont resté après les messes dites par les Chapelains du Duc quatre francz, Mond. Sgr ne voulant que lesd. Chapellains fussent interessez.

Coutes La Recette trois Cens quarante neuf mil deux Cens soixante trois livres trois Sols trois Deniers obole poitz en demie.

Folio 64: Jean Le Maire procureur de Mr. Le Duc au baillage de Dijon fit pourtraire au parlement de Beaune contre les habitans de Dijon pour leurs faire renoncer un vilain Serment, et les gamets. (en un autre Compte les habitans de Dijon appellerent par griefz les maire de Talant, et les gamets, v. Cy après le Compte pour l'année 1419 finy en l'an 1420. De jean fraignot fol. 167.)

Folio 73: Messieurs des Comptes Commis par Le Duc sur le fait de la monoye d'Auxonne 1396.

Folio 128: Le Duc donna 500 ll. a Jne. Rapondecon. en Mr. d'Selon hostel pour ce qu'il avoit envoyé a Mond. Sgr le Duc en bon estreines un très beau livre de l'Histoire des Estas[illegible] Enluminé de Lettres d'or et histoires d'imaget en plusieurs et divers lieux.

Folio 206: Le Duc achetta de jacques Rapondecon Marchand demeurant a Paris une bible escritte en françois de lettres de formes, bien historiés dedans et dehors armoyés des armes dud. Duc, Comtes de Rouge Chamoisy, et garny de gros fermaux d'argent doré. Six Cens Escus le 19e avril Cuvaut Pasques 1399.

Folio 229: huguet Desnoyers, du Conté de Bourg nez imposteur mis prisonnier pour auoir soustenu auoit este en hongrie et estre Athé.

Audit Compte fol. 138: Mr. jean Fror Mr. en Art, et Licentié en Theologie Maitre d'escolle de Mons. le Dauphin eut 40 ll. pour ſt. sa feste d'Mr. en Theologie.

---

## 1400.

---

Au Compte Dudit Despoullets depuis le premier fourier 1400. jusqu'a 22. Mars suiuant.

Folio 16: pour l'amortissement de 25 ll. de rente donnees par Mr. Pierre Moreau d'vxemo a la Chapelle fondée par lui en l'Eglise de lad. ville 100 ll.

Toute la Recette soixante et dix huict mil Sept Cent soixante et onze liures huict Sols deux deniers.

Folio 41: Rentes Constituées au denier dix par le Duc, depuis rachettées.

Folio 96: a Vacation procureur des Comptables pour prendre les arrets de Son Compte pendant deux iours, et pour son retour de Dijon xx vras.

Pour Lad. necessites de la Chambre payé Comptant au Petit Regnaut deux escus vaillants deux francs Cinq Sols. (Soit notté que depuis 1396. Lad. Comptablie a employé en leurs Comptes pour les necessités de la Chambre)



Folio 96: a mandat du Double des Sommes que led. Receueu auoit ommis d'Se Chargier en recette des Receueurs particuliers. Ses Extraits, f. 104.

---

## 1400. 1401.

---

Au Compte de jacen Chousat Tresorier de Dole ordonné et Commis a Receuoir toutes les finances de Mgr. le Duc de Bourgogne au lieu de jean Despoullettes depuis le 22e. Mars 1400. jusqu'a pareil jour 1401.

Folio 1. 2. 3: Sont les Transcrits des Commissions dud. Chousat adressés aux Chambres des Comptes de Dijon et de Dole en flandre.

Folio 3: Robert de Bailleux Mr. des Comptes, Maitre de la Chambre aux deniers. fol. 59.

Folio 12: Mesire et honore Chuffain docteur en Loix Con.er de Mond. Sgr et son Bailly de Dijon. Son Admit. francs.

Folio 29: il falloit conter quatre gros d'flandres pour ſt. un franc, et soixante et douze gros pour faire un nobles.

Folio 35: La liure parisis valloit vingt gros, et led. deux liures un lieu monoye de Roy. fol. 58. Evaluation des monoyes.

Folio 43: Monsieur le Comte de Neuers auoit

Douze mil francz pour sa pension du Roy. fol. 44 antoine Monsieur aussy 2000 ll. de pension par mois du Roy.

Folio 53: La ville de Malines donna douze cens nobles au Duc pour le mariage d'entoine Monsieur. La ville d'Anuers mil nobles et deux d'or S.t Omer 1000 ll. pour Engelegen aux ouvrages d'une grande Sale et Chambre a parer que Mond. Sgr le Duc ordonna estre faitte au preau de son hostel a Arras pour les d. nopces. fol. 63. et des Mademoiselle de S.t Pol.

Folio 54: Les Bourgeois manans et haans de Besançon furent condamnés en une amande de 10000 ll. au profit de M.r Le Duc pour plusieurs injures et offenses faittes par aucunes personnes particulieres dud. Besançon, de personnes des Prevots et Sergens de M.r Le Duc a Ornans.

Folio 57: M.e Guy Gelinier de Dijon demeurant a Gray estant pourtraict par les officiers de M.r Le Duc de plusieurs Crimes et delicts, moyennant 2500 ll. qu'il donne le Cas Criminel fut fait Cruel. fol. 100. fol. 297.

Les Religieux de Bontigny accorderent a Seize locuz pour les demandes que leur faisoit au parlement du Roy le Procureur de M.r Le Duc, laquelle somme fut employée en un Disné que les gens du Conseil de Mond. Sgr aud. Parlement feirent le 19 May 1401 en travaillant aux affaires Contre ceux de Gand.

Toute La Recette 440560 ll. 6 s. 11 d.

Folio 61: L'escu a vingt Sols.

Folio 62: La Recepveur Subsidiaire de la Montagne avec la charge de payer la Vennerie de M.r Le Duc, et les officiers d'icelle, dont la despense estoit de mil francz par an.



Folio 69: Messire Guillaume de Vienne Sgr de St. George et St.e Croix, Con.er et Chambellan de M.r Le Duc principal Con.er de M.r Le Comte de Nuers deux Cens francz de pension par mois.

Folio 73: M.e Pierre Jacquelin M.e d'Hotel de Philippe Monsieur pour lui apprendre a lire escrire et parler le flamant.

Folio 75: Jean de Melles Receveur et gouverneur gnal des finances de M.r Le Duc fait Second president de la Chambre des Comptes de l'Isle scita en Comte de Nuers.

Folio 77: Aurias Spinola Embassadeur de Francoul Sgr de Metellin, (et aussi Sire du prince de l'Isle de Metellin,) qui avoit presté de notables Sommes de Deniers pour la rançon du Comte de Nuers, ainsi qu'il apert par les Comptes precedents fol. 99 avoit presté 172000 ll.

Folio 78: Messire Jacques de Bourbon Comte de la Marche avoit dix mil francz de pension de Duc.

Folio 80: L'Evesques d'Arras Chancelier de M.r Le Duc et M.e Jean de Chorsy Son Con.er furent envoyés par lui a Gand en une journée qui lors y Estoit prise, et assignée par le Roy, sur les debats qui estoient entre mond. Sgr le Duc, Sesd. officiers et les Eschevins de Gand. Il est fait mention que les Souverain Bailly de Flandres et autres officiers de M.r Le Duc furent bannis. fol. 92.

Folio 82: Messire Regnier Roi Chev.r et Chambellan fut envoyé par le Duc au Chapitre d'Autun pour certaines Besongnes qui luy estoient de par les Sgr.

Ledit Sieur Roy fut aussi envoyé vers le Roy des Romains et le Roy d'hongrie

Folio 85: Dino Raponde Cent francs pour estre employés à trouver finances pour le mariage de Catherine Mr. fille du Duc. (Gallia christiana Claudij Roberti, Papiste Vicarij Capella Divionensis. Hugo Moralli &c. Led. Dino Raponde mourut en l'an 1415.)

Folio 86: Dino Raponde fut mandé à Melun où estoit le Duc avec plusieurs Seig. Conss. pour Comes avis sur le gouvernemt. de ses finances et autres grosses besognes.

Folio 93: Messire Guillaume Vicomte Cousin le Chancellan fut Mr. Le Duc fut employé pour terminer le different d'entre l'Archevesque de Besançon et les bans de Ladt. ville en l'an 1392. et pour les conditions du mariage d'entre l'un Seig. Ducs d'Autriche, et l'une des filles des Seigneurs en la ville de Pontarli en Ladt. année 1398. et depuis a gerenti vers le Comte de Savoye.

Folio 94: Le Duc envoya vers le Chapitre de Meurs pour l'Election du nouveau Evesque. Il envoya aussi vers le Chapitre d'Autun Messire Guichart Seigr. Pn.r et Mr. d'Hostel pour l'Election du nouveau Evesque. Jean Piquart Con.r du Duc fut Elu et incontinent après mourut. Mr. Pierre de Courlon Secretaire du Duc le fut Elu. Compte de l'an 1401. fol. 191. Perrenot de Marcilly garde de la monoye d'Auxonne. Robin Gauthier Mr. particulier de ladt. monoye.

Folio 147: Messire Guillaume de Vaigle



Chevalier et Chancellan de Mr. Le Duc fut envoyé à Rhodes et Athenes pour led. Seigr pour faire venir le Chef de Mr. St. George, et aussi le Corps de feu le Seigr de la Trimouille.

Folio 152: Vorean de Corcy Bailly du Charolois Messire Guy Morel Chev. Bailly d'Autun.

Folio 160: Nicolas de Vedelay Mr. du jeu de Ste. Catherine, du romant de la Rose

Folio 181: Thierri de Charollois procureur de Mgr. Le Duc en la Comté de Charollois.

Chasse de bois en l'Eglize des Chartreux de Dijon pour mettre le prestre Diacre et Soudiacre d'or et Cent francs de recompense.

Folio 186: Le Comte de Nevers obtint du Pape Avignon trois bulles avant qu'aller en hongrie, la premiere d'estre absout de peine et de Coulpe, la seconde de pouvoir participer avec les mescreans, et la Croisiel Concernant certains voeux qu'il avoit fait. Le Pape Benedict luy envoya aussi dix mules et Chevaux.

Folio 286: Jaquon du jupiter Chaufferier auquel estoit deue par marché Sgr. la Soe de 25 fl. 14 s. 8 d. laquelle il avoit prestée et payé pour icelui Sieur, pour les estoffes Cuir d'Argent doré Cramoisi de velours et façon d'un Coffre et Peinture a mettre les Secaux Ducaux qui ayent été faits de neuf, et dont les parties s'en suivent, C'est a sçavoir a Guillaume Cirenge Coffrier pour avoir fait un Coffre de bois Couvert de Cuir et après de velours, de Sole pour Bougran a mettre au fond dud. Coffre et Couvercle

par Sedans, faire Croix Cousine a mettre entre les Dt. Secrets
le pour la façon desd. Cousins 6ll 4s Et pour couvrir de veluau
a Couvert ledit Coffre deux francs pour la façon de quatre
Ecus de broderie aux armes dud. Sieur aposé sur ledt Coffre
vingt sept Solz Six deniers pour un marc Sept onces
dix Septiesme d'argent pour garnir ledt. Coffre et Ceinture
a 6ll 12s. 6d le marc, 18ll 8s. pour la façon de la garnison
d'argent dicelx Coffre et Ceinture, et pour la dorure de
ladt. garnison, 6ll 12s. 6d Et pour un tiers de fine soye
et rebon pesant une once et demie deux francs Cinq Solz
ainsi qu'il apert plus aplain par les lettres patentes dud.
Sieur Sur ce faittes, Données a Paris le 4e Juin 1401

Folio 298: a Jacquet Rapondo auquel estoit
Deu par Mond. Sgr la Soe de quatre Cens Ecus d'or
Enguigy rachat Sieur lui estoit tenu pour la vendues et delivrance
d'un Livre nommé de la proprieté des Choses tout neuf et
Escrit et historié, Couvert de veluel en graine a fermouers
d'argent dorés, lequel Mond. S. fit prendre et achetter de
lui ledt pris, Si qu'il apert plus aplain par les lettres
patentes dud. S. Sur ce faittes Données a Paris le 8e jour
de janvier 1401 Cy rendues avec quittances, ensemble Certifficat
Sur ce de Me. Richard le Barbier garde des Livres en
Romman dud. Sgr. Cy quatre Cens Ecus.

Polequin Manuel et Jannequin Manuel
Enluminneurs Lesquels mond. Sgr par ses lettres Données
a Paris Le 9e jour de fevrier 1401 Ordonnés par Son Secrets
Secretaires le Dernier d'avril en Suivant, Cy Comme il apert par la
Copie d'icelles cy rendues ont retenu pour parfaire les historiez dune
Tres belle et notable Bible que n'agueres avoit fait Commencer ledt
Sgr que pour l'accomplissement d'icelles et des historiez qui y



Seront estre faittes, jceux Polequin et Jannequin ne se
pourroient Tenir a autre qu'a mond. Sgr mais entendre et besogner
Souverain, en l'ouvrage d'icelle, veluz Sieur Desirant a Certes ledt
ouvrage estre fait et parfait le mieulx et le Brief que faire se
pourroit, ordonna et Cauca qu'aux dessusd. Polequin et Jannequin
Cara pour leur peines et vaines Cures pour avoir Continuation
d'Icelle la Somme de 20l. parisis pour Chacun jceux annuelle-
ment et a perpetuité La Somme de 20l. parisis pour Chacun jceux annuelle-
ment jusqu'a quatorze ans prochains ensuivants quatre Cens et Cinq
Cent a Sauoir pour Chacun d'jceux Polequin et Jannequin Dix
Solz pour Chacun Jusdit Durant Iceld. quatre ans, ad Comme toute
et plus plain apparoir par ladt Copie, pour laquelle Bible faire
la historiez a este payé, Baillé et delivré par Ledt Chevalier Receveur
du Commandement et ord. de Mond. Sgr a Me. jean Durant Sur
Physicien la Somme de 600ll pour icelles employer aux Escritures et a
perfection d'icelle Bible, et aussi ès gages desd. Polequin et Jannequin
desd. vingt Solz parisis pour jour pour vertu d'un mandement
de Mond. Sgr Donné a Paris le 6e. Mars 1401 Cy 600ll Compte
de l'an 1401 fol. 198. 203. et au Compte de jehan de Prosy Receveur
qui pour l'année 1406. fol. 198. Ladt. Bible estant achevée
en latin et en francois auec historiez fut donnée par Me. Le Duc
au Duc de Berry.

Folio 301: Le Parlement pour le Comte de Penthièvre
fut Remis a Dole pendant le Careme en l'an 1401 Messire
Antoine Chalon Con. du Vic, et Président aud. Parlement.

Folio 307: noms des Sgrs Chevs Damoiseaux Chevs
Bachelliers, Escuiers, Archers et autres qui furent avec Me. Le
Duc a Boulogne Sur la mer au mois de juillet 1401 pour aller
au Devant de la Reine d'Angleterre a Calinqueran, laquelle

Reine venoit en france. histoire d'angleterre, elle fut mariée en secondes nopces a Charles fils de Loys duc d'orleans

Folio 318: Regnier de Mailly fut anobly par Mr. le duc moyennant deux cens francs de finances payés a jean Chausat par sa quittance du 8e fevrier 1403.

---

V. d'autres Comptes pour les trois mesmes années, ci apres pag. 169, 170, 172, 173.

1401. 1402. 1403.

---

Au Compte dud. Chausat pour un an et six mois commencant le 22e Mars 1401 avant Pasques finissant le dernier Septemb. 1403. par permission du Duc attendu que ce n'est un Compte du domaine lequel doit estre rendu pour un an seulement affin de voir les Recettes et despenses ordinaires.

Folio 1: Guyot Poissenier Espicier demeurant a Dijon. sa fille fut mariée a Estienne Barbisy.

Folio 10: Le duché de Bourgne accorda un aide au duc de seize mil francs et celui d'auxonne, Chaussin la Perriere et autres villes de Mond. sieur le duc outre la Saone 1600 tt

Folio 12: Le Comté de Charollois accorda un aide de deux mil francs.

Folio 19: Jean Carondelet de Poligny commis a Recevoir un aide de 10000 tt accordé par le Comté de Bourgne



a Monsieur le duc.

Folio 29: La Livre valloit 40 gros monoye de flandres. L'Escu d'or a la Couronne valoit aussi quarante gros Monoie de flandres. fol. 35. Le franc valoit trente quatre gros monoye de flandres. fol. 73. L'Escu a vingt sols.

Par Lettres patentes du Roy du premier octob. 1401 Le duc avoit trente six mil francs sur les aides de france de pension chacun an.

Folio 50: Mr. Le Comte de Nevers avoit douze mil francs de pension du Roy; Le Roy donna 100000 tt au duc. plus quarante Mil francs en accroissemt. du Mariage d'antoine Monsieur dix mil francs sur la Traitte foraine, plus 27500 tt Mons. le Comte de Rethel avoit six mil francs de pension du Roy.

Folio 66: Le duc avoit le Gouvernement du duc de Bretaigne.

Folio 68: Certains Lombarts et autres presteurs d'argent publiquement a usure en la ville d'arras et a Douay donnerent 400 Escus au duc pour survenir aux frais des nopces d'antoine Monsieur, a la Charge que pendant trois ans ils ne seroient recherchés ny travaillés par les officiers de Mr. le duc.

Toute la recette six cent quatre vingt quinze mil sept cens quarante livres un sol sept deniers.

Folio 76: aide imposé en artois pour les frais du Baptisement de l'Enfant de Mr. le Comte de Rethelois

Folio 79: Le duc avoit accoutumé de prendre deux cens escus par mois de ses Receveurs pour faire son plaisir et volonté.

Le Comte de Retbel fut marié a Arras le 25 avril 1402 avec Mademoiselle de St Pol. Antoine Monsieur.

Folio 80. Messire Ymble Sgr de Chalans et de Montfaucon en Savoye, Chev Con.er et Chambellan de Mr le Duc auoit Cinq Cens francs de pension par an de rente a heritage et reachas.

Les Cy après auoient des pensions a volonté, a Savoir Mr la Duchesse 6000 ll par an, et pour les robes d'elle et de Mess. Ses enfans excepté le Comte de Neuers, Cinq mil francs. Mad.e la Comtesse de Neuers 100 Escus par an. La superieure 100 ll seulement. Mr Le Evesque d'Arras Chancelier de Mgr le Duc 2000 ll par quartiers. Mr de Croy Sgr de Renti, Con.er Chev et Chambellan 500 ll. Messire Valeran de Luxembourg Comte de Ligney et de St Pol 8000 ll par an. Messire Edouart de Bar Marquis du Pont 3000 ll. Messire Andrieux Sgr de Rambure Chev Con.er et Chambellan 600 ll. Messire Jacque Sgr de Lumoy Chev et Chambellan 600 ll. Mr de La Roche foucaut Chev Con.er et Chambellan 3000 ll. Messire Regnier Bot Chev Con.er et Chambellan 600 ll. Messire Guillaume de Vienne Sgr de St Georges et de St Croix Chev Con.er et Chambellan 200 ll par mois. Pierre de la Rocheroussel Escuier du Corps du Roy et Chambellan de Mr Le Duc 300 ll. Messire Dangois d'Ally viconte de Meaux Con.er et Chambellan du Duc 600 ll. Messire Jean de Chateaumourant Chev Con.er et Chambellan 600 ll. Messire Aimé de Rambures Chev Chambellan 200 ll. Les pensions de tous les Chapelains du Duc reuenoient par an a 1263 ll 13 s 4 d. Jacques Jacques et Pierre de Montberteaut Con.ers Tresoriers et gouuerneurs generaux des finances du Duc, 1000 ll chacun



de pension par an. Mr Jean de Nully, Jean Tourneret (de la maison de la vesve) Nicole de Sauigny, Denis Mauroy, Henry de Croisy, Guillaume Cousinot, Jean Blondet, Jean Chaligneriu, Jean de la Marche, Jean Berrier, et Martin Double tous Con.ers et aduocats de Mgr Le Duc au Parlement et Chatelet de Paris, et Mr.e Jacque Le fer, Barthelemy Descourbe et Estienne Legier Procureurs aud. Parlement et en l'audiance du Roy. Mr Geoffroy Maupoiure Chrestien de Mr Le Comte de Neuers 160 ll. Mr Jean Ladonne Secretaire et Michel Bodre aussi Secretaire a Chacun 40 ll. Cristan du Bos Prieur de l'Eglize d'Arras, Con.er du Duc une robe par an. Mr Jean Luc Con.er 200 ll. Mr Laurens Lamy Con.er et auparauant Secretaire 200 ll. Messire Vincent Spinola Embassadeur du Sgr de Methelin 30 ll par mois. Mr Pierre Marquelin Mr d'Escolier d'Philipe Monsieur, 80 ll et Messire Jacques de Bourbon Comte de la Marche 10000 ll par an. Soit notté qu'il y auoit de Crois sottes de pensions que les Ducs donoient. Les unes Lapelloient pensions a heritage, C'est a dire que l'on deuoit acquerir une Terre, de laquelle on deuoit reprendre de fief affin de deuenir vassal du Duc; L'autre s'apelloit pension a vie, dont on reprenoit aussi de fief, et la estoient assignés sur la recette gnale pour estre payés de la d.e pension, et la Derniere pensions et dons a volonté, C'est a dire Tant qu'il plaisoit au Duc.

Folio 97. L'Empereur de Constantinople a Paris fut visité de la part du Duc par Mr Jean de la Croy [illegible] Son Secretaire pour affaires Secrettes.

Folio 98. Messire Girad de Bourbon Sgr de Montferrant, Jean Blondet Con.er et Laurens Lamy Secretaire

du Duc furent Envoyés par lui en Italie pour affaires importantes a son Service sans les déclarer autrement.

Folio 107: Le Duc Envoya une robe de drap d'or pour vestir l'image de notre dame et de son Benoist Enfant Estant en l'Eglize de Tournay, ainsi que ses predecesseurs Comtes de flandres avoient accoutumé et lui aussi d'Envoyer lad. robe tous les ans a la notre dame de Septemb. fourrée de Menu vair. fol. 291. bordée de Leffises. Soit veu le Compte second de jean Chousat pour l'an 1403: fol. 205: Robe pour la vierge.

Folio 117: Messire jacque de Bourbon Comte de la marche avoit treize mil ducats en la somme de Cent mil que le Roy de hongrie donna pour la rançon tant du Comte de Nevers qu'autres Sgrs françois.

Folio 152: Pierre de la Trimouille Chambellan du Roy et de Mr. Le Duc qui lui donna 10000tt aux Comptes precedents Guy et Guillaume de la Trimouille Chambellans du Duc, et Led. Guillaume Mareschal de Bourgne. Jean de la Trimouille fol. 159. Guiot fol. 206.

Folio 156: Le Duc donna 300tt a jacque Raponde Marchand de Paris pour un livre en françois de plusieurs histoires des femmes de bonne renommée qu'il lui donna en Estreinnes.

Folio 166: Jean de Boulogne huissier de la Chambre des Comptes de Mgr le Duc a Dijon quinze francs pour soy vestir.

Folio 167: huguenin du Blé Eschançon de Mr. Le Duc et Pannetier de Madame de Nevers 50tt. fol. 228.



Mons. Le Marquis d'uxelles est descendu dud. Dublé. histoire d'angleterre. Richard second.

Folio 168: Le livre de la prise du Roy Richard fut achetté soixante Escus.

Folio 170: Messire Girard de Plaisy prestre Chapelain des quatre petits enfans de Mgr Le Comte de Nevers.

Folio 206: huguenin de la Chapelle du Charollois donna a Mr. Le Duc Certaines lettres patentes scellées en laes de Soye et Cire verte de jean Comte d'armagnac et de Comminges et jadis dud. Charollois, par lesquelles led. Comte donna et transporta en heritage perpetuel a Pierre et Guiot de Gencillart freres la prevosté dud. Gencillart en la Chatellenie du Sauvement avec la justice basse jusqu'a soixante et Cinq sols, et les autres droits et apartenances, lesquelles lettres Estoient devers led. huguenin ayant Esposé la Soeur desd. Pierre et Guiot, a laquelle par succession peut estre advenue et Eschue lad. Prevosté, moyennant quoy le Duc donna aud. huguenin 40tt

Folio 207: Le Duc ordonna que tous les habitans de Besançon qu'on trouveroit hors de lieux saints fussent mis prisonniers, ce qui fut executé et entre autres un nommé Pierre Curé de Monteaux et Chanoine de St. jean de Besançon fut mis au Chateau de valempoulliers depuis apres Certain accord fait Entre Mr. Le Duc et lesd. habitans fut mis hors dud. Chateau par Led. Bailly duval au Comté de Bourgogne.

Folio 220: Le Duc donna 100 Escus a l'archevesque de Toul l'orient Ambassadeur du Tamburlan.

Folio 229: Jean Perret de Dijon Lieutenant du Tresorier de Dole fut avec Messire jean de vergy Mareschal

de Bourgogne en l'an 1401. au Comté de Bourg.ne demander l'aide octroyé a M.r Le Duc pour le mariage de M.r Le Comte de Rethel. Le Duc lui donna 30 Escus.

Folio 250. Le Duc donna a souper a la Duchesse de Bretagne et au Duc son fils et apres donna a lad. Duchesse une Couronne d'or de douze grains pieces, et douze flocons garnis de plusieurs balais et saphirs Emeraudes et grosses perles du prix de 5000 Escus, et aud. Duc un gros fermail d'or garny d'un gros balay et de huict belles perles fines et rondes du prix de mil Escus. Le Comte de Rethel lui donna aussi un fermail garny d'un gros saphir quarré et d'un gros balay dessus et de Cinq grosses perles du prix de 500 Escus.

Folio 258: Presents de pierreries faittes aux nopces d'Antoine Monsieur Comte de Rethel avec Mad.elle de S.t Pol prix des jouotes.

Folio 260: Le Duc donna a diner au Roy a la Reine, et a plusieurs princes et princesses au Chastel du Louvre le 8.e May 1403. et aprés le disné fit les presents qui s'ensuivent. Au Roy un Collier d'or avec un fermeillet pendant garny d'un ruby ou milieu d'un gros diamant et de trois grosses perles du prix de mil Escus. Item un hanap et une aiguiere d'or garny dessus les deux fretels d'un saphir, quatre grosses perles et d'un balay du prix de sept Cens Escus. a la Reine un autre hanap et une aiguiere d'or Emaillés de plusieurs grands Emaux, et garnys d'un balay, huict grosses perles, et d'un saphir du prix de 1000 Escus. A la Reine d'Angleterre un diamant a Lozanges, 150 Escus. A la Duchesse de Guienne un Ruby de six vingt Escus. a la Duchesse de Bretaigne un diamant a trois Lozanges 150 Escus. a Dame Michelle de France



un autre diamant ~~[illegible]~~ a trois Lozanges 120 Escus. a la Dame de Beaux Cousine de Mond. sieur un autre diamant plat du prix de 80 Escus. A la Cousine de Mgr de Bauiere un autre diamant a trois quarres du prix de quatre vingt Escus. A sa Cousine d'Armignac un autre diamant du prix de 60 Escus, et a sa Cousine de la marche un diamant de 60 Escus. plus aux Comtesses de Nevers de Rethel et de Savoye ses filles trois diamants chacun de 200 Escus. a la femme Girard de Bourbon un diamant de 26 Escus. Antoine Monsieur Comte de Rethel donna le jour de ses nopces a M.e Pierre de Dangeul son secretaire un diamant de 30 Escus.

Folio 263: Le Duc donna au Sgr de S.t Georges douze tasses d'argent dorées pesants vingt marcs du prix de deux Cens francs d'or, a cause qu'il avoit esté en armes avec autres Sgrs a Paris pour le secours de M.r Le Duc és mois de decemb. et janvier 1401.

Le Duc fit acheter une Escuelle d'argent blanc, laquelle il fit rendre au Duc de Bourbon ayant esté perdue au disner qu'il donna au Duc d'orleans en l'hotel d'artois au mois de janvier 1401. avant pasques. laquelle Escuelle et autre vaisselle d'argent avoit esté empruntée pour led. disner par les gens de Mons.r Le Duc.

Folio 265: Le Duc fit graver tout a neuf son grand Scel et Contrescel aux armes et devises de P. et M. pour ce qu'aux autres paravant, lesquels mond. Sgr a fait rompre et despecier estoient les armes de la Comté de Rethel, laquelle mond. Sgr a donnée a Antoine Monseigneur son fils a la Consommation de son mariage, Lesd. Seeaux attachés ensemble a une Chaine d'argent, lesquels Seeaux Couterent 109 ll 8 s. 6 d. tant pour l'argent que façon, et celui pour M.r Le Comte de Rethel vingt un Escus.

Folio 268: Le Duc fit racommoder les Croix hanaps d'or, en quoy led. Sgr buvoit ordinairement l'on en façon nommés d'Angleterre et led. Deux autres en façon de Cuvettes.

Folio 272: Led nepveu d'Antoine Monsieur Comte de Rethel avec Mad.elle de St. Pol furent faittes a Arras le 25. Aoust 1402. et Mr. Le Duc donna a tous les Sgrs qui y assisterent a Chacun une robe blanche et verte de velours et Satin jusqu'a Cuir et deux, dont led. Estaffier Contrerent 4842 H 15 S. a Seauoir Mr. Le Duc de Bourg.e Mess.rs les Comtes de Nevers de Rethel, Philippe Monsieur, Mr. d'Autrevanne, Mr. de St. Pol, Mr. le Comte de Dampmartin, Mr. de St. Georges, Mr. de la Roche, Mr. Le vidame d'Amiens, Mr. de Vuarnin, Mr. de Liguestaing, Mr. d'Antoing, Messire Adrien Sgr. de Rambures, Messire Regnel de Roie, Mr. de Mouchy, Mre. Daud de Rambures, Mess.re Voitart de Bruch, Mess.re Jacques Burthamblet, Mess.re Guillaume de la Trimouille, Mr. Dubois, Mr. de Renauville, Le Sire de Rubempré, Mgr. d'Saveuse, Mr. de Maigny, Mgr. de Lonoy, Mess.rs jean de Champdivers, Mess.rs Guichard d'St. Seigne, Mess.rs jean d'Roumoy, Mgr. de Matrigrien, Mess.rs jean Proche, Mess.rs Martin de Vacquenem, Mess.rs Philippe d'Auxy, Le Bailly d'Arras, Mess.rs Robert Mareschal, Mgr. de Han, Mr. de l'Aigle de Saino, Mgr. de Chaplaincourt, Mess.rs Guy de la Roche, Pierre de la Trimouille, François de Grignaux, Sauvages des Bouts, Courcelles, Chateaubriant, Guillaume Flandel, Pierre de la Lande, Charles de Villers le Borgne de la Motte, Thierry d'Estoc Seigne, jean de la Trimouille, Gillet de la Motte, Philippe de Montault dudart de Renty, Mr. Comte de Dreux, Geoffroy de la Roche Rousse, Pierre de Suiffles, Regnaut d'Azincourt, jean de la Roche, Andrieu de Humieres, Pierre d'Orgemont, Taupin de Chantemerle, Le Dauphin de Lens, jean le Mennyer, Guillaume de Chauffour, jean d'Naumelle, Regnel de Boulogne, Fouquet de Croly, jean de Calonne, Brunel Le vicomte, Gossuin de Brabant, Robert d'Actigny, Fouquet de Montigny, Daud de Brimeu, humbelot Breuil, Coppin de Suissot, Guillaume de Cilan, Antoine de Fontaine Chateaugiron le Galois de Boubercques, Goupillet de Alexandre de Drizy, Sohy de Beuve, Antoine Gardy Boi-seaux, Le Baldouin d'Beloy, Daniel d'Ippre, Le Bailly de Bruges, jean de Coppin de la Vieuville, Robert de Flandres, Guion d'Surgeul, Regnaut et Philippe d'Surgeul, jean de Bussy, Sohin de Maisieres, Pierre d'Oreille, Giraudon de Chauvigny, Loys de Montenaire, jean d'Artel, victor le Chatelain de Lens, Orengois Mardentier.

Folio 279: Despense pour L'accouchement de Mad.elle de Rethel, laquelle accoucha a Arras au mois de janvier 1402: de jean Rethel Monsieur son filz.

Folio 292: Trois houpelandes pour Mgr et Mess.rs Led Duc et de Nevers et de Rethel de Drap de Soye blanc et vert pour la livrée Led nepveu Led. Comte de Rethel fourrées de quatre milliers deux Peus de ventre d'Ecurieux.

Folio 294: Led Duchesse donna a Mr. Le Duc deux houpelandes, l'une de Drap d'or vermeil Courte fourrée de deux milliers d'menu vert, faittes en la ville d'Arras, et l'autre de vermeil Longue a Lettres de P. et de M. fourrée d'hermines, laquelle Mond. Sgr vestit le jour de la notre Dame de la my aoust audit lieu d'Arras a Cause qu'il estoit de led. Confrairie a Arras 1401.

Folio 298: Le Comte de Nevers fist faire un habit de huict aunes d'Escarlate pour le jour de la Confrairie notre dame-

de my aoust de laquelle il estoit a Paris. 1401.

Folio 322: Le Duc achetta trois Livres apellés la fleur des histoires de la Terre d'orient Escrits en parchemin de lettres de forme, historiés, Couverts de veluau a fermoirs d'argent dorés, Esmaillés, et armoyés aux armes de mond. Sgr desquels Livres il en donna vn a Mr. Le Duc de Berry, vn autre a Mr. Le Duc d'orleans, et le 3e. le fit mettre en sa bibliotheque, lesquels il acheta de jacque Raponde Marchand a Paris 300 Escus d'or.

Folio 338: Le Duc donna 276 tt. pour amener depuis virey sous bar sur seine jusqu'aux Chartreux de Champmol proche dijon vne Tombe de Maulbre noir ayant Enuiron douze pieds de long et huict pieds de large au mois de juillet 1402.

Folio 373: plusieurs Escritures furent faittes et grossoyées pour les mariages faits et traittés au plaisir de Dieu de trois des Enfans du Roy auec trois de Ceux de Mr. le Comte de Neuers, et aussi pour le Mariage accordé de Charles de france et de jacquette fille des Comte et Comtesse d'ostreuant.

Folio 374: Les Ecclesiastiques de Neuers furent Exempts de payer le 4e. du vin vendu en detail pour l'année 1401.

V. d'autres Comptes pour lad. année cy apres pag. 174.

---

1403: 1404:

---

Au Compte dud. Jean Chousac pour huict mois et seize jours Commencant Le premier jour d'octobre 1403. finissant le 16e.



Juin en suiuant 1404. auquel jour Le Corps de Mgr. le Duc de Bourgne. fut mis En Terres En l'Eglize des Chartreux Lez dijon

Folio 1: Commission aud. Receueur de Jean et Antoine de Bourgne. Comtes de Neuers et de Rethel donnée a halle proche Bruxelles le 28. auril 1404. pour Emprunter 6000 Escus d'or a la Couronne sur la vaisselle d'or et d'argent de Philippe Le hardy leur pere pour Employer lad. somme aux habits de deuil de son Trespassemt. et aussi pour fe. les habillemens du Chariot et des Cheuaux qui meneroient led. Corps.

Folio 17: L'Escu d'or a la Couronne valoit 40 gros monoye de flandres. Le franc 34 gros monoye de flandre, pour Chacun franc monoye royale.

Folio 25. Aide Leuée pour le mariage de Mr. Le Comte de Rethel.

Folio 33: Regnier de Mailly Annobly par Lettres Données a Paris au mois de janvier 1403. moyennant deux Cens francs.

Folio 35. Pierre Mathelie demeurant a Beaune affranchi par son Sgr. Moyennant 20 Escus et pareille somme pour le Consentement de Mr. Le Duc.

Folio 38. L'Escu d'or valloit vingt deux sols six deniers

Toute La Recette 402139 tt 15 s. 9 d.

Folio 55. Me. Pierre de Courlon Secretaire de Mr. Le Duc Commis a fe. les reparaons necessaires En l'hostel du Duc

Estant a Paris au mont S.t Hilaire. Destoit l'hostel des Ducs
de la premiere race. L'hostel de Bourg.ne proche l'etemple
lez Celui d'Artois

## Folio 68. Le Duc Philippe Le hardy mourut
Le 27 d'avril 1404.

## Folio 71. Mr. jean Comte de Saulmes auoit
Trois Cens Escus de pension sa vie durant dont il reprit de
fief et Duême hommage Ligo de Mr. Le Comte de flandres, et
Depuis du Duc de Bourg.ne

## Folio 78. Mr. jean de Neaux Chr.er et Mr. Reg.r
requestes de l'hostel de Mr. Le Duc sgr de Courtiuron fu-
auec Mr. Le Duc en Bretagne pour le Gouvernem.t du Duc
Le dit pays.

## Folio 125. Le Roy fit don a Mr. Le Duc
De Tous les restes des Comptes rendus en la Chambre des
Comptes de Paris.

## Folio 196. Mr. L'Euesque d'Arras Chancelier
de Mgr le Duc rompit les Sceaux dud.t sgr incontinant apres le
mort, en la prée de Mr. Le Comte de Nuers fils et hér dud.t
Duc Philippes le hardy.

## Folio 203. Deuise du Duc Philippe Le
hardy Sur les Casaques et houpelandes de Sept pages, en
Chesne ayans plusieurs feuilles et glands pendants, de Sur lad.
feuillee dud.t F et M. et y a aux Chartreux de Dijon a l'entrée
du Cloitre de ces Chesnes au Lambry a main droitte.

## Folio 234. La despense pour la mise faitte pour
L'enterrement de Mr. Le Duc aux Chartreux de Dijon. Le



Mourut en la ville de halle proche Bruxelles le 27 d'auril
1404. ou il se fit conduire sur vn littiere a bras dud.t lieu de
Bruxelles vn jour auant son decez. fut enterré aux Chartreux
de Dijon le 15 juin aud.t an. Auparauant que l'on mettre en
son Cercueil il fut embaumé, puis apres on le vetit d'un habit
de Chartreux Tout neuf acheté pour Icelui d'vn religieux de
demeurant en vn Conuent proche lad.t ville de halle. La Croix
sur la Couuerture noire du Charior ou estoit Le Corps du Duc
Estoit de Drap vermeil. Toute la Despense monte a 2250 Escus
3.s 9.d a quarante gros monoye de flandres pour vn Escu, reduite
a francs vaillant 3040 francs Six Sols neuf deniers. Soixante
hommes habillés de robes et Chaperons noirs portant Chacun
vne torche accompagnerent le Charior jusqu'a Dijon. Douze draps
de Soyes de 12 Escus piece furent donnés aux douze Eglises
ou le Corps fut reposé, a Sauoir, Grandmont, Villenaue, de
Courtray, S.t Pierre de l'Isle, Saint Vinc de Douay, S.t
Quentin de Neufchatel, S.t Pierre d'Croye de Par sur de
seine, notre dame de Chatillon, S.t Seigne, et Les Chartreux
de Dijon. outre quatre autres draps d'or qui furent donnés en
d'autres Eglises. on achetta 2011 aunes vn quart de brunette
noire, qui Couterent 1302 lt 15.s 9.d Toute lad. despense fut
Controllée par Messire Gerard de Bourbon sgr de Mont-
Perroux Chambellan de Mr. Le Duc.

## Folio 245. Vn Enfant orpheure demeurant a
S.t Yrier pour auoir refait la fleur de Lys d'or qui estoit Sur le
Dacine de Mond.t sgr, laquelle auoit esté rompue et perdue
En Chemanchant par les bois. pour or a lui pour sa façon
Trois francs et demy.

## Folio 249. a Emart varmaye demeurant a
Bruxelles pour auoir peint tout a neuf A.F.A.M. d'or la lance-

De la Garde et allegeyge de mond. Sgr 24.s

**Folio 250:** Jean de Vergy, Antoine Son fils et Jean de Vergy Sgr d'Autrey furent a Montreal au Comté de Bourg.ne prendre possession de lad. Terre au nom du Duc au mois de fevrier 1402. et firent prester le Serment a tous les feodaux dependants de lad. Terre, auec lequel Sgr fut Mr Guy Armenier Con.er du Duc, et Mr Pon Guichart Bailly d'Aual aud. Comté de Bourg.ne fol. 158. Lad. Terre Confisquée pas arrest du Parlement de Dole Sur Le Sire de Villers &c.

**Folio 254:** Le Duc donna tous les ans le jour de la Pt.e Antoine 16 janvier 100 Escus a l'Eglize St. Antoine de Paris, d'autant qu'il estoit né led. jour.

**Folio 257:** Guillaume Saignon Marchand Demeurant a Paris emprunta 2000 ll. avento rportant arreragez de 200 Escus pas an, laquelle Sté il presta a Mr Le Duc qui les donna a Mr de la Rochefoucaut, lequel autrement s'en fut allé et eut quitté le Service de Mr Le Duc a cause qu'il luy estoit deu plusieurs années de Pension de 3000 ll. pas an.

**Folio 258:** Ponce du Chieu ou Sollier de Semeignes au Comté de Charolois insigne imposteur et fourbe ayant entrepris de guerir le Roy Charles 6.e après auoir dépensé aud. Semeignes notable Somme d'Deniers qui lui fut fournis pas led. Receueur gnal en Compagnie faitte auec et et azure, fait d'Orfrays plusieurs Escuirs aux quels il donna des robbes de la liurée, fait venir de Lombardie plusieurs Empiriques la de Paris forces Estoffes d'Escarlatte, fut condamné a Estre fustigé par les villes d'Autun



fustigé pas les villes d'Autun, Chalon, Beaune et Nuis, et de la mené a Dijon ou il fut executé. La Despense faitte pas led. du Chieu monte a 2235 francs et demy.

**Lettres** de Madame La Duchesse de Bourg.ne Comtesse de flandres Scellées de Son Scel du 9.e May 1401. de la renonciation qu'elle fit aprés le decez de Mr Le Duc Son Mary aux biens Meubles d'Iceluy.

**La Deuise** que prit le Duc d'un Chesne Sur les feuilles duquel estoient peintes les Lettres F. et M. de Philipe et Marguerite, voulois donner a entendre par ces Lettres hieroglifiques, fortitudinem, diuturnitatem, imperium firmum et principatum. v. Emblemata Alciati, et in Commentario Claud. Minoei, et plerium Lib. et Mess. Minos et Sauchet estoient originels d'Alaun. Cette Deuise se voit aux Chartreux de Dijon en Entrant au Cloitre a main droitte Sur le Chapiteau de la porte.)

---

## 1400: 1401.

---

**Au Compte** de Guillaume Cheuilly Receueur gnal des finances du Duché et Comté de Bourgogne depuis le 6.e iour 1400: jusqu'au 5.e mars 1401:

**Folio 1:** Prouision dud. Cheuilly preste le Serment entre les mains de Mr L'Euesque d'Arras Chancelier de Bourg.ne et Presenté a la Chambre pour la

pposition des gages.

Folio 2: Les impositions de douze deniers pour Livre et huictiesme de vin furent levées comme aux années precedentes.

Toute La Recette 27266: H 17. s 6d

Folio 34: Mes Andrieu Pastel, Regnaut Gombaut Nicolas Le vaillant Mes des Comptes eurent Chacun 30ll pour Leurs robes, et Guillaumes Courtot, Jean Donnot, Jean Moutardo Le Droubin Le Mareschal Clercs desd. Comptes 30ll aussi pour Leurs robes par Mandemens de Mr Le duc donné a Corbeil Le 12 Decemb. 1400: et verifiés de Joceran Frepier Tresorier attaché aud. Mandement.

Folio 41: Marguerite de Chalon femme d'Etienne Comte de Montbeliart fonda une Chapelle en l'eglize de St-Mainbeuf aud. Montbeliart.

## 1401: 1402:

## Au Compte Dud. Chenilly

Depuis le 6e de nouv. 1401 jusqu'a pareil jour 1402:

Toute La Recette, Cinquante sept mil Deux Cens Cinquante livres Dix neuf Sols Deux deniers Deux tiers de denier.

Folio 44: Messire Jean de vergy Sgr de Fouvans Mareschal de Mr Le Duc, et Gouverneur de Son Comté des



Son Comté de Bourgogne fut vers Mond. Sgr Le Duc avec quinze Gentils hommes armés a Cuisery a Paris Corbeil et Melun depuis le 6e octob. 1400: jusqu'au premier janvier ensuivant qui Sont Cinquante huict jours a raison de 5ll par jour, et pour Lesd. quinze Gentils hommes Contois, Lesquels avecques Lesd. Sgr de vergy Servirent grandement Mgr le Duc Son Estat et honneur quinze francs Chacun pour mois qui est pour tout 770ll Jean de Cratondaro en est l'un

Folio 45: Mr Le Duc Bourgogne ait retenu Messire Antoine Chauffain Docteur en Loix Son Conr et Bailly de Dijon le 4e janvier 1400: pour Son Election de Leuesque d'Autun.

Folio 45: Maistre Arnaut Conr et Mes des Comptes Dud Duc fut envoyé a Venise au Sujet de la rente de Sept mil ducats que le Roy de hongrie avoit Cedé sur Lad Seigrie de Venise pour partie de Cent mil ducats qu'il avoit promis au Duc pour la rançon de Mr Le Comte de Nevers Compte de Frepier du premier May 1400: cy devant.

Folio 51: Mes Andry Pastel, Regnaut Gombaut Nicolas Le vaillant, et Guy de Dinteville, Conrs et Maistres des Comptes de Mr Le Duc a Chacun 30ll et a Jean Donnot, a Guillemot Courtot, Droubin Mareschal et Jean Moutardo Clercs desd. Comptes a Chacun Cent francs pour leurs robes de l'année 1401: et de Regnaut Gaudenot Secretaire des Ducs pour Mandement de Mond Sgr Le Duc donné a Paris le onze fevrier 1401: au Dos duquel mandement la verification de Pierre de Montbertaut, et Joceran Frepier Tresorier de Mond Sgr est a Contenu cy 830ll au Compte suivant fol. 55:

Folio 53: Mess.rs du Conseil et des Comptes firent ss.r Cinq Seels de lothon aux armes de M.r Le Duc, a sçavoir un grand Seel pour les Sentences et quatre petits Seels pour demourer es quatre Sieges de la Cour du Bailly de Dijon, lesquels ne se mueront point quand il y aura nouvel Bailly.

Mess.rs du Conseil et des Comptes Envoyerent Le Chatelain d'Argilly au Comté de Bourg.ne informer de Certains Crimes commis par aucuns gentilshommes qui etoient demeurés impunis par deffaut de la justice du Lieu, et pour prendre lesd. Malfacteurs quelque part qu'il les trouveroit hors du lieu Saint, les amener prisonniers a Gray et Saisir leurs biens en la main de Mgr par la maniere qu'il lui a esté ordonné.

(Soit Notté que les Controleurs des greniers a Sel furent Establis en l'an 1370. en mesme tems que les grenetiers ainsi qu'il apert par les Comptes.

Les gens des Comptes a Dijon sont au nombre de huict personnes, c'est a sçavoir quatre Maitres et quatre Clercs ordinaires, lesquels ont de gaiges a sçavoir Chacun M.e dix gros par jour, et Chacun Clerc Cent francs par an.)

---

1402: 1403.

---

Au Compte dud. Chenilly pour une année finie le Cinq Aoust 1403.



La Recette dud. Compte et des precedens dudit Receveur est Composée des receveurs des demaines et Impositions des douze deniers pour livre et huictiesme du vin en Chaque Baage, a sçavoir, Auxois, Chalon, la Montagne, Dijon, Charollois, Autun, des Chatellenies de Brasey, Chaussin, verdun, Laperriere, Pontailler, S.t Romain, Sagy Cusery, la Colonne, Brancion, Gleines, Rossillon, vielchatel, vergy, Avalon, Sauxleduc, Montreal, Semur, Poilly, aisey Leduc, villaines, Saulmaises, Montbart, Argilly, Rouvre, Beaune, Pommart, Talant, Semur en brionnois, Courtenaix, Lautenay, vilers et Maisey, Chalon, Germoles, duesmes. plus de La Grurie des Baages de Dijon, Auxois, et Lamontagne, et de Celle d'Autun, Montcenis, Chalon et Comté de Charollois du grenier gnal de Bourg.ne c'est a dire Celui qui recevoit tous les grains en Especes, du Receveur part.er des impoons a Beaune et a Nuits, et des grenetiers des greniers a Sel de Dijon, Beaune, Chalon, Autun, Semur, Avalon, Chatillon, Bourbon, Paray le monial. Mont S.t vincent, Chambres a Sel de S.t Jean de Losne et Pontailler et grenier a Sel de Nuis de Montbart, Compte de l'an 1405. Chambre a Sel Establie a Charolles. plus du Domaine du Comté de Bourg.ne du Tresorier de Dole, Tresorier de vesoul, Receveur de faucoigney, et Tresorier de la Saulnerie de Salins.

Folio 43: Des Religieux, Prieur et Convent de S.t Estienne de Dijon 450.lt pour amortissement de Certains Acquets par eux faits sans declarer quels, Employés aux Constructions que M.r Le Duc faisoit faire en une Maison a Chenevoue.

Folio 45: pour L'amortissement de Cinquante vne Liuvres quinze Solz de rente ou reuenu par an, Données a L'Eglize parochialle de St Seigne par Eglantine femme de Perrenot Poucet et Guillaume Poucet a la Charge de dire vne messe quotidiennement en lad. Eglize, lad rente assignée sur certaines maisons et heritages Contenus en l'amortissement. Cy xiiij xv Escuz d'or.

---

1403: 1404.

---

Au Compte Dud. Arnailly pour vne année finie le 5 aoust 1404.

Folio 42: Amortissement de 100 tt de rente au profit des Chapellains de la paroisse St Nicolas de Dijon moyennant 200 tt de finance et taxé par les Commissaires Députtés sur le fait des nouueaux acquetz.

Du Chapitre de nostre Dame de Beaune 72 tt mises en la main de Mr Le Duc par lesd. Commissaires et laquelle rente est assignée sur la Rue des Sgrs de Chatelneuf.

Folio 43: Rolles des arrandes adjugées au Parlement de Beaune et de St Laurens les Chalon, qui Commencea le 8e octob. 1401.

Folio 44: De Mgr Le Duc de Bourgogne par Les gens de Ses Comptes a Dijon pour les deniers des boistes des



Le monoyes d'Auxonne estans en la Chambre des Comptes Cent dix Sept francs trois gros vn quart.

Toute La Recette monte a 68714 tt 10 s 9 d obole.

Folio 66: Mr Le Duc donna a Messire Jean de Cuysy Sgr de Sommans Son Mareschal et gouuerneur de Comté 2000 Escus pour les frais et missions qu'il a faicte et Soutenu pour vne armée que lui fut faicte en la Terre de Montroyaul pour icelle mettre en la main de Mond. Sgr Le Duc, par Lettres Données a St germain en Laye le 11e januier 1402.

Folio 67: Aux Robes que Messieurs des Comptes ont accoutumé d'auoir chacun an 320 tt.

Folio 69: Le Duc donna trente francs a jean de Boulogne Sportier de la Chambre des Comptes de Dijon.

Folio 76: Noms de Ceux qui tindrent Le Parlement de Beaune et de St Laurens pendant quarante jours, a Scauoir depuis le 8e octob jusqu'au 18 de Nouemb. 1401. Messire Antoine Chuffaing Docteur en Loix Con.er de Mr Le Duc, Preseident en son parlemt et Son Bailly de Dijon a raison de Trois francs par jour. Mr jean Couiller a 2 tt par jour. Mr jean de Vandenesse a 2 tt. Mr Hugues Fouree Licentié en Loix et en Decret, Con.er de Mr Le Duc, parisien, 2 tt par jour. Mr jean de Roichefort Escuier Bailly d'Auxois 2 tt. Mr Mathé de Vezon Con.er de Mr Le Duc et gouuerneur de la Chan.rie de Son Duché 2 tt. Mr Pierre Bourgeois des Langres Licentié en Loix, deux francs. Mr jean de Augny Licentié en loix et en Decret, Con.er de Mr Le Duc deux francs. Mr Guillaume

Le Sr Henry de Thoisy Chr Docteur en Loix et en Decret Con.er de Mr Le Duc, parisien, 2 tt par jour

# 1405. 1406.

D'un autre Compte pour lad. année cy apr. pag. 186

## Du Compte dud. Chemilly depuis le 8e dudit 1405 jusqu'au dernier de Decembre 1406.

**Folio 37:** Denis de Melot Receveur des marcs d'Semur, et Gouverneur de la Mairie dud. lieu.

**Folio 38.** Le Duché de Bourg no accorda 12000 tt au Duc pour la rançon de Mr Le Comte de Nevers, outre 6000 tt déjà accordés et Loués.

**Folio 40:** Some reportée les noms des preuostés de Bourg no, Semur, Chanssin, Luxeuil, Bucey, Vitrey, d'Autun, de Nuits, Chatillon.

**Folio 46:** Les Empruns faits par plusieurs villes et particuliers d'icelle du Duché et Comté de Bourgogne, lesquels volontairement prestarent a Mr Le Duc, montant a 13805 tt par 3312 tt fol. 61.

Toute la recette, sept cens quinze mil quatre Cens quatre vingz un francs Croix gros, trois Deniers —

**Folio 58:** Messire jean de Saux Chr gr de Courtiron Chan. de Bourg no par Lettres patentes du Duc jean, données a Cuisy le 9e de Juil. mil quatre cens quatre; fut le Serment par lui fait en la main dud. Duc jean ledit jour et par aussi Lettres du 10e d'octobre 1405: Le Duc lui assigne la pention de 2000 tt par an sur la recette générale.

Messire jean de Vergy Chr Conseiller du Duc aux gages de quatre Cent francs fut aussi retenu par ledit Duc jean, son Marechal de Bourg no a 200 tt de gages par an.



**Folio 71:** Mre Richard de Chaussey le Lambert de Saux Con. et de Mr Le Duc, et Sub-Commissaire sur le fait des nouueaux acquets: fol. 77: jean de Saux Secretaire de Mr Le Duc.

**Folio 79:** Le Lieutenant de la Duchesse d'Autriche traiterent a Dijon avec la gent du Conseil de Mr Le Duc qu'il donneroit 6000 tt a lad. Duchesse tout Le vie pour le fait de son mariage, jusqu'autrement en fut ordonné, Laquelle Somme estoit assignée sur le Duché et Comté de Bourg no en Compte de l'an 1407. fol. 47 et 49: Lad. Somme de 6000 tt par an estoit donnée a Cuisy que le Duc devoit 6000 tt de reste du mariage de Mad. de Hainaut.

Le Duc jean de Bourg no arriua a Paris le 20e d'Aout 1405:

**Folio 81:** Mess. dud. Compte fut Marchal auec Claux de Guerne valet de Chambre de Mgr le Duc et son Tailleur d'images Lui fut pour lui que pour Claux Sluter son oncle pour la Sepulture aux de Chartreux de Duc Philippe le hardy, dont il eu fait l'ouu,

pour le prix de trois mil Six Cens Douze livres, au Compte de Regnaut de Roisy en l'an 1411. fol. 112. Lequel Marché fut ratifié par Led. Duc Jean par ses Lettres Donnees a Mesoigny le onzie[me] juillet 1404. Sur Lequel fut avancée 1934 ll par six gros.

Jean Malmet pension 400 ll en Reduction de certains ouvrages qu'il avoit fait et Peint pour aux Chartreux mesmement en la Celler Croix, en L'histoire qui est au dessus du Parloir ou portail, et en L'image notre Dame qui est au dessus l'Estang L'abbé.

## 1406. 1407.

Il en aura Compte pour lesd. années cy apres pag 195

Un Compte Rendu Chemilly Depuis le premier de janvier 1406. jusques au Dernier de Decemb 1407.

Folio 30: Rudot de Hautes et Messires Simon de Nuis Pommeau 34 ll d'Rente pour la fondation d'une Chapelle a St jean de Laing, laquelle Somme fut amortie par Mr Le Duc moyennant 100 Escut.

Toute La Recette 40308 ll dix gros et Demy.

Folio 42: pour Les robes de Mess[rs] Led Mrs et Vi Cleres Voir Compte pour l'année finie le Dernier Decemb. 1406: quatre Cent dix francs.



Folio 61: Messire Guillaume de Vienne Chev[r] chr de St Georges et de St[e] Croix retenu de nouvel Chambellan et Con[er] de Mr le Duc avec la pension de 3000 ll par an a la Charge qu'il seroit tenu de faire le Serment entre les mains de Mr Le Chancelier, et de venir et estre en Led Conseil et besognes toutes et quantes fois qu'il plaira a Mond. Sgr Le Duc.

Messire Jacques de Courtjambles Chev et Chambellan Sgr de Commarien, Jean de Champdivers, Guichart de St Seigne Bailly de Chalon, Mr Richart de Chancey Licentié en Loix Con[er] et advocat de Mr le Duc au Duché et Comté de Bourg[ne] au lieu de Mr Hugues Morel. Mr jean de Vandenesse Clerc Licentié en Loix Con[er] de Mr Le Duc. Antoine Rabutin Chatelain de Brancion. Monnot Machefoing Chatelain de Rouvres.

## 1407. 1408. 1409.

V. d'autres Comptes pour lesd. années cy apres pag. 200, 211, 219.

Un Compte Rendu Chemilly Depuis le premier de janvier 1407. jusqu'au 12 e Avril 1409 apres pasques

Folio 54: Mortifiement de 40 ll 15 s. au Prosfit des prestres et Cleres Desservans en l'Eglise St Michel de Dijon moyennant 123 ll de finances.

Folio 55: De Monsieur Joly Receveur de

Cinq mil francs accordé au duc Philipes Le hardy en l'an 1375: par les gens d'Eglize et nobles du duché de Bourgogne.

Folio 56: Affranchissement de jean Precy de L'Isle sur le doux au Comté de Bourg.ne par Thibaut Sgr de Neufchatel, Confirmé par le duc Moyennant 50.tt

Amortiss.t de 32.tt de rente pour les prestres desseruans L'Eglize de S.t jean de Losne Moyennant 100 Escus.

Amortiss.t de 45.tt 15.s de rente pour les prestres de L'Eglize d'Auxonne, moyennant 160.tt

Amortiss.t d'une queue de vin a Beaune acquise par les Majeur, Escheuins, et Communauté de Seurre, (apresent Bellegarde) Moyennant 10.tt de finances.

Folio 58: Recette par le menu des Emprunts faits pour le duc en l'an 1407: par Messire Pierre de Montagu Sgr de Maulain. M.e Pierre Bourgeois Bailly de Dijon. M.e Regnaut Gonbault Con.er et M.e des Comptes a Dijon, jean de Pressy Receueur gnal, et Led. Chenilly.

Toute La Recette monte a six vingt un Mil deux Cent Soixante et quinze liures huict Sols quatre deniers.

Folio 74: M.e jean Sarrotte Secretaire de



M.r Le Comte de Charollois et Commis a payer la déspense de lui et de Mesd.elles ses Soeurs. (Philipes depuis Surnommé le bon estoit apellé Comte de Charollois)

Folio 79: Messire Girard de Bourbon Chev. Chambellan de M.r Le duc, auquel mond. Sgr attendu et Consideré ses grands Sens, prudhomie et Confidention, et plusieurs grands et notables Seruices qu'il fit Longuement et loyaument a feu M.r Le duc, qu'il a fait le Tems passé et fait Chacun jour a mond. Sgr Confiant de sa grande Loyauté, prudomie et bonne diligence le retint son Con.er aux gages et pension Chacun an outre et pardessus ses juges ordinaires de Chambellan de Cinq Cens francs.

Folio 80: Philibert de Chantemelle Escuier Tranchant de M.r Le duc, Chambellan de Monsieur de Charollois, 400.tt de pension.

Jean Chousat Con.er Tresorier gnal et gouuerneur des finances de M.r Le duc, (pension de 400.tt il estoit natif de Poligny au Comté de Bourg.ne

Folio 82: Messire Girard de Bourbon Sgr de Montparroux, Messire Pierre de Montagu Sgr de Maulain Con.ers et Chambellans de M.r Le duc. M.es jean Couillier doyen de la Chapelle de Dijon, Pierre Bourgeois Bailly de Dijon, et Regnaut Gombaut M.e des Comptes furent Commis par M.r Le duc pour poursuiure et requerir Certains Emprunts au duché de Bourg.ne et Comté de Charollois en l'an 1407: Estienne Giroust Clerc de la Cour de Mond. Sgr et Coadiuteur du Tabellion de Dijon

a trois gros par jour ayant acquis on tad. Commission.

Folio 84: Messire jean de Saux Chr̃ Sgr de Courtivron Chancelier de Bourg nre et Mre Richart de Chanay Licentié en Loix Conr̃ de Mgr Le Duc furent au mois de septembre 1408 prendre possession au nom de Mre Le Duc de la ville et Cité de Besançon.

Mre Hugues Morel Conr̃ de Mre Le Duc et Bayen de Beaune fut en tad. Cité de Besançon au mois d'octobre 1408 de l'ord. et Commandemt de Mre Le Chancelier pour traitter et mettre d'accort les Bayen et Chapitre de lad ville et les haûts d'icelle, sur certains debats, questions et procez mûs entre eux, auquel voyage il demeura quinze jours a raison de deux francs par jour.

Folio 84: a Mre jean Domon Conr̃ de Mgr et Mre des Comptes a Besançon qui deu lui estoit pour sal gages d'un franc par jour desservis par 13 jours entiers Commencans le 28 septemb. 1408 et finissans le 10e octobre lui suivant pour estre allé de Dijon aud. Besançon, et demeuré illec avec et en la Compagnie de Mre Le Chancelier de son ord. pour aucis aucis sur le fait de la Chambre des Comptes nouvellement ordonnés par Mond. Sgr Le Duc aud. Besançon, a raison d'un franc par jour cy 13 l.

Folio 85: Le Parlemt de Beaune et St Laurens Commencea le 8e octob. 1409 et finit le 22e decemb. suivant.

Messire Jean de St Hilaire Chr̃ Conr̃ et Chambellan de Mre Le Duc fut commis par lui a solliciter gratieusemt et aimé les affaires d'icelui Duc es pays



d'Auxy nre Le dit sire d'Auxonne levés en Savoye et Comté de Bourgogne pour la guerre que led. Duc faisoit au Liege fol. 131 du mesme.

Folio 88: Mes andry Pasté, Reynault Goubaut, Nicolas le vaillant, Guy de Pray et Guillaume Courtois Mres des Comptes de Mre Le Duc a Dijon a chacun cinquante francs pour leurs robes de l'année finie au dernier de decemb. 1407 a jean Domon et Perrin Marechal auditeurs a chacun 40 l. et a Etienne Pasté et jean Dancise Clercs desdits Comptes a chacun 30 l. aussi pour leurs robes.

Folio 103: a Claux Guerne Valet de Chambre de Mre Le Duc de Bourg nre et Sonneur d'images Mise Avant Sept. trouvé dix sols sur le marché fait avec lui par Mess. des Comptes pour la Sepulture du Duc Philippe Le hardy.

Fol. 86 et 121: par Lettres patentes de Mre Le Duc jean du 15 novemb. 1408 il est ordonné aux Receveurs généx des finances de payer tous les deniers dus par le Duc Philippes Le hardy jusques au jour de son decez a cause de la dépense seulement, au regard des debts faits par la Duchesse, Le Clerc seulem.t

Folio 136: Le Duc donna aux haûts d'auxonne la moitié du revenu et profit du péage de lad. ville d'Auxonne, pour ce que jceux haûts sont tenus de mettre et maintenir en bon estat et suffisance les ponts dud. d'auxonne. au Comptes du Domaine du Péage de Dijon 1400 fol. 14.

Folio 137: Mre Le Duc escrivit aux Echus sur

Le fait de l'aide accordé au duché de Bourgogne et Comté de Charollois, lesquels Estens Estoient a Beaune.

Perrenot Quinot l'ainé Maire de Beaune Pierre Mignoteau Licentié en Loix, Guillaume Ramuat et Jean Quinot Eschevins en l'an 1416.

Il faut voir le Compte de jean de valery Mre de la Chambre aux deniers, lequel a Compté de la recette gnale des finances en ses Comptes de lad. Chambre aux deniers depuis le 16 juin 1404. jusqu'au 5 Novemb. 1405.

## 1405. 1406.

Au Compte de jean Chausat Conce Tresorier, Gouverneur, et Receveur gnal des finances de Mgr le Duc de Bourgne Comte de flandres, d'artois, et de Bourgogne pour un an et quinze jours commenceant le 5e Novemb. 1405. finissant le 29 Novembre 1406.

Folio 1. Lettres de provisions dud. Chausat pour exercer lad. Charge Contenant que le duc de l'avis de son grand Conseil avoit de nouveau institué led. Chousat son receveur gnal avec pouvoir d'aller et Chevaucher en et par toutes ses terres et Sgries pour led. fait de ses finances toutes fois qu'il lui plairoit, ou et bon et expedient ou mestier lui sembleroit de Commettre a ce, y Envoyer tant de Commissaires et visiteurs, et tels qu'il voudroit et regarderoit qu'il seroit besoin et necessité



de voir et visiter toutes les fois et si souvent qu'il voudra les Estats du Mre de la Chambre aux deniers, et de tous les autres receveurs, Tresoriers, grenetiers et Baillis, et de tous autres qui se seront entremis ou Entremettront de faire recette du fait de ses finances, de les pour ce mander et sr venir devers lui et les Contraindre par toutes voyes et manieres deues et raisonnables, et par suspension de leurs offices et provision d'autres en leurs lieux si mestier est, jusqu'a tant qu'autrement par lui en fut ordonné, de Bailler lettres Certificatoires a ceux que led. Tresorier et gouverneur gnal des finances aura mandé devers lui, ou qui auront fait aucun voyage par son ordce des journées et temps qu'ils auront vacqué pour led. fait de finances, affin d'en avoir mandemt de lui tels qu'il appartiendroit, de faire venir eux par ses descharges et lettres tous les deniers desd. finances, et sr faire toutes manieres de Contraintes qui seront necessaires, d'exporter tous les deniers par devers lui, quelque part qu'ils soit, et la ou il sera besoin et necessité, de Bailler et delivrer de ce qu'il en recevera ses lettres ou descharges qui seront tenues et reptées aussi valables comme les siennes, d'expedier et verifier toutes lettres et mandements tant de dettes, gages, pensions et voyages, comme de dons et autres quelconques, de payer ou sr payer et distribuer tous les deniers de ses finances par lui et par autres en la maniere qu'il apartiendra et que bon et Expedient lui semblera, de traitter et Composer de toutes dettes et arrerages quelconques il peut ou pourroit devoir, de payer ou sr payer les sommes auxquelles lesd. Compositions ainsi faittes se monteront, et semblablemt des dettes qui lui sont ou seront deues, traitter et Composer en l'avis, Conseil sur ce de gens des Comptes de Dijon et de l'Isle, et Chacun desd. Lieux si comme a lui apartiendroit, se mestier estoit et gnalemt de faire tout

Ceque bon Receueur &c. Lesd. Lettres addressées a Mr. le Chanc.er pour receuoir son serment et non a la Chambre des Comptes, alaquelle est mandé qu'a la Closture des Comptes des Receueurs gnaux, et du Mr. de la Chambre aux deniers pnts et auenir, Lesd. gens des Comptes de Dijon et de l'Isle de Dole, Led. Tresorier et gouuerneur gnal de ses finances pour y estre present, si estre y peut bonnement. données a Paris le Cinq.e nouemb. 1405: au dos desd. Lettres est escrit le 18 Nouembre l'an 1405: Jean Chousat a ses mains de Mr. de Courtiuron Chancelier de Mr. Le duc de Bourg.ne Comte de flandres d'Artois et de Bourg.ne le serment dont mention est faitte au blanc de ses pntes, moy present, J. de Saux.

Lettres Patentes du Duc données en son hotel d'Artois a Paris le 18 nouemb. 1405: par lesquelles il donne Cinq Cens escus d'or de pension chacun an audit Chousat, et deux francs par jour de gages quand il vacquera pour les finances de Mr. Le duc hors de sa maison, a Dole.

Folio 3: Guiot le Jay de flauigny Mr. de la Chambre aux deniers de Mad.e La duchesse.

Les Lettres du Duc estoient inscrittes en ses termes Jean duc de Bourg.ne Comte de flandres, d'Artois et de Bourgogne Palatin, Sgr de Salins et de Malines.

Les Lettres du Comte de Rethel estoient intitulées en ces termes, Antoine de Bourg.ne duc de Lembourg, Comte de Rethel et Gouuerneur des duché et pays de Brabant.

Folio 9: Aide de 36000.tt accordé a Mr. Le duc par les Estats du duché



par les Estats du duché de Bourg.ne

Folio 10: Aide de 15000.tt accordé a Mr. Le duc par le duché de Bourgogne. Les hauns du Comté de Charollois accorderent vn aide de 2000.tt

Folio 34: Gerard de Bourbon Capitaine et Chatelain de Semur en brionnois.

Folio 29: Jean Carondelet Receueur de Pouligny et Commis a receuoir l'aide octroyé a Mr. le duc par les hauns de son Comté de Bourg.ne et des villes d'Auxonne, Chaucins, La perriere et autres villes de Mond. Sgr outre Saone.

Folio 30: jean Perrot Commis pour Mr. Le duc a receuoir les amandes, exploits et proffits de la reformaon gnale de nouuel mise sus au pays de Bourgogne.

Folio 54: Mess. des Comptes firent deliurance de six mil sept Cent cinq.te Charges de Sel de Salins en la pnce de Messire jacques de Cortiamble Chambellan de Mr. Le duc, et de Mr. jean Lengret son Con.er et plusieurs autres de son Conseil a Amiot Arnaut, Mr. Oudart doüay et henry de Morrey le jeune Marchand demeurant a Dijon, moyennant six mil francs que lesd. Marchands promirent payer tant a Mond. Sgr le duc qu'a Mr. de Chastel Belin la tierce partie de lad. somme.

Les Majeur et Eschevins de St. Omert firent vn present de vaisselle d'argent au duc jusqu'a la soe de 500.tt pour son joyeux aduenement en lad. ville.

Aimé dit la Chatte de Pontaillier fils de feu

Pierre de Pontaillier Escuier et de ce gne la Chatellenie de Lisle estimé moyennant 30 ll

Folio 56. Le Roy donna douze mil Liures au Duc pour les frais de la garde du Chateau de l'Escluze. — plus lui donna quinze mil francs pour aider a l'habillier pour les nopces de la Reine d'Angleterre amée fille du Roy.

L'Escu D'or a la Couronne valoit 18 gros trois — Monoye Royale. Le franc valoit trente quatre gros monoye — de flandres. La Liure valloit 40 gros.

Folio 57. Mr Regnaut Castelloo Con.er et Mr Jean Cousteau, eurent la deliurance de 2 greniers a sel qui les — fourniroient de sel de mer pour trois ans, a raison de 40 s pour muid de prouffit a Mr Le Duc; apres que Michaut L'Abbé — Marchand demeurant a Paris les seroit remboursés de 1000 ll par lui prestés au Duc sur le prouffit du sel de mer a raison de 45 s pour Liure muid que le Duc devoit prendre.

Rente Constituée au prouffit dud Doyen et Chapitre notre Dame de Paris au Mois de Septemb. 1405 par Guillaume de vienne Sgr de St georges et de Ste Croix assignée sur son propre heritage en Champaigne en rend de 2250 ll portant — mariages de 200 ll a deux Armes de Basques et St Michel Ladt somme donné au Duc par led. Sgr de vienne, lequel prennit les dedommages.

Dine Rapondes Marchand demeurant a Paris — presta 2000 ll a Mr Le Duc a la Caution dud. Sgr de vienne de Mr de Courtiuron Chancelier, de Messire jacques de — Courtiamblles Chr Con.er et Chambellan de Mr Le Duc, Sgr de Commarien, et Jud Receueur gnal.



Coute La Recette 319612 ll 11 s 7 d

Folio 62. Mr Le Duc deuoit payer tous les ans a Mr Le Duc de Limbourg 36030 Escus la vie — jouissance de la Duchesse de Brabant pour la recompensation — de la Comté d'Eu, de laquelle somme Mr de Bueil en fesoit jouir payez 17391 Escus sol 55 d deniers.

Folio 63. Le Chateau, ville, et apartenances de Montreal adjugés au Duc par arrest de Parlemt de Dole 1401, desquels Messire jean de vergy fut prendre — possession pour led. Duc auec force gens de Guerre qu'il y mena.

Folio 67. Messire jean Sgr de vuildemberck — Chr auoit quarante liures de pension la vie durant dont il deuoit reprendre de fief dud. Duc et de Ses Successeurs.

Chapitre des pensions a volonté. Messire — Jean Sgr de Crouy et de Renti, fait Con.er par Mr le Duc — pension de 500 ll

Mons. Adolph Comte de Cleues et de la Marke Mil Escus d'or apellés Couronne de pension Chacun an, — Moyennant quoy il deuint homme de Mond. Sgr le Duc — Contre tous, excepté le Roy des Romains, L'Archeuesque — de Cologne, et le Duc de Gueldres.

Messire Ponce Perilleux Chr Con.er Chambellan — de Mond. Sgr aux gages du pension de 500 ll Chacun an — moyennant quoy il promit et jura es mains de Mond. Sgr par — la foy et loyauté de son Corps de bien et loyaument conseiller — Mond. Sgr en toutes ses affaires et besognes, et aussi le seruir — Contre tous qui peuuent viure et mourir, excepté Contre le Roy

notre sire, le duc de Guienne dauphin de viennois son aîné fils, le Roy d'arragon son sgr droiturier et naturel, et l'aisné fils dud. Roy.

Messire Antoine de Craon Cousin, Con.er et Chambellan de Mr. Le duc 300.tt de pension. Messire Jean de Nielle Con.er et Chambellan, second President de sa Chambre du Conseil de l'Isle, pension de 600.tt Messire Pierre de Zyppe premier President. Renaudin doriac Con.er pension de 300.tt Messire vuitart de Bours Chev. Con.er et Chambellan 400.tt d'or de pension. Messire Beaugeois d'arlé Chev. vidame d'amiens, Con.er et Chambellan pension 500.tt Messire jean de St. Aubin Chev. Con.er et Chambellan pension de 400.tt d'or. Mr. valeran de Luxembourg Comte de Ligney et de St. Pol retenu du grand Conseil de Mgr. Le duc, pension de 4000.tt

Folio 71. Noms des aduocats et Con.ers de Mr. Le duc ayant chacun 20.tt de pension par an. Me. Andre Cotin, Me. jean Perier. Me. jean Hacquenin, Me. Guillaume Cousinot, Me. jacque Dubois, Me. jean de Thoisy Archidiacre d'Austreuant en l'Eglize d'Artas, Me. henry de Thoisy. Me. Barthelemy d'Escourbes Procureur au parlemt. de Paris, Me. Estienne Ligier pro. a l'audiance du Roy pour mondit sgr Le duc.

Folio 95. Il fut payé 20000.tt a Mr. Le duc d'Autriche sur la somme de 100000.tt que Mr. Le duc Philipe le hardy auoit promis en mariage a Mad.e Catherine sa fille femme dud. Duc d'Autriche, dont il paya contant 20000.tt qui est 40000.tt sur lad. somme de 100000.tt



Folio 96. Jean Chatteprime, et Miles Baillet Con.ers du Roy, Mes. des Comptes a Paris presterent a Mr. Le duc Philipe le hardy le 6 Septembre 1403. douze cens escus.

Folio 100. Les Comtes de fribourg et de Neufchatel menerent des troupes a Paris pour le bien du Roy et de son royaume par ordre du duc de Bourg.ne qui y demeurerent depuis le 20.e octobre jusqu'au 24 decemb. 1405. fol. 103. autres sgrs.

Folio 107. a demoiselle Christine de Pesant veuue de feu Me. Estienne du Castel pour don a elle fait par Mond. sgr 100 escus pour et en recompensaon de deux liures qu'elle a prêtés a Mond. sgr dont l'un lui fut commandé a faire par feu Mgr le duc de Bourg.ne Pere de Mond. sgr, que dieu absoile, peu auant qu'il trespassât, lequel depuis elle a acheué, et l'a eu mond. sgr en son lieu. et l'autre liure mond. sgr a voulu auoir, lesquels liures et autres de ses escrits et ~~diffies~~ dittiez mond. sgr a trés agreables, et aussi pour compassion et en aumone pour employer au mariage d'une sienne pauure niepce qu'elle a mariée cy par mandemt. de Mond. sgr donné a Paris le 20.e feurier 1405. 100 escus.

Folio 111. Le duc donna 4000 escus d'or a Mgr Jean de Bauiere Esleu Euesque du Liege et Comte de los pour auoir moyen de resister aux haans de laditte ville qui se sont efforcés de le boutter et jetter dehors.

Frere Martin Porée de l'ordre des freres Prescheurs Confesseur de Monsieur le duc.

Folio 125. Mr. Le Duc fit Sept Chaperons de Rabats d'or garnis de perles, rubis, diamans lesquels il donna aux Sgrs de sa Cour, qui estoient ioustans et jusqu'a Sergeants d'armes.

Folio 152. une robe de drap d'or fourré de quatre Cent de menu vair, et quatre douzaines de Chaperons donnés par le Duc a notre Dame de Tournay le 8e. Septemb. ainsi que ses predecesseurs avoient accoutumé tous les ans, ainsi qu'il est rapporté aud. Compte.

Folio 156. Le Duc prit la Deuise du rabot en l'an 1406. Celle du Duc d'orleans estoit un nid d'oiseaux. Ces Deuises furent peintes aux armes pour la feste ou joustes faittes a Compiegne au mois de juin aud. an.

Folio 157. Le 28 Avril 1406. Mr. Le Duc de Mr. de Berry Dinerent en l'hotel de Mr. d'Orleans ou mond. Sgr le Duc de Bourg.ne donna aux Dames et Damoiselles neuf diamants du prix de 3 Escus Chacun.

Folio 158. Le Duc Supporta pour hit de la mere pour ses enfans. L'Escu d'or vaut vingt Sols trois Deniers.

Folio 165. Le Duc Envoya a Montbeliart a Mad.e La Duchesse d'Autriche sa Sœur vingt mil francs en deduction de 40000 tt qui lui auoient esté promis en mariage laquelle Som.e de 20000 tt fut escortée par 22 Cavaliers depuis Dole jusqu'aud. Montbeliard a Cause des Lorrains et Allemans qui Couroient la Campagne, et fut Envoyée querir par Ladite Duchesse le jour de Pasques aud. lieu de Montbeliart par Cinquante hommes d'armes pour la doutte qui Estoit.



Soit noté que Le Duc assistoit a toutes les heures Canoniales tant de matines les veilles et jours de commandées festes.

Folio 170. Mr. Le Duc fit Son chemin tout seul Le Duc Donna aux valets de portes du Roy huict livres tournois pour leur Droit quand mond. Sgr Entra en Son Royaume de La Comté d'Estampes.

Folio 175. La Duchesse Mere du Duc Jean fut Enterrée a L'Isle en l'Eglize St. Pierre en la Chapelle de Notre Dame. v. Monstrelet volume premier Chap 21: Continuation de la Chronique de flandres par Denis Sauuage Chap. 59:

Folio 177. Philippe Mannier auement de Josseguy valet de Chambre et garde des joyaux de Mr. le Duc. Montrelet Pardin, au Compte Suivant fol. 91:

---

## 1406. 1407.

---

Cy Compte De jean de Prosy Receueur general des finances de Mgr Le Duc de Bourgogne Comte de flandres, d'Artois et de Bourgogne pour vn an commençant le 22 Novemb 1406. finissant a Pareil jour 1407. Led. de Prosy apparuant Receueur des Aides pour le Roy au Comté d'Artois.

Folio 1. Lettres de prouision dud. de Prosy de

L'office de Receveur general des finances données a Hesden le 19 Novemb. 1406. Addressées seulement a Mr. de Courtiuron Chancelier de Bourgogne pour recevoir le Serment dud. de Pressy, au dos desquelles Lettres est led. Serment. Autres Lettres de Confirmation dud. office données en notre bonne ville de Gand le 2e. Aoust 1407.

Folio 38: L'Escu a 20s. La livre quarante Gros.

Folio 76: est Le Chapitre de Ceux, qui avoient pensions à volonté du Duc. Mgr Adolphe Comte de Cleves, Mil Escus d'or Couronnés par An. Mgr Le Comte de Namur Conr. de Mr. Le Duc 3000 francs. Mgr Le Comte de St. Pol, 4000 francs. Messire Jean de Saux Sgr de Courtiuron Chancelier de Mr. Le Duc 2000 francs d'or. Messire Robert Sgr de Vuaurin Chér. Conr. et Chambellan de Mr. Le Duc 80 francs par Mois. Mess. Jean de Jeumont 100 francs par An. Jean de Cheuenon Escuyer Conr. et Chambellan 500 francs d'or. Messire Jean Damay Chér. Mr. d'hotel de Mr. et de Mad. La Duchesse 240 francs. Messire Jean Proche Chér. et Mr. d'hotel 240. francs. Messire Philibert de St. Ligier Chér. et Mr. d'hotel 240 francs. Messire Pierre de fontenay Sgr de Rausse Chér. et Mr. d'hotel 240.tt Jaquot de villers Escuyer Eschanson 160.tt Oudart de L'Espinace Escuyer Eschançon 160 francs. Jean Baleteau Escuyer Pannetier 160 francs. Guyot de Seuigny Escuyer d'Escurie 160 francs. Etienne Morel Controleur de la dépense 160. francs. Mr. jean Petre docteur En Theologie Conr. de Mr. Le Duc 150.tt Jean Chousat Conr. Thresorier et Gouverneur gnal des finances de Mr. Le Duc 500 Escus. Frere Martin Porcé de L'ordre des freres Prescheurs Confesseur de Mr. Le Duc 120 francs. Mr. Guy Armenier Conr. Et Mr. des Requestes de Mr. Le Duc 300.tt à la Charge que Led. Mr. Guy se tienne le plus continuellement devers lui en son



hotel, ou en la Compagnie de Mr. Le Chancelier, pour L'expédition des besognes, qui affluent et afflueront en la Chanrie. de Mond. Sgr. Jean de Velery Mr. de la Chambre aux deniers 200.tt Pierre de Montbertault Conr. Thresorier et gouverneur gnal des finances 500 Escus d'or. Aud. Jean de Pressy Receuv. quatre Cens francs.

Folio 85: Au Chapitre des dons Messire Regnier Pot 500 francs; plus deux mil francs. Jean Sire de Cheuenon Conr. et Chambellan. Messire Lourdin de Saligny Chér. et Chambellan 200 francs d'or. Mr. Jean de Saux Secretaire de Mr. Le Duc. Dine Raponde Conr. et Mr. d'hotel Cinq cens Escus en recompense d'une douzaine de plats d'argent, qu'il donna à feu Mr. le Duc. Plus a lui Dine Raponde 2000 francs. Huguenin de Marrey Escuyer de Mgr Le Chancelier pour don a lui fait en la ville de Douhay 57s. 6d. par Mgr le Duc a Cause qu'il avoit esté avec ses fauçonniers et mené ceux de Mgr Le Chancelier, au Sgr de Chateau Mouraut 200 francs. George de la Trimouille Escuyer premier Chambellan de Mgr le Duc 112 francs demi. Pierre de la Trimouille Escuier Conr. et Chambellan 100 francs. Philibert Sgr de Chantemerle, 200 francs. Mr. Guillaume Vignier Secretaire de Mons. Le Duc ~~500~~ 50 Escus. Jean de la Trimouille Escuyer et Eschançon de Mr. Le Duc 100 francs. Jean de Blaisy Escuyer Eschançon 50 francs. Messire Pierre Bernier premier Chapelain de Mad. de Guienne. Messire Jacques de Heilly Chér. et Chambellan Sept vingt francs. Guyot de Champdivers Escuyer et Pannetier 200 francs. Jacob de Peilly Escuier et Pannetier 50 francs. Mr. Jean de Mareilles Secretaire 100 francs.

Folio 140: En l'an 1405. Le Duc fit peindre ses Etandars et penons, en aucuns desquels il fit peindre un grand rabot et plusieurs ays, et au ramenant de la Campagne plusieurs petits rabots, et de la raboture tout d'or peinte en huile, et aux

Autres des Bergers de fin or, et la Campagne semée de Brebis de fin argent.

Folio 143: Mr. Le Duc acheta deux Tapis l'un de l'histoire de St. Anne, et l'autre des sept ages 2100 Escus.

Folio 147. 20000 Escus d'or payés à Monsieur le Comte de Sauoye en rabat et deduction de 100000 francs a lui deus pour le mariage de Mad.e La Comtesse de Sauoye sa femme Soeur de Mr. Le Duc, par quittance faitte au Bourget le 10 Aoust 1407.

Folio 148: Le Duc ordonna par ses lettres patentes données à L'Isle le 8 Aoust 1407: Le payem.t des dettes faittes par Philipe le hardy son Pere et le tiers de Celles de la Duchesse sa mere, Les deux autres tiers estans à la Charge de Antoine et Philipe ses freres Comtes de Neuers et de

pour la descharge de leurs ames, et faire son loyal deuoir, et aussi pour Euiter les grands Ennuis et Empeschemens, que ceux a qui il est deu lui donnent, et à son Chancelier.

Monsieur Le Chancelier auoit huict francs par jour quand il estoit hors de sa maison de Courtiuron pour les affaires du Duc, et Messire Guillaume de vienne Sgr. de St. George et de Ste. Croix, n'auoit que 26.s 8.d parisis, et Messire Jean de vergy Sgr. de fouuans Mareschal de Bourg.ne Cinq francs par jour. Messire Gerard de Bourbon Chev. Con.er et Chambellan Cinq francs.

Folio 168: Le Duc ayant auis de la mort de la Duchesse de Brabant enuoya aud. Duché Guillaume de vienne Sgr. de St. George, et Messire Jean de Nyeles Chev. Con.er et Chambellan, pour parler aux Prelats, Barons



Nobles, et bonnes villes, et franchises dud. pays, affin qu'il fut receu par eux comme Sgr. et Duc de Brabant.

Folio 175: Me. Raoul le Maitre, Con.er et Me. des Requestes de l'hotel de Mr. le Duc.

Folio 179: Messire jean de vergy Mareschal de Bourgogne, et Me. Aubert Bouchart de Poligny Con.er et garde des lettres et chartres de Mr. le Duc estant au chastel dud. Poligny. furent a Besançon de la part de Mond. Sgr. le Duc pour traitter de la paix et accord de certain debat entre L'Archeuesque de Besançon, et les haüans dud. Lieu.

Folio 201. Les joyaux que le Duc auoit donné engages a Paris à vn Marchand, qui lui auoit donné de la marchandise pour mil soixante Escus furent vendus par autorité de justice aprés le terme expiré, faute de payer lad. somme.

Folio 202: A Jaques Raponde la somme de quatre cens francs d'or, que Mond. Sgr. lui a ordonné estre baillé pour auoir fait vn grand liure pour icelui Sgr. tant du rommans de Lancelot du lac et du Sanc greal comme du Roy Arthus. histoire de plusieurs belles histoires couuert de drap de soye, garni de deux gros fermaux d'argent doré Esmaillés, duquel Liure icelui jacques, si comm'il afferme a payé pour parchemin Enluminer, historier, relier, couurir et fermer, la somme de trois Cens Escus d'or, et aussi pour la peine et occupation qu'il a eu a faire led. Liure pour ce par mandement de Mond. Sgr. donné a Paris le 21 fourier 1405: auec quittance dud. Jacques Contenant affirmation comme dessus, cy quatre Cent francs.

Folio 204: Mr. Le Duc fut condamné par arrest du Parlement de Paris de payer trante liures de rentes a Maitre

Guillaume de Murol Chapelain de la Chapelle de St André fondée en l'Eglize Parroissialle de St Eustache a Paris pour quatre années finies a Noel 1406 a cause de l'hotel Dieu d'Orleans folio 207, assigné sur l'hotel d'Orleans.

Folio 211: L'Estat Empereur d'Allemagne pretendoit le Duché de Brabant lui appartenir, tellement que Le Duc envoya au Secours de son frere Duc de Brabant forces gens de guerre en l'an 1407.

Folio 217: Le Duc leva forces trouppes en l'an 1406 & 1407 lesquelles estoient commandés par jean de Vergy Sr Mareschal. Soit veu les noms et payements des Chers Banneretz, Chers Bacheliers, Escuyers et Archers.

---

## 1407: 1408:

---

Au Compte Dud. de Presty pour un an Commençant le 22 Nouembl. 1407. finissant a mesme jour 1408.

Folio 29: L'escu d'or de francs a la couronne valoit 18 s parisis monoye royale, c'est a dire 22 s 6 d fol. 35. quarante gros monoye d'Flandres; Le nobble de flandre valoit soixante et douze gros. Le franc parisis 16 s. et le franc tournois 20 s.

Folio 37: La ville de Gand accorda au Duc Philippe le hardy vn aide de Cent mil nobles pour la redemption de Mr Le Comte de Nevers lorsqu'il estoit prisonnier des Turcs Ennemis de la foi Chrestienne.



Philippe Roy donne commis a recevoir Les Finances, en quoi ceux de la Cité et pays de Liege furent condamnés Mr le Duc à cause des frais et despens, qu'il soutint d'aller en la personne oud. pays à grand nombre de gens d'armes.

Folio 39: Les habitans de la ville d'Ypre donnerent au Duc trois mil Six Cens Escus pour le renouvellement de L'octroy de leurs Eaues pour Six ans, et aux d'icelle garde quatorze Cens quarante Escus.

Plusieurs Abbés et Prieurs de flandres prestérent au Duc Notables Sommes de Deniers, et les marchands d'argent dud. pays, c'est a dire les Banquiers, pour auoir permission de prester argent a Usure pendant trois ans Demeurent de mesme pour Supporter aux frais de la guerre du Liege.

Toute La recette, Trois cent Soixante et Dix huit mil Six cent vingt Livres quinze Sols quatre Deniers.

Folio 46: Le vingt deux juin 1408, Monsieur le Duc mit la premiere pierre en vn pilliers de l'Eglize St Eustache de Paris, et donna 45 francs.

Folio 50: Noms de ceux, que premierement pensions du Duc Adolphe Comte de Cleues mit Cours de pension cy apres an. Le Comte de Namur 3000 francs. Le Comte de St Pol 4000 tt Le Duc de Lorraine par lettres du 6 auril 1404 quant pasquel 2000 tt en quinze francs de gages par jour qu'il affermera par sa Confirmation auoir acquis aux affaires de Mond Sgr de Bourg vn Mayemant lesquelles choses Desirant Led. Mr de Lorraine Sera tenu et a promis par la foi et Sermens de Son Corps accompagnez de Serviz Mond Sgr de tout Son pouuoir toutes et quantes fois que mestier en aura, et qu'il Luy Sera Semons contre tous et contre tous ceux qui pourront vouloir et mouuoir, Excepté l'Empereur ou Roy des Romains, et par Especial le Roi

Duppes (on ne peu autrement escrire ce mot) Le Roy de France
Ses oncles L'Evesque et la Cité de Metz Soubzeuier, et aussi en toutes
choses raisonnables, Mond. Sgr aidera et confortera mond Sgr de
Lorraine. Et en a mectre comme son parent. Rens Berillux 600 e
francs d'or. Vuillart de Doure 400 francs. e Antoine de Craon 200 e
francs. Pierre de la Oiseauille 600 francs d'or. Jean Sgr de la
Chapelle 200 francs d'or. Robert Mre de Bar 960 francs. Pierre
de la Rochedusse 200 escut. Jean de Chauvron 400 francs d'or. Me
Jean Petit cordelier docteur en Theologie Conr du Sr Le Duc
de Bourgogne par ses lettres donnés e Paris le 20 fevrier 1406.
retenu aud. Etat de Conr aux honneurs, prerogatives franchises
et coustumes accoutumés, et à la pension de 100 Livres par e
pour laquelle il fit le serment es mains du Sire de Courtiveron e
Chancelier de Bourg ne Raoul le Maire 200 tt Jean Lengres Con
et Mre des requtes de l'hotel de Mr Le Duc 200 francs d'or.
Me Philibert de Manejeu Con 200 francs d'or Frere e
Martin Porrei Jacobin Confesseur dud. Sgr Six vingt francs.
Pierre de Montbertaut Tresorier Gouverneur gnal des finances
600 escus d'or. Renaudin Doriac Con 200 francs. Jean de
velors Me de la Chambre au Perrieux 200 francs d'or. Messire
Jean Krocher Mre d'hostel 240 francs. Messire Pierre de
Contenay et Jean Daunay aussi Mrs d'hotel. Guyon de Sauigny
Escuyers, Girard de Bouchon, Jacot de villers, Oudart de l'Espinay,
Jean Baleteau, Jean du Roches, Jean de Curicy, Vermoures
de Mercy Meyne d'Yssoire, Jean de Chevannes, Cous ou maistres
d'hotel, Escuiers d'Escurie de Cuisine ou pannetterie. Messire
Robert Sgr d'Aumarin Chlr Con et Chambellan 80 francs
pour mois, et a proportion pour le tems qu'il sera avec Mr Le Duc.

## Folio 65:

Le Duc donna 10 francs aux Marguilliers
de St André des arts de Paris le 10 Octobre 1407: pour



pour achever l'Edifice encommencé en lad. Eglize.

## Folio 67:

e Jean de Montjeu Escuyer Cochancon de
Mond. Sgr la Somme de Seize Escus d'or qu'icelui Sgr lui a
donné de sa grace pour avoir et achepter un Colier d'argent de
l'ordre dud. Sgr, pour ce par mandement donné le 15 octobre
l'an 1407: Cy rendu garni de quittance 16 Escus.

## Folio 68:

e Frere Pierre e Rubousse Maitre en
Theologie, Con de mond. Sgr la Somme de 50 Escus d'or
qu'icelui Sgr lui a donnée tant pour les bons et agreables services
qu'il lui a fait ou tems passé, comme en recompendation des frais
et despens qu'il a soutenus en allant de Paris a Sentis là où
il demeura par aucuns jours par devers lui en la compagnie de
Me Jean Petit Con de mond. Sgr, Me en Theologie, et de
plusieurs autres Con pour aucunes besongnes, que lad. Sgr y e
avoit affaire, pour ce par mandement donné e Paris le 20e
Mars 1407: cy 50 Escus.

## Folio 69:

e Me Jean Petit Me en Theologie
Me e Andrieu Colon, d'Ecole de Sauigny et Pierre de Marrigny
Licentiés en Loix, à Chacun 200 Escus, que Mond. Sgr leur
donna pour leur peine, Salaires, frais, missions et despens, qu'ils
soutindrent en e Ville de Paris à e mienes, où icelui Sgr e
les avoit mandés, pour le Conseiller d'aucunes choses secrettes
grandement touchant son honneur, où ils acquirent par environ
20 jours finissant le 20e Fevrier 1407: e Me Guillaume
Emerie Me en arte la Somme de 20 Escus, qu'icelui Sgr lui a
semblablement donné pour la peine qu'il a eue a fr certaines lettres
touchant l'honneur dud. Sgr. e Andrieu d'Espernon e
Chevalier demourant e Paris la Somme de 32 francs Pour
Sauoir 27 francs pour un hanap d'argent doré couvert pointonné

pesant trois marcs, au prix de neuf francs le marc qu'icelui Sgr fit acheter et donner au Sgr Prieur des Moustiers Docteur en decret, Con.er de Mond. Sgr, qui fut avec et en la Compagnie des autres Con.ers dud. Sgr dessus nommés audit Lieu d'Amiens, et 5 tt 10 s. pour l'Echange desd. 400 Escus Changes de monoye a Escus d'or, qui coûterent 22 s. parisis pour Cent. Pour ce par mandement de Mond. Sgr donné a Paris le premier jours de Mars 1407. avec quittance des dessus nommés chacun de sa portion.

Folio 74: Le Duc donna 50 francs à Damoiselle Chretienne de Pizam, pour et en recompensation de plusieurs Livres en parchemin, contenant plusieurs notables et beaux Enseignemens, qu'elle a presenté à mond. Sgr le Duc.

Folio 79: Le Duc donna 16 Escus a Hugenin de Marrey pour avoir un Colier de sa devise.

Folio 80: Le Duc donna 200 francs à Jean de Karnezem son Escuyer et Eschançon pour lui aider a supporter les despens et autres frais necessaires pour son Etat, en allant par le Congé et Licence de Mond. Sgr le Duc au Pays d'Arragon Combattre à Outrance avec Messire Tanghy du Châtel, Chev. et Chambellan de feu Mr. d'Orleans, par mandement donné a Bruges le 8 Mars 1407.

Folio 85. Le Duc donna 200 Escus d'or à la Couronne de france à Karmelec Escuyer de son Escurie, quand il eut fait les armes, qu'il fit à l'Isle le 4e. decemb. 1407: Contre Robert de Sotusbrolec Anglois, lesquels 200 Escus lui furent prestés



dans un Gobelet doré.

Assasins du Duc d'Orleans. Paradin L. 3. folio 492:

Folio 90: A Guillaume Courtcheuse Escuyer la somme de 200 francs d'or que mond. Sgr lui a donné pour Consideration des bons et agreables Services, qu'il lui a fait et fait chacun jour, et pour certaines autres causes à ce lui mouvans par mandement du 6 Aoust 1408: Paradin L. 3. fol. 489:

A Seas de Cortcheuse 100 francs d'or monoye royale pour certaines causes mouvans led. Sgr Duc, par mandem.t donné a Bruges le 6 Aoust 1408: Raoulet d'Auquetonville 500 francs d'or pour les agreables Services par lui rendus au Duc Jean de la Motte 100 francs d'or. Les Assasins du Duc d'Orleans Eurent chacun 100 francs d'or. Ils sont nommés aud. Compte. fol. 204: Raoulet d'Ottonville et ses compagnons. fol. 209:

Folio 113: Le Duc fit faire en l'an 1406 un colier de son ordre a arbres d'or, entre chacun arbre il y avoit un rabot, lesquels arbres et rabots estoient attachés sur avis s'entretenans de deux grands doigts de large, auquel Colier il y avoit douze arbres, chacun arbre garni de douze grosses perles par haut, et au pied d'un gros balay, et entre lesdits arbres, il y avoit douze rabots, chacun rabot garni d'un diamant assis en un anel, et pesoit led. Colier tout garni Cinq marcs Cinquiesme, trois felins d'or. Dequoi il y en avoit trois onces Cinquiesme d'or fin pour les anaux, en quoi les diamants estoient assis, et qui pendoient aux dits rabots. vaut tout l'or, C'est a sçavoir l'or fin à 68 francs le marc, et le demourant qui est à vingt Carats à 58 francs le marc, pour tout, deux cens quatre vingt seize francs trois sols. pour la peine et façon dud. Colier, soixante francs.

Item Pour auoir fait pour mond. Sgr un rabot au vif, et est assis sur un grand ais, et dedans la vuidange d'icelui où est le Cisou est tout plein de rabotures, iceli rabot garni d'une grosse perle et d'une bonne Emeraude façonnée comm'une Lozange, et y pend un gros diamant assis en un annel, et au coin d'iceli rabot a un diamant fait comm'un Escusson, et poise iceli rabot quatre onces Cinquiem d'or fin, lequel mond. Sgr donna à Monsgr de Berry le premier jour de mai l'an 1406. au prix de 68 francs le Marc vaillans Trante six francs deux sols six deniers. Item pour la facon et peine dud. rabot onze francs Cinq sols. Item pour auoir fait pour mond. Sgr un autre rabot de semblable façon et garni comme Celui precedent, lequel Mond. Sgr donna a Monseigneur d'Orleans le 6e jour dud. Mois de May l'an que dessus, auqu. jour mond. Sgr disna auec lui, et poise led. rabot trois onces neuuiesme d'or a vingt deux Carats au prix de 63 francs le marc vallant 27 francs 3s. 4d. et pour la facon d'iceli rabot 11 francs 5s.

Folio 119: Il est raporté que le duc fit faire plusieurs rabots d'or ou d'argent garnis de perles ou diamans de sa deuise, et plusieurs coliers d'argent de sa deuise fol. 122. lesquels il donna en lad. année 1406. a plusieurs Sgrs et autres ses officiers.

Guillaume de Marrey Escuyer d'Escurie, et Robert de Longchamp Escuier Eschanson de Mad. la duchesse achetèrent deux coliers d'argent de l'ordre de Mgr le duc 32 Escus à la Couronne, lesquels Coliers Mond. Sgr prit desd. Escuyers, et les donna à d'autres.

Folio 127: Item dix aunes de fine noire de Moustier vilier au prix de trois francs huict sols pour l'aune pour fe une houppelande, un long mantel et un chaperon pour mond. Sgr pour le deuil du duc d'orleans. Item six aunes de



Noire au prix de vingt quatre sols parisis l'aune, pour faire harnois aux Cheuaux de mond. Sgr. Item neuf aunes demie de noire au mesme prix pour faire robes et Chaperons pour les Pages de Mond. Sgr, et six aunes et demie d'autre noire au prix de dix huict sols pour doubler les robes desd. Pages, pris le 25e. Nouemb. 1407.

Folio 128: Le duc faisoit fe sa deuise sur les robes de ses huict pages, archiers, Palefreniers et autres ses officiers, auec du drap blanc vert et noir.

Folio 130: Pour vingt Cinq aunes de brun vert de Moustier vilier Employées a faire deux houppelandes et un Mantel pour Mad. la duchesse pour Elle vestir de noir pour le deuil de feu Mad. La Duchesse de Brabant au prix de Trante un sols trois deniers l'aune, et pour Cinq aunes de vert herbeux pour fe une Cotte simple pour Mad. dame au mesme prix.

Folio 132 La fourrure desd. houppelandes, mantel et Cottes sont raportées en cette sorte. Pour la fourure de deux houppelandes, une Cotte simple et un mantel pour Madame la duchesse, C'est a sçauoir lesd. deux houppelandes et la mantel de brun vert pour le deuil de feu Mad. de Mad. Brabant, et lad. Cotte simple d'un vert herbeux, six vingt francs.

Folio 134: Le 16 Juin 1405 Les nopces furent faittes à Compiegne de la Reine d'angleterre auec Monsgr d'angoulesme, et de la damoiselle d'holande auec Monsieur de Touraine.

Folio 136: Le duc prenoit diuerses deuises quelques fois d'un soleil et d'autres fois d'un Compas.

Girard de Bourbon Escuyer d'Escurie Certiffioit la

pour estre passée au Compte des Receueurs.

Folio 146: Philibert Sgr de Bauffremont Chev fut rembourcé de vingt cinq francs par lui auancés pour Mad.e La Duchesse en l'an 1403.

Folio 175: Commission pour la recherche des nouueaux acquets, et contre les Vsuriers.

Folio 180: Le Cinquie.r janvier 1407: auant Pa. il se tint vne journée à Ypre, laquelle dura quatorze jours, où estoient le Roy de Sicile, le Duc de Berry et autres du Conseil du Roy, lesquels vinrent trouuer M.r Le Duc.

Folio 203: Par mandement du Duc donné le premier juillet 1408: Thierry Gras Con.er du Roi des Romains et de Behaygne, (Boheme) fut rembourcé de 400 florins du Rhin chacune piece de la valeur de quinze sols parisis monoye royale pour pareille somme qui fut donnée aux Chancelier et Secretaire dud. Roy en presence de Messire Regnier Pot Chev et Chambellan de mond. Sgr le Duc pour le seel et façon des lettres de la Seigneurie de Besançon naguere aduenue et escheue a Mond. Sgr le Duc.

Folio 207: a M.e jean Petit con.er et Maitre des requestes de l'hotel de Mond. Sgr la somme de 36.tt tournois que jeclui Sgr lui a ordonné estre baillé pour le payement de quatre Copices du propos, qu'il a n'aguere (le 8 Mars 1407.) fait pour led. Sgr en l'hotel du Roi a Paris a St Pol, lesquelles Copices sont faites par maniere de Liures, (inseré au liure de M.e Laurent Bouchel auocat en Parlement intitulé la justice criminelle de la france, titre premier Chap. 4. et la replique pour le Duc d'Orleans titre 12. Chap. 9. Registre de la Chambre des Comptes de Dijon cotté de sous + sol. 85. Lettres patentes du Roy Charle six, données a Chartres le 9 Mars 1408: Contenant pardon et abolition pour le Duc Jean de Bourg.ne lequel il demanda



au Roi de la mort du Duc d'Orleans,) chacun desd. liures contenant six Cahiers de petit volume, c'est a scauoir l'vn pour mond. Sgr, l'autre pour Mad.e la Duchesse, le tier pour M.r de Brabant, et le quart pour M.r de Charollois pour ce par mandem.t donné a Audenarde le 27 Juillet 1408: Cy rendu auec quittance dud. M.e Jean Cy 36.tt cy deuant fol. 50. et 69:

Folio 213: Messire Jean Sgr de Croy et de Renti Chev Con.er et Chambellan de M.r le Duc et gouuerneur du Comté d'Artois fit leuée de six vingt hommes d'armes en l'an 1405: tantost aprés le départem.t de la grande assemblée des gens d'armes que led. Sgr fit alors a l'encontre de feu le Duc d'orleans és Mois de Septemb. et octob. aud. an pour le bien du Roi et de son Royaume.

Folio 214: Messire Jean de vergy Mareschal de Bourg.ne prenoit a cause de sad. charge de Mareschal de chacune paye aux soldats demi franc.

Folio 215: Le Duc de Bourg.ne se faisoit accompagner par Paris par plusieurs Arbalestiers et les tenoit en son hotel d'Artois pour la seureté de sa personne. Estienne Lambin etoit Gouuerneur de soixante quatre Arbalestiers, et Colas de Gennes de trente cinq

Folio 216: Le Duc fut a Amiens au mois de janvier 1407: auant Pasques trouuer le Duc de Berry et le Roy de Sicile, et se fit accompagner d'vn grand nombre de soldats, Sgrs Bannerets, Bacheliers et Escuyers, dont les noms sont raportés aud. Compte. et auoient de paye, sçauoir chacun Chev Banneret deux francs par jour, le Chev Bachelier vn franc, et l'Escuyer dix sols.

Folio 218: Le Duc fit assemblée en la ville d'Arras le 16 feurier 1407: auant Pasques, de plusieurs Chevs, Escuyers,

Arbalestiers et Archers pour l'accompagner à Paris, où il fut au mois de mars aud. an. A chacun Chev. ou Escuier Banneret deux francs par jour. Au Chev. Bachelier un franc, et à l'Escuyer demi franc.

Folio 224: Autres payemens faits à plusieurs Chevs et Escuyers estans au Service de mond. Sgr a Paris, Lesquels furent payés pour quinze jours commenceans le 22e Mars 1407.

Folio 226: Autres payemens faits a plusieurs Chevs Bachelers, archers et Arbalestiers, qui furent au mandement de mond. Sgr le Duc en armes és mois de Septemb. et octob. 1408. pour l'accompagner a l'encontre de ceux du pays de Liege. L'arbalestier avoit Cinq sols parisis par jour, et l'Archer quatre sols parisis.

Messire Jean de Vergy Sgr de Fouvans Chev. Banneret et Mareschal de Mgr le Duc avoit avec lui six autres Chevs Bannerets. Sept Chevs Bacheliers, deux cent soixante Escuyers et trente huit Archers, qui sont en tout compris menetriers et trompettes trois cens vingt une payes. pour quinze jours deux mil quatre cent sept francs demy.

Messire Jean de Chalon Sire d'Arlay et Prince d'Orange Chev. Banneret avoit quatre Chevs Bannerets, six Chevs Bacheliers, 237 Escuyers, et 21 Archers de sa Compagnie.

Noms de tous les Sgrs, qui avoient sous eux des Chevs Bannerets, Chevs Bacheliers, Escuyers et Archers. Messire Gauthier de Ruppes. Girard de la Guiche. Messire Guillaume de Merlo Sgr d'Espoisse. Jean de Neufchatel Sgr de Montaigu. Messire jean de vienne Sgr de Paigny. Messire jean de la Baulme Sgr de valessin. Messire



Guillaume de vienne Sgr de St George, Messire Jean Sgr de Coulches. Jean de Toulonjon, Messire David de Brimeu. Le Sgr d'Euchy. Le Sgr de Croy. Enguerrand de Bournonville. Messire Pierre de hauesquerke Sgr de Risse. Messire Guillaume Sgr de Vuaudinghen. Messire Robert Sgr de Sempy. Messire Hue Sgr de Neufville. Messire Robert Sgr de Vuaurin. Messire Jean de Ghistelle. Messire Jaques Sgr de Heilly. Philibert de Billy. Messire Eustache Sgr de Jemmont. Messire Jean Sgr d'Estaules. Jean de Cherigny. Messire Girard de Trigny. Amé de Viry.

---

1408:

---

Au Compte dud. de Presoy depuis le vingt deux Novembre 1408. Jusques au dernier de Janvier suivant.

Folio 26: Commission aud. de Presoy pour recevoir la somme de 6000 tt provenans de la vente de partie du Mour de flandre, (C'est a dire domaine,) pour survenir aux affaires du Duc. Les acquereurs sont denommés au Chap. de recette fol. 201.

Toute la recette du Compte monte a 96934 tt 12 s

Folio 31: Le Duc joua cent escus aux dez la veille de Noel et pareille somme le Lendemain.

Folio 49: Le Duc avoit vingt quatre Archers pour sa garde. Le Capitaine avoit trois escus par mois de gages, et les Archers deux escus d'or.

Folio 54: Me jean Petit Docteur en Theologie et Me des Reqtes de l'hotel de Mr le Duc, 100 francs de pension par an.

Messire Girard de Bourbon Chev. Sgr de Montperroux fait Con.er et Duc par Lettres patentes données à Paris le 24 d'Decemb. 1405. aux gages de 500 francs par an.

Folio 59: Le Duc presta à frere Martin Porrée Jacobin son confesseur mil Escus par l'obtention des bulles de Mr l'Evesché d'Arras, duquel il fut pourveu par le Pape.

Le Comte de St Pol et Cousinot conseiller au Parlement de Paris ne receurent aucune pension en l'année du présent Compte soi veu Paradin fol. 492.

Folio 63: Raoulet d'Ottonville Escuyer d'Escurie de Mond. Sgr la Somme de 210 Escus d'or, que celui Sgr lui avoit donné en fait de Deliure pour soi monter et habiller tant de Chevaux comme d'robes, pour ce pas mandement donné le 5e janvier 1408. Paradin.

Folio 72: Messire Jehan de Choiseul Chevallier et Chambellan de Mr le Duc fut pris prisonnier par les Anglois prés Calais au mois de Mars 1406 pour lui aidez à payer sa rançon, mond. Sgr le Duc lui donna deux mil francs.

Le Duc donna à Messire Jaquet de Courtiambles Sgr de Commarien Chef Conr et son Chambellan 2000 francs de pension pour plusieurs bons services par lui rendus, mesmement pour ce que par ord.ce Mond. Sgr Duc, il porta la bannière à la journée que Mond. Sgr obtint en mois de Septembre 1408 à l'encontre des Liegeois.

Folio 74: Ursulan de la Trimouille Escuyer franchement de Mr le Duc.

Folio 81: Le Duc donna aux Ambassadeurs de la Royne des Romains et de Boeme, qui estoient venus vers lui au mois de Juin 1408 de la vaisselle



de juin 1408. de la vaisselle d'argent jusqu'à 236 francs 12 s.

Folio 83: Le Duc donna à Maistre Regnier Rez Chef son Con.er et Chambellan une image de St Michel d'or garnye de pierries, un hanap d'or aussi garni de pierreries et une salliere d'or garnie d'or mesmes pour les presentes aux Rois de Hongrie et de Bohime allans vers eux pour traitter du mariage de Mr de Brabant. Plus un Colier d'or garni de Sept balais et quatorze perles pesans quatre Carats la piece, un fermail garni de trois diamants trois perles et un ruby, et une Echarpe d'or garnie de Cinq perles dont quatre sont de huict Carats la piece, de trois gros balais, et un Cornet d'or, fol. 98.

Folio 85: Ledit presenta de vaisselle d'argent que Mr Le Duc fit aplusieurs Sgrs ses Sujets s'en retournans en leurs Maisons au Mois de janvier 1408.

Le Duc fit donner à aucuns bourgs de Besançon qu'il ne voulut estre nommés six tasses d'argent vermeil du prix de quarante Sept francs Cinq Sols pesans cinq marcs Sept onces Cinquiesmes.

Il donna un Camel d'or garni d'un bel Saphir du prix de quarante Cinq francs à Jean de la Coste Evesque de Chalon le jour qu'il fut sacré Evesque en l'hostel de Cartois à Paris.

Folio 86: Mr Jean Raoulin Conseiller en Parlement à Paris la Somme de Soixante Escus d'or monnoye royale pour vaisselle d'argent dorée, que Mond. Sgr a fait prendre en Celestre de lui, en faveur dudit mariage de par lui à la femme Mr Nicolas Raoulin Contrerolleur en deux, au Baptiseement d'un enfant, qu'icelui Sgr a fait tenir sur fons en son nom.

Pour vn Signet d'or pour Mr. Le Comte de Charollois pour Signer ses lettres, auoir graué jcelui de sa deuise et y auoir mis son nom, Cinq francs.

Folio 94: Pierre de la Trimouille et Conrad de Jonghe furent faits Chevrs au voyage du Liege.

Folio 95: Noms des Sgrs qui furent en Boheme auec le Sgr Pot pour le mariage de Mr. le Duc de Brabant.

Le Duc faisoit faire sur ses habits sa deuise auec du drap blanc et vert.

Folio 98: Il est fait mention que le Duc auoit quatre filles aud. tems. Jeanne, Catherine, Anne et Izabeau. (Paradin en ses aliances genealogiques ne fait mention de Jeanne et Izabeau.)

Folio 100: Le Duc auoit auec lui continuellemt. vingt quatre archers.

Folio 121. A Estienne Barbisey fils et heritier seul et pour le tout de Perrenot Barbisey son Pere la Soe de 451 lt. 7 s. 6 d. qui lui estoit deue de reste de la Somme de 751 lt. 7 s. 6 d. qui estoit due aud. feu Perrenot pour harangs verjus et autres choses prinses de lui pour la depense de Madame la Duchesse lors Comtesse de Neuers, de Messieurs les Enfans de feu Mgr Le Duc, et de Ceux de Mad. dame jusqu'au dernier jour de May 1400.

Folio 140: Il est fait mention que Me. Nicolas Le vaillant Conr. et Me. des Comptes de Mr. le Duc a



Dijon, eut Commission de lui pour aller a Neuers aider a mettre sus oud. pays vne Chambre des Comptes pour Mr. de Neuers, et Oyr le Compte du Tresorier et Maitre de sa Chambre aux deniers.

Folio 145: Messire Jean de Chalon, le Sire de St. George, le Sire de la Basme, le Sire de Croy, Le Sire de Vuaurin, Messire Jean de Ghistelle, Le Sire de halluuin, Le Sire de Viefuille, Le Gouuerneur du Baage d'Arras et Me. Raoul Le Maire furent enuoyés par le Duc en Ambassade vers le Roy en son Conseil a Tours au mois de Decemb. 1408.

Folio 168: Le Duc Establit vne Monoye et des Officiers pour Trauailler en icelle en son Chateau de Gand au mois de Decembre 1407. Regnaut de Gouldry Maitre particulier, Simon de la faueille garde.

Folio 171: A Raoulet d'Ottonuille et Guillaume de Cortheuse la Somme de 604 francs d'or pour les gages de Eux et leurs Compagnons des mois de feurier et mars 1407. C'est a sçauoir aud. Raoulet pour lesd. deux mois Cent francs. Bert. de haulinghes Escuier 40 lt. hannequin Didier 24 francs. Son frere 24 francs. Robin le valtre vingt quatre francs. Le valet dud. Raoulet 20 francs. Guillaume de Senlis vingt francs. Pierre Michel 20 francs, Jean Simonnet 20 francs. Me. Jean Michel 20 francs. Jean Lornuy 20 francs. Toutes lesquelles personnes sont de la Compagnie dud. Raoulet. A Guillaume Courtheuse 60 francs. Seas son frere 40 francs, Jean de la Motte 40 francs. Berelau 40 francs. Vuiblequin de Vuas 24 francs. Pietre Galian 24 lt. vuillequin Galian

vingt quatre francs. Le valet dud. Courtheuse 20 francs. Aud. Raoulet trois cens dix huict escus pour acheter habits, affin d'estre plus honnorablem.t Tous les cy dessus nommés furent les assasins du Duc d'orleans. Paradin.

Folio 172: A M.e jean Petit Maitre en Theologie, M.e Andrieu Cottin, Pierre de Marrigny et Nicole de Sauigny Con.ers de M.r Le Duc, et Aduocats en Parlement a Paris pour leurs peines, frais, Missions et despens, qu'ils auoient soutenu en allant de Paris a Corbie et d'Illec a Amiens pour Conseiller les affaires, que led. Sgr auoit lors touchant la mort de feu le Duc d'orleans, a chacun desquels Mond. Sgr donna Cent escus.

Folio 174: La ville de Jonuelle estoit pretendue par le Duc Contre George de la Trimouille, lequel soutenoit lad. ville lui appartenir.

Folio 178: Messire Jean de Vergy Sgr de fouuans, Mareschal de Bourg.ne prit possession de la Cité du Liege, et des villes de Congres et de Vuby aprés la bataille obtenue Contre les Liegeois, ou led. Mons.r le Mareschal seruit grandement et notablement Mgr le Duc, et son frere Jean de Bauiere Esleu du Liege, pour raison de quoi il fut recompensé de huict Cens escus d'or.

Messire Jean Sgr de Locques fut recompensé de sept Cens cinq francs. Aimé de Viry des douze Cens francs, et Messire Jean Sgr de Croy de 1000 francs, dont ils distribuerent une partie aux Chers, Escuyers, Arbalestiers et Archiers, qu'ils auoient auec eux pour la guerre du Liege.



Chacune paye valoit dix sols tournois par jour. Le Chér Banneret auoit quatre payes. Le Chér Bachelier deux payes et l'Escuyer vne paye aussi par jour.

Folio 180: Noms des Sgrs qui auoient Commandement en l'armée contre les Liegeois, ou qui se trouuerent a Paris auprés du Duc tant pour la seureté de sa personne, que pour le bien et honneur du Roy et de son royaume pendant les Mois de Nouemb. decemb. et Janvier 1408. Messire Jean de Ghistelle Chér Banneret. Robert de l'abbye Escuyer. Jean Postel Escuyer. Perrenot Patroullat Escuyer. Messire Robinet fretel Chér Bachelier. Messire Guerard de Busseul Chér Bachelier. Enguerrand de Bournonuille Escuyer. Alain de Vandosme Escuyer. Guillaume du Tettre Escuyer. Jacot de Coquelle Escuyer. Moretel Deze Escuyer. Carmelot Escuyer. Pierre flyaut Escuyer. Regnier Denay Escuyer. Colart hemont Escuyer. Pierre Bonenfant Escuyer. Messire Jean de Ruillerouet Chér Bachelier. ~~Soyer~~ Sghyer de Bailleul Escuyer. Regnaut d'Aisincourt Escuyer. Messire Aubert de Baufremont Chér Bachelier. Messire Regne de Poix Chér Bachelier. M.re Jacque de Chatillon Sgr de Dompierre Chér Banneret. Jean Le Vasseur Escuyer. Messire Antoine de Craon Chér Banneret. Messire Gille Sgr de Chin Chér. Jacquemart de Neufuille Escuyer. Messire Jean Lefosseux Chér Bachelier. Messire Jean de La Vacquette Chér Bachelier. Messire Jean Sgr de Longueual Chér Banneret. M.re Ramager de Launay Chér Bachelier. Messire Colart de Rasse Chér Bachelier. Messire Jean de Halutin Chér Bachelier. M.re Jacque Seigneur de Helly. Messire Halin de Longueual Chér Bachelier. Messire Tristan

Le Busson Chev. Bachelier. Mess. Guillaume Sgr de Baisieu Chev. Bachelier. Jean Duet Escuyer. Jean de la Motte Escuyer. Messire Guy Despierre Chev. Jean Calonne Escuyer. Messire Robert Sgr de Vuaurin Chev. Mess. Morelet de Bethencourt Chev. Mess. Jean Sgr de Montchy Chev. Banneret. Mess. Jean de Jaumont Chev. Banneret. Mess. Jean la Pertonne Chev. Bachelier. Mess. Aubert de Reneual Chev. Bachelier. Mess. Jean Sgr de Croy et de Renty Chev. Banneret. Mess. Jean Le Bastard d'Angoulesme Chev. Bachelier. Mess. Charles Blondel Sgr de Longuilliers Chev. Bachelier. Mess. Jean de Moreul Chev. Bachelier. Mess. Le Galois Dolehain Chev. Bachelier. Pierre Quieret Escuyer. Mess. Baudin Sgr de Noyelles Chev. Bachelier. Mess. Jean Sgr de Fiefes Chev. Bachelier. Messire Jean de Coham Chev. Bachelier. Mess. Robert Sgr de Senpy Chev. Bachelier. Mess. Guerart Seigneur de Dinchy Chev. Bachelier. Mess. Regault Sgr de Contes Chevalier Bachelier. Messire Jacques Sgr de Hetrus Chev. Bachelier. Mess. Quitart de Bours Chev. Mess. Jean Sgr de Neufuille Chev. Banneret. Mess. Jean Sgr de Beauvoir Chev. Bachelier. Mess. Lancelot de Licques Chev. Bach. Mess. Guillaume Bonner Chev. Mess. Guillaume Sgr de Vaudringhen Chev. Bachelier. Hue de Masinghen Escuyer. Camuset de Ligny Escuyer. Mess. Guillaume Sgr de Happlaincourt Chev. Bach. Alcaume de Longpré Escuyer. Mess. David de Brimeu Sgr de Humbercourt Chev. Mess. Jean de Melles Seigneur Dolehain Chev. Mess. Colart Sgr de Beaufort Chev. Mess. Hue Sgr de Launoy Chev. Messire Pierre Sgr de La Viesuille Chev. Banneret.

Folio 186: Le Commis du Comptable fut trois jours a prendre les arrets de son Compte.

Folio 199: Les Comptables estoient condamnés arbitrairement en l'amander par la Chambre lorsqu'ils raportoient



en leurs Comptes suivant les parties qui leurs auoient esté rayées de l'ord.ce de la Chambre, laquelle amander estoit ordinairement du double, quoique par les instructions du Duc art. 22. raportées aud. feuillet elles soient laissées à l'arbitrage de la Chambre.

Folio 213: Le Duc donna 1000 Escus d'or du Coeur du Roy à Girard de Mexeren pour le Contentement de la Mort de Jacques de Mexeren Jadis frere dud. Girard lequel fut mis de vie a trespassement à Paris en la Compagnie du Duc d'Orleans dernier trespassé. Paradin. fol. 489. Liu. 3.

---

## 1408: 1409:

---

Au Compte de Jean de Noident Receueur gnal des finances pour vn an commençant le premier de feurier 1408; et finissant a pareil Jour 1409:

Soit notté qu'il y auoit encore d'autres Receueurs gnaux des finances du Duc, comme le Receueur general des finances du Duché et comté de Bourgogne et les Receueurs gnaux d'Artois et de Flandres, lesquels rendoient Compte à la Chambre des Comptes, et fournissoient les deniers de leurs recettes entre les mains d'autres Receueurs gnaux de toutes Lesd. finances, Comme etoit Jean Chousat, de Pressy et Noident.

Folio 32: Les feodaux du Comté d'Artois accorderent au Duc droit de relief et double relief sur leurs

terres releuans de fief de lui a cause de son comté d'artois.

Folio 33: Le Roy donna trante six mil francs de pension au Duc par lettres patentes du 26e septemb. 1408: assignés sur les aides, et douze mil francs pour le payement de la garnison du chateau de l'Ecluse, qui est la frontiere et la plus perilleuse entrée du Royaume.

Le Roy donna six mil francs au Roy de Nauarre et neuf mil francs au Duc de Bourgne pour le payement des gens de guerre, qu'ils auoient fait venir pour la garde de la ville de Paris, et pour accompagner le preuost de lad. ville, en faisant certaines choses à lui commises.

Le Roy fit don au Roy de Nauarre et au Duc de vingt mil escus sur les deniers des aides, qui estoient deus de reste des années precedentes.

Folio 34: de Alphonce le Mire Receueur de Amiens pour le Roy notre Sire la somme de vingt quatre mil francs, sur celle de six vingt mil francs que le Roy notre Sire a ordonné à Mond. Sgr prendre et auoir sur lad. recette en trois ans commencans le dernier d'octobre dernier passé pour le Mariage de Mad.e de Charollois. Soit Notté que les historiens ne parlent de ce mariage. aux Comptes suiuants pareille somme.

Toute La recette monte a 438594 tt 19 s, obole poite et huict mil neuf cent quarante deux mailles de Rhin eualuées a dix huict sols tournois piece.

Folio 46: Le Duc estoit a Dijon le 19 May 1409, et a Chatillon le septiéme May.



Le Duc portoit vne petite hache a cheual auec son Epée.

Folio 47: Le Duc arresta fort peu de tems a Dijon, il arriua enuiron le dix May, et en sortit le vingt cinq dud. Mois pour retourner a Paris, pendant son sejour en lad. ville il fut aux Chartreux, et fit trauailler en la tombe de Philippe le hardy son Pere, le Cereueil suiuant les Comptes precedens par des valetons, aux quels il donna vingt deux sols six deniers, et pareille somme aux valets de Claux, qui faisoit la sepulture dud. Duc Philippe. arriua a Paris le dernier de May 1409: Led. Duc fut le jour de l'essension à Gray, fol. 49.

Folio 48: Le Duc donna le 2e Juin 1409. trois francs sept sols six deniers à certains Joueurs de farces, qui jouérent deuant le Roy au bois de vincennes.

Folio 50: pour les offrandes de Mr le Duc et de Madame la duchesse aux Chartreux prés de Dijon 13e May 1409: cinq francs douze sols six deniers.

Folio 56: Jean Perrot de Dijon demeurant à Dole, commis par lettres patentes de Mr le Duc données à Paris le troizie janvier 1409: a payer les frais du siege deuant la forteresse et chastel de valexon detenus contre Mond. Sgr et sa souueraineté par le Sgr de Blammont et ses complices. la despense monte a onze mil deux cent liures fol. 151 tournés, deux milliers de poudres achetés 422 francs pour led. siege.

Tous ceux qui auoient pension du Duc raportés au Compte de l'an 1407: sont employés au present Compte.

Mr. jean Petit Con.er et Mr. des Req.tes de l'hostel dud. Sgr eut Cent francs d'or d'augmentation de pension par lettres du dernier de Mars 1408. avant Pasques.

Folio 67: Jean Maluel peintre Employé par le Duc a faire les ouvrages de peinture aux Chartreux proche Dijon par Lettres données a Paris le vingt six octobre 1407: a Raison de huict gros par jour.

Folio 73: Mr. de St. George, Monsieur de Vuaurin, Mr. de Croy. Messire Jacques de Courtiambles Mess. Jean de Nielles, et à Mess. Guillaume Bonnier dix mil Escus d'or a partager entre eux, et a prendre sur l'argent que ceux de Liége doivent payer. Jean de Baissy 60 francs.

Guill.e Bonnier

V. la pag. 225

Folio 78: Mr. Pierre Bourgeois Con.er du Duc et Baillly de Dijon 200 francs.

Folio 82: Mr. Le Comte de Neuers fut marié a Soissons le 24 avril 1409.

Folio 84: Le Roy ordonna des Joustes en son hotel de St. Pol au mois de Mars 1408. auxquelles Mr. Le Duc Jousta.

Folio 88: Le grand Mr. de Prusse Envoya à Mr. Le Duc deux boeufs et deux vaches sauvages de son pays.

Folio 91: Le vicomte de Castelbon Envoya un Courrier au Duc lui porter nouvelles de la Bataille qui fut le dimanche dernier jour de Juin devant la ville de St. Lorin En Sardaigne à la Charge et confusion des Sers qui y furent morts et deconfits en grand nombre.



Folio 93: Le Duc donna Cinq Cens francs à Mr. de la Trimouille pour accomplir Certaines armes par lui Emprinses à l'encontre d'un Escuyer du pays d'Angleterre.

Messire Antoine de Craon mil francs pour les despens que faire et soutenir lui a Convenu pour occasion du fait d'armes que led. Chambellan a fait contre un Anglois en la ville de L'Isle.

Folio 102: Le Duc fit don a Mess. Jean de Vaudrey Chev. Sgr de Corlaon trois cens francs pour le recompenser des pertes et dommages que led. Chev. a eu et soutenu pour certaines defiances par lui faites au vivant de feu Mr. Le Duc par le Commandem.t de Mess. Jean de Vergy Mareschal de Bourg.ne a l'encontre du Sgr de Villars lors Ennemy de feu Mond. Sgr le Duc fol. 123.

Folio 120: Mr. de Joleilly Chevalier Con.er et Chambellan de Mond. Sgr la Somme de trois Cens vingt Escus a lui deus par led. Sgr pour La delivrance de deux Coliers d'or de l'ordre de Mondit Sgr pesans ensemble quatre marcs d'or, lesquels Coliers led. Sgr donna C'est a sçavoir l'un desd. Coliers à Mess. helye Chev. du pays d'Escosse, et l'autre à Messire Jolene hanse Chev. de Behaine par mandement de Mondit Sgr donné a Paris le 3e. juin 1409. autre Colier de l'ordre du Duc fol. 123.

Folio 123: Pour six tasses d'argent verrées pesans dix marcs, que Mond. Sgr donna à l'enfant de Maitre Guillaume vignier Secretaire d'icelui Sgr, lequel mond. Seigneur

veau lieu sous au mois de Novemb. 1409: au prix de huict francz la mare.

**Folio 126:** Messire Girard de Bourbon Chevallier de Mr. Le Comte de Charrolois.

**Folio 141:** Le Duc donna une robe à Messire Antoine de Croy Capitaine de Douze cens archers que pretend Mond. Sgr a à son service, et douze robes aux X. Douze archers doublés de Blanchet. Je ne dis pas de quelle Couleur Illes estoient, Mais il y avoit dessus lesd. robes la Devise du Duc faicte de Drap fin de noir, blanc, et verd Gay.

**Folio 173:** Les Liegeois furent condamnés en deux cens vingt mil escus d'or à la Couronne de francs pour leur rebellion. fol. 216.

**Folio 207:** Mr Le Duc envoya en la Chambre des comptes de Dijon Mre. Denys Sucquet Maitre des Comptes en la Chambre des Comptes de Lille, et Mo. Pierre Rabelot son Secretaire pour ouir, Clorre et affiner les comptes particuliers des Receveurs du Duché et Comté de Bourgogne jusqu'au Dernier Decemb. 1407: Ils emploierent 197 Jours et chacun à raison de deux francs par jour aussi chacun.

**Folio 212:** Mo. Jean Langres chevallier de grand Caux fut envoyé par Mr. le Duc a Bar pour l'union de l'Eglize.

**Folio 247:** à Jean Malouel peintre de mond. Sgr la Somme de douze escus, laquelle Mond. Sgr lui fit bailler pour achepter les Etoffes necessaires pour faire un tableau



que Led. Sgr lui ordonna a faire de la Devise, c'est a Sçavoir un lion assis sur un ays, tenant les armes de Mond. Seigr. le au dessous dud. Lion les armes des Comtes de Flandres d'or trois et de Bourgne lequel Tableau mond. Sgr fit porter a Dijon par les gens de son conseil, que presentement il envoyoit à l'Assemblée de l'union de la Ste. Eglize, par Mandement du 13 Avril 1409: et pris pasques, pour ce cy douze escus, qui vaillent trente francz Demy.

**Folio 264:** pour l'achat de douze Escritoires garnies en Etoffes de Cornets et de Sainctes pour Mgrs les comptes à Dijon, et une pour Mo. Denys Sucquet Mo. des Comptes à Lille lors estant a Dijon quarante francz.

* **Poinsart** Bourgeois estoit Receveur des Impôts pour le payement des Deux Cens mil moutons accordés au Roy d'Angleterre en l'An 1360: ) V. la pag. précédente et ci-dess. 222.

---

## 1409: 1410.

V. un autre Compte pour les années ci après pag. 1029.

**Du Compte** dud. de Nodem pour un an Commençant le premier de Fevrier 1409 finissant le dernier de Janvier 1410.

**Folio 51:** Le Duc donna aux valets de Cotablet, aux Galopins de la Cuisine, et autres valets de Chambre de son Hostel, qui n'avoient aucune gages, vingt francs pour eux confesser à Pasques.

Folio 62: Noms des Seigneurs, qui auoient pension du Duc. Mr. de St. Pol par lettres du 19 Juin 1410: quatre mil francs par an. Mr. Le Duc de Lorraine 2000 francs par lettres du 6 auril auant pasques 1407: Amé de Viry Escuyer 500 tt par lettres du 25 Octob. 1408: Mess. Pierre de la Trimouille Chev. Conr. et Chambellan 500 tt par lettres du 15. Septemb. 1407: Mess. Pierre Sgr. de la Viefuille Cheualier Chambellan 500 francs par lettres du 6. Mars 1406: Messire Guillaume de Vienne Sgr. de St. George et de Ste. Croix Chev. Conr. et Chambellan 3000 francs par lettres du premier de Nouemb. 1409: Mr. de Melly Chev. Conr. et Chambellan 500 francs. Messire Jacques de Courtiambles Chev. Sgr. de Commarin Conr. et Chambellan 400 francs d'or. Mons. de Longroy Chev. Conr. et Chambellan 500 francs par lettres du 26 Mars 1405: Mess. Girard de Bourbon Chev. Seigr. de Montperroux Conr. et Chambellan de Mr. Le Duc et de Mr. Le Comte de Charollois 500 francs par lettres du 24 Nouemb. 1405: Mess. Jean Broche Chev. Mr. d'hotel 240 francs. Mess. Philibert de St. Ligier Chev. Maitre d'hotel 240 francs. Mess. Pierre de Fontenay 240 francs. Mess. Jean Damroy Chev. Mr. d'hotel 240 francs. Mess. Guillaume de Bours dit Vuitart Chev. Conr. et Chambellan 160 francs. Mess. Louis de Poissy Chev. Mr. d'hotel 240 francs. Mess. Jean de la Mamaide Chev. et Chambellan par lettres du 12. Decemb. 1407: 600 francs. Mess. Antoine de Craon Chev. Conr. et Chambellan 400 francs par lettres du 12 Mars 1407: Jean de Cheuenon Escuyer Conr. et Chambellan 500 francs par lettres du 8 feurier 1405: Mr. Phrt. de Montjeu Conr. Mr. des reqtes. de l'hotel 200 francs. Mess. Lourdin de



Saligny Chev. Conr. et Chambellan 500 francs. Messire Morelet de Bethencourt Chev. Chambellan 500 francs. Jean Sacqu'espée Conr. Thresorier et Gouuerneur des finances du Duc 500 francs. Joceran Frepier de Châlon sur Saone Conr. Thresorier et gouuerneur desd. finances 1000 francs par lettres du 16 Aoust 1410: Mr. Jean Lengret Archidiacre du grand Caux Conr. 200 francs par lettres du 21 Nouemb. 1410: Renaudin Deciac Conr. 300 tt. Mess. Jean Petit Conr. et Mr. des reqtes. de l'hotel 200 tt. Jean Baleteau Escuyer pannetier 160 francs. Jean Du Bochet Escuyer pannetier 160 francs. Girard de Bourbon Escuyer d'Escurie par lettres du 25 May 1406: 160 francs. Guiot de Saigny Escuyer d'Escurie 160 tt. Oudart de Lespinace Escuyer Eschanson 160 francs. Jacot de Vilers Escuyer Eschanson 160 francs. Regnaut d'orges Escuyer d'Escurie de Mr. la Duchesse 160 tt. Vermonnet de Mery Escuyer de Cuisine 60 francs. Jean Curiet Escuyer de Cuisine 50 escus. Jean Le Febure dit Loyset Queux 60 francs. Gillet Paraille Queux 60 francs. Mess. Jean de Saux Sgr. de Courtiuron Chancelier de Bourgne. 2000 francs. Mess. Regnier Pot Chev. Conr. Chambellan 500 tt. Messire Pons perilleux Chev. Conr. et Chambellan 500 francs. Jean Vilain Varlet de Chambre et Orpheure de Mr. Le Duc 40 francs d'or par an par lettres données a Paris le 5 Mars 1409: Mr. Le Comte de Namur 3000 francs par lettres du dernier Mars 1404: Messire Jean Sgr. de Croy et de Renty Chev. Conr. et Chambellan 500 francs par lettres du 6 Aoust 1408: Messire Jean de la Chapelle Chev. Conr. et Chambellan 500 francs par lettres du 10.

Juillet 1406: Pierre de la Rocherousse Escuyer Con.er et Chambellan 200 Escus par lettres du dernier octobre 1404: Guillaume de S.t Mesme Escuyer et Eschanson de Mad.e de Guienne 150 francs par lettres du 16.e feurier 1404. Mess. Baugois d'ailly vidame d'amiens et Sgr de Picquigny Chev et Chambellan 500 francs par lettres du 10 Juillet 1405.

Jean de Montjeu Escuyer de M.r Le Chancelier fol. 76

Folio 94: Le Duc donna 500 francs a Mess. Pierre Sgr de la viefuille pour lui aider a payer sa rançon, qu'il devoit à Calais, où il estoit detenu prisonnier des Anglois, et pris devant Marc en la Compagnie de M.r de Saint Pol.

Folio 109: a Messire George Sgr de la Trimouille Chev Chambellan de M.r Le Duc 500 francs.

Folio 117: Le Comte de Charollois apprenoit a jouer de la harpe.

Folio 164: Le Duc fit faire à Mess. Antoine de Craon Capitaine de ses archers, et pour Sesd. Archers treize robes d'irangne de Neufchatel doublées de Blanc, Colets assis et Manches fourées ~~pour~~ par les Espaules et au poing, découppées et brodées en Chacune manche d'une trousse de fleches, liées d'une branche de houbelon, à la devise de M.r Le Duc.

Folio 166: drap de vert, blanc et noir, pour faire la devise du Duc sur les robes d'Escarlatte de ses Pages.



Folio 176: a Rifflart faimal Bourgeois et Tapissier d'Arras, auquel Mond. Sgr Marchanda de lui faire Cinq draps ou tapis de hautelisse de l'histoire du voyage que Mond. Sgr fit au pays du liege, ès Largeur et Longueur et la maniere, et pour le prix cy apres declaré C'est a scavoir un tapis de 16 aunes de long et de sept de large à la mesure dud. Lieu d'Arras, lequel sera de l'entrée que Mond. Sgr et M.r de hainault firent oudit pays de Liege. Item un autre tapis de lad. mesure, et sera du Siege, que Les Liegeois firent et tindrent devant la ville du Trech sur Meuse, et Comment ils se partirent dudit Siege. Item le tiers tapis de vingt quatre aunes de long et sept de large, et sera Comment lesd. Liegeois vindrent Courre sus et Combattre Mond. Sgr et M.r de Haynault, et comment ils furent desconfis et morts, et plusieurs d'iceux rechassiés. Item le quatriesme de 16 aunes de long et de sept de Large, et sera Comment ceux de Tongre, de Liege, et Fhouy, et, et des autres villes dud. pays se vindrent rendre à Mond. Sgr, des processions qu'ils firent, et des justices, qui y furent faittes. Et Le Cinquiesme aussi de seize aunes et de sept de large, et sera de la sentence qui par Mond. Sgr et M.r de Haynault fut rendue et prononcée à L'Isle tant sur le fait desd. Liegeois et des villes du pays, comme de raporter leurs privileges és mains desd. Sgrs, Lequel Rifflart sera tenu de faire et ouvrer Lesd. Cinq tapis de fin filet de Laine, et de la meilleure, que l'on a accoutumé d'ouvrer en lad. ville d'Arras, et d'iceux parfaits livrer en icelle ville à Mond. Sgr, ou à son certain Commendement, et de faire par tout où il escherra de fin or, et d'argent de Cypre toutes les Cottes d'armes, Enseignes,

Bannieres et Penons, tous les habits des Sgrs, et harnassures de leurs Chevaux, et en outre doit icelui Rifflart faire faire à ses despens les patrons d'icelle histoire, lesquels patrons doivent demourer à Mond. Sgr, lesquels ouvrages seront de six Cens seize Aunes, pour chacune aune quarrée Cinq francs monoye royale, qui sont pour lesd. Tapis, trois mil quatre vingt francs. au Compte suivant. fol. 120:

Folio 195: Le Duc levoit le Septiéme denier sur les proffits, rentes et revenus de la ville de Bruges.

Folio 223: Le Duc fit demander au pays de flandre un aide de soixante mil doubles Escus, comme aussi que tous les nobles du pays eussent a venir le servir en armes à Paris, en l'armée, qu'il dressoit contre les Ducs d'Orleans, d'Armagnac et autres grands Sgrs du Royaume.

Folio 231: Me. Jean Coutier Conr. de Mr. le Duc fut mandé a Dijon par Mr. Le Duc, pour Conferer avec Mr. Le Chancelier des affaires importantes à son service, sortit de flavigny le 16 decemb. 1408: pour venir à Dijon, où il sejourna huict jours, a raison de deux francs par jour.

Folio 134: Me. Jean de Thoisy Evesque d'Auxerre, Conr. de Mr. Le Duc, depuis Evesque de Tournay, et Chancelier du Duc en l'an 1418.

Folio 137: Madelle. Catherine de Bourgogne fut Mariée avec le fils du Roy de Sicile à Gien.

Folio 240: Le Duc Envoya vers le Comte de Haynault, L'Evesque de Liege, et Comtes de Namur et de



Cleves, les avertir de l'assemblée, que plusieurs grands Sgrs du Royaume avoient fait à Gyen contre lui, affin d'avoir secours d'Eux.

Folio 270: Pour l'achat d'un livre en françois nommé valere le grand Cent Cinquante Escus par mandement de Mr. Le Duc du 14: Mars 1409:

Folio 272: a Me. Nicolas Raoulin Conr. et avocat de Mr. Le Duc au parlement de Paris trente francs pour plusieurs paires d'Escritures faites contre Le Duc de Bourbon, L'Abbé de St. Pierre de Chalon, et autres en diverses causes, qu'il avoit.

Folio 294: Sont les noms des Chers, Escuyers Archers, Arbalestiers, Canonniers et autres gens de guerre, Lesquels Mond. Sgr Manda et fit venir devers lui és Mois d'Aoust, Septemb. et Octob. 1410: pour servir et accompagner, le Roy sous Mond. Sgr pour obvier et pourvoir aux mauvaises volontés et Entreprises de plusieurs grands et hauts Sgrs de ce royaume Ennemis du Roy et de Mr. Lesquels en cettedt presente année ont fait plusieurs grandes et mauvaises convocations et assemblées de gens d'Armes, et autrement, a l'encontre du Roy et de Mond. Sgr, entour la ville de Paris et ailleurs.

Mons. de Nevers avoit sous lui 472 payes, tant de Chers, Escuyers qu'Archers.

Messire Guillaume de vienne Sgr de St. George et de Ste. Croix 113 payes. un Cher Banneret onze Chers Bacheliers. quatre vingt trois Escuyers. Cinq Archers. un Arbalestier. Trompette et Menetrés, outre le galois de Sambertier,

Jean de vilers, et Pierre deneu, et Jaquemart Seigneur Dandelo Escuyer Banneret ayant amené vingt Escuyer, et vn Arbalestier.

Messire henry de villers Chev Bachelier Et cinq Escuyers qui sont sept payes.

Mons.r de Rochefort Chev Banneret, vn Chev Bacheliers, 55 Escuyers, 5 Archers, Trompette et Menetrés.

Messire Guy de la Trimouille Sgr d'vchon Chev Banneret, vn Chev Bachelier, vingt six Escuyers, trois Arbalestiers et vn Archer. et Jean Gonthier Escuyer venu de Creue sous lui.

Messire hugues de Conseu Chev Banneret, deux Chevs Bacheliers, et dix neuf Escuyers.

Mons.r de Chateauvilain Chev Banneret, Cinq Chevs Bacheliers, 47 Escuyers et deux Archers.

Mess. Jean de Chalon Sgr d'Arlay, et Prince d'Orange, huict Chevs Bannerets, 22 Chevs Bacheliers, 273 Escuyers, vingt deux Archers, Trompettes et Menetrés, et humbert d'Albon Chev de Rodes.

Mess: Guillaume de Mello Sgr d'Espoisse, Chev Banneret, deux Chevs Bacheliers, et 39 Escuyers.

Mess: Claude Sgr de Chastellus Chev Banneret deux Chevs Bacheliers, 33 Escuyers et 21 Archers.

Mess: Jean de Montagu Sgr de Couches Chev Banneret, 4 Chevs Bacheliers 65 Escuyers, 4. Archers.

Mess: Jacques de Courtiamble Chev Con.er et Chambellan du Duc quinze Escuyers et deux Arbalestiers, Et Alexandre de Blaizy Escuyer, et 8 autres Escuyers.



Mess: Jean de Tilly Chev Bachelier quatre Escuyers Et deux Archers.

Mess: Girard de la Guiche Chev Bachelier deux Chevs Bacheliers et 62 Escuyers.

Mess: Philippe de Cernole Bailly de vitry, Chev Banneret, deux Chevs Bacheliers 85 Escuyers et 12 Archers.

Mess: Jean de Neufchatel Sgr de Montagu Chev Banneret, sept Chevs Bannerets, onze Chevaliers Bacheliers 162 Escuyers, et quinze Archers et Arbalestiers.

Mess: Jean de Rougemont Chev Bachelier, huict Escuyers et sept Archers.

Mess: Thomas de Grandmont Chev Bachelier huict Escuyers et dix Arbalestiers.

Mess: Jean de vienne Sgr de Paigny, Chev Banneret, deux Chevs Bannerets, deux Chevs Bacheliers, 41 Escuyers, 23 Archers et Arbalestiers, et vn Canonnier.

Phrt de Billy Escuyer, vingt autres Escuyers trois Archers, et trois Arbalestiers.

Mess: Jean de vergy Sgr de fouuans, Maal de Bourgogne, six autres Chevs Bannerets, Trante vn Chevs Bacheliers, 345. Escuyers. 41 Archers, Arbalestiers Trompettes et Menetrés.

Mess: Gauthier de Ruppes Chev Banneret Cinq Chevs Bacheliers, treize Archers et Arbalestiers.

Mess: Drue de Mello Sgr de Saint Brix Chevalier Banneret, vn Chevalier Bachelier, Trante Escuyers Et sept Archers.

Mess: Jean de Beluoir Chér Banneret, vn Chér Bachelier et vingt deux Escuyers.

Estienne Le Bastard de Monqueurs Escuyer.

Mess: Jacque Poussart Chér Bachelier.

Mess: Jean de Neufchatel Sgr de Montagu ayant sous lui de Creue, Jean de St. Loup Escuyer, et 11 autres Escuyers

(Le Chér ou Escuyer Banneret auoit 2 francs par jour. Le Chér Bachelier vn franc. L'Escuyer demi franc. L'arbalestier ou archer quatre sols parisis. Le Canonnier 5s. 4d. parisis. Et le Connestable d'Arbalestiers, 8. sols parisis. Oliuier de la Marche L. 2. Ch. 1.

Eques apud francos est is, qui vno gladiatore, et duobus sagittariis militat, publico stipendio alitus. Gaguinus in Calol. 7.

Du Tillet au Chap des Cheualiers de l'ordre du Roy et Estat de Cheualerie, dit qu'il y auoit deux sorte de Chérs Le Banneret, qui auoit assés de vassaux pour leuer Banniere, Et le Bachelier, qui marchoit sous la banniere d'autrui.)

## Gens d'armes du pays de Sauoye venus au seruice de Mr. Le Duc.

Mess: Girard de Ternier Chér Banneret, 79 Escuyers, vn Arbalestier, 2 Trompettes, trois Menetrés.

Amé de Viry Escuyer Banneret, vn Chér, 72 Escuyers, deux Arbalestiers, vn trompette, deux Menetrés.

Mess: Jean de la Baume Sgr de Vualephin Chér Banneret, trois Chérs Bacheliers, 97 Escuyers, vn Archer, deux Arbalestiers, vn trompette et deux Menetrés.



A Jean Le Bastard d'Estrées Escuyer.

A Nicol Sire de la Sarree. Le Sgr de Puliens Escuyer Banneret, 73 autres Escuyers, vn Trompette.

## Gens d'armes du Barrois et de Lorraine.

Mrd. Edouard de Bar Marquis du Pont, Sgr de Dun. vn Escuyer Banneret, huict Chérs Banneretz vingt vn Chérs Bacheliers, 550 Escuyers, 33 Archers quatre Menetrés et deux Trompettes.

Robert de Bar Sgr d'Oisy Escuyer Banneret, vn Chér Banneret, vn Chér Bachelier, et 13 Escuyers.

Mess: Girard de Heraucourt Chér Mareschal de Mr. Le Duc de Lorraine. trois Chérs Banneretz. huict Chérs Bacheliers, 241 Escuyers, 35 Archers et Arbalestiers venus en la Compagnie de Mr. de Lorraine, au mandement de Mr. Le Duc, ayant aussi amenés quatre Chérs Banneretz, 224 Escuyers et 24 Arbalestiers à Cheual du pays d'Allemagne.

## Gens d'armes d'Artois et de Picardie.

Mess: Jean Sgr de Croy et de Renti Cheualier Banneret. Mess. Sinador de la haye Chér Bachelier, 32 Escuyers, et Oudart de la Cressonniere Escuyer et 32 Archers.

Mons. de Neufuille Chér Banneret, deux Chérs Bacheliers, quarante deux Escuyers, et 24 Archers.

Mess: Jean de Lannoy Cheualier Banneret, deux Chérs Bacheliers, 14 Escuyers, et 21 Archers.

Mess: Collart de Rasse Chér Bachelier quatre Escuyers et neuf archers.

Mess: Jean Sgr de Bruelle, Chér Bachelier Onze Escuyers, et dix archers.

Mess: Regnault Sgr de Contes Chér Bachelier, trois autres Chers Bacheliers, 15 Escuyers, et 29 archers.

Mess: Jean de fremessant Chér Bachelier, vn autre Chér, quatre Escuyers, et dix archers.

Mess: Jean Sgr de Noyelles Chér Bachelier, Chatelain de Langle, et huict Escuyers.

Desquire de Contes Escuyer, Cinq Escuyers, et Cinq archers, qui sont huict payes.

Mess: Antoine de Haneskerke Chevalier Bachelier, Sgr de foulaines, vn Chér Bachelier, vingt trois Escuyers et trois archers.

Hue de Launoy Escuyer, Onze autres Escuyers, et deux archers.

Mess: Colart Sgr de Danguerles, Chevalier Bachelier, quatre Escuyers, six archers

Mess: Guillaume Sgr daule Chér Bachelier, vn autre Chér Bachelier, 8 Escuyers, et huict archers.

Boyt Calonne Escuyer, vn autre Escuyer, et sept archers.

Colart de Laubellet Escuyer, trois autres Escuyers, et deux archers.

Mess: Philippe Duelleual Chér Bachelier, trois autres Chers Bacheliers, six Escuyers et deux archers.

Mess: Jean de Recourt



Mess: Jean de Recourt Châtelain de Lens Chér Bachelier, huict Escuyers et 17 archers.

Mess: Jean Sgr de Riencourt, Chevalier Bachelier, quatre Escuyers.

Pierre Nobelet Escuyer et trois autres Escuyers venus au Service de Mond. Sgr comme les autres.

Arnault de Courbie Escuyer, et six autres Escuyers.

Jaques de Bellezaises Escuyer, six autres Escuyers et quatre archers.

Mess. Pierre Sgr de Regnauville Chér Bachelier six Escuyers, et huict archers.

Mess. Robert Sgr de vuaurin Chér Banneret, six Escuyers et quatre archers.

Enguerran de Sains Escuyer.

Pierre de la vacquerie Escuyer et six autres Escuyers auec lui.

Mess. Vuitart de Bours Chér Banneret, vn Chér Bachelier, 19 Escuyers et 21 archers.

Mess. Jean Le Bastard d'Angoulesant Chér Bachelier, sept Escuyers et Cinq archers.

Mess. Jean de Conrroy Chér, vn autre Chevalier, trois Escuyers, et trois archers.

Mess: Jean Bastard de Bethisy Chevalier Bachelier, quatre Escuyers, et vn archers.

Mess: Charle Blondel Sgr de Longuillier, Chér Bachelier, huict Escuyer, et treize archers.

Mess: Philippe de Harecourt Chér Banneret, vn autre Chér Banneret, vingt Escuyers, et 30 Archers, Et pour Mess: Philippe de Harecourt Chér Bachelier vingt huict Escuyer et 21 Archers estant sous led. Banneret.

Mess. Jean Sgr du Bos Chér Banneret, six Chers Bacheliers 34 Escuyers et 21 Archers.

Mess. Fressart de Fieffes Chevalier Bachelier, huict Escuyers et quatre Archers.

Mess. Philippe d'Auxy Chevalier Banneret, et sept Escuyers.

Au Maigre de la Viezuille Escuyer, 9 autres Escuyers et sept Archers

Mess. Jean de Romisbos Chevalier Bachelier quatre Escuyers, et quatre Archers.

Jean de Cauchy Escuyer deux autres Escuyers et neuf Archers.

Jean de Beaumont Comte de Foulquemberhg Escuyer, Et douze Escuyers.

Mess. Emond de Bonberch Chavalier Banneret, treize Escuyers et huict Archers.

Jean de Terremonde Escuyer, vn Chér Bachelier, Cinq Escuyers et onze Archers.

Mess. Rogne de Poix Chér Bachelier.

Mess. Jean de Vuancourt Chér Bachelier, vn autre Chér Bachelier, neuf Escuyers et douze Archers.

Mons.r D'Auxy Chér Banneret, vn autre Chér, dix huict Escuyers et 12 Archers.

Mess. Jean de Fosseux Ch. Bach. 19 Escuyers et 6 Archers



Philippe de Fosseux Escuyer, vn Chevalier Bachelier, 22 Escuyers et vingt Archers.

Mess: Guy Despierres Chevalier Bachelier, dix Escuyers et dix Archers.

Mess: Louis Sgr de Brimeu Chér Banneret, vn Chér Bachelier, 19 Escuyers et vingt deux Archers.

Regnault Dasincourt Escuyer, vn autre Escuyer, et vn Archer.

Mess: Enguerrand de Boufflers Chér Bachelier, deux Chers Bacheliers, 10 Escuyers et 12 Archers.

Guillaume de Donquerre Escuyer, vingt huict autres Escuyers et vingt Cinq Archers.

Jean de Cheureuse Escuyer, et quatre Escuyers.

Jacques de Fosseux Escuyer, seize Escuyers et 17 Archers.

Simon de Craon Escuyer, et deux autres Escuyers.

Olivier de Vuanchaing Escuyer, six autres Escuyers Et quatre Archers.

Simon de Maiencourt Escuyer.

Mess. Aubert Seigneur de Vuanes, Chevalier Bachelier, quatre Escuyers, et un Archer.

Jean Dellecourt Escuyer, six autres Escuyers, et deux Archers.

Martin de Paris Escuyer, Cinq autres Escuyers Et six Archers.

Mess: Gérard Seigneur de Calonne Chér Bachelier, deux Escuyers, et sept Archers.

Alart de Poucques Escuyer, Sept autres Escuyers, et Six Archers.

Fremy Maquerel Escuyer, vn autre Escuyer, et dix Archers.

Baudrain Cornille Escuyer.

Pierre Dardaing Escuyer, Six Escuyers, et 9 Archers.

Jacques de Lohes Escuyer, onze autres Escuyers, et Sept Archers.

Seraphin de Dourat Escuyer, Cinq Escuyers, et neuf Archers.

Mess: Baujois darly vidame d'Amiens, Chér Banneret, quatre Cheualiers Bacheliers, quarante Sept Escuyers, et vingt Six Archers.

Mess: Jean de Courcy Chér Bachelier, deux Escuyers, et deux Archers.

Jean de Traues Escuyer, vn Cheualier, et dix Sept Escuyers.

Guillaume de Thibermaisnil Escuyer.

Jean Darly Escuyer, vn autre Escuyer et 3 Archers.

Pierre de La Rocherousse Escuyer, Cinq Escuyers et vn Archer.

Robert de Montigny Escuyer, vn Chér Bachelier, et neuf Escuyers.

Jean de Cheuenon Escuyer, 2 Escuyers et un Archer.

Mess: Dauid de Brimeu Chér Banneret, treize Escuyers et treize Archers.

Mess: Philippe de fymes Chér Bachelier, Neuf Escuyers et neuf Archers.



Mr. du Bos Chér Nazare de Colombet, et neuf autres Escuyers.

## Gens d'armes du Pays de Haynau.

Mess: Othe Sgr de Lalain Chér Banneret, deux Chers Bacheliers, quarante trois Escuyers, 33 Archers.

Mess. Jean Sgr du Quesnoy Chér Banneret, trois Cheualiers Bacheliers, huict Escuyers, et treize Archers.

Mons. Jean de la Hamaide Cheualier Banneret, huit Chers Bacheliers, douze Arbalestiers a Cheual, 64 Escuyers et 62 Archers.

Mess: Girard de Haurech Cheualier Bachelier, deux autres Chers et Trente vn Escuyers, trois Archers a Cheual, et Sept autres.

Enguerrant de la Chaussée Escuyer.

## Gens d'armes du Pays de flandre.

Mess: Ernoul Sgr d'Escournay, Chér Banneret, Trois autres Chers, quatorze Escuyers, et neuf Archers.

Mess: vittor de flandre Cheualier Bachelier, Trois Escuyers et vn Archer.

Mr. Robert de Flandres Chr. Bachelier, 2. autres Chers Bacheliers, 13. Escuiers, 6 un Archer.

Mess: Jean de Guistelle Cheualier Banneret, quarante deux autres Chers Bacheliers, deux Cent Septante deux Escuyers, et quatre vingt Cinq Archers. Plus Mons. D'Arelle et Guy de Guistelle Chers Bacheliers.

## Gens d'armes de Bretaigne.

Mr. Le Comte de Pontiéure, 5. Ch. Bach. 245: Escuyers, 81: Archers, 5 Arbalestiers trompettes et Menetrés.

# Gens d'armes venus sous

Mr. Le Comte de St. Pol ou Service du Roy notred. Sgr, et de Mgr Le Duc, lesquels gens d'armes furent veus et passés à Monstre du Commandement et ordonnance de Mond. Seigneur, par les Mareschaux de france, et neantmoins payés par lui sur la reueue faitte par Mre. Jean de Vergy Mareschal de Bourgogne, et Mess. David de Brimeu Chev. et Chambellan.

Mess: Guillaume de villiers Chev. Bachelier, et deux Archers.

Mess: Pierre de Pois dit Baudrain Cheualier Bachelier, vn autre Chev. Bach. 15 Escuyers et 12 Archers.

Mess: Jean Sgr de Montcaurel Chev. Bachelier six Escuyers et 9 Archers.

Mess: Bohou Queret Chev. Bachelier, vn autre Cheualier Bach. 10 Escuyers et 18 Archers.

Mess: Drieu de Humieres Chev. Bachelier, 14 Escuyers et sept Archers.

Mess: Collart de fremiez Cheualier Bachelier, vingt deux Escuyers et 24 Archers.

Mess: Jean de Bournonville Cheualier Bachelier, deux autres Chers Bach. 18 Escuyers et 27 Archers.

Jean Sgr de Pois Escuyer, vn Chev. Bachelier, soixante Cinq Escuyers et 40 Archers.

Mess: Jean de Bombers Chev. Bach. deux autres Chers Bacheliers, 14 Escuyers et 13 Archers.



Mess: Guillaume Sgr de Sauenor, Cheualier Banneret, deux Chers Bacheliers 32 Escuyers, et 15 Archers.

Mess: Jean Sgr de Crequi Chev. Banneret, dix sept Escuyers et 6 Archers.

Mess: Guillaume Sgr desquennes Cheualier Bachelier, et onze Escuyers.

Mess: Guy Sgr de Miraumont Chev. Bachelier, sept Escuyers et six Archers.

Mess: Alcaume Sgr de Bournonville Cheualier Bachelier, 9 Escuyers et sept Archers.

Mess: Guillaume de Coucy Sgr de Montmiral Chev. Bachelier, six Escuyers et deux Archers.

Mess: Pierre de villiers dit floridas Cheualier Bachelier, six Escuyers et quatre Archers.

Jean de Rayneual Escuyer, six autres Escuyers et deux Archers.

Hue de Ancienz Escuyer, 3 autres Esc. et 2 Archers.

Mess: Pierre Sgr de viefuille Chev. Banneret vn Chev. Bachelier, 25 Escuyers et 4 Archers.

Mess: Jean vicomte de Dommart Cheualier Bachelier, sept Escuyers et quatre Archers.

Mess: Louys Sgr de Bombers Chev. Banneret, quatre Chers Bach. 83 Escuyers, et 29 Archers.

Mess: Giles Sgr de Chin Chev. Banneret, Cinq autres Chers Bacheliers trente vn Escuyers et 39 Archers.

Mess: Jean Sgr de Mammes Chev. Bachelier, vingt trois Escuyers, et onze Archers.

Jean de Lanis dit Le Brun Escuyer, quatorze-
autres Escuyers, et onze cheuz.

Gilles de la porte dit Lionnet Escuyer, vn Chef
Bach. 17 Escuyers et onze cheuz.

Mess: Enguerran de Lully Chef Bacheliers, c
deux autres Chefs Bacheliers, 6 Escuyers, et 2 cheuz.

Mess: Jean Sgr de Pepe Chef Bacheliers, quatre-
Escuyers et 4 cheuz.

Mess: Jean de Craon Chef Bacheliers, douze-
Escuyers et quatre cheuz.

Mess: Jean Sgr Dochon Chef Bacheliers, c
douze Escuyers, et quatre cheuz.

Jean Descauffours Escuyer, six autres Escuyers,
et sept cheuz.

Vualeran de Rucry Escuyer et 7 autres Escuyers

Mess: Lionnet Darames Chevaliers Bacheliers,
dix autres Chefs Bacheliers, quarante huict Escuyers, et
vingt neuf cheuz.

**Folio 338:** on a mis quantité de Batteaux
sur la riuiere de Seyne pour asseurer les Marchandz, qui
amenoient viures en la ville de Paris.

Les Canonniers de Seruoient de pierres rondes
pour mettre en leurs Canons.

**Folio 344:** Madamoiselle Catherine, fille
de Mr Le Duc, (qu'on appelloit Madlle de Guise,) fut
Marié à Mr Loys fils du Roy de Sicile, à laquelle,



en faueur dud. Mariage Mond Sgr Le Duc donna Cent
Cinquante mil Escuz.

**Folio 346:** Le Roy donna à Mr Le Duc
six vings mil francz sur les aides d'emmi entre
cens pour le Mariage de Madle de Charrollois.

---

## 1410: 1411:

V. d'autres Comptes pour
lad. année 17. après
pag. 257, 1054, 1454.

Au Compte dud. de Norden
pour deux Mois dix sept jours Commen-
cans le premier de Janvier 1410. finissans le
17 auril 1411 apres Pasques.

**Folio 4:** Le Duché de Bourgogne accorda vn
aide de vings mil francz en l'an 1409 a Mr Le Duc.

**Folio 16:** Le Chapitre de Notre Dame de
Paris presta a Mr Le Duc Deux mil Cinq Cens Escuz
au Mois d'octobre 1410: pour le payement des gens de
guerre, qu'il leua pour le Seruice du Roy contre Seid-
lemens, en faueur duquel prest Mond Sgr donna lors
à lad. Eglize de Nostre-Dame pour sa Reuotion la Somme
de 200 ll parisis de rente perpetuelle à les prendre et
auoir sur 400 ll parisis, qu'icelui Sgr auoit et prenoit
chacun an sur la recette ordinaire de Meaux à cause
de son Bostel d'Artois aud. Paris. Voiez cy dessus les
Trois Comptes precedents.

Folio 26. Jacques de Bussent Escuyer Mre d'hotel de Mr. Le Duc 200 francs de pension par Lettres du 21 May 1409.

Mess: Guy de Salins Chev. Mre d'hotel de Mr. Le Duc 160 francs de pension par lettres du quatrie Novembre 1410.

Folio 33. Olivier de Dijo Capitaine de neuf Arbalestiers à Meaux. Mr. Le Duc leur donna à Chacun vingt francs.

Folio 46. Mess. Regnier Pot Gouverneur du Dauphiné.

Folio 57. Mr. Le Duc donna au mois de decembre 1411. à Mess. Girard de Bourbon, Sgr de Montperroux Chev. et son Conr. et Chambellan vingt deux aunes de drap de damas noir, pour faire une houppelande aux nopces de Mess. Jean de Bourbon son fils.

Le Duc se servoit d'un Juif nommé Maitre Elie Sabbat, et l'employoit en choses secrettes à Bruges ainsi qu'il appert tant par le Compte precedent, que Celui cy et suivants. Mr. Hacquin le Juif fol. 132.

Folio 64. Le Duc donna une chappe brodée d'or, armoyée de ses armes et de toutes ses devises à l'Eglize notre dame de Paris.

Folio 74. Mess. Guillaume de Halewin



Sgr de Duinkerke Conr. et Chambellan de Monseigneur le Duc, et le Sgr d'Escornay eurent commission de faire démolir les portes et murs de Dynan, Thuyn et autres au Mois de Novemb. 1407.

Folio 78. Mess. Lourdin de Saligny Chev. Conr. et Chambellan de Mr. le Duc fut envoyé par lui vers Le Roy, la Reine, Mr. de Guienne pour affaires importantes et secrettes. fol. 85.

Folio 124. Il est passé six francs au Receveur pour les necessités de la Chambre. Soit notté qu'en plusieurs Comptes de la recette gnale il est passé 40s. ou trois francs pour mesme sujet.

Aud. Receveur pour dix Escritoires garnies comm'il appartient de bourses de veluaut Cramoisy Cornet, et Caniuet, c'est à sçavoir neuf pour Cinq Mrs. et quatre Cleres et une pour led. Receveur, au prix chacune Escritoire de soixante sept sols six deniers, vaillent trente trois livres quinze sols.

---

1412. 1413. 1414.

---

F. d'autres Comptes pour lesd. années cy après pag. 214, 217, 269, 301, 309, 1034.

Au Compte dud. de Noident Conr. et Receveur gnal de toutes les finances de Mgr le Duc pour vingt deux Mois et sept jours commençans le vingt et uniesme feurier 1412. finissant le dernier de decemb. 1414.

Il ne se trouve point de Compte de lad. recette generale depuis le 17 avril 1411. Jusqu'aud. jour seize

Octobre 1412: Robert de Bailleux estoit receueur pendant led. tems. folio premier.

Folio 2: Led. Noident fit le serment entre les mains du Duc, à cause de sad. charge de Receueur.

Folio 3: Lettres patentes du Duc données au Chastel de Rouure le 27. feurier 1414: par lesquelles il dispense Mess.r des Comptes de Dijon du serment qu'ils auoient presté, suiuant les instructions et ord.ces de ne passer aucune partie aux Comptes des Receueurs en dépense, sinon sur lettres scellées du grand seel dud. Duc, à cause que le Chancelier, qui portoit le grand seel n'estoit les plus souuent auprés de lui, tellement qu'il veut que les ordonnances et mandemens scellés de son petit seel, qu'il portoit auec lui, fussent passées, leur declarant qu'il auoit escrit à son tres cher et amé cousin l'Euesque et Duc de Langres leur Prélat, de les dispenser dud. serment.

Folio 69: André et Thibaut Layeul freres usuriers demeurans en la ville d'Arras eurent permission de prester et marchander en lad. ville, et d'y faire leur proffit au mieux qu'ils pourroient pendant trois ans moyennant vingt sept escus.

Folio 71: Le Roy donna trois mil francs de pension par mois au Duc par ses lettres du 17 Juillet 1413:

Toute la Recette 381296.tt 19.s 4.d

Frere Jean Marchand Euesque de Bethléem Confesseur de Monsieur le Duc.



Folio 88: Le Duc donna trante francs pour faire ordonner et confesser la veille de Pasques les valets et menus officiers de son hostel.

Folio 92: Le Duc et Mad.e la Duchesse firent leur entrée à Beaune au mois de Nouembre 1414: et donnerent pour leur offrande à l'Eglize notre dame cinq francs douze sols six deniers.

Les Sgrs de S.t George, de Chastellus, de la Prune, de Ruppes, et de Commarien estoient du Conseil secret du Duc.

Mess: Simon de Saux abbé de Moustier S.t Jean en auxois auoit trois cens francs de pension du Duc.

Folio 116: Dyago d'Oliuiere du Royaume de Portugal Escuyer d'honneur de M.r Le Duc Comp. precedens.

Folio 118: A Philippe Mugnier dit Jossequin valet de chambre et garde des Joyaux de M.r le Duc mil francs d'or en don, pour lui aider à acheter vne Maison à Dijon, par Mandement de Mond. Sgr donné à Paris le 4 Auril 1412: (C'est la Maison de Monsieur l'Auocat feburet en la place S.t Jean de Dijon. Elle fut confisquée sur led. Jossequin par Philippe le bon, et donnée au Prince d'Orange. Monstrelet, Paradin.)

Folio 135: M.e Jean de Saux secretaire et audiancier de M.r Le Duc, 200 francs pour soutenir les frais, qu'il lui conuiendroit faire en son office.

Folio 142: Le Duc donna cent escus à Reuerend Pere en dieu Guillaume archeuesque de Bourges Chancelier du Duc de Berry pour auoir dressé le Contract de Mariage

de L'aisné fils du Roy de Jerusalem et de Sicile pour l'une des filles de Mond. Sgr le Duc.

(Gerard de Montagu Evesque de Poitiers President en la Chambre des Comptes du Duc Jean de Berry à Bourges en l'an 1405:)

Folio 165: Le 18 Janvier 1412: Le Duc fit tenir par le Sgr de Humbercourt sur les fonds de Saint Eustache à Paris le fils de Robert le Bailleux, auquel il donna son nom et six tasses d'argent verées aux bords, et martellées au fond, pesant deux marcs la piéce au prix de huict francs le marc.

Folio 166: Le Duc donna un annel d'or Pontifical garni d'un balay, deux saphirs et trois perles a l'Evesque de Bayeux.

Folio 169: Mess: Philibert de Saux Evesque d'Amiens donna à Mr. Le Duc six gobelets d'argent verés et martelés, et une Coupe d'argent dorée, que led. Sgr donna à Jean Lacier de Dijon, quand il fut Epousé à Beaune à une des demoiselles de Mad.e de Cleves, de laquelle vaisselle d'argent Le Duc donna audit Evesque soixante et quatorze francs quinze sols, par Mandement donné aud. Beaune le 29 Novemb. 1414.

Folio 200: Il est deu soixante sols parisis de rente aux Religieux de l'Eglize de la Sainte Trinité de Paris chacun an assignée sur l'hôtel d'artois.

Il est deu sept livres dix sols parisis de rente chacun an au Chapelain de la Chapelle St. Andrée en l'Eglize St. Eustache de Paris assignée sur l'hotel d'artois.



Appert que Mad.e La Duchesse avoit le gouvernement de Bourg.ne et ordonnoit des finances dudit Duché en l'absence de Mr. Le Duc.

Folio 205: Mr. Le Duc envoya à Besançon au Mois de May 1412: R. Pere en Dieu Jean Evesque de Bayeux Con.er du Roy et de Mond. Sgr pour terminer les grands differents qui estoient entre l'archevesque dud. Besançon, et les sujets dud. Sgr duc de lad. ville de Besançon, et depuis au Mois de feurier suivant.

Il est fait Mention aud. article de Compte que Led. Evesque de Bayeux fut trouver à Auxerre Mr. Le Duc pour le traitté de paix entre le Roy, ses adversaires et ceux dud. Sgr duc.

Folio 207: Mess: Jean de Vergy Chev. Seig.r d'Autrey retenu Con.er de Mr. Le Duc aux gages de quatre vingt francs par Mois toutes et quantes fois qu'il servira Mr. Le Duc, dont il sera Cru en sa Conscience.

Folio 110: Le Duc Envoya au Mois de Septemb. 1413: en Paris en Embassade vers le Roy R. Pere en Dieu frere Martin Pourrée Evesque d'Arras. Messire Guillaume de Vienne Sgr de St. Georges et de Ste. Croix Vuitard Sgr de Bours. Jean Sgr du Bois et d'Ennequin Jean Sgr de Robois et de Merselles. Pierre de la Trimouille Sgr de Bours, Chev., Con.ers et Chambellans dud. Duc. Maitres henry Gredhals Doyen du Liege, et Jean de la Keytulle Secretaire de Mr. Le Duc.

Folio 118: Me. Gerard Bazan Con.er au

Parlement de Dole, lequel fut tenu en l'an 1402. durant soixante et dix jours, et fut led. Bazan employé aux traittes et conuenances faites entre Mond. Sgr et Ceux de la Cité de Besançon et autres affaires du Comté de Bourg.ne Mess: Antoine Chuffain estoit lors President dud. Parlement.

Folio 238: Mess: Philibert de St Ligier Con.er M.e d'hôtel de M.r le Duc, et Bailly de Mâcon.

Folio 259: Le Duc auoit Cinquante hommes d'Armes, et vingt hommes de trait pour sa garde, desquels Enguerran de Bournonuille Escuyer et Chambellan de Mond. Sgr le Duc, estoit Capitaine.

Folio 286: Noms des Gens d'armes du pays de Bourg.ne qui furent trouuez le Duc en l'armée qu'il dressa en 1413. Mess: Jean de Neufchatel Sgr de Montagu et de Fontenoy en voye Chér Banneret Con.er et Chambellan de M.r Le Duc Mena auec lui en la ville de Vandes lez Troye deux autres Chérs Banneretz un Escuyer Banneret, Cinq Chérs Bacheliers, soixante et onze Escuyers, trois Archers, un trompette et trois Menetrés.

Mess: Jean de Vergy Sgr d'Autrey Chér Banneret Con.er et Chambellan de M.r Le Duc un Cheualier Bachelier 49 Escuyers, et Cinq Arbalestiers.

Mess: Guy de Pontaillier Sgr de Talemey Chér Banneret Con.er et Chambellan, un Chér Bachelier 45 Escuyers, deux Archers, un trompette.

Mess: Gauthier de Ruppes Chér Banneret,



un Chér Banneret, un Chér Bachelier, 59 Escuyers dix sept Archers, deux Arbalestiers et un trompette.

Mess: Jean de Boffremont Cheualier Banneret, un Chér Banneret et vingt Escuyers.

Mess: Jean de Toulongeon Chér Bachelier, Con.er et Chambellan, un autre Chér Bachelier et Cent deux Escuyers.

Mess: Guy de Bar Chér Bachelier, Bailly d'Auxois, un Chér Bachelier, soixante trois Escuyers, 15. Archers, un trompette et Menetrés.

Mess: Guillaume de Champdiuers Chér Bachelier, Con.er et Chambellan, 5 autres Chérs Bacheliers soixante dix sept Escuyers.

Guillaume de Serrebours Escuyer, Trante un autres Escuyers, et trante un Arbalestiers et Archers.

Jean de Vienne Escuyer Capitaine de Gens d'Armes, vingt Escuyers, et neuf Arbalestiers.

Guillaume de Mandres Escuyer Capitaine des gens d'Armes, soixante quatre autres Escuyers soixante deux Archers et Arbalestiers.

Mess: Jean Sgr de la Baulme et de Vellefin, Chér Con.er et Chambellan soixante hommes d'Armes Amenés de Sauoye.

Jean Dormoy Bailly de Meaux Escuyer d'Escurie de M.r Le Duc, et six vingt quatorze hommes d'Armes.

## 1412:

Au Compte de Joceran frepier de Châlon sur Saone, Con.er Thresorier et Receueur gnal des finances de Mgr le Duc de Bourg.ne pour Cinq Mois dix jours Commençans le 16 Octobre 1412: finissans le vingt vn feurier Ensuiuant.

Folio 23: Le Duc Enuoya Messire Rolant Duinkerke Chev Con.er et Chambellan à Bruges pour appaiser certains discors et debats, qui lors y Estoient, et à Anuers et Malines, pour terminer ceux, qui Etoient Entre lesd. deux villes; et depuis fut Enuoyé vers le Comte de Hainaut pour le sommer des dommages, que ses sujets de Holande et Zelande auoient fait au pays de flandres

Folio 25: Le Roy Enuoya Mr. de Saint George Cousin de Mgr le Duc, Mess. Regnier Pot, Gouuerneur du Dauphiné, et Me. Pierre de Marrigny son Con.er pour reprendre et remettre en sa main le pays du Languedoc.

Folio 26: Le Roy assigna Mr. le Duc pour son remboursement de 44583.tt 6.s 3.d sur plusieurs Receueurs et greuetiers du Languedoc, pour laquelle somme il auoit presté au Roy Certains Joyaux d'or, garnis de pierreries pour mettre en gages en ses affaires,



Comm' aussi pour Certaines Missions par lui faittes En la Compagnie du Roy et de Mr. de Guyenne, Es voyages d'Estampes et de Bourges.

Folio 28: frere Martin Pourrée Euesque d'Arras fut Enuoyé en Angleterre en l'an 1411: pour Certaines tres grosses besognes touchant le Roy et Mons.r le Duc, auquel voyage il se porta moult grandement et honnorablement, tellement qu'il lui conuint frayer du sien fut recompensé de trois cens francs d'or.

Folio 30: Jacque Oliuier dit de Diago Escuyer du Roy de Portugal amena à Mr. le Duc de la part dud. Roy vne Nef armée à l'Escluze. Le Duc donna au Patron de la nave six tasses d'argent.

Folio 31: L'Euesque de St. Bryeux Chancelier de Mr. le Duc de Bretaigne.

Thierry Gerbode Con.er et Me. des Comptes de Mr. le duc à Dyon eut 50 francs pour sa robe de l'année 1410: de mesme qu'auoient eu les autres Maitres des Comptes. Au Compte du domaine du Baage de Dijon.

Folio 32: Le Duc donna à Me. Eustasse de Lattre President de la Chambre des Comptes à Paris Nicolas d'Orgemont Doyen de Tours et Me. desd. Comptes, Et Michel Palier aussi Me. desd. Comptes, à Chacun deux Cens vingt Cinq francs pour acheter de la vaisselle pour leurs menages.

Mess: Jean de Neelles Chev Conseiller et Chambellan de Mr. Le Duc et Chancelier de Monsieur de Guienne.

Le Sire de Helloyn Chev. Con.er de Monsieur le Duc de Bourgogne et Chancelier de Guienne.

Folio 36. Le Duc donna aux Ambassadeurs du Roy d'Arragon, qui estoient venus vers le Roy et vers lui deux pots, deux hanaps Couverts et deux aiguieres d'argent dorées pesans vingt huict marcs Cinq onces, douzie. obole, au prix de dix francs le marc.

Folio 42. Mr. Le Duc donna à Mr. de Guienne une image d'or de St. Michel pesant douze marcs une once, garni de sept gros saphirs et quatre Balais pesants Cinquante Carats, vingt six perles pesants quatre Carats et un rubis ou front dud. image, le tout ayant Coute seize Cens Escus.

Folio 47. Mr. Le Duc achetta une tapisserie faitte d'un drap d'or de douze Cens Escus Contenant l'histoire comment Dieu Envoya les fleurs de Lys en france, qui Baillées furent au Roy Clovis, lequel drap de tapisserie Mond. Sgr. le Duc donna en bonnes Etreines au jour de l'an 1412. a Mr. Le Duc de Guienne.

Folio 53. Led. Joceran fressier Receveur Eut permission du Duc de fe. forger, ouvrer, et monnoyer En l'une de ses monnoyes de Cusery St. Laurent, et Auxonne deux Cens marcs d'argent fin qu'il Bailleroit en jcelle monoyer à ses frais et despens, Ensemble toutes les matieres à Ce necessaires, et lui donna En outre led. Sgr. Duc tout le droit, qui competer et appartenir lui pouvoit dud. ouvrage, a Cause de son Seigneuriage jusqu'a la Soe. de 1500 tt. que led. Sgr. lui devoit./



Folio 58. Le Comptable donna à Jean Guenior pour la necessité de la Chambre soixante huict sols quatre deniers, dont led. Guenior s'est Chargé au papier de la dépense pour la necessité de lad. Chambre.

---

1410. 1411. 1412. 1413.

---

Au Compte de Regnault de Thoisy Receveur general des finances de Monsieur Le Duc en ses duché et Comté de Bourgogne Et Charollois pour un an commençant le premier de janvier 1410. finissant le dernier de decembre 1413. Et de jean Monneau.

Il sera notté que led. de Thoisy fournissoit les deniers de sa recette entre les mains du Receveur general de toutes les finances de Mr. Le Duc, qui rendoit Comptes des deniers des recettes des duchés de Bourgogne, Comtés de flandres d'artois et de Bourgogne.

Folio 4. Plusieurs Prelats, Chers, Con.ers Baillis et autres officiers de Mgr. Le Duc furent mandés pour se trouver à Dijon vers Madame la Duchesse, et Mons. Le Chancelier pour le fait du traitté de La Seigneurie de Besançon.

Folio 35. Mr. Jean de Saux Secret. et auditeur de Mons. Le Duc.

Folio 78: Le Duc tira de proffit de la monoye d'Auxonne en lad. Année 3295 tt Jean Robert Maitre particulier de lad. Monnoye.

Folio 80: Le Duc fit achetter grande quantité de poudre et de Salpestre par Mess. Jacque de Courtiamble et Jean Chousac, qu'il fit aprés acheter par les villes et bons Bourgs du Duché et Comté de Bourgogne, pour se Conserver contre les Ennemis. fol. 139.

Folio 84. L'on fit de grands Emprunts au Mois de Juin 1412: par ord.ce de Mad.e La Duchesse de plusieurs habitans des Duché et Comté de Bourg.ne pour le Siege que Le Duc fit mettre devant Chastelchinon.

Toute La Recette 71492 tt. 15 s. 9 d.

Folio 104: Messire Guy de Salins Chevalier retenu Chev. d'honneur de Mad.e la Duchesse en la place de deffunt Mess. Jean de Champdivers à pension de deux Cens francs par An.

Maitre Lambert de Saux Clerc licentié en loix et en decret Con.er de M.r Le Duc, et gouverneur de la Chancellerie de Bourg.ne avoit 40 tt de pension par An.

Folio 105: Laurent de Thoisy Gruyer és baages de Dijon, Auxois, et la Montaigne, et Guillaume Bataille Gruyer és Baages d'Autun, Montcenis et Charollois, aux gages de 150 francs Chacun par An.

Folio 106: Messire Jean de Vergy Chr. Sgr. de Fouvans Mareschal de Bourg.ne avoit 200 francs de



gages par An à Cause de lad. Mareschaussée. Soient veus les Comptes précédents et Ceux du domaine du Baage de Dijon.

Folio 109: Mons.r Le Duc ordonna à Regnault de Thoisy d'Autun, Receveur gnal de ses finances du Duché et Comté de Bourg.ne de dresser Estat de Sadite Recette pour l'Année 1412: par devant M.es Nicole d'Orgemont Doyen de Tours et Mille d'Angeul Doyen de Chartres Con.ers et M.es des Comptes du Roy pour Estre par Eux informé et acertené dud. Etat, et d'icelui En raporter la verité, aud. Sgr. Duc, lequel renvoya ledit Receveur en Bourgogne pour Compter Suivant led. Estat En sa Chambre des Comptes de Dijon, lui ayant fait rendre Sond. Etat, Compte et acquits.

M.es Richart de Chancey et Lambert de Saux Commissaires sur le fait des nouveaux acquêts.

Jean de Chappes Escuyer Bailly de la Montagne.

Folio 114: Les Ecclesiastiques de france accorderent au Roy la dixiéme partie de leurs revenus en lad. année, 1412: pour la deffence de son Royaume et de ses Sujets, assieger Chatelchinon, et payer les troupes sous la Conduitte de M.r de Montagu.

Il est fait mention que les Enfans de Bourbon Estoient prisonniers à Montbart, et qu'ils furent menés dud. Lieu à Bracon pour estre plus seurement. fol 148.

Folio 118: A Jean Cormoillon demeurant à Dijon la Somme de Soixante quatre francs quatre gros pour don à lui fait par Mond. Sgr. pour lui aider à payer

la part et portion de Certaine Condamnation en quoy luy feu Guillaume Pomar, Guillaume de Marcy, Perrenet Moreau, Jean de vize et Jean de Besançon ont esté naguieres Condamnés par la Cour de Parlement du Roy notre Sire à Paris à l'encontre des Maitres freres, et Comun des Mathelins aud. lieu, pour ce que naguieres eux allans en armes pour Servir Mond. Sgr, ilz furent logiés sur la terre d'iceux Mathelins, et que en icelle terre fourragerent et prindrent vivres ainsi que Gens d'armes ont accoutumé de faire.

Folio 121: Mes. Guillaumes Cousot, Jean Bonnot, Dues Mareschal, Reynault Gombaut, Nicolas Le vaillant et Estienne de Sme Pon.ce et Mes. des Comptes à Chacun 40 francz pour leurs robes de l'année finissant à la Feste de Decemb. 1413. et Estienne Busté Auditeur 40 francz, et à Jaumar Guienot, Jean Daneize et Martin de Chappes Clercs desd. Comptes à Chacun 30 francz aussi pour leurs robes.

Madame la Duchesse Escript aux Estats du Duché de Bourg.ne demandant un aide de 13000 francz pour la guerre à Cause d'une Entreprise du Bastard de Bourbon. Elle avoit le gouvernement dud. pays en l'absence du Duc.

Folio 127: Mes. des Comptes Escrivent à Mons. le Chancelier, qui estoit pour lors à Paris, pour la fourniture du Sel de mer aux greniers de Bourg.ne

Folio 128: Le Duc envoya 200 gens d'armes à l'aide du Duc de Bar.

Folio 143: Madame la



Folio 143: Madame la Comtesse de Guise fille de Mons. le Duc mariée à Mr de Guise fils du Roy Louis de Cicile.

Folio 145: aux Doyen et Chapitre de la Chapelle aux riches de Dijon la Somme de 60 f. pour les obsequez et processions par eux naguieres faittes pour feu Mesdames et Mess.rs elles la Comtesse de Nontieure et Isabelle de Bourg.ne qui par inadvertance avoient esté oubliées à mettre avec les autres Eglizes au Role de Mad. d'armes sur ce fait.

Guillaume de la Tournelle Escuyer Pannetier de Mr. le Duc, et Capitaine de Chatelchinon.

Folio 152: La despence faitte par les Chevaliers Escuyers, Archers, et Arbalestriers envoyés devant Chatelchinon où le Siege fut mis par ordonnance du Roy et de Mr. le Duc de Bourg.ne au mois de Juillet 1402 desquels gens d'armes et de trait la revene et Monstre en fut faitte par Messire Guillaume de Maillay Sgr de Marcoreal Chev.r le Chambellan dud. Duc.

Messire Jean de Neufchatel Sgr de Montagu Chev. Banneret avoit Sous lui 12 en sa Compagnie Cinq autres Chev.rs Bannerets, 16 Chevaliers Bacheliers, 150 Escuyers 161 Archers et Arbalestriers, et Compt.rois arbalestriers pour trois pays, deux Trompettes et trois Couples de Menetriers.

Messire Jean Sgr de Roichefort Chevalier Bannerez, Sa autre Chev. Bannerets, deux Chevs Bacheliers et Cent vingt Sx Escuyers.

Messire Girard de la Guiche Bailly de Charollois un Chev, 87 Escuyers et un trompette.

Mess: Guy de Bar Bailly d'Auxois Chev Bachelier, 48 Escuyer, un trompette et deux Menetriers.

Mess: Jean de Saux Sgr de Courtiuron Chancelier de Mr Le Duc de Bourgne un Chev Bachelier, 47 Escuyers et un trompette.

Clauin de Clou Escuyer, quarante six Escuyers un trompette et deux Menetriers.

Huguenin Sgr de Montjeu Bailly d'autun un Chev Bachelier, et 47 Escuyers.

Mess: Jean de St Hilaire Bailly de Chalon Chev Bacheliers et vingt Escuyers.

Mess: Jean de Neufuille Bailly de Saint Pierre Le Moustier Chev Bachelier, 3 autres Cheualiers Bacheliers, et 41 Escuyers.

Folio 153: Le Chastel de Chatelchinon se rendit à Composition et fut donné par ordce de Mons. Le Chancelier à Baquin Deul Capitaine dud. Chastel 500.tt lors de la reddition suiuant qu'il auoit esté Conuenu.

Folio 154: Les trouppes demeurerent quatre jours aud. Chatelchinon pour le déroicher et démolir.

Il fut acheté pour led. Siege vingt sept Canons à sçauoir quatre chacun jettant douze liures furent achettés la piéce vingt Escus vaillans 90 francs. quatre autres



Canons jettans chacun douze liures douze Escus piece, qui vaillent 54 francs. Douze Canons jettans chacun Cinq liures huict Escus pieces, et sept Canons de plombée achetés chacun deux Escus.

Le Sgr de Montagu Escriuit à la Duchesse, laquelle estoit pour lors à Dijon, et à Mess. du Conseil et des Comptes, leur donnant auis de la prise dudit Chatelchinon, affin d'auoir finances pour le payement des trouppes.

---

1413: 1414:

---

Au Compte dud. de Choisy depuis le premier de Janvier 1413: jusqu'au dernier d'octobre suiuant 1414:

Folio 16: La Duchesse de Bourgogne sortit de Dijon au Mois de janvier 1413: pour aller en flandres mener sa fille pour la deliurer à Mr de Cleues son Sgr et Mary le jour de la Chandeleur.

Folio 21: Recette des Emprunts, requis et demandes, une partie par Mess. de Montaigu, d'Autrey, de Ruppes, Champdiuers, et Jean de Nordent Receueur et l'autre partie par Mess. Guillaumes de Maisieres, et Hugues de Lanthenes Chers, Mes Drue Mareschal, et Guillaumes Courtot Mes des Comptes Commis à ce par la Duchesse pour Employer au fait de la guerre.

Les Noms des Particuliers qui presterent au Duc sont rapportés dans lad. recette.

Folio 58: Jean Rolin Commis par la duchesse à faire les fortifications et reparations du Chastel de Rineaul d'Autun.

Girard de Bourbon Escuyer garde du Chastel de Semeur en Brionnois.

Folio 59: Guillaume de Tratondans Escuyer Capitaine de Montreal en Montagne rendit led. Chateau à Mr. et Mad.e de Sauoye par ordre de Mad.e la duchesse.

Folio 64: Jean de Vaulbusin Escuyer et Capitaine de Noyers découvrit une Entreprise faitte sur sa place par un Cordelier, lequel fut amené prisonnier à Talant, L'aguenée dud. Cordelier fut donnée audit Capitaine.

Folio 65: Le Duc Envoya L'Abbé de Moustier St. Jean, Mess. Thomas de Grammont Chér et son Chambellan, Me. Jean Rolin Clerc licentié en Loix, son Con.er et Mess. Jean de Vergy Sgr d'Autrey Chér aussi son Con.er et Chambellan en Ambassade vers Mr. Le Comte de Sauoye et d'illec par devers notre St. Pere le Pape et par devers l'Empereur, et partirent de Dyon le 16 Auril 1414: Le landemain de quasimodo Et Castelain vast fut Envoyé en Ambassade par led. Sgr vers le Duc de Millan à Gennes et ailleurs.



Folio 68: Mess. Jean de Neufchatel Sgr de Montagu, et Mess. Gauthier de Ruppes Seigneur de Soyes Con.ers et Chambellans furent Envoyés par Monsgr le Duc vers la duchesse d'Autriche pour certaines Choses concernant la Comté de ferrette, et en ambassade par devers le Duc friderie d'Autriche et le Comte de Vittemberg et devers ceux du pays de Suche, (il veut dire Suisses.)

Folio 72: Mess. Jean de Bourbon Chevalier Chambellan de Mr. le Duc Cent francs en don.

Folio 75: Pierre damas Escuyer d'Ecurie de Mr. le Duc.

Folio 79: Me. Sauery de Morines se retira de Nismes au duché de Bourg.ne pour Eviter les grandes poursuittes, que faisoient contre lui les adversaires de Mr. Le Duc, pour ce qu'à la requeste de Mond. Sgr il avoit mis Empeschement de lever à Nismes et ailleurs ou pays du Languedoc la taille que lesd. adversaires y avoient fait mettre pour en fe. guerre à Mond. Sgr.

Chacerat Chevaucheur d'Escurie de Mr. Le Duc de Bourg.ne fut condamné à mourir pour ce qu'il avoit porté lettres de par Mr. Le Duc oud. pays de Languedoc pour l'empeschement de la levée de lad. Taille.

Denisot de Chaumont et Simonnet Cheboiche se retirerent à Auxonne pour led. fait, et Me. Estienne Grasset Secretaire de Mr. de Guienne pour avoir soutenu le fait et parti de Mr. le Duc. Soit notte qu'au feuillet 17 il est fait mention dud. Simonnet Caboche.

Folio 82: Assemblée des trois Estats du duché de Bourg.ne en la ville de Beaune par Lettres de Mad.e la Duchesse le 10 decemb. 1414.

M.e Nicolas Rolin advocat au parlement de Paris fit une paire d'Escriture pour M.r Le Duc contre le duc de Brabant contenant trente feuillets de papier, pour laquelle il lui fut donné 4 ll 16 s. parisis.

Folio 100: Jean Le Goux dit Baubigny commis à recevoir les Emprunts faits à Nuis et és villes d'Enuiron.

Jean Rolin Commis à recevoir les Deniers des Emprunts au Baage d'Autun.

Folio 109: Commission de la Duchesse (conceüe en ces termes. Marguerite duchesse de Bourg.ne Comtesse de flandres d'Artois et de Bourg.ne Palatine dame de Salins et de Malines ayant en l'absence de M.r le gouvernem.t des Pays et lieux dessusdits) par laquelle elle commet Mess. Jean de Neufchatel Sgr de Montagu et de fontenoy en voige pour l'absence et maladie de Mess. Jean de vergy Sgr de fouvans Mareschal de Bourg.ne Chef et Capitaine des Chers Escuyers, Gens d'Armes et de trait levés pour aller servir Mond. Sgr de Bourg.ne à l'encontre des Ennemis et adversaires du Roy et de lui, et led. Mess. Jean de vergy Mareschal de Bourg.ne Commit aussi de sa part pour faire sa Charge Mess. Antoine de vergy son fils lequel il fit son Lieutenant Lad. Commission donnée à Rouvre le 18 May 1414. confirme celle dud. Mess. Antoine de vergy.

Folio 110: La Reveue et montre desd. gens



de guerre fut faitte à Chatillon sur Seyne le 28 Maye 1414. par led. Mess. Jean de Neufchatel et Messire Antoine de vergy Sgr de Rigny à ce commis, sçavoir led. Sgr de Neufchatel par Mad.e la Duchesse, et led. Sgr de Rigny par Mess. Jean de vergy son Pere Mareschal de Bourgogne.

Noms des Sgrs qui avoient commandem.t en lad. armée.

Noble et puissant Damoisel Loys de Chalon Sgr Darguel Banneret, deux autres bannerets, sept Chers Bacheliers, 175 Escuyers un trompette et 3 Menetriers.

Mess. Claude de Beauvoir Sgr de Chastellus, Chér Banneret, Cinq Chers Bacheliers 110 Escuyers, deux trompettes et trois Menestriers fut envoyé pour fe lever le siege de la motte de Bar sur Aube, que le Bailly de Chaumont y avoit mis et tenoit assiegé plusieurs gens de trait de Bourgogne.

Mess. Guy de Pontailler Sgr de Thalemet Chr Banneret, Cinq Chers Bacheliers 103 Escuyers, un trompette et trois Menetriers.

Mess. Gauthier de Ruppes Chér Banneret, un autre Chér Banneret, quatre vingt neuf Escuyers, un trompette et deux Menetriers.

Mess. Jean Sgr de Tholongeon et de Senecey Chér Banneret, sept vingt dix neuf Escuyers un trompette et deux Menetriers.

Mess. Guillaume de Granson Sgr de Pesmes, Chér Banneret, un autre Chér Banneret, un Chér Bachelier, 66 Escuyers et deux trompettes.

Mess: Guillaume Sgr de Chastelvilain Chef Banneret, vn autre Chef Banneret, sept Chevaliers Bachelieus, cent huict Escuyers vn Trompette et deux Menestriers.

Mess: Lyon Sgr de Jacheville, Chevalier Bachelier, vn autre Chef Bachelier, 87 Escuyers, 2 Trompettes et quatre Menestriers.

Mess: Guillaume Sgr de Champvieux Chef Bachelier, quatre autres Chefs Bacheliers, huict vingz treize Escuyers, et deux Trompettes.

Mess: Anthoine de Vergy Sgr de Rigny Chef Banneret, quatre autres Chefs Bannerets, trois Chefs Bacheliers, six vingz dix neuf Escuyers, vn Trompette, et Couple de Menestriers.

Mess: Jean de Vergy Sgr d'Autrey Chef Banneret, vn autre Chef Banneret, quatre autres Chefs Bacheliers, 107 Escuyers, vn Trompette et 3 Menestriers.

Mess: Jean de Neufchastel Sgr de Montagu Chef Banneret, trois autres Chefs Bannerets, huict Chefs Bacheliers, sept vingz quatorze Escuyers deux Trompettes, et Couple de Menestriers.

Mess: Jean de Vienne le Jeune, Chef Banneret, dix neuf Escuyers, Trompette et Menestrier.

Mess: Guy de Dar Sgr de Braulles Bailly d'Auxois, Chef Bachelier, quatre autres Chefs Bacheliers, six vingz treize Escuyers vn Trompette et trois Menestriers fut enuoyé aud. Siege de la motte de Dar sur aube.



Gugoul Sire de Salnoue Escuyer Banneret, deux cent seize autres Escuyers, Trompette et Menestrier.

Guillaume Ferrebourg Escuyer et 41 autres Escuyers.

Jlauin Du Clou Escuyer et 69 autres Escuyers.

Folio 113: Aud. Mess. Jean de Neufchastel la Somme de 200 francs, qui payés lui ont esté du Commandt. le cred. de Mad. La Duchesse, en paiement des Seigneurs d'Orlay, de St. George, et d'autres du Conseil de Monds. Sgr, pour soi estre départi du droit, qui leur pouoit à lui appartenir és monstres et payemens des Gens d'armes, lesquels il auoit receu a monstrer auec Mess. Anthoine de Vergy fils et Lieutenant à ce faire de Mr. Le Mareschal de Bourg. en affin que pour le débat qui en estoit entre lesd. Mess. Jean et Mess. Anthoine les voyages desd. gens d'armes ne fut retardé ou rompu.

Folio 114: Autre payement fait à plusieurs Chefs, Escuyers, gens d'armes et de trait mandés de par Mad. La Duchesse pour estre au lieu de Chastillon sur Seine, et autres villes du Duché pour demeurer sur les frontieres et resister aux Ennemis, qui après que les gens d'armes nommés cy deuant furent partis de Bourg. pour aller deuers Monds. Sgr estoient descendus à tres grand nombre de gens, tant à Comerre Vignory, d'Intreuille, et Marcoulx, et les par forcerie n'auoient aucun jour d'entree aud. pays fouler et damnagier Mond. Sgr ne ses subjets, lesquels gens d'armes la reuenue d'icelle fut à Chastillon et à Montbart, par Mess. Jean de Balay Commis par Mad. d'une et Commis Lieutenant de Mr. Le Mareschal de Bourgogne.

Noms des Sgrs, qui auoient Commendement sur lesd. Troupes.

Mess: Girard Sgr de la guiche Bailly du Charollois Chev. Banneret, 4 Chers Bacheliers Cent quatre vingt Escuyers et Couple de trompette et Menetriers.

Mess: Jean de vienne Sgr de Rolans Chev. Banneret, Cinq Chers Bacheliers 42 Escuyers vn archer et vn Arbalestier.

Mess: Hugue Sgr de Laubespin Cheualier Bachelier, deux autres Chers Bacheliers et 52 Escuyers.

Guillaume d'Auzies Escuyer et 4 autres Escuyers de sa Compagnie.

Guillaume de Maudrey Escuyer Capitaine de la ville de Chatillon sur Seine, Sept autres Escuyers et vn Archer.

Guillaume de la Tournelle Escuyer Capitaine du Chatel de Chatillon, Cinq autres Escuyers et six Arbalestiers.

Jean de Chauffour Escuyer, quatorze autres Escuyers, neuf Archers et Arbalestiers.

Jean de Montreul Escuyer, vingt Sept autres Escuyers et deux hommes de trait.

Jean de Longueuille Escuyer et 2 autres Escuyers.

Jean de flaries dit le Bastard de Montmorat, huict autres Escuyers, quarante huict Sergents Armés Cinqte deux Arbalestiers et 2 Archers.



Mess: Humbert Sgr de villecessey Chev. Banneret, vn Chev. Bachelier, douze Escuyers, deux Arbalestiers, et vn trompette.

Philippe Le Bastard de Banjaille Escuyer, et trois autres Escuyers.

Henry de Chauffour Escuyer, trante cinq Escuyers, Sept Archers, neuf Arbalestiers, vn trompette, et Couple de Menetriers.

Jean Musy Escuyer, et quarante et vn autres Escuyers de sa Compagnie.

Mess: Thibault de la Roichelle Cheualier Capitaine d'Aisey pour la garde dud. Chatel lui fut donné par Mad. La Duchesse deux Gentils hommes.

Mess: Aimé de Choiseul Chev. Sgr de Monteguillon, Capitaine de Royers lui fut donné dix gentils hommes pour la garde dud. Chatel

Perrin de Montdore Escuyer dix autres Escuyers, et neuf Archers et Arbalestiers pour la garde dud. pays.

Castellin van Escuyer Capitaine de Cent six Arbalestiers, qu'il auoit amené du pays d'Italie et Genevois.

Jean Duret Escuyer de la garnison de Chatillon

Jean Bernard Escuyer Sgr d'Asuel et Jean Ysare Escuyer vingt hommes d'armes.

Guillaume Petit Jean Danzy Capitaine

du Chastel de Semur en Brionnois avec six Gentilshommes, huict archetiers, Guillaume de Vautravers, estime le berry de Bardessus et deux Canonniers.

Folio 122: Mess. du Conseil du Duc estant à Luxeuil envoyerent vers Mess. des Comptes à Dijon pour faire ouvrir les Portes des Monnoyes de Mond. Sgr le Duc estant aud. Luxeuil.

Folio 127: Mess. Jacques de Courtiambles Sgr de Commarien; Mess. Philebert de St. Ligier, Enguerrin de Monsieu Bailly d'Autun, et Mr. Joffroy de Choisy Doyen dud. Autun furent à Bourbon lancys vers les gens et officiers du Duc de Bourbon, pour faire et avoir certain traitté de paix entre les pays de Bourg ne et Charollois, et les pays de Bourbonnois, Forois, Beaujolois, Chatelchinon et Combraille pour le bien des d. pays.

Folio 129: Six francs pour les necessités de la Chambre des Comptes.

Folio 131: Le Duc vendit à Messire Jean de Chalon Prince d'Orange et Sgr d'Arlay les Sgries des Auxonnes, St. Aubin et St. Julien au Comté de Bourg ne pour sept mil francs.

Rôle de tous les habitans de Beaune à Jaques Lyon impos fait sur eux de neuf Cents francs qu'ils prosterent au Duc.



## 1414: 1415:

Voir un autre Compte pour les mêmes années 17e reg. de Bg.

Au Compte dud. de Choisy depuis le premier Novemb. 1414: jusqu'au dernier de Decembre suivant.

Folio 2: Le Duc de Lorraine assiegea Rougemont proche Montbar au Mois d'Aoust 1414: avec Monsieur de Vaudemont. fol. 40:

Folio 11: Girard Rolin Escuyer.

Folio 32: Mr. Jean de Gamay Licentié en Loix Chanoine d'Autun presta au Duc quatre vingt dix francs pour le Siege de Chatelchinon.

Folio 36: Le Duc commis le Bailly d'Autun Jacquan Frepier, Mr. Guillaume Chambellan et led. Regnaut de Choisy Receveur Gen.al dud. Duc, pour requerir et faire Composer plusieurs Abbés, prieurs, Abbesses et autres gens d'Eglize de Bourg ne à Sommes d'argent pour les Charretiers et Sommiers, qu'ils doivent à Mond. Sgr toutes fois qu'il fait armée.

Folio 57: Girard de Bourbon Chatelain et Capitaine de Semeur en Brionnois.

## 1414: 1415:

Au Compte de Jean de Norden Con.r et Receveur gnal de toutes les finances

de Mr. Le Duc de Bourgne. pour vn an
Commençant Le premier de janvier 1414.
finissant le dernier de decembre 1415.

Folio 98: vaccellin de la Pissine et henry de Morrey
Bourgeois de Dijon furent condamnés en l'amande Envers
Mr. Le Duc pour avoir vsé de Sel non Gabellé, Sçavoir led.
La Pissine en 400 tt et led. de morrey en 200.

Folio 99. Les greniers à Sel du Charollois et
de Bourbon Lancy estoient fournis de Sel de mer, le Duc
prenoit 50 s. par muid, qui lui estoient payés par Les
Marchands fournissans lesd. Greniers.

Folio 100. Recette des deniers à quoi plusieurs
Ecclesiastiques du duché avoient esté imposés pour et au lieu
des Sommiers et Charettes, qu'ils devoient fournir pendant
Le tems que Mr. Le Duc a mis vne armée sur pied. fol. 288.

Folio 110. Recette de Certains dons ou aides
faits à Mr. le Duc par les gens d'Eglize les bonnes villes et
autres particuliers des duché et Comté de Bourgne. au mois
de May, Juin, et Juillet 1415. pour convertir en ses affaires
Et ès frais à aller au devant de l'Empereur, et le Recevoir
En son pays, et pour les frais de l'ambassade, qu'il Envoyoit
au St. Concile de Constance, pour la paix et vnion de la
Sainte Eglize.

Folio 115. Soit notté qu'au Chapitre de
Recette desd. dons du Comté de Bourgne. La ville d'Auxonne
y est comprise, comme étant dud. Comté.



Folio 117. de Mess. Jean Danvores Chanoine
Et Thresorier de l'Eglize de Besançon par la main de Perreau
Maillet demeurant à Quingey Clerc Notaire de la Cour de
Besançon la Somme de 20 francs, sur ce que led. Messire
Jean Danvores ou led. Perreau Maillet peuvent et pourront
devoir à Mond. Sgr le Duc, à Cause d'vn demi dixième ou
demie procuraon mis sus ou mois d'Avril 1409. par Mr.
L'Archevesque de Besançon, pour aider à Suporter les
frais et missions tant dud. Mr. de Besançon, Comme des
Ambassadeurs notables dud. Mgr de Bourgne. ou voyage
Et lieu de Pise pour le fait de l'vnion de Ste. Eglize,
duquel demy dixiesme Mond. Sgr de Bourgogne devoit avoir
la moitié pour Convertir en la dépense de Mesd. Sr. les
Ambassadeurs, par Octroy à lui fait par led. Monsieur
L'Archevesque de Besançon, auquel demy dixième Cuillir
Et lever furent commis par led. Mr. L'Archevesque ledit
Mess. Jean Danvores, et Mess. Jacque de Roiches Chanoines
de lad. Eglize, lesquels commis pour ce qu'ils n'y pouvoient
vacquer, y Commirent à le recevoir led. Perreau Maillet.

Toute La Recette 113061. tt 8. s. 1. d.

Folio 145. La venerie du Duc estoit de
Soixante Chiens courants, et de quarante Leuriers. Jean
de Froissy Escuyer estoit le Mr. veneur, et avoit en cette qualité
vn escu par jour de gages, à la Charge de payer la dépense
desd. Chiens et valets d'iceux.

Folio 148. Chapitre des pensions à volonté. Mgr
Charles de Lorraine et marquis 2000 francs par an. Mess.
Jean de Saux Sgr de Courtiuron Chancelier du Duc 2000 francs.

de Mr. Le Duc de Bourgne. pour vn an
Commençant le premier de janvier 1414.
finissant le dernier de decembre 1415.

Folio 98: vacellin de la Pissine et henry de Morrey Bourgeois de Dijon furent condamnés en l'amande Envers Mr. Le Duc pour avoir voé de Sel non Gabellé, Sçavoir led. La Pissine en 400 tt et led. de morrey en 200:

Folio 99: Les greniers à Sel du Charollois et de Bourbon Lancy estoient fournis de Sel de mer, le Duc prenoit 50s. par muid, qui lui estoient payés par les Marchands fournissans lesd. Greniers.

Folio 100: Recette des deniers à quoi plusieurs Ecclesiastiques du duché avoient esté imposés pour et au lieu des Sommiers et Charettes, qu'ils devoient fournir pendant le tems que Mr. Le Duc a mis vne armée sur pied. fol. 288.

Folio 110: Recette de Certains dons ou aides faits à Mr. le Duc par les gens d'Eglize les bonnes villes et autres particuliers des duché et Comté de Bourgne. au mois de May, Juin, et Juillet 1415. pour convertir en ses affaires et ès frais à aller au devant de l'Empereur, et le Recevoir en son pays, et pour les frais de l'ambassade, qu'il Envoyoit au St. Concile de Constance, pour la paix et vnion de la Sainte Eglize.

Folio 115. Soit notté qu'au Chapitre de Recette desd. dons du Comté de Bourgne. La ville d'Auxonne y est comprise, comme étant dud. Comté.



Folio 117: de Mess. Jean Danvores Chanoine et Thresorier de l'Eglize de Besançon par la main de Perreau Maillet demeurant à Quingey Clerc Notaire de la Cour de Besançon la Somme de 20 francs, sur ce que led. Messire Jean Danvores ou led. Perreau Maillet peuvent et pourront devoir à Mond. Sgr. le Duc, à Cause d'vn demi dixiéme ou demie procuraon mis sus ou mois d'Avril 1409. par Mr. l'Archevesque de Besançon, pour aider à Suporter les frais et missions tant dud. Mr. de Besançon, Comme des Ambassadeurs notables dud. Mgr. de Bourgne. ou voyage et lieu de Pise pour le fait de l'vnion de Ste. Eglize, duquel demy dixiéme Mond. Sgr. de Bourgogne devoit avoir la moitié pour Convertir en la dépense de Mesd. Sr. les Ambassadeurs, par Octroy à lui fait par led. Monsieur l'Archevesque de Besançon, auquel demy dixiéme Cuillir et lever furent commis par led. Mr. l'Archevesque ledit Mess. Jean Danvores, et Mess. Jacque de Roiches Chanoines de lad. Eglize, lesquels commis pour ce qu'ils n'y pouvoient vacquer, y Commirent à le recevoir led. Perreau Maillet.

Toute La Recette 113061. tt 8s. 1d.

Folio 145. La venerie du Duc estoit de soixante Chiens courants, et de quarante Leuriers. Jean de Foissy Escuyer estoit le Me. veneur, et avoit en cette qualité vn escu par jour de gages, à la Charge de payer la dépense desd. Chiens et valets d'iceux.

Folio 148: Chapitre des pensions à volonté. Mgr. Charles de Lorraine et marquis 2000 francs par an. Mess. Jean de Saux Sgr. de Courtiuron Chancelier du Duc 2000 francs.

Mess: Mathey de Foues Con.er et Chambellan 200 francs par Mois. Mess. Jean de Luxembourg Con.er et Chambellan 200 francs par Mois. Mess: Jacques de Villers Chev. et M.e d'hotel 240 francs. Philibert Sgr de Chantemarle Con.er et Chambellan de M.r Le Comte de Charollois 400 francs. Girard de Bourbon Escuyer d'Escurie de M.r Le Duc. 160 francs.

Folio 153: à M.es Regnaut Gombault Nicolas Levaillant, Guillaume Courtot, Jean Bonost, Drue Mareschal, et Estienne de Sens Con.ers et Maitres des Comptes de M.r Le Duc à Dijon. Estienne Pasté Auditeur, Jean Dancise, Martin de Chappes et Jean Guenist Clercs desd. Comptes 430 francs pour leurs robes de l'année 1414. à Chacun des Maitres 50 francs, à L'Auditeur 40 francs. et aux Clercs à Chacun trante francs.

Folio 175: Les robes desd. Sieurs des comptes pour l'année finie au dernier de decemb. 1415.

Folio 160: Le Duc donna 200 francs à Soeur Collette Abbesse des Religieuses Cordeleeres de la ville d'Auxonne, pour Convertir ès ouvrages et Edification du Couvent et Monastere desd. Cordelieres nouvellement fondé par led. Sgr en la ville de Poligny.

Folio 161: Le Duc donna 20 francs à la veuve de M.r Jean Poulein de Paris très miserablement mis à Execution pour avoir tenu le parti dud. Duc.

A Regnault du Ru Prevost fourain de Compiegne, Jean Leclerc prevost de lad. ville, Jean Dupuis, Guillaume Favorel, Jean hamelot, et Guillemin Mignot



Bourgeois de lad. ville, fut donné par M.r Le Duc 60.tt pour contemplaon de Ce que pour avoir tenu le party de Mond. Sgr ils furent rançonnés et Contraints de laisser leurs femmes, biens et demeurances, et se retirer en Bourg.ne au Compte suivant, fol 185. M.e Jean Rappiot Con.er fut Contraint de quitter Paris.

A Jean de Pernay Grenetier de Soissons, Jean Paulete Prevost forain de Laon, jean Pasté Argentier d'icelle ville, Jean le Coq, Gille le Bailleu, Colard Josset, et Jean Desmolins Bourgeois dud. Lieu Soixante et dix francs pour les mesmes Causes que dessus.

Folio 165: à Jean de Louvigny Escuyer et Pannetier de M.r Le Duc vingt deux francs demy pour plusieurs pertes faittes à Soissons, où il fut pris des Armignacs.

Folio 166. Le Duc donna dix francs à Thomas de Sabbo fils du Duc Antoine de Sabbo Ethiopien de Inde la Majour pour avoir une robe et autres ses necessités.

Folio 167: Le Duc donna Cent francs à Dame Julienne de Poitiers, pour fortifier Sancerre.

Folio 202: A Jean Chosac Con.er de M.r Le Duc la Somme de 450 francs à lui payés par le Commandement et ordonnance de Mond. Sgr pour la vendue et deliurance d'une bible toute neuve en françois historiée et Enluminée d'or et d'azur, et à images, Escrittes de lettres de formes Contenant 558 feuillets de grand volume de parchemin vestin, dont la peu ne peut faire que deux feuillets seulem.t, et est Couverte de drap de Soye verte, et d'une housse de

cuir blanc, garnie de deux fermeillets d'argent doré et Emaillé, et d'vne pipe d'argent dorée et pardessus la Couverture y a assis dix grands Cloux de Laton dorés d'or, et aux Commencemt. des liures de lad. bible a grandes histoires d'images Enluminés du large de toute la page, et En Chacun Chapitre et histoire sont images d'or et d'azur, Et Coûta à faire plus de 700 francs, et a este longtemps deuers Mad.e La Duchesse, à laquelle led. Chosac l'auoit prestée, et laquelle Bible Mond. Sgr à la req.te de Mad. dame a fait prendre et acheter dud. Chousac et Commis la Tauxe au Confesseur dud. Sgr et aux gens de ses Comptes a Dijon, lesquels l'ont tauxée en conscience à la somme de 500 Escus, et toutevoye il n'en a voulu et ne veut prendre ne auoir de Mond. Sgr que lesd. 450 francs, ~~que les~~ dainsi Comme tout ce apert par Mandement de Mond. Seigneur donné à Rouure le 6 Aoust 1415. et par Certiffication dud. Confesseur et de Mes. Guillaume Courtot et Jean Bonost Con.ers et Mes. des Comptes sur lad. Tauxation.

Folio 217: Jean Maluel peintre et valet de Chambre de M. Le Duc receu vingt deux francs et demy à lui taxés pour la façon et Etoffes d'vn image par lui Contrefait à la Semblance de Mond. Sgr le Duc, et par lui Enuoyé au Roi de Portugal par Mandement donné à Chatillon sur Seine le 14 d'Nouemb. 1415.

Folio 222: Le Duc Enuoya Mess. Gauthier de Ruppes Chev. Sgr de Soye son Con.er et Chambellan au Comté de ferrette vers Mad.e Catherine de Bourgogne Duchesse d'Autriche Soeur de M. Le Duc veuue de Leopold Duc d'autriche pour traitter et trouuer maniere qu'elle s'en vint à Dijon deuers Mond. Sgr, et lui deliurât



Le Chatel de Befort. Soit veu le feuillet 190 Le Duc donna vne Coupe d'argent dorée Couuerte du prix de trante Escus à Mess. vernier huguerot Chev. garde du Chastel de Tennes en la Comté de ferrette pour led. Sgr Duc de Bourg.ne Et fol. 214 Led. Duc donna à lad. dame d'autriche sa Soeur 330 francs, tant pour fe sa dépense depuis Befort à Dijon, que pour payer ses dettes, et faire son plaisir.

Folio 246: Jean Lansart Capitaine du Chatel de Befort, Mess. Gauthier de Ruppes et Jacques de Viliers Chevs. Mes. d'hotel de Mr. Le Duc donnerent 600 francs pour la garnison, et pour la dépense des soldats, qui accompagnerent lad. dame d'Autriche jusqu'à Dijon.

Folio 226: Le Duc Enuoya Pierre Damas Escuyer de son Escurie en Certains lieux secrets le onziesme feurier 1414: Soit veu le Compte precedent fol. 75. Soit notté qu'auparauant led. tems il n'y en a point eu de la Maison de damas Employés aux d. Comptes. fol. 251.

Folio 227: Le Duc Enuoya au St. Concile de Constance en Ambassade, pour aucunes grandes et Trés hautes Besognes, qui si grandement touchent le bien et honneur de Mond. Sgr, que plus ne peuuent, R. Pere en dieu Messire Simon de Saux humble Abbé du Monastere de Moustier Saint Jean En Auxois, Con.er de M. Le Duc. Mess. Guillaume de Vienne Sgr de St. George et de Ste. Croix Chev. Cousin Con.er et son Chambellan. Mess. Jean de Neufchatel Sgr de Montagu, aussi Chev. Cousin Con.er et Chambellan. Maitre Pierre Cauchon vidame de Reims Con.er dud. Sgr. Maitre

Jean de Montliou Aumonier. Me. Jean Beaupere Me. En Théologie depuis Euesque de Beauuais et le Bastard de Ligny Cheuaucheur de Mond. Sgr pour raporter lettres de par lesd. Ambassadeurs de Ce qu'ils besogneroient et quand tems seroit.

Le Duc Escriuit à Notre St. Pere le pape, au Roy de hongrie, aux Cardinaux et autres Seigneurs estans aud. Constance.

Folio 228: Me. Thomassin Boesseau Clerc de Me. jean de Saux Secretaire et Audiancier de M. Le Duc, alla auec M. Le Chancelier de Bourgne. Es villes d'Auxerre, Sens, Melun et Gand pour l'expedition des Besognes et Escritures de Mgr Le Duc touchant le fait de la Chanrie et audiance d'icelle en l'absence de Son Maitre.

Le Duc Enuoya Encore aud. Constance vers le Roy des Romains en Ambassade particuliere Mess. Guillaume de Champdiuers Chev. Conr. et Chambellan et Son Bailly d'aual au Comté de Bourgne. et Me. Richart de Chancey Bailly de Dijon au mois d'Auril 1415.

Folio 229: Le Duc Enuoya aud. Constance outre les Ambassadeurs cy dessus vers notre St. Pere le Pape, l'Empereur, et autres grands Sgrs. estans aud. Saint Concile gnal. de Constance R. Pere en Dieu Me. Martin Pourrée Euesque d'Arras. Mess. Gauthier de Ruppes Chev. Sgr de Soye Conr. et Chambellan. Me. Jean fermant Parent de feu Me. Jean Petit pour Soutenir le fait et la Cause dud. Me. Jean Petit ouuerte et mise sus aud. Saint



Concile, et Me. Gilles Tixerand Me. En arts. Lesquels Ambassadeurs eurent Charge de donner et presenter de La part dud. Duc au Cardinal de florence de la vaisselle ou Joyaux d'or ou d'argent jusqu'à la Somme de Cent douze francs d'euy, laquelle ils achetteroient pour ce qu'en Bourgne. l'on n'a pntemt. pu trouuer neafiner desd. Joyaux à l'Euesque de Concorde aussi des Joyaux jusqu'à Soixante sept francs d'euy, et à vn Cardinal, qui n'est nommé, le Liure de Titus Liuius. Au feuillet 13. cy deuant. Le Duc donna Cent Escus d'or à Me. viday de Paldua Maitre En Theologie de l'ordre de St. françois pour et en recompensation de Ce qu'il auoit Soutenu, Maintenu et porté les faits et Causes dud. Duc au St. Concile de Constance.

Fol. 219: 231: 232. et 237: Mess. Jean de vergy Chev. Sgr d'Autrey, Mess. Regnier Pot Chev. Sgr de la Roiche de Nolay et de la prune Conrs. et Chambellans. Me. Guy Armenier Conr. et Me. des requestes de L'hôtel. Me. Jean de Montlioue Aumonier, et Maitre Thierry Le Roy Conr. et aduocat de Mgr le Duc furent Enuoyés en Ambassade deuers le Roy et Mr. de Guienne à Paris pour le fait et tranquillité de la paix de Ce Royaume le xj Juin 1415. et auec eux hennequin de Bonnecourse Cheuaucheur de Son Escurie, et Paulin Trompette.

Folio 231: Le Duc Enuoya vers le Roy et M. de Guienne pour le fait et perfection de la paix, qui se traittoit à Paris Mess. de la Pirune, d'Autrey, Guy Armenier et Thierry le Roy Conseilliers dud. Duc au Mois de Juillet 1415.

Folio 236: Le Duc Envoya aud. Constance le Troizie Octobre 1415 pour le fait de la proposition de feu Me. Jean Petit, Me. Lyon de Noseroy Doyen de Besançon, Me. Jean Rappiot, Me. Thierry le Roy, frere Jean de la Palue Liseur de St. Jean de Lyon, et Jean Arrault son valet de Chambre.

Folio 248: Le Duc Envoya une armée en la Comté de ferrette sous la Conduitte de Messire Antoine de Vergy et henry de Chaufour, pour faire guerre au Duc frederic d'Autriche.

Frere Philippe de Boucanthart Liseur du Couvent des freres mineurs de Gray fut Envoyé par Mr. Le Duc en un voyage secret.

Folio 263: Le Duc fit don de la Seigneurie de Valempolieres au Sgr. de Ruppes.

Folio 267: L'abbé de Moustier St. Jean Eut ordre du Duc de distribuer au Concile de Constance deux Cens Escus d'or à plusieurs Mes. et Theologie et En divinité.

Folio 272: Le Chastel de Tonnerre fut demoli en 1414 par Mess. Guy de Dar Bailly d'Auxois.

Folio 275: Reverend Pere en dieu Mess Philibert de Saux Evesque d'Amiens vendit Chevaux au Duc.

Folio 278: Me. Jean de Saux Secretaire et Audiancier de Mr. le Duc vendit des Chevaux au Duc.



Folio 279: Mad. Marie de Bourgogne fut Mariée au Comte de Cleves et de Marlee au Mois de Juillet 1415: Mess. David de Brimeu Sgr. de Humbercourt fit la Charge de Mareschal de Bourgne. en absence de Mess: Jean de Vergy.

Folio 280: Le Duc fit donner huict queuës de vin par ses Ambassadeurs à plusieurs Cardinaux et Archevesques et Evesques estans au St. Concile de Constance, Lesquelles Coutérent Cent quatrevingt francs.

Folio 281: Guerart de Rosselay Escuyer demeurant à Auxonne presta ~~des~~ Trois Cens Escus en or aux Ambassadeurs que M. Le Duc avoit à Constance, tant pour soutenir leur Estat, que pour Convertir és frais necessaires d'Escritures, Salaires d'Avocats, de Clercs et d'autres Choses pour le fait du procez Pieça Entamé par Me. Jean Jarçon à l'Encontre de la proposition de feu Me. Jean Petit.

Folio 284: Le Duc fit refaire à un Orpheuvre son Signet d'or. (Soit notté que les Rois et Princes Souverains ne Signoient aucunes lettres ny Expeditions de leur Main; Mais y apposoient leur Signet, lequel Estoit gravé de leur nom.)

Folio 268: Lettres patentes du Duc données au Chatel de Rouvre le Troizie janvier 1414: Addressées à Mrs. des Comptes pour passer en la depense du Compte du Receveur les deniers fournis pour l'armée qu'il mena au Duc de Guienne au Mois de janvier 1413: pour servir notre tres Cher Sgr. et fils Mr. Le Duc

de Guienne, qui nous avoit mandé à Mes Pairs lui
à toute puissance pour le remettre à la franchise ad
Labouté. (ce sont les termes de ses Lettres. Voir vers Montereau)

(L'an 1414: Le seize Juillet Mgr le Duc
Estant à Donay donna en gagerie aux habitans et Echevins
de lad. ville un Colier d'or de l'ordre du Roy garni de
Onze rubis les uns plus grands que les autres, de huict
Saphirs les uns plus grands que les autres, d'un gros
diamant à pointe, et de Soixante et Deux perles, dont il
y en a six plus grosses que les autres, pour la somme de
de Seize Cens Escus monnoye royale pour le payement à
aucuns gens d'armes, qui estoient en lad. ville.)

---

## 1415: 1416: 1417:

---

*D'un autre Compte pour lesd. années cy après pag. 314.*

Au Compte de Jean Seigne
de Chalon Commis au gouvernement de la
Recette generale des Duchés et Comté de
Bourgogne et de Charollois depuis le 27.
Novemb. 1415: qu'il fit le Serment Entre
les Mains de Mrs. des Comptes Suivant
Les lettres du Duc du 11. desd. Mois et
An, et depuis le 5. Juin 1416: qu'il fut
institué par led. Duc Receveur general,
entre les mains Duquel il fit le Serment
jusqu'au 5 Juin 1417: qui sont 2 années et
Cinq jours pour led. Compte.

Folio 97: Mr. Druet Mareschal Con.er et Mr.
des Comptes à Dijon



des Comptes à Dijon fit la visite des greniers à Sel de Jean
de Vizen Receveur de la gabelle du Sel de Salins.

Folio 106: Le Duc tira de proffit de ses monoyes
d'Luxeuil, et Laurem proche Chalon et Cuisery Deux
Cens mil francs pendant le tems de ce Compte.

Folio 109: Commission à Jean Rabé et Jean
Le Clerc pour la recherche de Ceux, qui auroient vendu du Sel non
gabellé au Baugy de la Montagne. Autres Commissions pour
les autres Baugy.

Commissaires generaux establis en Bourg. par le
Duc sur le fait de la justice et reformation des Desordres
estans led. pays.

Folio 110: Prieur de Saint Marcel de
Chalon taxé à quinze francs pour la Sommieu qu'il doit
fournir en tems de guerre à M. le Duc.

Folio 111: Les Confreres de la Confrairie or-
donnée au lieu de fontaines proche Dijon payerent 200 francs
pour l'amortissement de Cinquante livres de rentes annuelles
par eux acquises pour la dotation et fondation de Deux
Messes perpetuelles en l'honneur de Dieu, de la benoiste
Mere, et du glorieux Confesseur Mgr St. Bernard.

Idem Aumon Receveur des aides pour le Roy à Autun.

Folio 112: Jean Rolin Receveur d'une taille de
Mil francs mise sus par le Roy és metes de l'Electeon
d'Autun, et d'une autre taille de Douze Cens francs
au Mois d'Octobre 1416:

Folio 113: Mandes adjugés par les reformateurs,

ours du Chef de Cusery fus condamné en quinze francs d'amendes envers le Duc pour avoir fait des Rapports diffamatoires contre Guyot de Toux procureur et Receveur de Mond. Sgr le Duc aud. Cusery.

Toute La recette monte à 312058 ℔ 5 s. 2 d.

Folio 138: Le Duc imposa quarante Sols du chacun muid de Sel de mer, qui seroit vendu au greniers à Sel de Bourbon Lancy, dont la moitié seroit employée pour La fortification de lad. ville, et l'autre moitié pour celle de Semeux en Brionnois.

Folio 141: Pension de Cinq cens francs par an à Mess. Jean de la Trimouille Chlr Sgr de Vrnuelle Conv. et 1er Chambellan de M. le Duc par Lettres patentes données à Chalon le 4e Octobre 1414: et a Dole le vingt sept octobre 1416.

Folio 146: Chapitre des gages d'officiers. Mess. Jean de Vergy Sgr de Fouvans Chlr Conseiller et Chambellan de M. le Duc avoit deux Cent francs de gages par an à Cause de La Charge de Maréchal de Bourgne.

Mess: Jean de Neufchatel Sgr de Montaigu et de fontenoy en voige Chlr Conv. et Chambellan avoit quatre vings francs par Mois de gages à Cause de la Charge de garde et Capitaine gnal du pays de Bourgogne.

Folio 150: Mr Guillaume vigneo Secretaire de M. le Duc, duquel et de Jean vigneo huissier d'armes du Duc il en parlé aux Comptes precedens, et qui épouse La fille d'Etienne Boudrot de Chatillon, fut pris



prisonnier le 16 janvier 1414: par les gens du Comte de Armignac Ennemis de Mr Le Duc entre Ligny et Precy en Brye, fol. 138.

Folio 151: Mr Jean Mareico de Macon, Conv. Mre des Requestes de l'hotel de Mr le Duc avoit Cent francs de gages par an à Cause de la Sergerie du pays de Mr le Duc en Charollois.

Folio 159: Le Duc fit mettre en sa main tous les heritages de ses vassaux et feaux en fés et riefs qui n'estoient voulu aller en armes devers lui en son pays d'outre et sur les frontieres de son pays de Bourgogne lan 1414: à l'encontre de ses Ennemis, qui lors se parforcerent d'y Entrer pour Dommages de ses sujets.

Folio 161: Plusieurs Juifs et juives mandés pour guerir Mad. de Guienne de certaine Maladie qu'elle avoit à Dijon.

Mad. La Duchesse et Mad. de Guienne Escriuirent aux Religieux de Monstier St Jean Dn Auxois pour Elire prieur Dud. Convent frere Gilles d'aigney Prieur de Jardins.

Folio 167: Mr Jean Mareico Mr des requestes fut Envoyé vers le Duc vers le Comte de fouès, et passa par Aragon à Cause de la Doubte des Chemins, lequel Comte de fouès estoit en guerre Contre le Comte d'Armignac

Folio 172: La Duchesse d'Orleans vint de Blois à Paris de Mr le Chancelier et autres Sgrs de Son Conseil aux Estats de l'Election d'Autun, et à Jean Robin Receveur

de la Cueiller pour avoir porté à Mad. Duchesse l'Etat de lad. Cueille levé pour la garnison de Lucerre par Commandement du Roy, et empesché le Sire de Quitry de tout mal faire.

Mess. Louis Damas Chev. Sgr de Digoine, Gerard de Bourbon et Huguenin Dubois Escuyers furent conduire l'argent du Duc levé en Bourg. pour la guerre jusqu'à Corbie.

Le Mr de l'hopital Sainct Jean de Jerusalem donna avis à la Duchesse de l'Election de notre St. Pere le Pape Martin Cinquiesme. Elle receu la nouvelle à Rouvre le 20e Novemb. 1417.

Folio 173: Le Duc donna Cent francs à Guyot de Baissey Escuyer en consideration des Notables Loyaux et agreables Services par lui rendu en l'an 1414 en l'armée dud. Duc, ayant à l'occasion dud. Service perdu toute sa terre et tous ses autres biens, qu'il avoit en Bailliage de Chaumont.

Folio 175: Mess. Jean Sgr d'Coulonjon Sr de Seneccy Chev. Con.r et Chambellan de Mr. Le Duc requis les estats de Bourg.e de Dimes en aides aud. Duc en l'an 1414. Emar d'Coulonjon Escuyer, Mess. Guy de Pontailler Sgr d'Talemay.

Folio 177: Le Duc donna 400 francs à Mgr Regnaut vicomte de Murat, lui recordans les tres notables et Loyaux et agreables Services que par tres longtems icelui vicomte avoit fait au Roy et à lui en maintes Manieres



et en ce faisant frayé et dépendu très grande partie de sa chevance sans en avoir eu du Roy ni d'lui aucune autre remuneration recompensation, et mesmement qu'à cause d'iceux Services il avoit esté pris par les gens de Comte d'Armagnac, et detenu longuement en moult dures prisons.

Folio 180: Jean de Marisilles Escuyer Bailli de Dijon, Guion d'Vergy Escuyer Chevalier de Mr. Le Comte de Charolois eurent Chacun Cinquante Escus en don pour agreables Services.

Folio 184: Guillaume Cuvelier, Jean Donosty, Drue Mareschal, Estienne de Seno et Eudes d'Verrange Con.rs et Mrs des Comptes à Dijon à Chacun 50 francs pour leurs robes de l'armée finie au Dernier de Decemb. 1416: Jean Dancisse auditeur des d. Comptes 40 francs, Jean Guenin et Jean d'Vaucemar trente francs Chacun.

André de Coulonjon Escuyer Escheancon de M. Le Duc 100 francs en don.

Folio 186: Mr. Drue Malfourny Maitre en arts fut à Constance de la part du Duc où il fit plusieurs Escritures touchant la proposition de feu Mr. Jean Petit.

La Duchesse fit donner trois queues de vin aux Religieux des freres prescheurs, freres Mineurs, et de notre Dame du Carmes de Dijon, et six francs en Orgues, en remuneration de la tres grande diligence, que Religieux mirent à recourre et estaindre le feu qui par cas de fortune de jeune Garçon entra en l'hostel d'

La marque est Ecrite le 12e Janvier 1902 à la mairie du Roy fut brûlé en 1502 en marge en 12e ce qui est Ecrit de la Cour le Comte de Chevalier de Bourg le mit en Seigneurie de Chevalier dans la Chambre de la Commune de Bourg.

Mons.r Le Duc, où ils se déployerent tres grandement et en grand peril de leurs ~~personnes~~ personnes.

Folio 176: Mess.s Guillaume de Champ-vieux Con.er et Chambellan Bailly d'Evreux au Comté de Bourg.ne Commandoit dans Evreux à 180 hommes d'armes, et onze hommes de trait, durant le Siege que Le Roy y mis. Mess.s Jean Sgr de Coulonjon Con.er et Chambellan y Commandoit à 114 hommes d'armes, et 9 hommes de trait.

Messieurs des Comptes firent la deliurances du Revenu de la Chatellenie de Chalon.

Folio 199: Le Duc donna à Mess.s Gilles Les vyes Capitaine de Nantes un Colier d'or à la Deuise des Boudellons auquel pendoit deuant trois boudellons d'or garnis d'vn Saphir de trois perles et vn Diamant du prix de Deux Cens quarante francs.

Folio 200: La Duchesse donna à Mess.s Pierres de Louans prestre quatre francs Deux gros pour Cinquante Messes qu'il dit à Germolles en la presence de Mess.s ellie.s Comte es Agnes de Bourg.ne Et pro sa Albis et se ponebas in albis.

Folio 205: Les habitans de Dijon appellerent au parlement de Paris de la Mainmise que Mr. Le Duc fit faire en la Mairie de lad. ville.

Mess.s des Comptes enuoyerent Cinquante Deux Lettres de lettres à plusieurs Ches, Prieurs

Commandeurs et autres gens d'Eglises du Duché de Bourgogne et reson d'icelui, affin de venir pas deuers eux en la Chambre des C.s Comptes pour Composer à Somme d'argent des Chars, Charettes et Sommiers, qu'ils doiuent fournir à Mgr le Duc quand il va en guerre.

Folio 206: Mr. Jean de Marolles garder des Chartres de Mgr le Duc, fit Copier par ordre de Mess.s des Comptes les lettres du traitté qui fut fait deuant le Roy à Chartres. C'est le traitté pour l'abolition accordée au Duc pour la mort du Duc d'orleans par lettres patentes du Roy donnés à Chartres le 9.e Mars 1408 au registre des Memoires de la Chambre Cotté 4. fol. 85: Les lettres de la paix jurés par Mond. Seigneur. (Voir vers Monstrelet Chap. 186 du premier volume.) et la Copie des lettres d'instrument, qui ont este faittes et receues sur la Condition et modification du Serment fait par Mond Sgr le Duc d'icelle paix, lesquelles lui furent enuoyées.

Fut aussi fait Copier des lettres du transport fait à Mr. de Sauoye de Montreal en Montaigne, en Solution et payement du Mariage de Mad.e de Sauoye.

Folio 207: La Duchesse enuoya à Lyon Certains Compagnons pour mettre celle ville auec Mr. le Duc en la bonne volonté qu'il a au bien du Roy et de Son Royaume, Monstrelet Ch. 177.

Folio 108: Mad. de Guienne partit de Lagny sur Marne le 10 Januier 1415 par ord.ce de M. Le Duc pour venir deuers Mad. La Duchesse de Bourg.ne sa Mere, et la

arriva à Dijon où elle estoit le 23 dud. Mois accompagnée de Mess. Philibert de St. Leger Chev. Con.er Chambellan et M.e d'hotel de Mond. Sgr le duc. Les Dames d'Antichy et du Quesnoy, qui avoient accompagné lad. Dame jusqu'aud. Dijon avec soixante et dix Chevaux s'en retournerent en france le 27: dud. Mois de janvier, et furent defrayées avec lesd. Chevaux et Charetiers de leurs queurres jusqu'à Nogent par le Comptable.

Folio 209: Le Duc fit une jouste et feste generale en sa ville de Gand le 21 Juin 1416: durant huict jours pour les frais de laquelle il emprunta deux Mil escus, desquels il paya le Change à raison de dix huict francs deux sols parisis par Mois.

Folio 211: Le Comte de Valentinois avoit une armée vers Avignon au Mois de juillet 1416:

Folio 113: Le Duc fit donner deux queuis de vin de Beaune à aucuns Sgrs estans au Concile de Constance par l'Evesque d'Arras, l'Abbé de Moustier St. Jean et Mess. Gauthier de Ruppes ses Ambassadeurs.

La Duchesse envoya aux Baillis des duché et Comté de Bourgogne trois vidimus des lettres de M. Le Duc faits sous le ~~sel~~ Scel de la Mairie de Dijon, par lesquelles il leur estoit mandé de faire crier es mettes de leurs Baages que tous ses feaux, Riere feaux



vassaux, sujets et autres tenans de luy, le allassent servir en armes au plus grand nombre de Gens d'armes et de trait qu'ils pourroient, ou Mandement qu'il faisoit à Moustier arrame et illec environ au premier jour de May 1417:

Folio 214: Le Duc abolit tous les greniers à sel du duché de Bourg.ne et Comté de Charollois, et ordonna que chacun pourroit estre Marchand de sel de Salins en payant au Receveur aud. Lieu la gabelle, qui auparavant se payoit esd. greniers.

Le Duc avoit procez au Parlement de Paris contre l'Evesque d'Autun pour la garde et fyé de flavigny. fol. 146.

Folio 218: Grange de Changey proche Bonvault admodiée aux Religieux dud. Bonvault huict francs.

Mess: Guillaume Colart fut à Mâcon faire publier et denoncer par le Bailly de mesme qu'il avoit este fait par ceux de Bourg.ne et Charollois certaines lettres touchant le bien et honneur du Royaume, et la bonne intention de M.r le Duc. Semblables lettres furent données au Sire de Chastellus pour les porter à St. florentin, et à plusieurs Religieux Jacobins et autres pour les porter publier et denoncer en plusieurs bonnes villes et Marches du Royaume, affin de mieux sçavoir la bonne volonté et intention de Mond. Sgr Le Duc. Monstrelet vol. 1. Chap. 166. 171. 178:

Folio 222: Le Duc envoya au duc de Lorraine

Trois valuaux Sanguins figurés brochés d'or, et trois Satins Sandrés figurés aussi brochés d'or, achetés six Cens Soixante et quinze Escus.

Folio 228: Les trois Estats de Bourgogne assemblés à Rouvre vers Mad.e La Duchesse passerent instrument pardevant M.e Guillaume d'Aigey Notaire publique du Consentement qu'ils prestoient pour l'ambassade, qui avoit esté Envoyée au S.t Concile de Constance pour le fait de Mgr le Duc.

Folio 132: Le S.t Concile de Constance Envoya à M.r Le Duc la Sentence donnée contre Pierre de la Lune, affin de tenir la main à l'execution de ladite Sentence. Monstrelet Ch. 177:

La Duchesse Escrivit aux Ambassadeurs du Duc de Constance affin de leur Signiffier le bon Estat de Sa Santé, et les Causes pour lesquelles il se partit du Siege de devant Corbeil, et estoit allé à Chartres affin que l'on ne Crût aud. Concile qu'il se fut departi dud. Siege pour autre Cause, et qu'il n'on ne Crût les Mensonges, que l'on pouroit pour ce raporter aud. Concile Monstrelet Ch. 178:

Fol. 142: et 247: Mess. des Comptes Envoyerent des Sergens adjourner de main-mise, et à peine de 500.tt d'Amande Envers M. Le Duc les Grenetiers des greniers à Sel de Bourg.ne pour estre et Comparoir personnellement En la Chambre des Comptes garnis de leurs Comptes et



autres Enseignemens, dont ils se voudroient aider, à la req.te du Procureur de Mond. Sgr le Duc.

Folio 243: Mess. des Comptes Escrivirent au Bailly d'Auxois à Semeur pour Recevoir la Caution de Jean le Sauvigny Chatelain et Grenetier aud. Semeur.

Folio 261: Commission du Duc aud. Receveur gnal pour payer l'armée qu'il avoit mis sus pour secourir le Roy et pour le bien de son Service, de son Royaume et de la Chose publique d'icelui, et pour le preserver de la destruction et desolation, en quoi il estoit en avanture de venir si pourveu n'y Estoit. Lad. Commission donnée à Bauvais le dernier Aoust 1417:

Noms des Sgrs, qui avoient Commandement En lad. Armée contre les Anglois.

Mess. Louis de Chalon Sgr d'Argueil Chev. Banneret, six autres Bannerets, huict Escuyers Bannerets, un Chev. Bachelier, 344 Escuyers, 18 Archers, six trompettes et trois Menetriers.

Mess: Jean de Vergy Sgr de fouvans Chev. Con.er, Chambellan, et Mareschal de Mgr le Duc, lequel receut à Monstre aud. Bauvais lad. Armée. huict Chevs Bannerets, 24. Chevs Bacheliers, 347 Escuyers, 70 hommes de Trait, deux trompettes de guerre, et 4 autres Trompettes plus lui fut payé pour son Estat de lad. armée 300 francs.

Mess. Antoine de Vergy Sgr de Rigny Chev. Banneret, fils dud. M.r le Mareschal Chevalier Banneret, Chief de Chambre.

Mess: Guillaume Sgr de Chateluilain Chev Banneret, 4 Chevaliers Bach. 278 Escuyers, 45 hommes de trait et deux trompettes tous de sa Compagnie.

Mess: Thibaut de Neufchatel Chevalier Banneret, trois autres Chers Bannerets, deux Escuyers Bannerets, 4 Chers Bach. 129 Escuyers, vingt sept hommes de trait et un trompette.

Mess: de Casance Sgr de Belvoir Ch. Banneret.

Mess. Jean Sgr de Toulonjon Chev Banneret un autre Chev Banneret, 4 Escuyers Bannerets 10 Chers Bacheliers, 509 Escuyers, 82 hommes de trait, 4 trompettes et Cinq Menetriers.

Mess: Regnault de Montconis, et Mess. Antoine de Marche Chers et Chambellans de Mr. Le Duc, Chiefs de la Chambre au Rôle de M. de Toulonjon.

Boniface de Chalant Escuyer Banneret Chief de Chambre passé à monstre sous led. Monsieur de Toulonjon et en son Rôle.

Mr. de Chuches Chev Banneret, un Chevalier Bachelier, 60 Escuyers et 5 hommes de trait.

Mess: Jean de Neufchatel Sgr de Montaigu Chev Banneret, Cinq Chers Bannerets 4 Chers Bacheliers 148 Escuyers, vingt cinq hommes de trait à Cheval, deux trompettes, et une Couple de Menestriers.

Mess: Jean de Vergy Sgr d'Autrey Chev Banneret, un Chevalier Bachelier, cinquante quatre Escuyers,



quarante et un hommes de trait à Cheval, un trompette de guerre, et deux Menestriers.

Le Comte de Joingny Chev Banneret, quatre Chers Bach. trente Escuyers, quatre Archers deux trompettes et deux Menetriers.

Frere Pierre de Bauffroimont, Chev Banneret, un Chev Banneret, deux Chev Bacheliers, 77 Escuyers, 18 hommes de trait à Cheval, un trompette et deux Menetriers.

Le Sgr de Roichefort Chev Banneret, un Chev Bachelier, 78 Escuyers, 27 hommes de trait à Cheval

Mess: Guy de Pontailler Chev Banneret, trois Chers Bacheliers 37 Escuyers, 9 hommes de trait à Cheval.

Mons.r de la Guiche Chev Banneret, trois Chers Bach. 156 Escuyers, onze hommes de trait deux trompettes et deux Menestriers.

Mess: Guillaume Sgr de Champdivers Chev Banneret, deux autres Chers Bannerets, Cinq Chers Bacheliers 216 Escuyers, Cinquante sept hommes de trait, deux trompettes et trois Menetriers.

Mess: henry de Champdivers Sgr de Chevigny Chev Banneret, frere dud. Mess. Guillaume et gouverneur de son Etendart.

Mess: Guy de Bar Bailly d'Auxois Chev Bachelier, avec lui 3 autres Ch. Bach. 134 Escuyers 40 hommes de trait 2 trompettes et 3 Menetrés.

Mons.r de Chastellus Chev.r Banneret avec lui deux Chev.rs Bannerets, un Chev.r Bachelier quarante huict Escuyers, six Archers, deux trompettes et trois Menetriers.

Mons.r de Josseux Chev.r Banneret, trois autres Chev.rs Bannerets, un Escuyer Banneret, vingt cinq Chev.rs Bacheliers, treize Cens trante et un Escuyers deux mil quarante sept Archers, neuf Trompettes et six Menetriers.

Mess: Charle de Lens Chev.r Banneret quatre Chev.rs Bacheliers, 153 Escuyers, trois Cens trante six hommes de trait, un herault, deux trompettes, et trois Menetriers.

Le Sgr de Communes Chev.r Banneret un Chev.r Bachelier, soixante six Escuyers, Cent quarante Cinq hommes de trait à Cheval et un trompette.

Philipes de Saveuse Escuyer, septante neuf autres Escuyers, deux Cens hommes de trait, un Trompette et un prestre.

Mess: victor de flandre Chev.r Bachelier, un Chev.r Bachelier, 34 Escuyers, 24 Archers à Cheval.

Mons.r Le Souverain de flandre Cinq Chev.rs Bacheliers, huict vingt Cinq Escuyers, trante trois hommes de trait et deux trompettes.

Antoine de Crapalique Escuyer, trois autres Escuyers, Cinquante sept Arbalestiers, et trante Palvaiseurs.



Mess: Castelain vast Chev.r Bachelier, Cent Cinquante six Escuyers, 124 hommes de trait à Cheval, deux trompettes et trois Menetriers.

Charle L'abbé Escuyer Capitaine de gens d'armes, six vingt cinq autres Escuyers, Cent huict hommes de trait à Cheval et deux trompettes.

Jean de Guinguis Escuyer, deux Chev.rs Bacheliers, 124 Escuyers, quatre vingt huict hommes de trait à Cheval, deux trompettes, et trois Menetriers.

Jaque de La Baume Escuyer Banneret deux Chev.rs Bacheliers, soixante et douze Escuyers, sept hommes de trait à Cheval et un trompette.

Mons.r de Salnoux Escuyer Banneret, un Chev.r Bachelier, 198 Escuyers, quatre vingt trois archers deux heraults, deux trompettes, et trois Menetriers.

Clauin de Cloux Sauoyart Escuyer, 62 autres Escuyers, 177 hommes de trait.

Jean de Cloux Escuyer Capitaine de gens d'armes, avec lui son Etendart, Cent trante Cinq autres Escuyers, vingt cinq hommes de trait à Cheval, deux Trompettes et deux Menetriers.

Mess: Elion Sgr de jacleuille Chevalier Bachelier, deux autres Chev.rs Bacheliers, 354 Escuyers 436 hommes de trait à Cheval, 3 trompettes et 3 Menetriers.

Mess: Pierre de fontenoy Sgr de Rance Chev.r Con.er Chambellan et M.r d'hotel de M.r Le Duc

deux Cens vingt huict payes sous son Etendart de plusieurs Escuyers, Gens d'armes, archers et arbalestiers de l'hotel de Mond. Sgr le Duc.

Mess: Jean de Luxembourg avoit avec lui douze Cens vingt payes.

Mess: Jean de Montluel Chev. Sgr de Chantaigne; Le Sire d'autremont, et Mess. humbert Mareschal, Louis de la Baume, Jacques de la Baume Mess. Jean du fresnoy, Aimé Sgr de Chateau viez Escuyer, Mess. Guillaume de Champdivers, Mess. Jacques de Courtiambles.

(Pour l'explication et intelligence de ces mots; Escuyers, Bacheliers &c. v. Duchesne histoire des Maisons de Richelieu, Chasteigners, flavin aux ordres de Chevalerie, histoire de l'Empire de Constantinople par Dufresne 1657: folio 273: )

Folio 289: Siege devant Nogent par le Seigneur de Toulonjon.

Folio 290: Les habitans de la ville de Mascon s'Etans declarés du parti de Mr. Le Duc, la Duchesse y mit Garnison, et aux Chasteaux de vinzelles, Sercies et autres.

Folio 316: Il est rapporté que ce fut par le Moyen de Mess. Guillaume de vienne Sgr de Saint Georges et de Ste Croix, Mess. Philibert de St. Ligier et Mr. de Courtiuron Chancelier de Bourgogne, que les



villes de Mascon, tournus, St. Jeangoux, Clugny Charlieu et Mereigny se declarérent et adhererent au parti de Mr. Le Duc au Mois de Septemb. 1417:

Mess: hugues Sgr de Laubespin, Messire humbert de St. amour, Mess. humbert de Lurey Sgr de La Cueille et autres Sgrs dénommes aux d. Comptes, s'Employérent à la reddition desd. villes. Me. Jean Mercier Conr. de Mgr le duc vint dud. Mascon à Dijon vers Madame La Duchesse, affin qu'elle Envoyât aud. Mascon Mr. Le Chancelier pour recevoir le Serment desd. habitans au mois d'aoust 1417: Drue Mareschal Me. des Comptes y fut Envoyé avec lesd. Sgrs cy dessus par Mad. La Duchesse, pour recevoir et ordonner des deniers du Roy tant de son domaine qu'aides et tailles pour resister aux dammables propos, volontés et Entreprises des Ennemis du Roy et de Mr. Le Duc; Comme d'autres personnages devers Lyon pour Mouvoir, et reduire les gens d'Eglize Bourgeois et habitans affin d'eux declarer et adherer avec Mgr Le duc au bien du Roy et de son Royaume.

Folio 322: quarante deux francs huict gros pour la necessité de la Chambre.

---

1412:

---

Au Compte de Robert de Bailleux Receveur general de toutes les finances de Monsieur le Duc de

Dourgogne depuis le premier jour de May 1412. jusqu'au 16 octob. suivant.

Folio 36. Chapitre des pensions en gages à vie et à volonté. Jean vilain valet de Chambre et orfevre de Mr. Le Duc avoit 40 francs de pension par an.

Mr. Jean Langres archidiacre de grand-Caux Con.er de M. Le Duc, deux cens francs.

Oudart de l'Espinace Ecuyer Echanson de Mons.r le Duc Cent soixante francs.

Estienne Morel Controleur de la Despense de M. Le Duc Cent soixante francs.

Jean Dormay Ecuyer d'Ecurie Dudit Seigneur Cent soixante francs.

Girard de Bourbon aussi Ecuyer d'Ecurie dud. Seigneur Cent soixante francs.

Mr. Guillaume le Cerre Secretaire de Monsieur Le Duc Cent francs.

Jean Le febure dit Loyser Deux de Monsieur le Duc soixante francs.

Mess. Girard de Bourbon Chev. Sgr de Montperroux Con.er et Chambellan de Mr. Le Duc et de Mr. Le Comte de Charollois son fils 200 francs.

Jehn. Sgr de Chantemerle Ecuyer Con.er



et Chambellan de Mes.d. Seigneurs de Bourgogne et de Charollois quatre Cens francs d'or.

Jacques. Sgr de Busseul Ecuyer Maitre d'hostel de M. Le Comte de Charollois 200 francs.

Mr. Jean de Hesinghem Maitre En Escole de M. Le Comte de Charollois 100 francs d'or.

Mr. Guillaume Bourgeois Phisicien de M. Le Comte de Charollois 160 francs.

Guillaume Dubois Ecuyer Barnetier de Mr. Le Duc et de Monsieur le Comte de Charollois Six vingt francs.

Jean de Busseul Ecuyer Echanson de Mons.r Le Duc et de Mr. Le Comte de Charollois Six vingt francs.

huguenin Dublé Ecuyer d'Escurie de Mr. Le Comte de Charollois, Six vingt francs.

Mess. Jean Broche Chev. Sgr d'Onay Con.er et Mr. d'hotel de Mr. le Duc, deux Cens quarante francs.

Mr. Philibert de Montjeu archidiacre de Beaune Con.er de M. Le Duc deux Cent francs.

Mess. Raoul Sgr de Coetkam Chev. Cousin et Chambellan de M. le Duc deux Cens francs.

Mons.r de Courtiron Chev. Chancelier de M. le Duc deux mil francs et huict francs par jour quand il est hors de son hostel pour les affaires de mond. Seigneur le Duc.

Mess: Jean Seigneur de Rebais et de Forzeller Chéu Con.er et Chambellan de M. Le Duc quatre vings francs pau Mois.

Bonnieres

Mess: Guillaume Seigneur de Bounieres et de la Chieuloye gouverneur du Daulge d'Orrad trois francs pau jour, maria sa fille et ineu à Charles de fretin Escuyer. Le Duc en consideration lui donna Cinq Cens francs fol. 101

Mess: David de Brimeu Seigneur de humberecourt Chéu Con.er et Chambellan de Mr. le Duc Bailly de hesdin Establi Mareschal de son hostel pour loger les gens dud. hôtel ainsi qu'il apartenoit En l'armée de Berry aux gages de deux francs pau jour.

Mr. Jean Lengres Con.er de M. Le Duc Esleu à l'Eveschié de Bayeux quarante Sols parisis pau jour pour 52 jours depuis la Sortie de Besançon et son Sejour à Paris vailleut 127 francs et Demi.

Mr. Jean Mercier Con.er et Maistre des Requestes de l'hotel de M. le Duc deux francs pau jour lors qu'il estoit employé pour les affaires de Mr. Le Duc. Son notté que led. Mercier estoit de Masson et qu'il fus Employé pour Mr. le Duc en ses plus importantes affaires dedans et dehors le Royaume ainsi qu'il se peut voir pau tous les Comptes.

Dinet Raponder Con.er et Mr. d'hostel de



Monsieur le Duc trois Escuts pau jour.

Renaudin Doriac Conseiller de Mons. Le Duc deux francs pau jour.

Jean Jacquespée Con.er de M. le Duc 100 ll.

Mess: Guillaume de vienne Sgr de St George et de Ste Croix Con.er et Chambellan trois mil francs.

Folio 56: Le Duc parti de Paris le Septiesme juillet 1409 pour aller à Bruxelles aux nopces de Mons. le Duc de Brabant son frere.

Folio 60: Mess. Jean de Melles chastelain de Guisnes. Pierre de Melles Escuyer. fol. 119.

Folio 64: Mess. Pierre de la Grimaudie Seigneur de Dours Chéu Con.er et Chambellan de Monseigneur le Duc.

Folio 66: Mess. Regnier Bot Gouverneur du Daulphiné, et le Sire de St George Cousin et Chambellan de M. Le Duc, Gouverneur du Languedoc.

Folio 67: La ville de Bourges assiegée au Mois de juin 1412.

Folio 70: Mr. Guillaume Signier Secretaire de Mr. Le Duc fut au mois de Mars 1411 à Laon pour mettre à prix de par led. Seigneur la Comté de Rouci, que le Roy y faisoit vendre pau decret.

Folio 74: Maitre Geffroy Maupoint Physicien de M. le Duc fut envoyé pau lui à Paris, Rouen, et autres

pour affaires secrettes importantes à son service.

Folio 90: Maitre Jean de la Keythulle secretaire de Mr le Duc, de la ville de Dole. Maitre Quentin le Blond procureur gnal en la Comté d'Artois Quentin Memart secretaire dud. Mr le Duc.

Folio 93: huguenin de Marey Escuyer Eschanson de M. le duc de Comté de Bourg no Me Jean Portier secretaire de M. Le Duc. Mre Jean de Lau et George de la Becker aussi secretaire dud. Seigneur.

Folio 96: Martin de Beauvillier Eschanson de M. Le Duc. Guillaume de Marey Sire de fontaines Escuyer.

Folio 97: Simé de Baudencourt Escuyer d'Escurie. Jacotin de Brimeu Escuyer Eschanson de Mons. Le Duc.

Folio 99. Castellain Vicar Escuyer dud pays de Lombardie, Capitaine des Gens d'armes.

Folio 100: Le Duc donna deux cens francs à Perrier Gancedin prouost des Marchands de la ville de Paris pour consideration des bons et agreables services, et grande plaisirs, qu'il avoit fait en plusieurs maniere à dud. Duc. (Le Feron ne fait mention dud. Prevost en son Cathalogue.)

Folio 101: Claude de Clo, et Simé du Clo Escuyer du pays de Sauzoys. (Monstrelet.) George Doctonville secretaire de M. le Duc. Estienne Lombard. Le Baude des Bordes Secretaires.



Folio 106: Pierre Rousseau huissier de la Chambre des Comptes de Paris. Louis Seigr de Brimeu Chlr Chambellan du Roy et de Mr Le Duc.

Folio 114: Messe huguet de Chilley de pays de Bourgogne tenoit le party des Ennemis du Duc.

Folio 115: Jean de Dintteville trente trois francs pour avoir un haubergeon d'acier. Jean de la place Escuyer du pays de Normandie. Jean de Roumoy pannetier de Monsieur le Duc. Roland du Bois Escuyer dud. le Duc.

Folio 125: Le Duc fit faire pour ses premieres jour de janvier 1910: huict cens quatre vingt huict Ruches d'argent Blanc, et en chacune Ruche une mouche d'or soudés pesant tout en semble trente un marc Cinq onces douzieme obole, dont les 886 Mouches pesent sept marcs douzieme obole, dont les 886 Mouches pesent sept marcs douzieme obole au prix de douze francs le marc, et l'argent blanc une once au prix de sept francs le marc, et l'argent dud. 886 ruches pesant vingt quatre marcs, quatre Onces douzieme obole au prix de douze francs le marc. Valent ledt Duc fit faire Cent trois ruches d'argent doré, en chacune Ruche une Mouche dor. Plus vingt ruches dor pesant sept onces huictiel à quatre vingt francs le marc, lesquelles ruches il donna à son plaisir à ses officiers. Guillaume vignoles en eut quatre. Les deux trompettes de M. le Duc en eurent deux. Ledt ruches s'attachoient sur les habits le surcot d'eux. Ledt ruches s'attachoient sur les habits la surcotte de Velours.

Folio 129: Le Comte de Charolois vint à Paris sur les fonds de Bateme le fils de Jean de prestz Thresorier des guerres, auquel il donna six tasses d'argent pesans douze marcs, une once quinzieme.

Le Duc fit mettre et assoir sur les deux manches de son houppelande une grande quantité de Pampes de houbelons fait d'argent blanc de gracieux ouvrage de ses trois Couleurs, noir, vert, et Blanc.

Folio 134: Le Duc fit faire deux robes de drap d'or fourrées de menu vert, pour vestir les images de notre dame de tournay et son Enfant le jour de Sainte Croix en Septemb. 1412: Lesquelles images led. Seigneur à accoutumé Chacun an fit vestir led. jour de robbes nouvelles.

Folio 136: Les couleurs ou livrées du Duc Estoient le vert, blanc, et noir, que l'on mettoit sur les houppelandes de ses pages, Palfreniers et autres Chevaux, semés de raboto et Coupeaux de Laton doré.

Folio 137: Le Duc fit acheter de Simon Bernier Marchand à Auxerre neuf aunes et un quartier de drap noir pour fr robes et Chaperon pour lui, pour le dueil du trepassement de Mess. Pierre de Navarre Comte de Montainy son Cousin, à deux francs six sols neuf deniers l'aune. Et quatre aunes d'autre drap noir pour Mad.e la Comtesse de Cleves fille de Monsieur pour le trépassement de Mad.e de Pontieux sa Soeur, et de Mad.e la Comtesse de Nevers.

Folio 168: Jean Manus Canonnier de Monsieur Le Duc menu au Siege de Bourges plusieurs Canons et pierres pour lesd. Canons.

Folio: 170 Le Duc fit



Folio 170: Le Duc fit Emprisonner un nommé Marcellis holandois valet de porte du Duc d'Orleans ayant dessein sur sa personne.

---

1413: 1414: 1415:

---

Au Compte de Pierre Marc Commis à la recette generale des finances de Monsieur Le Duc de Bourg.ne depuis le 19 Mars 1413: Quant pasques jusque au 18 Avril 1415:

Folio 40: Marguerite duchesse de Bourgogne fonda une messe basse de requiem en Chacun jour en l'Eglize notre dame d'Arras pour l'ame de feu Mad.elle Donne de Bourg.ne sa fille dont les Chapelains doivent avoir par an quarante francs au prix de 30 gros pour le franc.

Folio 51: Jacque de Busseul Escuyer tranchant de M.r le Duc et M.r d'hotel de Mons.r le Comte de Charollois avoit deux Cens francs d'or de pension par Lettres données à Dijon le 21 May 1409:

Jean de Busseul Eschançon de Mons.r le Duc et de Mons.r le Comte de Charollois six vingt francs d'or par Lettres données à Arras le 26 Juin 1411

Folio 55: Mess. Pierre Seigneur de la Viezuille Chev., Con.er et Chambellan de M. le Duc assista en la journée, qui se tint à Paris aux Mois de May, Juin

Et juillet 1409 avec Mess. de Courtiuron Chancelier, et Jean de Nielles Chev. Con.er et Chambellan Ambassadeurs dud. Duc. folio 58: Led. Seigneur de la viezuille fut Envoyé En Ambassade En Angleterre Le 19 Mars 1413. Et en Lombardie folio 84:

Folio 63: different entre le duc de Brabant ayant fait construire une digue à Stemberghe pretendant Estre de son territoire et M. de hainault disoit et maintenoit Le Contraire, et qu'elle estoit bien auant en son pays de Zelande.

Le Duc ayant auis que ses Ennemis auoient pris la ville de Soissons voulut estre remontré à ses trois Estats de flandre qu'il auoit mandé à Gand que l'intention desd. Ennemis estoit de venir sans nulle faute à toute puiss.ce En son pays d'Artois le detruire, affin de lui faire tel Aide et secours pour resister à ses aduersaires, et deffendre sond. pays comme à eux sembleroit le plus faisable et prest d'estre Executé.

Folio 77: M.e herry Godart Doyen de Liege et Mess. Guillaume Sgr de Bonnieres et de la Thieuloye Chev. Con.er et Chambellan et gouuerneur d'Arras furent auec M. de Brabant, Mad.e de hainault, Mons.r L'Euesque de Tournay et les deputés des trois Estats de flandre à Compiegne, Senlis, S.t Denis et Paris pour L'accomplissement du traitté de la paix Encommencé par Le Roy deuant la ville d'Arras aux Mois de janvier, feurier et Mars 1414.

Bonnieres

Folio 81: Les Seigneurs de Brimeu de



Dours, de Bours et de humbercourt furent Envoyés par Le Duc à Bauuais au Mois de Nouemb. 1413: pour amener Mad.e Catherine fille dud. Duc, et receuoir les joyaux et autres meubles, qui estoient deliurés auec elle de par Le Roy de Sicile.

Folio 86: Les habitans de la ville de Bruges donnerent au Duc dix mil sept cens Cinquante Escus à Cause de certains priuileges qu'ils obtindrent dud. Duc.

Folio 95 Mess. Bernard de Chateauuilain Sgr de Thil en Auxois. don de 200 francs. Chap des dons.

Folio 98: M.e Jean Seguinat Secretaire de Monsieur le Duc deux Cens francs en don.

Folio 100: Coppin de la viezuille Escuyer Con.er et Chambellan de M. le duc 200 francs.

Folio 101: Mess. Jean de fosseux Cheualier Con.er et Chambellan Cent francs.

Folio 102: Mess. Roger Seigneur de Breauté Cheualier, Con.er et Chambellan Cent Escus d'or. Rolant le Breton herault d'armes d'Artois.

Folio 103: Jean Sgr de Croy et de Renti 300 Escus.

Folio 104: Mess. florent d'Encre Cheualier et Chambellan de M. Le Duc six vingt Escus.

Folio 105: Mess. Philippe Mallart Cheualier du pays de Poitou soixante sept francs.

Folio 106: Mess. Jean de vaudré Seigneur de

Collaon Chambellan de Mons. le duc Cent francs. huguenin de Clugny du pays de Bourg.ne 50 francs.

Folio 108: Mgr de Commines Conseiller et Chambellan deux Cens francs le premier octobre 1414.

Mandement de M. Le Duc du Mois d'Octobre 1414: par lequel il ordonne estre payé aux Sgrs et Capitaines de son armée les sommes Contenues aud. Mandement, à sçavoir à M. de Montagu trois Cens francs; à M. d'Autrey pareille somme à Mess. Gauthier de Ruppes 200 francs. Mess. Antoine de Vergy deux Cens francs. M. de Pesmes, Mr. de Champdivers, M. de Toulonjon. M. de Chastelluz. Monsieur de Chateauvilain. M. de Salenoue, M. Guy de Pontaillier, et Clavin du Clou à Chacun d'eux 100 francs. Mess. Gauthier de St. Simon, Mess. florent d'Autré, Mess. Jacques de Mapelaincourt. M. de Sorel, M. de Saint Ligier et M. de Briauté à Chacun 100 francs.

Folio 109: Le Duc donna Cent livres de rente pendant huict ans sur la recette de la Composition d'Artois aux Religieux du Couvent du Mont Saint Eloy les Arras en Consideration que leur Eglize fut ruinée pendant le Siege dud. Arras.

Folio 112: Hector de Saveuses Escuyer d'Escurie de M. Le Duc deux Cens francs.

Folio 116: Pierre damas Escuyer d'Escurie fut Envoyé par M. le Duc en Bourg.ne faire avancer



Les Nobles du Pays pour le fait de sa guerre au Mois de Juillet 1414.

Folio 118: Guigne Seigneur de Salenoue Escuyer Con.er et Chambellan du Duc mil francs.

Folio 166: Le Duc fit grosser à un Notaire de Bauquesne Cinquante vidimus de trois lettres Closes, par Lesquelles Mr. de Guienne lui mandoit aller devers lui à Paris, lesquels vidimus Mond. Sgr. Envoya à plusieurs bonnes villes et lieux de Ce royaume. Monstrelet.

Folio 186: Le Duc interjetta une appellation à l'encontre d'une Condemnation faitte sur lui pour la proposition de feu Me. jean Petit, laquelle appellation il fit signiffier au Mois de juin 1414: par Mess. Nicolas Sarrazin de l'ordonnance des gens du Conseil dud. duc aux villes de Douay, Tournay, Arras, Cambray et Terouane.

Folio 187: Le Duc Establit des Commissaires pour faire des Emprunts sur les riches de son pays de flandre, auxquels sur le refus, qu'ils faisoient de prester, on faisoit Commandement de Comparoir par devant Mond. Seigr. le Duc en la ville d'Arras à certain jour pour dire les causes de leur refus et excusation. Lesquels Commissaires ordonnés sur lesd. Emprunts tenoient leur Sceau en la Salletter des Cordeliers de la ville de l'Isle, pour mieux et plus gracieusement traitter les gens à leur plaisir pour le bien de la Besogne et pour mieux Entendre et Continuer En Icelle.

Folio 197: Pour six Messes qui furent dittes deuant M. Le Comte de Charollois douze sols.

Dine Raponde Mourut à Bruges, C'est celui qui est releué en Bosse en vn pilier de la nef de la Ste Chapelle de Dijon deuant vne notre dame, qui est en autre pillier à l'opposite. Il Mourut en l'an 1415. au d. Cahier.

Mons.r de la viezuille demeuroit proche Terouane.

Folio 198: Le Comte de Charollois Escriuit au Roy, à la Reine et aux gens tenans le Parlement à Paris Et Mad. la Comtesse de Charollois à la Reine au Mois de Nouemb. 1414. affin d'auoir nouueaux sauf conduits pour les embassadeurs de M. Le Duc et des trois Etats de son pays de flandres.

Folio 207: Le Duc Enuoya ses lettres au mois de Juillet 1414: à son souuerain Bailly de flandres, et plusieurs autres lettres addressées à tous les Baillys dudit pays Contenans qu'ils eussent à faire crier par les mettes de leurs Baages que chacun sur peine de perdre Corps Et biens allât incontinent seruir mond. Sgr le Duc en armes pour secourir la ville d'arras à puissance deuant laquelle le Siege estoit pour lors.

Le Duc fit vne declaration, par laquelle il remettoit à tous ceux, qui auoient esté Contre lui depuis la paix de Pontoise les terres et possessions, qu'ils auoient sous lui et en sa Seigneurie Empeschiés et mis en sa main affin d'auoir les pareilles lettres pour



tous ceux, qui l'auoient fauorisé, aidé et serui. Lesdittes Lettres sont du mois de Septemb. 1414.

Folio 214: Le Duc estant à Gand Escriuit au Roy au Mois de Nouemb. 1413. à la Reine, à M.r de Guienne, à M. Le Chancelier, à Ceux du grand Conseil, à l'vniuersité, ~~de Paris~~ au Parlement de Paris, à la ville et au Clergé de lad. ville de Paris, lesquelles Lettres furent presentées par huguenin dubois Escuyer d'Ecurie de M. Le Duc.

Folio 219: Le Duc fit vn chêr de Rodes En l'eglize de Bruges le dernier de Nouemb. 1413.

Folio 220: L'vn des heraults du Duc de Bourbon arriua à arras le 9 auril 1414. lequel apporta à M. Le Duc les alliances faittes entre lui et led. duc de Bourbon.

Folio 138: payement des troupes tant de Bourg.ne qu'autres lieux mises en Garnison au pays de flandres, en l'an 1414: Les noms des Seigneurs commandans lesd. trouppes, sont particulierement raportés.

---

1415: 1416: 1417: 1418:

---

Au Compte de Jean de Noidens Con.er et Receueur general de Toutes les finances de Monsieur le Duc

V. un autre Compte pour 1417, et 1418, cy apres pag. 336.

de Bourgogne pour trois ans Entiers
Commençans le premier de janvier 1415.
finissans le dernier de decembre 1418.

Folio 11. humbert viard Maitre particulier de la Monoye de Dijon.

Folio 15. Regnaulde fille Bastarde de Thierry fremiot dit de Dijon composa avec Mess. des Comptes de Dijon pour sa legitimaon à soixante sols.

Folio 31. Par lettres patentes du Roy du onze aoust 1418. M. le Duc receut 4000.tt dont Sad. Majesté lui fit don des deniers venans des confiscations de ceux qui auoient tenu le parti de Bernard d'Armagnac, en recompensation des pertes et dommages que lesd. tenans le party dud. d'Armagnac ont fait et porté à Mond. Sgr le Duc en son hostel d'Artois à Paris depuis quatre ans à la grande Confusion et desolation dud. hostel et en la perdition de plusieurs biens meubles et utenciles, qui estoient en icelui pris et Emportes par lesd. Ennemis.

Folio 44. En l'an 1416. L'Empereur, le Roy d'Angleterre et le Duc de Clorestre donnerent leurs lettres de promesses et seuretés au Duc de Bourg.ne pour aller à Calais, desquelles lettres il Emporta avec lui les vidimus, et laissa les originaux à St. Omert. v. cy aprés.

Fol. 45. et 47. il est fait mention que le Duc avoit accoutumé de donner tous les ans le jour de Saint Thomas



Dacquin à frere Martin Porée Jacobin Evesque de Bethléem une Lamproye, ou au lieu d'icelle quarante Cinq sols.

Folio 49. Le Duc fit chanter trois Messes à Ste. Catherine de Paris le 3e. Septemb. 1418. pour l'obseque de M. Darlay de la Maison de Vergy.

Folio 56. Chapitre des pensions et gages par jour, par Mois et par an à volonté, que Mgr le Duc donnoit.

Mgr Charles Duc de Lorraine et Marquis deux mil francs par an.

Mess. Jean de Luxembourg Chev. Seigneur de Beuury et de Choques Chambellan de M. Le Duc aux gages de deux Cens francs par Mois par Lettres données à Arras le 18 May 1414.

Mess. Jean de Saux Chev. Seigneur de Courtiuron et Chancelier de Mgr le Duc deux mil francs par an de pension.

Mess. Louis de Chalon Segr d'Argueil et de Montfaucon Chev. Con.er et Chambellan 200.tt par mois.

Mess. Jean de la Trimouille Seigneur de Jonuelle et grand Chambellan de Bourg.ne Con.er et premier Maitre d'hotel de M. le Duc trois francs par jour de gages lorsqu'il seruira, par lettres données à hesdin le vingt cinq Auril 1417.

Mess. Archambault de foix Seigneur de

Nouailles Con.er et Chambellan de M. Le Duc deux Cent Cinquante francs par Mois par lettres données à Dijon Le 12 Juin 1418:

Mess: Jean de Vergy Sgr d'Autrey Chevalier, Con.er et Chambellan 4tt par jour lorsqu'il sera En l'hotel de M. le duc par lettres données à Malines le 13e May 1416:

Mess: Jean Sgr de Toulonjon et de Senecey Chev Con.er et Chambellan trois francs par jour toutes et quantes fois qu'il sera en l'hotel Service et compagnie pour servir mond Seigneur en veux offices par lettres données à L'isle le 8 decemb. 1416:

Mess: ~~Jean~~ Regnier Pot Seigneur de la prune et de la Roiche de Nolay en Bourgogne Chev Con.er et Chambellan trois francs par jour par lettres données à Dijon le 28 May 1415:

Mess: David de Brimeu Sgr de humbercourt Chev Con.er et Chambellan 240 francs par an, outre ses gages ordinaires.

Mess: Roland dunkerke Chev Con.er Et Chambellan 80 francs d'or par Mois.

Mess: Jean Seigneur de Robois et de Herzelles Chev, Con.er et Chambellan 80 francs par Mois.

Mess: Guillaume Seigneur de Champdivers Chev Con.er et Chambellan trois francs par jour par Lettres patentes données a St Omer le 24 Octob. 1416:



Mess: Robert de Maligny Chev Mr d'hotel de M. et de Mad. La duchesse 240 francs par an par Lettres patentes données à Dijon le 10 Juin 1418:

Mess: huer de Lannoy Chev Con.er et Chambellan Trois francs par jour.

Mess: Robert de Mailly Chev Con.er et Chambellan trois francs par jour de pension par lettres données à Gand le 20 Juillet 1417:

Mess: Pierre de fontenay Chev Con.er et premier Mr d'hotel du Roy et de M. le Duc deux Cent quarante francs par an.

Mess: Jean Sgr de fosseux Chev Con.er et Chambellan cent douze francs et demi par mois.

Mess: Jean Pioche Chev Con.er et Maitre d'hotel de M. le duc 240 francs par an.

Mess: jacques de viliers Chev Con.er et Mr d'hotel deux Cent quarante francs.

Mess: helion de Jacheville Chev Con.er et Chambellan trois francs par jour par lettres patentes dud. duc données à L'Isle le 9 Mars 1416:

Renault vicomte de Murat Escuyer Con.er et Chambellan de M. le duc trois francs par jour par Lettres données à hesdin le 19 May 1417:

Girard de Bourbon Escuyer d'Escurie de Mgr le duc Cent Soixante francs de gages par an.

Maitre Jean de Bezac Con.er de Mons.r le Duc Cinq Cens francs pas e~n pas lettres donnees à Troyes le 22 janvier 1417.

Jean du Boiches Pannetier 165 ff pas e~n.

Maitre Philibert de Montjeu e~rchidiacre de Beaune Con.er et M.e des req.tes de l'hotel de Mons.r le Duc 200 francs pas lettres patentes donnees le dernier e~vril 1417.

Guyot de Seigny Escuyer d'Escurie de mond. Seigneur le Duc Cent Soixante francs pas e~n.

Oudart de Lopinacer Escuyer et Eschançon de Mons.r le Duc 160 francs pas e~n.

Jean Gosset Escuyer de Cuisine de M. le Duc Soixante francs pas e~n.

Jean Patteleau Escuyer et pannetier Cent Soixante francs pas e~n.

Guyot de Tavenay Escuyer Con.er et Maitre d'hotel de Mons.r le Duc 240 francs pas Lettres donnees à Gand le second de Juillet 1416.

Estienne Morel Controleur de la Maison de M. Le Duc Cent Soixante francs pas e~n.

Jacques de Busseul Escuyer Con.er et Maitre d'hotel de Monsieur le Comte de Charrolois Deux Cent francs pas e~n pas lettres patentes donnees à Dijon le 21 May 1409.

Mess.s Jean de Loyn Chev.r Con.er et Chambellan



Jean de valery Secretaire et Maitre de la Chambre aux Deniers, Deux Cent francs.

Maitre Geoffroy Maupoivre Phisicien (Medecin) de Monsieur Le Duc Deux cent francs.

Maitre Jean Sarcotte Secretaire et Maitre de la chambre aux deniers de Monsieur le comte de Charolois Six vingt francs pas e~n, pas lettres donnees à Paris le 15. Mars 1412.

Maitre Jacquin de Vesoul Chirurgien de M. Le Duc Mil francs pas e~n pas lettres patentes donnees à Troyes le 25 Janvier 1414.

M.e Jacque de Templeuve premier Chapelain Secretaire de M. le Duc Deux francs pas jour pas lettres donnees à Paris le 18 Juillet 1418.

Paulin d'Alexandrie, Christophle de Rhoure et Hennequin Coupetripes trompettes de Mons.r le Duc à Chacun Soixante Escus pas e~n.

Henry de Deux, Thibault d'Estrabourg, Jean Bonnezie et guillaume Caillet Menestrés de M. le Duc à Chacun Soixante Escus pas e~n. Jean de Noydens Recueneu quatre Cent francs.

Mess.s Estienne de Navarre Vic Potagier premier Chapelain de la Chapelle de M. le Duc Composee de seize Chapelains et quatre Clercs, lesquels auront de gage Lannuel Les M.e Estienne 9 francs, les X. Chapelains Deux

francs, et lesd. Clercs 30.s chacun par lettres données à Chatillon le 17 Novemb. 1415. Le texte du Compte ne dit pas si c'est par jour.

Mess: Guillaume de vienne Sgr de Saint George Con.er et Chambellan de M. le duc trois mil francs de pension par an par lettres du 19 Avril 1405.

Folio 104. Chapitres des dons et recompenses faittes par Mgr le duc.

Jacques Sgr de Marguette Con.er et Chambellan de M. le duc 200 francs.

Pierre de Jaisse Lieutenant de la Chancellerie au Siege de Chatillon Cent francs.

Frere Laurent Pignon Confesseur de Mons.r le Comte de Charollois 20 francs.

Maitre Thomas d'orgelet Secretaire de Monsieur Le duc quarante francs.

Maitres George d'Ostende, et Jean de Léchenel Secretaires de M. le duc 200 Escus.

R. Pere en dieu M.e Jean de Lengres Evesque de Bayeux Cinq cens francs.

R. Pere en dieu M.e Charle de Poitiers Evesque et duc de Langres Cousin et Con.er de M. le duc Cent douze francs et demi pour avoir un Cheval.

Pierre de la Baume Escuyer Cent francs.



Jean Vignier huissier d'armes et valet de Chambre de Mgr le duc Six cens francs pour l'accroissem.t de son Mariage, lequel par l'ordonnance et Moyen de Mond. Seigneur fut fait et Conclut en la ville de Chatillon par mandement donné à Paris le 9 Aoust 1418.

Maitre Jean de Saux Secretaire et Audiancier de M. le duc 500 francs fit aller sa femme de Dijon à Paris et depuis la fit retourner à Cause des troubles. folio 118 deux Cens francs pour lui aider à Bastir Maison à Dijon.

Maitre Baude des Bordes Secretaire de M. le duc deux cens francs. fol. 322. marié à Chalon.

A Soeur Collette Abbesse des Soeurs Cordelieres de Poligny, desquelles Mons.r le duc et Mad. la duchesse sont fondateurs, deux Cens francs pour Employer aux bastimens. V. la pag. suivante à cette marque ✠

M.e George de Marc Secretaire de Mons.r Le duc, Cent francs, et Regnaut de Thoisy Con.er de Mond. Sieur Le duc, Cent francs.

Maitre drue Mareschal Con.er M.e des Comptes à Dijon trois Cens francs.

Pierre Damas Escuyer d'Escurie en Augmentation de son Mariage, Cinq Cens francs.

Mess: Robinet de Mailly, Messire Anselot de Lixeu, Mess. jean de vergy Sgr d'Autrey jacque de la Baume à chacun deux Cens francs.

Jerry de Marlly fol. 126 Cinq Escus francs
Mess. Regnaut de Monteomis et Victorine de la Marche
Escuz Con.ve et Chambellans deux Escus francs.

Philipe Mugnier de Tosquin Con.er et
garde joyaux de M. le Duc trois Escus francs. Messire
Louis de Chalon Seigneur d'Arguel Coisin de Monsieur
le Duc mil francs.

Monnot Machefoin de Rouure valet
de Chambre et garde joyaux de M. le Comter de Charollois
Escus francs. Mess. Guy de Dar Chev. Chambellan de
Mons.r le Duc Bailly d'Auxois 400 francs.

Aud. Mugnier de Tosquin pour bastir la
Maison. (C'est la maison, qui depuis fut donnée par le Duc
Philippe Le bon au Prince d'orange, et à present à Mons.r
L'evesque feburet) En la place S.t Jean de Dijon 400 francs.

* (L'histoire de Tournay de Jean Pousin
Chome 2. Liure 4. Chap. 41 dit que la Susdite Nicollette
ou Colletter Estoit de Bourgogne et Mourut à Gand l'an
1447: Meier Marchantus in Gandauo. Molanus in natalibus 6. Maij v. Le liure du Pere Sodere intitulé martirologe
historique des Couuens de S.t Bonnauenture fol. 164 En l'an
1418: et en la Descripcion des Monasteres de S.te Claire
fol 2** 41 et autres. Des Beguines Religieuses nommées
de ce nom, v. Subertum Miraeum, au liure intitulé
Donatorum religiarum Belgicarum Diuo. Cap. 172. fol. 280: Cest dit et
mis à la Suite de l'article * à la pag. precedente.)

M.e Guillaume Gentet Secretaire de M. le Duc
100 francs. Guillaume de Vichey Escuyer et parmetier de
M. le Duc Escus francs.



Maitre Guillaume Cyprien Secretaire de
Monsieur le Duc six Escus Escus d'or pour lui aider à
payer sa rançon; ayant esté pris prisonnier par Les
Ennemis du Roy et de M. le Duc.

Le Duc de Bourgogne Cousin de Mons.r
Le Duc estoit à Lyon auec le Roy des Romains au Mois
de januier 1415: Cinq cents Escus, qu'il demanda en prest
à Mad. la Duchesse, lesquels lui furent donnés en consideration de ce qu'il s'estoit rendu bon ami affecté à Mons.r
le Duc au Concile de Constances.

Maitre Jean Seguinat Secretaire de
Mons.r le Duc, soixante sept francs et demi pour achapt
d'un Cheual; à un Sirer de Grac Chev. Con.er et Chambellan
de Mons.r le Duc Cent francs. Jacquemin Deblé Escuyer
d'Escurie 200 francs pour l'auancem.t de son mariage.

Maitre Eustache de Latre Con.er de
Monsieur le Duc deux Cents Escus; M.e Guerat de Bary
Secretaire de M. le Duc, 60 francs.

Jean de S.t Yon Escuyer Pannetier de
M. le Duc 100 francs. Soient veus les Comptes precedents.

Mess.r Jean de Marlly dit le Begue
d'Heuecille Chev. et Chambellan de M. le Duc 180 francs.

Folio 133: Le Duc et le Roy des Romains
Estoient à Calais, au Mois d'octobre 1416 et pour seureté
de la personne dud. Duc le Roy d'Angleterre, qui estoit en
dd. ville enuoya auparauant à S.t Omer vers le Comte
de Charollois le Duc de Glocestre son frere.

Me. Rolant dubois Secretaire de M. le duc Cent francs. Regnault Thumery, Me. particulier de la Monnoye de Paris mil francs, Jean et Roger Seigneurs de Breauté Cent francs.

Maitre Jean Serment de Normandie parent de Me. jean Petit jadis Conr. et Me. des Requestes de l'hotel de M. le duc vingt francs tant pour un cheval acheté douze francs, que pour s'en retourner en son pays dez la Bourgogne où M. le duc l'avoit mandé.

Janton Juppin dit Jupiter valet de Chambre et chauffecire de M. le duc vingt francs.

A la dame de Giac et de Chateau gay 200 francs pour lui aider à acheter une Chambre de tapisserie.

Folio 148: à Mess. Jean de Bourbon Chr. Conr. et Chambellan de Mond. Sgr le duc la Somme de Soixante francs, que Mond. Sgr le duc de sa grace lui a donné pour et en recompensation des frais, missions, et despens, qu'il lui a Convenu, naguères soutenir et suporter en la ville de Troye, où Mond. Sgr l'a fait tenir et demeurer en sa Compagnie à tout certains nombre de gens d'armes pour la seureté de sa personne par mandement de Mond. Sgr donné à Troye le 8 janvier 1417: Cy rendu avec quittance dud. Mess. Jean requise par led. mandement seulement.

A Paul Conte prince de grece principal 50tt

Mess: Berault de Bussy Chr. Chambellan de Monsieur le duc Soixante francs. Quantin Menart Secretaire de M. le duc et de M. le Comte de Charollois 100 francs.



Folio 170: Le duc donna au Roy des Romains estant à Calais une paix d'or garnie de pierreries achetée hors ceux trante sept escus dix sols de trante gros pièce nouvelle Monnoye de flandre.

Folio 175: M. Le duc avoit Coutume de porter sur lui une Chaine d'or, à laquelle pendoit une croix d'or.

Folio 176: Le duc donna un hanap et une aiguère d'argent doré au Confesseur du Pape, qui estoit venu vers lui par mandement donné à Pontoise le 4e. decemb. 1418:

Folio 177: Le duc donna aux Ambassadeurs d'Espagne prenans congé de lui douze hanaps et une aiguiere d'argent doré, Cizelé et Martelé, par mandement pour le payement d'icelle vaisselle d'argent donné à Troye le 10e. fevrier 1417:

Folio 194: Margueritte de Courcelle dame de Murat, agnés du deffent femme de Philippe d'Orges dames d'honneur de Mad. la duchesse.

Folio 198: Le duc donna au duc de Brighe qui estoit venu en Ambassade vers lui à l'Isle de la part du Roy des Romains deux tapis de fillet d'arras à or et à devise, le premier de batemens de Sgrs et dames qui chassent et volent Contenant Cinquante sept aunes et demie au prix de 45s. Parisis l'aune. Le second de mesme tapisserie à or et à devises, de petits Enfans qui prennent oiseaux et autres Ebattemens contenans 52 aunes. Et au Comte de varvie, qui estoit venu aussi en Ambassade de par le Roy

d'Angleterre une Chambre de Tapisserie sur Champ-brun vert à Deuises de Voleries et Ebattemans, où il y a Personnages, qui paissent oiseaux et plusieurs autres joyeuses Choses, et contenoit ladite Chambre en Pied d'Espier et Couuertures sept vingt et unze Carrés, et un Tapis de mesmes deuises contenant 40 aunes au Mois de Juillet 1516:

Folio 212: Le Duc fit faire quatre bannieres de guerre de Cendal Tiercelin azurées frangies de frange de Soye azurées faittes et étoffées de Soye, et en chacune trois fleurs de Lys battues de fin or. Les Roys de France aussi charlez 6 portoient les fleurs de Lys sans nombre, en leurs armes.

Fleurs de Lys de Damas en formes de Croix portez par les Ducs de Bourg.ne v. Jouin histoire de Navarre l. 13 sous l'an 1529:

Le Duc fit faire deux Bannieres deux Penons Moyens de guerre de fin cendal Thierelin azuré les croix et bordures de Couture de fin cendal Thierelin vermeil, et puis fait de batures de fin or à ses armes, et brodés de fin or argent par Couppons, frangés de franges de Soye vermeille Coupponnés de Soye blanche à l'Endroit des bordures d'or argent.

Folio 213: Le Duc auoit sept Pages, trois d'Escuyrie et un valet de Pied, aux quels il fit faire à Chacun une robe de Drap à my jambe de Couleur vermeille Doublées de Blanchet à la Deuise, et pour à chacune manche En haut un rabat brodé et rabatures faites par Dessous, et au Dessous Cinq bandes de vert, blanc, et noir, qui couurient les Manches pourfilées de fil d'argent, et faite de bordures découpées au fer à longs Lambeaux d'enuiron un petit Doigt de large, et au bout de Chacun Lambeaux estoit attaché un mordant d'argent découppé par Dessous à Carreaux au fer bien menuement, et autour de Chacun Carreau estoit la Deuise. Et les Chaperons de mesme.



Folio 220: Le Duc fit faire à Gand durant quatre jours commencés le 22 juin 1516 des joustes aux quelles il y eut seize joustans, habillés de velours noir de mesme que fut le Duc à ses frais, et fut donné à Jean de Corcey le guillaume de Vichy Cinq rondelles et cinq agraffes pour joustes aux M. le Duc. Il y eut dix huict Douzaines de Lances à jouster peintes. Le Comte de Charollois donna Soc Sous aux Pages et valets de pied, pour racheter la Couuerture des joustes du Corps et du Col du Cheual de M. le Duc, qui leur appartenoit.

Folio 228: Le Duc fit donner deux queuës de vin de Beaune à Mr Pierre flo Mr en Theologie et Inquisiteur de la foy pour faire sa feste à Paris au Mois de Juin 1516 et à Mr Jean de Gonis Licentié en theologie une queuë.

Folio 235: La Reine donna permission au Duc de faire forger en Monnoyes és Monnoyes de Macon, Chalon, Dijon, St Pourçain, Troyes et ailleurs or et argent, en l'an 1517.

Folio 241: Jean Perrot de Dijon fut commis à la recette d'un aide octroyé à M. le Duc par les habitans de

Comté de Bourg ne et ce les villes outre Saone tenus dud. Comté en l'an 1410.

Folio 243: cy aucunes du Duché de Dijon.

Folio 252: R. Leue en Dieu Mgr jean de Thoisy Evesque de Tournay, Mess. Jean Sgr de Rome Chés, et Mre Thierry Gerbode Con.er de M. le Duc furent envoyés par lui à Paris vers son Conseil et autres pour le fait de la perfection et entretenement de la paix lors traittée devers la ville d'Arras, quand la siege y estoit. fol. 205: Mre jean Seguinat Secretaire dud Duc estoit avec eux (Erreur de Goulue fol. 699 sur le nom.)

Folio 254: et suivans. Led Duc envoya la Ambassade vers le Roy la Reine, M. le Duc de Guienne M. le Duc de Berry, les gens du grand Conseil, les gens tenans le parlement du Roy, les gens de la Comptes, Son Prevost et les Echevins de la ville de Paris au Mois de Juin 1413. Mess. d'Orlay Prince d'Orange, de Luxembourg, de St Georges, d'Autry de Coulonjon, Raymer Pot, jacque de Chastrusbles, et Pierre de fontenay, tous Chés et Chambellans dud. Duc; et Mre Eustache de Laitre Con.er pour le fait de la paix. Mons.r le Duc de Brabant et Mad.e la Comtesse de hainaut y furent aussi.

Folio 56: Led Duc envoya à Lyon en Ambasade vers le Roy des Romains le Prince d'Orange Sgr d'Orlay, et Mess. Reginos Pot.

Folio 261: Mess. Guillaume Seigneur de Bommieres, Chés, Con.er et Chambellan de M. le Duc mit

Bommieres



En la main dud. Duc la terre et comté de Boulogne par faute de denombrement non baillé suivant la Commission qu'il en avoit.

Folio 262: L'Evesque d'Amiens presta 800 Escus à M. le Duc, lesquels furent envoyés à Constance pour Contenter les Cardinaux des vestins et d'argenterie pour le fait de Certain procez que led. Duc avoit au St Concile dud. Constance. fol. 64: il leur envoya 1200 Escus.

Folio 270: Mess. Gosquin Sgr d'Escarbecque Chés Chambellan de M. le Duc, et Mre Philippe de Morvillier Mre des requestes de l'hotel dud. Duc furent à Calais vers le Roy des Romains pour le commandement dud. Duc.

Folio 271: Le Sire de Bauffremont estant à Saint Mihiel en Barrois fut ajourné à requester Procureur de M. le Duc à Comparoir pour Jeanne Mad.e la Duchesse par au Mois d'Avril 1412: en Bourgogne par Mess. Erard Vicomte Baildy d'Amont au Comté de Bourgogne demeurant à Gray.

Folio 280: Le Sire de Rougemont declara la guerre au chapitre de Langres au Mois de Novemb. 1416.

Folio 282: Les habitans de la ville de Senlis prestarent Serment de fidelité au Roy et à Monsieur le Duc les 12 Septemb. 1417: entre les mains de Mess. Jean de Luxembourg, Mre Philippes de Morvillier et Jean Guerin Con.er et Jean Dossay Secretaire dud. Duc.

Folio 283: Mess. Gauthier de Ruppes Chés Con.er et Chambellan de M. le Duc, Jean de Marimont Son

Escuyer d'Escurie, et Me. jean Rappiouet Con.er et Me. des Requestes de l'hotel dud. duc furent Envoyés par lui à Constance en Ambassade vers le Roy des Romains.

Folio 185: M. Le Comte de Charollois avoit le gouvernement des pays de flandre et d'Artois, En l'absence du Duc.

Pierre de la Palu fameux Theologien de l'ordre des jacobins, a Composé neuf volumes in folio de Commentaires sur les pseaumes.

Folio 308: frere Jean de la Palu du Convent des freres prescheurs de Lyon fut à Constance, où il soutint la proposition de M. jean Petit et Escrivit pour M. Le duc pour led. fait.

Folio 374: huguenin Saubertier Escuyer et Eschançon de M. le duc fut conduire les Ambassadeurs d'Espagne jusqu'à Mâcon.

Folio 376: Le duc mit en gages à Paris sa belle et riche fleur de Lys pour six mil sept cent vingt francs Monnoye royale.

Folio 377: Le duc Envoya deux Cens francs à frere Simon de Saux Abbé de Moutier Saint Jean, et Ambassadeur au Saint concile de Constance pour les distribuer à plusieurs Maitres en Theologie Estans aud. St. Concile par Mandement de Monsieur le Duc du 14 juillet 1415:

Folio 381: Izabeau et Loys Enfans du Duc de Bourbon furent



de Bourbon furent amenés prisonniers par ordonnance et commandement de M. Le duc des Auxerre à Monbart et de la à Bracon au Comté de Bourg.ne suivant ses Lettres Escrittes aud. Auxerre le 20 May 1412:

Folio 382: Mess. Guillaume de vienne Sgr. de St. George et de Ste. Croix Cousin Con.er et Chambellan de M. le duc vendit aud. Duc à Boulongne sur la mer douze Canons treize Cens cinquante francs au Mois de Mars 1415: pour mettre Es villes du pays d'Artois.

Folio 383: Mess. Jean de Cohan Chev. Con.er et chambellan de M. le duc commandoit à Cent hommes d'armes et cent de trait mis en garnison és villes de Pontoise, Mente et Menlaue au Mois d'octob. 1417:

Bernard Le grand et Germain de Guoy huissiers d'armes fol. 440. Geoffroy de villers Chev. du pays de Rethelois. Mess. jean de digoine Chev. et Chambellan de M. le duc Capitaine de la tour de Bauvais, proche l'hotel de L'Evesque.

Mess. Claude de St. Amour Chev. Mess. Bernard Sgr. de Ray. Mess. Pierre de Bauffremont Chev. hospitalier de Rodes. Antoine de Grançon, Jean Bernay Sgr. d'Asne. Pierre de vergey Sgr. de Chauvent, jacques de la Baume, Pierre de Groslée, jean de Compaix Pierre de Montbuiron, Mess. Jean de Ruffignac Chev.

Urbain de la Chambre Sgr. de Maillery

sus en l'armée de Duc contre les Anglois. Hugues Sgr de Chandee, et aimé le Queux Sgr de Chateaumiez, et Mess. Imbaut Mareschal Sgr de Mocimieu. Messire Charles de Clermont Chev. Jean de Gingin Escuyer. Aimé de Viriew Escuyer. et aimé de la Serraz Sgr de Morés, et Nicole de la Serraz. et aimé de Vernay Escuyer, Jean Berne Nicole de la Serraz. et aimé de Vernay Escuyer, Jean Berne Sgr de Vernet. Guichard Dolay Escuyer. Jacques de la Baume Escuyer. Chr. et Andriet Pierre de Grolée, et Boniface de Chalon. Mess. Guillaumes Sgr de Chateauvilain. Henry de Chaufour Escuyer.

Mess. Jean de Chalon Chev. Prince d'Orange et Sgr d'Arlay Cousin de Mond. Le Duc donna quatre Cens francs aux Seigneurs de Muillenay de Luxeul et Mess. Imbaut Mareschal de la par Ad. Duc pour se trouver en armes au Mois de Decembre 1415. auprés de Duc à Laigny sus Marne. Messire Dangerot d'Arlay Chev Damoyer ordinaire d'armeno. Mess. Othe Sgr de Lalun Chev Damoyer tous Capitaines des troupes du Duc de Bourg.ne en ses armées, ainsi qu'il est plus particulierement rapporté aud. Compte.

Folio 417. Mess. et Chambaus de Forest Sire de Noalles, Chev, Con.s et Chambellan de M. le Duc Eu ordre de Distribuer secrettement Eux Cent cinquante francs pour le fait de ses affaires.

Par Mandement du Duc donné à Bruine le vingt.e May 1419 icelui Sgr donna 948 ll.t 12.s Michel de Ferrare Escuyer et Seruitieu du Duc de Lorraine. Jean Pourant



Escuyer et Seruitieu du Duc de Bretagne. Geoffroy de Monsoyal Escuyer et Lieutenant Ad. Duc de Bourg.ne Capitaine vaant son Chev et Chambellan et au faux et traitre Philippe Mignier dit Rosepin. (Voir ainsi que le Comptable le qualifie. Voiez vous Monstrelet, Paradin et autres.)

Folio 424. Lettres patentes du Duc Philippes le bon Donnée à Dijon le 12 octob. 1424 par lesquelles il se Descharge Mess. Leur compteur de Dijon des acquits de plusieurs Ses Receueurs generaux et particuliers ayant Este et Signé sur les recettes generales des finances et aides du Roy. Dont ils n'auroient pu tirer aucun payement, tellement qu'ils auroient rapporté lesdits acquits en leurs Comptes au Chapitre des Deniers comptés et non receus, lesquels reuenoient à la Somme de Deux Cens quarante trois mil neuf Cens trente trois liures Douze Sols Six Deniers, tous lesquels acquits furent mis en Mains Ad. Duc par Lesd. Sr Leurs Comptes, qui Leur obligés de les rendre au Roy, moyennant le transport à Lui fait par Ad. Majesté que par Son grand Conseil, et le Regent Duc de Bethfort, des Comtés de Macon et d'Auxerre, et des Chastel, villes, terre et Chatellenie de Bar sus Seyne, ensemble du reuenu d'icelles, par maniere de jouissance, et en recompensation de Lad. Somme de 243933 ll.t 12.s 6.d.

(Soit veu le regestre des memoires de la Chambre Comptes de Joinct fol. 179, auquel sont inserés les Lettres les Lettres patentes du Roy Henry se qualifiant Roy de France et d'Angleterre du 21 juin 1424. Contenant le transport

desd. Comptes à la Charge de representer dans deux ans par led. Duc lesd. acquits, et les rendre à la descharge du Roy, pendant lequel lesd. Lettres de transport demeureroient es Mains de M. Le Chancelier de france, verifiées en la Chambre des Comptes de Paris le premier juillet 1424:)

Folio 439: Les gens d'Eglize, bourgeois et habitans de Rheims, donnerent gratuitement au Duc 4000tt au Mois d'octob. 1417: et Ceux de Chalon en Champagne 2000 francs. Jacob. de Chicherey Bourgeois de Troye Receueur. Jean Brulart Receueur des aides à Soissons En l'an 1412: v. le Compte suiuant de l'an 1418: de Pierre Gorremont.

(Voyés L'histoire d'angleterre de ducheisne sous henry 8: fol. 1017 année 1530: Led. Roy donna à henry duc d'orleans son filieul depuis Roy de france La fleur de Lys, qui lui auoit esté Engagée pour 50000. Escus par le Pere de L'Empereur Charles 5e. v. l'histoire de Nauarre de fauin Liure 13: sous l'an 1529:)

---

1417: 1418:

---

Au Compte de jean fraignot Receueur general des duché et Comté de Bourgne pour vn an commençant le premier de janvier 1417: finissant le dernier de decemb. 1418: (Il n'y a point



d'Equiuoque en cette datte, d'autant qu'on ne Comptoit l'année que du jour de Paques Ce fut en l'an 1565: que l'on commencea de Compter l'année par le premier de janvier. Genebrard en sa Chronologie.)

Soit Notté que jean de Noidant estoit Receueur gnal de toutes les finances de M. le duc, qui Estoit proprement le Compte de l'Epargne d'autant qu'il faisoit recette des pays de flandre et de Bourgne fol. 188.

Folio 78: Grenier a sel à Saulieu.

Folio 79: Jean de Noidant Receueur gnal annobly par le duc moyennant deux cens francs de finance taxée par Mess. des Comptes.

Amortissemt. de trante liures de rente données à Saint Estienne de Dijon par Maistre Regnaut Gombaut Conr. et Mr. des comptes moyennant sept vingt dix liures taxées par Mess. des Comptes.

Guillaume d'Aubepierre Senechal de Lyon et Receueur du domaine de Mascon. Philippe de Bonnay Bailly de Mascon.

Toute la recette 302170tt 19s. 8d.

Folio 98: Chapitre des pensions à vie et à volonté. Mess. jean de la trimouille Sgr. de Jonuelle Cher. Conr. et chambellan de M. le duc 500tt Jean Boyuin Trante francs par an de pension. Mr. Guillaume Berrault Conr. de M. le duc vn Escu par jour de pension

Girard de Bourbon Sgr de la Bologe premier Escuyer d'Escurie de M. le duc 160 francz pau an.

Mess: Jacque de Vilers Chr Con.er et Chambellan et M.e d'hotel du duc 240 francz pau an.

Maitre ~~Huguenin~~ Bugnenin de Vesoul jcf Phisicien de M. le duc 1000 francz pau an pour causes qu'il ne veult exprimer pau lettres de lad. pension.

Shirt Seigneur de Chantemerle, et de la Clayette Escuyer Con.er et chambellan de M. le duc et de M. le Comter de Charolloys au lieu de feu Mess. Girard de Bourbon Sgr de Montperroux 600 ll de pension chacun an pau lettres patentes donnés à L'Isle le vingt quatre Juillet 1417.

Folio 104: Chapitre des gages d'officiers.

Mess: Jean de Vergy Sgr de Fouvans Chr Con.er et chambellan de M. le duc et Son Mareschal de Bourg.ne deux cens francz pau an à cause de Charge de Mareschal de Bourgogne.

Mess: Jean de Neufchatel Seigneur de Montagu et de Fontenay en Voige Chr Con.er et Chambellan de M. le duc garde et capitaine gnal du pays de Bourg.ne 80 francz pau mois à Cause de Sad. charge de Capitaine.

Huguenin Dubois Grnier és Bailliages de Chalon, Autun, et Charolloys 100 ll pau an.

Mess: Pierre de Giellans Chevalier et



Chambellan, Gruier és bailliages de Dijon, Auxois, et la Montaigne 100 ll de gages pau an.

Maitre Guillaume de Courcelles Clerc Licentié en Loix, Con.er de M. le duc 40 ll pau an.

Mess: Jean Langres Evesque de Bayeux Con.er de M. le duc quatre francz pau jour pau lettres donnés à Troyes le 3.e juillet 1418. à cause que Lde Anglois occupoient Son Evesché.

Mess: Gauthier de Ruppes Sgr de Soyer et de Trichatel. Jean Chosat de Dolijny. Guion Thiebelier Escuyer. Mess. Jean de Saux Chr Seigneur du Meix.

Folio 110: Le duc envoya en Ambassade vers le Roy de Navarre Mess. Gracien de Grandmont Sire d'Anx, et Mess. Pierre de Fontenay Sire de Rances.

Folio 114: Le duc estoit à Montbeliard devers l'Empereur aux Mois de May et juin 1418: Maitre Jean Chausas Con.er M.e des Comptes à Dijon.

Folio 116: frere Guillaume de Brion Commandeur d'Aumonniere de l'ordre de St. Antoine au Diocese de Langres, et M.e Jean Dollans Doyen de l'Eglize de Chalon furent envoyés le 26 May 1418 pau la Reine et M. le duc au Dauphiné pour Sçavoir le rapporteu à Mond. Sgr la reponse des gens des trois Estats Dud. pays Sur certaine requeste nagueres Ex pau Lad. Reine et Sedit Seigneur Sur la adhesion dud pays

faite à la Sainte poursuitte dud. duc, pour le bien du Roy, de son royaume et releuement de ses pauures sujets.

Folio 117: Le duc estant à Montbeliard le 29 Mars 1418: Enuoya Mess. Gauthier de Ruppes vers le Roy des Romains.

Jacque de la Baume Sgr de Montfort estoit à Montbeliard vers M. le duc au Mois d'Auril 1418. Le duc Entretenoit Cinq cens hommes d'armes pour la seureté des pays de Languedoc et Guienne sous la Conduitte du Sgr d'Arguel.

Folio 127: Chap. des dons et recompenses.

Mess: herault Sgr de Rochebaron Cheualier Con.er et chambellan de M. le duc Cent francs.

Folio 128. Mes. Jean Chousat, Guillaume Courtot, jean Bonnost, Drue Mareschal, Estienne de Sens et Eude de Varranges Con.ers et Mes. des Comptes, Jean Dancise auditeur. Martin de Chappes, Jean Guenist et jean d'Auxonne Clercs desd. Comptes de M. le duc, Eurent leurs robes, de mesme qu'il est raporté aux Comptes precedents pour l'année finie le dernier de decembre 1417. folio 134 pour l'année 1418: Me. Jean Sequinat Secretaire de M. le duc Cent francs en don.

Andre de Toulonjon Escuyer Eschançon de Monsieur le duc 300 francs.



Mess: Berault de Buxy Chev. et Chambellan de M. le duc estoit auec led. Sgr à Montbeliard le 21 May 1418: vers l'Empereur.

Mess: Jean Sire de Cottebrune et de Charrin Chev., Con.er et Chambellan de Monsieur le duc deux cens francs.

Jean vignier huissier d'armes et valet de Chambre de M. le duc neueux de Me. Guillaume vignier Secretaire dud. Seigneur Cent francs.

Guillaume de St. Trivier Escuyer Sgr de Branges Eschancon de M. le duc 100 francs. Mess. Antoine de Toulonjon Chev. Con.er et Chambellan de Monsieur le duc 400 francs.

Antoine de la Marche Escuyer et Eschançon de M. le duc ~~[illegible]~~ Cent francs. Mess. Jean de Grammont Chev. et chambellan de Mr. le duc 200.tt

Huguenin de Sauberthier Escuyer de Escurie de M. le duc. Jean de Gobelin dit Phisicien valet de Chambre de Mons.r le duc.

Folio 140: Le duc donna trois cens francs à Mess. jean Conte de Cardonne Chev. de Portugal venu en Ambassade de par le Roy de Portugal vers led. Duc. à Mess. Alphonce Perés Chev. Cent francs. Et à Diaga D'oliuiere Escuyer Con.er et Chambellan de Mons.r le duc dud. pays de Portugal Cent francs.

Le Duc donna quarante francs aux

freres Mineurs de Dole le 24 Avril 1418: pour aider à Bastir leur Eglize. Agnés de Blaisy dame de florigny Cent francs. Josseran de Sercey Escuyer Bailly d'Autun 200 francs henry de Chaufour Escuyer d'Escurie de M. le duc 100 francs.

Mess: Pierre Sgr de Giac Chevalier et Chambellan de M. le duc. Mess. Jean Sire de Cheureuse Chér et chambellan de M. le duc. Jean de flacey dit de Montmorot Escuyer Cent francs. Agnés du deffent dam.elle de Mad. la duchesse.

Folio 156: Me. Gille Testoris Maitre En arts fut au Concile de Constance pour Monsieur le duc, qui lui donna vingt Escus.

Folio 162: Mess. de St. George et de Ste. Croix, Antoine de vergy, le Sire de Ray, le Comte de la Roche sur Loignon. le Seigneur de villers Cessey, Jacque de la Baulme Sgr de Montfort, Mess. Guy de Pontailliers. Le Sire d'Orzelay, le Sire de villeneuve, Le Sire de Cottebrune, le Sire de beluoir, et Mess. henry de Champdiuers furent à Montbeliard au Mois de May 1418: accompagner le duc, qui traittoit d'affaires avec l'Empereur.

Les Maitres particuliers des Monnoyes ~~à Dijon~~ pour le Roy à Dijon, Mascon, Troye, Chalon et Auxonne fournirent à M. le duc 2500 francs le 24 Mars 1417: soit veu le Registre Cotté +.

Folio 130. 132: 133: auxquels sont inserées les



Lettres patentes du Roy données à Provins le 18 Avril 1419: Le 25 Mars 1418: par lesquelles Sad. Majesté en Confirmant les Lettres de la Reine du Mois de janvier 1417: ayant lors le gouvernement du Royaume pour l'absence du Roy et pour son occupation par don irrevocable, (ce sont les termes des lettres de lad. Reine inserées ~~au~~ registre, données à Troye le 6 janvier 1417:) par maniere de provision, et en recompensaon des Services rendus par led. duc au Roy et proffit du Royaume, ayant fourny de ses deniers plus de 600000 tt. luy donne tous les proffits et revenus des Monoyes de Dijon Chalon, troye, et Mâcon, qui appartenoient à Sad. Majesté, avec pouvoir de Commettre et instituer tels officiers, que bon lui sembleroit en celles de Dijon et Chalon, que ledit duc pretendoit estre de son domaine, en ayant lettres en son tresor de Dijon, les Roix n'y ayant fait forger Monnoye, sinon du Consentement des ducs ses predecesseurs, qui en avoient tiré des lettres de declaraon, et d'en faire rendre Compte en sa Chambre des Comptes de Dijon, jusqu'à ce que Sad. Majesté eut temps convenable pour faire voir et visiter les lettres de Chartres dud. duc, et qu'il ait esté recompensé des Services, frais, et despens susd. Lesd. lettres sont addressées, au Parlement, Chambre des Comptes, Commissaires et gnaux gouverneurs de toutes les finances, et gnaux Maitres particuliers des Monnoyes à Paris pour la verification. Mais elle ne se trouve sur led. Registre. Guillaume Courtot, et Estienne Sens Con.ers Maitres en la Chambre des Comptes

de Dijon Commis par Mons.r le Duc au fait et gouvernement de la gnale Maitrise et audition des Comptes des Monnoyes de Dijon et Chalon, avec tel pouvoir et autorité que les gnaux M.es des Monnoyes à Paris folio 80.

Folio 167: Les Sales et Chambres de la Maison de Clervaux à Dijon louées pour mettre les Tantes et pavillons de M. le Duc. (Elles servent aujourdhui de Magasins pour le Roy à cause du Chateau de Dijon, dont les Religieux de Clervaux recoivent tous les ans, quatre vingt dix livres du Receveur gnal des finances de Bourgogne.)

Folio 168: appert que Mess. des comptes firent Copier une grande Lettre de l'Empereur de Rome du don qu'il fit à feu M.r le duc Philippe du Comté de Bourgogne, et d'une autre lettre dudit Empereur addressée au Comte de Montbeliard vicaire dud. Empereur éspartiés de Besançon, par lesquelles il lui Mande laisser jouir feu Mond. Sgr dud. Comté.

(Les Lettres de l'Empereur Charle 4 données à Nuremberg 1362: indiction. 15 Le 18 des Calendes de fevrier. Les Procureurs du Duc Philippe le hardy pour faire les foy et hommage du Comté de Bourgogne à l'Empereur furent Burghardus Burgravius Magdeburgensis Magister imperialis Curiæ, et Egidius de Sireycort procuratores Et nuntij illustris et Magnifici principis Philippi ducis



Tuconiæ, et Comitis Burgundiæ.)

Folio 170: Le Roy Confirma et aprouva toutes les choses, qui de par la Reine et Mgr le Duc avoient este faittes et conduittes ou nom du Roy depuis le Mois de juillet 1417: qu'il se mit en armes jusqu'au 14 dud. Mois l'an Revolu, que la Reine et lui arriverent devers le Roy à Paris.

Folio 177: Le Duc donna aux Cardinaux des vrcins, de St. Marc, et autres venus en ambassade vers lui de la part du Pape Cinq cens moutons d'or et de la vaisselle d'argent jusqu'a 1032 francs.

Folio 180: il appert que la duchesse n'ordonnoit aucun mandement sur les finances de M. le duc duquel elle avoit le gouvernement de Bourg.ne en son absence que par l'avis des principaux officiers dud. duc, qui estoient vers elle et de Mess. des Comptes.

Folio 185: Mess. Jean de la Baulme Sgr de Montrevert Envoya des Soldats pour mettre en garnison au Chateau de Semeur en Brionnois.

Le Duc de Bourbon devoit tous les ans huict vingt francs au Duc assignés sur la Recette de Molins.

Folio 191: Le Duc Escrivit au Pape pour avoir permission de lever un dixiesme sur aucuns diocezes du Royaume de france pour de l'argent qui en proviendroit Entretenir les armées du Roy. le 7.e juin 1418.

Folio 200: Les Archeuesques de Gorremont et de victrichon veuues des D. Duc et filles de M. le Duc auoient chacunes trois cens francs de pension tous les ans outre leurs Entretiens et nourritures.

Folio 204: Le Parlemt de francfort sadeuoit tenir à Troyes le mardy apres le Dimanche de loctaue de Lasture Jerusalem 1417.

Le Duc fit don à Philippes de Corcelles de la vieller de Delle en la Chatellenie de Donilly.

Folio 205: Le Duc fit don à Messire Regnier Dot du Chastel de Crusey et appartenances refusés de verifier par Mess. des Comptes.

Folio 210: La Despense pour lambasade au Concile de Constance et autres frais M. Leuesque dorenas partit de Roure pour y aller le premier de Mars 1414 et Mr Pierre Cauchon Licentié en Decret, Archidiacre de Reims Conseiller procureur et embasadeur de M. le Duc aud Constance et depuis Euesque de Beauuais partit de Montbar le premier de januier aud. an, et retournerent ensemble à Dijon le Dernier de Mars 1417 à Raison de dix francs par jour, et lad. Euesque dorenas de 4 francs.

Maitre Gilles Cicerand Mr en arts present et ayant charge de Mr Pierre Cauchon receueur des Deniers à lui taxés.



# 1418. 1419. 1420.

Du Compte de Pierre Gorremont Receueur gnal de toutes les finances du Roy par tout Son Royaume tant en languedoil comme en Languedoc depuis le premier de januier 1418. Jusqu'au 9e de septembre 1420. qui sont vingt Mois, neuf jours.

Sont Notés que c'est vne Copie seulement dud. Compte l'original estant en la Chambre des comptes de Paris.

Folio 1: Blanches Draper Sieur de St Maurice Obéd, Jacque de la viezuolles Escuyer, Jean Guerin et jean des Preez gnaux gouuerneurs de toutes les finances du Roy tant és pays de Languedoil que Languedoc.

Folio 2: Jean Falli controleur de la recette gnale.

Folio 12: De Regnault de Chumery Mr particulier de la Monnoye de Paris sur ce quil peut deuoir à Cause de lemolument de lad. Monnoye tout le tt qu'il auoit pris à ferme fol. 17. Charles de Sauoisy premier Chambellan du Roy.

Noel Marchand Bourgeois des Marchands à Paris presta Cent liures au Roy le 16e Decembre 1418.

pour le secours de sa bonne ville et sujets de Rouen. Soit veu le feron qui l'a obmis.

Guillaume vignier secretaire du Roy et thresorier de ses guerres. Andre de Toulonjon premier escuyer du Corps, et Mre de l'escurier du Roy. Jean de Puligny dit Chapelain Conr du Roy et garde des deniers de ses coffres. Phrt de Montjeu Conr et Maitre des Requestes de l'hotel du Roy. Phillipe de Maulans escuyer d'escurier du Roy. Mess. Guy d'Aigreuille Chr Bailly de Sens. henry de Sauoisy Archeuesque de Sens, Mad. Catherine d'Alençon duchesse de Bauiere, et comtesse de Mortaing.

Folio 20: Mre Jean Rapiouet Conr du Roy President au Parlement de Paris auoit la garde du Seel à la suitte du Roy en l'absence du grand.

Maitre Nicolas Rolin aduocat en Parlement, Mess. David de Brimeu ~~[illegible]~~ Seigneur de humbercourt, Conr et Chambellan du Roy et de Monsr de Bourgne, Bailly d'Amiens. Izabeau d'Amboise veuue de Mess. Guy d'aigreuille, Bailly de Sens et d'Auxerre. Jean Leclerc Conr et Mre des requestes du Roy eut la garde du Petit Seel à la suitte du Roy et de son Conseil. Messire Antoine de Toulonjon Bailly de Mascon, et Senechal de Lyon. Erard Damas Sgr de Mareilly Chr et Chambellan du Roy Commis par Sad. Majesté au gouuernement de la ville et Comté d'Auxerre et pays aux Enuirons. fol. 126.

Fol. 69 et 70: Recette des Confiscations



faittes sur ceux ayans tenu le damnable parti de feu le Comte d'Armignac, et de Charle se disant dauphin de france ses adherans et Complices perturbateurs de paix, folio 91, qui contre la volonté et plaisir du Roy notredit Seigneur, se nomme Regent le Royaume de france.

Folio 72: Robert de Mailly Chr Conr et chambellan du Roy, grand Pannetier de france.

Folio 74: Mre jean de Mailly Conr et Mre des Requestes de l'hotel du Roy, Doyen de Saint Germain de l'Auxerrois à Paris.

Folio 76: Gilles de Clamecy garde de la Preuosté de Paris auoit vne Compagnie de Gens d'Armes et de trait.

Folio 80: Michel Garnier Grenetier du Grenier à Sel de Saulieu fournit les deniers prouenants de la gabelle du Sel dud. grenier de Saulieu aud. Receueur general du Roy. Jean Narjo Receueur general de toutes les finances du Languedoc, auparauant Receuer d'Autun.

Folio 84: Les gens d'Eglize, Bourgeois et habitans des villes, diocezes et Election de Mascon donnerent au Roy au Mois de Mars 1417: deux mil francs.

Folio 85: Girard Seigneur de la Guiche Cheualier, Conseiller et Chambellan du Roy, Bailly de Mascon, et Senechal de Lyon.

Henry de Chauffour Con.er du Roy et Escuyer d'Escurie, Jean de Chauffour Escuyer d'Escurie du Duc de Bourgogne. Nicolas Rolin Con.er du Roy, et Advocat au Parlement de Paris. Jean Rolin Receveur des aides à Autun. Me. Simon fourny Con.er du Roy, et Bailly de Troye.

Folio 107: André Chauderon de Dijon Me. de la Chambre aux deniers de la Reine par lettres patentes du Roy données à Pontoise le 15 Juillet 1419:

Folio 112: Me. jean Millet Receveur des gages des officiers de Parlement à Paris. Me. Laurent des bordes Notaire et Secretaire du Roy Commis par lettres patentes du Roy du 15e. Octob. 1418: a faire faire les reparations necessaires pour le Chastel et Bastide de Saint Antoine de Paris. Jean Moustier voyer, et Receveur de Mante.

Folio 116: Me. Philippe de Moruillier Premier President de Parlement Envoyé en Ambassade à Pontoise vers le Roy d'Angleterre au Mois de feurier 1418: et au Mois d'Aoust 1419 aud. Pontoise vers le Roy.

Folio 119: Jacques de harecourt Chér Capitaine des villes et Chatel de Crotoy Seigneur de Tancarville et Estrepaigny receu mil francs pour l'Entretenement des garnisons aud. places des deniers de la regale de L'Evesché de Rouan.



Folio 120: Mess. Claude de Beauvoir Sgr. de Chastellus Mareschal de france fut Envoyé à Paris par le Roy et son Conseil le 13 Mars 1418. Estant à Provins, accompagné de 30 hommes d'armes et quarante hommes de trait des deux chambres de Jean de vesou et Robert de Mauuilly Escuyers pour parler à Mons.r de St. Pol, le Chancelier de france, Nosseigneurs de Parlement, Ceux de l'université, les Prevots des Marchands, Eschevins Bourgeois et habitans de lad. ville de Paris de Certaines Besongnes touchant grandement l'Estat de la personne de Sad. Majesté, la Conservaon de Sa Seigrie et la paix et tranquillité de son Royaume.

Maitre Guy Galinier Licentié en Loix Con.er et Chambellan y fit la harangue. folio 172.

Folio 121: Jean de Neufchatel Chér Seig.r de Montagu et d'Aurance Con.er et Chambellan du Roy, Capitaine des villes de Reims et chalon au Mois de Mars 1418. Antoine Sgr. de Croy fils de Jean de Croy Con.er et Chambellan du Roy Capitaine de Chastel de Crotoy au Mois de Novemb. 1419:

Folio 122: Messire Girard Sgr. de la Guiche Chér Con.er et Chambellan du Roy Bailly de Mascon et Senechal de Lyon Capitaine general à tel nombre de Gens d'armes et de trait qu'il poura finer et assembler pour la garde desd. pays au Mois de Juin 1419: Jean de Luxembourg Sgr. de Beaurevoir, Mess. Charle de Lens, Guillem. de Champdivers.

Folio 129: Me. Charle de Rouvre Clere Notaire et Secretaire du Roy, fils de Jeanne de Rouvre Mere de Laict du Roy Charles Sixie.

Jean Sarrotte Notaire et Secretaire du Roy Maitre de la Chambre aux deniers de Philippe Comte de Charollois fils de Michel Sarrotte Marchand d'Arnay le duc. Jean de Gaillon Escuyer Sergent d'armes du Roy. Messire Pierre de fontenay Chev. Sgr. de Rance Con.er et premier Me. d'hôtel du Roy

Folio 133: Messire Girard de Montagu Evesque de Paris Con.er du grand conseil du Roy, et President en la Chambre des Comptes avoit mil livres de pension par an à cause de sa qualité de Con.er du grand conseil en l'an 1418.

Folio 134: Le Roy dressa des armées de Mer et de terre en l'an 1418. pour secourir la ville de Rouen assiegée par les Anglois.

Estienne L'orpheure dit de Sens Con.er et Me. des Comptes à Dijon heritier seul d'honnorable homme et Sage Me. Guy de Champdivers Con.er et Me. des Comptes du Roy à Paris.

Folio 137: Me. jean Rapeout Con.er du Roy President en sa Cour de Parlement commis et ordonné pour demeurer en la ville de Chartres pour la provision de la Cour Souveraine du Roy, et pour Maintenir sous lui en bonne justice les Sujets et habitans de lad. ville de Chartres et pays d'Environ, où il fut depuis le deux decembre 1417



jusqu'au dernier de May 1418. Me. Pierre Cauchon vidame de Reims Con.er et Me. des Requestes de l'hotel du Roy en l'an 1418.

Maitre Guillaume Barrau Con.er et premier Secretaire du Roy. Jean Cauchon Clere Notaire et Secretaire du Roy.

Folio 143: Me. jean Seguinat Clere Not.re et Secretaire du Roy institué aud. office le 3e. Septemb. 1418. aux gages de douze sols parisis par jour. Soit veu Goulu histoire du Comté de Bourgogne fol. 699. Et les Comptes de la recette generale des finances pour l'année 1416 et suivants folio 306.

Folio 149: Maitre Nicolas Rolin Con.er du Roy en son grand Conseil en l'an 1418. avoit Cinq Cens francs de gages par an.

Folio 150: Maitre Guy Armenier docteur en Loix Premier President du Parlement ordonné par la Reine en la ville de Troye pendant les Mois de May Juin et quinze jours du Mois de juillet 1418. à raison de mil livres par an de gages.

Folio 156: Me. Oudart hennequin Con.er et advocat du Roy au Parlement ordonné et tenu à Troye par la Reine au Mois de fevrier 1418.

Folio 161: Le Roy fit faire six cens petits Leuriers d'or Esmaillés de Bleu, qu'il donna en bonne Estrenne le premier de janvier 1418. à plusieurs de

de son sang, autres Chers, Escuyers, dames et damoiselles, lesquels coûterent deux mil huict cens livres.

Folio 162: Louis duc de Guyenne dauphin de viennois, Mary de Madame Margueritte de Bourgogne Mourut à Paris au Mois de decemb. 1415. Le Roy fit racheter des Doyen et Chapitre de notre dame de Paris pour 4600 tt les ornemens de la Chapelle dudit Duc de Guienne, et les donna à lad. dame Margueritte, laquelle y auoit la moitié suiuant la Coutume de france, que de tous biens, meubles entre gens nobles, la moitié apartient au suruiuant.

Folio 167: Le Roy par l'auis de son conseil Enuoya vers le duc de Bretagne à Corbeil Messire Guy de Champdiuers Con.er et Chambellan et Me. Jean le Clerc aussi Con.er et Me. des Requestes de l'hotel pour recevoir le serment dud. duc de Bretaigne, et depuis traitérent auec led. Duc au Mois de Septemb. 1418: à St. More des fosses lez Paris pour la paix et vnion du Royaume, Estant led. duc de Bretaigne venu de la part du Dauphin.

Folio 168: Le Roy Enuoya à Saumeur vers Monsieur le dauphin, Mess. Guillaume de vienne Seigneur de St. George, et Regnier Pot Seigneur de la Prugne Con.ers et Chambellans, et Me. jean le Clerc Con.er et Me. des Requestes le 24 Septemb. 1418: sur le fait de lad. paix du Royaume traittée par led. duc de Bretaigne, duquel voyage lesd. Sgrs retournérent



vers le Roy le neuf janvier suiuant.

Folio 169: Me. Baude des Bordes Secretaire du Roy, et Euurard Roussel Bourgeois de Paris furent Enuoyés vers le Roy d'Angleterre au Mois de Nouemb. 1418: au Pont de Larche pour traitter de la paix du Royaume.

Folio 172: Me. Nicolas Rolin Con.er du Roy Enuoyé es Cités et Elections de Langres, Autun, Mascon, Lyon, forets, Baujolois et Bourbonnois pour Exposer et requerir aux gens d'Eglizes et habitans des villes Certaines finances pour la guerre Contre ses anciens Ennemis et aduersaires d'Angleterre.

Folio 173: Reuerends Peres en dieu Mrs. Les Euesques de Bayeux et de Langres furent Enuoyés à Nantua vers notre St. Pere le Pape et vers le duc de Sauoye pour plusieurs grandes et pondereuses matieres pour le bien et conseruation du Roy et de son Royaume au Mois de Septemb. 1418: auec lesquels Euesques furent aussi en Ambassade le Comte de Roche et Me. Guillaume le Chesne Maitre ès arts, et Licentié en Theologie pour dire et exposer le sujet de lad. Ambassade.

Folio 175: huer de Launoy Chés, Con.er et Chambellan du Roy, et Mess. Jean de Robois furent au pays de Brabant de la part du Roy inuiter les Sgrs dud. pays de s'armer pour le Roy.

Mess. Regnier Pot et Antoine de Toulonjon Chers, Con.ers et Chambellans du Roy henry de

Chaufour Escuyer. Mes. Jean Le Clerc et Gui Gelinier Con.ers et Me. jean de Rivet Secretaire du Roy partirent de Provins le premier de Mars 1418: avant Pasques pour aller de la part du Roy et son conseil vers le Roy d'Angleterre pour traitter de la paix.

Folio 177: Josseran fressier de Chalon sur Saone Con.er du Roy et de M. le duc traitta au Mois de feurier 1418: avec le duc de Savoye pour se joindre au Duc de Bourgogne contre ses Ennemis tenants le party des Armagnacs. Mess. Jacque de Courtiamble Sgr. de Commarien alla vers le duc de Savoye au Mois de Mars.

Folio 179: Mess. Charle de Lens Admirale de france et Guillaume de Champdivers Con.ers et Chambellans du Roy.

Maitre Nicolas Rolin Con.er du Roy et Avocat au Parlement de Paris fut recompensé par le Roy de deux cens francs, à cause qu'il avoit délaissé sa pratique en lad. Cour de Parlement pour demeurer vers le Roy à Provins pendant cinquante jours, à raison de quatre francs par jour.

Folio 183: Mess. Jean de fouquesolle Chev. eut commission du Roy d'assembler des navires pour le secours de la ville de Rouen assiegée par les Anglois.

Maitre Philippe de Morvillier Premier President, Jean Rappiot second President, Philippe de Rully, huc de Dicy, Guillaume Cottin et Nicolas fureau Con.ers au Parlement de



Con.ers au Parlement de Paris furent mandés par le Roy à Pontoise au Mois de Juin 1419: pour convenir avec le Roy d'Angleterre adversaire du Roy, et parler de paix finale d'entre lui et sond. adversaire.

Folio 184: Michel l'aillier Con.er du Roy et Me. Lay en la Chambre des Comptes de Paris mandé par le Roy le 25. novemb. 1418: pour se trouver à Pontoise en sad. Compagnie, et illec assister a ses consaulx avec Mgr. le Chancelier et autres ses Con.ers

Roland de Dunkerke Chev. Con.er et Chambellan du Roy et du Duc de Bourgogne. Jean Sgr. du Mesnil Chev. Con.er et Me. d'hotel du Roy.

Folio 189: Mess. Jacques de Tric Seigneur de Roleboise Chev. et Chambellan du Roy et Me. Jean Le Clerc Con.er et Me. des Requestes de son hotel furent Envoyés le douze Aoust 1419: de la part du Roy Estant à Troye à Paris vers Mons.r le Comte de St. Pol Capitaine de Paris, Mr. Le Chancelier et le Conseil estant aud. Lieu pour affaires importantes le Service de sa Majesté.

Antoine de la Marche Escuyer fut de la part du Roy vers le dauphin. Mess. Jean de Corre dit Coorsequin Chev. Con.er et Chambellan du Roy fut Envoyé vers les Ducs de Gueldres et de Cleves.

Mess: Guillaume Deignet Chev. et Me. Jean de Teriant Con.er et Me. des requestes de l'hotel du Roy furent Envoyés au Mois d'Aoust 1419: vers les

Duc de Lorraine et de Bar en ambassade pas les Roy, et Perrotin de Murat Escuyer vers le Comte de foix.

**Folio 191:** Mess. Guy de Dac Seigneur de Praelles Con.er et Chambellan du Roy et garder de la Prevosté de Paris fut Envoyé en ambassade vers le Comte de Savoye de la part du Roy au Mois d'Aoust 1419:

**Reuerend** Pere en Dieu Charles de Poitiers par la permission diuine Evesque et Duc de Langres fut employé par le Roy aux traittés et accords qui se firent entre M. le Dauphin, et M. Le Duc de Bourgogne au Mois de Septemb. 1419:

**André** de Coulonjon fourrier Escuyer, et M.e de la grande Escurie du Roy (aujourd'huy grand Escuyer) fut Envoyé par le Roy à Rouen au Mois de Septemb. 1419: vers la Duchesse de Bourg.ne

**Reuerend** Pere en Dieu Hugues d'Burges Evesque de Chalon (Saint Julien dit d'urges.) fut à Pontoise en la Conference pour la paix.

**Jean** de Dames Escuyer Chaufecire de la Chancellerie du Roy avoit sous lui un valet pour Chauffer la Cire. Cy devant fol. 124: Jean de Salins Escuyer Echanson du Roy

**Folio 191:** Mess. Jean de Cotebrune Chev.er Con.er et Chambellan du Roy, et Mareschal de Bourgogne



**Izabelle** de Lorraine Dame de Couy, Saint Gobain et Pignon. Mess. Guillaume Vigny Chevalier Con.er et Chambellan

**Folio 202:** M.e Jehan Medecin du Roy fut employé par le Roy et Mons.r le Duc de Bourgogne pour traitter de la paix avec M. le Dauphin fol. 170 Cy devant: M.e Geoffroy Maupoivre Con.er du Duc de Bourg.ne et son Medecin employé avec le Gouverneur de Arras pour trouver les Moyens de secourir la ville de Senlis assiegée en l'an 1417: Et fol. 183: Le Roy Envoya 6 parties de flandres et d'Allemagne pour aucunes choses touchant grandement son Domaine, son bien et de son Royaume; Albert Mars Barbier et valet de Chambre de M. le Duc de Bourg.ne au Mois de May 1419:

**Folio 203:** Mess. Jean de Neufchatel Con.er et Chambellan du Roy, grand Bouteillier de france, et Mess. Henry de Champdivers furent trouvez le Duc de Bourg.ne en flandres après la mort du Duc Jean son Pere.

**Folio 206:** Le Roy Envoya Mess. Pierre de Luxembourg Comte de Brienne et de Conversan Sr de la Seigneurie d'Enguien, et le 14 fevrier 1419: accompagna le Duc de Bourg.ne avec six trouppes venant vers le Roy avec armée pour reduire La ville et Chastel de Vitry En son obeissance au Mois de Janvier 1419:

**Folio 208:** Mess. Guillaume de Champdivers Con.er et Chambellan du Roy Envoyé vers le

Le Duc de Bretagne au Mois de fevrier 1419:

Maitre Guillaume de Cisne Secretaire du Roy fut envoyé par Sad. Majesté de Troye à Paris au Mois de Mars 1414. pour donner avis aux habitans de lad. ville qu'il estoit venu à sa Connoissance que ses Ennemis et adversaires avoient intention et propos d'entrer en lad. ville à puissance d'armes, affin que par leur faux Engin ne fussent surprins.

Folio 209: Mess. Jean de Rye Seigr. de Balençon et de Saubertier Con.er et Chambellan du Roy et Me. Jean Mercier Con.er du Roy, Me. des Requestes de son hotel (de Mascon) furent vers le duc de Savoye au Mois de janvier 1419:

Mess: Huc de Lannoy Con.er et Chambellan du Roy et du Duc de Bourg.ne fut envoyé au Mois de Mars 1418: en Ambassade vers la Comtesse de hainault, les Ducs de Brabant, de Gueldres, de Bavieres, de Cleves, et autres Seigneurs.

Folio 212: Mess. Phrt de Guerchy Chevalier Chambellan du Roy. Maitre Robert Gauthier Secretaire du Roy.

Mess: Pierre de fontenay Chev. Seigneur de Rane Con.er Chambellan et premier Me. d'hotel du Roy Mess. Jean de Mailly Con.er et Me. des Requestes. Jean de Rivel Secretaire, et Me. Pierre de Venice aumonnier du Roy de Navarre furent Envoyés de la part du Roy



et de l'avis du Roy d'Angleterre her. et regent Le Royaume, du Duc Philippe de Bourgogne et autres du Conseil au Mois de Juillet 1420: vers Madame la duchesse de Bretagne et aucuns Sgrs et vassaux dud. pays Le Roy de Navarre, le Comte de foix, le Captal de Buch, et Mathé de foix comte de Comminges pour dire et exposer auxd. Sgrs et dames aucunes Choses touchant grandement le bien, proffit et honneur du Roy, du Royaume et de la Chose publique.

Guillaume Sanguin Marchand et Bourgeois de Paris fut Envoyé à Provins vers la Reine et Mr. le Duc de Bourg.ne de la part du Roy au Mois de Juillet 1418: et en l'an 1419: de la part de lad. ville de Paris vers le Roy estant lors à Provins.

Jean Le Boucherat Procureur du Roy au Baage de Troye, et en la Commission contre les Traitres Parjures, Seditieux, et infracteurs de Paix.

Mess: Guy Turpin Chev. Chambellan du Roy fut Envoyé au Mois de Mars 1418: vers Mr. Le Dauphin et autres Sgrs pour le bien de la paix.

Folio 218: Mess. Guy de la Trimouille Sgr d'Uchon, et Comte de Joingny fut mandé à Troye pour Estre et assister aux grands Consaulx du Roy touchant le bien du Roy et de son Royaume et pour vacquer et Entendre à sa garde et seurté de la Reine et de Mad. Catherine de france, au Mois de janvier 1419: fol. 30.

Folio 220: Chapitre des dons et recompenses faittes par le Roy.

A Martin de Neauville Escuyer Eschançon du Roy et l'un des commissaires ordonnés sur le fait des Confiscations et forfaitures de ceux, qui ont tenu le party de feu Bernard en son viuant Comte d'Armagnac, pour les bons et agreables seruices qu'il a rendu au Roy 300.tt Soit notté que tous les autres dons dud. Chapitre sont causes de mesme.

A Mad. Jeanne de Peschin Dame de Giac 1200 francs en don au Mois de Juillet 1419.

A Me. Guillaume vigner Secretaire et Thresorier des guerres du Roy 1200.tt tant pour grands, Notables et agreables seruices, pertes, dommages et dangers par lui encourus à raison desd. seruices, que pour recompenser la Commére de Sad. Majesté femme dud. Maitre Guillaume vignier, de toutes ses Meilleures robes, Joyaux et Linge, que les Sire de Guitry et autre Ennemis de Sad. Majesté lui Enleuerent, en la ville de Sens, où pieça elles les avoit mis sus sa mare pour les y Cuider Mettre et tenir à Sauueté. au Mois de janvier. 1418.

Madame Catherine d'Alençon duchesse de Bauiére, et Comtesse de Mortaing, six mil liures.

Reuerend Pere en dieu Jourdain Cardinal des vrsins, Legat de notre St. Pere le Pape et Con.er du Roy 1000.tt tant pour payer sa déspense du Mois de Decemb. 1418. que pour vne Coupper d'or achetée 400.tt à lui



donnée en bonne Estraine.

Mess. Robert de Mailly Chev. Con.er et Chambellan du Roy grand Pannetier de france 900.tt

Mess: Archambaut de foix Sgr de Nouailles Chev. Con.er et Chambellan du Roy 2000 francs. Guillaume le Moine Escuyer Pannetier du Duc de Bourg.ne 100.tt Jean de Courcelles Sgr de St. Liebault Chev. Con.er et Chambellan du Roy Mil francs.

Maitre Pierre Cauchon vidame de Reims Con.er et Maitre des requestes de l'hotel du Roy eut don de la confiscaon de six tasses d'argent appartenans à Me. Guarnier Barrey Complice et Alié de feu Bernard Comte d'Armagnac et aussi la despouille de Certaines vignes appartenans à Me. Jean de Sens Euesque de Meaux Complice aussi dud. feu Comte d'Armagnac. Nicolas de Gondrecourt, ses biens furent aussi confisqués.

Jean de Chappes et jean de Pournon Escuiers Jean de Poquieres Escuyer Eschançon du Duc de Bourg.ne Me. Jean Drosay Secretaire du Roy et de la Reine. Pierre Gorremont Receueur gnal des finances du Roy Marié à Catherine fille de Pierre de la Gremoise Me. Particulier de la Monnoye de Troye. Grande assemblée pour led. Mariage. fol. 237.

Madame Jeanne de Chastillon Dame de la ferté. Bernard auoit par don du Roy les reuenus des greniers à sel de Montdidier et Roye.

Folio 241: Mr. Jean Bonnot Con.er Mr. des Comptes à Dijon Employé par la Reine et Mad.e de Guienne en affaires Secrettes et importantes au Service du Roy.

Mess.s: Jean Sgr de Rossinas Chev. Chambellan du Roy Mr. Jacques Flambert Notaire et Secretaire du Roy. Pierre de Montaudrey Escuyer d'Escurie. Louis de Bar bangest Jumor de Beaumenil.

Mess.s: Jean de Neufchatel Chev. Con.er Echambellan du Roy, et grand Bouteillier de france. et Mess. Jean de Neuville Chev. Chambellan du Roy et Bailly de S.t Pierre le Moutier.

Guillaume Desprez Escuyer, Grand Fauconnier de france. Jean de Baisy Escuyer Pannetier du Duc de Bourgogne.

Folio 250: Gauthier de Brulart Seig.r de Coursan Escuyer eut 150 ll. en don du Roy pour le recompenser des pertes de Chevaux en la ville de Chastillon sur Loing où il estoit en garnison suivant le Siege. fol. 241: Philippe d'Agreuille. (V. le Compte de Jean de Nedevi de 1415 fi L'Epitre Dedic. des Quest. Memoires de Velours)

Folio 258: Le Eglise de Chaumont en Vasigny brulée en l'an 1418.

Folio 261: Jean de Chasfons Escuyer avoit guerre et debat contre M. de Bar, lequel fut appaisé par la Reine et recompensé d'or mil francs pour



Les gens de guerre, qu'il avoit levé. Philippe Mignon dit Vosseguin Con.er et garde des joyaux du Duc de Bourg.ne fut mis sept cens livres en don du Roy au mois de Juillet 1419: Mess. Charle de Lane, et Guillaume de Boudens Chev.rs, Con.ers et Chambellans du Roy.

Folio 274: Le Roy donna 587 ll. à Mess. Charles de Bourbon le 2.e Juin 1419 pour payer les drap d'argent et martres à faire et fourer une robe pour son Corps. Jean Cauchon Escuyer. Colart de Mailly Escuyer, Bailly de Givors.

Folio 279: Le Roy donna 200000 ll. au Duc de Bourg.ne par les lettres du 15. Novembre 1417. Soit notté que les Lettres portent de l'ord.ce de la Reine ayant pour l'occupation du Roy le gouvernement et l'admin.tration du Royaume.

Folio 271: Mess. Bines Sgr de Brebonner Chev. Ambassadeur de M. le Dauphin vers le Roy au Mois de Juin 1419: lui fut donné 200 ll.

Folio 273: Amyot viard, Marchand de Luxeuil fit valoir les Monoyes du Roy de Troyes, Chalon et Macon, lesquelles furent de très grand revenu par son addresse, grande Connoissance et Experience.

Le Roy donna 600 ll. de recompense à Messire henry d'Arbonnay Sgr de Roches Chev. Con.er Chambellan de M. le Duc de Bourg.ne pour avoir soutenu le Siege de Rouen contre les Anglois.

Mess. Athy de Brimeu Chev. Conseiller Et Chambellan de M. le Duc Philipes de Bourgogne David de Brimeu, Jacques de Montault Chev. Jacques de Bussul Sgr de Moulins Con.er et Chambellan de M. le Comte de Charollois. Catherine de fontenay veuve de Charle de l'Isle premier Eschançon du Roy. Marie de fontenay dame de la Granche, ou grange.

Perry de verneuil fourrier du Roy. Phrt Loup Eschançon du Duc de Bourgogne. Pierre de Boismenard dit le Begue Escuyer Eschançon du Roy.

Folio 299: Eracle de Rochebaron Chev. Chambellan du Roy et de M. le Duc de Bourg.ne Mess. Rogier Sgr de Briauté Chev. Con.er et Chambellan du Roy et dud. Duc.

Folio 280: Le Roy donna deux Cens Livres parisis de Rente à heritage assignées sur son Thresor à Chacun des cy aprés nommés, à sçavoir Mess. Michel le Maçon, Jean de l'Isle et Jean Billon prestres, Pierre de Tusse, Millet de Prunay et Michelet Quentin Escuyers, Pierre le Clerc de Dampmart, Jean de Neuville, Jean Dicapart, Guillaume de folletems et Mathieu houle pour le recouvrement de la ville de Paris en donnant Entrée à Mgr le Duc de Bourg.ne ou ses gens pour lui et recompensation des perils qu'ils avoient pour ce passés en leurs personnes.

Guillaume de vicy, antoine de Chastellon Et Jean Lohan Escuyers du pays de Savoye. Guillaume de



Sully premier valet tranchant du Roy. Guillaume Odierne Escuyer demeurant à Reims Esleu sur le fait des aides. Mess. Simon Mochier Chev. Seigneur de viliers, Maitre d'hotel de la Reine. Mess. Regnault le Port Chevalier Chambellan du Roy Capitaine de Bar sur Seine. Simon de vaudemont Capitaine du Chastel de St. Liebaut.

Folio 285: Jacque de la Baume Seig.r de Montfort, M.e des arbalestiers de france. Guillaume de vichy Escuyer Pannetier du Roy. Jean de Tixteuille Escuyer Seigneur d'Echanay mil livres en consideration de son Mariage, antoine de viliers Escuyer d'Escurie de Mons.r Le Duc de Bourgogne. * Erard de Damas Seig.r de Marcilly Chev. Chambellan du Roy. Gauvin de la viezville Escuyer Tranchant du Duc de Bourgogne.

Folio 299: M.e Quentin Menart Et Jean de Gand Secretaires de M. le duc de Bourg.ne Guion Nagu Escuyer Tranchant dud. duc. M.e Drue Mareschal Con.er et M.e des Comptes à Paris. Il estoit auparavant M.e des Comptes à Dijon.

Jacotin de Brimeu Escuyer d'Escurie du Duc de Bourg.ne et Colinet de Brimeu Escuyer Pannetier.

Folio 303: Le Roy donna 2000.tt à Michel de Lailler son Con.er et M.e des Comptes à Paris pour consideration de plusieurs grandes pertes qu'il receut à Montereau faultyonne, quand Monseigneur Le Duc de Bourg.ne que dieux perdoint, y fut traitreusement

Murdry par Charles Soy disant Dauphin et Regent le Royaume, et aucuns ses adherans et Complices.

Philipes Comte de S.t Pol. Jean de Salins Escuyer Eschançon du Roy fut Envoyé le quatorze Octobre 1419. Par Sa Majesté vers la Duchesse de Bourgogne. Pierre de Salins Escuyer Eschancon du Roy.

Maitre Pierre Cauchon vidame de Reims Con.er M.e des requestes de l'hotel du Roy commis avec les autres Con.ers de Sad. Majesté à la garde du petit Seel ordonné en l'absence du grand.

Folio 320: Mess. Jean Seig.r de Cottebrune Chev. Con.er et Chambellan du Roy Mareschal de Bourg.ne Capitaine gnal pour le Roy és pays de Champagne et de Brie eut 1320.tt en don du Roy en l'année 1418.

Jerosme de villars docteur en loix Juge pour le Roy au ressort de la ville de Lyon, retenu par Saditte Majesté Con.er de son grand Conseil aux gages de 200.tt par an par Lettres du 8.e Avril 1418. voulant reconnoitre ses bons merites et honnorer sa personne, ayant toujours tenu le party du Roy contre les Rebelles. Mess. Robert de Maligny Chev. M.e d'hotel du Roy. Philippes de vaudrey pannetier du Roy.

Folio 339: Girard de Toulonjon Escuyer d'Escurie du Roy, Capitaine de Nogent.

Folio 350: Jean de Morimont et Thevenin



Dubois furent Envoyés en diligence vers la Duchesse de Bourgogne aud. pays lui porter lettres Closes du Roy, et partirent de Troye le 13.e Septembre 1419: Le Duc fut tué le dix dud. Mois.

Folio 354: Guillaume Binet et Guillaume de Biere Escuyers.

Folio 363: Le Roy donna Commission à Mons.r le Chancelier et autres de son Conseil au Mois de feurier 1418. pour Emprunter Cent mil francs, et Engager pour lad. Somme aucuns de ses Chateaux, villes, ou Chatellenies, de sa vaisselle ou joyaux, pour Survenir aux frais necessaires pour l'Entretenement de ses armées Contre les Anglois.

Folio 364: Maitre Guy Hennequin Procureur du Roy en Parlement.

Folio 365: Le Roy fit sçavoir par ses Lettres patentes du 19 feurier à plusieurs villes du Royaume, que le traitté fait par M. le Duc de Bourg.ne avec le Roy d'Angleterre n'estoient aucunement à son prejudice, et qu'elles n'eussent à obeir à Charles Soy disant Regent le Royaume.

Folio 342: Le Roy Envoya le 12 Avril 1419. en la ville de Genésue acheter des draps de Soye pour lui en faire robes, et à la Reine, et Mad.e Catherine de France et auparavant au Mois de feurier 1418. à Bourg

En Presse des draps d'or et de Soye fol. 367.

---

## 1418: 1419:

---

Au Compte de Jean de Noudent Con.er et Receveur gnal de toutes les finances de Mr. Le Duc de Bourg.ne pour demi an Commençant le premier de janvier 1418: finissant le dernier de Juin 1419:

Folio 22: Le Pape Envoya au Duc un Cierge Benit de Cire vierge, lequel lui fut presenté le 23 feurier 1418. Le Mouton d'or valloit 22.s 6.d

Le Duc donna à M. l'Evesque de Bethléem son Confesseur trois francs le 4.e Mars pour et en recompensaon de la Lemproye St. Thomas d'Acquin, dont on ne put finir à Provins, où il estoit, laquelle led. Confesseur a accoutumé d'avoir chacun an (Cet Evesché de Bethléem est en france proche Clamecy petite ville du Diocéze d'Auxerre, qui pourtant n'est du territoire, ni du ressort. v. Chop. Surra politia Lib. 2. tit. 4. Num. 20. v. Coquille histoire de Nivernois fol. 91.)

Folio 31: Le Duc donna 300 francs de pension par Mois à Mgr Charles de Bourbon son



Gendre et fils par Lettres patentes données à Provins le 24 Mars 1418: tant qu'il seroit en son hostel avec Entretien en icelui pour dix personnes.

Guillaume de vienne Escuyer Seig.r de Bussi le Chastel Con.er et Chambellan du Duc avoit deux Cens francs de pention par Mois par Lettres données à Pontoise le 23 Juillet 1419:

Mess: Athie de Brimeu Chér Con.er et Chambellan du Duc et de M. le Comte de Charollois avoit 400 francs de pension par an par Lettres données à Amiens le 19 Aoust 1417:

Mess: Antoine de Toulonjon Chér Con.er et Chambellan de M. le Duc aux gages de trois francs par jour pour autant de tems qu'il seroit en l'hostel dud. Duc par lettres données à Provins le 2.e May 1419:

Guillaume Dubois Escuyer Parmetier de Mr. le Duc six vingt francs par an par Lettres données à Arras le 26 Juin 1411: et depuis Mr. d'hostel par Lettres données à l'Isle le 19 Aoust 1416: aux gages de deux cens francs par an.

Jean de Buxeul Eschançon de M. le Duc et de M. le Comte de Charollois avoit six vingt francs de pension par an par Lettres données à Arras le vingt six juin 1411:

Huguenin Dubois Escuyer d'Escurie de M. le Duc aux gages de Cent Soixante francs par an par Lettres données à Beaumont sur Oyse le 14e janvier 1418:

Folio 42: Article du Compte auquel sont raportés les noms de tous les Chappelains du Duc et leurs gages.

Folio 47: Messire Jean de Murat Chev prisonnier en la Comté de Namur.

Folio 50: à Mess. Regnault vicomte de Murat Traitre Cent francs. (L'article du Compte le qualifie de la sorte: aussi il avoit receu lad. Somme auparavant la journée de Montereau fault yonne.) Jean de La Chapelle Escuyer, Mess. Abboutin, et Mess. Philipe de flavigny Chevs et Chambellans du Duc à Chacun 100tt

Folio 52: Le Duc donna Cinquante francs aux trompettes et Menetriers, qui le Servirent le jour de Pasques Communiaux 1419: à Provins, et pour Crier Largesse pour la Solennité du jour. Mess. Jean Le Bigot Chev Chambellan de M. le Duc.

Folio 57: Mess. Jean de Cottebrune Chev Conr et Chambellan de M. le Duc et son Mareschal de Bourgne 200 francs pour avoir de la vaisselle d'argent pour ses Etreinnes du premier jour



Jour de l'an 1418: Antoine de la Marche Escuyer et Eschançon de M. le Duc.

A Jeanne du Peschin dame de Giac et de Chateau Gay, (fauleer et traitresse) deux Cens francs pour avoir de la vaisselle d'argent pour ses Etreines de l'an 1418: Monstrelet, Paradin.

A Philippe Mugnier dit Josquin (faux et traitre) quatre Cens francs pour ses Etreines de l'an 1418: Soit veu Paradin. et Monstrelet. Messire Jean de Rossignat Chev et Chambellan du Duc deux Cens francs pour payer sa rancon.

André de la vacquerie et Jannin Coquet Clercs sous les Secretaires du Duc. Jean de St yon et Jean de Belloy Escuyers pannetiers de M. le Duc. Pierre Damas Escuyer d'Escurie.

Mess: Jean de Rye Seigneur de Courcondray Chev Conr et Chambellan du Roy et de Mons. le Duc. Guillaume Sanguin Bourgeois de Paris et Eschançon de Mr. Le Duc mil francs en don le 18 Mars 1412: Martin Le feure Secretaire de M. le Duc.

Folio 76: frere Jean de Mauricourt Abbé de Saint vuast d'Arras. Geoffroy Raponde Marchand demeurant à Bruges.

Folio 78: Le Seel du Duc estoit d'or.

Folio 105: Mr. Jacques Isambert Secretaire

Du Duc. Mr. Thomas d'Orgelet, Mr. George de Marc, et Maitre Jean hebert aussi Secretaire dud. Duc de Bourgogne.

Antoine Gelinier Bourgeois de Dijon. Mr. Estienne Basan Licentié en Loix. Girard de Cirey, Perrenot Guillemotte et Jacot Coulon Eschevins et Gouverneurs de la ville de Dole.

Folio 119: Bonniface de Ruppes Escuyer.

Folio 121: Le Roy fit don à Mr. le Comte de Charollois des villes et Chatellenies de Perronne Roye et Mont didier au Mois de juillet 1418: Jean de Laignes Bailly de Tonnerre.

Folio 141: Le Duc fut tué à Montereau faultyonne le 10 Septemb. 1419: Mess. Louis Seigneur de Brimeu en l'an 1413:

Folio 126: Lettres de la Duchesse de Bourgogne aprés le Trepas du Duc Jean Conceuës en Ces termes. Margueritte Duchesse de Bourgogne, Comtesse de flandre, d'Artois et de Bourgogne Palatine dame de Salins et de Malines ayant le gouvernement en l'absence de Notre tres Cher et trés amé fils Philippe Duc, comte et Seigneur des pays et lieux dessusdits. A nos tres Chers et bien amés les gens des Comptes de Notred. fils à Dijon.

---



1418: 1419:

---

Au Compte de Jean fraignot Receueur gnal des Duché et comté de Bourgogne pour vn an commencant le premier de janvier 1418: finissant le dernier decembre 1419:

Folio 7: Guillaume viot vierg d'Autun, fermier de ladite viérie.

Folio 39: Le Duc accorda à Guillaume de Maxilly son huissier d'Armes le pouvoir de faire forger et Monnoyer Cinq Cens Marcs d'Argent en la Monnoye d'Auxonne Moyennant la moitié du proffit qu'il se reserua.

Folio 63: Le proffit de la Monnoye de Dijon pour la part de Monsieur le Duc en lad. année fut de quatre vingt Cinq mil cinq Cens quarante francs. Pierre viart Mr. particulier de la Monnoye.

Folio 64: pour l'Amortissement de trente Livres Tournois de rente, que Jean de Noident Conr. et Receueur gnal de toutes les finances donna à l'Eglize de Saint Nicolas de Dijon pour la fondation et dotation d'vne Chappellenie en lad. Eglize. Cent Cinquante francs taxés par Messieurs des Comptes.

Le Duc fit venir à Dijon vn Alleman nommé

George de Bayne Alquimiste, duquel il fut trompé, s'étant Evadé de lad. ville sans avoir fait ce qu'il avoit promis.

Folio 65: Imposition faitte sur les villes et villages du Duché pour le fait de la guerre par des Commissaires députés par le Duc, lesquels imposoient les Communautés, qui ne vouloient gratuitement donner.

Toute la Recette..... 272422.tt...18.s

Folio 83: La despense de la venerie et gages des officiers pour lad. année 1419: neuf cens soixante et quinze francs, Constructions aux Chateaux de Chatillon et Rouvre en tous et autres Edifices. Montreal, Montbart, Semur en Brionnois, Dondain, Sauvignes.

Jean de Bere dit la Moische Escuyer de Escurie de M. le Duc Bailly du Charollois. Mess. Aimé de Monciron Prieur de St. Marcel Les Jussey. R. Pere en Dieu Mess. Aimé de Chalon Abbé de Balme ou Comté de Bourgogne.

Folio 93: Les habitans de Villebichot proche Citeaux doivent au Duc vingt cinq Livres Dijonnois de quinze sols le florin ou de 18.s le franc.

Folio 95: Chapitre des pensions à vie et à volonté. Jean de Buxeul premier Pannetier de M. le Duc 160 francs de pension par an. Dame Agnés de Blaizi Dame de florigny, Cent francs de pension. Jeanne de



Courcelles damoiselle de Mad.e La Duchesse Cent francs, par Lettres du 22 Juin 1418.

Guillaume de Vienne Seigneur de Bussi le Chastel, fils de Mess. Guillaume de Vienne Chev. Seig.r de St. George et de Ste. Croix 800.tt par Lettres patentes de Mad.e La Duchesse données à Dijon le 27 Octobre 1419. de l'avis de Mess. L'Evesque de Chalon, l'Abbé de Saint Seigne, Le Seigneur de Courtiuron, Le Bailly de Dijon, Me. Guy Gelinier, Jean Chousac, et Me. Drue Mareschal Me. des Comptes tous Con.ers de M. le Duc. Me. Guy Gelinier Con.er et Me. des Requestes de Mr. le Duc, deux Cens francs de pension par an.

Folio 101: Chapitre des gages d'officiers. Mess. Jean de Cottebrune Chev. Con.er et Chambellan de M. le Duc et son Mareschal de Bourg.ne par Lettres données à Paris le 5. Septemb. 1418. en lieu de feu Messire Jean de Vergy jadis Mareschal dud. pays de Bourgogne naguères allé de vie à Trespassement avoit deux Cens francs de gages par an de mesme que led. de Vergy.

Mess: Jean de Neufchatel Seigneur de Montagu et de Fontenoy en voiger Con.er et Chambellan de M. le Duc ordonné par led. Seigneur à la garde et tuition des villes et forteresses de Rosemmont et Beaufort en l'Alsace appartenant à Mad. la Duchesse d'Autriche Mil francs par an. Guyot de Sauigny Escuyer d'Escurie et Capitaine du Chastel de Montbart, Cent francs.

Maitre Guy Bertrand Solliciteur en Parlement, (de Paris) des Causes de M. le Duc fut payé de ses gages de vingt francs par Mandement de Mad.e la Duchesse de l'avis de M.rs du Conseil et des Comptes.

Folio 110: Le Duc Envoya M.e Gerard de vion Bachelier en Loix et Mess. Jean de Saux au Mois de Juin 1418. vers la Reine jeanne de Cicile le Marquis d'Est et de ferrare. fol. 224. Efforcie d'Antidole Comte de Cudmole grand Connestable du Royaume pour le fait de l'Elargissement et deliurance du Roy jacques de Secile, en laquelle Ambassade ils demeurérent jusqu'au neuf feurier 1418. avant pasques.

Richart de Chancey Chef du Conseil de Monsieur le Duc et Bailly de Dijon, fut avec Messire Jacques de Courtiambles Seigneur de Commarien au Mois de Juillet 1419 vers les Ducs de Lorraine et de Bar qui estoient en debat à Cause des garnisons estans en la Comté de Tigny.

Maison achetée à Chalon par Maitre Guillaume Courtot M.e des Comptes pour la Monnoye dud. Chalon. M.e Estienne Guedon Licentié en Loix Con.er de M. le Duc et Lieutenant du Bailly de Chalon.

Folio 114: M.e hugue Clement de Beaune, Con.er de M. le Duc eut commission de Madame la Duchesse donnée à Beaune le dernier decembre 1418. pour informer des amas de bled qui se faisoient pour



les transporter hors du Duché par la riviere de Saone.

Maitre Michel Girard de Chalon Con.er de M. le Duc fut à Mascon de l'ordonnance de Mad. la Duchesse porter lettres de Creances addressées au Conseil du Roy estant aud. Mascon, et à M.e Jean Mercier Con.er de Sad. Majesté et son procureur audit Lieu, pour leur remontrer et faire sçavoir le droit de garde que Mond. Seigneur avoit en la Cure de S.t Loup de varenne, et le Cas de Nouvellité du Roy qui depuis y avoit esté mis à Execution, qui touchoit tres grandement Mond. Seigneur le Duc. lad. ordonnance du Mois de feurier 1418.

Folio 116: Le Seigneur de Champdivers et le Doyen du Liége furent Envoyés en Ambassade par le Duc en Angleterre au Mois de Juin 1417.

Jean de Vaubusin Escuyer Capitain de Noyers traitta au nom de Mad.e la Duchesse de portion du Chastel de Noyers avec le Seigneur de Choiseul et les Dames de S.t Bris et de Rimaucourt. (La Somme n'est pas icy designée.

Folio 117: frere Jean de Nohes Religieux de l'ordre des freres Mineurs Confesseur de Mad. la Duchesse fut Envoyé par Elle à Troye au Mois d'octobre 1419 vers le Roy et la Reine pour Certaines choses secrettes touchant le bien et honneur de Mad. Dame et de M. le Duc son fils et à la descharge de leur Conscience.

R. Pere En Dieu Mess. Jean de Blaisy Abbé de St. Seigne du Conseil de Mad.e la Duchesse Gerard de Bourbon et huguenin Dubois Escuyers d'Escurie de M. le Duc, Commis pour visiter les places fortes du Duché de Bourg.ne et Comté de Charollois.

La Duchesse Envoya francois Pelerin Escuyer vers le Comte de foix et plusieurs Seigneurs du Dauphiné, auxquels elle Escrivit pour adherer et Eux Employer à la vengence et punition de l'homicide Traitreusement perpetré en la personne de M. le Duc.

Jean de Blaisey Seigneur de villecomte Envoyé par la Duchesse en flandre vers le Duc Philippes.

Folio 119: Mess. Thomas de Grandmont Chér fut Envoyé par la Duchesse au Mois d'Octobre 1419: en Ambassade vers le Comte Palatin du Rhin, la Comtesse de vistambert, le Marquis de Bade et autres Seigneurs d'Allemagne pour leurs Signiffier la Traitreuse et desloyale mort de M. le Duc, et les prier d'adherer à Elle et au Duc son fils pour avoir justice et raison des desloyaux Murdriés, qui lad. mort conspirérent et perpetrérent.

Folio 136: Regnaut Joly Con.er de Mad.e la Duchesse et huguenin d'Aichey Escuyers furent Envoyés En Ambassade par lad. Dame vers les Duc de Lorraine et de Bar.

Folio 120: Mess. Jean



Folio 120: Mess. Jean de Neufchatel Seigneur de Montagu et Damance, Et M.e Gui Gelinier Con.er de M. le Duc furent Envoyés en Ambassade de la part de la Duchesse et de l'avis de son Conseil vers Mgr le Cardinal Duc de Bar pour la punition des Meurtriers de Mons.r le Duc. Guillaume de la Tournelle Bailly de la Montaigne.

Guillaume de Mailly Seig.r de Maisieres Et M.e jean Sardon Lieutenant du Bailly d'amont au Comté de Bourg.ne furent Envoyés en Ambassade vers Madame la Duchesse d'Autriche femme du Duc federic pour la delivrance des terres et biens de Mad. dame d'Autriche.

Folio 121: La Duchesse fit amener des prisons de Troye en celles de Dijon au Mois de Novembre 1419: par Thomas de la Roichelle Escuyer trois Astronomiens pour en ordonner par lad. Dame et son Conseil ainsi qu'ils trouveroient estre à faire.

Mess: Nicolas fraillon docteur en Loix et En decret de la ville de Paroy-le Monial fut mandé par Mad.e la Duchesse de l'avis de son Conseil pour aller avec Elle à Troye vers le Roy et la Reine au Mois de Nobre 1419:

Folio 123: La Duchesse Escrivit sur le Sujet de la Mort du Duc aux gens d'Eglize, Nobles Bourgeois et habitans des bonnes villes du Languedoc par Mess. Guy de la Brosse Religieux de l'ordre de Clugny Secretaire du Pont St. Esprit.

Folio 124: La Duchesse obtint du Roy Certaines Lettres pour l'Entretenement du Pais de Languedoc au parti de lad. Duchesse à l'Encontre de ses Ennemis. Guillaume d'Arlay Escuyer du Seigneur de La Trimouille. Les Seigneurs de Partenay et de Pons tindrent le party de la Duchesse.

V. la page Suiv.

Folio 125: Philibert Sgr de Chantemerle Et de La Claette Con.er et Chambellan de M. le Duc, et Jacques de Duxeul aussi Con.er et M.e d'hostel furent Mandés à Dijon par Mad.e La Duchesse pour Estre de son Conseil.

Mess: Guy de la Trimouille Seigneur D'Uchon et Comte de Joingny fut Envoyé à Troye par Madame La Duchesse pour assister avec les gens du Conseil du Roy pour les affaires de Sad. Majesté de Mad. Dame La Duchesse et de M. le Duc philippe son fils.

Huguenin Saubertier Escuyer d'Ecurie de M. Le Duc. huguenin Dubois Escuyer Gouverneur du Baage du Charollois aprés le Trepas de Jean de verrey dit la Moiche.

Jean Mugnier Procureur du Roy à Chalon obtint des Lettres du Duc pour la reparation de La justice de Chalon au bien de Mond. Seigneur, et de sa Seigneurie.

Folio 128: Achapt de draps de Laine, et



plusieurs pieces de Pelleteries pour habiller de Deuil Les Duchesses de Guienne et d'Autriche, et Mesd.elles Annes et Agnés de Bourgogne Soeurs, et filles de M.r Le Duc Jean et de Mad. Marguerite Duchesse de Bourgogne. Les historiens ne font mention desd. deux dernieres filles, neantmoins par tous les Comptes il est raporté en despense ce qui estoit fourny pour Leur Entretien. Au Compte pour la recette gnale des finances pour L'Année 1400: appert que Lad. Duchesse accoucha à Rouvre d'une fille, Laquelle fut nommée Jeanne. Jean de visen Receveur de la Gabelle du Sel à Salins.

Folio 131: Le Duc Envoya au Mois de Mars 1419: à fribourg en Allemagne où se tenoit le Chapitre gnal des Jacobins, frere Jean Jaquesson son Con.er Et docteur en Theologie de L'ordre desd. freres Prescheurs pour affaires qui grandement touchoient son Service.

Maitre Nicolas Raoulin Con.er et Maitre des Requestes de L'hotel de M. le Duc par Lettres patentes du 22.e Juin 1419: aux gages de deux francs par jour, quand il travailloit pour les affaires dud. Duc.

(Au Choeur de L'Eglize notre dame de Dijon contre un pilier il y a un tableau, où est La representation d'un homme à Genoux armé de toutes pieces fors à la teste et aux Mains, et au bas sont Escrits Ces mots: Cy gist noble et puissant Sieur Philibert jadis Sieur de Chantemerle et de la Clayette Con.er et premier

Chambellan du tres excellent Prince Monsieur le Duc Philippes de Bourgogne et de Brabant. Il trespassa le 17e Decembre 1419:

Folio 132: frere Jean Thibault Jacobin du Couvent de vienne, et Jean Pillot Chatelain de Saint Laurent lez Chalon furent Envoyés par le Duc Jean En plusieurs Lieux Secrettement pour affaires grandement importantes à son Service.

Folio 133: La Duchesse Envoya en Ambassade le 24 Septembre 1419: vers le Roy, la Reine et la ville de Troye Me. hugue d'orges Evesque de Chalon, en d'autres Lieux dud. Compte qualiffié R. Pere en dieu Monseigr. l'Evesque de Chalon; Mess. Jean Sgr. de Montagu, Mess. Jaques de Courtiambles Sgr. de Commarien. Mess. Guy de Bar Bailly d'Auxois. Me. Jean hue Doyen d'Autun. Mess. Guy Armenier Docteur en Loix. Me. Lambert de Saux gouverneur de la Chanrie du Duché de Bourgogne, et Me. jean Terrant Conr. du Roy, et de feu M. le Duc, leur exposer la grande Trahison perpetrée En la personne de feu Mond. Sgr. le Duc Jean affin d'eux Encourager à avoir et aider à Mad. Dame la Duchesse, et Mond. Sgr. le Duc Philippe son fils la punition dud. Meffait telle, que le Cas le requiert. fol. cy devant 120 et 123:

Mess: Philibert de St. Ligier Chev. Conr. et Chambellan, et Joceran frepier aussi Conr. dud. feu Duc, furent Envoyés en Ambassade vers le Duc et Duchesse de Savoye leurs exposer le Cas de la Mort de feu Mond. Sgr.



Le Duc Jean, et les priant de aider à Mad. la Duchesse à avoir la punition.

Maitre Robert de Saux Licentié en Loix et Conr. de feu M. le Duc, et Guyot Laurent dit Bracote Chevaucheur partirent le 24 Septemb. 1419: pour aller en Ambassade vers notre St. Pere le Pape et plusieurs Cardinaux, Patriarches, Archevesques et Evesques et autres Prelats de Ste. Eglize leurs porter Lettres closes de part mad. dame touchant la mort de Mond. Sgr. le Duc, et le traitté de la paix faitte entre led. Duc et le Dauphin, affin d'Executer les lettres de lad. paix par la maniere que led. Dauphin et Mgr. le Duc se Souvirent à la Cour de notred. St. Pere, en leur exposant par led. Me. Robert le Cas de lad. mort ainsi et par la Maniere qu'elle est advenue.

Jean de Morimont Escuyer fut Envoyé par Mad. la Duchesse le 26 Septemb. 1419 vers l'Empereur lui porter Lettres closes de par Elle Contenant le Cas de lad. Mort affin de lui adherer et aider à Mad. Dame pour avoir lad. punition telle, que de raison est veu le Cas.

Mess: Jean de St. ylaire Bailly de Chalon et Me. jean Pelluchot Licentié en loix furent Envoyés vers Madre. de Bourbon lui signiffier lad. mort et la maniere d'icelle, affin d'adherer pareillement à Mad. Dame pour en avoir vengence.

Mess: Jean de Dijoinne Chev. Jean du Bouchet Me. d'hotel de feu M. le Duc et Durand Arnoult

Chevaucheur furent Envoyés vers la Comtesse de Nevers de mesme que dessus.

Mess: Jean de Saux Chev, Mess. Jean de Murat Chev, henry de Quonquet Escuyer et Maistre Gerard vion Procureur de feu M. le Duc au Baage de Dijon furent Envoyés vers le Roy de Navarre, le Comte de foix et Archambaut de foix son frere pour le fait que dessus.

Huguenin de Nichy Escuyer, et Me. Regnault Joly Sage en droit, furent Envoyés en Ambassade vers les Ducs de Bar et de Lorraine pour le mesme Sujet.

Mess: Gauthier de Ruppes Chev, Jaque de Busseul, Monnot Machefoing, Michelet Roussel Clercs et Jean Noel Chevaucheur furent Envoyés par lad. dame Duchesse En flandres vers M. le Duc Philippes son fils lui exposer le grand droit qu'il a en la poursuitte de la vengeance de la mort de M. le Duc Jean son Pere. Aimé Bourgeois Escuyer y fut aussi Envoyé.

Maitre Samart de Molines fut Envoyé par lad. dame à Avignon porter aux habitans dud. Lieu led. Cas ainsi qu'il est advenu en la personne de M. le Duc, affin de tenir son party à l'Encontre des traitres Meurtriers et parjus.

Jacques de la haye Escuyer. Regnaut d'orges Escuyer d'Escurie de Madame la Duchesse./.



Folio 139: Lettres patentes du Duc données à Laigny sur Marne le 19 Janvier 1418: par lesquelles led. Duc veut et ordonne que les officiers de sa Chambre des Comptes de Dijon ayent chacun un robe tous les ans au premier de janvier, suivant que du tems du Duc Philippes le hardy son Pere elles leurs estoient delivrées; ou pour icelle chacun la somme à scavoir, aux Mes. des Comptes 50 francs, aux Auditeurs 40: et aux Clercs 30: outre leurs gages, Lesd. Lettres transcrittes au Compte signé par Collation, Guenot et Courtot. Elles sont aussi registrées au registre Cotté +. fol. 134:

Folio 140: Chapitre des dons et recompensations. Marguerite de Mauvilliers eut 50 francs en don du Duc pour les agreables services, qu'elle lui avoit fait en la nourriture de Mesd. elles Anne et Agnés ses filles. fol. 149: et 152:

Jeanne de Giac dame de Chateau-Giac, (autre part il y a Chateau-gay) et Mess. Pierre de Giac son fils, Cinq cens francs en don.

Henry de Chassaigne Escuyer Eschançon du Duc. Guillaume de St. Trivier Sire de Branges, Escuyer et Eschançon de M. le Duc. Thibault de Rougemont Escuyer.

Folio 143: Me. Thomas Bouesseau

Secretaire de M. le Duc par Lettres du 20 Septembre 1418: Me. Jean de Maroilles Secretaire de Monsieur et de Mad. la Duchesse. Pierre de la Baulme Escuyer Tranchant du Duc. Jean de Chenecey Escuyer.

Folio 145: Le Duc donna à Messire Jean de Digoine Chev. et Chambellan la Maison du Chateau d'Avalon, où le Chatelain avoit accoutumé de faire sa demeurance, Lequel fut recompensé de 100 Escus.

Maitre hugues Clement Con.er de M. le Duc. Pierre le Varrat Escuyer d'Escurie du Roy Me. Guillaume Le Bois Secretaire de M. et de Madame la Duchesse. Jacque de Rochefort nepveu et heritier seul de Guiot de Roichefort. Mess. André de Roiche Chev. Con.er et Chambellan.

Folio 148: Mess. Jean de St. Ylaire Chev. Con.er et Chambellan de M. le Duc saisit et mit en la Main de M. le Duc tous les fiefs, terres, et possessions, que le Duc de Bourbon tenoit de lui en fiefs.

Le Duc donna deux Cens francs à frere Jean George Prieur, et aux Religieux du Convent de l'Eglize et Monastère du St. Lieu de Dijon de l'ordre de Notre Dame du Val des choux, (à present 1636: aux R. Peres de l'oratoire du nom de Jesus) pour convertir aux Edifices du Cloitre et dortoir dud. Convent le 24: Mars 1417:



Folio 154: La Duchesse de Cleves (Marie fille de M. le Duc) accoucha d'un fils au mois de Mars 1418:

Folio 156: Le feu se mit par cas d'aventure en la grosse Tour quarrée de la Maison du Duc à Dijon proche sa Chapelle au Mois de Juillet 1417: pronostique des Malheurs.

Claude Dandelot et huguenin darlay Escuyers. Anthoine de Granges Chev. et Chambellan furent recompensés pour avoir soutenu le Siege de Rouen contre les Anglois de chacun cent francs, et Mess. Claude de Chastellus au Siege de Louviers. Simon Dupin Escuyer et Eschançon du Duc.

Mess: Thibault Bastard de Neufchatel estoit à Rouen pendant le Siege fut recompensé de Cinq Cens francs, et Jean de La Tour Escuyer Sgr. de Montbelot de Deux Cens francs. Mess. Mille de Paillard Chev. 200 francs. Messire Guillaume Digney 200 francs. Mess. Andri de Roiche huict cens francs. henry de Chauffour Escuyer d'Escurie 600 francs. Jean de Sers Escuyer Cent francs. Mess. Jean Seigneur de Rye 100 francs.# Mess. Guillaume de Grançon Chev. Sgr. de Pesme huict cens francs. Jean de Noyers Escuyer d'Escurie deux Cens francs. Le grand Jacque de Vaultravers 200.tt francs. Othenin Desardet Escuyer Cent francs. Philippe de Poquieres Escuyer 50 francs. helist de Pesat Escuyer 50 francs. Antoine de Montour Escuyer 100 francs. Claude de la Sarrée Escuyer 200 francs, et Vacelin de Beze 200 francs, tous ayans soutenu

# Jacque de Montmartin 100.tt
Mess. Jean Sgr. de Reu 200.tt

Le Siege de Rouen Contre les Anglois en l'an 1418:

Folio 163: Mess. Regnault de Montconis et Antoine de la Marche Chers et Chambellans du Duc Jean de Courcelles Escuyer. Mess. Pierre de Giac Chev. Con.er et Chambellan dud. Duc. frere Giles d'Aignay Prieur des Jardins.

Folio 168: Jean Le voir valet Seruant de Mr. Le Duc estoit auprés dud. Duc quand il fut tué à Montereau fautyonne. Estienne de Vautrauers Escuyer d'Escurie et Guillaume de Courlon estoient à Rouen lors du Siege. furent recompensés chacun de Cent francs.

Mess: Charle de Lens admiral de france trois cens francs en don. La Conference pour la paix entre les Roix de france et d'Angleterre se fit au Pont de Meulant au Mois de Juin 1419: Mess. Robert de Mailly Chev. grand Pannetier de france 400 francs en don.

Jean de La Paulme Eschancon de Mr. le Duc, et Jonquer Jehan aussi Eschançon 400 francs. Mess. Guy Turpin Sgr. de Laual 200 francs en don. Messire Jean de Cottebrune Chev. Mareschal de Bourg.ne mil francs. Mess. Lourdin de Saligny Chev. Con.er et Chambellan de Monsieur Le Duc.

Folio 178: Le Duc suiuant ses lettres de don raportées cy deuant fol. 139 ordonna aud. Receueur de payer



à Mess. des Comptes les robes pour l'année 1419: reuenans à la Somme de 430 francs. Jaquot Manchot Concierge de l'hotel de M. le Duc à Dijon. Jean Darcy Escuyer.

Folio 385: Jean Perrot de Dijon Maitre particulier de la Monnoye de St. Laurent Lez Chalon.

Folio 193: Le Duc donna le vingt et vn Juillet 1419: dix francs au Couuent des freres Prescheurs de Dijon, où se tenoit lors le Chapitre gnal, affin de rapporter és estranges Marches, dont ils estoient, parolles qui fussent à l'honneur et recommendaon dud. Duc.

Folio 210: Carlo de Duilly Mareschal de Lorraine. Dame janne du Peschin dame de Joy de Drion et de Chatelgay Cent francs en don. Le Duc donna trois Cens francs à Mr. Jean Bonnost Con.er et Maitre des Comptes à Dijon pour lui aider à payer le mariage de sa fille, qu'il auoit fiancée à Mr. Gerard vion.

Folio 291: Le Duc Enuoya le 28 Juillet 1419: Vers M. Le Dauphin Mess. Pierre de Giac Chev. et Mr. Nicolas Raoulin pour parler à lui touchant le bien et proffit du Royaume.

Le Traitté entre le Dauphin et le Duc de Bourgogne fut fait proche Pouilly le onze Juillet 1419. la Conference des Ambassadeurs se tenoit sur le Ponceau qui est à vne lieüe de Melun au chemin de Paris. Le Duc fut tué à Montereau le dimanche 10 Septemb. 1419.

Le Duc fit donner de la part de la Royne le 2e Nouembre 1419: à Mre Robert Maillet, et Jean Champion Secretaire du Dauphin Cent cinquante francz estant venus à St Denis En Ambassade vers le Roy et led. Duc.

Folio 213: Le Duc escript à Mess. des Comptes de Dijon d'auertir promptement les Seigneurs d'Arlay, Antoine de Vergy, de Villers Exiry, de Rays, de Ruppes, le Marechal de Bourg ne Mess. Guy de Pontailler, de Chateauvillain, de St George, Mess. Jean de Vergy, Mess. Jean de Neufchastel pour le venir trouuer promptement, desd. Lettres du Moys d'Aoust 1419: Led. Duc donna Cent francz à Mess. Pierre de Giac le premier Septemb. 1419:

Folio 217: Lettres patentes de la Duchesse donnees à Dijon le 18 Nouemb. 1419: addressees à Messieurs des Comptes aud. Dijon, en conceuës en ces termes. Marguerite Duchesse de Bourg ne Contesse de Flandres, d'Artois et de Bourg ne Palatine, Dame de Salins et de Malines. à nos chers et bien amez les gens de nos Comptes de notre très cher et très amé fils Philippe Duc, comte et Sgr de nos pays et Duchez d'Bourg. à Dijon Salut et dilection. par lesquelles elle deschargeoit led. jean Fraignot Comptable de la representation de plusieurs acquis montans à six mil quatre vingt huict francz neuf gros, que Jean de Vienne son Pere perdit lorsque led. Duc fut traité à Montereau faultyonne, qu'il auoit fourny à plusieurs Sgrs et autres suiuant les ordonnances dud. Sgr Duc, et veu led. Duchesse quat led. Sommes Soit



passé au Compte dud. Receueur.

Par lesd. Lettres il est porté que le Dauphin et les très desloyaux traitres Murdriers de sa Compagnie le Dimanche dixiesme jour de Septemb. enuiron Cinq heures après midy, tüerent led. Dauphin par sa très desloyale, fausse et Mauuaise trahison fit en la presence par Tanguy du Chastel et autres ses complices faux et desloyaux traitres Murdriers tuer inhumainement feu Mond. Seigneur sous ombre et Paulx de bonne paix et vnion de ces Royaumes, et sous des Sermens, que led. Dauphin, Mess. Jacques de Bourbon Sire de Thuey, Mre Robert de Macon, le Sire de Barbasan, le Sire d'Arpagon, le Sire de Boucicaut, le Sire de Beaumal, le Sire de Montenay, le Sire de Gamache, Tanguy du Chastel, le Preuost de Prouence, Guillaume Bataillart, Enguerran de Nayers, Jean de Menil, Pierre Fortier, Guicart de Bosredon, et Polart de la Brugne, qui sur la vraie Croix et saints Euangiles de Dieu, pour ce manuellement touchés par la foy et Sermens de leurs corps pour ce prestés l'vn à l'autre sur leur part de Paradis en paroles de princes, et autrement promirent à Mond. Sgr le Duc de lui aider de bonne et loyale affection, bon bien et honneur et auancement pourchasser, et entendre à la bonne paix de Royaume sans lui pourchasser ou faire aucun dommage en corps ne en biens, en eux soumettant à ce sous la Contrainte de notre Mere St Eglise et de nos St Pere le Pape et de ses commis et deputés, voulans à ce estre Contrains par voye d'excommuniment, et pathematisation, aggraumtoir, reagraumtoir, interdits et leurs pays et terres et

autrement par la censure de l'Eglize le plus auant que faire se pourroit, et de ce bailla led. Dauphin ses Lettres de la datte du onziesme de Juillet 1419. sous couleur desquelles promesses led. feu M. le Duc accompagné de notre très cher et tres amé fils Charle de Bourbon (Il auoit Epousé Agnés fille du Duc) de Mess. Archambaulte de foix Sgr de Nouailles, des Sgrs de St George, d'Autrey de Rigny, de Mess. Charle de Lens, le Sgr de Pontailler et d'autres se bouta led. dixiesme jour de Septemb. à l'heure que dessus en lad. ville de Montereau où estoient led. Dauphin et les dessus nommés ses complices, et dés sitost qu'ils furent en lad. ville ou Enuirons en leur puiss.ce ledit Dauphin faulcement et traitreusement fit frapper led. feu Mr qui estoit deuant lui à genoux et tellement fut battu vilainement qu'il mourut deuant lui sur la place, pour laquelle mort vn chacun des gens de feu Mond. Sgr dont led. Devisen estoit l'vn s'enfuirent, et laisserent males, Bahus, Bouges et tous leurs biens, pour ce que de l'autre Costé de la riuiere lesd. Traitres auoient mis gens d'armes en grand nombre pour les destrousser, et perdit led. Devisen toutes ses Lettres qui estoient en sesd. bouges ou Chastel dud. Montereau, sans en auoir depuis pu recouurer aucunes, et que dés sitost que l'on Cria à l'arme et que Mond. Sgr fut tué, il s'en alla auec les autres, et laissa sesd. Bouges, qui estoient oudit Chastel de Montereau, et n'auoit led. Devisen, ne les autres de la Compagnie de feu Mond. Sgr autre regret que de sauuer leur vie, veu led. Cas ainsi aduenu.



Folio 224: Le Duc restablit les greniers à sel de Bourgogne en l'an 1418. lesquels il auoit abolis depuis deux ans ou Enuiron, et ordonné que l'on payeroit la gabelle à Salins pour le restablissement desquels greniers, et conduitte des officiers led. Duc Jean dressa des instructions, dont copies furent Enuoyées auxd. greniers à sel.

Folio 225: Catherine de Mouhy damelle de Madame la Duchesse Soeur de la vicomtesse de Corbueil.

Folio 226: Il est fait mention que le Roy donna à M. le Duc le reuenu des Monnoyes de Troye, Chalon, et Mascon, et à perpetuité celui de Dijon pour lui, ses Successeurs Ducs de Bourgogne. Trois Soldats furent executés à Aualon pour auoir mis le feu en plusieurs villes de Bourgne à l'induction des Armignacs.

Folio 227: Le Duc obtint vne declaration du Roy par laquelle il ordonnoit à tous ses Sujets mesmement aux habitans de la ville de Paris de prendre la monnoye forgée au Coing dud. Duc de mesme que la sienne.

Madame de Guienne Marreine de l'Enfant de la vicomtesse de Murat en l'an 1418. Pierre d'Aigremont Escuyer Capitaine du Chastel de Maisy.

Folio 132: Estienne Berbisey Marchand

demeurant à Dijon vendit sa Maison à Mr. Le Duc trois cens francs le 26 aoust 1419: laquelle estoit scituée à la porte derriere de l'hotel dud. Duc, vis a vis l'Eglize de Notre Dame.

Folio 236: Mess. Jean de Bourbon Sgr. de Montperroux presta trante francs au Duc venant de Laigny sur Marne à Troye en la Compagnie du Roy le 16 aoust 1419:

Folio 237: Jean Gros et Estienne de Soye Notaires publicqs demeurans à Dijon examinérent et receurent la ~~propre~~ deposition de Mess. Bertrand de Nouailles Chev. de l'ordre de la Chevalerie St. Jacque et de Guillaume de Palort jadis serviteur domestique de feu Mess. Archambault de foix Sgr. de Nouailles de l'ord.ce des gens du Conseil et des Comptes de M. Le Duc à Dijon du 6e. octob. 1419: sur la Mort et hommicide fait traitreusement en la personne de feu Mgr. le Duc Jean Cui dieu pardoint, comm.ils avoient sceu par la declaraon et raport, que leur en fit led. feu sire de Nouailles leur Maitre en sa derniere volonté, et lorsqu'il Mourut de la blessure qu'il eut en faisant le traitreux hommicide, laquelle deposition led. Jean Gros et Estienne de Soye receurent et redigérent par Escrit par Maniere d'instrument signé de leurs seings apostoliques et imperiaux, pour envoyer à plusieurs grands Sgrs. pour eux plus acertener de lad. traitreuse mort.



Folio 238: La Duchesse Escrivit aux bonnes villes du Royaume tant en Languedoil Comme en Languedoc le Cas du traiteux et desloyal meurdre properé en la personne de feu Mgr. Le Duc.

Folio 239: Le onzie octobre 1419: Les Chappelains du Collége de la Chapelle de Mgrs. les Ducs à Dijon firent dire Cent treize messes en lad. Chapelle pour le remede et salut de l'ame de M. Le Duc Jean à raison de deux gros Chacune messe, dont ils furent remboursés par mandem.t de Mad.e La Duchesse.

Folio 241: La Duchesse fit faire incontinent aprés le deces du Duc Jean quatre grands Bancs longs de treize pieds Chacun, Couverts de drap noir, lesquels elle fit mettre en la Chambre où elle avoit accoutumé de tenir son Conseil pour y seoir ceux, qui viendroient à ses Conseils.

Achapt de draps de Laine noirs pour habiller de deuil Mad.e La Duchesse, Mesdames de Guienne et d'Autriche, et Mesd.elles Anne et Agnés filles de lad. dame et de feu Mr. Le Duc Jean et tous les officiers de la Maison. fol. 268:

Folio 242: Les habitans d'Auxerre Escrivirent à la Duchesse, que Charle qui se dit Dauphin

devoit faire affaire Lettres par les Chers de Bourgne pris avec Mond. Sgr jean, dont dieu ait l'ame, pour tesmoigner que Mond. Sgr a esté tué par son outrance, en tirant son Espée contre led. dauphin.

Jean du Bouchet Escuyer Commis par Mad.e La Duchesse Capitaine de la ville de Dijon aux gages de vingt cinq francs par Mois, dont les Maire Eschevins, Bourgeois, et haan's de lad. ville devoient lui payer le premier Mois aux Missions de lad. ville, et Mad. Dame lui doit se payer le second Mois aux missions de Mond. Sgr le duc par accord fait avec les gens du Conseil de Mond. Sgr et desd. Maire, Eschevins, et Bourgeois au Mois d'octob. 1419:

Folio 245. Mgr Philippe de Brabant Comte de Ligney et de St Pol presta au duc Cent Cinquante Moutons d'or, le 4e Juillet 1419:

Folio 246. Le Duc fit fournir à un Allemant Alquimiste jusqu'à 445.tt pour les utils necessaires à souffler, lequel se retira en cachette du pays de Bourgne Emportant avec lui l'argent dud. Duc (Gregoire de Tours, Liv. 4. Chap. 37. Diocletian fit bruler tous les Livres d'Alchimie des Egiptiens. Suidas.)

Le Duc Estant au Mois de Juillet 1419 à Ponceau près de Poilly le sort à une lieue et demie de



Melun avec le dauphin pour le bien de la paix et union du Royaume donna à Mr Robert Le Maçon Chancelier dud. Dauphin, Le President de Provence Tanqui du Chastel, Barbasan, Mess. Louis de Courrailles, Le Sire de Beauval, huguet de Noyers, Guillaume de vaulgour et jacque du Peschin, à chacun d'eux 500 Moutons d'or de trente sols piéce, tous tres faux et tres desloyaux traitres, qui depuis le meurdrirent faulcement, Mauvaisemt traitreusement et desloyaument à Montereau ou faut yonne le 10 Septemb. 1419: dieu lui fasse pardon à l'ame, et à dieu en soit la vengeance, qui en veuille faire ainsi comm'ils ont deservi. (Ce sont les mots de l'article du Compte.)

La Duchesse donna du drap Camelin aux freres Religieux de Convent des Cordeliers de Dole de l'observance de la somme de soixante trois francs pour faire des robes aux dixhuict freres estans aud. Convent Contre les froidures de l'hiver, affin de se prieres et oraisons pour l'ame de M. Le Duc.

Folio 265. Estienne Moreau de Melun Controleur de la despense du Duc Jean de Bourgogne. La Duchesse donna 200 francs aux serviteurs de Mess. Archambaut de foix au nombre de quinze pour s'en retourner en leur pays, Led. Archambaut ayant esté tué à Montereau. Et à Guillaume Binet Mr d'hotel 100 francs.

Soit notté que la Duchesse ne faisoit aucun Don, ni ordonnoit aucune chose, sinon de l'avis de Son Conseil et de Mrs des Comptes.

Folio 271: Reverend Pere en dieu Frere Guillaume d'Ostun abbé de Mortemer, à Six Lieues près de Rouen, refugié en Bourgogne à cause des Emeutes de M. Le Duc.

Folio 282: Les Prevots des Marchands Eschevins et Bourg.s de Paris Escrivirent à La Duchesse la bonne intention qu'ils avoient pour elle et Mr Le Duc son fils pour la prosecution de la punition du cruel Murdre de feu M. Le Duc.

Folio 283: La Duchesse manda à tous les Barons vassaux et Sujets du pays de Bourg.e et du Charrollois d'aller au devant de M. Le Duc Philippe étant en flandre, pour l'accompagner au voyage qu'il vouloit faire à Troye vers le Roy en la Reine.

Lettres de Mad.e La Duchesse au Pape, par Lesquelles elle prie notre St Pere de l'avoir toujours en Sa Sainte grace et recommandation et Mr Le Duc son fils.

Folio 292: Mess.s Saladin d'Anglure Chev.r Capitain de la gend.e d'Armes. Chatelenie de Chaucin donnée par le Duc Jean à la Dame de Cyac, et à Son fils.

Folio 293: Mess.s des Comptes donnerent



Le prix au Sel, qui se vendoit au grenier à Sel de Autun et y mirent une Crue ou augmentation. folio 294: de meme en tout Le grenier. Fol. 300. Mad.e la Duchesse avoit Extraordinairement du Duc 2000.t pour Ses robes d'Ete et d'Hiver des Filles, Le dessus 800.t pour Les Dames par an.

Folio 302: M.e Guy Pelinier Con.er de M.r Le Duc de la ville de Gray au Comté de Bourgogne.

Folio 307: Montres et payement de Gens d'armes Leves par M. Le Duc au Mois de Mars 1417. Et Envoyés en Languedoc et Guienne pour reduire les d.s pays en L'obeissance du Roy.

Mess.s Loys de Chalon Comte de Cyceaux Seigneur d'Arquet et d'Arlay avec Son Estendart en Pays, Servoit quatre Chevalieux Bannerets, deux Chés Bachelieux, quatre Escuyeux Bannerets, 410 Escuyeux Bachelieux, six vings quinze hommes d'Armes, et quatre Trompettes reçeus et passés à monstre à Macon par Mess.s Jean de St. Hilaire Bailly de Chalon et Guillaume Saiche Commis par M. Le Duc. fol. 334:

Jacques de la Baulme Escuyer Bannerets Seigneur de Montfort M.r des Arbalestriers de france huict vings neuf Escuyers deux trompettes, et Noble Menestrier. Mess.s Gerard Sgr de la Guiche Chés Bannerets en Chés Bachelieux, huict vings quatorze Escuyers, deux trompettes, et Seize hommes d'Armes.

Antoine Dubois Escuyer quarante Neuf hommes d'Armes et un Trompette pour la garde

de Mascon et du pays de Charollois, receus à montre par Mess. hugues de Lenthene Gruier du Comté de Bourg.ne Sgr de Roichefort.

Mess: Gerard Sgr de la Guiche Chev. Banneret Bailly de Mascon Commanda à 291 payes pour Conserver le pays de Masconnois au Mois de Septemb. 1418: Et Empescher les Courses du Sire de La Fayette, Lequel estoit avec des Troupes au Lionnois. fol. 336:

Jean Knisebert Capitaine et gouverneur des Arbalestiers du pays d'Allemagne avoit quarante deux arbalestiers sous lui receus à Montre par Estienne Rabutin Escuyer Lieutenant dud. Mess. Gerard de La Guiche. Me. Jean Mercier Licentié en Loix, Jean Bertrand Le Jeune, Olivier Bertrand Escheuins et Jean Crochat procureur de Mascon.

Folio 312: Autres Gens d'armes receus à Monstre à Moustier le Sale proche de Troye le 20e. Octob. 1418: par Mess. Jean Sgr de Cottebrune, Mareschal de Bourg.ne à ce Commis par Mr. Le Duc pour aller Contre les Anglois.

Mess: Pierre de Giac Chev. Con.er et Chambellan de Mr. Le Duc avoit sous son Etendart 79 payes de gens d'armes et de Trait.

Mess: Jean Sgr de Toulonjon Chev. Con.er et chambellan dud. Duc Cent quatre payes et demie.



Jacques de La Baulme Sgr de Montfort, Escuyer Banneret Mr. des Arbalestiers de france avoit en sa Compagnie et sous son Estendart quatre vingt six payes. Guillaume de Bere Escuyer dix payes. Sibuet Rivoire Sire de la Bastie Escuyer trante deux payes et demie.

Mess: Jean de Bourbon Chev. devoit fournir trante hommes d'armes sous et en la Compagnie du Sire de Toulonjon, et Mess. Girard de Chastel neuf, et Pierre damas, Certain nombre. Jean de Thoraise Lieutenant de M. Le Mareschal de Bourg.ne Mess. Jean de la Trimouille Seigneur de Jonvelle 29 payes et demie.

Mess: Antoine de Vergy Seigneur de Champlitte Chev. Banneret, un Escuyer Banneret et vingt neuf Escuyers Bacheliers, qui font 39 payes. Messire Claude de Damp Martin Sgr d'orion Chev. Bachelier, soixante Cinq Escuyers et quinze hommes de trait, qui font soixante et quatorze payes.

Humbert de St. Amour Seigneur de Vinzelles, vingt neuf payes. Jean de Vers dit la Moische Bailly du Charollois en l'an 1418: Pierre de St. Amour Escuyer Sgr de Chateauvilain trante payes. Guillaume Petit Jean Danzey Escuyer Capitaine du Chastel de Semeur en Brionnois Estienne Rebbé Escuyer Commis à la garde dud. Chastel de Semeur. fol. 335:

Jean Rabutin, huguenin de Suilly, Jean de Martigny homme d'Armes. Jean Girard, Philippe

de Vigy Commis à la garde du Chastel du Mont Saint-Vincent, d'Arthis, Sanvignes et Charolles.

Folio 327: Guichard de la Madeleine demeurant à Charolles estime pour l'ordonnance de Mr de Commarien et Regnault de Chassy en garnison au Chastel de Chatelneuf receu vingt cinq francs pour faire un Molin à bras pour la defference et la seurté de ladite ville le 16 fevrier 1418.

Jean Saladin d'Anglure Escuyer. Jean de Guigny Sieur de Dyonne, Louis de Sureau Sieur de Montreran. Mess. Guy de la Trimouille Comte de Joigny. Guillaume de la Tournelle Bailly de la Montaigne, Phot de Rye, Maude de la Sarrée Escuyer.

Folio 333: Guillaume de Commines fut mis en garnison au Chastel de Charolles, en Lieu de Damanzé Escuyer, lequel avoit commandem.t aud. Chastel et receu 42 francs en prest et payement de lad. garnison. Jean de Mazilles et Loys de Cremont bannies d'ordonnance de lad. garnison au Mois de Septemb. 1419: Mr. Ferent Montre passeduane Gerard de Bourbon et Huguenin Dubois Commis par M. le Mareschal de Bourg.ne dont la ordinaire de lad. Commission est sous le Seel de la Baronnie de Charolles.

Folio 334: Mess. Jean de Vienne Chev. Bannerez, Gouverneur de l'Etendard de Mess. Louis de Chalon Prince



Chalon Prince d'Orange Comte de Geneves et Seigneur d'Arlay au Comté de Bourgogne.

Mess: André de Bonne Chev. Banneret de Vigy Escuyer Banneret, et Guillaume de Vigy Chef de Chambre, et ayant sous eux et leur gouvernement grand nombre de gens d'armes et d'Arcs.

Mess: Antoine de Vergy Seigneur de Digny fut Envoyé avec des troupes au Mois de May 1417: pour faire lever le Siege de la forté sous Gien en Berry des Montbeliard, où il estoit venu le Roy des Romains.

Mess: Jean de Neufchatel Seigneur de Montagu. Mess. Jean Seigneur de Fenestrex Chev. Banneret, vingt cinq Escuyers Bachelliers, Croize Chevaliers et Escuyers deux mil quarante Sept archers, neuf vingts Coup Couleuvrines Dachebuttes Trompettes et Six Menetriers, Lesquelle firent Monstre à Beaune le Dernier de Juin 1417: par devant Mess. Jean de Vergy, Vadis Mareschal de Bourgogne.

Mess: Jean Sgr de Coulonges, Sgr de Sinecey, Chev. Com.rs et Chambellan Commandoit à la garnison du Chastel du Bois de vincennes.

Le Duc fit blanchir mil quatre vingts dix huict Livres de Cuivre pour la Monnoye de Cusery.

Folio 345: Estienne Barbisey fils de Perrenot Barbisey.

## 1419:

Au Compte de Jean de Vaudetar Conr. et Receveur gnal. de toutes les finances de Mr. Le Duc pour deux Mois dix jours Commençans le premier de Juillet 1419: finis le 10e Septemb. que M. Le Duc Jean alla de vie à Trespassement Lejour de Dimanche à Cinq heures apres Midy à Montereau ou fault yonne.

Folio 10: Mess. Jean De Luxembourg avoit deux Cent francs de pension par Mois. Mr. Charles de Bourbon gendre le fils de Mr. Le Duc 300 francs par Mois, et l'Entretien de dix personnes, dans qu'il seront en l'hotel du Duc.

Mess: et reschaubault de foix seigneur de Dunailles deux Cens cinquante francs par Mois. Guillaume Vienne Ecuyer Sgr de Duxy le Chastel Con.er et Chambellan de Mr. Le Duc 200 francs par Mois par Lettres patentes données à Pontoise le 23 Juillet 1419:

Mess: Jean Sgr de Coulonjon et de Senecey Chr, Con.er et Chambellan 8 francs par jour. Mess. Robert de Masly Chr, Conseiller et Chambellan trois francs par jour.



Mess: Regnier Bot seigneur de la Bruyere de la Roche du Nolay Chr, Con.er et Chambellan du Duc trois francs par jour. Mess. Guillaume de Champ-vieux Chr, Con.er et Chambellan trois francs par jour. Premier
Girard de Bourbon Ecuyer d'Escurie de Mr. Le Duc, Cent soixante francs par an. Imguenin Dubois Ecuyer d'Escurie 160 francs de pension par an. Renaudin Doriac Con.er de Mr. Le Duc 300 francs par an.

Maitre Jacques de Compleume Secretaire et premier Chapelain de M. le Duc trente deux Sols parisis par jour.

Mess: de Entrains de Coulonjon Chr, Con.er et Chambellan de Mr. Le Duc avoit trois francs de pension par jour du Duc par ses Lettres patentes du vingtieme May 1419: Mess. Jean Sgr de Robais et de Berzelles Con.er et Chambellan avoit de mesmes trois francs par jour.

Folio 36: Coppin, autrement Jacquet de la Vizuille Con.er du Roy et de M. Le Duc preste au dit Duc 1800 francs. Jean De Dampierre parmelier de Duc Robert de Dailleux Con.er et Receveur gnal. de toutes les finances de M. le Duc de la ville d'Amiens, envoyés vers la Reine et M. le Duc de Guienne pour affaires et propres Besognes concernans led. Duc.

Folio 55: Le Duc fit escrire en parlemen-

une Confession pour aider à Confesser le Comte de Charollois son fils.

---

## 1419: 1420:

---

**Au Compte** dud. fraignot pour un an commenceant le premier de Janvier 1419: finissant le dernier decemb. 1420.

Le Duc Philippes apres le decez du Duc Jean son Pere confirma une grande partie des officiers en leurs offices. Led. fraignot fut entre autres confirmé à la charge de prester nouveau serment à la chambre des Comptes de Dijon, et d'y rendre Compte des deniers à sa recette des Duché et Comtés de Bourg.ne et Charollois.

Jean de Noident fut aussi confirmé en l'office de Receveur gnal de toutes les finances de Mr. le Duc pour raison de quoi il presta le serment entre les Mains de M. l'Evesque de Tournay Chancelier de Mond. Sgr. le Duc. quelques fois led. receveurs gnaux prestoient serment entre les Mains du Duc.

L'adresse des Lettres dud. de Noident est Conceüe en cette sorte. Cy donnons mandement à nos amés et feaux les gens de notre Conseil et de nos Comptes à Dijon et à l'Isle, et à nosd. Receveurs gnaux



Thresoriers, Mes. particuliers des Monnoyes, receveurs Chastelains grenetiers, et à tous nos autres justiciers, officiers et sujets presents et à venir quelconques qu'à notre d. Con.er Thresorier et gnal gouverneur de nosdittes finances en execution de ses Estats et offices obeissent et entendent diligemment et à lui fassent obeir en tous lieux, pour tous ceux qu'il appartiendra.

**Folio 44:** amortissement de dix sept Soitures de prés amodiées par an onze francs six gros donnés à l'Eglize de St. Jean de verdun par Me. Guillaume Lebois Secretaire de M. le Duc, et Guillaume le Guespes Chatellain de verdun, à la charge de dire pour eux deux messes par semaine et un anniversaire chacun an, moyennant cinquante Livres taxées par Mess.r des Comptes.

**Folio 57:** Le Duc donna 700 francs pour la reparation de sa Chapelle de Dijon.

**Folio 63:** Estienne Desbordes Mary de Guillemotte de vezon fille de Me. Mathey de veuzon en son vivant gouverneur de la Chan.rie de Bourg.ne

**Folio 70:** Me. Jean Liatot Con.er de Mr. le Duc à cent francs de pension par an. Me. Guillaume le Changeur Con.er et Me. des requestes de l'hostel de Mons.r le Duc, Cent francs.

**Folio 71:** à Mess. Antoine de vergy

Con.er et Chambellan de M. le Duc deux Cens francs pour le recompenser des grands frais par lui faits en la prison, lorsqu'il fut pris à la journée où feu Mons.r le Duc fut occis traitreusement à Montereau ou faultyonne, et quatre Cens Livres de pension par an par Lettres du 29 May 1420:

Mess: Jacques de Courtiarubles Chevalier 400 francs de pension par an par Lettres du 4.e Juin 1420: retenu Con.er et Chambellan du Duc. Mess. Robert de Maligny Chev. M.r d'hotel de M. le Duc 240 francs par Lettres données le 10 Juin 1418:

Folio 72: Mess. Jean de Neufchatel Sgr. de Montagu et Damance Capitaine des villes et forteresses de Rosemont et Befort en l'Alsace, aux gages de mil francs par an par Lettres données à Troye le 29 Avril 1420: Jean de Frissy Escuyer M.r veneur de feu M. le Duc Gruyer és bailiges de Dijon Auxois et la Montaigne.

Jean Duboichet institué par Mad.e La Duchesse de Bourg.ne Capitaine de Dijon pour la seurté d'icelle ville, Mad.e et de Mess. ses enfans aux gages de vingt cinq francs par Mois, dont l'un des Mois se payoit par Mad. Dame, et l'autre par lad. ville, qui avec ce paye la charge de deux Capitaines, qui sont en lad. ville pour la garde d'icelle. M.e Thomas d'Auxonne Con.er de M.r le Duc aux gages de 40 ₶ par lettres du 26 Aoust 1420:



Folio 76: Mess. Jean Seig.r de Cottebrune de nouvel institué et ordonné Mareschal de Bourg.ne par Lettres patentes données le 9 Avril aprés pasques 1420: aux gages de 200 ₶ par an.

Mess: Jean de Neufchatel Seigneur de Montagu gnal Capitain de Bourg.ne par Lettres du 14.e Novemb. 1415: aux gages de 80 francs par Mois quand il est au Service de M. le Duc en lad. Charge.

Mess: Jacques de villers Chev. Capitaine de vergy par Lettres patentes de Mad. la Duchesse ayant le gouvernement du Duché en l'absence de M.r le Duc du 15 Avril 1411 aprés pasques confirmé par Lettres dud. Duc le 5 May 1412: aux gages de 60 francs.

Folio 77: Mess. Philibert de S.t Liger Girard de Bourbon, Bailly de Chalon, huguenin Dubois Bailly de Charollois, Regnaut de Choisy et Maitre Guy Gelinier de Grey furent Envoyés à Bourbon Lancis de la part du Duc, pour traitter avec les Ambassadeurs de la Duchesse de Bourbonnois et d'Auvergne pour passer le Traitté des Abstinences de guerre de voye et de fait, d'entre les Sujets dud. Duc au Duché de Bourg.ne et Comté du Charollois d'une part, et Ceux des pays de Bourbonnois Baujolois, forets, Chatelchinon et Combrailles d'autre part, au Mois d'Avril 1420: Suivant celui fait en l'an 1412: fol. 142:

Mess: Gauthier de Ruppes et Me. Guy Gelinier furent Envoyés à Jussey et Jonvelle pour conferer avec les Ambassadeurs du Cardinal du Bar de plusieurs affaires importantes au Duc.

Folio 78: Mess. Jean de Rye Chev. Seigneur de Saubertier, et Me. jean le Mercier Maitre des Requestes de l'hostel du Duc Jean furent Envoyés En Ambassade vers les Duc et Duchesse de Savoye, pour les prier que Charle, qui se disoit Dauphin son formel Ennemy accompagné de trois mil harnois de jambes n'eut passage par ses pays de Bresse et Savoye pour Endommager et destruire les pays de Bourgne. Masconnois et Charollois le 12 janvier 1419:

Folio 81: Me. Jean Prevost Clerc licentié En Loix demeurant à Besançon fit au Roy au nom du Duc et de la Duchesse sa Mere la Complainte pour avoir punition et vengence du meurdre perpetré en la personne de feu Mons. le Duc Jean, et Escrivit sur led. Cas à la Confusion des meurdriers selon les droits divins, Canons et Civils avec autres assemblés à Dijon pour accorder les appointemens et Escritures que Chacun d'eux avoit fait En lad. Matiere au Mois de Mars 1419:

Denis Sauvage en la continuation de la Chronique de flandre Chapitre 96: dit que ce fut Messire Nicole Raulin, qui fit la complainte devant les Roix de france et d'Angleterre.



Maitre Jean d'Argentoles Doyen de Langres fut mandé à Dijon pour le fait cy dessus. et Guy Armenier. huguenin de Montjeu Bailly d'Autun et de Montcenis. Mess. Guy Armenier de Montaigny Con.er du Duc. Girard de Bourbon Escuyer Seigneur de la Boulaye en l'autunois, Bailly et Me. des foires de Chalon, alla jusqu'à Chavant au devant du Corps de Mr. le Duc jean au Mois de juillet 1420: et l'accompagna jusqu'aux Chartreux de Dijon.

Folio 88: La Duchesse alla à Montbard au Mois de May 1420. conferer avec le Duc Philippes son fils, lequel se rendit aud. Lieu depuis Troye.

Folio 92: Mess. Jacques de Vilers Con.er et chambellan de M. le Duc, et Me. Richard de Chancey Bailly de Dijon furent Envoyés au Mois de Juillet 1420. vers la Duchesse d'Autriche femme du Duc federic pour traitter et accorder avec elle sur les débats meus Entre Elle et led. Duc federic. Pierre Damas Escuyer d'Escurie de M. le Duc Jean.

Maitre Baude Desbordes Secretaire de M. le Duc dressa plusieurs memoires concernans les diligences et poursuittes, que le Duc Jean avoit fait, pour mettre sus le bien public du Royaume, Lesquels il Envoya à Mad.e La Duchesse et à son conseil.

Folio 96: Mess. Jean de Saux Chev. fut envoyé par le Duc Jean au Mois de Juin 1418. au Royaume de Cecile pour poursuivre la deliverance du Roy Jacques, duquel le fait estoit mis en oubly, neanmoins il en obtint la deliverance.

Mess. Andry de Darannay Chev. Seigneur de Roichey et Huguenin Daichey Escuyer Capitaine de Dijon desirent aperans les ennemis, qui estoient à Mailly le Chastel au Mois d'Avril 1419.

Guillaume de la Tournelle Escuyer Bailly de la Montaigne fut envoyé pour reconnoitre si les Ennemis du Roy et de M. le Duc voudroient empescher, que le Corps de Monsieur le Duc Jean ne fut amené aux chartreux proche Dijon.

Le Roy envoya à Flonnes vers le Pape pour recuser tout procureur et protecteur par lui nommé du temps de ses emmenes. Le Pere en Dieu frere Jean de Blaisy Abbé de St. Seigne fut envoyé à Liege pour assister au Conseil du Roy, et y entretenir les affaires de Monsieur le Duc jusqu'à sa venue.

Monsieur de St. George et de Sainte Croix Seigneur de Seurre alla à Provins avec Monsieur le Chancelier pour faire amener le Corps de Duc Jean au Chartreux de Dijon, lequel M. le Duc Philippe y avoit fait amener de Montereau au fault yonne. M. l'Evesque de Tournay Chancelier de Bourgogne, Jean Chousat et Jean Mareschal Mrs des Comptes furent aud. Provins.

Folio 104: Girard de Bourbon Escuyer d'Escurie



de M. le Duc son Bailly et Mre des Forets de Chalon, et Mre Richart de Grenay furent envoyés par la Duchesse de Bourg.ne vers la Comtesse de Hainaut pour lui dire et exposer plusieurs choses touchant très grandem.t le bien de lad. Duchesse, de Duc son fils et de les pays au Mois de Decemb. 1420. Mess. Guyot Armenier Sgr de Montigny les Metris, Bailly de Mascon au Comté de Bourg.ne Docteur en loix Président au Parlem.t du Roy et Con.er de M. le Duc.

Folio 117: Lettres patentes du Duc données à Dijon le 4 May 1422. confirmatives des Lettres du Duc Jean données à Saigny sur Marne le 15 Janvier 1418. rapportées et deuës pour l'attribution des Droits de robes à Mess.rs des Comptes à Semur aux Mres 60 francs chacun par an, aux auditeurs 40, et aux Clercs 30. Mess. Philippes de Flavigny Chev. Capitaines de Ferrieres en Gatinois.

Folio 125: Simon Dupin Escuyer Capitaine d'Autun. Huguenin Guichart portier de la Chambre des comptes de Dijon 40 francs en don. Mess. Pierre de Pouquevre Chev. Sgr de la Bellabre. Mille Seigneux de Paillart Chevalier Chambellan de Mr le Duc. Jean de Bauguerey Escuyer Lochanson Fobin de Maisieres Escuyer Connehant de Mad. la Duchesse Pierre d'Ansange Escuyer. Guillaume de Vienvillers dit le Maire Escuyer d'Escurie de M. le Duc. Huguenot Boubier portier de la Chambre des Comptes.

Mess. Jean Lubrier prestre commis à recevoir les aumones pour la Construction de l'Eglise St. Nicolas de Dijon en l'an 1419. le Duc donna 200 francs.

Folio 136. La Duchesse ordonna le 14e Decemb. 1419: estant à Dijon de l'avis et deliberation de Mess. Jacques de Courtiambles Chev. Sgr de Commarion, Phrt de Chantemerle Escuyer, Le Bailly de Dijon. Jean Chousat jean de Noident et autres Jadis Conrs et Chambellans de feu Mr. Le Duc, et à present de Mr. Le Duc son fils, que la Somme de mil francs seroit mise és Mains de frere andré de vauvert Prieur de la Ste Trinité de L'ordre de Chartreuse Les Dijon pour selon son bon avis et Conscience distribuer en aumones à toutes manieres de pauvres gens Religieux et Seculiers, attendu que feu Mr. le Duc Jean ne peut faire quelque ordce et testament pour le bien et salut de son ame, et à la grande amour et singuliere affection qu'à son vivant avoit à lui et à son ame.

Folio 139: Les obseques de Mr. le Duc Jean se firent à Dijon en sa chapelle le onzie octobre 1419 Et fut mise la representation de son corps en lad. Chapelle, aujourdhuy Ste Chapelle, auxquelles obseques la Duchesse assista. Il y avoit quatre gros Cierges pesans chacun six Livres mis és quatre bouts de la representaon du Corps, 46 Escussons armoyés aux armes du Duc, attachés aux torches qui estoient à l'environ de lad. representaon, pesans chacune huict Livres. Douze cierges pesans chacun deux livres mise sur le grand autel et six autres en six chandeliers d'argent, Et vingt petits Cierges de demie Livre piece, sur vingt petits autels, ou l'on chanta les basses messes.



Frere Martin Le vesseul Religieux de l'ordre des freres Prescheurs de Mascon receut vingt francs, lesquels lui furent donnés pour le Livre que Mr. Jean de rechief dud. ordre composa bien grandement, sur le fait du Meurdre perpetré en la personne de feu M. le Duc.

Folio 149: Le Duc donna estant à Troye au Mois d'avril 1420: à M. L'Evesque de Sens une queuë de vin, à L'Evesque de Tournay son Chancelier deux queuës. à L'abbé de St Seigne une queuë. à Mess. Guy Armenier docteur en Loix, Conr et President du Roy en son Parlement à Paris, Seigr de Montigny lez arbois au Comté de Bourgogne une queuë. aux Seigneurs de Toulonjon et Champdivers Chers, Conrs et chambellans dud. Duc trois poinçons. Jean de Pressy Conr et Thresorier gnal de toutes ses finances trois poinçons. Mr. Jean Mercier Conr du Roy et dud. Duc une queuë. et Jean fale une queuë. au prix de 35 francs la queuë. et Maitre Pierre Cauchon vidame de Reims une queuë. à Maistre Guillaume Gent Secretaire dud. Duc une queuë. à Mr. George de Mare Secretaire du Roy une queuë. à Mr. Robert Gauthier Secretaire du Roy une queuë.

La Duchesse d'Autriche se retira à Grey pour y faire sa demeure. Elle estoit tante du Duc. La Duchesse de Bourgne, Mere de M. le Duc fit aussi

donner à Troye au Comte de Braine six queuës de vin de Beaune. au Sire de Chasteluilain cinq queuës. à Mess. Blanchard Bracque gnal de france huict queuës. à Mess. Charle de Sauoisy et au Sire de Saint Liebaut Chambellan du Roy à chacun deux queuës.

Mess. Jean de Luxembourg assiegea par l'ordonnance du Roy au Mois d'Auril 1420 la forteresse de haille Baudieres.

Folio 155: Mess. Guillaume de vienne Sgr de St George et de Ste Croix fut au Mois de Juillet 1420. auec vingt hommes d'armes à Creuant, pour seurement accompagner dud. Lieu de Creuant en l'Eglize des chartreux de Dijon le Corps du Duc Jean

Folio 158: Le Roy donna à Mr le Duc les villes et Chastellenies de l'Isle, Douay, Orchies, Roye, Perronne, et Montdidier, patronages, Benefices, fiefs et hommages desd. Chatellenies, et les terres estans au pays dud. Duc appartenans aux Rebelles et desobeissans au Roy, Comme aussi l'hôtel appartenant au Comte d'Armignac estant à Paris.

Le Duc Rembourcea de vingt francs Madre Julienne de Poitiers veuue de feu Erart de Champlite à cause d'vn colier d'argent de l'ordre de feu le Duc Jean, qu'il fit prendre et acheter dud. feu Erard, pour



pour le donner à vn des Escuyers de Mathé de foix le 16 feurier 1410.

Folio 163: Il y auoit aliance et confederaon Entre l'Empereur et le Duc Jean.

Folio 160: Il est raporté que Mr Le Duc Jean fut Enterré aux chartreux lez Dijon le 12 Juillet 1420. aux pieds de feu de bonne Memoire le Duc Philippes son Pere, et que la Duchesse, et plusieurs archeuesques, Euesques et Chers assisterent auxd. obseques, Et fol. 165. que le Corps dud. Duc fut amené de Creuant auxd. Chartreux le onze dud. Mois de Juillet auec celui de Mathey de foix, sur lesquels il y auoit deux paches ou Couuertures, lesquelles furent rendues aprés l'Enterrement à ceux qui les auoient prestées, moyennant quoi il fut donné Cent francs à frere André de vauuert prieur desd. Chartreux, pour son droit desd. Couuertures, qui lui appartenoient. au Compte de Gui Guillebaud pour l'année finie le 3e octobre 1421. fol. 222. que le Corps dud. Duc fut mis en des Cuirs Tannés.

Folio 165: La terre de St Seigne sur vingenne fut rachetée des femme et Enfans de Mess. Jean de vergy aliénée par le Duc Jean pour 4000 francs. Celle de fouchange à Mess. Guillaume de Grançon Sieur de Reome pour 1500 francs, et vallempoulières pour 4000 francs à Mess. Gauthier de Ruppes.

Folio 166: Mess. des Comptes ordonnerent aux officiers de la Saulnerie de Salins de fournir de Sel les greniers de Bourgogne, en sorte que le Peuple n'en eut faute.

Les habitans de Dijon en procez au parlem.t de Paris contre M. le Duc pour le fait de leurs privileges. Differents entre les habitans de Talant contre ceux de Dijon, lesquels avoient fait deffence d'amener du vin dud. Talant en lad. ville. Led. different estant pardevant Monsieur le Duc.

Folio 168: Mess. des Comptes firent copier les instructions sur la proposition, qui lors estoit à faire devant le Roy notre Sire en sa real Majesté, sur la tres doloreuse et lamentable Complainte de la tres desloyale, prodicieuse, et tres cruelle mort de feu M.r le Duc Jean, Cui dieu pardoint pour lui requerir justice sur led. Cas, lesquelles instructions estoient escrittes en soixante sept feuillets de papier, que lesd. Seigneurs des Comptes retindrent en lad. Chambre.

Folio 170: La Duchesse avoit treize Mil francs de Douaire assignés, sçavoir neuf mil francs sur les Recettes de Bourg.ne et quatre mil sur celles de flandres et d'artois. Le Duc avoit une hostel à Troye appellée d'artois.

Folio 177: Guyot de Rosselay M.e particulier de la Monnoye de Chauvin.



Folio 183: Mess. des Comptes manderent aux Grenetier et Controleur du grenier à Sel de Semeur, de farre publier, qui voudroit mettre à prix la fourniture dud. Grenier. Officiers de la Saulnerie de Salins mandés pour la fournitures des greniers du Duché de Bourg.ne par Mess. des Comptes.

Folio 184: Le Duc fit saisir et mettre en sa main 450 ll Estevenans de Rente, que le Comte de Tonnerre prenoit sur la Saulnerie de Salins au partage de vignon, par ce qu'il tenoit le parti du Dauphin.

Folio 186: ordonnance du Duc contenant deffence à tous ses Sujets de prendre aucune Monnoye fors celle du Roy et dud. Duc, publiée par Mandement de Mess. des Comptes, lesquels envoyérent en tous les Lieux où l'on faisoit Monnoye aucun d'eux, pour tenir la Main à ce que les ord.ces pour la fabrication d'icelles fussent suivies.

Folio 195: Oudot Molain Marchand demeurant à Chalon.

Folio 198: payement à plusieurs gens d'armes mis sus pour resister au Dauphin, qui avoit pris plusieurs places au Charollois et Masconnois. Mess. Jean Sgr de Cottebrune Chev. Mareschal de Bourg.ne avoit avec lui un Chev. Banneret, un Chev. Bachelier, un Escuyer Banneret, 125 autres Escuyers, 45 hommes de trait et un trompette.

Mess: Louis de Chalon Prince d'Orange et Seigneur

Darlay, Chés Bannerets, en Chés Bannerets Sept Chés Bachelliers, quatre Escuyers Bannerets 268 autres Escuyers, 80 hommes de trait, quatre trompettes, trois menestriers, et vingt huit hommes de pied. Mess. Jean de Vergy Chés Sgr de Champvans Chés Bannerets. Antoine de la Marche Escuyer, Mess. Andri de Roches Chés. Mess. Jean de Vergy Chés Sgr d'Arcellon, Capitaine du Mailly la ville. Guigne Sire de Salnoue du pays de Savoye.

Mess.: Jean Sire de Rabenjon Chés, Con.er et Chambellan de M. le Duc commandoit à 240. hommes d'armes, cens le Deux hommes de trait. Mess. Jean de la Trimouille Sgr de Jonnelles Lancelot Sgr d'Aurut et de Beneffort Escuyer Jacques de la Baulme Escuyer Sgr de Montfort. Mess. Guy de Par Chés Con.er et Chambellan Bailly d'Auxois Mess. Loys de Chalon Comte de Genève, et Sgr d'Arlay.

Robert de Vergy fol. 208 en garnison au Chastel de Semeux en Briennois Jean de Vergy Escuyer en garnison au Chastel de Brancion. Jean Sablehadin d'Anglure Escuyer Capitaine du Chastel de Noyers (autre part Jean Sallehadin) Jean de Vergy dit la Moulte Bailly du Charrollois. Guillaume de Vienne Sgr de Dussy Commandoit à cent payes au pays de Bourgogne 1420.

Folio 121: Odot Molain fut condamné en 60.tt parisis d'amende pour Mess. des Comptes pour avoir rendu certain billon en faulte Monnoye dont il avoit usé en change, lequel billon de 599 marcs on crue fut commis et confisqué d'autant, que led. Molain le mettoit hors des pays de Mond. le Duc, ainsi qu'il apert plus amplement par les registres des causes de la Chambre des comptes. fol. 248. et 249.



Folio 302: Serment presté par le Comptable sur le payement des parties d'espenses de son Compte, à cause du surhaussement des Monnoyes et nouvelle fabrication. Voir cy.

---

## 1419: 1420:

---

Au Compte de Guy Guillebaud Con.er Receveur gnal de toutes les finances de M. le Duc depuis le 3.e octobre 1419: jusqu'au 3.e octob. 1420. Lequel Compte fut examiné en la Chambre des Comptes de Dole en flandres, lequel receveur presta le serment entre les mains de M. le Duc à cause dud. offices, le 19 octob. aud. an 1419:

Folio 4: Indulgences obtenues en Cour de Rome par M. le Duc par M.e Jean Gobard Archediacre de Lingres.

Folio 10: Le Marc d'argent fut mis a vingt sept livres, et auparavant il ne valoit que 26.tt 10.s L'Escu d'or à trois francs pour 25 sols. La livre valloit 40 gros Monnoye de flandres. Le Real d'or quarante deux gros. Le Benemuz d'or 40 gros. Le Mouton d'or valloit deux francs. fol 191. L'Escu d'or vallut 40.s Parisis, Le Mouton d'or valloit 28.s fol 166. Le franc d'or vallut trente deux sols parisis.

Folio 47: Mgr l'Evesque de Tournay, Jean

de Choisy auparauant Euesqué d'Auxerre Chancelier de M. le Duc par Lettres du Sept. decemb. 1419 aux gages de deux mil francs par an, la moitié en monnoye royalle, et l'autre en celle de flandre, dont le franc valoit trant. Sept gros vn Esterlin, outre le proffit et Emolument des Sceaux de M. le Duc, ainsi qu'en jouissoient les Chanceliers des Ducs Philippes et Jean ses ayeul et Pere, lequel Euesque de Tournay ne fut fait Chancelier par le decez du Seigneur de Courtiuron, qui mourut au Mois de Nouemb. 1420: Mais parceque le Duc voulut Changer.

Mess: Jean de Luxembourg Sgr de Beaurevoir retenu Con.er et Chambellan de Mr Le Duc aux gages de 200 francs par Mois. Mgr L'Euesque de Bethléem Con.er de M. le Duc, deux cens francs par an. Jacques Sgr de Busseul Con.er et Chambellan et premier Mr d'hotel de M. le Duc 400 francs par an. Jean de Presy Con.er et Gouverneur gnal des finances de Mr Le Duc 600 francs par an, Guy Guillebaut Receueur gnal Cinq cens francs par an.

Mess: David de Brimeu Sgr de humbercourt Chev Con.er et Chambellan, et Mr d'hostel 240 francs. Messire hue de L'annoy Chev Con.er et Chambellan et gouuerneur de L'Isle 200 francs Monnoye Royale. Guillaume Dubois Escuyer Mr d'hostel de M. Le Duc 240 francs. Mess. Roland Dunkerke Chev Con.er et Chambellan, 80 francs.

Maitre Raoul Le Maire Preuost de l'Eglise de St Donas de Burges Con.er de M. le Duc 300 francs par an. Mess. Jean Sgr de Commines Chev Con.er et Chambellan de Mr Le Duc quatre vingt francs par an.



Antoine de villers Escuyer d'Escurie de Mons.r le Duc 160 francs. Mess. Antoine de hauesquerque Seigneur de fontaine et de flechin Con.er et Chambellan 240 francs. Mr Pierre Marc Secretaire de M. le Duc 100 francs. Jean de fretoy Escuyer d'Escurie Cent francs. henry de Sailly Escuyer pannetier 100 francs. Pierre de Montbleru dit le Begue Escuyer Eschançon de Mr le Duc 100 francs.

huguenin Dublé Escuyer d'Escurie de Mr le Duc, (duquel Mr Le Marquis d'vxelles est descendu) 160 francs par an, par Lettres patentes données à Arras le 7 decemb. 1419. Jean de Masilles Escuyer pannetier 160 francs. Pietres Lambart Escuyer du pays de Gueldres Escuyer d'Escurie de M. le Duc 200 florins du Rhin par an, Moyennant laquelle pension il deuint homme de Mond. Sgr le Duc, et lui fit foy et hommage, promettant de le seruir enuers et Contre tous Exceptés le Roy d'Angleterre, et son Seigneur Lige, auxquels foy et hommage Mond. Sgr le Receu, dont led. Pietre seroit tenu de donner ses Lettres de recon.ce Scellées de son Seel, esquelles seroient incorporées les lettres de lad. pension, données à Arras le 4 Nouemb. 1419:

Folio 58: Mess. Athis de Brimeu Chev Con.er et Chambellan fut Enuoyé à Roüen vers le Roy d'Angleterre le Sept decemb. 1419: Mess. Gauthier de Ruppes Sgr de Soyer et de Trichastel Con.er et Chambellan fut Enuoyé par Le Duc vers le Cardinal de Bar Marquis du Pont.

Mess: Jean de Melles Sgr Dolchain Chev. Con.er et Chambellan du Duc. Me. Pierre de Marigny Con.er du Duc. Pierre Girault Clerc de Jean de Pressy Con.er dud. Duc. Me. Guillaume le Changeur Con.er et Me. des Requestes de l'hostel de M. Le Duc. Me. Raoul Le Maire Con.er et Me. des req.tes de l'hostel de Mr. le Duc fut Envoyé par lui à Lieges pour faire Eslire en l'Evesché dud. Liége L'Evesque de Terouenne. Me. Jean de Gand Secretaire de Mr. le Duc. Philippes Raponde Con.er de Mr. le Duc.

Folio 80: Le Duc Jean estant à Corbeil vers Le Dauphin donna 50 francs aux heraulx pour crier Largesse.

Folio 84: Le Duc receut la nouvelle de la Mort du Duc Jean son Pere à Gand par Thiedric L'allemant Escuyer au Mois de Septemb. 1419: Me. Eustache de Pauilly demeurant à Bruges fut mandé en diligence pour venir à Gand vers le Duc pour lui conseiller et remontrer de Lad. Piteuse Mort.

Mess: Pierre Seigneur de Sorel Chev. 200: francs en don. henry de Sailly Escuyer fut marié avec Damoiselle jeanne Danclus. Marc Guidechon Con.er de M. Le Duc, et Marchand de Lucques demeurant à Bruges.

Mess: Jean de flandre Comte de Namur, Me. Quentin Le Blond Con.er de Mr. le Duc, et procureur d'arras. Mess. Ponce de Castillon Chev. Messire Jean de Bresilles Sgr de Bussieres Chev.



Mess: Antoine Seigneur de Croy et de Renti Chev. Con.er et Chambellan de Mr. le Duc. Regné de Longecourt Escuyer Nepveu de M. d'Autrey. à Messire Jean de villers Sgr de L'Isle, Adam Mareschal de france Con.er et Chambellan 200 francs en don. à Messire David de Brimeu Sgr de humbercourt Me. d'hostel de M. Le Duc 100 francs. Jean de Gingin Escuyer Sgr de Divonne, et Loys de Lurieu Escuyer Sgr de Montbran à chacun Cent francs.

Folio 113: Le Duc donna six vingt francs à Mess. Jean Guiot Doyen de L'Eglize Collegialle de notre Dame de Montereau faultyonne, tant pour lui qu'autres de Lad. Eglize pour avoir gardé Sauvement en leur Eglize le Corps de Mr. le Duc Jean sans estre osté ne transporté d'icelle par ses Ennemis, et pour avoir dit et celebré un Service solemnel le jour de son Deterrement d'Illec, et pour avoir rendu le beau et riche breuiaire dud. feu Duc, qui fut perdu le jour de Sond. trespas, par Mandement donné au Siege dud. Montereau le 7 Juillet 1420:

Mess: Baudot de Noyelle Chev. et Chambellan du Duc, Guerardin de Brimeu Escuyer, et Robinet de Brimeu Eschançon de Mr. de St. Pol. Guiot de Nagu Escuyer tranchant de M. le Duc. Robert de Vichy Chev.

Folio 130: Le Duc avoit sept vingt six personnes en son hostel, tant ses officiers et valets, que de Mad.e La Duchesse, lesquels furent habillés de deuil, de robes,

Manteaux et Chaperons. Le Duc fit habiller trois personnes d'habits difformes pour les Envoyer en Lieux Secrets. Le Duc fit doubler une robe de Satin noir deux fois pour mettre sur son harnois. Le Duc avoit vingt quatre archers pour sa garde.

Folio 138: Le Duc fit faire au Mois de Novemb. 1419: deux mil penonciaux noirs. un Etendard noir de sept aunes de Long frangé de Soye noire. quatre Cottes d'armes armoyées aux armes dud. Duc. les deux justes, et les autres volans, six grandes bannieres de trompettes armoyées et frangées de Soye noire. Deux grandes Bannieres de guerre armoyées et frangées comme les autres. deux grands penons contenans sept aunes chacun, armoyés et dorés de fin or, franges comme les autres tout à huile, et fit oster les Lambaux d'un grand Penon Contenant sept aunes.

Le Duc achetta une tapisserie ouvrée de fil d'or et de Laine, à plusieurs images d'archevesques, Evesques, et Roys, portraits et vêtus de Couleur historiée de l'union de Ste Eglize, et cousta 4000 francs.

Le Duc fit faire au mois de fevrier 1419: Cent Bannerettes de Bougran Bleu peintes et armoyées de ses armes. dix penons d'une aune et demie de Long de bougran bleu armoyés comme les bannerettes au bout desquels penons, et à la pointe de Chacun estoient les Enseignes de ses officiers, et noircit son chariot, lesquels ouvrages il fit fe pour le voyage que lors il entendoit faire à Troye devers le Roy.

Folio 140: Le Jeudy



Folio 140: Le Jeudy absolu 6 avril 1419: Le Duc laua les pieds à treize pauvres, à cet effet fit acheter 16 aunes de toille fines pour les devanteaux de lui, son premier Chambellan, frere Laurent Pignon son confesseur, et Mess. Jean Desforges son premier aumonier pour chacun devanteau trois aunes, et quatre aunes pour essuier les Mains et les pieds desd. treize pauvres pour le mandé dud. jeudy absolu. plus huict aunes de grosse toille pour les devanteaux du fourrier, son valet de fourriere, le Cerf de l'eau et le valet d'aumones, et trente deux aunes, qui furent mises sous les pieds d'iceux treize pauvres, et 14 francs d'argent donné en aumone, tant aux treize pauvres, qu'autres led. jour. au Compte dudit Guillebaut pour l'année finie le 3e octob. 1421: fol. 215: Le Duc fit faire un Etendard de Bougran noir pour la Conduitte des 24 archers de sa garde, en allant trouver le Roy. Huguenin Dublé Escuyer d'Escurie de Mr. Le Duc achetta une Cotte d'acier huict vingt francs pour le corps de Mond. Sgr le Duc, et un gorgerin de Milan 21 francs.

Folio 149: Mess. Guillebert de Launoy, les Sgrs de Canny, de Janly et de St. Simon. Mr. Pierre flours de l'ordre des freres Prescheurs inquisiteur de la foy. Le Duc Escrivit au Roy d'Angleterre pour avoir prolongation de la treeve, laquelle devoit finir au Mois de Mars 1419:

Folio 155: Le Duc estant à Troye Envoya en diligence vers le Mareschal de Chastellus le 11e May 1420: pour le

venir trouuer prestement. Au Compte de Pierre Gorremont rapporté Cy deuant fol. 120:

Le Duc estant à Troye le 14 May Enuoya très-hatiuement et toute la nuict porter Lettres de sa part à Mons.r de L'Isle Adam Mareschal de france et aux autres Capitaines tenans le Siege deuant Estant S.t Germain au pays d'Auxerrois, affin qu'ils entretiennent led. Siege sans en partir pour cause de la Conuention, qui lors brieuement se deuoit faire entre le Roy et le Roy d'Angleterre.

Folio 157: Le Duc donna Auis à la Duchesse de Bourg.ne sa Mere et à l'Euesque de Tournay son Chancelier Estant aud. pays de la prise par lui de Montereau faultyonne le 23 Juin 1420: affin d'Enuoyer au deuant du Corps de Mons.r le Duc Jean, qu'il faisoit mener aud. pays. Lad. ville ne fut assiegée que quatre jours. Led. Duc assiegea aussi les villes de Sens, et de Melun, qu'il prit.

Folio 161: Le Duc prit possession de la ville de Gand le 20.e Septemb. 1419: et le 22.e dud. Mois de la ville de Bruges, le 3.e octob. de la ville de L'Isle. Le 4.e de la ville de Courtray, le 5. de Duise, le 7.e de Teuremonde, le 8.e de Malines, le 17.e de Lens, et depuis du pays d'Artois. Le Duc fit dire des Messes le jour de Toussaints et des Ames.

Folio 162: Le Duc fit faire vn Seruice Solemnel le 23 octob. 1419: en l'Eglize de S.t Vaast de Arras pour le salut de l'ame du Duc Jean son Pere. deux cens trante vn



Prestres Chanterent led. jour chacun vne Messe. M.e Pierre flouret Religieux du Conuent des freres preschieurs inquisiteur de la foy fit deux sermons. Le Duc offrit aux trois Messes que l'on chanta deuant lui 4.tt 16.s La despense dud. Seruice et Chapelle de bois que l'on fit pour mettre les cierges de douze cens liures de Cire outre les torches monte à douze cens cinquante quatre liures, 15.s onze deniers obole parisis, Monnoye royale. ~~[illegible]~~ L'aumonier dud. Duc donna pour les pauures le jour dud. Seruice pour dieu et en aumosnes 400.tt Monstrelet dict le 13.e octob.

Folio 170: Le Duc achetta vn breuiaire à l'vsage de Rome, qui estoit tres notable et bien Enluminé 200 Escus d'or, lequel il donna à Mad.e la Duchesse. Le Duc fit faire son grand et petit Seel après le trepas du Duc Jean son Pere, qui cousterent 70 Escus.

Le Duc obtint des pardons et indulgences du Pape, pour lesquelles il paya Cent Escus d'or du prix de trois francs dix sols huict deniers parisis, Monnoye royale.

Folio 175: Connestable de vingt quatre Arbalestiers. Pierres, (boulets) à mettre dans les canons.

Folio 180: Philibert de Mollan Escuyer de Monsieur de Chastellus Mareschal de france au Siege de Crespy en Laonnois. Le feron Liur. des Mareschaux de france cy deuant fol. 155:

Mess: Jacques de harcourt Chev. Con.er et Chambellan de M. le Duc vendit un gros Canon huict Cens francs.

---

1421:

---

Au Compte dud. Jean fraignot pour un an fini le dernier decemb. 1421:

Folio 5: Mess. Jean de Bourbon Seigneur de Montperroux eut 200 francs en don du Duc.

Folio 22: Jean Bonfeau Grenetier à Chalon. Girard Bonfeau garde de la Monnoye dud. Chalon.

Folio 42: Le Duc fit des Emprunts pour l'achat de la Comté de Namur en l'an 1420:

Folio 56: Mess. Guillaume Courtot prestre Curé de Quemigney, Lieutenant de M.e Guillaume vignier Capitain et Chastelain de Ducome.

Folio 61: La Duchesse mena la Comtesse de Neuers aux Chartreux de Dijon au Mois de Septembre 1421: Construction des piliers de la S.te Chapelle de Dijon.

Folio 65: Chapitre des pensions à vie et à volonté. Mess. Antoine de Vergy Chev. 400 francs par an. Jacques



de Busseul Con.er et Chambellan et premier M.e d'hotel de M.r le Duc 400 francs. Mess. Jacques de Courtiambles Sgr de Commarien Chev. Con.er et Chambellan 400 francs. Loys de Chantemerle Escuyer Eschançon de M.r le Duc fils de Mess. Phri de Chantemerle et de Dam.elle Jannette de Monstereul et de Gondoly avoit 200 francs de pension dud. Duc.

Folio 70: Chapitre des gages d'officiers. Laurent de Thoisy Gruyer és bauges d'auxois et la Montaigne six vingt francs a Conter le franc pour douze gros, et le gros pour vingt deniers.

Jean Pourcellot Escuyer Gouverneur de la Regale de Besançon pendant neuf ans, aux gages de 50 francs d'or sur la Thresorerie de Dole, par Lettres de l'an 1412. fut payé desd. gages par Lettres de Mons.r le Duc Philippes données à Besançon le 9 aoust 1420:

Le Duc se pourveu au Roy pour avoir Commissaire du Parlem.t de Paris pour informer contre aucuns habitans de viteaux, ayant commis plusieurs cas de Crimes et excez contre les Procureurs Sergents et officiers dud. Duc. folio 134: Mess. Jean de Cottebrune Mareschal de Bourgogne avoit 200 francs de gages par an.

Mess: Jacques de villers Chev. Con.er et Chambellan Capitaine du Chastel de vergy 60 francs par an. Mess. Phri de S.t Ligier Chev. Con.er et M.e d'hostel de

Mad.e la Duchesse cyo francz par an. Germain de Gury huissier d'armes de Mr le Duc, et Mr de Sonnetterie vingt Solz par jour par lettres du 26 May 1422. frere Estienne de Bussuel Chéü de Rodes Mr Jean Donfeau demourant à Dijon don.s du Duc.

## Folio 100:

Mess. Jean de Longvi Chéü autrefois cent francz en don du Duc, pour s'estre trouvé aux Sieges de Sens, Montereau, et Melun et y avoir bien Servi Ld. Duc. jacquet de Laubespin Escuyer d'Escurie de Monsieur Le Duc.

## Folio 102:

Jacques Vivey Treforier de Bourgogne Lui bastir pour 600 francz par ordre du Duc Jean la Salle de Ld. ville et une Sale auprez pour tenir Le Parlement, dans laquelle il y avoit une Auditoire de belle, bonne et honneste Charpenterie.

## Folio 104:

Le Duc donna 1500 francz à Mess. des Comptes en consideration que tous gages estoient fort petits, et de la Chevetté des Vantrés, Sçavoir aux Mrs 300 francz, et aux auditeurs et Clercs à Chacun deux Cent francz. frere Laurent Pignon Religieux de l'ordre des freres Precheurs, vicaire du Provincial de France, et Confesseur de Mons.r le Duc.

## Folio 107:

Mr Reynaut Castelins Chr Mr des Comptes à Dijon donna mil Escus d'or au



Doyen et Chapitre de M. Le Duc à Dijon pour une Messe matutinale, qui se doit dire Chacun jour à notre Dame de l'Eglize de la Ste Chapelle.

Le Duc donna 3000 francz a Mess. Antoine de Vergy Seigr de Champlite et de Reigny au lieu de 600 Marcs d'argent fin qu'il avoit permission de faire battre ouvrer, forger, et Monnoyer aux Monnoyes de Dijon, ouvroir, St Laurens, ou Cuvery à ses frais, missions et despens, avec toutes autres matieres à ce appartenantes, moyennant quoy le Duc lui donnoit tout le Droit et profit, qui lui devoit Competer en l'ouvrage dud. 600 marcs, tant à Cause de son Seigneuriage, Soulte de poix et d'alloy comme autrement, lequel ouvrage led. Mess. Antoine ne put faire fet, nonobstant l'executoire des gens des Comptes, à Cause des grandes Charges estans sur lesd. monnoyes. Ld. Somme de 3000 francz donnée aud. Sgr de Vergy le 18.e octob. 1420. pour lui aider à payer sa rançon de la prinse le jeu. du drolyal meurdre perpetré en la personne du Duc Jean. Mess. André de Valins Chéü, Con.r et Chamellan de Monsieur le Duc.

## Folio 109:

Guion Boissonnier fut affranchy de l'imposition des Marcs de Dijon par Lettres des Ducs Philippe et Jean de Bourg.e lesquelles Lettres Mess. des Comptes ne voulurent verifier pour la Confirm.on au moyen de quoy le Duc Philippe le bon donna aud. Guion deux Cens

francs par Lettres du 12 octob. 1420.

Folio 109: Me. Robert de Saux vidame de Reims, Con.er de Monsieur Le Duc.

Folio 113: Perrenot furet Mr. particulier de la Monnoye de Mascon fut âjourné par devant l'official de Chalon par Gauthier Cornot juré de la Cour dud. official pour le payement de 2100 francs, qu'il devoit à Mr. le Duc à cause de lad. Monnoye, et ce à req.te de la Duchesse, et à la poursuitte dud. fraignot Receveur gnal. Soit notté pour la justice que l'Evesque de Chalon pretend. fol. 114.

Folio 118: Jean Gault, Le Borgne Tanguy, Barbasan, et plusieurs autres Coupables de la très horrible Mort du Duc Jean furent mis prisonniers és prisons du Roy En son Palais à Paris, fut informé contre eux par aucuns Sgrs de la Cour, et fut parlé au Roy d'Angleterre Estant au Siége devant Meaux de l'Etat dud. Barbasan. (Scavoir s'il Estoit à luy.) v. l'histoire de la ville de Melun, par Rouillard folio 518.

Folio 123: Me. jean Seguinat Secretaire de feu le Duc Jean déposa de sa Mort et du malefice d'icelle fol. 126. par devant Estienne des Soye et Simon Martin Clercs notaires apostoliques et imperiaux demeurans à Dijon.

Folio 124: Mandement gnal de Mad.e La Duchesse à tous les Baillys du Duché et Comté de Bourg.ne



et Charollois de ne laisser sortir de ses pays aucuns grains ne vivres fors vin.

Folio 126: Procez au Parlement de Paris entre Mons.r Le Duc, et Les Maire et Eschevins de Dijon, Lesquels avoient fait Certaines ord.ces de ne mener et mettre aucun vin en lad. ville de Dijon autre que du Cru du finage de lad. ville. Mad.e Jeanne de Grancey Dame de Chastel vilain Mere de Mess. Guillaume de Chastel vilain et Marigny.

Folio 134: Mesd.elles Anne et Agnes de Bourg.ne Soeurs de M. Le Duc furent aux Chartreux de Dijon, où elles donnérent quatre Escus, un mouton d'or et 4 francs pour leurs offertes le 10 Septemb. 1421. avec la Comtesse de Nevers.

Folio 145: robes de Mess. des Comptes pour le premier de janvier 1420. La Duchesse Convoqua à Dole au Mois de juillet 1421. une assemblée des Barons Chers et Escuyers des duché et Comté de Bourg.ne pour les invitter d'aller trouver le Duc son fils en armes vers Paris, et pour cet effet s'assembler à Montbard au 26 dud. Mois de Juillet, auquel Lieu de Dole se trouvérent vers lad. Dame plusieurs desd. Barons, dont les uns promirent de servir En personnes et les autres d'y Envoyer.

Folio 146: La Duchesse assembla les Etats du pays de Bourg.ne en la ville d'Auxonne, et avec eux Richard de Chancey Bailly de Dijon. Me. Jean Chousat,

Guillaume Courtot, Drier Marrechal, Con.ers et M.rs des Comptes, Jean de Roidot Threserier, et M.e Jean de Saux Con.er de M. le Duc, pour avoir aidé sur plusieurs choses qui touchoient le bien et seurté dud pays, la police et gouvernem.t d'iceux, et mesmement le fait de la forde Momoye, et la reparaçon d'icelle au bien de M. le Duc, et de la chose publique. Mess. Chiban Sgr de Neufchastel Chev. 1500.tt en Don.

## Folio 157: Mad.e Atherine Duchesse de Bourg.ne Louys a le Conte de Rueder des Souesse, et Mess. Hugue Dion Procter au Mois de Juillet 1521: vers Le Duc federic et hermes d'Autriche pour avoir la Delivrance des terres, qui lui appartenoient.

## Folio 162: M.e Pierre l'astronomien demeurant de Tremont fut amené aux prisons de Dijon par ord.ce de M. le Chancelier de Bourg.ne pour lui interroger sur le fait de la Mort de M. le Duc Jean.

## Folio 164: Guillaume de la Tournelle Lieut.t Bailly de la Montaigne fut à Auxerre accompagné de plusieurs gens de guerre pour prendre quelques des habitans, qui avoient batu les Sergens de M. le Duc.

## Folio 165: Le Maire de Nuiller et M.e Estienne Guedon Con.ers de M. le Duc se trouverent à Cuisy au Mois de Mars 1420: avec les gens de M. de Savoye pour la ratificaçon du Traitté et Alliance entre Mons.r le Duc et le Duc de Savoye.



## Folio 167: Jean de Chalon Seigneur de Villeau.

## Folio 170: M.e Jean Chousat et Guillaume Courtot Con.ers et M.rs des Comptes à Dijon mandés à Auxonne par Mad.e la Duchesse pour avoir leur advis sur les oppositions à elle faittes de la part du Roy d'Angleterre par le Conte de Joingny et sur l'Ambassade de la part du Duc d'Autriche, pour le fait de Mad.e Catherine Duchesse de Bourg.ne Duchesse d'Autriche. M.r de S.t George Prisonnier des Bourguignons. La ville de Marcigny les nomma pour avec eux tenans le party du Dauphin.

## Folio 177: La Duchesse ordonna Cent hommes d'armes pour la conservation du Charollois, sous la conduitte de Enguerin Dubois Bailly du Charollois, et cinquante hommes d'armes, et Cinquante de trait pour l'Autunois sous la conduitte de Jacque Dufeut Bailly de l'Auxois du Prince d'Orange et des Seigneurs de Saint George, de Jonvans, de Lesmes, de Talemay de Toulonjon, Chamyd.rs, des Bailly d'Autun, de Chalon, de Charollois et de Dijon, et de Maitre Guillaume Courtot Drier Marrechal, Jean Bonfeau et autres du Conseil de M.r Le Duc et de la Chambre des Comptes.

## Formes des Lettres de la Duchesse Marguerite Duchesse de Bourgogne, Contesse de Flandres, d'Artois et de Bourgogne Palatine, Dame de Salins et des Malines gouv.ne le gouvernement en l'absence de notre tres Chier et tres amé fils Philippe Duc, conte et Sgr des pays et leurs Subjets.

Mess. Lotisome de Busseul Chiés de l'ordre St. Jean de Jerusalem commis au gouvernemt des Gens d'armes estans és frontieres en places d'Isemeux en Briamois, d'Ancey, d'Arcey et autres places.

Folio 185: Robert de Bresches et jocelan de Bresches Escuyers, hommes d'armes mis en garnison au Chastel de Charolles au Mois de Novemb. 1420: et Pierre Girard. Pierre de St. Amour Escuyer Sgr de Chastel villain homme d'armes en garnison aud. Chastel. Guillaume Sgr de Commines Escuyer en garnison aud. Chastel de Charoles.

Jean de Chautez homme d'armes en garnison au Mont St. vincent. Jean de St. Journy et Pierre Marguet homme d'armes en garnison à Paroy le Monial. huguenin Sgr de Masonele et Guillaume des Bussons hommes d'armes.

Folio 216: Antoine de Rochebaron Escuyer fils de Mre de Rochebaron Sgr de Baron au Charrollois et hommes d'armes de la garnison de St. Christophle. Mre de Rochebaron Chef de Chambre Sgr de Doro. Jean de Daisé Escuyer homme d'armes ordonné à la deffence de Saux. Mess. Jean de Vergy Chiés Sgr de Jemeaux, Vergy Saux et Selpey Fontaines. Pierre d'Aigreaux Escuyer Chef de Chambre. Jean de Bauge, Antoine de Vergy fils de Chambre. Jean de Masilles Capitaine de Semur en Briamois.

Folio 234: Guigne Seigneur de Salmaise au Siege de Melun.



Folio 253: Payemens faits à plusieurs Sgrs ayans esté faicts ces presens à Monstrer à Creyx les 28: octob. 1421. Mess. Jean Sgr de Cottebrune Mareschal de Bourg.ne Six vingz dix payes. Mess. Guillaume de vienne Sgr de St. George et de Ste. Croix huict vingz quatorze payes. Mess. Jean Sgr de Coulonjon et de Senecey dix payes. Mess. Girard Sgr de la Guiche dix payes.

Mess. Antoine de Vergy Sgr de Champlitte et de Rigny soixante et onze payes. Mess. Guy de Dar Sgr de Braille Bailly d'Auxois trante six payes. Mess. humbert Sgr de villers escuyer contre de la Roche douze payes. Mess. Antoine de Coulonjon Sgr de Craux quatre vingz quatre payes. Mess. Loys de Chalon Prince d'orange comte de Genues Sgr de Arlay 188 payes. Lancelot de Lurcut vingz cinq payes.

Mess. Guillaume de Granson Sgr de Bromes dix payes. Mess. Gauthier de Ruppes Sgr de Seyes douze payes. Mess. Phre de St. Legier Chiés Bailly d'Auxois. Mess. Guillaume Sgr de Champdivers Chev Con.r et Chambellan au Duc de Bourg. Jean de Vergy Escuyer commis à la garde du Chastel de Cravailles.

---

1420: 1421:

---

Au Compte de Maistre Guy-

Guillebaut Conseiller et Receveur general de toutes les finances de Mr. Le Duc depuis le troisie octobre 1420. Jusqu'au trois dud. Mois 1421.

Folio 2: Le Duc tira du tresor du Duc Jean son Pere à Dijon neuf mil deux cens escus d'or, et dix mil Moutons d'or du Consentemt. de la Duchesse sa Mere pour employer à la guerre contre le Dauphin.

Folio 35: Pour l'amortissement de dix Livres de Rente assises à Lambres prés de la ville d'Aire, et d'un dixme contenant trois muids de Bled, et vingt quatre mesures de Terre tenuës en fief du Duc, données par Robert de Liestes Escuyer pour la fondation d'une Chapelle en l'Eglize St. Pierre d'Aire, où se doivent dire quatre messes perpetuelles chaque semaine trois cens cinquante escus d'or.

Folio 41: Mess. Hue de Launoy Conr. et Chambellan de M. le Duc, gouverneur de l'Isle. Mess. Jean Sgr. de Communes Chev. Conr. et Chambellan aux gages de quatre vingt francs par Mois. Mr. henry Gredhals Doyen de Liege President au Conseil du Duc en l'absence de Mr. Le Chancelier aux gages de mil francs par Lettres données à Arras le 5 janvier 1419: Mess. Antoine de hauesquerque Chev. Sgr. de fonteine et de flechin Conr. et Chambellan du Duc, Chev. d'honneur Conr. et Mr. d'hotel de Mad. la



Duchesse deux cens quarante francs de pension. Jean de fretin Escuyer d'Escurie de M. le Duc.

Pierre de Montblerit dit le Begue Escuyer Eschançon de M. Le Duc huguenin Dublé Escuyer d'Escurie de M. le Duc avoit cent soixante francs de pension par an. Jean de Masilles Escuyer pannetier de M. le Duc. henry de Sailly Escuyer pannetier de Mad. la Duchesse.

Folio 49 Mr. de la Chapelle Chev. Conr. de Mgr. Le Duc, et Mr. Jean de la Kaitulle aussi Conr. furent Envoyés au Mois d'octob. 1417 vers le Duc de Brabant pour lui dire en priée des trois Estats assemblés à Bruxelles le petit gouvernemt. dont il avoit par aucun tems usé et usoit affin qu'il y voulsit mettre remede et croire autre et Meilleur Conseil.

Le Duc fit demander aux estats de flandre au Mois d'octob. 1419 par Mr. L'Evesque de Tournay Jean de Choisy son Chancelier et autres de son Conseil un aide de deux cens cinquante Couronnes d'or.

Folio 57: Le Duc Philippe avoit d'appointemt. par an du Duc Jean son Pere vingt quatre mil escus pour lui et ceux de sa maison. Jean Camphin Bailly de Gand.

Folio 65: Mr. Jean de Gand Secretaire de

Monsieur le Duc fut avec plusieurs ses Con.ers au Mois de Juin 1421: en la ville et Comté de Namur prendre possession d'icelle au nom dud. Duc, et recevoir le Serment de ceux des trois Estats dud. pays, par lequel suivant le Traitté fait par led. Duc avec le Comte de Namur, ils promirent de recevoir en Sgr led. Duc ou ses hoirs, et successeurs Comtes et Comtesses de flandre aprés le trepas dud. Comte de Namur.

Jacques de la viesuille Conseiller et Chambellan de M.r le Duc. Jean despoulettes Con.er et garde des Chartres de M. le Duc en sa Comté d'artois aux gages de Cent francs.

Folio 78: Le Duc acheta du Comte de Namur la Comté de Namur, et Sgrie de Bethunes Cent trente deux mil Escus d'or à la Couronne de france, de laquelle Soe il paya vingt sept mil Escus d'or pour le premier payem.t le vingt trois Mars 1421: aprés Pasques, et le reste montant à Cent cinq mil Escus se devoit payer à trois termes à chacun Trente Cinq mil Escus d'or, dont l'an seroit à Noel 1421: l'usage de l'Eglize de france; l'autre au noel apres ensuivant 1422. et le tiers et dernier au Noel 1423: Le Doyen de Liege henry Gredhals fit fe.r lad. vente.

Reuerend Pere en Dieu M.e Philibert de Montjeu jadis archidiacre de Beaune Eslu d'amiens Con.er



de Mons.r Le Duc. M.e Thierry le Roy Bailly de Lens, et auparavant Con.er et M.e des req.tes de M. le Duc.

Folio 89: Le Duc fit donner Cent francs à Jarretiere herault du Roy d'angleterre, parcequ'il lui aporta Certaines nouvelles tres agreables.

Folio 90: Guillaume de Biere Escuyer Envoya un herault devers le Sire de Guitry pour le deffier au sujet du Traitre et desloyal meurdre Commis en la personne de feu M. le Duc Jean Cui dieu pardoint.

Le Duc donna Trente francs à Mess. Jean de Digoine Chev. tant pour lui que pour ceux estans sous son Estendart ayant gardé la premiere Journée, ~~[illegible]~~ que Ledit Duc arriva au Siege de Melun les batteaux, qui estoient sur la riviere, pour doutte que ceux de lad. ville de Melun ne les effondrassent. Jean de Hornes. Jacot de Marcilly Escuyer.

Folio 96: Maitre Robert de Saux Cubiculaire de notre S.t Pere le Pape, vidame de Reims, et Con.er de M. Le Duc. Mess. Mauroy de S.t Ligiers fils de Mess. de S.t Ligier Chev. et Chambellans Mess. Guillebin de Launoy Chev., Con.er et Chambellan de Mons.r Le Duc. Mess. Jean de Saux Sgr de Courtiuron au Siege de Melun 200 francs en don.

Folio 99: Germain de Giury huissier d'armes et Mr. de l'artillerie de M. le Duc. Girard Raoulin Escuyer d'Escurie de M. le Duc, et Capitaine de Laigny sur Marne. Mr. de Croy et de Renti Chés Conr. et Chambellan de M. le Duc 500 francs en don. Mess. Jean de Longvi Chés. Olivier de Longvi.

Folio 109: Mr. Pierre flouce Maistre jnquisiteur de la foy de l'ordre des freres Prescheurs fit les Escritures de M. le Duc pour la traitreuse Mort du Duc Jean son Pere pour lesquelles il eut dix francs.

Le Maigre de la viesuille Chés seul fils de M. de la viesuille Chés, Conr. et Chambellan de Mons. le Duc prisonnier en Angleterre depuis la Bataille d'Azincourt. M. de Longueval Chés, Conr. et Chambellan de M. le Duc Cent francs en don. Regnaut de Longueval Escuyer.

Folio 120: Le Duc deliura vn prisonnier des Ennemis sans rançon en consideration de sa nouvelle Chevalerie. Guiot Bastard de Bourgne. au Siege de Saint Riquier mis par le Duc.

Folio 123: Jean de Castille Escuyer, Capitaine et Conduiseur pour le Roy et M. le Duc de douze Arbalestiers en la ville d'Ardres fut au Siege de Saint Riquier.



Mess: Jean de Luxembourg Seigneur de Beaurevoir Gouverneur du pays d'Artois Envoyé à Mante vers le Roy d'Angleterre. Le Corps du Duc Jean aprés la prise de Montereau fut déterré pour Estre Envoyé en Bourgne.

Folio 127: à Mes. Jean l'Archer et Nicolas Rolin Cinquante francs chacun pour et en recompensaon de leur peine et travail, qu'ils avoient pris à Estudier le propos, qu'ils firent à Paris en la presence du Roy notre Sire touchant la mort et occision de feu Mgr le Duc Jean qui dieux absoille.

Folio 128: M. Le Duc donna Cinq Cens Escus d'or à Mess. Guillebert de Launoy Chés Conr. et Chambellan, lequel faisoit voyage en Jerusalem. Colinet de Brimeu Escuyer pannetier de M. le Duc. Le Duc donna 3000 Escus d'or à Mr. Philippe fils naturel du Comte de Namur, et Jean du Sart Prevost de l'Eglize St. Alban a cause de son acquisition de la Comté de Namur.

A Jean Proche premier Escuyer tranchant de M. le Duc Cent Escus d'or en don pour avoir porté le Penon dud. Duc au Siege devant Melun. L'hostel de Perlant, de tables, et boules de la ville de Courtray donné par le Duc à Antoine de villers son Escuyer d'Escurie. Mess. hue de Launoy Envoyé en Ambassade en Espaigne.

Les Estats de Bourgogne accordérent au Roy un aide de Marcs d'argent à cause des guerres.

Folio 138: huguenin de Digoine Escuyer Pannetier de M. Le Duc. Jean de Fosseux Escuyer d'Escurie de Monsieur Le Duc.

Folio 145: Le Duc donna six hanaps d'argent dorés dedans et dehors vaillans cinq cens quatre vingt huict francs à Mess. Jean Le Clerc Chancelier de france le jour de Noel 1420: qu'il fut fait par le Roy notre Sire nouveau Chancelier.

Folio 148: Le Duc fit faire de la menue orpheurerie de six vingt dix marcs pesans, de fusils, pierres Cailloux, flambes et Estincelles le tout d'argent blanc pour mettre sur les houpelandes. folio 149: habits de diverses Etoffes et façons pour le Duc, et pour huict Chers de mesme sorte, qui joustérent avec lui.

Le Duc donna un hanap d'argent couvert doré dedans et dehors, Emaillé au fond, et armoyé de ses armes pesant quatre marcs à Jean Coquet le jour de ses nopces, pour avoir servi Longuement et Loyaument le Duc Jean, dont dieu ait l'ame, en la Compagnie de Jean de Noident Conr. Thresorier et gnal gouverneur de toutes les finances dud. Duc.

Folio 163: Le Duc fit acheter une aune



et demie de fin blanchet pour faire des Enseignes, ou Croix Saint Andrieu, (pour montrer que l'on n'a pas fait toujours cette Croix de rouge.

Folio 164: un drap d'imperial blanc broché d'or pour faire un mantel à l'image notre dame de Tournay le jour de la procession le 8 Septembre, ainsi que de tout tems les Ducs avoient accoutumé d'en donner tous les ans rapportés en tous les Comptes. Jean de Quieulant Escuyer pannetier du Duc. Damelle Isabeau d'Escornay, et Damoiselle Marguerite de la trimouille damoiselles d'honneur de Mad. la Duchesse. Damelle Ourse de la viesuille.

Folio 171: Le Duc achetta deux Serviettes brochées d'or, qu'il fit mettre en son Espicerie pour se faire servir d'Espices, la somme de huict vingt francs monnoye Royale.

Folio 177: Le Duc fit faire quatre Estendarts Contenans chacun huict aunes, deux de Satins, et les deux autres de Bougran noir, semés de plusieurs fusils de Cailloux et pierres telles qu'il y appartient, entre lesquels fusils il y avoit plusieurs grandes flambes et petites selon sa devise, et nuées de rouge Clair à maniere de feu, et un plus grand que les autres, où il y avoit un grand fusil et la pierre, qui y appartient, garny de plusieurs flambes, rayes, et Estincelles, et au bout des queuës dudit Estendard une grande flambe à Maniere de feu. Item

Six bannieres de Trompettes sur Tiercelin bleu armoyées aux armes dud. Duc, bordées de Tiercelin vermeil, et frangées de Soye vermeille peintes de battures dorées de fin or et argent. Item quatre Cottes d'armes pour Mond. Sgr le Duc, armoyées à ses armes, peintes de battures de trempée, dorées, brodées, et frangées, Connue Lesd. bannieres de trompettes. Item neuf cens Cinquante Penonceaux de Lances peints et argentés à la deuise pareille auxd. Estendars. Mons.r de humieres. Jacotin de Brimeu, Philippes de Saueuse. Joustes à l'Isle pour la feste de l'Espinette. aux Comptes precedens.

Folio 213: Estienne de Montchany Chapelain de M. Le Duc. Le Duc fit faire les obseques de Mess. Athie de Brimeu en l'Eglize St. Pierre proche Melun Et ordonna vn Annuel estre fait en l'Eglize des freres Prescheurs de Paris, pour le Salut de l'ame dud. Mess. Athie. Monstrelet.

Folio 214: Le Duc ordonna à frere Laurent Pignon Jacobin, de faire prier pour l'ame de feu Messire Jean de Saux Sgr de Courtiuron Chancelier de feu Mons.r Le Duc Jean, qui lors nouuellement estoit allé de vie à Trespas. par Mandement dud. Duc donné au Siege deuant La ville de Melun le 24 Nouemb. 1420: dix francs. Il ne mourut pas Chancelier de Bourg.ne Mess. Jean



de Choisy fut fait Chancelier le 7.e decemb. 1419:

Mess: Jean de Saux Sgr de Courtiuron Chancelier de Bourgogne (que Paradin fol. 650: nomme par Erreur de Sens) mourut au mois d'octobre 1420: et Dame Pierrette de Mairey sa femme au Mois de May 1422: Et sont Enterrés en l'Eglize du Prieuré du quartier. Ils sont representés sur la tombe habillés de robes à l'antique. Le mary d'vne robe à Ceinture et grosses boulles auec vne Escarcelle, auec des Escussons de Lions rampans, et autres Escussons mypartis de Lions rampans, et d'vn Lion rampant chargé d'vne bande. Ils ne laissérent qu'vne fille mariée à Pierre de Bauffremont Sgr de Charny ainsi qu'il appert par le Compte de Godefroy Le Sauuage Receueur gnal de flandre et d'artois, pour L'année Commencée au premier de janvier 1421 finie le 15 Septemb. 1422: fol. 88: et 103: rendu à la Chambre des Comptes de L'Isle, de laquelle Led. Charny fut heritier.

Folio 248: payemens faits aux gens de Guerre estans au Siege deuant Melun en l'an 1420: Mess. Jean Sgr de Cottebrune, Mareschal de Bourg.ne Jean d'arbon Escuyer, francois Desfrans Escuyer auoit cinq Escuyers et 24 hommes de trait en sa Compagnie. Regnault de Montcenis Chev. Louis de Leurieu. Jean de Digoine Chev. Jacques de Laubespin. Mess. Lancelot de Leurieu Chev. Sgr dudit Lieu. Mr. de humieres. Jacque de Brimeu, Philippes de Saueuse Escuyer et autres.

Le Chev. Banneroit prenoit pour quatre payes, Le Chev. Bachelier pour deux, et deux Archers pour vn homme d'armes.

---

1421. 1422.

---

Au Comte dud. fraignot Receueur gnal des duché et Comté de Bourgogne et Comté de Charollois pour vn an commençant le premier de janv.er 1421. et finissant le dernier decemb. 1422.

Folio 1. Lettres patentes du Duc données à Dijon le 15 May 1422. par lesquelles il Establit Mess. Guillaume de vienne Sgr de St. George et de St. Croix Capitaine gnal et gouuerneur au fait de la guerre en son absence en ses pays de Bourgne.

Folio 3. Ceux tenants le party du Dauphin prindrent en cet tems la ville de Tournus.

Folio 8. Les impositions de douze deniers pour Liure, et huictiem du vin se leuérent.

Folio 64. Messieurs des Comptes donnerent le prix à l'or, qui fut forgé et monnoyé à Chalon.

Folio 71. Les trois Estats du Duché de Bourgogne accordérent à M.



accorderent à M. le Duc trente six mil francs au Mois d'auril 1422. aprés pasques tant pour sa nouuelle Cheualerie comme pour sa nouuelle venue en Bourgne. aprés qu'il est venu à la Sgrie dud. Pays. Soit notté que les Receueurs des Baages faisoient recette des aides et octrois accordés par led. pays, et qu'il n'y auoit point de receueurs particuliers ny gnaux du pays. Jean Rolin Receueur du Baillage d'Autun.

Folio 75. Les Estats du Comté de Bourgne. accordérent pour les mesmes causes cy dessus aud. temps à M. le Duc 20000.tt Soit notté que lesd. Receueurs particuliers des aides en chaque Baage rendoient Comptes nonobstant que le Receueur gnal de toutes les finances rendit Comptes desd. deniers. En Marge des articles de recettes du Receueur gnal de ce qu'il auoit receu des receueurs particuliers, on mettoit Computauit, quand le Receueur particulier auoit Compté.

Folio 77. frere Jean de villecessey Commandeur de Dole, tant pour lui que pour les autres commandeurs des Commanderies du Comté et leurs hommes donnérent au Duc sept cens francs pour la Confirmaon de leurs priuileges.

Folio 78. Le Parlement de Beaune fut tenu aud. Lieu és mois de May et d'auril 1422. Emprunts faits pour la guerre sur les riches de la prouince, recettes des Exploits et Amandes adjugées en la Chambre du Conseil à Dijon.

Folio 82. Richart Juif Boucher de

Mesdemoiselles Anne et Agnés de Bourgogne, Enterré aux Cordeliers de Dijon Espousa une Macherot.

Folio 93: Jean Guenior Clerc des Comptes de M. le Duc, commis par Mess.r desd. Comptes, à la recette des deniers destinés pour convertir és Edifices des galeries et autres ouvrages, que l'on faisoit en la Chambre desd. Comptes. Benoist Collinet Commis à tenir le Compte de la dépense de Mesd.elles Anne et Agnés de Bourg.ne Le Duc donna deux mil francs pour les ouvrages des pilliers et autres, qui se faisoient en sa Chapelle à Dijon.

Folio 95: Odot le Blanc Bourgeois de Beaune fils de Jean le Blanc. M.e Guillaume le Changeur Licentié en Loix Con.er et M.e des requestes du Duc fils de Millot le Changeur de Beaune. Jean de Nordeur Con.er Thresorier et gnal Gouverneur de toutes les finances du Duc de la ville de Langres, Guillaume Sanguin Eschancon du Roy prestèrent de grandes sommes de deniers au Duc.

Folio. 100: Chapitres des pensions.

Philippe Comte de Ligney et de S.t Pol Chastellain de L'Isle avoit 4000 francs de pension par an avec l'Entretenem.t de lui et ses gens en l'hostel du Duc. M.e Jean Seguinat Secretaire du Duc jean fut retenu Secretaire par le Duc par ses lettres du 2.e octob. 1421: nonobstant son ord.ce de reduction du nombre de ses Secretaires à Cinq.



En consideration de sa longue prison à Bourges aprés la mort dud. Duc Jean. Monstrelet. Goulut a erré livre dix, Chap. 38. Compte de l'an 1426. fol. 306.

Folio 102: M.e Nicolas Raoulin é pourveu de sa Charge de Con.er et M.e des requestes de l'hotel de M. le Duc par lettres du 14 Janvier 1421. En consideraon de ses grands sens, prudence, habilité et suffisance aux gages de trois francs par jour excepté quand il seroit à Paris, où illec est son hostel et demeurance avec pension de 1000 francs par an. Jeanne et Marguerite de Corcelles filles de M.e Guillaume de Corcelles Con.er de M. le Duc 300 francs. R. Pere en dieu Mgr l'Evesque de Tournay Jean de Choisy Chancelier de M. le Duc deux mil francs de pension par an.

Folio 107: Chapitre des gages d'officiers.

Laurent de Choisy Gruyer de M. le Duc és baages de Dijon Auxois et Lamontaigne, 150 francs par an. Messire Gauvin de la Viesville Chés, Con.er et Chambellan auparavant Escuyer et Eschancon. Jean de Busseul Escuyer Eschançon Gruyer és baages de Chalon et Charolles par lettres du 18. Octob. 1419. aux gages de Cent francs.

Mess: Jean de Mespar Chés, Chambellan du Duc. Antoine le Moyne valet de Rivieres de Mons.r le Duc aux gages de 160 francs par an. Germain de Giury Escuyer huissier d'armes et M.e de l'artillerie du Duc. Dix gros de gages par jour. M.e Guy Bertrand Licentié

En Lres de Sollicitateur des causes de M. le Duc au Parlement de Paris aux gages de deux cens francs pr Lettres du 18e avril 1420. après Pasques.

## Folio 121.

Mre Duc Mareschal Conte de Mre des Comptes a Dijon, Girard Orion Procureur dud. Duc au Bailge dud. Dijon et Perreau Foucault Clerc demeurant aud. Lieu furent à Besançon le 4e fevrier 1421. par le Commandemt de Mad. la Duchesse, et de l'avis dud. gent du Conseil et des Comptes pour le fait de Certaine accusation faitte au gouverneur de la regalie dud. Besançon pour Mre le Duc jouy, Mess. Jaque Mouchet dud. lieu chef contre Jean le Navarré Bourgeois et Citoyen dud. Besançon, dans ledit Navarré auroit emis Certaine appellation par devant Messire Loys de Chalon Prince d'Orange Soy portant vicaire de l'Empereur, Laquelle Chose estoit moult prejudiciable à Mond. Seigneur, et contre les Droits, noblesse et Souveraineté de son Comté de Bourgogne et de dud. regalie. Ainsi les executé Dictas.)

## Folio 122.

ordonnances aux Abbés et Prieurs du bailge de Chalon d'Envoyer leurs Charts et Chevaux à Dijon pour servir au voyages, que le Duc vouloit faire en armes en France. Mre Robert de Saux vidame de Reims, Conte de Mre le Duc. Jean de Blaisy Evesque Sgr de Villecomte

## Folio 112.

Mre Nicolas Raculin



Chancelier de Bourgogne par Lettres du Duc donnée à Ypre le 8e Decemb. 1422. Mess. Jean de Thoisy Evesque de Tournay et Chancelier de Bourg ne mourut en la ville de Ypre l'an 1438. v. Cousin Histoire de Tournay.

## Folio 126.

Mess. Henry valet Chef Mre d'hostel de Mad. la Duchesse, Mre Robert de Saux vidame de Reims Conte de Mre le Duc, Evrard de Villey Mre d'hostel, Mess. Jean Simonin et Huguet Drioz Chapelains de Mad. d'Autriche se trouverent à Dole le 16 Mars 1421. en cour assemblée, qui se tint à Dole où estoient les gens du Duc Frederic d'Autriche pour la restitution du douaire joyaux et autres biens appartenans à lad. dame d'Autriche.

## Girard

de Bouchon Bailly de Chalon fut envoyé à Geneseuer, Autun, et depuis à la Charité avec Huguenin Dubois Bailly du Charollois en l'an 1422. aux Mois d'Avril et may, affin de disposer les habitans de la Charité à donner entrée en lad. ville à Mess. Antoine de Vergy Mareschal de France, envoyé de la part du Roy pour tenir frontiere avec les gens contre les Armenis. Le feron.

## Folio 129.

Mess. Guy Armenier de la ville d'Arbois au Comté de Bourg ne Gardien en Voix, Conte de Mre le Duc, se trouva à Saint Amour au Comté de Bourg ne avec des gens du Duc de Savoye, pour les limites des 2 pays de

Monsieur Le Duc avec ceux dud. Duc de Savoye. Chambre du Conseil establie à Dijon au Mois de Juillet 1422: pour les affaires du Duc.

Folio 135: Jacques de Busseul Bailly d'Autun et premier Mr. d'hostel de M. le Duc. Mr. jean Mercier son Conr. Girard de Bourbon Bailly de Chalon, et huguenin Dubois Bailly du Charollois furent envoyés audit Mascon pour traitter d'une abstinence de guerre d'entre les pays de Bourgne. de Masconnois, Bourbonnois, et autres pays voisins, au Mois de May 1422:

Commission du Duc à Mes. Jean Bonost Conr. et Mr. des Comptes à Dijon, Jean de Terrant aussi Conr. et jean de Martigny procureur dud. Duc, pour requerir un Emprunt sur les riches dud. pays de Bourgne. pour le fait de la guerre.

Jean de Noident Conr. Tresorier, general Gouverneur de toutes les finances et Mr. des Comptes. Aimé Bourgeois Escuyer d'Escurie de M. le Duc fut par son ordre à Neufchateau au devant du Duc le Lorraine qui vint à Dijon vers Mgr le Duc, au Mois de May 1422:

Folio 141: Le Duc donna à la Duchesse d'Autriche sa tante les Chateaux et Chatellenies de Chaucins et St. Aubin.

Folio 145: Le Duc fit son Entrée à Dijon



le 19 fevrier 1421. donna vingt Escus pour son offerte à l'Eglize St. Benigne dud. Dijon, et vingt Escus à l'Eglize de sa Chapelle. Paradin.

Folio 151: Despense pour le voyage de Mesdelles. Anne et Agnés de Bourgne. Soeurs de Monsr. Le Duc en france avec led. Duc au Mois de Juin 1422: Mess. Jacques de vienne Sgr. de Ruffey. Guyot Nagu Escuyer tranchant.

Folio 158: Le Chapitre provincial des freres mineurs fut assemblés à Dijon le Sept may 1422: Le Duc donna au Couvent dud. Dijon vingt francs, et Cinq francs pour acheter deux Emines de froment. Mess. Jean de la Trimouille Sgr. de Jonvelle 500 francs en don.

Jean de Dinteville Bailly de Troye, Mess. Andri de Roiches Sgr. de Darbonnay Chev. et Chambellan de M. Le Duc. Jean de Salins Escuyer Eschançon, henry de la Tour Escuyer. Mr. Quentin Menard premier Secretaire de M. le Duc. Mess. Robert de vichey Chev. Jacques de la viesuille Sgr. de Norren Conr. de M. Le Duc.

Folio 167: Le Duc donna deux francs aux Coriaulx de sa Chapelle à Dijon pour le reachat des Esperons de lui et ses gens le jour de son Entrée en led. Chapelle par Mandement donné à Dijon le premier de Mars 1421:

Folio 170: Mess. ferrando d'Larabia prist l'habit de Chartreux à Dijon, pour lequel le Duc fist la despense montant à 79 ll deux gros pour achat de Cravate sept aunes d'e Drap blanc pour en faire deux robes. Vuze aunes d'autre gros blanc pour en faire des Couvertures à mettre sur le Lict. huict aunes d'e Brunettes pour lui faire une Chappe. vn Cent Lavags d'e peaux d'aigneaux d'e Lombardie pour lui en faire deux pelisses et deux pelisons. Cinquante peaux d'e rugis pour couvrir lesd. pelisses, pource qu'elles estoient couvertes en graisse. deux paires de feultres pour lui en faire des bottes, et dix francs, qui furent donnés à frere Jean Mutin procureur de lad. maison des Chartreux, pour en achetter pots Escuelles, et autres vstancilles d'hostel pour lad. Mess. ferrando. folio 241 Lad. ferrando apres avoir pris l'habit fut envoyé par le Duc en Jerusalem et St Jacques.

Jean Carondelet Lieutenant de Jean de Chousat Con.er et M. le Duc, et gardes sus des offices de la Saunerie d'e Salins, soient veus les Comptes precedents. Les Carondelets Estoient d'e Poligny. Le Duc donna aux Chartreux d'e Dijon vne Cacque d'harenta pour la premiere Entrée aud Convent le 20 fevrier 1421:

Mary d'e Richebaron, (Richebaron) Escuyer Sgr Doire et de Limagnon 60 francs en don. Mess. Antoine d'e Corberon Sgr d'e Craues Chev. Con.er et Chambellan 800 francs. Odot de Cusrigny Escuyer 100 francs. Jean de la Baulme Escuyer. Simon Dupin Capitaine d'e Auxy.



Jacques d'e d'aubespin Escuyer d'Escurie de M. le Duc. Phil.e de Billy Escuyer d'Escurie dud. Duc. Mess. helion d'e Jacheuiller. Guillaume d'Auernoy d'arbois Escuyer fils d'e Mess. Guy d'Auernoy Chev. Orse femme d'e Cessin de la vieuville fut supposnée d'auoir Empoisonné la Duchesse. Elle estoit a Memmandr. v. histoire d'e Courtray et Cousin, Liu. 2. Chap. 38.

Fol. 204: Jean de St Julien Escuyer Sgr de Mully.

Folio 207: Jean Bernard Sire d'Azuel.

Folio 224: Le Duc estant à Chatillon le 19 Juillet 1422: fut averti du Decez de Madame Michelle de France troisieme fille du Roy Charles 6. sa femme fit faire dud. jour vn Service fort Solemnel en l'Eglize St Nicolas dud. Chatillon, où furent dittes 96 messes. Le Duc offrit à la messe vn Ecu d'or vallant 23 s 4 d

Folio 232: frere Martin Porrée Evesque d'Arras de l'ordre des freres Precheurs, Confesseur du Duc Jean, et Mr Pierre Cauchon Evesque de Reims Evesque d'e Beauuais, et auans Evesque es Con.es dud. Duc furent Envoyés au Concile de Constance pour la poursuitte d'Certain Procez, que led. Duc Jean auoit aud St Concile, à l'Encontre d'e Mr Jean Jarson En l'an 1415: Soit veu le St Calixte des Ecrits memoires. fol. 12. hist. d'e Melun de Mr Rouillard fol. 509. Mess. Pierre Cauchon Evesque de Beauuais prononça la Sentence de mort Contre la pucelle Jeanne. hist. de la ville d'e Melun. fol. 566.

Folio 270: Antoine de Rochebaron e
Escuyer en garnison au Chateau de St. Christophle. Mess.
Humbert de Villors cosroy Comte de la Roche. Messire
Bernard de Chateauvilain Sgr de Chil. Messire Guy de
Sonnailles Sgr de Callemey. Mess. Jean de la Guiche. e
huguenin de Pejoine, Bertrandon de la Boutriere. Messire
Girard de la Guiche. Siege de Cosne au Mois d'Aoust
1422: Mess. Loys de Chalon Prince d'orange. Messire
Antoine de Croy, Guillaume de Vienne, Mess. Jean de
Pegnis Sgr de Vicoigne, Mess. Bernard de Chateauvilain
Sgr de Chil. e nie es guillaume de Virzy Escuyers. Guillaume
de la Tournelle, Mre de Couches. Mess. Jean Sgr de Coulonges
et de Senecey.

Le Prince d'orange declara au Roy d'angleterre
qui assiegeoit Melun, qu'il ne vouloit combattre contre les
françois. hist. de Melun de M. Rouillard. fol. 548. histoire
de la Maison de Chalon.

Folio 271: La ville de Cosnes prise et
saccagée par ceux tenans le party du Dauphin au Mois
de Septemb. 1422:

Jean de Vergy Capitaine de Courtenay. e
Lancelot de la Tournelle, Mess. Pierre de Digo Chés Sgr
de Saint Durry en Auxois. Jean de Fribourg Seigneur de
Baudeuille. Oudot de Chaudeau Sgr de Chastelus. Mess.
Claude de Chastelus, Mess. Pierre de Sebille, (Cousseille)
Chés d'Espagne. Guillaume de Rochefort. Mess. Guillaume



de Collombey Chés Chastelain de la Colonne. Jean de
Vergy Chatelain de Courtenay, Jean de Busey Chatelain
de Rougemont Escuyer. Guenot de Primeu Escuyer. e
Guillaume de Virzy Escuyer Sgr de Rouillac en Charollois,
Jaques Bonnier homme d'armes sous Mess. Claude de
Chastelus, Mess. Saladin d'Anglure Chés. Tourdais
de Blaisey Lieutenant du Bailly d'Auxois. Jacot Guibert
Escuyer de la Compagnie de Guillaume de Rochefort. e
Jaques Bonier homme d'armes. Galiachet de Salins e
Escuyer. Guillaume de Bladeran Escuyer. François de la
Palu Sgr de Boutigniere.

La Fin dud. Compte Rcya un Compleneau
d'un aide de 6000 francs octroyé à Mr le Duc au Mois
de Mars 1422 rpau les gens des trois Estats des villes
d'outre Saone recorttfoame au parlemt du Duc à St. Laurens
les Chalon, rpour ce à cause de son joyeux et Noyeux e
advenemt comme Sgr Ved. villes et aussi de la nouvelle
Chevalerie, de laquelle somme de six mil livres, Mess. les
Gens des Comptes et M. le Bailly de Dijon commis dudit
Duc firme l'aforette.

---

## 1422: 1423:

Du Compte dud. Guillebaut Receveur gnal pour un An
fini le 3. Octobre 1423.

Folio 13: Simon de St. Genois Mr particulier
de la Monnoye de Flandre. hist. de Tournay de Fourni Liv. 3.
Ch. 34: folio 196.

Folio 17: Le Commun du pays de Flandre

accorda à M. Le Duc cent mil escus d'or à cause de
sa nouvelle Chevalerie. Jean Guillebaud Thresorier
de Boulenois.

Folio 34: Mess. hues de Launoy Conseiller
de l'Ysle, Mre Thierry le Roy Bailly de Vaux. Jacque
de la Canerie, et Guillaume Catine Commissaires despputés
par le Duc pour juger en cas mandez Cuilles et pecuniaires
en cas d'appel des bans de Vaux pour crimes de rebellions
et desobeissance Contre led. Duc au Mois de May
1422: fol. 28.

Folio 38: Les Sgrs des fiefs et arriere fiefs
du Comté d'Artois furent imposés en certaines Sommes
pour n'avoir servi le Duc en ses guerres.

Folio 45: R. Pere en Dieu Monseigneur
l'Evesque de Tournay jean de Coisy fut fait chancelier
de Bourg ne par Lettres de M. le Duc du 7e d'aoust 1419:
à 2000 francs de pension. v. meier. Il consentit avec
le Duc de Bourg ne au traitté fait à Croye le 22e May
1420: et malos de francs. Masaus, Dutilles, Meier.

R. Pere en Dieu Mgr l'Evesque de Betlem
frere Laurens Pignon Jacobin confesseur de M. le Duc avoit
120 lb de pension par an, par Lettres données à Dijon le
26 fevrier 1422: Guion Bastard de Bourg ne Lorgues fils du
Duc Jean avoit cinq cens escus de pension par Mois, le
l'entretien de six personnes en l'Hostel du Duc. Jaquemin
Dublé Escuyer d'Escurie 160 francs. Guillaume de Vichy



Escuyer Sebastien 160 francs. Mre Guillaume le Fevre
Docteur en Loix Doyen de l'Eglise notre Dame de
Dijon.

Folio 65: Mess. hues de Launoy Mre
Guillaume Chevalier de francs fut envoyé par le Duc
en l'an 1422: à Paris vers le Duc de Bethford regent
le Royaume de France pour le Mariage qui se devoit
faire entre led. Duc et Mlle Anne de Bourg ne Soeur
de M. le Duc. fol. 68. Il fut allé, Mais par tout il
y a erreur.

Folio 66: Mre Thierry le Roy Conr en
Mre des Requestes de l'hostel de M. le Duc informa
contre M. de Roubais Conr et premier Chambellan, et
Dame femme de Jacque de la Vieuville sur le fait de la
Mort de feu Mad. la Duchesse sa femme fol. 110.

Folio 78: Madame Jeanne de Barrois
Comtesse de Namur.

Folio 91: Jean de Neufchatel Sgr de
Montagu Chr grand Bouteiller de France.

Folio 95: Le Duc donna 50000 Escus de
Mariage à sa Soeur Anne de Bourg ne, Mariée au Duc
de Bethefort regent le Royaume de francs. Damoiselle
Isabelle de Lorraine femme de Mre Simon Nappe garde des Joyaux de M. le Duc.

Folio 109: Mess. Jean de Vienne Seigneur de
Ruffeymes Chr et Chambellan du Duc 200 Escus en Don.

Folio 113: au Roy qui la nuit des Rois 1422: fut

V. l'Hist. de Tournay liv. 3 ch. 52. & liv. 4 chap. 47.

fait en la salle de Mr. par les officiers de son hostel la somme de vingt francs, auquel Roy Mond. Sgr fut pour sa considerāon de la nuit et feste, qui en vielle estoit, et le faisoit comme pour, et en recompensāon de la rançon, à laquelle led Roy par l'battement receu auoit mis mondit Sgr et ceux de la Chambre. Baudin de Nedoncelet Escuyer fut le Roy de la salle fait entre les officiers d.d. Duc, lequel il prit prisonnier par l'battaneur, et le condamna à lui bailler pour sa rançon outre la somme cy dessus xxvi fourrées. Et apres au compter dud Guillebaut pour l'année finie le 3e octob. 1422. fol. 65. et suiuants. Jean de Bolay Escuyer panetier du Duc.

**Folio 119:** Guillaume de Brederode Escuyer leur 60 francs en don du Duc par lettres donnees à Bruges le premier de May 1423. l'ame Beatrix de Clermont en vie de M. de Chambay chēv.

**Folio 143:** Le Duc tint sur les fonds de Baptesme le fils de Mess. Jean de Neufchastel, et lui donna vi tasses d'argent dorrees et martelees.

Le Duc donna à Boton de Saintraille tenant le parti de ses ennemis et aduersaires, qui estoit venu à lui pour y faire ses deuoir lui à l'encontre de Dromel de Vandomois Escuyer, vne Coupe d'or, dans laquelle il y auoit 200 moutons d'or, et vne coupe d'argent dorée et couuerte, dans laquelle il y auoit cent moutons d'or, à Rifflard du Champront tenant led parti, qui semblablem.t estoit venu faire ses deuoirs



à l'encontre de Hebelin Bastard de Rubecque Escuyer.

**Folio 167:** Le Duc enuoya au Pape six pieces de Tapisserie ouurees richement de soye et d'or histoirees de la vie de Jesus Christ du prix de trois cent quarante cinq liures, affin que Sa Saintete eut lui, ses familiers et tous ses pays pour recommandé. Compter de l'an finy au dernier de decemb. 1424. folio 238.

---

## 1423:

---

### Du Compte dud. Saignot pour vn an finy le dernier decemb. 1423.

**Folio 1:** Lettres patentes du Duc donnees au Chastel de Montbard le 24 Juillet 1422. par lesquelles est Etably vne Chambre du Conseil à Dijon pour pourueoir à toutes les affaires des Duché, Comtés de Bourgogne et Charrolois, en donner auis aud Duc, seoir et tenir Cours et Juris.dicton d'oir et connoistre de toutes querelles, complaintes et clameurs, recueoir toutes req.tes et y pourueoir, de connoistre de tout cas criminels et ciuils ou autrement, et extraordinairem.t de toutes causes d'appellaons qui sont ou seront iuges és Cours des Parlemens de Dole, de Beaune et St. Laurens, et icelles lesquels deuans lui, instruire les procez et appellations iusqu'à Sentence diffinitiue, exclusiuement, Et de entre eux quatre des Con.rs le ou entel nombre que bon leur semblera pour tenir les jours des auditeurs des causes d'appeaux du Duché

Et ressort d'icelui à Beaune, juger les procez et causes qui sont à juger, et determiner en iceux jours, et y faire toutes autres choses, que ou tems passé les auditeurs y auoient accoutumé de faire, de pouruoir à tous attentats, abus de justice, et autres cas touchant reformaon, faire prouision à tous ceux, qu'il appartiendra esd. Cas, comme en matieres possessoires et autres, de Connoitre de tous affranchissemens faits par les sujets, et des nouueaux acquêts faits par gens d'Eglizes, par donnations, testamens, ou autrement par quelque maniere ou traitte que ce soit, sans auoir obtenu amortissement dud. Duc ou ses predecesseurs, de tous les fiefs et arierefiefs vendus et alienés sans la Consentemt. (Coutume du Comté de Bourgne. registre cotté + fol. 76. 77. et autres) dud. Duc ou ses predecesseurs, affin de les mettre en ses mains, de pugnir et corriger tous malfaiteurs, tant de peines corporelles comme pecunielles, faire mettre à execuon les adjugés tant criminels comme Ciuils, et gnalement faire toutes autres et singulieres les autres choses, qui à Chambre du Conseil appartiennent.

Folio 51: Les Estats du Duché de Bourgne. donnérent et accorderent vn aide de vingt mil francs au Duc, au Mois d'auril 1423. pour le fait de sa guerre.

Folio 57: Les gens des trois Estats du Comté de Charollois accordérent vn aide de mil francs aud. temps pour led. fait.

Folio 60: Ceux de la viconté d'Auxonne et terres d'outre Saône accordérent 3000 francs.



Folio 61: Le Comté de Bourgne. accorda 10000 francs.

Folio 64: Emprunts faits au Mois de Juillet 1423. sur les riches et aisés desd. pays.

Folio 83: Jacot Manchot Concierge de l'hôtel de M. le Duc à Dijon, et commis au payement des ouurages de l'Eglize de la Chapelle de Mond. Sgr. le Duc aud. Dijon. Me. jean de Saux Conr. de Mr. le Duc, et commis à tenir le Compte des ouurages de la Chambre du Conseil, que l'on edifioit à Dijon.

Folio 88: Mess. Guy Armenier Docteur en Loix President en la Chambre du Conseil à Dijon.

Folio 92: Mess. Nicolas Raoulin Seigneur d'Anthume Chancelier de M. le Duc de Bourgne. par lettres dud. Duc données à l'Isle le 3e. decemb. 1422. rendues sur le Compte precedent dud. fraignot. fol. 112. aux gages de 2000 tt. par an, et 8 par jour, lorsqu'il trauailleroit aux affaires du Duc hors de son hotel.

Folio 93: à Mr. Jean Germain natif du pays de Bourgne. vingt cinq francs affin qu'il puisse continuer l'Estude de Paris en la faculté de Theologie, où il a grand volonté, lesd. vingt cinq francs par an.

Folio 102: Anne de Bourgne. Soeur du Duc Mariée au Duc de Bethesord. agnés son autre Soeur à Dijon. Paradin en ses aliances genealogiques.

Folio 107: Mess. Jean Sire de Toulonjon Chev. fait Mareschal de Bourgne. par le decedo de Mess. Jean de Cottebrune aux gages de 200 francs par an. fol. 126. par

Lettres du Duc du 21 fevrier 1422: prista le serment entre les mains dud. Duc le 19 Mars aud. an, fut mis en possession par M. le Chancelier le 15 avril.

## Folio 114

Jacque de la vieuville Con.er et Chambellan de M. le Duc fut envoyé à Croya au Mois de fevrier 1422: vers le Duc de Bethefort pour le mariage de Mad.e sa niece de Bourg n.re dessus dit. Duc fol. 116. fut premier au Mois de May 1423: fol. 202: fut marié à Dijon le 2 octob 1423:

## Folio 121:

Mess. Phles Andrieux Escr Con.er et Chambellan de M. le Duc Envoyé en Savoye. Messire Regnier Pot Escr, Con.er et Chambellan de M. le Duc Sgr de la Roche prochet Moley fut employé par led. Duc pour le Mariage de Mad.e la Duchesse de Guienne avec Messire Arthus de Bretaigne Duc de Touraine et comte de Richemont au Mois d'avril 1423:

## Folio 133:

Jean Miles Clerc notaire et Secretaire du Roy Pere de Jean Miles hér par benefice d'Ynventaire de Mess. Jean d'arcenual Evesque de Chalon. Guillaume de l'Espinace Escuyer Jean de Quissians Escuyer Lochancon, Bertrandon de la Broquiere Escuyer Cranchan. Mess. Loudin de Salligny Chr Con.er et Chambellan Guillaume de Flederne Escuyer. Guillaume de Vienes Escuyer. Jean du Drisoches Escuyer d'Escurie. Jean des Roches Escuyer de la Normandie.

## Folio 138:

M.re Le Comte de Richemont et M.lle Marguerite de Bourg.ne femme de M. le Duc de Guienne fils du Roy Charle 6 furent mariés à Dijon le 10 octob. 1422. Paradin fol. 647. Loys de Chantemerle Escuyer Lochancon de M. le Duc. Andrié de Coulonjon grand Louyer d'Ecurie du Roy et auparavant Lochancon du Duc Jean.

## Folio 149:

Le Duc envoya à Bourg en Bresse au Mois de Janvier 1422: M.re Nicolas Raculin son Chancelier. Mess.rs de St. George, de Commarien, de Coulonjon, Mess. Phles Andrieux et Jean de Noidan Son Escuyer gnal à la priere, requestes, et req.te de M.e de Savoye lequel y avoit fait venir de vert lui le Chancelier du Dauphin lequel y avoit fait venir de vert lui le Chancelier du Dauphin Jouvency en aduentaire dud. Duc pour trouver des moyens de faire la paix. Paradin hist. de Savoye. Liv. 3. Chap. 20.

## Folio 155:

Le Duc ordonna aux Ecclesiastiques du Duché de Bourg.ne de s'assembler à Dijon le 16 May 1423: vers M. le Chancelier pour deliberer et envoyer en ambassade de leurs part au St. Concile de Pauie.

## Folio 157:

Le Duc ordonna aux gens d'Eglize, nobles, Bourgeois et habitans des villes de Deputes vers M.re Son Chancelier au 27. avril 1423: pour entendre les propoons, qu'il leur feroit à Dijon de sa part. Arrest du Parlem.t du 14.e Juillet 1391: obtenu par le Duc contre les Maire, Echeuins et habitans de la ville de Dijon.

## Folio 160:

Laterre de Myppons Confisquée sur Guion de Myppons pour les demerites, unie au domaine de Beaune. Le Duc donna Dimg francs à M.e Paul Bonnefoy M.e en Theologie et en Caldée en l'vniuersité de Paris pour

condiare, qu'il auoit fait de la foy des Turcs en reprenant
Joelle à l'exaltation de la foy des Chrestiens.

**Folio 164:** Le Duc arriua à Dijon le 25.
Septemb. 1428: fut à St. Benigne, et offrit aux Reliq.
Deux francs, et donna aux petits Moines pour les malades
de ses lepriens cinq francs, et le 29 Feb. Mess. Ld. Sgr fut
en la Chapelle où il ouit la messe, et offrit cinq francs, et
aux Reliques deux francs, et aux petits Coriaux cinq sols
Ld. Esperans en franc. Frere Laurens Legion Jacobin
Eueque de Bethleem confesseur du Duc. Ces Extraits ex
au Bournois. ex Paquetis hist. &c. Le Duc fit Dom
Gne messire le Cardinal, des trespassés 1429: en la
Chapelle à Dijon moyennant deux Escus francs.

**Folio 175:** Jean de Magny escuyer vint
à Chalon au Mois de juillet 1428: et gitta son gage
Comme ennemy du Roy contre françois d'arragonois Escuyer
seruiteur de Mr. le Duc, auquel lieu de Chalon les dessus
dittes furent dressées par l'ord.re de M. le Chancelier, et de Mess.
Jean, Sgr de Toulongeon Mareschal de Bourg.ne Le Prieur
de l'Abbé de Cisteaux eut trois francs du Duc pour auoir
dressé la Chasse aux Sangliers. Le Duc achetta le Liure
de Viuienne Cinquante francs pour mettre en la Librairie.

Mess. jacque de la Viefville Chr. Bailly de
Dijon. fol. 181 Le fils Ord. de la Viefville fut marié à
Dijon en l'hostel du Duc auec la fille de feu Messire
Pierre de Gillans le 4.e Nouemb 1428

**Folio 209:** Guillaume de Rochefort



Escuyer, françois de la Valle Srre de Bostigneux, et
Lieutenant de la Connestablie. Mess. Jean Bouton Chr.
Gouuerneur Chrd. Huguet de Guerchy.

**Folio 210:** Ondar de Chandea Sgr de
Jotelet Capitaine de Cuisy. Mess. Guillaume Sgr de
Crimbey Capitaine et Chastelain de la Colonne. Varin de Vaux
Capitaine de la forteresse des escrives. Jean de Mailleres Escuyer
Capitaine et chef de Chambre du gouuerneur d'armes Poterat en
Pardon en la ville de Charlieu.

**Folio 216:** Le Duc enuoya au Mois d'octobre
1429: Mess. Jean Sgr de Toulongeon et de Senecey Mareschal
de Bourg.ne et leur Sgr de St. Amour. Mess. Guillaume
Dandelot, Sgr de Bouhans, Antoine de Chastillon, Antoine
de la Marche, Le Comte de Tagny. Mess. Reynier Pot, Sgr
Cublize, de Clet. Mess. Pierre de Beffremont, de Commarien,
Le Bailly de Cuiseaux. Mess. ~~Antoine de Toulongeon~~, de Bauligneux,
Chandea, Le Bailly de Chastellerie Le Bailly d'Amont. Jean des
Comtheux Escuyer Capitaine de Bourgneuf, en Berrenes Graisse
Escuyer, pour aller leuer le siege deuant la ville de Cremant.

**Folio 218:** Le Duc vint en Bourg.ne au mois de Septembre
1429:

**Folio 220:** Mess. Jean de Toulongeon Mareschal
de Bourg.ne fut pris par ceux demeurez de garde Rue Bargetin
deuant la Buserée au Maconnois. Mess. Antoine Sgr de
Toulongeon Sgr de Traues fut commis au gouuernement de la gend.
d'armes en de Cuisy retenu és frontieres d'Allemaigne et de
Bourgogne pendant la prison Dud. Mareschal au mois d'Aoust 1429

Antoine de Chatillon Escuyer commandoit à quinze hommes d'armes de la garnison de Macon au Mois de Septembre 1428. Leonard de Gueucourt Escuyer. Jean de Ligny Escuyer. Humbert de Lisson Escuyer. Jean de Lamonnoye Escuyer, Louis du fay Escuyer. Jean de Vaultyrmant Escuyer. Girard de Saudrecourt Escuyer. Pierre Darentot Escuyer, Perrenguenin Darlay Escuyer.

Folio 236: Mad. Marie de Berry Duchesse de Bourbonnois et d'Auvergne, Contesse de Forest Dame de Montpensier, et Dame de Beaujeu Impetranta de la Surseance d'Argent de la Contesse de Nevers sa fille jusques à la Somme de 9875.ll pour Vennes au Roy pour aucuns Les Comtes de Sommerset, affin d'en racheter par Echange Le Comte d'Eu fils de lad. Dame Marie de Berry prisonnier en Angleterre.

---

1421. 1422.

---

Au Compte Jud. Guillebaud pour un an finy le 1.er octobre 1422.

Folio 27: A Monsieur Le Comte de Vigny et de Saint Pol Cousin Germain de M. Le Duc aussi de la quatre Mil francs de pension par an, outre d'Entretien de Sa Gendarmerie en son hostel, par Lettres Données à Paris le 19.e Janvier 1421. Mess. Robert Sgr de Mauvines Chlr, Chambellan de M. Le Duc aussi 80.ll de pension par Mois



Maitre Nicolas Raoulon Licentié en Loix Con.r de M. Le Duc, et Advocat au Parlement de Paris fut par Le Duc M.r Jean Requestres de Son hostel par Lettres Données à Paris le 18.e Janvier 1421. ayant regard à la consideration au grand Sens, prudence, habilité, Suffisance, et pas experience de fait et à faire et Bonne estre en la personne dud. M.r Nicolas.

Folio 32: M.r Jean Seguinat Secretaire de Duc Henry fut pris prisonnier, lorsque led. Duc fut tué à Montereau, et mené à Bourges, depuis relaché et retenu Secretaire du Duc Philippes par Ses Lettres Données à Bruges le 2.e octob. 1421. à 200.ll de pension par an. Jaquenin Dublé Escuyer d'Ecurie. Henry de Saulty Escuyer garmentier.

Folio 39: Le Voyage de Flandres accorde Cinq mil Escus d'or au Duc pour Sa nouvelle Chevalerie.

Folio 40: Le Duc Envoya à Rouen au mois de Juin 1422. M.r Jean Seguinat Son Secretaire pour Sommer Le Duc Charles de Bourbon de par Luy et Mad.e la Duchesse de Bourg.ne Sa Mere par M.e Jean de Vade, et Guillaume de Cran notaires apostoliques et Imperiaux de Accomplir Le Mariage promis et Traitté entre Mad.lle Agnes de Bourg.ne Sœur dud. Duc de Bourg.e en Vedane la S.te Remy dud an 1422.

Folio 48: M.e Noel Le Boulangier Examinateur au Roy au Chastelet de Paris. Gradeau de Sur-Vie Damoiselle de Mad.e la Duchesse de Bourgogne

Folio 59: Le Duc donna à l'Eglise paroissialle de notre dame de Montereau faultyonne cent francs pour fonder un anniversaire perpetuelle de cent solz tornois pour l'ame de Mr. Le Duc jean son Pere, cui Dieu pardoint. Soit veu le Compte de Mathieu Regnaut pour l'année finie la darnier decemb. 1428. fol. 129: et la confrairie de St. Andrieu à Dengrey dont Mgr le Duc est la premiere Confrere pour employer en ornements à dieu servir deux cents francs. à l'Eglise paroissiale de Salgny pour la fondaon d'icelle cent francs. et la Chapelle de St. Nicolas à Dijon pour la fondation d'icelle cent francs. à l'Eglise paroissialle de St. Pierre d'd. Dijon cent francs pour la reparation d'icelle. et l'Eglise Collegiatte de Calaus pour commencer un clochier cent francs. par mandement donné le vnze le 28 Decemb. 1421.

Mons. Pierre Chéu Cnr. en Chambellan du Duc print possession de la ville de St. Reynier reduitte à l'obeissance du Duc par composon.

Mess. hue de Launoy Chéu Cr. et Chambellan du Duc porta et eut la Charge et garde de la Damoiselle du Duc, lequel lui donna cent Escuz d'or au lieu de son cheval, qu'il devoit aussi pour son droit davoir porté lad. Damoiselle, lequel il quitta volontiers et epargna à prendre.

Nicolas Rolin epargna par son merite à toutes les Charges d'honneur, de meisme qu'un heureux Pere parle de Statius Papinius.

Vota deinde series, variisque ex ordine Dorio
auctus honos, semperque gradu propior numini. semper
Excussum coluisse latus, sacrosque deorum
arcanis haesere datum.



Folio 65: Mess. Phin de Andrieu Chéu, et Chambellan d'e M. le Duc. Mess. Gaucaut de la riviere Chéu et Chambellan d'd. Duc. Roland de la Croix Chauffecire de la Chambre d'e M. le Duc. Mr. henry Cherchouse Cnr. et Maistre parlier de la ville de Gand. et Mad. Marie de Montmorin dame de Ligny et de Rosne dame d'honneur de Mad. la Duchesse. Colin Boulet Roy d'armes de l'hostel de M. le Duc. Le Pape des fous de l'Eglise notre dame d'Amiens. Ce cy devant au Compte de Guillebaut pour l'année 1423. fol. 118.

Folio 124: Le Duc achetta de Mess Galois de Renty Chéu, Baron de Saintraille et compagnon 1200 escuz, qui avoit esté pris par lui en la bataille de Monts en vimeu gagnée par led. Duc.

Folio 125: Mess. Jean de Bourbon Chevalier Sieur de Montperroux envoya quatre de ses gens en seurté en garnison au Chastel d'autonne par ordre de Mr. Le Duc le 15e juin 1422. Jean de Cintenille Bailly de Dijon. Messire Jean de Digoine. Mons. de Chom Chéu Cr. et Chambellan du Duc Capitaine de la ville de Rue.

Les Lettres de l'Empereur Charles 5e Comte de flandres et fus deffendu aux habitans de l'Isle de plus Outrages à faire un roy des fols, qui se faisoit les onze fevrier à cause des desordres. hist. de Courtray. Livre 3. Chap. 60. et Liv. 4. Chap. 47. des fous deffendus par le Roy à Courtray et par arrest du Parlement de Paris de l'an 1498. Cy après au Cahier suivant.

# 1424.

## Du Compte dud. Seigneur pour un an fini le dernier decemb. 1424.

**Folio 1:** Lettres patentes du Duc données à Chatillon sur Seine le 27. janvier 1423. par lesquelles il establit Mrs. Antoine de Vergy Sgr de Champlitte le Sr Rigny gouverneur des Duchés et Comté de Bourg. le Sr de Charolois. L'Escu valloit quarante gros monnoye de Flandres et vingt cinq Sols monnoye de France, et le franc Cent trois gros.

Maitre Guillaume Seignien Chastelain de Lantenay receveur de Lantenay. Guion Girard receveur de Charolois.

**Folio 77:** Led. Receveur gral fait recette des Receveurs particuliers d'Autun, Auxerre et Bar sur Seine selon les Comptes particuliers desd. Receveurs au Serment des Conseils du Duc, que le Roy en fit au Duc. Il est au Registre des lettres patentes, Cotté +

**Folio 78:** Led. receveur fait recette du Domaine du Nivernois, Rethelois, et Donzois, à Cause que le Duc avoit l'administration des Corps et biens de Charles et Jean Comtes de Nevers.

**Folio 82:** Les gens des trois Estats du Duché



de Bourg. accordérent au Duc un aide de vingt mil francs au Mois de Janvier 1423. Jean Poitrin Receveur gral a fait Despens. Le Comté accorda un aide de dix mil francs, et le Duché de Bourg. accorda encore au Mois d'Avril aud. Duc un autre aide de vingt mil francs.

**Folio 88:** Les bailis de Chalon, Auxerre, Autun, Dijon, Sens et Macon furent assemblés en 2500 francs par Mrs. de la Chambre du Conseil du Duc à Dijon pour certain debat qui estoit entre led. ville de Chalon avec led. Anglois au mois d'Aoust et Septembre 1424.

**Folio 91:** Noble Dame Mad. Catherine de Montagu Dame d'Salisbernon fut taxée à Cent Escus d'or et trente Sols pièce, pour un Amortissement de 60 ll de rente.

**Folio 92:** Guion Poissonnier, Marchand Epicier Bourgeois à Dijon fut taxé à Cent Cinquante francs pour un Amortissement de 80 ll de rente pour la dotation d'une Chapelle en l'Eglise Notre Dame dud. Dijon. fol. 112: L'Abbé de Cîteaux paya 300 francs pour l'Amortissement d'une maison et jardin scis à Beaune donné au Couvent par Guillaume Broyn Ecuyer.

**Folio 94:** Les habitans de Bar sur Seine firent present au Duc de 200 francs lorsqu'il fut pris possession de la Seigneurie dud. Lieu le 7 Septemb. 1424. Toute la Recette dud. Compte monte à Cent vingt et neuf mil Cent vingt trois francs, Dix Sept Sols.

**Folio 101:** Mrs. des Comptes evaluerent les Monnoyes, et y donnerent leur pris.

## Folio 111:

Mre Richard de Gunay licentié en Loix Con.er de M. le Duc en la Chambre du Conseil à Dijon fut payé de ses gages par le Receveur des amendes de lad. Chambre. Chambre du Conseil au Compte de 1423.

## Folio 114:

Le Duc retira de Guillaume Sanguin Marchand et Bourgeois de Paris la moitié d'une Couronne d'or semant à la bonne fleur de lys, façonnée de trois grandes fleurons et deux petits, laquelle moitié de Couronne estoit garnie au front devant d'un gros diamant quarré pointu, et quatre grosses perles au tour, et au grand fleuron du milieu un gros long balay, et les autres fleurons de couronne garnis ensemble de huict autres gros balays de huict saphirs et cinq Emeraudes, et de 38 autres grosses perles grosses ensemble, or et pierreries deux marcs sept onces deux Esterlins, laquelle moitié de Couronne estoit en gage avec un large Colier d'or garny d'un gros balay et d'un gros Saffir, quatre autres balais quarrés, et Cinquante et une grosses perles au tour pour quinze mil vingt francs.

## Folio 119:

Mre Estienne Bazan Clerc licentié en Loix, Con.er de M. le Duc, et greffier du Parlement de Dole. André Jean Trompette de guerre de M. le Duc Mess. Piere Andrenet Chés, Con.er et Chambellan de M. le Duc.

## Folio 128:

Guion de Toulouse Sgr de Villemoul Con.er et Chambellan de M. le Duc avec gages et pension de 400 francs par an par lettres du 12 janvier 1423 folio 119: envoyé en Ambassade vers le Duc de Savoye au



Mois d'octobre 1424 pour traitter d'abstinances de guerre entre les deux Princes.

## Folio 129:

Mess. Lordin de Saligny Chés Con.er et Chambellan de M. le Duc avoit cinq Cents francs de pension par an. Mre Nicole de Savigney, Guillaume Tostram, Girard le Roy, Jean l'huillier et Jean Huguenin dernier Con.er de M. le Duc au Parlement de Paris (en dessous) ont gagés de vingt francs chacun par an. Colard de Beaune Lieutenant Mr d'hostel de Mde elle a gagé de Bourg no Sieur de Mons le Duc avoit six vingts livres de pension outre les gages et livrées appartenants aud. Estat par Lettres dud. Duc du 16e janvier 1423. Guion Bastard de Bourg no Escuyer avoit cinquante Escus de gages par Mois. Bastard du Duc Jean. Mre Jean de Terrant Con.er, Mre Paul Regtre de l'hostel de M. le Duc.

## Folio 131:

Mess. Jean de la Trimouille Sgr de Jonvelle, Cher Con.er et Chambellan de M. le Duc avec gages de six vingts francs par Mois par lettres données à Semur le 2e Mars 1423. Mess. Roland d'Uitkerke Chés Con.er et Chambellan 80 francs de gages par Mois par lettres données à Arras le 4e Decemb. 1419.

Mess. Antoine Sgr de Croy et de Renti Con.er de Chambellan six vingts francs par Mois par lettres données le 13e octobre 1423. Mess. André de Toulongeon Chés, Con.er et Chambellan 80 francs par mois par lettres du 26 Juin 1424. Mess. Pierre Andrenet Chés, Con.er et Chambellan 80 francs de gages par mois par lettres du 26 juillet 1424.

Mess. Antoine de Vergy Chés, Con.er et Chambellan de M. le Duc retenu par led. Sgr en l'office de Capitaine

Et gnal gouverneur des pays de Bourg.ne et Charollois en l'absence dud. Duc par lettres du 27 janvier 1423 transcrittes au Commencem.t du p.nt Compte aux gages de 18 francs par jour, quand il vacquera à lad. garde et Capitainerie generale.

Lancelot Sgr de Lureu Escuyer, gouverneur Capitaine et Bailly des villes, Chastel et Seig.rie de Mâcon par lettres données à Paris le 4.e Juillet 1424. 50 francs par Mois commis à la garde de la Roche Salutrey.

Jean De Busseul M.e d'hostel de Mons.r le Duc, et son Gruier és baages d'Autun, Montcenis et Charollois. M.e Regnaut Joudrier Secretaire de M. le Duc et Solliciteur de ses affaires au Parlem.t de Paris aux gages de deux cens francs.

Folio 141. Mess. Jean Langret Evesque de Bayeux Con.er de M. Le Duc trespassa à Paris le 14.e Juillet 1419. frere Guillaume le Doux Liseur des freres Prescheurs de Dijon. Mess. Thibaut de Neufchastel, et Guillaume de Vichey Escuyer Eschançon, Mess. Guy d'Auranges Chés, Le Bastard d'oye au Maconnois Escuyer Pannetier. Pierre Bastard de Chantemerle, Huguenin Bastard de Chissey huissier d'armes.

Folio 145. Mess. Antoine de Toulonjon commis au gouvernement de la Marechaussée de Bourg.ne par la prise de Jean de Toulonjon devant le Chateau de Buxiere.

Folio 146. Girard de Bourbon Escuyer d'Escurie



de M. le Duc et Bailly de Chalon. Jacque de Busseul Bailly d'Autun et M.e Richard de Ganay furent Envoyés à Paroy le Monial par M.r le Chancelier au Mois de juillet 1423. pour le fait des abstinences de guerre d'entre les pays de Bourg.ne et de Charollois, et les pays de Bourbonnois, forets Baujolois Chateauchignon et Combraille.

Mess. Jacques de Courtiambles Seigneur de Commarien, et Pierre Sgr de Dyr fol. 148 furent à Autun pour led. fait. Mess. huer de Launoy Sgr de Santes, Maitre Robert de Saux vidame de Reims, et M.e Quentin Menard Archidiacre de Bruxelles furent Envoyés à Rome en Ambassade par le Duc au Mois de May 1424. pour obtenir la dispense du Mariage dud. Duc avec bonne d'Artois, veuve de Philipe Comte de Nevers son oncle. la dispence du Cardinal d'office auquel le Pape renvoya l'affaire est du dernier Septemb. 1424. Et la bulle du Pape Martin du Le Contract de Mariage est du 24 Novemb. 1424. fut accompli à Molins en Gilbert le 30.e dud. Mois et an.

Folio 151. à M.e Richard de Ganay Con.er de Mond. Sgr la somme de 85 francs forte monnoye à Compter six doubles pour dix deniers, qui deus lui estoient pour plusieurs voyages par lui faits par le Commandem.t et ord.ces de mond. Seig.r en la maniere, qui s'en suit, c'est à sçavoir que le 16 d'octobre 1423. il partit de Dijon pour aller devers mond. Sgr a Beaune où devoit estre Mad.e de Nevers, où il a vacqué tant depuis led. 16.e jour d'Octob. jusqu'au 21 jour dud. mois Ensuivant tout qui sont six jours entiers. Item se partit dud. Dijon le 23 jour de Novemb. jusqu'au 10 jour de decembre Ensuivant

où sont dits huict jours, et dernierem.t se partit dudit Dijon le 21 decemb. pour estre allé par deux fois à Vtrecht, et à Avalon pour Besançon en la Compagnie de Messire Jordin de Saligny et du Bailly d'Vtrecht avec les Ambassadeurs de Mad.e de Bourbon sur le fait des abstinences de guerres d'entre les pays de Bourg.ne et Marollois et ceux de Bourbonnois, forest et Daulphois &c...

**Folio 153:** Mess.s Pierre de Pyp Chev.r Con.r et Chambellan de M.r le Duc.

**Folio 156:** Le Duc fut marié à Molins en gilbert au Mois de Novemb. 1423: huguenin d'Ablé Escuyer d'escurie de M. le Duc. M.e Lambert de Saux Con.r du Duc, et gouverneur de la Chan.rie de Bourg.ne

**Folio 176:** Jean Raulin Con.r du Duc, et Controlleur de son grenier à Sel Estably à Vtrecht. Jean Maire Escuyer Escuyer Besançon dud. Duc. françois Pelerin Escuyer d'escurie dud. Duc.

**Folio 179:** Le Comte de Richemont Mary d'Anne de Bourg.ne Soeur de M. le Duc avoit 12 mil francs tous les ans assignés sur la recette de Bourg.ne et Valoirs de Lorraine Contez de Vaudemont eut du Duc cinq Cens francs en don.

**Soeur** Colette Roilette de Corbie d'autres Dicte Nicolette Roilette de Bourg.ne de l'ordre S.te Claire fondatrice des Convents d'Auxonne Besançon et Poulligny



Mourut en reputation de S.te à Gand le 6 Mars 1447. histoire de Tournay lv 3 Chap. 41. Elle receut le voile et la Cordon de Jaspar Benoist 13. v. Chronicon. Cluniacense, folio 1677. frater Conformis nominer Monachus Cluniacensis Cambianensis Cuidatho orandus fuit adductus Cluniacum per Cambianenses Cuidatho orandus fuit adductus Cluniacum per Joan. Cantam, quæ soror Colleta dicitur ordinis S.ti francisci.

**Antoine** de Vienne Escuyer d'escurie dud. Duc, Mess.s henry valet Chev.r Etienne Jacquier de Poligny Escuyer. Pierre de la Brosse Escuyer. Estart de Villey Escuyer M.r d'hostel de Mad.e d'Autriche. Jacques de Vantrauers Escuyer d'escurie du Duc. Mess.s Jacques de la Vieuville Chev.r Con.r et Chambellan du Duc Sgr de Torrans, Bailly de Dijon.

**Folio 188:** Le Duc donna deux cens francs pour la Construction de l'Eglize parroissialle de Poligny. Le Duc donna Cens francs à la confrairie de S.t Didier de Langres, de laquelle il estoit, et en prit le baston. Simon Pippin Escuyer Capitaine de l'hostel d'Vtrecht. Jean Carbonnier Secretaire de M.r le Duc.

**Folio 193:** Lettres patentes du Duc données à Dijon de 28 Decemb. 1424: par lesquelles il descharge les habitans de Vacoma rendans trois ans 600 florins à pay ils auroient Composé pour chacune année pour les impositions des douze deniers pour Livre de toutes denrées et de la gabelle sur le Sel, en consideration qu'au mois de Septemb. aud. an le feu fut si grand, et impetueux en lad. ville, qui arriva par cas de malheur, (Malheur) que de

Memoire d'hommes le parrest n'a point este veu n'
leu este adueu, les maisons d'icelle ville ayans este
presque toutes arses, bruslés et detruittes, en semble tous
les biens, meubles d'icelx habitans sinquer tres pures, et
fus recou en Sauue.

Le Mor cy dessus de Machef est dit pour
Matheus. Paradin hist. d'un de Bourgogne, fol. 428. et
Mess. Pymain de la vieuville Chr et Chambellan d'icelui
Le Duc.

Folio 195: Mess. Jean de Neufchatel Chr
Sgr de Montagu et d'amances. Mess. Jean de Vigoine Chr,
Chambellan de M. Le Duc et son Bailly d'Auxois en l'an
1422. Mess. Hugues de Saulx Chr. Mess. Pierre de
Boffremont Chr Chambellan du Duc. François de la Palu
Sire de Deligieux. Dame Catherine d'Amone Dame de
Sains en Beaunois.

Jean Vignes valet de Chambre de Mond
Le Duc fus recompensé de 100 francs pour l'office d'ambassade
du Pays d'Artois, que le Dit Jean fema à Guillaume
Dubois son Conr et Mr d'hostel.

Folio 205: La deliurance des fournissemts
des greniers à sel de Bourg nos fut faitte à Dijon en l'hostel
de Simon Arnault par le Seigneur d'Autume; (Robin)
Chancelier du Duc, le Sgr de Rabois et de Courcelles, Cham-
bellan, Jean Stoque Conr et grand Maistre aussi Conr et
Tresorier gral gouuerneur de finances dud. Duc. à humbelin
d'Angoles, Estienne Berbisey et Jean Perrot de Dijon Marchands.



Folio 212: et 225. Mad. Marguerite de
Bourgogne Duchesse de Bourg nos Mere de M. le Duc mourut
à Dijon le Dimanche 23 janvier 1423. et fut enterré en
l'Eglize des Chartreux dud. lieu. Les frais dud. obsequez
montent à 1175 francs. Il fut dit une messe led. jour
de led. obsequez et suivante. Cinq cens leuzes de Cire
employées en torches, Les Escussons estoient en Losanges.

Mort de Marguerite de Bauiere femme
du Duc Jean de Bourg nos. v. Paradin, Annales. fol. 698.
qui dit que led. Duc Jean eut deux femmes. La Dle Marguerite
fut mariée aud. Duc Jean le 26 janvier 1884.

Folio 230: et R. Pere en Dieu Mgr
l'Euesque de Bethleem, en Nivernois, Confesseur de Mordre
Seigneur la somme de 117 francs à lui baillés par l'ordonn.ce
de Commandement de mond. Sgr pour ioeller diuerses es-
critures en la maniere qui s'en suit, c'est à sauoir pour
faire Celebrer led. messes pour l'ame de feu Mad. La
Duchesse de Bourg nos qui Dieu absoille le dernier jour de
janvier 1423. que led. obsequez se fit en l'Eglize notre dame
de Chatillon sur Seine 40 francs. Item pour faire aumônes
après led. obsequez dit francs. Item pour la soldance des
Religieux de lad. Eglize, et pour le desroy dud. Autel
de francs. Item pour le peintre, qui a fait les armes de
Mad. dame en façon de losanges et icelles mises et attachées
en plusieurs lieux de lad. Eglize 25 francs. Item pour
les frais Hideurs dud. Chatillon pour leur procession et
pour estre en leur Conuent en seruices des Trespassés pour

Mad. Dame Cinq francs. Item pour l'offrande à la Messe le jour dud. obsequie en vn Veau d'or donné à Mond. Sgr dite huitee gros. Item pour ceux qui feirent le Service Deuant Mond. Sgr le jour de la Chandeleur trois francs. Item pour l'offrande de Mond. Sgr à la grande Messe vn franc d'or dite huitee gros. Item pour le Drechuus qui presenta Deuant Mond. Sgr, vn franc.

Folio 133: Les Croix, qui furent faittes sur les Draps de l'Corps du Duc Henry et de Seigneurs de Vaudille Estoient de Drap d'Soye blanc et non rouge Comme Celles faittes sur le Corps de Philippe le hardy.

Folio 234: Andrè de Coulonjon Escuyer d'Escurie du Duc eut ordre d'amener de Rochefort à Chatillon de Connestable d'Escosse lequel estoit prisonnier.

Folio 238: Il apert que le Roy donna au Duc le gouvernement des Chateaux villes, et Chatellenies de Peronne Roye et Montdidier auec le peage de St Jean de Losne jusqu'à ce que led. Duc fut payé et contenté de la Somme de Cinq mil Escus donnés en mariage à Mad. Michelle de France sa femme. Le Duc assista en l'Eglize notre Dame de Dijon la veille de Noel 1424 deux cierges presenta Cinq Liures de Cire, vaillant vingt quatre francs.

Folio 241: Le Duc donna 6000 francs de rente en appanage à Mad. de Guienne Contesse de Richemont les Lieux assignés au Montbard, Semur, Vitteaux, et Saine Marc.



## 1425.

Au Compte dud. Seigneur pour vne année finie le dernier Decembre 1425

Folio 1: Le Duc fit faire vn Allée (Galerie) pour aller depuis son hostel jusqu'à la Chapelle et Oratoire d'icelle à Dijon.

Folio 46: Jean Moison Receueur d'Domaine du Baillage de Dijon commis à la recette et Despence des deniers destinés pour l'ouurage de l'Eglize des Chartreux lez Dijon pour l'an 1425. Voir au Compte dud. Domaine. fol. 113.

Folio 49: Charle de Bourbon Espousa Agnes de Bourgogne Soeur de M. le Duc à Autun au Mois de Janvier 1424. où se trouua led. Duc de Bourg. et Mad. la Duchesse. Le Contract fut passé par Me Laurent Andrin Notaire Juré de la Ville de Vaucouleurs et Jean Breneau Notaire Publique dud. Autun. Le Duc alla à Vezelay voir le Duc de Bourg. (qui s'employoit pour la paix) au Mois de Janvier 1424. folio 58. L'Eueque de Langres Conte de Mons. le Duc y fut aussi, fol. 183 et 189. Les nopces furent faittes à Autun lan susdit 1425.

Folio 72: Led. Maino de Comté d'Auxerre donné à Mr le Duc de la Sté de 1300 lb pour sa nourriture en Led. Egliz et pour son mariage rauuel.

Folio 78: Les habitans du pays de Rethelois donnérent Liberalement au Duc quinze Cens francs en Consideraõn du Mariage de Mad. Bonne d'Artois Comtesse de Neuers et de Rethelois avec led. Duc à Molins en Gilbert. Folio 141 dispense obtenue du Pape par Mr. Quentin Menart Con.er Premier Secretaire de Mr. Le Duc, archidiacre de Bruxelles en l'Eglize de Cambray. Lad. Dame Bonne d'Artois avoit deux fils de son premier Mary Philippes Comte de Neuers, Charles et Jean, Les biens desquels estoient administrés par led. Duc. Led. Receveur s'en Charge audit Comptes.

Folio 86: Les Estats du pays de Bourgogne accordérent un aide de trante six mil francs en l'an 1421. au Duc pour son joyeux advenement aud. pays. Au Mois de Mars 1424: Le Duche de Bourg.ne accorda un aide de vingt mil francs au Duc, duquel aide Mad. La Duchesse avoit deux mil francs pour son voyage en flandres.

Folio 89: Le Comté de Bourg.ne accorda neuf mil francs, dont il y en eut mil pour lad. Duchesse. Les gens des trois Estats du Comté de Charollois donnérent huict Cens francs. Les haãns du Comté de Mascon donnérent aud. Duc mil francs pour le dedommager des frais par lui faits au Siege de la Roche Salutrey.

Folio 92: Le Duc affranchit de la condition de Mainmorte les haãns de la Chatellenie de faulxcoigny au Comté de Bourg.ne moyennant 1500 ₶ Employées au rachat de la terre et Sgrie de frasans engagée pour pareille somme



pareille somme au Sire d'Asnel. Jean Estienne Guillaume et Pasquelin de la grange Enfans de Perrot de la grange de la paroisse de St. valier en Charollois sous Sanuignes furent affranchis par Mess. Lancelot de Semeur Chr., lequel affranchissem.t fut confirmé par le Duc moyennant 60 francs.

Les habitans de vicy, Chastel hunos et du Bourget proche orgelet affranchis. Jean vincent de Poligny annobly par le Duc moyennant trante francs.

Folio 107: Bonne d'Artois duchesse de Bourg.ne femme de M. Le Duc, et auparavant de Philippes Comte de Neuers, fils de Philippe le hardy, frere de Jean duc de Bourg.ne duquel Philippes elle eut deux fils Charles et Jean Comtes de Neuers. Elle estoit fille de Philippe d'Artois Comte d'Eu, Connestable de france fut enterrée aux Chartreux les dijon le 19e. Septemb. 1425. R. Pere en dieu frere Simon de Torcenay Abbé de St. Pierre de Beze.

Folio 124: Guyot de Jaucourt Sgr de villermoul escuyer Con.er et Chambellan du Duc avoit 500 francs de pension par an par Lettres du Duc données à Roterdam le 29 octob. 1425: Girard de Bourbon Mr. d'hostel de Madame Bonne duchesse de Bourg.ne avoit 240 francs de pension.

Mess: Jean Sgr de Toulonjon et de Senecey Mareschal de Bourg.ne avoit huict francs par jour quand il estoit Employé pour les affaires du Duc, outre deux cens francs qu'on accoutumé d'avoir les Mareschaux de Bourg.ne chacun an par Lettres données à l'Isle le dernier de Juillet 1425. mourut le 10 juillet 1427: Mess. Lourdin Sgr de Saligny et de la

Motte St. Jean Chev.r Con.er et Chambellan de Mons.r le Duc.

## Folio 137:

Jean d'Asnouiller Mareschal du Duc de Lorraine. R. Serv.r en dict Mess.r Charle de Poitiers Evesque et Duc de Langres fut ac.ptny avec Mons.r Le Duc au Mois de Janvier 1424: pour conseiller led.t Duc au fait du traitté de Mariage de Charle de Bourbon et de Mad.elle c.gned de Doug.s

## Folio 138:

Led.t Evesque de Langres fut Envoyé aud. c.tny au Mois d'Aoust 1425: avec Mad.t la Duchesse pour le fait des Espousailles dud. Charle de Bourbon et de lad. Dam.elle c.gnée de Doug.s lesquelles c.furent faittes aud. c.tny le 5.e Aoust 1425:

## Folio 140:

Mess.e Antoine de Coulonjon Sgr de Cranes et de la Bastie Chev Con.er et Chambellan du Duc. Loys des Bos, Denison de Breu et Jean de Buillon Ecuyers, Mess.e Jean de Digoine Bailly d'Auxois.

## Folio 141:

Laurens de Choisy Ecuyer Echanson de M. Le Duc et son Gruyer es Baillies de Dijon c.auxois et la Montagne avec charge en led. qualité des Etangs d'Selon reparer et de tel fait prescher. Phin de Vaudrey Phin Sgr de Ryc Ecuyer, Jean de Bez.y, Philippe de Molans. Mess.e Jean Grand Chev, Mess.e Henry de la Chev, Con.er et Chambellan Bailly du Baillage d'Aual au Comté de Doug.s Differend entre Messire Amblars Sgr de l'Escluse et l'Evesque de Basle.

## Folio 148:

Antoine de Villers Ecuyer d'Escurie de M. le Duc fut envoyé en Hollande vers



Le Duc par Mess.e Jean de Coulonjon Mareschal de Doug.s et le Conseil estant à Dijon pour lui Xxxiie aulx de la Mere de Mad.e la Duchesse Rome le Septemb. 1425: Girard de Bourbon Sgr de la Boulaye Ecuyer d'Escurie du Duc et son Bailly de Chalon.

## Folio 152:

Jean de Martigny Ecuyer Mary de Mad.elle Guillemette de Baucbereau auparauant comme de M.re Richard de Ganay Con.er de M.re Le Duc, en la Chambre du Conseil. Led.t M.re Richard de Ganay Mourut au Mois de Juin 1424: laissa trois filz, nicolas Guillaume et Jeny. Nicolas Sgr d'Ozy Con.er Parlem.t de Paris fut Marié a Bourges, et fut Pere de Mess.e Jean de Ganay premier President au Parlem.t de Paris, et après Chancelier de France en 1509: du Regne du Roy Louis 12.e Guillaume fut Advocat gnal au Parlement de Paris et depuis premier Con.er à l'Etablissement du Parlement de Dijon en l'an 1477: et led. Jean de Ganay Ecuyer donna à Charolles en la Maison de ses predecesseurs, et fut Marié en l'an 1467: à Dam.lle Jeanne de Chavelles, duquel Mariage naquit Claude de Ganay Ecuyer Marié à Dam.lle Denise Conroy en l'an 1486: Lesquels eurent plusieurs Enfans, et entre autres François de Ganay Lieutenant gnal es Baillages du Charolois marié en l'an 1523: à Dam.lle Philiberte de Loisio, fille de M.re Jean de Loisio Advocat gnal au Parlem.t de Doug.s Lequel eut trois Jean, Claude et François de Ganay. Jean fut Lieutenant aud. Baillage de Charolles eut deux femmes, la premiere Dam.elle Jeanne de Lyrot, et la seconde Dam.elle Marguerite de Thiat, duquel

Second Mariage naquit Claude de Ganay Lieutenant aud. Baillg, et depuis Trésorier de France en la généralité de Bourg ne marié à Dam.lle Marie Catherine fille de Mr. Catherine Con.er aud. Parlemt. Lesquels eurent quatre fille, Jean Daud de Ganay Secretr Con.er du Roy, Trésorier gnal de France en la généralité, marié à Damoiselle Catherine Berard fille du S.r Mre Cte Comptre Berard et de dam.lle Claude de Bretagne, le 28 e aoust 1686. à françois, Pierre Religieux à S.t Benigne de Dijon, et Gaspard.

## Folio 163:

S'Ens sonna sept mil Ecus d'or à Mess.rs Jean, S.r de Coulonjon et de Seneccy Chev, Conseiller et Chambellan et son Mareschal par Lettres Donnée à Dole le 27. e avril 1425: en consideration de ce qu'il fut pris prisonnier et traité en grand Deuil et misere, tellement que pour Euiter la Destruction de la personne, et sortir de leurs Mains, il fut mis à rançon de 14000 Ecus d'or

## Folio 165:

Estienne Matteote eut de Mad.e la Duchesse après son Decz quinze francs. Folio 187. Estienne Le Cour Clerc fol. 193:

## Folio 201:

Aux Doyen et Chapitre de la Chapelle de Dijon la somme de 15 francs qui deuë leur Estoit, et par le Traitté fait avec eux par Mr. des Comptes le autres des gens du Conseil de Mond. S.r pour leur Droit tant de l'Enterrage de feu mad.e la Duchesse de Bourg ne Mere de mond. S.r, qui dieu pardoint, comme du Luminaire et des torches, qui furent portés après le Corps



d'Elle, en la representant en lad. Chapelle, comme leurs Privileges, Lesquelles torches par la Constitution des gens du Comptes et du Conseil estans à lad reputation, furent portés avec led. Corps en l'Eglise des Chartreux lez Dijon, et ne furent point rapportées, mais pour reverence de Dieu et pour l'honneur de Mond. S.r y furent laissés. par Mandem.t du 10 e aoust 1425.

# 1425. 1426:

## Du Compte aud. frainos

Depuis le premier de janvier 1425 jusqu'au Dernier de fevrier 1426:

## Folio 89:

Jean Cottiers Receveur des domiers provenants des Exploits, mandés adjugés par Mess.rs de la Chambre du Conseil etablie à Dijon et à Dole, sur lesquelle leurs gages et des huissiers de lad. Chambre Estoient assignés. Jean Maisson Receveur du Bailliage de Dijon Commis à la recette des deniers destinés pour les ouvrages des Chartreux lez Dijon. Soit veu son Compte.

## Folio 95:

Mess. Antoine de Coulonjon S.r de Cravans Chev, Con.er et Chambellan aux gages de 600 francs par an par Lettres Donnés à Mascon le 24.e Janvier 1424: Jean Legois Bourgeois de Tournus du Duc Garnis de St Jean Exclusivement aux gages de sa Mansion par lettres Donnés à Paris le 20.e fevrier 1423: Pierre Bastard Dit Bourgeois Parmatier.

Folio 114: Mess. Leggiart dorelu Chre Con.r de M.r Le Duc et gouuerneur des Terres appartenants à Charles et Jean Comtes d'Eu Nuers. Led Estats du Comté de Bourg.ne accorderent vn aide de 9000 francz au Duc scauoir 8000 francz pour le Mariage de M.elle de Guyé de Bourg.ne fol. 141: et mil francz à Mad.e la Duchesse pour son joyeux aduenement aud. Pays. Legrand Jacques de Sauz trauers Escuyer. Mess. Guillaume de la Tournelle Bailly de la Montaigne.

Folio 120: M.r de la Trimouille prisonnier à la Charité sur Loire, en laquelle ville Terrier Greffier et Commandoit. M.e Antoine Gaudry Secretaire de M.r Le Duc, et Antoine de Villers Escuyer d'Escurie dud. Duc Girard de Bourbon Sgr de la Boulaye Bailly de Chalon.

Folio 122: Mess. Jean Sgr de Toulongeon Mareschal de Bourg.ne et M.e Estienne Chancelier de M.r le Duc Cruiterium auec le Duc de Sauoye d'vne abstinence de guerre pour les pays et Sujets du Limosin, Bourbonnois, Forets, Beaujolois de la partie aduerse de M. Le Duc de Bourg.ne d'vne part, et les pays d'Autres, Lesquelles abstinences furent prolongées dud. Noel 1424 jusqu'au mois de May suiuant.

Folio 132: Chastel de Rochefort Brulé.

Folio 139: Vanier jeamer Bracque Damoiseau Sujeny. Sont veu le Compter de Pierre Gorremon Receueur général fol. 1. Jean Portejoie poursuiuant d'armes de M. le Mareschal de Bourg.ne Audam de l'Espinace Escuyer Con.r de M.r Le Duc.



Folio 145: Le Duc donna Cent francz à M.e Pierre Perbis licentié en Loix Lieutenant de M.r le Chancelier au fait de la Chancellerie du Duché de Bourg.ne au Siege de Dijon pour ses mariages de Son mariage en la ville de Dijon Et pour recompenser des frais qu'il a soutenu au fait de Sond offices sans qu'il eut aucuns gages dud Duc pendant deux ans Le Dimy par mandem.t dud. Duc donné à Roterdan le 21.e Nob.e 1405: registre Cottés + fol. 211 et 222.

Guillaume de Sauz Escuyer Lieutenant de M.r Le Duc cent francz en don. Mess. Guillaume de la Tournelle Sgr de Prangey Chre, Chambellan dud. Duc, cent francz.

Folio 149: Le Duc donna mil Liures de Rente aux Ecclesiastiques de Son pays de Bourg.ne es Villes de Langres, lesquelles Seroient distribuées par l'ord.ne de l'Euesque de Bethleem frere Laurens Regnon Jacobin, Depute Inquisiteur d'Erres Son Confesseur en consideration pres Sed gens d'Eglize en demontrant leur loyauté et bonne vnion enuers lui, et auoient fait de notables et recommandations, lorsque led. Duc Succeda aux d.ts pays. Mess. Reignault Seigneur de Montjouy Chre, et Antoine de Chatillon Escuyer du pays de Sauoye

Folio 152: N. Pere en Dieu M.r Pe Abbé de St Seigne, Mess. Guillaume de la Tournelle Chre Bailly de la Montaigne, M.e Guillaume Courtet, Bruc Mareschal Con.r et M.e dud Compter de M.r Le Duc à Dijon, et Estienne Chambellan, Maieur de lad. ville ordonnés de par mond Sgr, assemblés Estats sur le fait de l'aide de 20000 francz, par au Mois de Mars 1424: fut octroyé à mond Sgr par

Les gens des trois Estats de son duché de Bourgne eurent en don dud. Duc 250 francs, qu'estoit pour chacun d'eux 50 francs en consideraon des grandes peines, travaux et diligences, qu'ils ont pris et soutenu à asseoir, jetter, et imposer les deniers dud. aide, et autrem.t pour le fait de lad. Eslection par mandem.t dud. Duc donné le 2e May 1477.

**Folio 155:** Mad.e Catherine de Bourgogne Duchesse d'Autriche mourut à Grey mourut le et fut enterrée aux Chartreux les Dijon le Mercredy penultiesme janvier 1425: où furent dittes sept vingt onze messes led. jour à raison de 5s pour chacune suivant le testament de lad. dame, 8 francs en aumones, vingt torches et quatre cierges pesans 88 livres cire au prix de 24 francs le cent. 60 aunes de drap noir pour habiller les vingt hommes qui portoient lesd. torches suivant son testament. Les Prestres des Eglises de la Chapelle de Dijon, St. Benigne, St. Estienne, notre dame, St. Jean, St. Nicolas, St. Michel, St. Pierre et St. Phrt furent au devant du Corps, que l'on amena de Grey, et passa par lad. ville de Dijon, et de la conduit aux Chartreux.

**Le Duc** fit faire et graver un seel d'argent et un signet d'or pour Mad.e la Duchesse sa femme. La ville de Nogent surprise par les anglois sur Thibaut Guiot Escuyer.

**Folio 158:** Le Duc fit donner au sieur d'aumont 150 francs vaillans cent escus d'or pour la rançon de Jean d'Organt. Jean de Sentrailles Escuyer prisonnier de guerre



à Dijon. L'Evesque de St. Bryot Chancelier de Bretaigne.

**Huguenin** Paisseau Bourgeois de Chalon retient à Censes de Mrs. des Comptes une Maison scise en la ville de St. Laurent les Chalon appellée la maison de la vieille monnoye moyennant 9tt 10s. de Censes par an, par lettres du dernier fevrier 1425: frere Jean de Robecourt Commandeur et Me. de l'hopital de la Magdelaine de Dijon.

**Folio 170:** Le Duc donna à Mess. Lourdin Sgr. de Saligny le Chatel de Sanuignes et terres en dépendantes, sa vie durant. Mr. de Chastelus et Mess. Jean de Digoine Chev. Bailly d'Auxois prindrent la ville de Mailly le Chatel sur les ennemis du Duc.

**Folio 184:** Charle de Bourbon Comte de Clermont, et Mad.lle Agnés de Bourg.ne sa femme soeur de Mr. le Duc receurent 20000 francs du Duc, lesquels il avoit promis par le Contract de Mariage pour sortir nature de meubles. Les lettres patentes du Duc pour le payem.t de lad. somme sont du 8e. decemb. 1425: par lesquelles il n'use de ces termes, par la grace de Dieu, comm'il fit par ses lettres du 18 Juillet 1433: incrées à la fin dud. pnt Compte. folio 190. Pierre de Vergy Escuyer.

**Folio 209:** Payemens faits à plusieurs gens de guerre; Mess. Claude de Chastelus Chev. Banneret Con.er et Chambellan de Mr. le Duc avoit en sa Compagnie un autre Chev. Banneret, 60 Escuyers, 52 deux hommes de Trait, et un Trompette.

Jean Vardin Escuyer. Mes. Mille de Baillarj Chr. Con.er et Chambellan du Duc, et son gouverneur de Dijonnois. Mes. Bernard de Chatvau-vilain Sgr de Cht. Mes. Jean de Vigoiner Chr. Con.er et Chambellan Bailly d'Autun. Mes. Guillaume de Colombier Chr. Mr Richart de Chancey Con.er et second Président en la Chambre du Conseil à Dijon. Bourbon le herault de Portejoye.

Folio 234: Henry de Clugny Con.er de Mr le Duc. a assemblé par plusieurs Sgrs et officiers du Duc à Chalon au Mois de janvier 1426: pour deliberer des affaires concernans la seurté du Pays de Bourg.ne contre les Ennemis dud. Duc. La Response de lad. assemblée fut passée au Compte dud. receveur sur la certification donnée par le Sgr de Coulonjon en cette sorte. Jean Sgr de Coulonjon et de Seneccy Con.er et Chambellan de Mgr le Duc son Marescbal de Bourg.ne en les Pays de Bourg.ne la Comté de Charollois auss. de la garde Capitainer gnal et Lieutenant d'icelui Sgr y commis par le conseil dud. gnal du Conseil, des Comptes et des finances de notred. Sgr à Dijon, les quelles d'eux, c'est à sçavoir nous ledit Marescbal, Mes. Jacque de Courtiambles, Mes. Jacques de Courcelle Chr, et Chambellans, Mr Richart de Chancey Second Président en la Chambre du Conseil de notred. Sgr. Mr Jean de Velery Mr des Comptes à Dijon, Jean de Hardemberc Chevalier, Mr Jehan Berrier tous Con.ers d'icelui Sgr ayons été assemblés en la ville de Chalon &c..

Thibaut de Termes Chevalier le party du Dauphin print la ville et forteresse de Mailly le Chastel



print et occupé sur le Duc de Bourg.ne

Folio 236. Mes. Erard Damas Chr Seigneur de Marcilly et de Cuz.

Folio 242: Mes. Jean de Roye, Mes. Jean de Boffremont, Mes. Jean de Saux Chr, Jean le Gand, et Guillaume de Saux Escuyers. Pierre Lorchart dit Portejoye, poursuivant d'armes de Mr le Marescbal de Coulonjon.

Folio 245: L'amende contre les Comptables, qui faisoient omission de Recettes, ou rapportoient en depense deux fois semblables parties, estoit de Double suivant les instructions de la Chambre.

Sentences de la Duchesse contre lad. Jean Seigneur Comptables pour les debets de ses Comptes, donnée à Dole le 6.e d'oust 1428: laquelle commence en ces termes: Isabelle fille du Roy de Portugal par la grace de Dieu Duchesse de Bourg.ne de Lothier, de Brabant et de Lembourg, Comtesse de Flandre d'Artois, de Bourg.ne Palatine, de Hainaut, de Hollande, de Zelande et de Namur, Marquise du St Empire Seigneur de Frise de Salins et de Malines, commise et ordonnée par Mgr en autre partie par ses Lettres patentes &c..

La Commission du Duc à la Duchesse estoit conceue en ces termes, et donnée à Chatillon sur Seine le 18 Juillet 1428: Philippe par la grace de Dieu Duc de Bourg.ne de Lothier, de Brabant et de Lembourg, Comte de Flandre, d'Artois, de Bourg.ne Palatin, de Hainault, de Hollande, de Zelande, et de Namur, Marquis du St Empire, Sgr de Frise, de Salins et de

Meline à nostre tres Chere et bien amée Compagne la Duchesse Salut et entiere dilection. Sçiez notté qu'auparauant lad. amée n'ol ne se trouue pas quer le Duc vsoit de ces termes pour la grace de Dieu. Say des Memoires trouué en l'an 1448: pour les ambassadeurs dud. Duc vers le Roy Charles Sept, pour le Supplier de nostre mes mamais, s'il trouuoit cette qualité pas la grace de Dieu, les autres Duco de Bourg.ne ne l'ayans prise. La meilleure raison est le traitté d'Arras, et qu'il est Sgr de plusieurs terres où il est Souuerain, comme les Duchés de Brabant et de Limbourg, et les Comtés de Hainault, Hollande et Zelande. Sçiez notté qu'il ne parle pas du Comté de Bourg.ne Depuis par Lettres patentes du Roy du 28 januier 1448: qui consent ladite qualité etc..

Sur Lad. Sentence de la Duchesse autorisée par le Duc, il est porté que les gens des Comptes à Dijon auoient fait vner ord.ce concernant les finances, reddition des Comptes, et Correction d'icelle, ayant toujours eu regard au gouuernem.t et aux ord.ces des gens des Comptes du M.t Le Roy à Paris les ayant lui suis au plus pres qu'ils l'ont peu faire en fait des Comptes et Ordonnces, s'ils n'ont en mandemens ou ord.ce de nos Seigneurs les Ducs la Duchesse au contraire.

Les Gens des Comptes à Dijon ayans autorité et puissance de faire ord.ces Constitutions et Statuts és choses qui concernent le fait des Comptes. firent vne ord.ce en l'an 1422: Le Duc veut et ordonne que les commissaires et jugens Souuerainem.t le Procez dud. Seigneur Comptable, en ce qui se trouuera entre Sujets de là la Riuiere de Saone, et au Regard de ce qui sera deça, que les



appellations soient jugées par qui il appartiendra. Les

Juges Souuerains du Duc delà la Riuiere de Saone. Les appellations des audiences des Causes d'appeaux à Dijon se relieuoient au Parlement de Paris. Le Duc pretendoit la Souueraineté par certaines Moyens de Succession de Jean Chousse son Cont.r par certains Reglemens declaré en vne chartre par lui donnée à ses officiers, qui n'est imprimé aud. Compte.

---

## 1426. 1427.

---

### Au Compte de Mathieu ou Mathieu Regnaut Cont.r du Duc et son Receueur gén.l de Bourg.ne pour vn Commençant le premier januier 1426. finissant le dernier decembre 1427:

Folio 1: Lettres de prouision dud. officier de Receueur données à Bruges le 19 Decemb. 1426: Conceuës en ces termes: Philippes Duc de Bourg.ne Comte de Flandres, d'Artois et de Bourg.ne Palatin Sgr de Salins et de Malines. à Nous ceux etc... Sur dispense de Donner Caution par Mess.rs des Comptes d'autant que ses predecesseurs aud. officier n'en auoient point donné. Sçiez notté qu'il n'y a pas ces mots pour la grace de Dieu.

Folio 9: Jean de Vergy Chastelain de Cortemaux Pierre Bailler grenetier de Dijon. Jean de Gray Receueur de Impositions au Bailliage de Dijon hors les Sieges de Beaune et de Nuyts.

Pierre Marin Escuyer Receveur des Emprunts au Comté de Mascon. Jean Vignier Receveur des Emprunts au Comté de Tonnerrois. Jean Moisson Receveur du Baage de Dijon, et Commis à Payer les ouvrages, qui se faisoient lors aux Chartreux dud. Dijon. Mess. Loys de Chalon Prince d'Orange et Sgr d'Arlay avoit 240 francs de pension par Mois du Duc.

Folio 33: Mess. Antoine de Toulonjon Sgr de Traues fut fait Mareschal de Bourg.ne par Lettres patentes du Duc du 12 Aoust 1427: avoit 200 francs de gages par an, au Compte suivant fol. 60. Germain de Geurey Escuyer huissier d'Armes et gouverneur de l'artillerie du Duc avoit Cent francs de gages à cause de lad. Charge d'artillerie.

Maitres Regnaut Jondrier Solliciteur des Causes de M. Le Duc au Parlem.t du Roy, Estienne de Freuille procureur de M. Le Duc en l'audiance du Roy à Paris. Girard Le Coq, Jean l'Huillier, Guillaume Intrant et Nicolas de Sauigny Con.ers de M. Le Duc en la Cour de Parlem.t aud. Paris. M.e Barthelemy Destorbes Procureur, M.e Jean Haguenin Con.er Pierre Leverrat Escuyer Sgr de Crosne Con.er dud. Duc.

Garnot de St. yon Eschançon par Lettres données à Paris le 20 feurier 1423: aux gages de Cent francs. Nicolas de Neuville Escuyer de Cuisine Cent francs. Perrenet Le Clerc valet de Chambre. 60 francs. Jaquet Chariuary huissier d'armes, M.e Jean Terrant Con.er et M.e des Req.tes de l'Hostel 200 francs de gages par an. M.e Guy Bertrand Con.er de M.r Le Duc. M.e



Jean Seguinat Secretaire.

Folio 42: Mess. Emart Bouton Chev., Con.er et Chambellan. Mess. Richart d'Oiselet Sgr de la Villeneuve. Mess. Jacques Pot Sgr de Bourguignon et de Neelles Chev., Con.er et Chambellan.

Folio 46: Le Duc promit payer à Charles de Bourbon Comte de Clermont 2000 ll. de rente chacun an, rachetable de vingt mil Livres à une fois en consideration du Mariage de Mad.e Agnés de Bourg.ne sa Soeur avec Led. Compte à commencer après la Consommation dud. Mariage, qui fut consommé et accompli à Autun le 6.e jour d'Aoust 1425: histoire de France de S.te Marthe.

Folio 49: M.r de Toulonjon Mareschal de Bourg.ne Mess. Jacques de Courtiambles Sgr de Connuarien, et M.e Richart de Chaucey Con.er de M.r Le Duc, et Second President en sa Chambre du Conseil furent au mois de Mars 1426. à Geneuve vers Le Duc de Savoye, où estoit le Comte de Richemont et autres Sgrs de la part du Dauphin pour trouver quelques moyens d'abstinences de guerre.

Folio 54: Mess. Jacques Sgr de Villers la Faye Con.er et Chambellan de M.r Le Duc fut Employé en de grandes et importantes affaires concernant le Service dud. Duc aux années 1426: et 1427:

Jean de Vaubusin Escuyer Bailly de Noyers. Guy de Jaucourt Escuyer Sgr de Villarnoul Con.er et Chambellan du

Duc. Perreau Desbarres Bourgeois. Lancelot Sgr de Lurcy
et S. Bonfort, Bailly de Macon.

**Folio 64:** Les Parlemens de Beaune et de
Saint Laurens furent tenus pendans les Mois de Septemb.
octobre, et Novemb. 1424. Soit notté qu'il n'y eut pas
d'eux officiers certains pour tenir lesd. Parlemens, Mais que
les Ducs choisissoient des personnes les plus capables tant
de leur Estat que de la france pour y juger les affaires des
Duchés en premieres instances, les appellacons estans relevées au
parlemt de Paris, et jugées souverainemt à St Laurens les
Chalon, ou comme l'on dison en l'Empire de la Saone, et à
Dole.

Mre Jean Huguenin Con.r du Roy Presidant
en son Parlemt de Paris. Guillaume Cottin, Guichon Tayes
aussi Con.rs du Roy, Girard Le Coq et Pierre Huguenin aduocats
aud. Parlemt de Paris assisterent aud. Parlemt depuis le 22.e
Septemb. jusqu'au 8.e Decemb. pour l'abbreviation des causes et
procez estant esd. Parlemts de Beaune et St Laurens, et leur
fut taxé par le Duc Seaxois 6 francs aud Jean Huguenin
et aux autres 4 francs par jour.

Maitre Jean D'Argentolles Licentié en Loix
et en Decret, official de Langres Con.r Ord. Duc assista
aud. Parlemt à Raison de trois francs par jour. Mre Jean
de Clugny Licentié en Loix et en Decret official de l'Eglise
d'Autun Con.r Ord. Duc assista aux d. Parlemens à raison



de Deux francs par jour.

Mess: Guy Armenier Docteur en Loix Con.rs
du Duc et President de la Chambre du Conseil ordonnés à
Dijon, Mre Richart de Chaucey aussi Con.r Ord. Duc, et
Second President en lad Chambre, Jean de Vaudrey. Mre
Guillaume de Changeon, Claude Roichette, et Jean Perrier
tous Con.rs ord. assistereus aud. Parlemt. La taxe d'ud. Presidt
fut de trois francs, et deux par jour, Le Second President
trois francs, et les autres à raison de Deux francs.

Jean Chousat Con.r Ord. Duc et pardessus des
officiers de la Saulnerie de Salins. Mre Henry de Clugny
Licentié en Loix Con.r et advocat fiscal d'ud. Duc. Mre Guy
Gelenier aussi Con.r et advocat fiscal d'ud. Duc à Dole assisterent
aud. Parlemt à raison de 20.s tournois chacun par jour.

Maitre Guy Bertrand Licentié en Loix Con.r
du Duc et Solliciteur des causes en sed Parlemens. Mre Girard
dit Pere Bachelier en Loix Procureur fiscal gnal de Mons.r
le Duc.

**Folio 69:** Mess. Jean Bouton Sgr du Fay et
de Combeton, Con.r et Chambellan d'u Duc et son Bailly de Dole,
Mre Richart de Chaucey Con.r et Jean de Marigny aussi
Con.r d'ud. Duc demeurans à Cuiseaux furent envoyés à Cuiseaux
aud lieu comme ord. du Duc de Savoye pour les limites des pays
de Bourgogne et de Savoye. v. Julien Melanges historiques et
paradoxes fol. 18. Jeancar obtenus par les Ambassadeurs du Duc
de Bourgogne sur ceux de Savoye.

Folio 74: Mess. Jean de Rye Sgr de Balençon le Sr Saubertin Con.er et Chambellan du Duc fut mandé à Dijon par Mr. d'el Coulonjon Marechal de Bourg.ne pour donner son avis et opinion au procez pendant pardevant Led. Sgr d'el Coulonjon entre Mess. Guy de Bar chev. d'une part et frere jean de Vienne et Charles de Joinville d'autre au fait de la prise d'Yssey d'la Saintraille prisonnier de guerre soient veus les comptes precedents.

Lancelot de Lurcul Bourgeois Con.er et Chambellan du Duc et son Bailly de Macon. Guillaume Bourrelier et Pierre et Bellenave de la Cour du Daulge de Chalon. Mr. Jean Jardon Con.er du Duc et Lieutenant gnal de son Bailly d'Amont au comté de Bourg.ne vint à Dijon donner avis que plusieurs Marquis d'Allemaigne avoient offert Mr. Le Duc de fut et de Sang, tant à cause de feu Mad.e d'Autriche Catante que pour autres Sujets.

Folio 81: Le Sgr de la Crimouille prit pour Former Graper Capitaine de la Charité.

Folio 87: Mess. Jean d'el Coulonjon gnal Capitaine de Marechal de Bourg.ne mourut le 10.e Juillet 1427. Mally le Chastel print pour le Bastard d'el Vaulme.

Folio 94: Le Duc ordonna les jeux de l'arbalestre et fut publiez son ord.ce par tous les Baillages de celle de Son Marechal de Bourg.ne pour faire led. jeux.



Le Duc fit publier dans led. Baillage pour faire venir ses feodaux au Siege de Mailly le Chastel, et pour mettre en sa main les terres de ceux, qui seroient refusans ou Mandemens. Le Duc fit publier des deffenses de prendre ni exposer aux loues d'or forgée par le Dauphin de viennois pour quelque prix que ce fut.

Folio 97: Cussey et Sagy furent donnés par le Duc de Savoye en Echange au Duc de Bourg.ne de certains Chateaux estans au Rencrmont. Tourberte Destoles mangeons les bourgeons des vignes furent taxés par ord.ce sur les premiers Procez d'Echasseaux. Hist. Chuana Lil. 6. sub anno 1660.

En la bataille donnée par les Chrétiens en Syrie Contre Soliman en l'an 1097. Duplein en son histoire de France dit après plusieurs autheurs du tems, et qui estoit presens à la Bataille, que les Ennemis estoient sans les arbes 960000 Combattans, entre lesquels il y avoit 360000 archers, tout à Cheval. vr. Procope Liv. 8. hist remarquable au siege de Rome. Olivier de la Marche Liv. premier, Chap. 29: Pie Cité à l'arbaleste Liv. 2. Chap. 1. Duplein hist. de France. Liv. 6. Chap. 3. du premier Tome. vr. Le registre des Lettres patentes de la Chambre des Comptes fol. 294. pour Benigne Commere.

Folio 104: Payement aux gens de guerre pour le Siege de la forteresse de Mailly le Chastel. Mess. Jean Sgr d'el Coulonjon et d'Arcy gouverneur gnal Capitaine

le Mareschal de Bourg nre Mesre Claude de Beaumont vicomte d'Avalon Sgr de Chastelux et du Mont St Jehan. Messire Charles de Marle Sgr de St Brie. Legier de Jaucourt Escuyer Sgr de Vinteuilles.

**Folio 106:** Mesre Guy de la Trimouille Comte de Joigny, Leo Sgrs de Preaux, de la Brune, de Sainct Brie, de Chastellux. Les gouverneurs de Bourbonnois, Nivernois, les Baillifz d'Auxois, la Montaigne, Charrollois, de Dole, le Daual au Comté de Bourg nre Mesre Emart Boulton, Guillme de Collombiers, Jehan Cyprian Sgr de Dizy et pluisieurs autres Chrs Escuyers et gens de Conseil assemblés à Avalon le 16e Juin 1427: resaluirent de donner 1750 Escus d'or à Thibaut de Termes, et à Denis de Chailly Capitaines de Mailly le Chastel, Lymenis et aduertaires de M. Le Duc pour rendre lad. place qu'ilz prindrent au Mois d'octob. 1426: ce qui fut accepté et dementelé

Mesre: Jehan de Digoine Chr Sgr de Vemaix et d'Useller, Bailly d'Auxois. Mesre Milles de Baillart Sgr de Maresault, gouverneur du Nivernois. Philippe de Ryes, Bonneguin, Orleuns Capitaine de St Morise, Jehan Rousseau Escuyer. et Alexandre de Cornot, Simon le Moine Capitaine d'Auxerre.

Quatre grosses pierres de Bombardes pesant 1600 Livres. Germain de Geury Escuyer huissier d'armes et gouverneur de l'artillerie du Duc. Estienne de Conflans Escuyer.



## 1428:

Ou Compte dud. Regnault pour vn an fini le dernier Decemb. 1428:

**Folio 40:** Estienne Chambellan grenetier et Maire de la ville de Dijon.

**Folio 44:** Guion de Rosillon Escuyer, et Dame Marie de Sercey sa femme heritiere de Regnault de Sercey son oncle.

**Folio 57:** Lettres rpatentes du Duc donnees à Bruges le 12e Aoust 1427: par lesquelles il establit gouverneur de ses pays de Bourg nre et Charrollois en son absence et de M. son Chancelier Mesre Antoine de Toulonjon Sgr de Traues son Mareschal aux d. rpays. Lesd. Lettres donnent vn grand rpouuoir aud. Sr de Toulonjon. Mre Guy Sarrurier Secretaire de M. Le Duc. Guillaume de Vichy Escuyer Escuyer de M. le Duc. rfl y auoit 4 huissiers en la Chambre du Conseil establie à Dijon

**Folio 67:** ordce faitte par le Duc à Dijon le 20 januier 1427: sur le fait de la venerie, Composée d'vn Veneur Sr, Cinq Limiers, et 20 Leuriers pour la nourriture desquels il ordonne 200 Emines de froment et orge, et pour les vgs en robes de ses officiers de lad. venerie, Chevaux et Cordes 1317 francs. Deffendre de rien prendre en vergers des Sujets

à cause de lad. venerie Sinon en payant. Jean de Foissy Escuyer Mre veneur; Huguenin de Gissey, Guiot de Saint Anthoi veneurs.

Folio 71: Mre Jean de Saux Conr de Monsr le Duc et visiteur des ouvrages de ses Chateaux, forteresses et Maisons en ses pays de Bourgne et Charollois aux gages de Cent francs par an, par Lettres patentes données à Bruges le 12 aoust 1427.

Folio 72: Phrt de Vaudrey Escuyer d'Escurie de M. Le Duc Mary de Catherine de Moy.

Folio 73: Mess. Jean de Vergey Sgr de Fouvans et Devignorry Senechal de Bourgne Jean de Busseul Escuyer Conr et Mre d'hostel de Mr Le Duc Epousa Magdeleine de Venepemberg. Les alliances du Comte de Bourgne avec le Comté de ferrette et pays d'Auxay furent renouvellées par Mr Le Mareschal de Toulonjon, et Mess. Jacques Sgr de Villers La faye Chr Conr et Chambellan fol. 95. au Mois de feurier 1427.

Mess. Phrt Andriet Sgr de Coursan Chr, Conr et Chambellan. Guillaume de la Tournelle Sgr d'origny Chevalier Conr du Duc. Mess. Guy Sgr d'amanges Chr Conr et Chambellan Bailly d'Amont au Comté de Bourgne Mess. henry valée Chr Conr et Chambellan, Bailly d'Aval aud. Comté. Mess. Jean de Clugny Chanoine et official d'Autun Conr de M. Le Duc, et auditeur des Causes d'appeaux du Duché de Bourgne



Folio 96: Mre Jean haguenin President. Philippes Pagne, Jean de Longueil, Jean de Saux, Philippe Nauerre, Girard Le Coq, Pierre haguenin, et Nicole de Longueil Conrs du Roy au Parlement de Paris, furent tenir le parlemt de Dole le 3e Nobre 1428. Mess. Jean Chappelain Chr Sgr de la Motte de Tilly Conr et Chambellan du Duc.

Jacques de Vautrauers et Jean de Baissy Escuyers d'Escurie dud. Duc. Loys de Chantemerle Escuyer Eschançon, George de la Trimouille Sgr de Suilly. Mess. Jacques Sgr de Villers la faye, Guillaume Boisseran Conr du Duc. Jean de Moisy Escuyer pannetier. Mr Simon Raoul Bachelier en decret Chanoine de l'Eglize de Saulieu Recteur de l'Uniuersité de Dole vint à Dijon vers Monsr le Chancelier le 16 Auril 1426. pour conferer des moyens de soutenir les Estudes de lad. Uniuersité.

Folio 118: Lettres patentes du Duc données à Dijon le 8 May 1422. par lesquelles en confirmant les Lettres patentes du Duc jean données à Laigny sur Marne le 19 Janvier 1418. ordonne que les Mrs Auditeurs, et Clercs des Comptes de sa Chambre de Dijon, qui prntement y sont et qui pour le temps à venir y seront, jouissent du droit de robe sçauoir chacun Maitre de 50 francs pour sa robe chacun an, les Auditeurs de 40 francs chacun et les Clercs de 30 francs. Jean Billocart et Estienne Chambellan Marchands de Drap à Dijon.

Folio 120: La nommée Soberde estoit mere de

Jam lle Phelipotar Damoiselle de Bourgne Phie Sgr de Ruppe Escuyer prise par force avec tout son bellande nommée la tour de outremer, que tenoit un Chrestien pour les ennemis du Duc. Salle de Beaune où se tenoient les parlemens, tendue de la Capperie du Duc. Jancelot Lauvrre Secretaire du Duc

Folio 129: payement de 40 francs aux Doyen et Chapitre de Montereau fault yonne restant de 200 francs que le Duc leur ordonna en l'an 1422. pour un anniversaire perpetuel de Cinq Sols d'rente pour l'ame du Duc Jean. Soit veu le Compte de Guy Guillebaut pour l'année finie le 30. octobre 1422: folio 59: Jancelot Dumont Escuyer.

A Maitre Quentin Menart Prieur de l'Eglise de St Omart fut envoyé en ambassade à Rome pour la pourtuitte de la Cause matrimoniale qui pendoit en la Cour de Rome Entre Mr Le Duc de Brabant et Dame Jacque de Bauiere.

Folio 137: Messire Antoine de Vergy Chr Sgr de Craucey de la Bastie et de Closey fut assiegé la forteresse de Bressy au Charollois appartenant à Mess. Pierre de Beffremont Sgr de Charny Chr Con.er et Chambellan du Duc.

François d'Aubert Escuyer Lieutenant de Noble Seigneur Mess. Jean de Vergy Chr Capitaine de Mailly la ville au mois de Juillet 1428: presta Serment de bien garder la dte ville et d'y demeurer pour la Seurté d'icelle. Semblablement Ruino Escuyer Lieutenant de Jean de Beaumont aussi Escuyer Capitaine de Charny.



A la fin du present Compte, il y a une Composition faite avec Mess. du Conseil du Duc par les heritiers d'un prestre Dautun, par laquelle ils donnerent les Clers de la Succession dud. Prestre au Duc, et depuis la moitié à la Charge de payer par le Duc la part des dettes. Soit veu le Compte suivant folio 106:

---

## 1429:

---

Au Compte dud. Regnault pour un an fini le Dernier Decemb. 1429:

Folio 21: Mess. Guillaume de la Baulme Chr Chatelain de la Colonne, c'est a Dire juge Capitaine receveur de la Colonne, après lui Philippes de la Baulme fut Chatelain dud. Lieu de la Colonne.

Folio 24: Les habts de la ville de Dijon affranchis par Mess. Guillaume de Grançon Chr Sgr de Beaune, de la Marche et dud. Dijon furent confirmés en leur affranchissement par Mr Le Duc par Lettres patentes Scellées de son grand Seal en Cire de Soye et cire verte, donnés à Leyden en hollande au mois de Juillet 1428: moyennant quarante Cinq Livres tournois.

Folio 30: Le Duc donna à Marguerite de Bourgne de Sous femme d'Arthus de Bretagne Comte de Richemont et après Duc de Bretagne les terres cy après declarées ensemble

Tous les revenus et appartenances quelconques pour partie de l'assignation de son mariage à Semur, la Chastellenie de Montbar, la Chatellenie de Bailly en Auxois, la Chatellenie d'Arnay le Duc, celle de Vignay, de Duesmes, de Pleine-Fesselles et d'Verdun. Le Duc donna la Chatellenie de Chaceine, et la Chatellenie de la Perrière à Mad.e Elizabet Infante de Portugal sa femme.

Le Duc donna la Terre de Longecourt à Guillt. Dubois son M.e d'hotel, Le Chastel, ville et Chatellenie de Montagu sus Lons le Saunier à François Pelerin son Escuyer et d'Escurie, Le Chatel, ville et Chatellenie de Noraison à André de Coulonjon Escuyer d'Escurie. Le Chatel, ville et Chatellenie de Saint Seigner sur Vingenne à Bertrand de Remeneul son Escuyer tranchant. Les Chatel et Chatellenie de Fresne St. Memor, Voure, Pré de Charrey, Port sur Saone, le Maigny, Chaux Courtelaux, Rosselle la grange du Dent à Mess.e Antoine de Coulonjon Sgr de Gaure. La terre de la Serré à Guillaume de Neufville dit le Moine Escuier d'Escurie.

La Terre de Fouchanges donnée par M.r Le Duc au Doyen et Chapitre de la Chapelle de Dijon, et ceux dit Louretenenans, qu'il prenoit en la Saunerie de Salins des Deux Fesses par Lettres patentes du 24 Decemb. 1424. pour la fondation d'une messe à haute voix en lad. Chapelle. La Terre et Montigny et les Dixmes de Charrey à M.r de Montagu, à reachat de 1000 francs.

Le Duc donna la Chatellenie de Sens vignes et huit vingt



Livres de rente, que le Duc de Bourbon lui devoit sur son Greffe de Malins en Bourbonnois à Mess. Lourdin de Saligny sa vie durant par Lettres du 20 Juin 1426.

Les Chastel et Chatellenie de Chay donnée à Mess. Jean Dacon et à sa femme leur vie durant rachetable pour 3000 francs, qu'ille seroit tenus Employer en autres terres lotans et Sytués lad. Duc pour les tenir en foy et hommage de lui et de sa Seneschaussée. Les rentes et revenus de Santenay, Pingeon et Estrejigny, à M.r d'Salmoux en heritage à reachat de deux mil francs.

Le Chastel et Chastellenie de Vieleschatel donnée à Bertrand de la Broquiere sa vie durant. La Chatellenie de St. Aubin donnée à André de Coulonjon à reachat de 4000 Salus d'or. La Chatellenie de St. Julien à Mess. Hugues Chéu, Con.er et Chambellan à reachat de quatre mil Salus d'or. La Chatellenie de Nomel donnée à Benestru de Chasal Escuyer pour la possedes sa vie durant. La Chatellenie de St. Romain donnée par lad. Duc le 8.e Decembre 1430. à Mess. Regnier Bon Chéu Sgr de la Riche sa vie durant.

Folio 41: Mad.e La Duchesse d'Autriche Contesse de M. Le Duc legua Cent francs par son testament aux Doyen et Chapitre de la Chapelle de Dijon pour en acquerir rentes pour faire Chacun an en lad. Chapelle une Minuettaire pour le remede de son ame.

Mess.: Jean de Vienne Sgr du Fay et de Courberon

Chev. Con.er et Chambellan de M. Le Duc et son Bailly de Dole. Jean de Salins Escuyer Eschançon. M.e Jean Germain Estudiant en Theologie à Paris Con.er de M. le Duc. M.e Jean de Terrant Con.er et M.e des req.tes de l'hostel dud. Duc. Poly de Terrant Con.er et Thresorier de Dole. Jean de Terrant Chatelin de Chaucins freres. Mess. Loys de la Chapelle Chev. Chambellan.

Folio 56: Mess. Pierre de S.t Amour Chevalier Con.er et Chambellan de M. Le Duc, Mary de Dame Jeanne de Chippre seule fille et heritiere pour le tout de huguenin Sire de Chippre Escuyer d'Escurie dud. Duc. Perrin d'Auxenges Escuyer. M.e jean Peluchot Con.er de M.r Le Duc, et second President de sa Chambre du Conseil.

Folio 64: Le Chasteau Durey appartenant à Mess. Lancelot de Semeur pris par les Ennemis du Duc. Mess. Guillaume de Colombier Sgr de S.t Loup. Mess. Nicolas Rolin Chevalier Sgr d'Authume, Chancelier du Duc, heritier par benefice d'inventaire de jean Rolin son frere Con.er M.e des req.tes de l'hostel dud. Duc.

Maitre Germain Trouvé Licentié en Loix pres de M. Le Duc au Baiage d'Auxois. M.e Girard Vijon Greffier des Parlements et Auditoires de Beaune et S.t Laurent. Simon Odebert Clerc Notaire publique et juré de la Cour de M.r le Duc. Guillaume Boisserand d'Autun Con.er assista avec le Bailly d'Autun et de Monteenis ou son Lieutenant és assises tenues aud. Lieu de Monteenis Jean Gros greffier de la Chambre du Conseil de M. Le Duc à Dijon. v. le Conseil 35 de Dumoulin.



Jean de Vaudrey Escuyer Tranchant du Duc.

Folio 86: Le Duc Envoya Philippe Seigneur de Ternant Chev. son Con.er et Chambellan vers les Comtes et Comtesse de Clermont pour lever sur fonds en son nom un leur Enfant, auquel Mond. Sgr le Duc donna son nom. Marie de Friencourt dam.lle d'honneur de Mad.e la Duchesse.

Mess: Thibaut Sgr de Neufchatel et de Chatel sur Mozelle. Mess. Regnaut d'Auennes Chev. R. Pere en dieu frere jean de Blaisey docteur en decret, abbé du Monastere de S.t Seigne. M.e jean de Saux Con.er de M. Le Duc demeurant à Dijon.

Folio 110: Abstinences de guerre entre Le Dauphin et Le Duc. Jean de Poitiers Sgr d'Arteis. Mess. Zacarie de Rocheneux Chev. Mess. Jean de Dinteuilles Sgr d'Eschanets Bailly de Bar sur Seine, Simon Le Moine Capitaine de Mailly le Chastel. françois Odebert Escuyer commis à la garde de Mailly la ville.

---

1430

---

Au Compte dud. Mahieu Renaud pour un an fini le dernier decemb. 1430:

Folio 27: Led. Receveur se Charge du Revenu de Mascon, Auxerre, et Bar sur Seine.

Folio 31: Noble homme Mess. Pierre de Dys Sgr

de Jancy fut condamné en une amande de Cent Cinquante francs par Mess. de la Chambre du Conseil de Dijon, pour avoir battu aucuns de ses hommes dud. Jancy, et leur avoir Envoyé des Logemens de Gens d'armes en haine d'un procez, qu'il avoit contre Eux. Logemens de Gens de guerre. v. la Coutume de la Marche, art. 346. Titre des delicts. v. Dumoulin sur la Coutume de Paris. Tit. 2. N. 16 et 17. in verbo des Censives.

Folio 33: Jean de Varennes Clerc demeurant à Dijon fut condamné en une amande de dix Livres par Mess. des Comptes à Dijon Envers Mr. Le Duc pour avoir esté saisy en son hostel de Sel non gabellé. Julienne veuve de feu Loys Pasté Bourgeois de Dijon donna 600 Escus d'or au Curé et aux Chapelains de l'Eglize St. Jean de Dijon, pour acquerir rente jusqu'à quarante Livres Tournois pour la fondaon d'une messe, qui se doit celebrer dans Lad. Eglize Chacun jour. Lad. Somme fut amortie moyennant huict vingt quinze Livres. Soit veu le Compte de Loys de Vison pour l'année finie le dernier decemb. 1436. fol. 66. Odot Le Blanc Maire de Beaune. Jean de Pleinne gnal Mr. des Monnoyes du Duc.

Folio 36: Aide de trante mil francs octroyé à Mons. le Duc par les gens des trois Estats de son duché au Mois de May 1430. pour son nouvel Mariage, de laquelle Somme il en fut donné deux mil francs à Mad. la Duchesse pour ses Epingles, et huict mil francs pour rembourcer ceux qui avoient présté argent pour le Siege de Larrey.

Les Estats du Comté de Bourgne. accordérent un aide de 14000 francs pour le fait cy dessus. Le Comté de Chorollois douze Cens francs.



Toute la Recette monte a . . . . . 102900 Livres.

Folio 47: La Chatellenie de Lantenay donnée par M. Le Duc à Philippes de Corcelles au Mois de Mars 1431. à reachat de mil Livres. La Chatellenie de Cortevaix au Baiage de Chalon donnée à Mess. Pierre de St. Julien Chev. pour la tenir jusqu'au bon plaisir de M. Le Duc par Lettres du 12 Mars 1431. frere Estienne de la feuillée Abbé de St. Benigne de Dijon.

Folio 57: Guillaume Sanguin Escuyer Sgr. de Maffliers et de la Male Maison demeurant à Paris. Guerard de Rousselay Escuyer, Guiot le Jay Mr. de la Chambre aux deniers de Mad. la Duchesse.

Folio 60: Mad. Catherine de Bourgne. Duchesse d'Autriche Legat par son testament trois cens francs aux Prevost et Chapitre de l'Eglize collegialle de Besort, à la Charge de les Employer en fonds pour dire 4 anniversaires chacun an pour le remede de son ame. Pierre Le verrat Escuyer Sgr. de Croune Conr. du Duc demeurant à Paris. frere Roger de Pontaillier Prieur de l'Eglize notre Dame de Bonval lez Dijon 100 francs pour la reparaon de l'Eglize.

Mess: Guillaume de Beffroimont Sgr. de Cey Chev. Conr. et Chambellan. Mess. Girard Sgr. de la Guiche Chev. Conr. et Chambellan de M. Le Duc. Girard de Bourbon Sgr. de la Boulaye Escuyer d'Escurie, et Bailly de Chalon.

Folio 82: Mr. Jean Peluchot Conr. Premier President des chambres du Conseil de M. Le Duc à Dijon et Dole mourut à Dijon le

1440.

Jean de Breden Con.r M.e d'hostel de Monsieur le Duc, et Bailly de Dijon.

Folio 86: Guillaume de Saux Sgr de St. Thibaut et d'Orre sur Ouche en partie. Philibert Sgr de Ryc et de Charrin Lorrayn Con.r et Chambellan du Duc.

Folio 91: Les biens de Jean Chousat Con.r et M.e des Comptes à Dijon mis sous la main du Duc après le Decez dud. Chousat.

Folio 96: Guillemot Chambellan Receveur gnal des aides et Subsides ordonnés estre levés pour le payement de la ville de Dijon suivant les ordonnances du Duc Philippes le hardy faittes à Dijon le 25. Mars 1389: M.e Le Duc donna 3000 francs pour Lesd. fais.

Folio 99: Assemblée à Dijon des Ecclesiastiques nobles, et bons Bourgeois des villes pour deliberer des moyens de recouvrer le Chastel de Larrey pris par les Ennemis. Le Bailly de la Montagne Engé par le Roy sous le Titre de Marquisat de Sabes l'an 1650. Jacques Sgr d'Digny et d'Auxelles Chevalier Mary de Jeanne de Changy dit vers heritiers de Mess. Berault Dandelot son frere heritiers Testamentaires de Dame Jeanne d'Ailly Contesse.

Folio 107: Mess. Guillaume de Rochefort Chevalier Chambellan, Simon de Morner Lorrayn d'Escuirie de M. le Duc Capitaine d'Auxerre. Charles de Rochefort Lorrayn. Mess. Claude de Clugny Chev. Sgr de Flancey Mess. Bernard de Chateauvilain Sgr de Chd. et de Marigny. Mess. Ligé d'Auxiou Chev. Pierre de Mauton Lorrayn



du Pays de Sauoye. Mess. François de la Palu Seigneur de Varambon. Mess. Aymé de Viry Chev.

Folio 141: Jacques Daumont apriegé au Chastel de Chappes pour les Ennemis du Duc. Antoine de Vaulx et Huguenin d'Verranges Lorrayns hommes d'Armes de la garnison de Verzy. Pierre de Genelard homme d'Armes, Guyot de Grandmont Lorrayn. Le Bastard de Chastellus fut lui douziéme reconnoitre l'armée du Duc de Bar voulant assiegier Chaumont en Bassigny. Mess. Jean de la Baulme Chev. Pierre d'Argirine. Mess. Humbert de Bourg Chev. Jean de Digoine Lorrayn.

Folio 144: Pierre de Chatillon Lorrayn fut lui Dixiesme reconnoitre les Ennemis du Duc vers la Riviere de Loire. Antoine de Villecourt Lorrayn. Guillaume d'Vaudrey.

Folio 147: Publication du Ban et arriereban de Bourg.ne

Folio 148: Despences rapportés pour les Escritoires venus à Mess. des Comptes pour d'audition des Comptes de la Chambre aux Deniers, à raison de 4 francs pour chacune Escritoire.

---

## 1431:

---

Au Compte Jud. Reynault pour l'année finie les Dernier Decemb. 1431.

Folio 18: Jean Reynier Lorrayn Bailly d'Auxerre.

Folio 20: L'Etang du Buisson près de l'Isle Sous-

Montreal donné à Cense de dix sols par an à André hugot.

Folio 23: Les recteurs et gouverneurs de la Cité de Besançon donnérent au Duc Liberalemt. et de leur plein gré et consentemt. deux mil Livres pour occaon de Certain procez meu entre Mess. Thibaut de Rougemont archevesque de Besançon d'une part, et lesd. de Besançon d'autre, suivant les Lettres dud. Duc données à Dijon le dernier de juillet 1431.

Folio 34: Mess. Jean de Puligny dit Chapelain Chev. Sgr de la motte de Tilly, Conr. et Chambellan du Duc et Capitaine de Talant fut taxé à 300 francs pour l'amortissemt. de 30 Livres de rente pour la fondaon d'une messe haute quotidienne, et autres services divins fondés en l'Eglize notre dame de Dijon. Les gens d'Eglize des bonnes villes et du plat pays du Comté de Bourgne. donnérent un aide de 9000 francs à Mr. le Duc au Mois de Mars 1424.

Folio 28: Le Duc donna au Sgr d'Aumont la Chatellenie de Vilenner au Baage de la Montagne à reachat de 3000 francs par Lettres patentes données le penultiesme May 1431. Le Duc donna à Charles de Rochefort Escuyer Les Chastel, ville terre et Sgrie de Lesines Confisquée sur Trouillard de Lesines Chev. tenant le party des Adversaires dud. Duc par Lettres données à Bruges le 17. decemb. 1432.

Folio 33: Guillaume Bourrelier procureur gnal de M. Le Duc de Bourgne. en sa Chambre du Conseil ordonnée à Dijon et à Dole, et receveur des Amandes et Exploits d'icelle. Jean de Vergy Escuyer Chatelain de Courtenaix. Pierre Girard Prevost de Dijon. Jean Goutiere valet de Chambre de Mad. la Duchesse de Cleves



La Duchesse de Cleves demeurant à Verdun. Philippes de Montault Escuyer pannetier du Duc. hugues. Briot Chancelier de Mad. la Duchesse d'Autriche.

Folio 41: Jean Mairet Escuyer Gruyer de Bourgne. és Baages de Chalon, Autun, et Charoles. Mr. henry Rousset Advocat au Parlemt. de Paris Conr. de M. Le Duc par Lettres patentes du 25 fevrier 1427. aux gages de 10 francs par an. Me. Pierre harandelle Charpentier du Duc aux gages de Cent florins du Rhin.

Folio 54: Mess. Jean de Puligny Chev. Sgr de la Motte de Tilly Conr. et Chambellan. Mess. Pierre de Beffroimont Sgr de Charny Conr. et Chambellan se trouva au Siege de Compiegne à belle Compagnie. Guy de Jaucourt Sgr de Villarnoul et Phrt de Jaucour son fils Conrs. et Chambellans. Girard de Bourbon Seigneur de la Bouloye, Conr. de M. Le Duc, Escuyer d'Escurie son Bailly le Mr. des foires de Chalon. Guillaume Doiselay Sgr de Lassefontaine Escuyer Eschançon. Jean de Masiles Escuyer premier Pannetier de M. Le Duc, et son Gruyer de Bourgne. és baages de Dijon Auxois et la Montaigne. Me. Jean Germain Doyen de l'Eglize de la Chapelle de M. Le Duc à Dijon Esleu Doyen par les Chanoines. Me. Lancelot Savarre Secretaire de M. Le Duc. Me. Estienne de Grandveau Conr. du Duc en la ville de Besançon.

Folio 57: L'Eglize de Notre dame de Bonval Lez Dijon fondée par les Ducs de Bourgne. huguenin Guichard Portier de la Chambre des Comptes à Dijon eut dix francs pour robes.

Folio 60: Mess. Jean Bouton Sgr du fay Conr. et

Chambellan de M. Le Duc fut mandé à Dijon Le 8e Juin 1428 En vne assemblée où estoit plusieurs vassaux et feaux, pour resoudre et deliberer sur les affaires importantes au Duc. Le 15e Janvier 1429: Led. Mess. Jean Bouton Bailly de Dole fut Mandé aud. Dijon pour sçavoir de lui la verité de Certains excez Et delicts, que l'on disoit avoir esté commis en sa personne par aucuns Estudians en l'vniversité de Dole.

Folio 71: Me. Pierre Berbis Con.er de M. Le Duc fut envoyé de Dijon à Lons le Saunière et Montmorot avec Girard Mareschal procureur dud. Duc au Baage dud. Dijon. Pierre Girarde Prevost, et Perrenot Poillot Tournier et garde des prisons pour faire executer aux d. Lieux de Lons Le Saunière et Montmorot Estienne Emblart et Jean Bastard de Breu pour l'homicide par eux perpetré de Jean Pommier.

Folio 73: Mes. Guillaume Courtot et Drue Maréchal Con.ers Mes. des Comptes à Dijon furent à Saint Jean de Loone Le 6e Septemb. 1431: vers Mess. les Chancelier et Mareschal de Bourg.ne pour plusieurs grandes matieres concernans M. le Duc. Jean de Curual Escuyer. Mess. Jean Bouton Sgr du Fay Con.er Et Chambellan de M. Le Duc et son Bailly de Dole.

Folio 60: Led. Mess. Jean Bouton fut mandé à Dijon pour sçavoir la verité de Certains excez et Delicts, que l'on disoit avoir esté commis en sa personne par aucuns Estudians en l'vniversité de ~~Bourg~~ Dole. Jean de Neufchatel Sgr de Montagu et Damance se trouva à Montbeliard le 25 Janvier 1430: pour conferer de la part du Duc avec les Ambassadeurs du Duc d'Autriche pour terminer les difficultés estans entre lesdits



deux Princes pour les Sujets du Comté de Bourg.ne et ceux des Comtés de ferrette et d'Auxay. Depuis led. Sgr de Neufchatel fut à Luxeu pour l'Entretenem.t des Neutralités Entre Lesd. du Comté de Bourg.ne et les Sujets de la Duchesse de Lorraine.

Lancelot Sgr de Lureul et de Beaufort Escuyer Con.er et Chambellan du Duc Bailly de Mascon Employé pour traitter des abstinences de guerre d'entre le pays de Bourgogne et de Bourbonnois. Mess. Jean de Puligny Sgr de la Motte de Chilly Chev. Con.er et Chambellan du Duc, Capitaine de Talant.

Mess: henry valée Chev. Con.er et Chambellan Bailly d'Aval au Comté de Bourg.ne Girard de Bourbon Sgr de la Bouloye Con.er et Escuyer d'Escurie du Duc son Bailly, Me. des forêts de Chalon. Mess. hugues Dubois Chev. Con.er et Chambellan Sgr d'Ausserain Bailly du Charollois.

Folio 67: Jean de Noidens Con.er Me. d'hostel de M. Le Duc Bailly de Dijon fut Envoyé par Mess. des Comptes à Auxonne pour la fortification de lad. ville au Mois d'octob 1429: Le Sire de Virembon.

Folio 71: Mes. Pierre Berbis Con.er Girard Mareschal procureur de M. Le Duc au Baage de Dijon. Pierre Girarde Prevost de Dijon furent avec Jean de Noidens à Montmorot au Comté de Bourg.ne au mois de May 1431: faire Executer du dernier Supplice le Bastard de Breu et Estienne Emblart pour avoir tué Jean Pommier de Leon le Saunier. Les Esleus pour le Roy au diocèze d'Autun Imposèrent vn aide sur les gens d'Eglize et Sujets du Roi au Diocèze d'Autun, Chalon et Mascon pour convertir à la resistence des Ennemis

du Roy.

Folio 74: Mr. Estienne Armenio de la ville de Besançon Con.er & M. le Duc fut un des Ambassadeurs pour traitter à Lucent avec ceux de la Duchesse de Bourg no.re Duc de Bar pour les abstinences de guerre d'entre les pays de Bourg no.re & ceux de Lorraine. Jean de Moroy, Jean L'abbé le Barthelemy de Burot Escuyers. Simon Varsans et Simon Dupin aussi Escuyers. Dam.lle Isabelle de Montral veuve de Jean le Lacier.

Folio 82: Mess. Jeny de la Trimouille Sgr de Jaucelle, et Guy de Jaucourt Sgr de Villarnoul furent envoyés par le Duc à Chinon devers le Dauphin d'huictaine Jud. Duc pour le fait des Treues et abstinences de guerre des pays Jud. Duc. Depuis furent les Sgrs à Jargeau et Sully pour led. fait au mois de Decemb. 1431.

Folio 83: Mess. Phle Armenet Sgr de Courtenay Con.er & Chambellan de M. le Duc fut envoyé par lui à Bourg en Bresse à une journée accordée entre les gens dud. Duc d'une part, et ceux de la Duchesse de Bourbonnois, d'Auvergne et comté de Clermont d'autre part sur la reprise et entretenement des dites abstinences de guerre d'entre lesd. pays.

Folio 93: Le Duc abolit et supprima en l'an 1481: la Chambre du Conseil, qu'il avoit estably à Dijon et à Beaune le 24 Juillet 1477: Mr. Pierre Arnadet Charpentier Doc.r Abbotte prochain Mayeur en Montagne fut recompensé de 60 francs pour l'ouvrage et façon d'un moulin de bois à moudre farine à bras pour M. le Duc, que deux hommes speciaux gouverne et fait



Moulare Legislateurs.

Folio 94: Droit d'Escritoire à Chacun des Maist.s des Comptes, ou pour icelles pas.r en à Chacun 4 Livres.

Folio 97: Mess. François de la Palu Seigneur de Varambon Chev.r Chambellan du Duc Commandeur à 60 hommes d'armes en l'an 1480: pour la Conservation du Charollois, et depuis pour aller en l'armée pour la reprise de Chappes. fol. 103 & voir pour lui quatre Cent pages.

Denisot de Byon Escuyer Capitaine de Regennes-sur-Loire. Mess. Jean de Dinteville Sgr d'Echenay & Bailly et Capitaine de Bar sur Seine. Mess. Guillaume de Rochefort Chev.r Con.er et Chambellan du Duc. Claude du Clou Escuyer. Simon le Mosnier Capitaine d'Auxerre. Louis Sarcher Escuyer. Mess. Louis de Chalon Prince d'Orange Sgr d'Arlay. Jean Regnier Escuyer Bailly d'Auxerre. Phle de Vaudrey Gouverneur du Nivernois. Mess. Louis de Augrieu Chev.r Sgr de Monneray. Thomas de Savoisy de Gex. Pierre de Luzy Sgr du Palais au Charollois. Mess. Guy de Bar Sgr de Braselles Chev.r Con.er et Chambellan du Duc.

Jacques Sgr d'Aumont et de Chappes Escuyer commandoit à 40 hommes d'armes pour la garnison de Chastillon. Durand de Mareilles Escuyer Capitaine de Lenieux en Briennois. Jean Thomassin Threserier de Recoul. Antoine de Vaux et Huguenin de Verrangey Escuyers.

Folio 117: Les terres des Sgrs de Ceux qui n'estoient allé en l'armée de M. le Duc saisies.

Folio 121: Mess. Claude de Beaumont Sgr de Chastelux

Le Duc Mons. Saint Jean Con.er et Chambellan de M. Le Duc. Mess.
Girard Sgr de la Guiche et de Chaumont. Jean de Rochefort
Comyer. Girard de Joigny. Phil. de Chatillon. Bernard de Pise.
Fromont de St. Loup. Basquey de Villeneuve. Jean de Groson. Antoine
Deschamps. Jean Guillaume de Rougemont. Jean de Chaffey Comyers.

Mess: Jean de la Baulme Chlr Con.er et Chambellan de
Mons. le Duc, Jean Carondelet Con.er de M. le Duc. Le Chasteau de Rou-
gemont au Bailge d'Auxois assiegé par le Duc Jean en l'an 1413.

Folio 141: Le Duc eut les biens de M. Jean de
Rans Bastard Chanoine de St. Natoile de Salins Consistans en
meubles. Sur veu la Coutume de Bourg. Led. Chanoine n'estoit prestre.

---

## 1432:

### Au Compte dud. Regnaut pour une
année finie le Dernier Decemb. 1432:

Folio 33: Humbert Coustain (Constant) valet de Chambre
et Commelier de Corps de M. Le Duc a mobly par lui compose aux
Mess. des Comptes pour la verification de Ses Lettres d'amoblissement
à 200.tt sp[ecia]l 50.tt pour l'amortissem.t de Rente Soitures derpré à
Corcelles proche Verdun.

Folio 35: Girard fils Bastard de Jouare de Villers
Legitimé par Lettres patentes du Duc du mois de Fevrier 1431: moyennant
trante Saluts d'or du poids de 27.tt 6.s pieces.

Folio 36: Les coutumes de Bourg.ne Louzé. (Milieu)
pour ses estats aux Ennemis.



Folio 37: Les gens des trois Estats du Baillage d'Chalon
Commencez au Mois de Novemb. 1417: en aider de 1200 francs à M.
Le Duc estant lors comte de Charollois.

Folio 38: M.e Jean de Saux le jeune Con.er de Mons.
Le Duc Jean de Bourg.ne paya Cent francs pour l'expedition en Con-
firmation de Ses Lettres de Legitimation Scellés en Las de Soye en
Cire verte. Jean Legoux alias Michel Pyonnier au grenier à Sel
de Nuits, d'ou Sont venus Mess. de la Perchiere.

Folio 40: Habitans de Grey Condamnés en cinq c
mandes de 500 Livres.

Folio 43: Les biens d'un Prestre Bastard tant
meubles qu'immeubles Declarés appartenir au Duc. Coutes le
recettes dud. Compte montent à 82236.tt

Folio 46: La Terre de Lezines confisquée Sur
Mess. Croulart, Obrio pour s'estre mis du parti des Anglois
de M. Le Duc.

Folio 47: Dame Jeanne de Guistelle femme en
premieres nopces de Mess. Jean de Chalon Sgr de Chastelbelin
le après marié à Mess. Jean de Neufchatel Sgr de Montagu, lequel
mourut au Mois de Septemb. 1438: Le Duc donna au Sgr de Mon-
de Chatellenie de Villaines La vie durant. Le à Guillaume Dordelet
Bourgeois Echanson certaines rentes en la Chatellenie de Saucongney
Le Duc donna à Pierre Vidal son Bourgeois et Sparmetier Le
Chastel de St. Romain pour le garder sa vie durant, et tous
les Rauemus.

Folio 48: Les gens des trois Estats du Duché de

Bourg.ne octroyèrent un acde de 40000 francs à M. le Duc à la personne de Mad.e la Duchesse, pour mettre hors de la ville de Mussy l'Evesque les Ennemis dud. Duc. Les Estats du Comté tenus à Dole le 8 aoust 1433: accordèrent 23000 ll. Ceux du Comte d'Auxonne et terres d'outre Saone 3000 francs.

Le Duc donna à Mess. Pierre de Beffroimont Sgr de Charny les Baronnies, Chastel, ville, terres et apartenances de Bar sur Seine à reachat de dix mil salus d'or pour une fois par lettres données à Bruxelles le 10 Juin 1433: verifiées en la Chambre des Comptes à Dijon le 20 aoust audit an. Led. Pierre de Bauffremont Espousa Marie de Bourg.ne fille naturelle de Philippe le bon Duc de Bourg.ne qui erigea la baronnie de Charny en Comté. Ils eurent trois filles, scavoir, Antoinette Jeanne et Philiberte. La premiere fut mariée à Antoine de Luxembourg, desquels naquit Phrte de Luxembourg Princesse d'Oranges. La seconde fut mariée à Philippe de Longvi, Sgr de Paigny Giury et Longepierre, lesquels eurent Jean, Antoine, Estienne et Claude de Longvi. Jean fut marié à Jeanne d'orleans, qui eurent de leur Mariage francoise et Jaqueline de Longvi. La premiere mariée à Philippes Chabot admiral de france, et la seconde à Louis de Bourbon Duc de Montpensier. Antoine de Longvi fut Sgr de Longepierre, Estienne mourut jeune, Claude fut Cardinal de Giury. La 3.e fille de Pierre de Beffremont fut mariée à Jean de Longvi, et fut Mourut sans enfans.

Folio 49: Mess. Guillaume de vienne Sgr de Buxy prisonnier des Armignacs. Thomas Bouesseau Secretaire et



audiancier de M. le Duc.

Folio 51: fondation de la Messe de l'ordre du Toison, qui se dit tous les jours en la S.te Chapelle à Dijon à chant et deschant pour le Duc Philippes le Bon moyennant 500 francs de rente chacun an. Constructions des tours et portails de l'Eglize de la S.te Chapelle à Dijon fol. 71.

Folio 55: Le Sire de Varembon fit present d'une haquenée au Duc.

Folio 59: Mess. Pierre de Beffroimont Sgr de Charny et de Molinot Con.er et Chambellan du Duc fut fait Capitaine gnal des pays de Bourg.ne par le decez de Mess. antoine de Toulonjon arrivé le penultiesme Septemb. 1432: aux gages et pensions de 2200 francs par an par lettres patentes du Duc données à l'Escluze le 14 octob. 1432: Led. S. de Charny avoit encore huict francs par jour, quand il travailloit en sa Charge Jacot Boisot et Simon Odebert notaires publiques à Dijon.

Folio 63: M.e Jean de Saux Con.er de Mons.r le Duc se pretendoit nobler, et partant exempt de payer de l'impoon des Mares de Dijon. Led. De Saux fut Maire de lad. ville. Soient veus les Comptes des mares de Dijon, lesquels sont sous ceux du domaine du Bagge dud. Dijon, en la salle des Comptes du domaine de la Chambre des Comptes de Dijon, et aux aumaires de la Tour d'Embas, pour reconnoitre la Maison dud. De Saux, et si c'est la mesme, que Mess. de Tavannes occupent proche S.t Nicolas. Messire Jacque de villers Capitaine de vergy, Jean de Foissy Escuyer M.r veneur de M. le Duc. huguenin de Gissey veneur dud. Duc.

Folio 71: Le Duc donna 200 Escus d'or vaillans deux cens soixante et quinze francs à R. Père en Dieu Mre Jean Germay Evesque de Nevers pour fournir aux frais de sa Consecration. Le Duc donna vingt deux francs à Mre Jean Custer de Rethel pour achetter un brouneiro.

Folio 72: Guy de Pavenne Sgr de Villarnoul Con.er et Chambellan de M. Le Duc fut envoyé par Lui vers Charles qui se disoit Daulphin, pour traitter de grandes et importantes affaires. Henri de Janeuse Escuyer Pannetier du Duc.

Folio 73: Le Duc donna à Antoine de Rochebaron Escuyer et son Chambellan 4 prisonniers pris sur ses adversaires, pour lui aider à recouvrer Antoine de Rochebaron son Père prisonnier desd. adversaires du Duc. Jean Maire Escuyer panetier de M. Le Duc, et son Gruyer de Bourg.ne és Baillages d'Autun, Chalon, et Charollois. Mess. Pierre de Chauvigny Chev. Sgr de Conlay Chambellan du Duc. Thibaut de Rougemont Sgr de Russey Escuyer Chambellan dud. Duc.

Folio 75: Le Duc donna à Mess. Berault de Buxy Chev. du pays de Savoye la Somme de 25 francs, Sçavoir un denier d'or francs, en deux quenes de vin d'or francs, et en deux Bichets de Bled, Cinq francs, en consideration de ce qu'il estoit un des douze pauvres Chev.s de l'ordre de la Chevron d'or nouvellement mis sus, ordonné et constitué par led. Duc d'Estandre en la ville de Dijon, et d'y assignez rentes et revenus pour leur vivre et substentation, et en attendant l'accomplissement de led. fondation.



Simon Le Noirc Escuyer d'Escurie du Duc et pardo en Gouvernement de son Comté d'Auxerre, Antoine de Villers Sgr de Cissey Escuyer d'Escurie du Duc. Jean de Courtenay Escuyer Echançon dud. Duc.

Le Duc donna aux officiers de la Chambre des Comptes, treize cens trente Livres, à Sçavoir à Mre Guillaume Courtois, Jean Donost, Drue Mareschal et Jean Veultery Con.rs et Maistre à Chacun 200 lt. à Jean d'Ancise et Jean Guenier auditeurs, Martin de Chappes, Loys de Vienne, et Pierre Authier Clerc à Chacun 100 lt. et huguenin Guichart portier de ladite Chambre 30 lt.

Folio 78: Le Duc donna à Jean de Marillet premier Pannetier et son Gruyer de Bourg.ne és Baillages de Dijon Auxois et la Montagne deux mil Livres Suivant les Lettres patentes données à Bruges le 12 e jour 1424. à la charge d'en acquerir une terre au Comté de Charollois ou autres pays dud. Duc pour en faire foy et hommage aud. Duc, et en Bailler la declaration du il appartiendroit, et jusqu'à ce qu'il en fait led. acquisition, prit tiendroit led. Sommes de 2000 lt en fief dud. Duc. Mess. Pierre de Montaz Sgr de Saint Sulpice Chev. Chambellan du Duc.

Folio 87: Mess. Hugues du Bois Chev. Con.er et Chambellan du Duc et son Bailly du Charollois fut envoyé avec un trompette à Auxerre en une journée, qui se devoit tenir le 8.e Juillet 1432. pour le fait de la paix generallement du Royaume par le Cardinal de Ste. Croix Legat du Pape.

Folio 88: R. Peres en dieu Mess. Charles de Poitiers Evesque et Duc de Langres, et frere Jean de Blaisy docteur en decret Abbé de St. Seigne. Mess. Nicolas Rolin Chev. Chancelier de Bourg.ne Mess. Antoine de Toulonjon Chev. Mareschal dud. Pays. Me. Richard de Chancey Con.er du Roy President en son Parlement a Paris et aussi Con.er du Duc, et Me. Drue Mareschal Con.er et Me. des Comptes dudit Duc à Dijon s'assemblerent à semeur en Auxois le 4 Juillet 1432: pour deliberer sur le sujet de l'ambassade, qui devoit estre Envoyée de la part dud. Duc en la ville d'Auxerre pour la paix gnale du Royaume.

Maitre Pierre de Longueil Chanoine de l'Eglize d'Auxerre et vicaire de l'Evesque dudit Lieu. Jean de Rochefort Escuyer Me. de l'artillerie de M. le Duc. Phelisot Duplessis.

Folio 91: Me. Antoine de Noyers Con.er du Duc Archidiacre d'Autun et Lancelot de Luyrieu Bailly de Mascon furent trouver le Duc de Savoye au Mois d'Avril 1431 pour les affaires importantes dud. Duc de Bourgogne. Le Commandeur de la Morée et Andry de Toulonjon furent Envoyés a Venize par le Duc de Bourg.ne Maitre Jean de Foin Tresorier de l'Eglize de Besancon Con.er et Antoine de Villers Escuyer d'Escurie dud. Duc furent Envoyés vers le Duc de Savoye pour le fait du Seigneur de Varembon. Me. Jean Humbert Secretaire de Monsieur le Duc Pierre Vidal Escuyer pannetier.

Folio 96: Philippe Josquin se retira en provence aprés la mort du Duc Jean, duquel il estoit favory. Il y a



plusieurs pieces concernant led. Philippe Magnier dit Josseguin au Tresor d'en haut de la Chambre des Comptes.

Folio 97: L'assemblée pour la paix generalle du Royaume indicte à Auxerre au Mois d'Aoust 1432: fut Continuée jusqu'à la Toussaints par le Cardinal de Ste. Croix.

Folio 102: representaon du Duc Jean en une vitre faitte aux Chartreux de Dijon à costé du grand Autel. Alvaro de Brito du pays de Portugal Escuyer d'Escurie du Duc de Bourg.nes Martin Gonsales premier huissier de Chambre du Roy de Portugal.

Folio 105: Le Duc donna 100 francs pour Employer aux ouvrages et reparaons ordonnés estre faits à Dicquer, Eslargir, et profonder la riviere d'Ouche, depuis le dessus du deschargement des Molins de Fauverney jusqu'à Tart la ville, qui est le pire de lad. Riviere, et par où toutes les inondaons d'eaux se font tous les ans. Jean Courtier Receveur des deniers levés pour le fait de lad. Riviere d'Ouche.

Folio 107: Mess. Thibaut de Rougemont Archevesque de Besançon mourut à Rome le 16 Septemb. 1429: selon Chifflet en son livre intitulé, Vesontio Civitas, et Legua par son testament au Duc de Bourg.ne les deniers, en quoy les Citoyens de Besançon avoient esté condamnés envers lui.

Folio 108: Le Lundy premier de Decembre 1432: se fit à Dijon un dioner solemnel pour le bien, honneur et augmentaon de l'ordre de la Toison d'or par ord.ce de Me. Robert de Saux Doyen

de la Chapelle de M. le Duc à Dijon, et Lieutenant de Mons.r le Chancelier de la Toison d'or, et Jean de Noidans Bailly de Dijon, Gardien dud. ordre, auquel festin assistèrent M.r l'Evesque Ld. Duc de Langres, Mess.rs du Conseil et des Comptes, et les prestres d'iceux, et soudiacres, et autres chanoines et autres en grand nombre, qui led. jour de Lundy firent et celebrèrent en lad Chapelle le Service Divin dud. ordre de la Toison, moult solennellement. et Durera led. festin vingt sept francs et demy.

**Folio 112:** Mess.rs Jacquier Sgr de Villers de la Faye.

**Folio 113:** Guillaume Chambellan Receveur gnal de l'aide et subside ordonné estre leué pour l'emparement de la ville de Dijon. Prests d'escritoires pour Mess.rs des comptes à cause de l'addition du Compter de la recette gnale, à raison de 4 Livres pour chacun.

**Folio 115:** Etat du payement des gens de guerre, Mess.rs Jean de Vintemille Sgr d'Echaneto, Chev., Conseiller, et Chambellan du Duc, et son Capitaine et Bailly de Dun sur Seine Louis Laicher Escuyer. Mess.re Antoine de Toulongeon Sgr de Traues et de la Bastie, gouverneur Capitaine gnal et Marechal des Bourg.ne Mess.rs Jean de Granson Sgr de Besmes Chev. Banneret, Mess.rs Jean de la Baulme Sgr de Scullen Chev., Chambellan du Duc, Mess.re Simon Rabustin Chev., Sgr d'Espirey. Mess.rs Jean de Pontailler Sgr de Crespans Chev. Banneret. Mess.rs Jean de Tonnailly Chev. Mess.rs Pierre de Chauigny Sgr de Tanlay. Robert Damas Sgr de Digoine Escuyer Banneret, Jean de la Forté Escuyer. Mess.rs Guy de Bar Sgr de Braelles Chev. Banneret. Mess.rs Hugues de



Saudrey Sgr de Raigny. Mess.rs Claude de Baumont Seigneur de Chastelus. Mess.rs Claude de Clugny Sgr de Blaney Chevaliers. Jean de Richebourt Escuyer. Jean Marteau Escuyer Capitaine de gens d'armes. Jean de Varenne Escuyer. Mess.rs Jean de Vergy Sgr de Fouuans, et de Vignory Senechal de Bourg.ne Mess.rs Thomas Gargrave Chev. Anglois Capitaine de l'Argentiere. Thomas Gargrave Escuyer Anglois. François d'Aragonois Bailly de St. Pierre le Moutier. Denisot de Dyon Escuyer. Mess.rs Nicolas Rolin Chev. Sgr d'Antume Chancelier de Bourg.ne Jean de St. Gilbon Sgr de Nully. Perrin de Thoisy, Jean de Creuy Escuyers. Jean de Marcilly Sgr de Rousay. Charles de Richebourt. Mess.rs Guillaume de Baffremont Sgr de Cey Chev. Banneret. Melot de Saucourt Escuyer, Jean de Richebourt Escuyer Gouverneur du Commerroir. Mess.rs Pierre de Crezettes Chev. Pierre de Saudrey Escuyer Con.er et Chambellan. Jean de Chateauvieux, Jean de Saulx Gentilhomme et Guillaume de Ros Escuyers. Tous les dessus dits Sgrs pour Employés aud. Compte suiuant le nombre des troupes, qu'ils commandoient.

**Folio 145:** Le Receueur fut condamné de tenir Compte au profit du Duc de l'augmentation du prix des Monnoyes à la fin du present Compte en conseil une feuille de papier contenant une impoſition faitte au Comté d'Auxonne, et terres y ressortissants d'un Ecu de trois mil francs accordé au Duc. Le Chateau de la Roche à Jubrey au Mesmois fut rendu au Duc moyennant la reddition de Marigny le Nonain au Comté de Clermont.

1433:

Au Compte dud. Regnault pour un an fini le dernier decemb. 1433:

Folio 1: Ordonnance du Duc sur le fait de ses finances du penultiesme feurier 1432:

Folio 3: Me. jean Tronçon Secretaire du Duc.

Folio 5: Me. Richart de Chancey President en Parlemt. de france, et Chef du Conseil de M. le Duc en Bourgne. Miraulmont en ses memoires le nomme Canchey, ou Chansson. Soient veus les Comptes precedens. cy aprés fol. 40.

Folio 12: Dame Catherine de Rossillon dame de Toulonjon et Senecey.

Folio 13: Droit d'Escritoires à Chacun de Mess. des Comptes chacun an. Mess. Jacques Bouton Sgr de Courberon, et Guillaume Sgr de Monteonis Chers. Pierre de Ciury Escuyer. Mess. Andri de Toulonjon Sgr de Mornay Cher et Chambellan mourut en l'an 1432: Jean Carondelet. Me. Jean Tronçon Secretaire du Duc. Jean Thomassin Tresorier de vesoul.

Folio 35: Mess. Jean Rougeot prestre Bastard Legitimé.

Folio 36: Jean valon l'ancien de Doux, en la Chatellenie de Saumaise fut affranchy avec sa femme et ses enfans descendans de leurs corps par le Duc par ses lettres patentes scellées en lacs de soye et cire verte, données au mois de juillet 1433: et des tailles à volonté, comme aussi de toutes charges et servitude



de Mainmorte, en quoi à cause de la demourance, qu'ils ont fait aud. Lieu de Doux et des heritages qu'ils ont en lad. Chatellenie ils estoient tenus, et ce moyennant la somme de Cent livres, et un florin de Cense chacun an.

Folio 38: Mess. Jean de Ryer Sgr de Trichatel de vauvry, et Montfort en partie.

Folio 40: Emprunt fait par le Duc sur tous ses officiers pour employer à la guerre. Soit veu led. Chapitre pour Connoitre les noms desd. officiers et leurs qualités.

Folio 49: Lancelot de la viesuille Escuyer Chambellan du Duc, Mess. Guillebert de Lannoy Cher Conr.# Mons. l'Evesque d'Auxerre Conr. et Confesseur de M. le Duc. frere Laurent Pignon Jacobin.

# et chambellan du Duc fut Envoyé au concile de Basle.

Folio 53: Dame Catherine de Bourbon dame de Clessy veuve de Mess. Antoine de Toulonjon Sgr de Traues et Mareschal de Bourgne. Antoine de villers Seigneur de Cissey et de Boncourt Escuyer d'Escurie du Duc. ferry de fallerans Escuyer.

Folio 63: Me. Jean de Saux Conr. de M. le Duc et visiteur des ouvrages de ses chateaux, forteresses et maisons en son duché de Bourgne. et Comté de Charollois aux gages de Cent livres par an, mourut le 17 aoust 1434:

Folio 70: Le Duc donna à Me. Pierre Berbis son Conr. 94 ll 13 s. pour les gages de l'office de gouverneur de la Chanrie de Bourgne. qu'il avoit exercé en qualité de Lieutenant de M. le Chancelier depuis le 25 feurier 1431: jusqu'au quinze

feurier suivant. Sçavoir depuis le decez de Me. Lambert de Saux, jusqu'à l'institution de Me. Claude Roichette, en Laditte Charge de gouverneur de la Chancellerie.

Folio 74: Jean de St. Julien Escuyer Seigneur de Nully fut envoyé à Amboise en l'an 1432: par l'ordonnance de Mess. Nicolas Rolin Sgr d'Autume Chancelier, et des autres gens du Conseil du Duc estans en la ville d'Auxerre, vers Charles Soy disant Roy de france, Adversaire dud. Duc, pour le fait et Entretenemt. des abstinences d'entre led. Duc et Sond. adversaire. Mess. Guy de la Trimouille Comte de Joingny et Sgr d'Uchon.

Folio 76: Me. Richart de Chancey President au Parlement du Roy à Paris, et chef du Conseil de M. le Duc à Dijon, où il faisoit sa residence fut à Molins les en gilbert au Mois de Juin 1433: où estoient les Comtes de Nuers et de Rethel avec les gens et Ambassadeurs du Conte de Clermont pour le fait et Entretenement des abstinences de guerre estant entre les pays de Bourgne. et ceux de Bourbonnois. Le Cardinal de Ste. Croix avoit assigné la journée pour traitter de la paix gnale du Royaume en la ville d'Auxerre au premier de Novemb. 1432:

Folio 78: Me. Germain trouvé procureur de Mr. Le Duc en son Baige d'Auxois fut Envoyé par Monsieur le Chancelier et gens du Conseil au mois de janvier 1432: vers Charles de Valois Soy disant Roy de france pour requerir la restitution de la ville d'Avalon, laquelle avoit esté depuis peu prise d'Amblée par Eschelles par le Capitaine forte Epice depuis, et pardessus les abstinences et promesse de Surseance de guerre accordée en la ville d'Auxerre, fol. 80: Joffroy de Thoisy, et



humbert de Betiffart Escuyers furent Envoyés en flandres vers Mr. le Duc, pour lui donner avis de lad. prise.

Louis de Chantemerle Sgr de la Clayette Escuyer Me. d'hostel de Mad. la Duchesse fut envoyé vers la Comtesse de Clermont Soeur de M. Le Duc pour ses affaires importantes. Mess. Jacques Bouton Sgr de Courberon et Guillaume Seigneur de Monteonis Chers et Chambellans du Duc envoyés à Langres vers le Sire de Chateluilain pour affaires importantes au Service du Duc. Mess. henry valée Sgr de velle, Chev, Conr. et Chambellan, et Bailly d'Aval.

Folio 92: Jean de Cressy Escuyer Lieutenant du Bailly d'Auxois. Mess. hugues Dubois Chev, Conr. et Chambellan de M. Le Duc et son Bailly de Charollois. Mess. humbert de St. Amour Sgr de vinzelles Chev, Conr. et Chambellan. Catherin de Serin dit le Begue Escuyer Sgr d'Argenteul.

Folio 93: Me. Richart de Chancey et Jean de Noident Bailly de Dijon furent à Noseray vers le prince d'Oranges au Mois de feurier 1432: pour conferer des affaires importantes au Duc. Guillaume Dubois Conr. Me. d'hostel de M. Le Duc et son Bailly d'Auxois.

Folio 99: Antoine Lopes du Pays d'Arragon prisonnier à Dijon. Jean de Noident Bailly de Dijon et Mr. des Comptes.

Folio 104: quatre francs à chacun de Mess. des Comptes pour leur droit d'Escritoire.

Folio 105: Par Lettres patentes du Duc données à Dijon le 24 Avril 1432: Il ordonna que les Doyen et Chapitre de

La Chapelle de Dijon auroient 600 francs chacun an des deniers de la Recette gnale des finances de Bourgogne pour la messe quotidienne qu'il a fondé en lad. Chapelle en consideration de l'ordre de la Toison, et a son intention, laquelle il doit dire et celebrer solennellement, à Diacre, Soudiacre, à chant et Deschant, jusqu'à ce qu'il l'ait assignée et douée d'autre assignal. Depuis ils furent assignés et payés pour lad. messe par le Tresorier de Salins. Voir veu le Compte d'ud. Tresorier pour l'année 1433. fol. 66. 67. 68. et 69. auquel ils sont employés pour 780 ll.

Le Duc fit dire trente messes moyennant trente Sols, pour l'ame de feu Sr. Del, qui estoit chr. dud. ordre, et estoit allé de vie à trespassement. La feste de l'ordre fut tenue à Dijon le jour de St. André 1433. Le Duc donna pour dieu lad. jour trente Sols parisis. Le Cierge du Duc pour l'offerte ne fut que de deux livres de Cire, et il devoit estre de quatre, ainsi que le remarque le Comptables. Le Tableau armoyé de ses armes mis au dessus de son siege en lad. Chapelle, comprit un petit Escusson en son Cierge Coûta huit Salus d'or au prix de dix sept gros pieces, valant onze francs pieces gros, desquelles pieces lad. Dlle paya le double de ce que les autres étoient payées. Flavin en son Theatre de Chevalerie ne fait point mention de cette feste. Flavin dit que la feste de l'ordre en l'an 1433. fut tenue à Bruges. Il a erré d'un an en Compte, elle se tint à Dijon. Paradin dit que le Chapitre de l'ordre fut tenu en plus grand Triomphe que l'on n'avoit encore fait. Denis Sauvage en la Chronique de Flandre Chap. III dit le mesme. Pontus heuterus rerum Burgundicarum de institutione Equestri ordinis velleris. Meteus et Molanus de



pace militari Ducum Brabantiæ. Il y a un livre in 8. intitulé della origine de Cavalieri di M. Francesco Sansovino imprimé à Venise, auquel sont rapportés les Statuts de l'ordre de la Toison entierement. Collanutio en son histoire de Naples L. 3. soutient que le premier, qui institua l'ordre de la Toison fut Roger II. Roy d'Italie et des Deux Siciles, lequel fut en 140. Chef de la Toison à Naples environ la fin du onzieme Siecle.

Folio 107. R. Pere en Dieu frere Laurent Pignon de l'ordre des freres Prescheurs, Evesque d'Auxerre et confesseur du Duc eut ordre de delivrer aux pauvres en Consideration dud. ordre de la Toison et de la feste de St. André Trente aunes de drap de laine gris et trente autres de blanches pour prix de 25 francs les deux. Un heraut d'armes 60 ll. à cause de lad. feste et Chap. de l'ordre de la Toison tenu à Dijon. Jean villain Orfevre demeurant à Dijon neuf francs pour une Toison d'or par lui faite au Coliez de M. le Duc.

R. Pere en Dieu Mr. jean Germain Evesque de Chalon Chancelier de l'ordre de la Toison d'or avoit 150 francs de gages par an à cause de lad. Charge de Chancelier de l'ordre, lesquels lui furent donnés par le Duc par ses lettres patentes données à Rethel au Mois de janvier 1431. contenant la fondation et prebende, (et fut le 2e de l'institution de l'ordre de la Toison) pour douze pauvres Chevaliers en consideration dud. ordre.

Dus Led. Chancelier avoit droit de robes chacun an à la Solemnité de la feste, lesquelles se changeoient par chacun jour, à sçavoir un jour il portoit le mantel fourré de menu

vair, la robe fourrée de petit gris, et le Chaperon tout d'Escarlatte vermeille, et l'autre jour le mantel sanglé de drap noir, robe noire, et Chaperon noir, lequel habit doivent estre donnés et ordonnés par mes dits Seigneurs, le dit autre jour mes dits Seigneurs les dessusdits, et l'autre jour mes dits Seigneurs les dessusdits, ou pour eux habits chacun an cinquante francs.

Guy Guillebaut Con.er Thresorier gouverneur gnal de toutes les finances de M. le Duc et Thresorier par son ordre de la Toison d'or avoit 150 francs de gages, et 50 francs pour ses habits le jour de St. André. Mre Jean Hibert Secretaire du Duc et greffier dud ordre de la toison d'or avoit pareils gages et droits. Toison d'or Roy d'armes dud ordre de la toison d'or avoit cinquante nobles de gages vaillans sept vings un francs toutes gros et cinquante francs pour ses habits.

Folio 109: Le Duc fit faire quatre tableaux armoyés des armes des Chevaliers dud. ordre trépassés pour iceux mettre en la Chapelle à Dijon, en memoire d'eux, à savoir de Mess. Robert de Masmines, (Goubert appellé Masmines, et Flamin en son Theatre de Chevalerie Malines, Paradin dit Masmines de mesme qu'il y a au present Compte.) Mess. Regnier Pot, Mess. Antoine de Toulongeon, et de Mess. Pierre de Luxembourg Conter de St. Pol. Iceux pourtraicts d'armes du Duc.

Le Duc fit faire un mantel et un Chaperon d'Escarlatte vermeille, doublés de menu vair au Lieutenant du Thresorier de l'ordre de la Toison pour repriser la personne et pour faire son office en son absence à la feste de St. André le dit Mantel et chaperon de drap noir pour porter le lendemain dud. jour de St. André au Service des trepassés



Folio 110: Marché pour faire les robes de la Ste Chapelle en l'an 1432. Singes des chanoines refusés.

Folio 113: Le Duc habilla ce jour 25 archers de la garde le jour de St. André 1433. Les robes estoient moitié noires moitié grises et doublées de Blanchet, garnies de passettes d'argent. fol. 12 avec les Heraux du Duc et decoupés sur les manches. Le Duc fit mettre une aune et demie de drap noir au dessus du tableau dud armes du Conter de St. Pol le jour de St. André en la dite Chapelle à cause qu'il estoit decedé.

Folio 117: Rap. du payemt dud gens de guerre en l'année du pnt Compte. Mess. Pierre de Beffremont Sgr de Charny et de Molinot gouverneur et Capitaine gnal de Bourg.ne. Mess. Guillaume de Beffremont Sgr de Scey, Mess. Claude de Cenarre Sgr de Blancy. Mess. Jean de Senailly Chr; Thibaut de Rougemont Sgr de Russey. Mille de Vaucourt, Jean de Rochefort gouverneur du Connetable. Catherin de Villers. Georges de Vigne, Jean Bastard de Chastelus Escuyers. Mess. Guy de Bar Sgr de Torcelles, Chr, Con.er et Chambellan. Guillaume de Vaudrey Sgr de Corlaon, et Jean de Menton Escuyers. Jean de Rochefort Escuyer Mre d'Artillerie de M. le Duc. Guichard de Blond Escuyer. Mess. Saladin d'Anglure Sgr de Vaux. Guillaume de Villers Escuyer. Mess. Olivier de Longvy Sgr de Fontaines françoises Chr, Con.er et Normandie de M. le Duc. françois d'Arragonois Escuyer Bailly de Saint Pierre de Moustiers.

Folio 121: Eschelles faittes à Dijon pour surprendre places, lesquelles se mettoient dans des sachets de cuir et se portoient à Cheval. Les Sgrs de Villeaux et Esperleur furent Commis par Mess. Pierre de Beffroimont Gouverneur et Capitaine gnal de Bourg.ne pour se remettre lesd. places entre les mains pour y mettre garnison au nom du Duc, ce qu'ils refuserent pour un temps.

Pierre de Luzy Escuyer, plus que nul pourvu dans de M. le gouverneur Pierre de Beffroimont, Jean Martel Escuyer d'Escurie. Jean de Saulbusin Escuyer Bailly de Nogent. Joachin de Montleon Escuyer de Cuisine Capitaine et Chatelain de Villers et Maisey.

Siege de Boulleville en Beaujolois. v. Baradin En la Chronique de Savoye Liv. 3. Ch. 33: Le Maire est Cité par erreur. v. le traitté d'association du Duc de Bourg.ne et du Duc de Savoye du 12 fevrier 1434: en mes M. S. pour faire la guerre au Duc de Bourbon.

---

## 1434:

---

Du Compte Jud. Reynault pour l'année finie le Dernier Decemb. 1434:

Folio 38: Oudot Molain Bourgeois de Chalon anobly par M. le Duc moyennant 200 francs. Jean de Senly Receveur du Bailge de Chalon anobly moyennant 80 francs. La ville et



francs. La ville et Chastel de Grancey ruinés et demolis. Taxe sur les biens Ecclesiastiques levés pour la guerre contre les heretiques Bohemiens et Dragois. Jean Lous et Thomas de Prague. Pierre de Saulbray avoit 300 francs de rente en Bar. Don fait du Vin sur la Tresorerie de Dijon.

Folio 47: Mess. Girard Rolin Chev.

Folio 49: Le Duc fit faire les 4 blasons et les 4 Cousines armoyés des armes de 4 Chevs Colus par lui ses freres et compagnons de son ordre de la Toison d'or au Chap. dud. ordre tenu à Dijon le jour de St. André 1433: Mess. Jacques Sgr de Fruneeaux, Mess. Jean de Vergy Sieur de Fouvans et de Vignory. Mess. Guy de Pontailler Sieur de Talemé. Mess. Baldwin de Noyelle Sieur de Chasterelle, Mess. Jean Bastard de Luxembourg Sieur de Beaurevoir. Mess. Charle de Bourg.ne Comte de Charolois. Mess. Robert Comte de Vernembourg, Mess. Thibaut de Neufchatel.

Pierre de Saulbray Escuyer Lieutenant de M. le Duc, M.e Pierre Brandin Con.er M.e Req.tes de l'Hostel de Monsieur le Duc. M.e Guy Damanges Con.er Secretaire de M. Le Duc Bailly Damont au Comté de Bourg.ne M.e Pierre Berbis Con.er du Duc eut Cent francs en Don, Sept vignes huissiers d'armes.

Folio 83: M.e Jean de Fruyn Chanoine et Tresorier de l'Eglize de Besançon fut au mois de Mars 1432: Ambassadeur au Concile de Basle avec M.e L'Evesque Jean Germain de Nevers, et Mess. Guillebert de Launoy Sgr de Villerval.

Folio 84: Mess. Guy de Pontailler Chev. Sgr de Talemey Chambellan. Louis de Chantemerle Escuyer Sgr de la Clayette et Jean de Noident Bailly de Dijon furent envoyés à Mascon de la part de Mad. la Duchesse vers les gens d'Eglize Bourgeois et haans, affin de demeurer fermes au parti du Duc.

Mess: Jean de Salins Chev. Chambellan. Mr. Etienne Armenier, Guillaume de Charey Licentié en Loix, Jean Grebillet Escuyer; Mr. Guillaume Bourrelier Secretaire et procureur gnal de Mr. le Duc en ses pays de Bourgne. Mr. Girard vion Conr. du Duc, et greffier du Parlement de Beaune.

Folio 86: Mess. Jacque Sgr de villers la faye Chev. Conr. et Chambellan de M. le Duc fut mandé à Dijon au mois de Septemb. 1431: pour donner son avis avec Messieurs les Chancelier, Mareschal de Bourgne. et autres gens du Conseil sur le different estant entre le Sire d'Aumont, et Mess. Legier de Vinteuille au sujet du Bourg de villars, qui estoit Contentieux entre eux.

Folio 99: droit d'Escritoires payé à Mess. des Comptes; Mr. Jean Germain Evesque de Nevers Employé pour ses gages et habits en qualité de Chancelier de l'ordre Comme au Compte precedent.

Folio 100: Il fut acheté d'Estienne Chambellan Drapier demeurant à Dijon deux aunes et demie d'Escarlatte



vermeil pour faire un mantel et un Chaperon de mesme pour Mr. le Comte de Charollois fils de Mr. le Duc Chev. frere et Compagnon dud. ordre, Lequel Mantel fut brodé à fusils et toisons de fil d'or de Chipre tout autour du bord d'icelui par dessous, et en la fente dud. mantel du droit cousté selon la façon, et de pareille brodure, que sont les autres manteaux d'Escarlatte des autres Chevs dud. ordre, et fut aussi fourré de menu vair, et bordé de Lattisses par dessous, et en la fante et Colet. Plus fait aud. Mr. le Comte de Charollois un mantel et un Chaperon de drap noir pour le fait dud. ordre de deux aunes et demie. plus un autre mantel et Chaperon de neuf aunes de semblable drap noir, que le precedent de Montervillier, pour porter le Landemain de la feste dud. ordre pour ce que les mantel et Chaperon de noir dud. Sgr Comte de Charollois n'estoient point honnestes etc. Soit veu flavin To. 2. du Theatre d'honneur et Chevalerie.

Folio 105: Phrt de vauldrey Escuyer Conseiller et Chambellan de M. le Duc, gouverneur des pays d'Auxerrois et Tonnerrois commandoit à deux cens Combattans aux d. pays. Olivier de la Marche en ses memoires L. 2. Ch. 5: Le Duc Charles fit faire les manteaux des chevs de l'ordre de velours Cramoisy, lesquels estoient auparavant de drap.

---

1435:

---

Au Compte dud. Regnaut pour l'année finie le dernier decemb. 1435.

Folio 1: Lettres de provision de la Charge de gouverneur

de Capitaine gnal des pays de Bourg.ne Chastellein, Mascomois de Auxerrois au profit de Mes.s Jean Comte de fribourg et de Neufchastel pendant l'absence dict. Duc. Donnée à Dijon le 28.e de Mars 1434: aux gages de 200 francs par mois, et aux droits telz et semblables, que les prenoient les Mareschaux de Bourgne en fait de guerre.

Soit Notté que Mes.s Pierre de Beffremont Sgr de Charny et Molinot avoit lad. Charge par avant Ledit Comte de fribourg. fol. 48.

Folio 3: Simon de Plaisance, Henry d'Amancourt, folio 4. Perrin Berthier Con.rs de M. Le Duc, et Lieutenant de M. Le Duc au Siege d'Autun.

Folio 47: Mes.s Girard Rolin Escr. Conseiller, et Chambellan de M. Le Duc et son Bailly de Mascon. M.e Guy Serrurier Secretaire de M. Le Duc. Phlt de Saulory Sgr de Mons, Gouverneur d'Auxerrois et Nivernois.

Folio 48: Greniers à Sel d'Auxerre, et les aides és Diocezes et Elections d'Autun, Mascon, et S.t Jean Gouz Donnée à M.r Le Duc par le traittié d'Arras.

Folio 49: M.e Jean Cotereau Con.r et Phisicien Medecin, de M. Le Duc anobli moyennant Cent francs. Pontus Voluterius rerum Burgundicarum.

Folio 50: Les gens des trois Estats du Duché de Bourg.ne accordérent au mois de Juillet 1431 trente Six mil



Livres. Monsieur de Chastelus avoit la garde de la ville d'Autun.

Folio 51: M.e Phlt Royer Con.r de M.r Le Duc et Guillemette sa femme furent anoblis par Lettres patentes Scellées en cire verte, Données à Dijon au Mois de Janvier 1425: moyennant 50 francs taxés par Mes.s des Comptes.

Folio 52: M.e Jean Morau Con.r de M.r Le Duc, et gouverneur de la Chan.rie au Duché de Bourg.ne et Dame Elle Simonne sa femme furent anoblis moyennant 40 francs

Folio 53: 2 de 20000 francs accordé à Monsieur le Duc par les Estats de Son Duché de Bourg.ne au mois de Janvier 1434: folio 56. Ceux du Comté de Mascomois accordent un aider de 2000 francs.

Folio 58: Le Duc donna à Mes.s Philippe Seigneur de Ternan La Baronnie, chastellenie, Chastel, Chatellenie Sgrie et appartenances de Premont avec son village de Gendrey en la valeur et Estimation de 600.tt par an, à rachat de 6000 Saluts d'or de Soixante au marc ou monnoye à la valeur suivant les Lettres dict. Duc Donnée le 16 Janvier 1434: Lesquelles M.rs des Comptes ne voulurent verifier, pour ce qu'ils n'avoient pas receu la dispensation d'aage Serment, laquelle en tel cas prealablement leur Convient avoir.

Mesdicts Des Comptes jurirent à leur reception de ne Consentir aucunes aliénations du Domaine du Duc. Sf. En estoient dispensés aux occasions par Lesquelles Langres.

Registre Cotté +. folio 128. R. 3 fol. 125: Compte de la Recette gnâle 1483: folio 58: Laine seiner luy vingenne donné à Michel Garnier Secretaire du Duc sous plusieurs reserves la ou dures.

Oudit feuillet est rapporté Semonicium. commun aux Comptes precedents les noms des Chatellenies, terres, rentes et revenus, que le Duc donna à plusieurs particuliers, et les raisons desd. dons. Mre Jean Bouvet dit le Gros Conseiller Receveur gnâl de toutes les finances de M. Le Duc. Maitre Simon le fournier Secretaire et Mre de la Chambre aux deniers Mre Jean Marletter Mre de la Chambre aux deniers dud. Duc.

Folio 64: Grancey fut assiégé par Messire Jean de Vergy Sgr de Fouvens et de Vignorry pendans les mois de May, Juin, Juillet et Aoust 1434.

Folio 66: Mess. Jacque Sgr de Villers la faye Chev., Con.er et Chambellan de M. Le Duc et son Capitaine de Vergy, pour laquelle charge de Capitaine il avoit trente francs par an. fol. 41: Marguerite de Pouilly femme de Jean de Nuers Chatelain d'Arzilly.

Folio 74: Mre Richard de Chancey Chef du Conseil de M. Le Duc en Sel pays de Bourg.ne par lettres du vingtiesme May 1482. en l'absence de Mre le Chancelier aux gages de 300 tt fut le Serment entre les mains dud. Chancelier de mesmes que les cy après nommés Con.rs dud. Conseil, aux gages chacun de 200 tt à sçavoir, Mres Jean Pelletier, Guy Pelinier,



Jean de Cervans Con.er et Mre des Req.tes de l'hostel, Pierre de Brandis aussi Con.er et Mre des Requestes de l'hostel dud. Duc. Pierre de Longuel Licentié en Decret, Chanoine en l'Eglize de Besançon, vicaire de Lausanne, Jean Perrin, et Jean Fruyn Doyen de l'Eglize de Besançon, Con.rs et Mres des Req.tes de l'hostel.

Folio 79: Noms des Con.ers de M. Le Duc residans à Paris. Mre Guillaume Intrant, Jean Lemaire, Girart de Cy, Pierre Baquenier, Pierre Le verrat Sgr de Crosne, aux gages de 20 tt par an chacun. Mre henry Rousset Advocat aux gages de dit Lieux, et Mre Estienne de Freville procureur aux gages de Cette ville.

Folio 99: Damlle Diane de Foix eut 500 francs en Don du Duc en Consideration de son Mariage. Mess. Jean de la Trimouille Sgr de Jonvelle Con.er et Chambellan du Duc. Mess. Thibaut Sgr de Neufchatel, et de Chastel sur la Mozelle, Thibaut Sgr de Rougemont et de Reffrey Escuyer Con.er et Chambellan. Geoffroy de Saugrineuse Escuyer Besançon, Didier de Dorans Escuyer Besançon.

Folio 102: Mess. Antoine de Toulonjon Sgr de Traves Marechal de Bourg.ne legua par son testament 2000 francs aux Doyen et Chanoines de la Chapelle du Duc à Dijon pour faire Dire et Celebrer tous les jours deux messes pour le remede et Salut de son ame. Mre Jean Morel Con.er de Mre de Duc, et Gouverneur de la Chan.rie du Duché de Bourg.ne. Mre Girard Marechal Con.er et procureur de M. Le Duc au Bailliage de Dijon.

Folio 105: Lancelot Sgr de Luirieu et de Belfort Conr et Chambellan du Duc et son Bailly de Mascon, Et Mr Antoine de Noyers Archidiacre d'Autun Conr et Mr des Reqtes de M. Le Duc furent Envoyés au mois d'Avril 1432 vers le Duc de Savoye pour affaires tres importantes. Les Estats de Bourgogne tenus à Dijon le 17. Aoust 1432.

Folio 107: Mess. Claude de Beauvoir Seigneur de Chastellus, Cher, Conr et Chambellan de M. Le Duc fut mandé par Mess. Les Chancelier, Mareschal et gens du Conseil du Duc au Mois de Mars 1434 pour se trouver à Auxerre vers le Cardinal de Ste Croix pour la paix gnale du Royaume. Ledit Sieur de Chastellus demeuroit au Mont St Jean, et fut notablemt accompagné de Gentils hommes pour l'honneur de lad. Ambassade. Mess. Thibaut Duplessis Cher Sgr de Chevigny.

Folio 110: Il se tint un Grande Assemblée à Beaune de Gentils hommes et autres notables Sujets du Duc, où Mons. Le Chancelier presidoit au mois de Juin 1432 pour aviser aux moyens de se deffendre contre les Ennemis dud. Duc, qui avoient pris la ville d'Avalon

Folio 111: Mons. Le Chancelier Envoya à Thonon vers Le Duc de Savoye Mess. Phre Andrenet Sgr de Corsan, et Mr Jean Perier Conr du Duc, pour lui exposer de la part dud. Duc de Bourgne certaines choses, qui grandement lui touchoient et ses pays et Sujets au Mois de Juillet 1433.

Folio 113: M. Jean Germain Evesque de Nevers et Mr Jean Fruyt Conr de M. Le Duc et Doyen de Besançon furent Envoyés



en Ambassade au Concile de Basle au Mois d'Avril 1434. Grande debat entre l'Archevesque de Besançon et les Citoyens de lad. ville terminés par M. l'Evesque de Nevers, Led. Doyen de Besançon et le Prevost de St Omert Conrs du Duc Envoyés aud. Lieu par Madme la Duchesse.

Folio 119: Jean Regnier Escuyer Bailly d'Auxerre Mess. Guillaume Desbarres Cher Sgr de St Bonne sur yonne. R. Pere en Dieu frere Pierre Brenot Abbé de St Benigne de Dijon fol. 120.

Folio 121: Robes données à Mess. des Comptes pour l'année du Compte aussi qu'aux Comptes precedents. Jean de Noident Conr Mr d'hostel de M. Le Duc son Bailly de Dijon, et Mr en sa Chambre des Comptes.

Folio 123: Les Receveurs et grenetiers Establis aux villes données par le Roy à Mr Le Duc par le traitté de paix faitte à Arras presteront le serment, et renderont comptes pardevant les officiers dud. Duc. La garde de Luxeul donnée aud. Duc par le Roy par led. traitté de paix.

Par Lettres patentes du Duc données à Mascon au Mois d'octobre 1434. Il ordonna la somme de mil Livres en dix années à raison de Cent Livres par an pour Employer à l'edification de l'Eglize de notre dame du Chemin entre Beaune et Sarrigny. Led. Duc fonda aussi une messe chacun jour en lad. Eglize moyennant 100 tt de rente qu'il donna à frere Jean de Blaisey Abbé de St Seigne les Dijon par lesd. Lettres cy dessus dattées, assignés sur les quatorze vingt Livres Estevenans, que les hrans d'Auxonne doivent chacun an au Duc, à Commencer à la purification de notre dame.

Folio 126: Le Duc donna mandement au maire d'Auxonne 1488: pour reprendre la ville d'Avalon, et Pierre de Berthus pris par les Anglais. Le Duc Philippe et Marguerite mere de M. Le Duc fut Baptisé à Chateau de la Perriere proche St. Jean de Losne. Perreau Debarre Escuyer Citeau de Jean Guion, et Gautier Damotte. Jean d'Escritoire pays à Mess. des Comptes.

Folio 129: Perrenet Grospart Ecuyer Pannetier de M. Le Duc, Capitaine gnal des pays de Nivernois Donziois, et de la Charité sur Loire, et François d'Aragonois Bailly de Saint Pierre Le Moustier, rendirent la ville de Mareigny Les Romains au Mois d'Avril 1433: pour le bien de la paix avec le Duc de Bourbon, Lesquels Capitaines furent recompensés par M. Le Duc de 1400 francs.

Folio 130: Bertrand de la Broquiere Con.r et premier Ecuyer Tranchant de M. Le Duc Etably par lui Capitaine et garde des rolles et Chastel de Mareigny les Romains par Lettres patentes du 28 Janvier 1424: fut le Serment entre les mains de M. le Chancelier aux gages de 800 francs.

Folio 132: Mess. Pierre de Beffremont Seigneur de Pharny et de Molinot Commandoit à Cent hommes d'armes de bonne Etoffe et Estelle, y ayant plusieurs Barons en sa Compagnie. Mess. Claude de Denmoit Sgr de Chastellux Chev Con.r et Chamballan de M. Le Duc ayant la garde de la ville d'Avalon au Mois de Mars 1433: avant Pasquel. Simon de Moinot Ecuyer



Capitaine d'Auxerre aux ordres du Duc de Bretagne 800 francs pour les Gages de lad. ville, où il seroit bien employé à cause des Anglais de lad. ville, où il seroit bien employé à cause des Anglais de lad. ville, où il seroit bien employé à cause des Anglais

Folio 41: Mre Thomas Bouesseau secretaire et audiancier de la Chanrie de M. le Duc obtint la confirmation du Don de 60 liures de rente par lui donnés aux Chapelains de l'Eglize notre Dame de Dijon, en amortissant 3 fiefs, moyennant vingt liures.

Folio 42: Antoine de Simart Escuyer fonda une Chapelle en l'Eglize de Cair au Comté de Bourg en l'an 1434. Son Estat de Bourg ne s'accordoit en aide de 6000 ℔ à Mons le Duc au mois de May 1435: Willemin Crouet fils de Mes. Jacques Crouet Conr de Vandaon Legitimé.

Folio 45: Le Duc commit au Mois de Juin 1436 Mes. Phi. Andrenet Con. et Chambellan, Lancelot de la Viesville Mre d'hostel, Jean de Norduc Bailly de Dijon, Maistre Guillaume Cuvelot, Mre des Comptes à Dijon et Ld. Regnault Receueur gnal pour demander et requerir un Enterrinet tant sur ses officiers que gens d'Eglize, Bourgeois, Marchands et autres des bonnes villes et plats pays de Bourg ne ayant faculté de prester pour Pourtir au fait de son armée en Liege de Calaix. Nous de tout ceux, qui presteront argent au Duc pour Dangel.

Folio 89: Yzabelle de Morrailles Damoiselle Bercerresse de M. de Charolois.

Folio 99: Le Duc donna douze banaps à pied, vestu Martelés, et Romaillés au fond, pesans ensemble 72 huit marcs au prix de Neuf francs le marc à l'Archidiacre de Metz ayant esté envoyés à Arras pour le traitté de paix au Mois de Decembre

72 21 marcs d'argent a onze francs le Marc à l'Evesque de Verone et douze tasses d'argent verrées et martelées pesans



1435: par le Conseil de Dole.

Mess. Nicolle de Pailly Sgr de Marsant Chr, Con. et Chambellan de M. le Duc. Pierre de St. Moris Escuyer Mari de Jeanne de Laule fille et seule heritiere de Estienne de Laule de Pontarlié.

Folio 105. R. Pere en Dieu Mre Jean Germain Evesque de Nevers Con. de M. le Duc auroit 300 francs de pension par an, par Lettres donnees le 21 fevrier 1431. Mre Guy Pourrelier Chantre de l'Eglize de Macon Secretaire de Mr. le Duc, Mre Guillaume Pourrelier Con. de M. le Duc et son procureur gnal en ses pays de Bourg ne et aussi son procureur fiscal en sa Parlement de Dole, de Beaune et de St. Laurens au gagel de Cour Liuree par Lettres patentes donnees le 4e octob. 1435: Jean de Gié de Chatillon sur Seine.

Maitre Regnaut Fondrier Secretaire de M. le Duc, et Solliciteur de les causes en Parlement à Paris. Garnot de Saint yon Eschanson dud. Duc. Perrenet le Clerc valet de Chambre de M. le Duc demeurant à Paris. Jean de Fossey Escuyer Maitre d'ostel de M. le Duc. Huguenin de Gissey d'ostel. Clardin de la Grosselle Escuyer Eschanson dud. Duc. Jacot de Rousay Archer de Corps.

Folio 126: Le Duc envoya à Chinon vers sa partie adverse au Mois de Juillet 1431: M. de Jonvelle, (de la Trimouille) le Sgr de Jaucourt Sgr de Villarnoul Escuyer Son Con. et Chambellan pour le fait des tresues et abstinence de guerre, aug. voyage ne demeurerent jusqu'à la fin de Septemb. suivant.

Folio 127: Le Duc envoya vers le Roy (Depuis la mort du Duc Jean jusqu'à present les Comptables n'avoient veu de commandement du Roy) qui estoit au Berry en Poitou Mess. Jean de Croy, Jean de Poitiers Sgr d'Arcis et Mess. Guy de Calemey Chevr Con.er et Chambellans pour aucunes grandes matieres touchans grandement les besongnes et affaires du bien de la paix au mois de Novemb 1426.

Mess. Jean de Chemery Sr de Sur aud. Mois de Novembre 1426: faisoit vuider les garnisons de Langres et de plusieurs autres places, qui avoient tenu le parti du Roy. Jean Regnier Bailly d'Auxerre fut aussi envoyé vers Perrinet Grasset (Grasset) Capitaine de la Charité sur Loire pour le faire venir au lieu de Nevers devers Mess. Jean de Croy et Ledt Sgr d'Arcis et de Calemey en leur voyage qu'ils faisoient vers le Roy pour traitter avec lui pour sortir de lad. place pour le bien de la paix. Bernard de Gere Escuyer Tranchant du Duc fut envoyé par lui vers le Comte de Foix.

Folio 128: Jean Vignier Huissier d'armes, (Ordonnances de Charles 6. de l'an 1413: art. 202: touchant lad Charge) et Valet de Chambre de M. le Duc fut envoyé vers le Roy à Tours au mois de Janvier 1426: pour de grandes et importantes affaires qu'il avoit vers à Dieu.

Folio 130: Mess. Nicolas Cognie Prestre Demeurant à Arthun fut envoyé par M. le Duc à Florence au Mois de Novemb. 1426: vers le Pape, Cardinal de St. Croix, et



l'Evesque d'icelle pour avoir les bulles de ratification dud. Pape du Traitté de la paix. Nota, que le Conseil de Basle envoya aussi lettres de ratification.

Folio 131: Mess. Jean de Neufchatel Seigneur de Montmarreault et Sr d'Ardres Sgr de Courcan Chevr Con.er et Chambellan du Duc furent envoyés par lui vers le Duc de Savoye et le Prince de Piemont son fils au Mois d'Avril 1426: pour certaines Matieres secrettes, qui grandement touchoient led. Duc de Bourg.e selon les instructions à eux données. Le Duc de Bar Prisonnier au Chateau de Bracon et appartenant à Rochefort.

Folio 132: Mess. Guillaume de Saux Chevr Con.er de la Chambellay de M. le Duc, et Jean de Rochefort Escuyer M.e d'Hostel d'Artillerie furent envoyés par lui vers les Anglois, qui tenoient les forteresses de Nogent et Montigny le Roy, affin de rendre led. places au Duc, puis qu'ils ne les vouloient rendre au Sgr de la Suze, qui tenoit le Siege de par le Roy devant la forteresse de Montigny. Vinrent aussi pour requerir led. Sgr de la Suze de faire retirer le Bastard de Dunbar Ecossois logé en la terre de l'Abbaye de Luxeul qui estoit de la garde, et Lieutenant de guerre en la Chatellenie de Lisgey, Bailly d'Amont, auxquels lui remonstreroient les inconvenians, qui en pourroient avenir, au Mois de Janvier 1426: Depuis led. Sgr de Saux fut envoyé à Chinon pour affaires secrettes.

Mad.e la Duchesse ayant le gouvernement de Bourg.e

de l'absence de M. le Duc envoya en l'an 1424: à Macon, et Prin de Valle M. d'Arcalemey, Loüis de Chantemerle Escuyer Sgr de Cruzette, M.e d'hostel de led. Dame, Jean d'Haldeme Chevr Con.er et M.e d'hostel de M. le Duc et Bailly de Dijon, et M.e Nicolas Rattier

Con.ce et vocat. Ded. Duc pour prendre garde à la Conservation de lad. ville, et qu'elle ne fut surprise par les Ennemis.

Les Estats du Comté assemblés à Dole où le Duc fut demander un aide pour Contenter Pennes Gruyere, et Grasses, affin de le faire sortir de la Charité pour le bien de la paix Missre Gerard Rolin Chev. Con.er et Chambellan de M. Le Duc, et son Bailly de Masconn.

Folio 140: M.e Jean Germain Evesque de Chalon et Cy apparavant Evesque de Nevers fut envoyé en Ambassade à Rome vers notre S.t Pere Le Pape par M. Le Duc en l'an 1488: au Compte suivant folio 201 et M.e Louis Dormasane Secretaire de M. Le Duc.

Folio 145: Le Duc envoya en la Cité de Grenoble Olaus Veuerner Cailleur d'images et son valet de Chambre pourtraire Chevreleux et reconnoitre ès perrieres dud. Lieu de bonnes pierres d'Albastre affin de les faire amener à Dijon pour y faire et Composer les Sepultures de Mons.r Le Duc Jean et de M. Le Duc, Veaue mesme il n'en fut trouvé telles que les ouvrages le requerroient.

Folio 146: Jean de Visen Receveur du Bailliage de Dijon Commis à faire le payement à Perrenet Grepperel ou Grasses pour la reddition de la ville de la Charité. Son veu le Compter dud. De Visen.

Folio 148: Le Duc envoya vers le Duc de Savoye qui estoit à Lyon et vers les Princes de Piedmont son fils, qui estoit en Bresse Mess.rs Phil.e Pot. Adrien Sgr de Curtan Chev. Conseiller et Chambellan pour traitter d'affaires secrettes grandement importantes aud. Duc au Mois de Septemb. 1486.

Folio 151: Emprunts faits pour Le Siege de Calais.



Folio 155: M.e Pierre Jacotin Lieutenant du Bailly de Dijon. folio 168: Damoiselle Bourtuisane d'Armes de Port de Pontbray.

Folio 166: M.e Jean de Fruyn Doyen de l'Eglize de Besançon Con.er de M. Le Duc epaye pour M. Le Duc Cent Escus d'or franc et demy pour Cent florins du Rhin du prix de treize gros et demi piece pour les Bulles du S.t Concile de Basle de la ratification et Confirmation du traitté de paix faitte à Arras.

Mess.: Nicolas Cognet prestre paya Cent livres de Gros pour Soixante et Sept Escus d'or vieux de 64 au marc au prix de 30 s. Blancs pour l'expedition des bulles de notre Sainct Pere le Pape confirmatoires du traitté de paix faitte à Arras entre le Roy et M. Le Duc par le moyen de tres R. Pere en Dieu M. Le Cardinal de S.te Croix Legat à ce deputé de par led. Sainct Pere, et des Ambassadeurs du S.t Concile de Basle, lesquelles bulles furent expediées à Basle à la poursuitte de R. Pere en Dieu L'Evesque d'Amiens.

Folio 167: Le Duc envoya six queues de vin à Basles, lesquelles furent donnés de sa part aux Legats du S.t Concile de Basle et Cardinal d'Arles, en consideration de ce qu'ils s'employerent bien grandement pour lui au traitté de paix faitte à Arras. Rolet pour tous les officiers de la Chambre des Comptes pour d'années des Comptes, de mesme qu'aux autres années, et les Droits d'Escritoires, à raison de 4 francs pour chacun.

Folio 171: Le Duc escrivit à sa plus grande Seigneurie des Duché et Comté de Bourg.ne en leur donna avis

qu'estant devant Calais Le Duc de Clocestre lui auroit apporté Pennebroc son herault signifié la Bataille.

## Folio 174: Le Duc reprend pour l'Alignon de Mess. Denis de la Vente.

## Folio 177: Lettres patentes du Duc données à Gand le 4 Juin 1436: par lesquelles il ordonna à Mess. Jean Comte de Fribourg et de Neufchatel Gouverneur et Capitaine général de Bourg.ne d'armes 870 hommes d'armes de bonne Estoffe en sedt pays de Bourg.ne pour aprés les conduire au Siege qu'à l'aide de Dieu il avoit Entre mettre bien brief après devant, devant la ville de Calais occupée par les Anglois ses Ennemis, affin de la reduire à son obeissance, et rejoindre à son heritage et Domaines, dont elle est de present, à sçavoir par M. Le Gouverneur 400 hommes d'armes, par M. de Charny 200. par le Sgr d'Roye (de la maison de Poitiers) cinquante, et par Jean de Rochefort 20: Lesquels sont 870: payés au prix de 12 francs pour paye par Mois à Compter le Chef d'armes pour 4 payes, et le Chef Bachelier pour deux payes, le pourtraveur pour deux payes et la Trompette aussi pour deux paye, et par les Estats 200. Capitaines au prix d'un franc pour paye par Mois.

## Folio 179: Mess. françois de la Palu Sgr de Montfort et de Beaumont Lieutenant du vicomté de Chaumbellay de M. Le Duc avoit eu payes sous lui, lequel il a promis sur sa foy et son honneur conduire et Entretenir ad nombre en Service dud. Duc au Siege que l'on devoit mettre devant Calais



## Folio 182: Mess. Claude de Beaumont Sgr de Chastellus Chlr Bon.r et Chambellan de M. Le Duc ayant la garde de la ville d'Avalon pendant un an, qui finissoit au Mois d'Avril 1434: Mess. Antoine de Vergy Sgr de Champlitte Commis de par M.r Le Duc au gouvernem.t de Sud pays de Bourg.ne en absence de M.r Le Comte de fribourg mit trente hommes de garder à Calais pour garder jour et nuict à Secreté M.r Le Duc d'Orleans et de Bar prisonnier dud. Duc, lequel pour certaines causes a esté advisé estre mené et gardé aud. Chastel de Calais.

Estat Sommaire des Parties deues et restes à plusieurs habitans de Dijon de la Dispense ordinaire de M. Le Duc depuis le 16 Jour 1434: jusqu'au Dernier jour de Mars suivant que Mgd. Duc partit pour aller en flandres. Autre Estat de la Emprunt fait des Riches et aisés de Bourg.ne és Mois de Juillet Août et Septemb. 1436: pour l'armée de Calais.

---

## 1437.

---

Un Compte dud. Regnaut pour une année finie le Dernier Janvier. 1437:

## Folio 2: Le Recueil fait recette de 1014 l. 2 s. 2 d. tournois pour la gabelle que M. Le Duc prenoit sur la vente du vingt Deniers Clerges une Benaster Sel receues rendu au grenier à Sel de Dijon.

Folio 21: Mre Estienne Armenier Président en Parlement de Dole. Jean Gerrenon Receveur de Vennaine et Bailliage de Mascon et St Cenque donnés à M. Le Duc par le Roy par le Traité d'Arras, comme aussi des aides és Electrons et Recettes de Chalon, Mascon, Langres, Autun et Auxerre.

Folio 31: bannis d'injoelart au Comté de Bourgogne affranchis moyennant 112 tt. 10 s. en l'an 1437.

Folio 32: Mre Jacque de Bailly dit Forterpice Escuyer tenoit pour les ennemis de Duc le Chastel de Mailly proche d'Auxerre. Entrine de Beaulieu Escuyer fils Bastard de Mesre Guy de Beaufort Prieur d'Ilay fils de Mesre Guillaume de Beaufort Chlr.

Folio 37: Phre de Vaudrey Conr et Chambellan de M. Le Duc et son Bailly de Dole. Pierre de Vaudrey Escuyer Escuyer de M. Le Duc. Guios Per aussi Escuyer Eschancon dudit Duc.

Folio 39: Le Duc donna six tasses d'argent du prix de 60 Salus d'or à Mesre Andre de Salazago en ambassade de la sainteté vers lui au Mois de May 1437. Guillaume Doisla Sgr de Villeneufve Escuyer Chambellan de M. Le Duc.

Folio 48: Mde Catherine de Bourg Vve Duc Philippe d'Autriche donna 10 francs à la fabrique de St Medard de Dijon pour aider à la Construction de l'Eglise dédié audit Saint par son testament de l'an 1428.



Mesre Philippe Seigneur de Carnant et de la Motte de Chevigny Chlr Conr et Chambellan, frere Guy de Vaudrey Prieur du Prieuré de St Marcel des Tuffey R. Pere en Dieu frere Pierre Brenot Abbé du Monastere de St Benigne de Dijon. R. Pere en Dieu Mre Jean Germain par la miseration Divine Evesque de Chalon, et auparavant de Nevers Conr de M. Le Duc fut envoyé par Lui en ambassade au Concile de Basle Estant encore Evesque de Nevers, auquel Lieu de Basle il demeura depuis le premier de janvier 1434 jusqu'au Dernier de mar 1436.

Folio 88: Il y eut traitté d'alliance entre le Roy de Sicile Duc de Bar et de Lorraine d'une part, et Monsr Le Duc d'autre touchant les pays des Deux Princes.

Folio 90: Ouvrages faits en la Riviere d'Ouche depuis le Seaubergeois des Moulins de Fauverney jusqu'à Cord pour lesquels il fut mis sus un aide de six gros sur chacune faux de Pray, et deux gros sur chacun journal de Terre.

Folio 93: Traitté fait avec Jacque de Bailly dit Forterpice Escuyer d'Escurie du Roy pour la reddition du Chastel de Mailly moyennant 1500 Ecus d'or. Droit d'Ecritoires payé à Mesrs des Comptes à raison de 4 francs pour chacun. Lesquelles Lettres de pagement auparavant l'année 1426 par Les Mrs de la Chambre aux Deniers.

## 1438:

Au Compte dud. Regnaut pour l'année finie le dernier decemb. 1438:

Folio 12: Mess. Antoine de la Marche Chev. Sgr de Chateau Regnaut Con.er et Chambellan de M. Le Duc. françois de Manton Escuyer d'Escurie de M. Le Duc, et son Bailly de La Montagne.

Folio 20. Guillaume d'oyselai Escuyer Con.er et Chambellan de M. Le Duc. Pierre de Vaudrey Escuyer Eschançon dud. Duc, et son Gruyer du Comté de Bourg.ne

Folio 24: Phrt de Molan Escuyer Maitre de l'artillerie de M. Le Duc. Amblard de Neufuille Escuyer Tranchant dud. Duc Marié avec Meletie. Me Gui Serrurier Chantre en l'Eglize de Mascon, et Chapelle de Dijon Secretaire de M. Le Duc.

Folio 40: Richart Juif Me de la Chambre aux deniers de M. Le Duc. fol. 45. Aide levé pour le Pavement de la ville de Dijon, M. Le Duc donna 3000 francs.

Folio 49: Me Girard Vyon Con.er de M. le Duc et greffier de ses Parlemens de Beaune et St Laurent Mari de Jeanne de la Pissine fille et seule heritiere de Vacelin de La Pissine Bourgeois de Dijon. ferry de Beauvoir Chancelier de l'Eglize de Noyon, et Procureur en Cour de Rome pour Monsieur



Le Duc de Bourgogne. Joachin de Montleon Escuyer panetier de Monsieur Le Duc.

Folio 62: Le Duc ordonna par ses Lettres patentes données à Arras le 29 decemb. 1437. que R. Pere en dieu Me Jean Germain Evesque de Chalon son Con.er et Chancelier de l'ordre de la Toison d'or seroit payé tous les ans par le Receveur gnal des finances de Bourg.ne de ses gages de 150 francs par an et de ses habits aussi chacun an au jour de feste Saint André Patron dud. ordre, c'est à sçavoir Mantel d'Escarlatte vermeil fourré de Menu vair, Robe d'Escarlatte vermeille fourrée de gris, et chaperon d'Escarlatte semblable, et le jour en suivant Mantel sangle, robbe et chaperon de drap noir, qui lui doivent estre delivrés chacun an alternativem.t une année les vermeilles et une année les noires, ou au lieu desd. habits 50.tt

Folio 83: Mess. Antoine de la Marche Sgr de Chastel Regnaut fils de Mess. Guillaume de la Marche Chev. Bailly de Chalon, et de Dame Marie d'Ame parente de Madame Marguerite de flandre jadis duchesse de Bourg.ne ayeule de Mr. Le Duc estant lad. Marie d'Ayne extraite et descendue du sang de flandre et des Bastards du Comte Loys ayeul Maternel dud. Duc. Hugue du Tertre Receveur d'Orgelet. Guillaume de Vichy Escuyer Eschançon de M. Le Duc faisant la despense de son hotel.

Folio 88: Mess. Guillaume de Saux Sgr d'Arc sur Tille et de St Thibaut en partie, Con.er et Chambellan de M. Le Duc fut envoyé au Mois de decemb. 1436. vers le Bastard de Bourbon Capitaine de grand nombre de Gens d'armes proche

Langres pour le disposer par belles remontrances d'entrer sur les terres dud. Duc et y hiverner, aucuns estans déjà allés jusqu'à Genéaux et yo, où led. Jean d'Armes appellé Locorbeurs l'estoient logé.

Folio 89: Mess. Pierre Andrenet Chev. Sgr de Courtay Con.er et Chambellan du Duc fut à Rigaille vers Mons.r de Savoye pour recevoir de mil ducats qu'il devoit aud. Duc.

Folio 91: Blanchefort et Jacque de Chabannes Capitaines des Locorbeurs logés aux Environs du Mont S.t Vincent avec douze Cens Chevaux. Jacque et Jean de Rochefort freres furent envoyés par le Conseil de M. Le Duc establi à Dijon vers M.r et Mad.e la Duchesse de Bourbonnois et d'Auvergne pour leur faire de nos Lettres de passage aux Locorbeurs pour entrer en Bourg.ne Comme aussi pour permettre qu'ils entrât des bleds de leurs pays pour amener en celui de Bourg.ne où il y avoit grande disette.

Jean Regnier Escuyer Con.er de M. Le Duc et son Bailly d'Auxerre. Mess.re Jean d'Accors Chev. Sgr de Cray et de Corbetta Con.er et Chambellan de M. Le Duc. R. Leroy en Divinité frere Pierre Divers par la permission Divine Abbé du Monastere de S.t Benigne de Dijon Con.er de M. Le Duc, et Thibault de Rougemont Escuyer furent envoyés au Concile de Basle pour affaires dud. Duc, qui grandement les Concernoient, au Mois de Juillet 1437: Soit veu le Compte dud. Regnaut pour l'année 1436: fol. 100 Armorique m. Scripte de S.t Benigne. M.e Guy Bertrand Licentié en droit Con.er de M. Le Duc.

Folio 108: Les habitans du Chastel de Calans se rebellerent contre M.r le



et rebellerent contre M.r le gouverneur du pays de Bourg.ne dont fut faite information, laquelle led. gouverneur et gens du Conseil ne voulurent juger en pour cause

Folio 114: Guillaume de Grenant Escuyer Capitaine de Bourg les Langres et le nommé Bertrandon du pays de Gascogne Estans en garnison en led. ville de Langres traitterent avec Mons.r le Duc au Mois d'octobre 1434: que moyennant 400 Saluts d'or ils rendroient led. ville de Langres, ce qui ne fut executé. Mess.re Henry Chev.

---

## 1439.

---

Au Compte de Loys de Vivien Con.er de M. Le Duc, en Recepveur gnal de Son financier des Pays de Bourg.ne Charollois Mascomois Auxerre et Bar sur seine pour une année finie le dernier de decemb. 1439:

Folio 39: et 40: Les habitans de Beaune, Nuis, Auxonne Talant et autres furent condamnés en 4000 francs d'amende, à l'occasion des desobeissances, rebellions, offenses, Crimes, et fautes par eux commises à l'Encontre de M. Le Duc de sa hautesse et Seigneurie personnelle de M. Le Comte de Fribourg et de Neufchatel gouverneur gnal de Bourg.ne et autres officiers dud. Duc. Commissaires pour la reformation et taxe dud. nouveaux acquets et amortissements au Comté de Bourg.ne

Folio 44: Le Duc donna 1600 francs à Pierre de Vaudrey

Escuyer Eschanson en Consideraõn de Son Mariage. à Mess. Jacques de villers la faye Con.er et Chambellan de M. Le Duc 200 francz en don à cause du Mariage d'Jeanne la fille. Le Duc Donna 1100 francz à Antoine de Saulcy Escuyer Eschanson, Mess. Lourdin de Saligny Stre Chambellan de M. Le Duc.

Folio 47: Philippe de Bourbon Escuyer. Mr. Le Comte de Neuers et Rethel avoit 400 francz par Mois du Duc quand il estoit vers lui et en Son hostel. Philippe de Courcelle Escuyer Bailly de Dijon. Jean de Vienne Sommelier de l'Eschanserie.

Folio 56: par Lettres patentes du Duc Donnés à Bolen en Flandres le 19 Janvier 1418. Il assigna les Prieur et Doubles Couvent des Chartreux lez Dijon de l'ordre de la Ste Trinité de la Somme de 2000 ll sur la recette gnle de Ses finances de Bourg.ne pour acquerir 200 ll de rente, moyennant quoi Led. Duc demeura quitte envers eux de Ses reparaõns de l'Eglize, celles et autres bastimens estans aud. Couvent, auxquels Ses predecesseurs s'estoient obligés.

Folio 57: Le Roy de Sicile Duc de Bar et de Lorraine Donna aux Doyen et Chapitre de M. Le Duc à Dijon 60 muids de Vin pour en à tracher sur les Celiers de Beaune pour la fondaõn d'une messe à notre quotidienne. Jean Marc Escuyer Sgr de Chastel Regnault Bailly Seul de Mess. Antoine de la Marche, à cause de Jeanne de la Marche sa femme.

Folio 62: Mr. Etienne Chevalier Conseiller Chef du Conseil de Mr. Le Duc et Président de Ses Parlements au lieu de Feu Maitre Richard de Chancey aux gages de 200 francz par an. Led. Mr. Etienne Chevalier Conseiller Chancelier de la Chancrie de Bourg.ne par le Decede



de Mr. Jean Morel par Lettres patentes Données à Bruxelles le 19 Decemb. 1418. aux gages de 200 francz par an.

Folio 68: Jean de Soissy Escuyer Mr. Queux de la Cuisine de M. Le Duc avoit Sept vingts francz de gages, 200 francz pour Son Droit de robe et Cents francz pour Son Cheval. Jacquemin de Gyvry Queux avoit 100 francz de gages, 8 francz pour Sa robe et 20 francz pour Son Cheval. Soie ou pour les autres officiers de la Cuisine, et aux Emptes precedents. Le Duc donna Six tasses d'argent verrés et marteleés au fils de Maitre Guillaume Bourrelier à Son Baptisement, lui ayant fait donner Son nom.

Folio 85: R. Pere en Dieu Mr. Jean Germain Evesque de Chalon, Mr. Robert de Sanz Doyen de la Chapelle de Dijon, et Mr. Pierre Goux Con.er de M. Le Duc furent envoyés vers le Duc de Bourbon pour mettre ordre à ce que les Escorcheurs n'entrassent plus en Bourg.ne

Estienne de Salins et Jacques de Rochefort Escuyer, et Jean Poncet procureur de M. Le Duc au Bailliage de Mascon furent commis pour informer Secrettement contre les Jeanistes Vuichet de Bourg.ne qui ne s'estoient voulu employer au rabouttement des Escorcheurs. Information faite par Mr. Pierre de Longueil et Girard de Vienne pour montrer que les bois de la Jeanistes sont Communaux de toute ancienneté, lesquels le Prince d'Orange vouloit faire Demaux

Folio 88: Estats du Vuichet de Bourg.ne tenus à Dijon le 8e May à Vuconne pour les terres d'outre Saone le Bisseme, et à Dole pour le Comté de Bourg.ne Le 12e Jud. Mon-

de May 1439. pour le fait de la venüe de Mad.e Catherine de france esd. pays de Bourg.ne femme de Charles dernier Duc. deux gros vuiglaires pris en l'artillerie de M. Le Duc, et menés à Talent pour resister aux Escorcheurs.

---

## 1440.

---

### Au Compte dud. devisen pour une année finie le dernier decembre 1440.

**Folio 39:** Mess. Jean de vienne Sgr de Rolant Chev. Con.er et Chambellan du Duc.

**Folio 44:** Mad.e La Princesse de vienne (ou vianne) alla au Royaume de Nauarre, et fut accompagnée de Mad.e de Ternant de Jean M.r de Cleves. v. le Compte particulier de la despense. (Fauin en son histoire de Nauarre dit que ce Mariage ne sortit effect. fol. 577. Monstrelet le rapporte en l'an 1438. fol. 156 du 2. volume.) Loys Morel Escuyer d'Escurie de M. Le Duc. Jacque Jouuenelle Con.er de M. Le Duc à Paris. Jean de vaudrey Escuyer Tranchant de M. Le Duc.

**Folio 54:** Le Duc donna six tasses d'argent au fils de Pierre de vauldrey lequel eut le nom dud. Duc en son baptisement pour son droit de filletaige.

**Folio 57:** Mess. Jean Comte de fribourg Sgr de Neufchatel et de Champlite Mareschal de Bourg.ne par lettres patentes du Duc données à hesdin le 6 May 1440. et auparauant Gouuerneur



le Capitaine gnal dud. pays, duquel office de Mareschal il presta le serment entre les mains dud. Duc le 20.e Septemb. 1440. après lequel serment led. Sgr Duc lui bailla le baston en sa main comme à son Mareschal aux gages de 200 francs par an.

(Nicolas Rolin Chancelier de Bourg.ne et sa femme estoient Sgrs de Ricey proche Bar sur Seine en l'an 1440. Guillaume Rolin en l'an 1464. françois Rolin et Jeanne de Bourbon sa femme en l'an 1488. Sgrs dud. Ricey.) M.e Pierre de Longueil Doyen de l'Eglize d'Auxerre Con.er de M. Le Duc. Mess. Jean de Puligny dit chapelain Chev. Con.er et Chambellan du Duc Capitaine de Talant aux gages de 15 francs par Mois.

**Folio 62:** huguenin Bastard de Cissey, (en tous les Comptes precedents il y a huguenin de Gissey) veneur de M. Le Duc aux gages de Cent francs. Soit veu le feuillet 64. Philippe de Courcelles Sgr de Bousselange Con.er Escuyer tranchant de M. Le Duc et son Bailly de Dijon. M.e Pierre Baudot Licentié en loix et en decret Con.er du Duc.

**Folio 74:** Ordonnance de Mess. des Comptes pour le fait des Monnoyes fabriquées à Lyon. Jean M.r de Cleves, et la Princesse de vianne sa Soeur. (Elle fut mariée à Charles Prince de Nauarre sur la fin de Juillet 1439. ce Prince mourut le 23. Septemb. 1461. agé de 40 ans trois Mois. v. flauin histoire de Nauarre fol. 583. qui lui donne une autre femme que de Cleves. v. Monstrelet dans l'an 1438. Chap. 3. vol. 2. fol. 158 dud. second volume.) Messire Jean de Rye Sgr de Chilchatel. Mess. Jean de Longvi Sgr de Guiry sur le Doux. Mess. Olivier de Longvi Sgr de Raon.

Folio 115: Mess. Jacques Sgr de Villers la Faye mandé a Dijon pour se trouver au Conseil, qui s'y devoit tenir le 28 Juillet 1440: pour aviser au reboultement des Escorcheurs entrés au pays de Bourgne. Mess. Jean de Vergy Sgr de Fouvans et de Vignory. Mess. Thibaut de Neufchatel Sgr de Chemily. Mess. Jean de Beffroimont Sgr de Mirebel, Guillaume de Beffroimont Seigneur de Scay. Thibaut de Neufchatel Sgr de Blammont. Jean Bastard de Vergy Sgr de Soilly. Mess. Amé de Rabutin Sgr d'Epirey.

Folio 135: Diverses assemblées tenues à Dijon par les gens des trois ordres de la Province pour Empescher les Escorcheurs Conduits par le Bastard de Bourbon d'Entrer en Bourgne. fol. 145: Jean de Lugny. Jacquot de Charmes. Thibaut et Jacquot de Grandmont. Guillaume de Charmes, Guillaume de Voignes, Guillaume de Grenant. Lienart Moichot. Simon et Henry de St. Aubin. Jean et Guillaume de Cicons. Mess. Jean Sgr de Ray. Jean de Toulonjon, Antoine et Guillaume Doiselay Phrt Doiselay. v. Monstrelet. Le Bastard de Bourbon prit la Motte en Lorreine.

Folio 138: Mr. d'Estampes Capitaine gnal de tous les pays de M. Le Duc. Les Escorcheurs Conduits par le Bastard de Bourbon prindrent Mussy l'Evesque.

---



1441:

---

Au Compte de Jean de Visen frere de Louis de Visen Receveur gnal des finances de Bourgne pour l'année finie le dernier de Decemb. 1441:

Jean de Visen donna à disner au Duc de Bourgne Olivier de la Marche Liv. premier, Chap. 10:

Folio 9: Jean de Prequieres Escuyer Chatelain de Vergy. Pierre de Massy Escuyer Chatelain de Germoles et Montagu. Guillaume de Neufville Escuyer d'Escurie de Mad. la Duchesse. Pierre Doyen, (Treiagues) Chatelain de Montcenis. Huguenin Nagu Pannetier de M. Le Duc eut mil francs en don dud. Duc en consideraon de son Mariage fol. 32: Amblart de Neufville Escuyer Tranchant dud. Duc. Jean Conroy Grenetier au grenier à sel de Paroy le monial. Loys Moreau Escuyer d'Escurie de M. le Duc.

Folio 48: Aide levé és duché et Comté de Bourgogne, Charollois, terres d'outre Saone, Maconnois et terres royaux des Elections de Mascon, Chalon, Autun et Langres au Mois de Mars 1440: pour convertir au fait de la delivrance de M. Le Duc d'Orleans prisonnier en Angleterre. Simon Dorsan Escuyer Eschançon de Mr. Le Duc.

Folio 58: Mess. Charles de Vergy Sgr d'Autrey Chr, Conr. et Chambellan de M. Le Duc. Antoine de Rochebaron Escuyer Conr. et Chambellan de M. Le Duc Mary de Damlle Philippe de Bourgne

Soeur Bastarde dud. Duc eut en mariage la terre d'Auennes rachetée moyennant 10000.tt

Louis de Chantemerle Escuyer et Mr. d'hostel de Mad.e la duchesse. Guillaume de Tenay Escuyer. Guillaume de Grenant Escuyer. Jean de Neufchatel Sgr. de Montagu et de Renel, Con.er et Chambellan de M. Le Duc, fils de Mess. Thibaut Sgr. de Neufchatel Guillaume Langlois Escuyer. Mess. Bernard de Chatelvilain Sgr. de Grancey, et de Pierre Pont.

Folio 65: Mr. Aubry Bouchart de Poligny au Comté de Bourg.ne Con.er de M. Le Duc fut Envoyé par le Duc Jean le 25 octob. 1412. à Nantua vers le Duc de Sauoye oncle dud. Duc Philippe pour le fait des terres de Montreal en Montagne. Led. Mr. Aubry Bouchart Laissa quatre Enfans, Claude femme de Mr. Guy de Martigny. Jean, Aliz femme de Mr. Jean Aubert, et Jeanne.

Fol. 73: et 92: Odot Germain visiteur des vignes et garde des Celiers de M. Le Duc aux gages de 30 francs.

Folio 76: Mess. Jean de Puligny Chev. Sgr. de la Motte de Tilly Con.er et Chambellan de M. Le Duc et son Capitaine de Talant aux gages de neuf vingt francs par an. huguenin Bastard de Cissey Mr. veneur de la venerie de M. Le Duc par le Decedz de Jean de foissy. huguenin de Gissey veneur. Jean de foissy le jeune, Escuyer veneur.

Folio 80: Thibaut de Gand Escuyer veneur de Mr. Le Duc par lettres patentes données à Bruges le 21 feurier 1440. aux gages de Cent francs, outre les droits de Robe et Cheual. Guiot de Vaux veneur de lad. venerie par lettres données a St. Omers le



Le 30e. Octobre 1440.

Folio 91: Pierre de Vaudrey Escuyer Con.er de M. Le Duc et son Gruyer au Comté de Bourg.ne fut Envoyé à Langres le 10e. feurier 1440. vers le Roy, Mr. Le Connestable, Mgr. le Chancelier de france et le grand Conseil du Roi par Mr. Le Mareschal de Bourg.ne et Mess. les gens du Conseil et des Comptes pour plusieurs grandes affaires touchant M. Le Duc ses pays et sujets, mesmem.t sur ce qu'on disoit que le Roy auoit intention de requester et mettre en sa main la place de Champlite, qui en rien ne lui est sujette, mais est nuement du Comté de Bourg.ne pour sçauoir s'il estoit vrai, que le Roi eut l'intention de soud.

Folio 109: Les mandemens et ord.ces pour le payem.t des voyages des Messagers Employés pour les affaires du Duc se donnoient quelques fois par Mess. du Conseil seuls, comme aussi par Mess. des Comptes aussi seuls. Le Parlem.t de Saint Laurent lez Chalon fut tenu au mois de Mars 1438.

116.

Folio 113: Et Le Duc ordonna que les terres et Chatellenies de Crusy, Laynnes et Griselles appartenans à Dame Jeanne de Chalon dame de bon repos seroient saisies et mises sous sa main, dont lad. Dame appella au Parlem.t en france.

Folio 115: Il fut Escrit cent onze lettres de l'ordonnance de M. Le Duc par M. Le Mareschal et Mess. du Conseil et des Comptes aux gens des trois Estats des pays de Bourg.ne Maconnois, Charollois et terres royaux Enclaués en iceux par lesquelles il leur estoit mandé venir et estre deuers led. Sgr. Mareschal

de Les Dr gens du Conseil et Bail Comptes, à Semoir ceux de Dijon, de Bourg en à Dijon le 4. Mars 1440. ceux du Maconnois, Charolois et terres Royaux enclauées prouldeurs aud. Dijon le 6 dud. Mois. Ceux des terres d'outre Saone le 8 au lieu d'Auxonne et Ceux du Comté de Bourg en au lieu de Dole le 10e dud. Mois pour requis au nom dud. Duc en ado.

Folio 119: Il fut traité avec le Duc de Savoye par moyen que certaine Somme il seroit permis à ses Subjets de prendre du Sel de Salins pour l'usage de Sa pays.

Folio 122: Jean de Daisey, Guillaume de Ruffey, Jacot de Seaure, Regnaut de Rodeul, Jean de Lugny, Pierre Domitz, Chevalier d'Amandres, Nicolas de St. Andoche, Nicolas de Vienne de Buffignecourt, Guillaume et Jean d'Amanges, Claude Mandelot Escuyer.

Folio 123: Ban et arrierebans de Bourg en Contre Bail Secretaire.

Folio 124: Le Duc fit deffendre à la Contesse de Montbeliard, et au Sire de Vaigney de mettre à Execution certaine Citation par eux obtenue du Conseil de Basle Contre Guillaume de Chauvirey, auquel il fit deffence d'obeir.

---

## 1442.

---

Ou Compte dud. Jean de vient pour un an finissant le dernier Decemb. 1442.

Folio 36: Girard de Grasans autrement dit Donnalet demeurant à Lisle au Comté de Bourg en fut taxé à 30 l. par



Mess. dud. Comptes en l'an 1441. pour la verification des Lettres d'ennoblissement à lui accordées par le Duc. Mess. Henry et Guillaume de Vauffremont Sgrs, Huguenin Coquerel Affranchis Guillaume Le mire Controleur des finances du Duc. Jacque de Rochefort Escuyer bail Seul de Jean de Rochefort son frere M. de l'artillerie du Duc.

Folio 51: Phle de Vaudrey Escuyer Con. et Chambell du Duc M. de son artillerie pour le Decez dud. Jean de Rochefort par Lettres patentes données à Dijon le 24 octob. 1442. au gages de Cent livres par an. M. Jacques Jaquenel Archidiacre de l'Eglise de Paris Con. et Advocat du Roy et de M. Le Duc au Parlement de Paris aux gages de 20 l. par an.

Folio 79: Mad. de Richemont Sœur de Mond. le Duc mourut en l'an 1411. (Elle mourut en l'an 1442. elle Gist à Paris au Cœur de l'Eglize des Celestins.)

---

## 1443.

---

Ou Compte dud. Devient pour un an commencé finissant le dernier Decemb. 1443.

Folio 29: Philippe de Vienne Sgr de Montpoupon le Duc lui fit un Don en faveur de son Mariage. Le Roy dud. Romains passa par Pontarlier en 1442. v. Olivier de la Marche Chap 7. Livre premier.

(9 Mess: Claude de Chastellus Evesque de Lisieux Conseiller et Aumosnier ordre et de Corps et de bien en cuire Mess. Guillaume de Vienne

Le Procureur du Duc Conclud par sa Escriture à ce que led. Sgr de Laron fut condamné à la Confiscation de tiers de ses biens et amende arbitraire.)

## Folio 54:

Mess. Guillaume de Lurre Chr. Sgr de La Challer et de Saligny en Nivernois fut condamné en vne amende de 200 liures par les gens de son grand Conseil pour l'offense par lui au Roy faite d'avoir transporté de Paris le Sgr Claude de Chastelux de la ville de Chalon estant au Duché de Bourg aux prisons du Chastel de Cuisery du ressort du Parlement de St Laurent dez led. Chalon. Dame Esmee de la Chambre femme dud. Sgr de Lurre.

Mess. Charles de Merlo Sgr de Domencontre Mary de Dame Izabelle de Montagu Dame de St Dris en de la Roche de Milley. Guios de Vautravers Escuyer Mary de Dame Jeanne de Pontarlier. Jehan de Franchant proche St Jorry de Lyon affranchis par M. le Duc par ses Lettres patentes donnée à Dijon au Mois de Juillet 1478.

## Folio 57:

Le Duc amortit 30 liures d'rente ou fonds par ses Lettres patentes du penultiesme decemb. 1487. au profit de Me Guillaume Coustot Con.r en Mre des Comptes pour la fondation d'vne messe qui se doit dire tous les jours en l'Eglize St Jorry en l'autel St Claude.

## Folio 64:

Jacot Cuisin valet de Chambre et fourrier de Mons.r le Duc.

## Folio 72:

Nicolas de Neufchatel Sgr de Blamont Marechal de Bourg.e au lieu de Mess. Jean Comte de Fribourg et de Neufchatel par Lettres patentes de Mr le Duc donnée à Dijon le 11e



Janvier 1478. aux gages de Deux mil francs par an, ordinaires, Cheminechiez et Souvieze, qu'il pourra faire aud. pays en conduisant le fait dud. office de Marechal, en outre ses pardessus d'estat gages et autres droits de guerre, qu'il aura prendre sur les gens d'armes et de trait, qui seront soud lui, à cause dud. office de Marechal.

Mess. Pierre de Vinault du Royaume de Castille Sgr de Gouberlin Chr Chambellan de M. le Duc. Bertrandon de la Broquiere Con.r Escuyer Tranchant et garde de Marcigny les Nonnains. Phle de Montfaucon Sgr de Murgis henry de Chambornay Escuyer Dmeur de Dijon.

## Folio 122:

Jean de Salins Escuyer fut marié à Dam.lle Jeanne Bastarde de Bauden, à laquelle le Duc donna en Mariage 4000 Salus. Le premier Tuteur des Memoires de la Marche Chap. C. Droits de robes et Escritoires deuës le premier de Jan.r à Mrs des Comptes.

Jean de Lauerta fut de Roca Tailleur d'images de entrepreneur de la Sepulture de Duc Jean de Bourg. mise au Chartreux de Dijon dans la maison de Perrin Bonnot hoir de Me Jean Bonnot Con.r Me des Comptes à Dijon Selitrée devant les Ordinaires pour travailler à led. Sepulture.

Le Duc Rachetta le Domaine de Bar sur Seine engagé à Mess. Pierre de Beffremont Sgr de Charny pour dix mil Salus d'or. Lettres patentes du Duc contenants deffense aux Marchands de ses pays de Bourg.e qui viendront trafiquer en detail de les faire traire ni mettre à tirailliere, ne leurs vuider par les Taverne

vins pour le Duc, ni aussi les vendre mouillés, tondus et retraits, à peine d'amende et arbitraire, et de faire abattre les tirouers.

Transaction faite entre les Religieux et abbé de Cisteaux de St Pierre les Chalon d'une part, R. Père en Dieu Mre Ls Cusques Evd. Chalon, les doyen et chapitre d'icelle, et les Eschevins et bans dud. Chalon d'autre part, touchant le fait des Marchés publiques, auxquels lesd. Religieux auroient droit, et au Bichenage d'icelle, laquelle droite ilz ont cedé et transporté à Mr le Duc, et aussi lesd. Cusques, doyen et Chapitre dud. Chalon, moyennant certaine Sommes d'argent, qui n'est spécifié au prié Compte.

## 1444:

Du Compte dud. Leuvon pour l'année finie le dernier decembre 1444:

Folio 12: Etienne Vignier Receveur de Cuisery. Guillaume de Looner Conseiller et Maître d'Hostel de M. le Duc.

Folio 36: Jean de Saulcy Escuyer Chancelier et Pierre de Saulcy Escuyer Con. et Eschanson de M. le Duc fol 99 Guillaume de Saulcy ayant la garde du Chastel de Selimes. Guillaume de Poupet Trésorier de la Sauneries de Salins et Receveur de Bresse.

Folio 52: Amortissement de 25 ll 16 s 8 d Tournois de rente sur la Sommier de 36 ll de la rente pour la fondeon d'une Messe quotidienne en l'Eglise St Nicolas de Dijon par Jean Perrot Bourgeois de Dijon par Lettres patentes du Duc du Mois de



Janvier 1442: moyennant la Sommier de 80 ll payées par Regnier le Tumbelier Perrot, et Dier sa femme Perrot enfans dud. Jean Perrot (mes predecesseurs) à cause de Dame Ue Catherine Perrot ma Mere #

La Recette dud. Compte monte a 99625 ll 6 s 11 d

Folio 58: Le Duc devoit à Messe. Georges Sgr de la Trimouille et de Sully Chr Seize mil Saluts d'or de leurs Conseil de Chasseneo.

# La dite Dame Ue Catherine Perrot ma mere femme de Me Claude Berard mon Pere mourut le 7 Janvier 1667 agée de soixante ans. Felix et pudica matrona non nubuit nisi semel. Ingenio felix, moribus et sobole. Pierre Peleriy Escuyer d'Escurie de Duc, frere de Francois Peleriy.) Le Chapitre gnal des Jacobins fut tenu à Dijon en l'an 1449:

Folio 61: Antoine de Saudrey Escuyer Eschanson du Duc, Messe Jean de Chaussenay Chr Sgr de Marault. Philippe de Bourbon Escuyer Sgr de Montperroux. Martin Gouille Receveur gnal de toutes les finances de M. le Duc rendent Compte en la Chambre des Comptes de Dijon.

Folio 63: Philippe et Miller de Bourbon et autres leurs freres et sœurs heritiers de feu Messe Jean de Bourbon leur Pere traiterent avec M. le Duc de certaines difficultés, qu'ils avoient avec lui moyennant deux mil francs monnoye Royale. Le Chateau de la Roche Dieu de la Montagne, appartenant à Mr le Duc. Philibert de Saudrey Escuyer Con. et Chambellan du Duc, Son Bailly d'Auxois et Mr de son artillerie.

Folio 72: M. huguer Le Coy Licentié en Loix Con.er de o Duscat de M. Le Duc au Parlement de Paris aux gages de 20 liv. par an, au lieu et place de M.e Jaques Jouvenet (des ursins) Lequel auoit este Esleu Euesque de Lyon.

Folio 75: au Chapitre des pensions à vie et à volonté. Noble et puissant Sgr. Mess. Mathieu de Foix Comte de Comminges auoit deux mil francs de pension par an du Duc par lettres patentes du 9 Juin 1444 Jean de Montaigne Escuier Sgr de Sommeruoisin Capitaine de gens d'armes et de trait auoit mil liures d'or de pension, à la charge que led. Escuyer ne seroit tenu d'armer et de trait estant soubz lui ne s'armeroient aucunement à l'encontre dud. Duc, ne de ses pays et Iuristes, ainsi que les Routiers et gens de guerre, que l'on appelloit communément les Ecorcheurs ont accoutumé de faire, ce qu'il promet executer sans fraude, Dans, ne mal engin.

Folio 89: Noble homme Jean Mairet Escuyer Sgr de Chatellereynaud Con.er de M. le Duc, et son Gruier et bailly de Chastellon, Montcenis et Charolloys, Capitaine du Chastel de Rivieres d'autun, Montcenis et Charolloys, Capitaine du Chastel de Rivieres dud. autun fit faire un boulleuart et plusieurs autres fortifications audt Chastel à la porte douert led. ville, par le moyen desquelz led. Chastel estoit en tres bonne fortification et deffence, tellement que il en M.t p.s la Cité dud. autun, et par le moyen d'icelui il estoit bien gardé, l'on pourra se legier recouurer led. Cité, s'elle estoit prise, ou occupée par aduersaires, que Dieu ne vueille.

Noble homme Guillaume de Vaudrey Escuyer Sgr de Courlaon et Capitaine de Villaines en Diesmois fut contraint de renforcer la garnison dud. villaines pour doubte des gens de



Roy et de M. Le Dauphin, que appoinct et appoinctez estre.

Folio 90: Dam.lle Jeanne de Moy femme de Pierre de Brosey Escuyer, et auparauant de Pierre Clay aussi Escuyer en Don de Mad.e La Duchesse de Guienne Contesse de Richemont Soeur de M. Le Duc Thierry de Charmes Escuyer.

Folio 94: Barrieres de Mastres à Salins. Philippe de Corcelles Sgr de Bousselanges Con.er de M. Le Duc et son Bailly de Dijon.

Folio 100: Le Marquis de Rotheling Bailly de Ferrette. Ulrich Damas Chatelain de Lemeux en Dionnois.

Folio 104: Mes. Jean Bailler, Robert de Rochet Con.ers et Adam Hodon Secretaire Commissaires deputtés par le Roi pour informer des terres Royaux Enclauées dans la Bourgogne. Jean de St. Julien Escuyer.

Folio 123: Transcrit sur Marché fait par Jean de la Huerta du Daroca du Pays d'Aragon, Tailleur d'images demeurant à Dijon auec M. Le Duc à la personne de Mess. les Gens de Son Compte à Dijon, comme s'en suit,

Philippes par la grace de Dieu Duc de Bourg.ne de Lothrich, de Brabant et de Lembourg Comte de Flandres d'Artois et de Bourg.ne Palatin de Hainaut, de Hollande, de Zelande et de Namur, Marquis du St. Empire, Sgr de Frize, de Salins et de Malines, A nos tres Amez et feaux Con.ers et Receueur gnal de Bourg.ne Jean de Vienne Salut et Dilection. Comme naguieres nous ayons fait marchandise à Mre Jean de la Huerta dit Daroca natif du pays d'Aragon Tailleur d'images

demeurans en notre ville de Dijon de Loyaumme faire et parfaire et rendre toute parfaitte asoiller et asoir en notre Eglise des Chartreux lez notred. ville de Dijon la Sepulture de feue nos tres chiers et feaux Pere et Dame et Mere, Dont Dieu ait les ames, par la maniere que plus a plein est contenu es lettres dud. Marché, et pour lequel ouvrage faire et rendre tout parfait asoir et asoillir bien et deuement selon le contenu esd. Lettres et pour toutes choses qui dues lui en pourroient estre Soyons tenus par led. Marché lui faire payer, baillez et delivrez comptans la Sommes de 4000 tt tournois Monnoye courant dans le terme de quatre ans avenir, c'est à savoir chacun an mil livres tournois par portion en faisant led. ouvrage, et avec ce lui faire bailler à nos frais hostel et place Convenable en notred. ville pour y faire led. ouvrage dans ce que plus est amé il nous en requise ou donner demandes, si comme plus a plein est contenu esd. Lettres d'icelui marchié desquelles la teneur est cette. En Nom de Notre Sgr Amen l'an de l'incarnation d'icelui Courant 1442. le 23e Mars, Je Jean de la Huerta dit Divara natif du pays d'Aragon tailleur d'images demeurant à Dijon savoir faisons à tous presens et avenir que j'ai fait et par ces presentes fais fait à tous presens et avenir que j'ai fait et par ces presentes fais Marché et Convenance avec tres haut excellent et puissant Prince Monsr Monsr reduttes Sgr, Monsr Philippe Duc de Bourg Cte de Rethel, de Brebant et de Lembourg, Comte de Flandre d'Artois et de Bourg Cte Palatin, de Hainaut, de Hollande, de Zelande et de Namur, Marqs du St Empire, Sgr de Frize Salins, Malines, aux personnes de Mrs les gens de Ste Comptes a Dijon, Mes. Mathieu Pradot Cte Commis, Jean de Visen Son Receveur gnal de Bourg Cte Philippe Mache Sery Son valet de Chambre, garder de Ses Joyaux et Maque



de la ville de Dijon, et des Notaires cy après nommés stipulans comme personne publique avec les officiers dessusd. au profit de Mondit Sieu et autres de Loyaumme faire et rendre toute parfaitte asoire asoillie en l'Eglise des Chartreux lez Dijon là où ordonné me sera la Sepulture de feue tres excellente Princes et Princesse de Noble memoire Mr Le Duc Jean et Mad. Marguerite de Bauiere sa Compagne Dont Dieu ait les ames Pere et Mere de Mond. Sieu Le Duc, qui a prié est, en Laquelle Eglise repose et dort interrés les Corps desd. feue Sgr et Dame, Laquelle Sepulture sera aussi bonne ou meilleure de telle Longueur, hauteur et de telles et aussi bonnes pierre et matieres que celle de feue tres excellente Princes de Noble memoire Mr Le Duc Philippe Pere desd Mr Le Duc Jean et ayeul de Mond. Sieu, qui a presente est, ou laquelle Sepulture qui se fera seront les images ou representacons desd personnes desd. feu Mr Le Duc Jean et de feue Mad. Dame sa Compaigne selon le portrait, qui leur en sera baillé à moi led. Jean de la Huerta, et de semblable longueur qu'est l'image d'icelui feu Mr Le Duc Philippe estant sur led. Sepulture, et à la teste d'icelle chacune desd. deux images aura deux anges, qui tendront, c'est à savoir les deux, qui seront au dessus de la Teste dud. M. Le Duc Jean un heaume et les autres deux, qui seront à la teste de feue Mad. Dame un lion accroupis aux armes d'icelle, et en laquelle Sepulture, qui se fera, je led. Jean ferai autant d'images et de telle hauteur et grosseur comme ploreans que d'angelos et autres et aussi autant d'autres Demoiselles qu'il y a en la Sepulture de feu Mond. Sr Le Duc Philippe et outre plus y fera deux chacun d'angelos, qui aussi y sera mis et assis, et qui n'est pas en la Sepulture desd. feu M. le Duc Philippe, pour lequel ouvrage faire, je led Jean livrerai et fournirai à mes frais toutes pierres et autres matieres y necessaires, excepté le marbre

Roi que Mond. Sieur me fera Lurer et mettre en place à Dijon, ez lad. pierre d'albastre blanc, qu'icelui mond. Sieur me fera tirer et rendre hors terre de la perrière estant près de Salins, où l'on prendra led. albastre blanc de la grosseur et Longueur, qu'on avoit accordé dernierem.t avec Guillaume Corny, et Jean Contelet Taillieur d'images demeurant aud. Dijon, et par lad. Perrière je led. Jean led. ferai charrier et amener à mes frais aud. Dijon en la place où l'on les ouurera, et laquelle sepulture, je led. Jean rendrai toute asoumise, asseoir et parfaitte en lad. Eglize bien et loyalem.t dedans quatre ans prochains venant à Compter et Commencer dujour que lad. pierre de Marbre me sera liurée en lad. ville de Dijon, et aussi serai tenu par cet pté Marché de liurer, ouurer et asseoir à mes frais, tout le Cuiure doré, fer, plomb, Lettres, peintures, les Vitres voirres et toutes autres matieres et Ytoffes, qui pour lad. sepulture et en icelle seront necessaires, et tout ce que dit est, je led. Jean ferai, et rendrai, asoumi, asis, et parfait bien et loyalem.t comme dessus, et selon le Deuis et patron par moi sur ce baillé et tracé et baillé en vn feuillet de parchemin signé au dessus de mon seing Manuel et mond Sieur pour toutes led. Choses faire et accomplir par moi led. Jean en la maniere que dessus me sera payé, baillé et deliuré Comptant la Somme de 1000.lt Tournois, Monnoye Courant, c'est à Scauoir chacun an Terme led. Terme-mil Cinq.cd par portion en faisant led. ouurage, et auec ce baillera on fera bailler Mond. Sieur le Duc à ses frais hostel et place conuenable en lad. ville de Dijon pour y faire le



ouurage et plus rien pour demander à Mond. Sieur, promettant led. Jean de la tuerta par mon serment pour ce donné Corporellem.t aux Stes Euangiles de Dieu, et Soub l'expresse obligáon de tous mes biens meubles immeubles de Ce de mes hoirs presents et auenir quelconques, et par Especial par la prinse, detention et incarceratiõn de mon propre corps à icelui prendre mettre et detenir en prison former led. marché et Conuenances, et tout le Contenu en ces ptes Lettres auoir et tenir ferme et agreable sans jamais contreuenir ne consentir Contreuenir en aucune Maniere ou tems aduenir, et led. sepulture et desus declarée faire et parfaire et accomplir et la rendre parfaitte asseoir et asoumise dedans led. terme de quatre ans prochains venans en la forme et maniere que ci dessus est declaré, et auec ce rendre et restituer à Mond. Sieur tous coutz, interrets et despens, qu'il pourroit auoir et soutenir par deffaut des Choses dessusd. non faites et accomplies par la maniere que dit est, et renonçant quant à ce par mond. serment et soub l'obligáon que dessus à toutes et singulieres exceptiõns, deceptions fraudes, cautelles, Cauillaõns, allegatiõns, graces, respits, dispensaõns de mon serment, opposiõns, appellaõns et à toutes autres choses que l'on pourroit dire, faire et alleguer, ne impetrer contre la teneur de cest pté lettres, mesmem.t au droit disant generale renonciatiõ non valoir, si l'especial ne precede, et quant à l'obseruance led. Choses dessusd. et d'une Chacune d'icelles, ycelui led. Jean de la Cuerta dessus nommé receut moi ez susd. bailz estre Contraincts consentz ainsi comme de Choses dejugez par les Cous de Mond. S.r Duc, et par toutes autres Cours et jurisdiction quelconques tant d'Eglize comme seculieres qui sur ce seront requises, l'vne de la

Cours non cessant pour l'autre, aux jurisdictions et Contraintes desquelles Cours et d'une Chacune d'icelles, quant à ce je soumet et oblige moi mesd. hoirs, biens et corps dessusd. en tesmoin de ce j'ai requis et obtenu le Seel de la Cour de mond. Sieur le Duc estre mis à ces presentes lettres. C'est fait et passé en la Chambre des comptes de Mond. S. à Dijon par devant Jacot Boisot Notaire Juré de la Cour, de Mond. Sieur le Duc, et Coadjuteur de son tabellion de Dijon, presens à ce les officiers dessusd. Oudot le Bediet Con.er de Mond. Sieur et son Receveur du Baillage de Dijon, et Claude vivant Clerc demeurant à Dole tesmoins à ce appellés et requis l'an et jour dessusd. ainsi signé. J. Boisot etc. pour ce est-il que nous, qui desirons ledit ouvrage estre commencé fait et parfait, le plustost que bonnement faire se poura, et selon le marché dessusd. ce que faire ne pouroit led. M.e Jean sans avoir argent, mesmem.t pour le payement des matieres et estoffes à ce necessaires, et pour les despens de l'un des autres ouvriers, qu'il lui conviendra avoir avec lui pour l'avancement dud. ouvrage, voulons et expressement vous mandons et commandons par ces p.ntes que pendant led. temps et terme desd. quatre ans à venir, dedans lequel temps led. M.e Jean est tenu de rendre led. ouvrage tout parfait assis et assouvis, vous lui payés, baillés et delivrés chacun an la somme de mil livres tournois par portion, selon que par nos ames et feaux les gens de nos Comptes à Dijon, et vous sera adviser, eu regard à l'ouvrage, qui par lui sera fait, et à la quantité d'icelui, et par rapportant pour une et à la premiere fois ces p.ntes ou vidimus d'icelles, fait sous seel autentique ou la copie d'icelle collationnée par l'un de nos Secretaires ou en la



Chambre de nosd. Comptes avec quittance suffisante d'icelui M.e Jean, ensemble l'ord.ce de nosd. gens des Comptes sur les payemens que fait lui aurés, pour la Cause que dessus, nous voulons tout ce qu'ainsi payé lui aurés estre alloué en la depense de vos Comptes, et rabattu de votred. recette sans difficulté aucune par lesd. gens de nos Comptes à Dijon, auxquels nous mandons, et par ces mesmes p.ntes commandons trés expressem.t que ainsi le fassent nonobstant l'ord.ce par nous faitte de non passer ou allouer en la despense des Comptes de nos receveurs gnaux tant de Bourg.ne flandre, artois qu'autres aucune somme de deniers, sinon seulem.t par vertu des lettres et descharge du Receu.r gnal de toutes nos finances signées de notre Controlleur d'icelles et quelconques autres mandemens ou deffenses à ce Contraires, lesquelles ord.ces ne voulons prejudicier au cas p.nt, ne à l'effet de ces p.ntes. Donné en notre ville de Dijon le onzie.e jour d'aoust, l'an de grace 1443. ainsi signé par M. le Duc, vous et le sire de Croy p.nts. J. Milet.

## Folio 127: despense pour la descouverte d'une Mine d'argent, que l'on pretendoit estre proche Avalon.

## Folio 132: Le Sgr de Vuarin Chef, Capitaine Gouverneur et conducteur gnal de quatre Galées que M.r le Duc mit au port de venise, pour avec la grand nave et autres galées, que led. Sgr Duc avoit audit Port, et fait armer aller contre les infidels et Mecereans par lettres patentes données à Bruges le 10 avril 1444.

(Par Lettres patentes du Duc du 4 Janvier 1445. Jeoffroy de Choisy Sgr de Mimeures eut 300 ll. de pension sa vie durant, assignée sur le revenu de la terre de la Sarrée dependant de Cusery en consideration de sa bonne conduitte au gouvernement qu'il eut de trois galeés, avec lesquelles il combattit vaillamt contre les Turcs, et mesmement au Siege de Rhodes, au grand honneur dud. Duc, auquel lesd. trois galeés appartenoient.)

Folio 135: Traitté entre R. Pere en Dieu Monsr l'Evesque de Chalon, le Procureur de M. le Duc, et les Eschevins Bourgeois et habitans de lad. ville et cité de Chalon, et les Religieux, Abbé, et Couvent du Monastére de St Pierre lez led. Chalon, à Cause de Certain Marchié que lesd. Religieux de St Pierre disoient avoir chacun jour de vendredy au bourg dud. Saint Pierre, et oud. marché prendre et lever à leur proffit un droit appellé Bichenaige et autres droits.

Le Roi donna avis à Mr le Comte de fribourg Mareschal de Bourgne qu'il avoit institué Mr de St George son Lieutenant és pays de Champaigne, et Baage de Sens.

---

## 1445:

---

Au Compte dud. Devisen pour l'année finie le dernier decemb. 1445.

Folio 3: Conference tenue à Reims et à Chalon en Champaigne entre le Roi et la Duchesse. fol. 41 et 142.

Folio 11: Le Duc fit



Folio 11: Le Duc fit don de 300 ll. à Charlotte vion fille de Mr Girard vyon son Conr et Mr de ses Comptes à Dijon en consideration de son mariage avec Estienne Berbisy Clerc Licentié en Loix.

Folio 31: Philippe de Bourbon Escuyer Sgr de Montperroux eut du Duc un don de 800 Salus d'or du prix de seize gros et demi piece monnoye Royale en consideration de son Mariage. Pierre de Liuron Escuyer d'Escurie de Monsr le Duc. Guion de Montbarrey. fol. 64.

Folio 57: Pierre Baroillet, d'orgelay, et Perrin Joffroy de Luxeul Anoblis par le Duc. Jean Mercier de Poligny fils Bastard de Mr Jean Mercier Phisicien, (Medecin) Legitimé.

Folio 71: Jean de St Julien Escuyer. Jean de Bauval Escuyer tranchant de Mad. la Duchesse. Jean Sgr de Rup, et Jean de Beffroimont Sgr de Soye Escuyers.

Folio 99: Guillaume Daurieourt Escuier Pannetier de M. le Duc. Corville Bastard de Bourgne Gouverneur du Luxembourg. Le Duc à le Dixme du quatorzie des vins de Poligny.

Folio 105: Les terres de Chateauvilain, Grancey et Arc en Barois en decret au Parlement de Paris. Le Duc les mit à prix.

Folio 126: Mess. des Comptes firent publier par tous les Baages, qu'ils feroient la deliurance de la fourniture des greniers à Sel de Bourgne le 28 decemb. 1445. pour quatre

ouuriez. ouchapt de Corona pour Mess. des Comptes pour la Seureté des places du Duc.

Folio 140: Droits de Robes et Escritaires à Messieurs des Comptes.

---

## 1446:

Au Compte sud. Divion pour l'année finie le Dernier Decemb. 1446.

Fol. 2. et 73: Berthelot Lambin valet de Chambre et controlleur de l'artillerie de M. le Duc.

Folio 51: Jean Machico et Jeay Yuon Marchans fournissans la Marchandise de la Boucherie du Duc. Et ce Jean Machico sera dessendu les Machecots. Soient veus Les Comptes du Domaine de Dijon. Richart sust fournissant de Marchandise de Boucherie l'hostel du Duc, et depuis Mre de la Chambre aux deniers lapousa vnor Machecot. fol. 72 Machecot Marchand Boucher.

Folio 71: Jean Vignier Con.r de M. le Duc envoyé par lui vers M.r le Dauphin pour affaires secrettes. fol. 74 Michel de Chauffy Escuyer.

Folio 86: Humbert de Plaine Con.r et general M.re des Monnoyes de lad. pays de Bourg.ne fils de Jeay de Plaine, pre-



-tendu appartenant Led. office par Lettres patentes du Duc de 10 Juin 1444. aux gages de 50 francs par an.

Folio 90: Dame Marguerite de Corcy Dame de Molers, gouvernante de M. Charles Comte de Charolois a eu 200 francs de pension par an par Lettres patentes du 21 Juin 1441.

Folio 111: M.e Simon Legoux demeurant à Chatillon Sur Seine Con.r de M. le Duc.

Folio 113: M.e Jean Chapuis Con.r et M.e des Comptes du Duc à Dijon, et Girard Margotat Auditeur et Aere desd. Comptes furent à Chalon suivant les Lettres dud. Duc données à Dreux le 24 Decemb. 1444. pour visiter des Lieux necessaires à estre fortifiés en lad. ville, notamment former de Marailles le Bourg de St. Jean du viez mesnil seignant à lad. ville pour la Seurté d'icelles. Francois de Montoy Con.r de M. le Duc et son Bailly de la Montaigne.

Le Duc de Savoye traitta au nom du Duc de Bourg.ne avec les Ambassadeurs de Berne des differents, qu'etoient entre Eux, suivant les memoires et instructions, que led. Duc de Bourg.ne Lui fit donner par Mess. Thibaut de Neufchastel Marechal de Bourg.ne Jean de Vaulbuzin Bailly de Mascon pour le Decedz de Jeay de Vaulbuzin son Pere.

Le Seigneur de Balançon, Philippe de Corcelles Seigneur de Bousselange, Bailly de Dijon. M.re Pierre

Dallot et Jean de Salins Lieutenz en soz Con.ers de M. Le Duc fureur à Dole instruire le procez criminel contre Claude de Lornay, et Pierre de Clereaux ayans battu le nauré Jacque de Salnove du Pays d'Savoye.

Folio 117: M.rs Le Chancelier se départit de bastiement d'Dijon sans le sceu des Mess. des Comptes pour aller vers M. Le Duc en ses pays de flandres, Mais ilz Envoyerent après lui M.es Louis de vienne, et M.e Jean Rufey Con.er et M.e des comptes pour conferer auec lui des Lopeces d'or qui s'exposoient à plus haut prix, et de ce qu'il n'y auoit presque point de Monnoye blanche en Dowg.me les Monnoyes estant en Sommaige.

Monsieur Le Dauphin se plaignit à M. Le Preodent dud Parlement de Dowg.me d'vne Le Roy au lieu de Chinon, de ce qu'il n'auoit receu que mil francz d'vn aide, que lui auoit octé accordé par eux d'Macon, et moins que led. aide estoit de plus grande somme suiuant la recette en faitte par ordre Morison Receueur pour mond. Sieur le Dauphin En l'an 1444.

Folio 118: M.rs des Comptes Envoyerent M.e Jean Rufey Con.er et M.e desd. Comptes vers L'Abbé de vezelay au Mois de Juing 1446: suiuant l'ordre qu'ilz en auoient receu de M. Le Duc pour requerir led. Abbé qu'il voulsist Bailler aud. M.e Jean Rufey les Chroniques et autres Escritures tant en Latin qu'en françois estans en L'Eglize et Monastere dud. vezelay touchant les faits de feu Gerard de Roßillon pour icelles enuoyer de vers Mond. S.r ainsi que par ses Lettres L'auoit mandé et Escrit à Mesd. Sieurs des Comptes, et aud. S. Abbé. fol. 218:

Folio 122: Lettres de M.rs du Conseil à Dijon, par lesquelles ilz ordonnent et mandent aux Bailliz de Dole, Dauat, et Damont ou leurs Lieutenans d'imposer à la maniere accoutumée L'aide que les gens des trois Etats de son Comté de Dowg.me es terres d'Outre Saone auoient accordé à Mond. Sieur Le Duc. Regnaut de Corsy Escuier Sur le fait dud aides octroyés à M.r Le Duc en son Duché de Dowg.me

Fol. 127. et 128: Ordonnances du Roy publiées en Dowgogne touchant le droit de Dace pour cens sur toutes Espiceries et Drogueries, qui entreront au Royaume de France ailleurs que par les portes d'Aiguemortes, la Rochelle et pays de flandres, pour lequel Empeschez les Egz et communautez de lad. prouince furent assemblés à Dijon. Nomz des Egz mandés. Mess. Jacques de villers Le fayz. Folio 133:

Folio 131. Mess.rs du Conseil estans à Dijon escriuirent à M.e Guillaume Marechal procureur de M. Le Duc à Chalon d'informer des Entreprises que les officiers de M. L'Euesque Duc Chalon faisoient en la Justice temporelle de Mons.r Le Duc en lad. ville de Chalon.

Folio 132: Mess. Jean de Vergy Sgr de Fouvent et de Vignory, Charles de Vergy Sgr d'Autrey et de Frolois. Claude de Montagu Sgr de Couches.

Folio 138: Mess. Erard de Vienne Sgr de Marcilly M. d'Argueil fils de M. le Prince d'Orange.

Folio 146: et 147. Amari de Poncet Pri Capdorat ayant esté destroussé en Bourg.ne par aucuns des Sujets de M. le Duc obtint de M. le Dauphin la marque sur led. Duc, et led. Sujets, pour laquelle il fut Composé avec lui à 2000 Escus d'or à represailles. Lettres de Mess. du Conseil et des Comptes à M. le Chancelier Rolin pour faire faire par le Maire de Dijon de faire mettre à execution certaines ordonnances de Mrs. desd. Comptes.

Folio 149: Mess. Jean de Roye Chev.r Seigneur de Dangy Sgr de Charny et de Molinot, Mre Jean de Boffrymont Seg.r de Montbel et de Bonnet Chastelain, et Chr en Balençay. Mess. Pierre de Boffroimont Sgr d'Arcelay, et Chr en Auxois. Mess. Guillaume de Boffroimont Sgr de Scpth et de Sombernon. Mess. Jean de La Trimouille Sgr de Jonvelle. Mess. Jacq.s de Connoy Sgr de Jonlay.

Je ne veux ici obmettre ce que nos anciens ont toujours dit des grandes maisons de Bourg.ne Richer de Chalon, Noble de Vic

Transaction. v. St Julien, fol. 456. fol. 401 que la Comté de Chalon est du fief de l'Evesque. fol. 402 et 403 achat de la Comté de Chalon par l'Evesque. L'Evesque de Chalon n'a titre de Comte fol. 404: fol. 425: Le Chancelier du Prat ne voulut que françois premier ou ses officiers pour lui ne reprinssent de fief de l'Evesque, ainsi que le S. de Baudricourt Gouverneur de Bourgne avoit fait pour Le Roi Louis XI. En l'an 1482: par arrest du Parlem.t de Dijon du 23. Juin 1634 sur les Conclusions de Mr de Xaintonge fut deffendu aud. Evesque de prendre la qualité de Comte.

## 1447:

---

## Au Compte dud. devisen pour l'année finie le dernier decembre 1447:

**Folio 1:** honnorable homme et sage Me. Estienne Armenier Con.er de M. Le Duc, President de ses Parlemens, et Gouverneur de la Chan.rie du Duché de Bourg.ne

**Folio 6:** Mess. Erard de Beffromont Chev. de l'ordre de St. Jean de Jerusalem Commandeur de Bellecroix, frere de Mess. Pierre de Beffromont Sgr de Charny et Molinot. André de Saffroy Escuyer Gouverneur de la Prevosté de Buxy au Chalonnois.

**Folio 49:** Michaut de Saulgy, (Chaugy) Escuyer Tranchant de M. Le Duc. Denisot de Biou Capitaine de Saulieu. Jeanne de Bauiere femme de Jean de Salins Escuyer eut 4000 Salus d'or en mariage en don de M. Le Duc. Humbert de Plaine Con.er Egnal des Monnoyes de M. le Duc en ses pays de Bourg.ne



**Folio 81:** Humbert de Plaine, Jean Murgaut et Jean Machico Marchands adjudicataires de la fourniture des greniers à Sel de Bourg.ne pour quatre ans de Sel de Rosieres en la Saunerie de Salins donnerent à M. Le Duc 4000 Salus d'or pour avoir ladite fourniture, outre les charges ordinaires

**Folio 84:** Jean Yuert et Jean Machico Marchands Bouchers fournissans l'hostel de M. Le Duc. Joachin de Montlyon Escuyer Pannetier de M. Le Duc. Simon Philibert Receveur des deniers de l'Espargne de M. Le Duc. Henry vincent de Poligny annobly. Jean de Beaufort Chev. Sgr de la Vilate.

**Folio 90:** Jacot d'Espaigny Escuyer fit armes au pays de Bourgogne.

**Folio 114:** Perrenot Leouley Con.er de Monsieur Le Duc, et son Procureur au Baage de Dijon avoit la Charge de poursuivre les causes des autres procureurs dud. Duc, quand elles estoient Evoquées, commises ou Envoyées par devant Mess. du Conseil à Dijon, ou aucuns d'eux.

**Folio 115:** M. Le Duc donna à M. Le Dauphin de Viennois dix mil Salus, dont il donna sa Lettre à Messire Philippe Sgr de Ternant, qui luy presenta lad. Somme de la part dud. Duc, Lequel en donna quittance. Datté à Montbeliart le 20 aoust 1444: Signée Loys. et douze cens Salus à Messire Jean Sgr de Beuf.

**Folio 116:** honnorable homme et sage Me. Pierre

Degoux Con.er et M.e des Requestes de l'hostel de M. Le Duc, demeurant à Chalon. (Par Lettres patentes du Roi données à Arras le 16 Septemb. 1477. verifiées en la Chambre des Comptes le premier octob. aud. an, Antoine Sgr de Miolans Senechal de Valentinois eut don du Roy des biens de Jean Sgr de Goux et de Rup scitués tant au Duché que Comté de Bourg.ne confisqués à cause qu'il tenoit party contraire.)

Folio 117: Assemblée des deux Estats du Comté de Bourg.ne à Dole le 9.e May 1447: Eglize Et tiers Estat. Ambassadeurs du Roy d'Arragon venus à Dijon et depuis en Flandres vers Mons.r Le Duc. Nicolas Ranuy ordonné Esleu de Bar sur Seine par le Roy à la nominaon de M. Le Duc.

Folio 130: Les Sergents et notaires Royaux ne pouvoient exploiter à S.t Laurent les Chalon, d'autant que c'etoit en la Souveraineté de M. Le Duc. Terre d'outre Saone ou de l'Empire. (Les Ecclesiastiques du Duché de Bourg.ne accordérent en l'assemblée des Estats en l'an 1447. un don ou subside à Mgr Le Duc d'une demie decime, nommé donum Caritatis. Joachin Rouhaut Capitaine des gens de guerre.)

Mess.rs Les Evesques de Chalon, le Sgr de Charny et M.e Pierre de Goux furent envoyés en Ambassade vers le Roy touchant les desordres des gens de guerre faits à Crevant. Mess. Didier de Cicon, Mess. Pierre de Quingey, huguenin de Salins Sgr de Viler Robert.

Folio 145: Le S.r de Saint Vincent Chér de Rodes et Lieutenant de Mess. Joffroy et Jacot de Thoisy Gouverneurs des



Naves et galées de M. Le Duc.

Folio 150: Les habitans de Besançon doivent à M. Le Duc chacun an 500 francs à cause qu'il avoit la garde de lad. ville. Phrs Damas Receveur de Semeur en Brionnois.

Folio 174: Le Pape Eugene envoya une bulle à M. Le Duc, par laquelle il declaroit, qu'il n'entendoit que les Ecclesiastiques des Sgries dud. Duc fussent comprises en la Bulle par laquelle il octroyoit une decime à M. Le Dauphin ou à Mons.r D'orleans. Leopold fils du Duc D'autriche fut marié à Madame Margueritte de Bourg.ne fille de Philippe le hardy.

---

1448:

---

Au Compte dud. Devisen pour l'année finie le dernier decemb. 1448:

Folio 16: Michaut Dessertaines Escuyer Serviteur de Corville, Bastard de Bourg.ne Antoine Dubois Escuyer Tranchant du Duc. Folio 41. humbert de Plaine M.e de la Chambre aux deniers de Mad. La Duchesse.

Folio 55: Mess. Jean Danglure dit Saladin Sgr du vaul de Lugny. Benetreu de Chezal Escuyer Pannetier de M. Le Duc. Guillaume de Poupet Con.er et Receveur gnal de toutes les finances de M. Le Duc.

Folio 59: Le Duc donna 700.tt de rente annuelle

et perpetuelle entre autres choses à Dame Marie de Bourg.ne sa fille naturelle, Mariée à Mess. Pierre de Beffromont Sgr de Charny et de Molinot. v. le Compte de l'an 1432 cy après folio 102: Me. Jean de Terrant Con.er et Me. des Requestes de l'hostel de M. le Duc, et Me. Pierre Brandin aussi Con.er et Me. des Req.tes dud. hostel.

Folio 66: Me. Jean Luillier, Girard le Coq, Jean Pied de fer, Jean Simon, Jacque Thiessart, Eustache Luillier, Hugues le Coq, Guy Billet, Jean de Nantene, et Henry Roussel, tous Con.ers et Avocats de M. le Duc au Parlem.t de Paris aux gages de 20 ll. par an. Me. Pierre fusée Procureur dud. Duc aud. Parlement avoit 25 ll. de pension. Me. Jean Singet Licentié en Loix Con.er dud. Duc et Solliciteur de ses Causes au Parlem.t et Chastelet de Paris avoit 100 ll. de Pension

Mess: Pierre de vinaux Sgr de Goubertin, Chev. Chambellan de M. le Duc. Remonnet, Bourg de Jardrez Capitaine de Crevant. Huguenin Bastard de Cissey Me. veneur de la venerie de M. le Duc, Huguenin de Gissey veneur, Jean de Soissy veneur, Thibaut de Gand veneur.

Folio 80: Le Duc donna à Dam.lle Jeanne de Neufville femme de Claude Sgr de Colombier Escuyer Eschançon dud. Duc 500 francs en faveur de son Mariage.

Folio 82: et suivant. Messieurs des Comptes deputoient un d'entre eux pour voir imposer les Marcs de la ville de Beaune, qu'ils payoient chacun an le jour de la



Saint André. Soit veu le Compte de l'an 1353: fol. 9. Lesd. Sieurs des Comptes envoyoient aussi à Poligny au Comté de Bourg.ne pour voir faire Cueillir et Lever les dixmes des vins et quatorziesmes, et à Pommart et Volenay proche Beaune pour imposer avec le Chatelain les tailles de vin et d'argent que les haans desd. Lieux doivent chacun an au Duc. Plus les fermes des Bauges d'Aval et de Dole estoient delivrées par les Commissaires de lad. Chambre des Comptes, et les aides de Mascon avec les Eslus dud. Lieu. Soit veu led. Compte. folio 86. Me. Estienne de Goux.

Folio 87: Girard Margotet Auditeur des Comptes à Dijon fut commis par Mess. de la Chambre au Mois de Mars 1447: pour estre present aux interrogats, qui seroient faits par le Bailly de Dijon, ou son Lieutenant à Richart Solin de Saux prisonnier à Talent et à Jeanne sa femme prisonniere aud. Saux accusés par le Procureur de M. le Duc d'avoir reigné à l'entour certain nombre de pieces d'or monnoyées en rides, tellem.t qu'elles en estoient tres fort amoindries de leur prix.

Monsieur l'Evesque de Tournay Chef du Conseil de M. le Duc en Flandres en l'absence de M. le Chancelier. Mons.r de Croy premier Chambellan de M. le Duc. Soit veu le Registre Cotté +. Commencé en l'an 1386. et fini en 1446: fol. 145 auquel sont rapportés les droits appartenans au premier Chambellan.

Folio 102: Huguenin de Montjeu Sieur d'Ampilly Odille Sgr de Montjeu, Estienne de Salins Sgr de Corrabeuf,

Guillaume de Corey, et Mre Antoine de Leo Scherriers de feu Mad. de Mre Jean femme en premieres nopces de Mre Pierre de Beffremont Sgr de Charny et Molinot.

## Folio 106: Simon Le Gay, Jean vignier, Nicolas Luxerrois Bourgeois et Marchands de Chatillon sur Seine mandés pour se trouver à Dijon le 13 Juin 1448 avec autres Deputés des villes pour affaires importantes au Duc. Fol. 109. Mess. Jean de Chalon Sgr d'Arlay.

## Folio 114: Assemblée des Gens des Estats du Comté de Bourg Nre le 22 Juillet 1448. Seavoir L'Eglize en bon Estat soit vu le pié Comptes, où sont rapportés les noms des Ecclesiastiq. à cause de leurs benefices, qui entrent aux dits Estats et des villes dud. Comté. Assemblée de l'Estat des terres d'outre Saone à Auxonne. L'Estat d'outre Saone. Soit prise garde.

## Folio 117: Les Estats du Duché de Bourg Nre ne voulurent accorder à M. le Duc qu'un aide de 5000 francs pour l'achat de Chatelvilain. La Terre de Brangues du fief de Mons. Le Duc.

## Folio 121. Mess. Clerambaut de Reigny Chancelier de Bar et de Lorraine.

## Folio 122: Lettres de Mre du Conseil et des Comptes à Ld. Abbé de St. Martin d'Autun, à Mess. Jacques de Vilers la Foye, et à Mre Jean Gregniart pour estre à Dijon au Mois d'Août 1448 pour imposer avec l'Estat de Mr.



le Duc la Somme de 5000 francs octroyée au Duc par les Estats du Duché de Bourg Nre pour aides à l'achat qu'il voulut faire de la Terre de Chatelvilain.

## Folio 125: Les Marchands fournissans les greniers à sel du Duché de Bourg Nre et Comté de Charollois depuis vingt cinq ans adjournés en la Chambre des comptes pour répondre aux demandes du procureur de M. Le Duc pour n'avoir fourny des greniers de tout le sel, qu'ils devoient prendre à Salins.

## Folio 128: Nouveau Recueil, (Imprimé) de divers édits parisis mis par M. Le Duc sur chacune queuë de vin estant hors du pays de Bourg Nre

## Folio 129: Mess. du Conseil et des Comptes escrivent à M. le Duc estant en Flandre pour scavoir de son bon plaisir comme l'on devoit se conduire en Bourg Nre si M. le Dauphin de Viennois devoit aud. pays. Mess. Jean de la Trimouille Sgr de Jonvelle, Dracy et Courtelles moururent en 1448.

## Folio 160: Jean de Pontoux Marchand demeurant à Beaune, (Bellegarde) prit à censes et meuller en perpetuelle Dre de M. Le Duc les Bois de Beaune situés entre led. Beaune et Les Chatelets à la partie de l'Empire, à la Charge de Payer chacun an 40 St. de Cense, et Dix Livres aussi de Cense à Messire Guillaume de Vienne Sgr de St. George et de Ste. Croix

# 1449:

Du Compte fait de vrien pour l'année finie le dernier Decemb. 1449:

Folio 2: Droit de Robes et d'Escriteires à Mrs des Comptes pour l'année du Compte. à Chacun de Mess. les Mrs 54 ℔ aux auditeurs 44 ℔ et aux Clercs des Comptes 34 ℔ suivans les Comptes precedents.

Folio 55: Cornille Bastard de Dourg. nr. avoit 3000 francs de pension sur le Duc et l'Entretien de 60 payes de gens de guerre pour la garde et deffence du pays de Luxembourg. M. le Duc donna 15000 salus d'or à Mess. Pierre de Beffremont Sgr de Charny en consideration de son Mariage avec Mde. Marie fille Bastarde dud. Duc. fol 78. au Compte precedent.

Folio 69: Mess. ire. Rabustin Chr Sgr d'Espirey eut son Don du Duc de 3000 francs. fol 108. Guillaume Dubois Escuyer Con.r et premier Mr d'hostel de M. le Duc. Loys de Gruthuze Escuyer Lieutenant de Mr. le Duc. Phle de Vaucourt Con.r et Chambellan. Philippe Le Lorgne Lieutenant.

Folio 76: Le Duc donna neuf marcs d'argent au Baptisement d'un Enfant de Bourgueuin Nagu son



Pannetier. aux comptes precedents.

Folio 79: Mess. Jean Joffroy Doyen de Ste Croix (Croisne) de Dijon fut envoyé par M. le Duc avec autres Ambassadeurs vers le Pape Nicolas pour lui faire obeiss.ce d'icelui à son nouvel avenement au St Siege. Lux fulsit mundo, cessit felix Nicolao.

Folio 80: M. Le Duc donna 500 Escus à Guillaume de Vaudrey Escuyer son Con.r et Chambellan, et à Dame Marguerite de Villers sa femme en augmentation de leur mariage. Pierre de Vaudrey Escuyer Con.r et Chambellan de M. le Duc, son Bailly d'Aval et Mr. de son Artillerie. Memoires de la Marche. Liv. premier, Chap. 10 et 11.

Folio 95: Dame Isabelle de Montrailler gouvernante de M. Charle Comte de Charollois. Estienne Le Clerc Queux de Mde. la Duchesse, et Jacotte Morisot sa femme de Chatillon. Mess. Mathieu de Foix Comte de Comminges avoit 2000 francs de pension sur le Duc.

Folio 101: Le Duc fonda vne chapellenie pour son ame à la Sainte Chapelle de Dijon de six Livres de Sols parisis assignés sur le revenu des fours chaudes de Chalon, et cinquante trois Sols quatre deniers pour l'Entretenement de Bertrand Bois. Jean Morison Receveur du Bailage de Dijon.

Folio 115: Le Duc achetta la terre et Sgrie de Louans pour dix ans engagé pour 2000. ℔ à la Dame de la Marche.

Folio 117: à Mr. Jean Rufty Con.r et Mr. des Comptes sur à Melun les Exilliers et autres lieux informes Doctor Odon Molain adjudicataire pour la fourniture des greniers à sel de Dowg.ne et de Salins, lequel auoit fait mener iudit sel hors led. pays.

Folio 123: Lettre du Duc par laquelle il fu deffendu à tous ses Subjets de faire aucun recept, confort, ne faueur à Mess. Berart du Chastel contre M. le Duc de Calabre, ains le poursuiure à l'occasion de ce qu'il auoit receptè Messire March Dardech Chr d'Allemaigne, pris par Petremand de Saquanbath.

Folio 128: Nouelles furent portées à M. le Duc de la destrousse faitte par le Conte francisque sur M. le Duc de Sauoye au Mois d'auril 1442. Les officiers dud. Duc de Sauoye firent publier en Cour, (impost) au bout du Pont de Mascon sur les Danrées, que l'on amenerois dud pays de Sauoye à Mascon. La Chambre des Comptes auoit la Iurisdiction des Gabelles et greniers a Sel, et des differends, qui suruenoient pour led fait.

Folio 129: Mr. Pierre de Goux Con.r Mr. des Req.tes de l'hostel de M. le Duc. Jean Daubry et Jean de Molesmes Ambassadeurs de M. le Duc vers le Roy. Jean Jacquelin Lieutenant gnal au Baillage de Mascon.

Folio 132: Brisee de la forteresse de Romenay par M. le Mareschal de Dowg.ne sur M. l'Euesque de



Mascon. Jeannes Jumeau, Cardinal 1439.

Folio 134: Les Lisois, qui estoient serés de l'ormes Charles faittes par led gouuer de M. le Mareschal de Dowg.ne deconsilios spas Grimé Berjoud procureur de Monsieur Charny.

Folio 135: Mr. Girard de Plaine Con.r et Mr. et Req.tes de l'Hostel de M. le Duc, ~~après clac Dacey de Rolle et de Dijon~~. Jean vignier de Chatillon sur Seine. Le Chastel de verisee au Comté de Mascon mis sous la Maj.té de M. le Duc après les Decez de Rollet de Dijon lequel mourut à Dijon. Simon Le Goux aucat de M. le Duc à Chatillon sur Seine. Mess. Jacques Bon Mr. de Gurgy et Le Goux Con.rs sont Descendus de ce Simon Le Goux.

Folio 177: Estienne Berbisey Clerc Licentié en Loix, Mary de Charlotte Dijon fille de Mr. Girard Dijon Con.r Mr. des Comptes à Dijon.

Folio 178: Pour Le premier huissier et ses Compagnons de la Cour de Parlem.t à Paris pour auoir publié les Rolles des Gaiges de M. le Duc pendans deux ans quatre Escus d'or. Pour les Chapeaux de roses presentés et baillés de par M. dud. Sieur aux Jours tenans led. Parlem.t Le Jeudy que l'on plaide led. Rolle pour Lesd. deux années 4 Escus d'or. au Greffier de Parlem.t pour Sel Expedié pour Lever les remuis de plusieurs Causes au profit de M. le Duc, trois Escus d'or. Monsieur le Duc ne payoit point le Sel en la Chancellerie.

Folio 181: Mess. Bernard Sgr de Chatelvillain le Jean de Chatelvillain Sgr de Marrigny son filz et Mre Jean de Vandenesse Dom. de M. le Duc et Chanoine de la Chapelle à Dijon, et Lienart du Cre clerc dud Compte commis à faire son Inventaire des Chartres, Lettres et Titres estans au tresor de Dijon.

Folio 182: M. le Duc manda à Mre dud Comptes qu'il voulloit que l'on mit sus un aider pour Mr d'Orleans

Folio 183: Labbes de Suze abbre du Roy la Marque sus led Sujet de M. le Duc suivant les comptes precedents, c'est à dire droitz de reprezailles.

Folio 184: Led deux Estatz du Comté de Bourg no assemblée à Dole le 21 Novemb. et celui d'autre Saone à Auxonne le 23. dud Mois 1449: Soit notté que les Estats du Duché de Bourg no estoient composez d'trois ordres. Ceux du Comté des ordres Ecclesiastique et Seculier et non de la Noblesse Ceux d'outre Saone de celui du Tiers estat, qui est remarquable et se reconnoit par tous les Comptes et Pupleix Histoire de France sous l'an 747. Childeric 3. Roy 21. Le Sgr de Saint George et le Sgr de Duxy son filz (de la Maison de Vienne) vendirent la terre et Sgrie de Louans à Mre de la Marche laquelle la retroceda à M. le Duc. Voyez de la Marche L. 1. Ch. 1. Et apres au Compte 1453.



1450.

# Ou Compte dud de vizen pour l'année finie le dernier decemb 1450.

Folio 23: Le Duc envoya vers le Roy en Normandie Jean de Molesmes son Secretaire. fol. 34: Philippe de Bourbon Sgr de Montperroux.

Folio 45: Mess. Guillaume Sgr d'Andelot Chev Mary de l'Amer Catherine de Saligny fille et heritiere seule de Mess. Lourdin de Saligny. Mess. Loys de Chalon Conte de Tonnerre presta à M. le Duc Jean 4000 Escus. Antoine de Vaudrey Dom. et Chambellan de M. le Duc.

Folio 60: Mess. Jacques de Lalain Chev, Con. et Chambellan de Duc. Mess. Pierre Varsth Chev Dom. et Chambellan. Guillaume de Vaudrey Escuyer Sgr de Cattaon Dom. et Chambellan de Duc fut envoyé par lui en marchez d'Italie pour les affaires de M. le Duc d'Orleans. L'Amer Catherine de Saligny femme de Mess. Guillaume Sieur d'Andelo fut condamné par arrest du Parlemt de Dijon dont mil quatre cent Livres à l'Amer Marguerite d'Ailly, et Pierre Brochot Escuyer son filz. Mr. Andarrille d'Ailly, et Pierre Brochot Escuyer son filz. Mr. Andarrille Chappuis Dom. et Mr. d'ed Req. de l'Hostel de M. le Duc.

Folio 66: Mr. Estienne Degout Dom. de M. le Duc fut à Bruxelles expres pour l'apaisemt de certaine debatz estans entre le Procureur de M. le Duc d'une part, et les Majeur, Echevins et Jurez de la ville de Dijon d'autre au mois de Juillet 1449.

Aimé Sgr de Virey et Phi de Virey Sgr de la Mothe Secretaire de Mgr. Jacques de Virey Le Duc d'Auma la Sgrie de Santeno au Sgr de Salindres. Bertelo Laubin Controlleur de l'artillerie de M. Le Duc. Mre Simon de Rochas Le Comte de Bourg no Phisicien de M. Le Duc.

Folio 96: Noble homme Jean Vignier Escuyer Con.er de M. Le Duc demeurant à Chatillon sur Seine.

Folio 97: M. Le Mareschal de Bourg no et Mre Louis de Vienne et Jean Ruffy Con.rs et Maitres Aud. Comptes furent envoyés par M. Le Duc vers Les Deux Estats du Comté de Bourg no et celui d'Auxonne requerir un aide pour la Construction de la Maison neuve, que Led. Duc faisoit Bastir à Dijon. Perrenet Cothenet et Perrethot demeurans à Dijon.

Folio 100: Mre Guy Bernard premier Mre d'Hel Req.te de l'Hostel du Roy. Jean Bernard Escuyer Varlet d'armes de M. Le Duc. Mre Girard de Plaine Con.er et Mre des req.tes de l'hotel de M. Le Duc.

Folio 106: Mess. Robert de Baudricourt Chev. Bailly de Chaumont. François de Manton Bailly de la Montagne. Le Duc Les pourveut contre Les officiers du Roy à Sens, lesquels vouloient Lever le droit de nouveau et enquete à Chatillon contre Les droits et hautcours dud. Duc.

---



# 1451.

## Au Compte dud. Receveur pour L'année finie le dernier Juing 1451

Simon Robert procureur du Comptable. Guillaume de Poupet Con.er Receveur gnal de toutes les finances de M. Le Duc.

Folio 54: Mess. Guillaume Sgr Dardelo Chev. Mary de Damer Catherine de Saligny heritiere seule de feu Mess. Lourdin Sgr de Saligny son Pere.

Folio 55: Le Duc donna 20000 Escus à Marie fille du Duc de Gueldres lorsqu'elle fut mariée à Jacque Second Roy d'Escosse.

Folio 56: Le Duc donna 10000 Escus d'or au Duc d'Orleans. Mess. Antoine de Rochebaron Sgr de Barsey Chev. Con.er et Chambellan de M. Le Duc fut en don dud. Duc de 4000 Escus d'or pour employer au Mariage de Damlle Jeanne de Rochebaron sa fille avec Mess. Antoine Sgr d'Anglure Chev. Baron de Cherouemont. Mre Jean Vineau Con.er et Mre d'Hel Requestes de l'Hostel de M. Le Duc.

André de Laffres Escuyer Mre Bureau Boucher Mre d'Hel Requestes, et Pierre Boucher Notaires et Secretaires du Roy freres neveux et heirs de feu Sire Mre Barthe Lemasdelin en son vivant Con.er et Mre d'Hel Comptes du Roy.

Loys de visen Con.er M.e des Comptes de M.r le Duc à Dijon, Mary de Jeanne Chiperer, fille de feu mais Chiperer ou Chicherer d'exaumes. Jean Desgreuilles escuier sgr de Sl.t veran les bois. Jacque de Rochefort escuyer frere de Jeny de Rochefort M.e de l'artillerie de M. le Duc.

Folio 89: Nobles hommes et saiges M.es Estienne ermenier Presidens des Parlemens et Chef du Conseil de M. le Duc en son pays de Bourg.ne et Philippe de Courcelles sgr de Soullans Escuyer Con.er d'ud Duc et son Bailly de Dijon furent au Mois de Janvier 1450. à Semeller à certaines Journées amiable prise auec les officiers du Roy de Sicile pour le fait de St Loup, en fief de Pontarmoison. R. Perlin Diu Mose. Jean Joffroy abbé de Luxeul, et Noble et Poussant sgr Thiebaut de Neufchatel sgr de Blammont Mareschal de Bourg.ne le tiercerent aussi en lad. Journée.

Folio 97: L'on enuoya de Bourg.ne en flandre à M. le Duc certains ouurages de Speculatiue et Astrologie de Mess. Jean Jouart Docteur en Loix et M.e Jean Vincent Con.er M.e des Req.tes de l'hostel du Duc furent enuoyés à Besançon pour appaiser les troubles qui estoient en lad. Ville. M.e Jean Anquis, Jean Rusty Con.er M.e des Comptes Le Mongin Cortault greffier de la Chambre du Conseil aud. Dijon furent aud. Besançon auec les Sus. au Mois de Septembre 1451. où M. le Mareschal les auoit mandés, qui y estoit arriué auec plusieurs sgrs et gens de traict affin d'estre present à la passation du



dit traitté, associations et conuenances que les Recteur, Gouuerneur, et Iurés de lad. Cité de Besançon firent auec M. le Duc, par le moyen desquels il a la maistrie en plusieurs sommes des deniers, qui se leuent aud. Besançon, tant és gabelles, qu'exploits de Justices, et pour mettre en bonne vnion et accord plusieurs de lad. ville qui auoient debats les vns contre les autres mesmement les gens de la Commune, à l'encontre desd. Gouuerneur, Iurés et Conseil. Quorum nomina Chifletij. vesuntio ciuitas impressum Lugduni, folio 245.

Folio 98: Noble homme Philippe de Courcelles sgr de Soullans et d'Esmeilleres Con.er Escuyer Chambellan de M. le Duc et son Bailly de Dijon. M.e Jean Rusty aussi Con.er et M.e des Comptes aud. Dijon furent enuoyés par les gens du Conseil et des Comptes dud. Duc à Dole au Mois de Decembre 1449. pour requerir et demander aux gens des Trois Estats du Comté de Bourg.ne vn aide de 2000 francs, pour bastir la Maison, que led. Duc faisoit faire en son hostel à Dijon, et dit led. Dole furent en la ville de Verdun, en laquelle estoient mandés les Bourgeois et Iurés des villes des terres d'outre Saone. (Ceux de l'Eglize et de la noblesse n'y estans appellés, non plus qu'au Comté la noblesse.) pour leur demander 400.tt pour la construction de lad. Maison.

Folio 99: M.e Loys de visen, Jean Rusty Con.er M.e des Comptes, et Jean Desgranges Clerc d'icelx furent à

Dennus Siuiant Lèd Lettred obtenuis p.e M. Le Duc ppos le Chatelain dud. Beaune addreſſeé à M.rs Mrs Comptes ppour faire et aſſeoir Led marcs en la prée dud. Chatelain, Due Otere dezd. Marcs, et Led Majeu et Eschewins de lad. ville et ainſi que tout Led ans ſur pratiquis ſeloy les faculteé dezd. baaiis, et d'autant que par cy deuant Lezd. mared eſtoient tred petitem.t impoſeé, Le Procureur p.e M. Le Duc obtint Lettres de lui ppour ord.r à M.rs Med Comptes d'allez aud. Beaune ppour impoſer Lezd. baaiis à payer lezd. mares ſelon leurs facultés et Deſmanches, et ſelon les Lettres de priuileges. ſon veu le Compter p.e la Recette-gnale des finances ppour l'emiée 1358 folio 9.

**Folio 102:** Meſs. Med Comptes d'eſputerent vers M. Le Duc Girard Margoter auditeur en Otere Med Comptes ppour lui repreſenter que Led Maier et Eschewins de Dijon ne vouloient reconnoitre la Juriſdiction de la Chambre, ni Comparoitre en Icelle, vendoient Led places communes de lad. ville appartenans au Duc, et que ceux, qui gardoient Led Meſs. Med portes de lad. ville, qui ſont Led plus richeſd ne vouloient payer dez mared deus aud. Duc à cauſe de lad. garde. Meſs. Eſtienne Germeau Preſident en Preſt du Parlement et du Conſeil de M. Le Duc, Sgr de Joncourt.

**Folio 106:** Jean de Lornay Capitaine de Dijon. Meſſres Antoine Domus Lieutenant du Bailly de Dijon.



**Folio 112:** Meſs. Jean de Vergy Sgr de Fouuans, Charle de Vergy Sgr d'Autrey, Jean de Beffromont Sgr de Mirebel, Jean de Cenarro Sgr de Jantey, et Jacque Bouton Sgr de Courberon ppour ſe trouuer à l'aſſemblée des trois Eſtatz du Duché de Bourg.ne à Dijon le 16.e Juillet 1451.

**Meſs:** Mille de Paillart Sgr de Murſault. Meſs. Jean Sgr de Coulonjon. Meſs. Claude de Beaujeu Sgr de Chaſtellus. Loys de la Trimouille Conte de Joigny. Meſs. Jean de Chalon Sgr de Vitteaux. Meſs. Guillaume de Beffromont Seigneur de Sey et de Sombernon. Meſs. Claude de Montagu Sgr de Couches et de Longvi. Meſs. Jean de Vergy Sgr de Fouuans et de Vignory. Meſs. Bernard de Chaſtelvilain. Meſs. Charle de Vergy Sgr d'Autrey et de Frolois. Meſs. Jean de Beffromont Sgr de Mirebel. Meſs. Jean Sgr de Coulonjon et de Seneccy. Meſs. Jean de Cenarro Sgr de Jantey. Guillaume Sgr de Sey et d'Ygornay. Pierre de Chandyo.

**Folio 123:** Impoſon du quatriesme au lieu du huictiesme ſur les vins et autres breuuages ſur les Elections de Chalon et Mascon. Brion de Romenay procter Mascon ppour les gens du Duc de Bourgogne.

**Folio 124:** Meſs Jaſpar Bouton Sgr de Jay et de Courberon mardi aux Estatz de Malleuil 1451. Meſſres Pierre de Craon Sgr de la Barbeneſſon en Chalonnois.

**Folio 164:** Oudot de Malain Sgr de Lux Marchand

fournissans les greniers à Sel de Bourg en Bresse, soient veus les comptes precedents. Domaine de Chalon.

**Folio 167:** Pierre de Lebastre tirera de sel de Perrieres ou Carrieres de Salins pour faire les images du Duc Jean et de Mad.e Marguerite de Bauieres sa femme en Albastre de Dijon.

**Folio 176:** Les gens des trois Estats du Duché de Bourg en Bresse assemblez à Dijon le 12 Juillet 1451. Ceux des deux Estats, (Clergie de l'Eglise et Nobles Estat ainsi qu'il se reconnoit par tous les Comptes,) du Comté de Bourg en lieu de Dole le 18 dud. Mois, et ceux d'Vxcosme, Composez seulem.t du Tiers Estat, le 20 dud. Mois.

**Folio 185:** M.e Jean Dailler et Jean Fromont Con.ers du Roy Commissaires deputez par lui pour les limites des pays de Bourg en Bresse ont eu de frais faits et defrayez affin qu'ils fussent plus Enclins de Besogner, et Entendre à gratieusem.t et diligemment au fais des dd. limites.

**Folio 187:** Lettres patentes du Roy, par lesquelles il descharge de toutes impositions les vins que M.r le Duc, Mad.e la Duchesse et M. de Charolois font mener de Bourg en Flandres pour leurs hostels. Lettres de raisine de Bourg en Bresse envoyée à M. le Duc estant au Luxembourg et à Bruxelles.



## 1452:

### Au Compte

fait devers pour l'Année finie le dernier decemb. 1452:

Thibaut de Rougemont Sgr de Russey.

**Folio 34:** Jean Drouot demeurant à Salins en trois cens francs en don du Duc pour avoir fait les pourtraittez contre eux, qui devoient des deniers de reste de la vente du Sel dud. Salins. Jean de Villers Escuyer Eschanson. M.e Lienart Despotot. Jean Coustain valet de Chambre et premier Sommelier de M. le Duc. Mess.e Antoine de Rochebaron Sgr de Bersy et Vieu, Con.er et Chambellan. Claude de Rochebaron Escuier Eschanson.

**Folio 62:** Jaume.e Jeanne Bouton Dame de la Marche Femme de Philippe de la Marche Escuier d'Escurie de M. le Duc. Lad. Jaume acquis du Sgr de St. George la terre et Sgrie de Louans retirée par led. Duc. Cy devant.

**Folio 67:** Phil.e de Vaudrey Escuyer Con.er Chambellan de M. le Duc Bailly d'Amont et M.e de Son Hostellerie mourut le 4 Mars 1452. M.e Jean de Rouuillette Con.er de M. le Duc et Advocat de Sel causes au Parlement de Paris. M.e Ernoul Boutrieu Con.er et Procur.r dud. Duc au Parlement. Mathieu de Foes Contor de Comminges auparavant Receveur de pension du Duc. Mourut en l'an 1452 fait.

**Folio 85:** Madame de Chastey Chef Con.se et M.e d'Hostel de M. le Duc. Jean d'Aguilly Escuyer.

Folio 91: Arrests donné au Parlemt de Paris contre les Lucques du Royaume de France, qui entreprenoient sur les Princes et Sgrs tenportels plus avant que faire ne devoient leur office de son service contre les Entreprises des Lucques de Bourgogne. Les Esleus de villaines en Duesmois font difficultés de payer les tailles deues à Monsieur le Duc, et se vouloient declarer Bourgeois du Roy. Loys de Chalonnois Bailly de Macon.

Folio 114: Pierre Lesuoly Conr. de M. le Duc et son procureur au Bailge de Dijon fut envoyé à Langres avec un Notaire par les gens du Conseil Dud. Duc estant à Dijon, pour declarer aux Vicaire, official, Gouverneurs et Commissaires de l'Eveschié dud. Langres qu'ils surseoir à cesser l'Ajournemt qu'ils avoient fait donner à Jean Bastemens dit Descailler à cause du Meurtre par lui commis à la personne de Pierre Marlot, lequel ils pretendoient prendre Conn. sous protection par led. Broquille estoit Clerc, ayant obtenu Lettres de grace dud. Duc; Comm' aussi pour requerir la monition qu'ils faisoient publier contre les Bastonniers et Confreres des Confrairies du Duchié à cause des Disnées qu'ils faisoient aux Assemblées. Fol. 190. v. Le Liv. de M. de Clugny Procedures au Parlemt de Toulouse de l'Hist. des Gaules. Li. 6. C. 110 et suivans.

Girard Bernard Clerc Substitut du Procureur de M. le Duc au Bailge de Dijon. Chiban de Neufchastel Lieu des Chiban de Neufchatel Mareschal de Bourgne



Folio 127: Ban et arriereban de Bourgogne Folio 128: Mess. des Comptes retirés à Beaune à cause de la peste, qui estoit à Dijon. Sus vus les Compts. Folio 182 Inventaire des Estats estant au Tresor de la Chambre des Comptes fait par Mr. Jean de Vandenesse Conr. de M. le Duc, et Chanoine de la Chapelle à Dijon, et Renard du Crot Clerc des Comptes.

---

## 1458.

---

Le Compte dud. Devisin pour l'année finie le dernier decemb. 1458.

Folio 11: Dame Mre Jeanne Bouton Femme de la Marche veuve de Philippe de la Marche Escuyer d'Escurie de Monsieur le Duc.

Folio 16: M. le Duc rachete la terre de Lomeau que le Sgr de St. George avoit vendu à lad. Dame Mre Jeanne Bouton, et puis la rendit aud. Sr de St. George. Cy devant au Compte 1449.

Folio 25: Guillaume de Vaudrey Sgr de Cellon chiô, Conr. et Chambellan Envoyé par M. le Duc en Ambassade vers le Roy. Jean Bourgeois Premier fille d'honneur Bourgeoise Sgr de Passavant en Lorraine, Conr. de M. le Duc Bailly de Blamont Conr. de M. le Duc, et general Maitre de ses Monnoyes. Mess. Claude de Vinteville Seigneur

d'Eschanets en l'armée contre les Gantois.

**Folio 47:** Jeffroy Enthouart vieng d'Auxy-le-Chasteau Seigneur Sgr de Corrabeuf et Chatelain de Saint Romain. Me. Antoine de Bourgogne Chanoine de Saint Vincent de Chalon fut condamné en l'amende de 60 ll. par les Mess. du Conseil et des Comptes pour avoir fait executer un Mandement Royal à Damorey, qui est du ressort du Parlement de St. Laurens en la Souveraineté de M. Le Duc, laquelle amende lui fut depuis remise par led. Duc par lettres de pardon et de remission obtenues par led. Chanoine. M. d'Aumont Con.er et Chambellan de M. Le Duc. Me. Jean Perrot Con.er de M. Le Duc, et son Procureur gnal au Pays d'Outremont.

**Folio 61:** Me. Pierre de Longueil Evesque de Coutances Con.er de M. Le Duc aux gages de 100 ll. par an. Philippe Bouillier fils de Me. Jean Bouillier Con.er et Advocat de M. Le Duc au Parlement de Paris. Me. Eustache Bouillier aussi Con.er et Advocat dud. Duc.

**Mess:** Jacque de Vieth Chev. des Comtes de St. Martin Con.er et Chambellan de M. Le Duc. Jean de Maligny Escuier Sieur de Pompierres. Me. Pierre Baudet Con.er Me. des Req.tes de l'Hostel de M. Le Duc. Mine d'argent trouvée à St. André en terre gelaine et à Cusey les Forges. Il en fut apporté de la montre en la Chambre des Comptes. Proche Seigneur Bourg Mary de Damas Jeanne de Lugny.



**Folio 82:** Me. Etienne Berbisy Licentié en Loix Con.er de M. Le Duc fut Envoyé à Macon par Mrs. du Conseil et des Comptes pour le fait de la fourniture des Greniers à Sel du Macconois de Sel de Salins, que led. officiers Royaux vouloient empescher. Guillaume de Marbeuf Escuier.

**Folio 84:** Mess. Loys de Cottenuiller Chev. Sr d'Isour Boutellier de France vaclois en led. qualité leur Orig. fole parois sur chacun Cauerniers du Duché de Bourg no. pour le Procureur de M. Le Duc interjetta appel au Parlement de Paris de l'avis des Mess. des Comptes. L'Evesque de Langres prétendoit que la visitation que l'on ordonnoit contre led. Edit estoit de sa Juridiction, et M. Le Duc au Contraire dont led. appel au Parlement de Paris. (Le Pape ne peut conferer ni envoyer hospitaux ou Leproseries de ce Royaume et n'a lieu en cette Regle, de pacifiés. v. M. Pithou en son traité des libertés de l'Eglise Gallicane.)

**Folio 86:** M. Le Duc donna 700 ll. de rente sur les Chatellenies d'Auxy et Semur le Duc à Mons. de Charny, et à Dame Marie de Bourg no. sa femme, fille Bastarde de M. Le Duc au lieu d'autre pareille somme, qu'ils avoient sur la Chatellenie de Verdun. Ly Jeune.

**Folio 88:** Emprunts faits en Bourg no. pour l'armée de M. Le Duc contre les Gantois de la ville de Gand et les Ennemis rebelles et desobeissants. Mess. Philippe Sieur de Carnan Chev. Con.er et Chambellan. Mess. Michault

de Changy Sgr de Chissey Conr. Mr. d'hostel.

Folio 131: 200.tt pour les droits de jettons appartenans et attribués aux offices de Mrs des Comptes.

---

1454:

---

Au Compte dud. devisen pour l'année finie le dernier decemb. 1454:

Folio 22: Il est deu chacun an 40.tt à l'abbaye de la Charité sur Loire assignées sur le Revenu du Domaine d'Auxerre. Mess. Loys Moreau Conr. et Chambellan de Monsieur le Duc.

Folio 64: Joffroy de Choisy Sgr de Mimeures Chev. Commandoit une gallée armée de 90 hommes, un Berge et un Brigandin armés chacun de 30 hommes pour Empescher les vivres, qui pouvoient arriver à ceux de la ville de Gand assiegée par M. le Duc. Antoine de Rochebaron Sgr de Berzey Chev. Conr. et Chambellan.

Folio 70: Mess. Pierre Sgr de Goux Chev. Conr. de M. le Duc. Jean Galois de Salins, et Catherine Bauletet sa femme. Mr. Girard de Plaine Chef du Conseil de Monsieur le Duc en ses pays de Bourg.ne en l'absence de M. le Chancelier, par le decez de Mr. Estienne Armenier aux gages de 300.tt par an.



Folio 86: Mess. Remond Arnaut Chev. Sgr de Couraise et d'Aspelt Pere de Dame Catherine de Courase veuve de Mess. Mathieu de foix Comte de Comminges, lequel mourut le 8 Janvier 1433. Il avoit 2000.tt de pension par an du Duc. Bertrandon de la Broquiere Conr. et premier Escuier Tranchant de M. le Duc. Messire Jacques de Visques Chev. des ~~Comtes~~ Comtes de St. Martin Conr. et Chambellan.

Folio 99: Il fut escrit par Mrs du Conseil et des Comptes aux Maires et Eschevins de la ville d'Auxonne pour laisser exercer la Charge de Prevost dud. Auxonne à Jean de Bourguignon, Escuyer aux droits, honneurs, prééminences, et prerogatives d'icelle Prevosté. Le Duc fit un Emprunt aux mois d'Avril 1454 pour son voyage vers l'Empereur. Odot de Molain presta 2000 Escus à M. le Duc. Le Duc envoya ses ambassadeurs à Mayence pour terminer le different qu'il avoit avec le Roy Lancelot pour le Duché de Luxembourg. Mess. Guillaume Bastard de Brabant Chev. de l'ordre St. Jean de Jerusalem Commandeur de la Morée.

Folio 103: et suivant sur la fin du pnt Compte. Achat fait par M. le Duc de la Regale de Besançon et de plusieurs rentes et censes de l'Archevesque de Besançon. fol. 112. Mess. Guillaume Rolain Chev. Sgr de Beauchamps. Messire Guillaume de St. Seine conr. de M. le Duc.

Folio 123: Estienne de Salins Sgr de Corraboeuf,

, Mess. Jacques Sgr de villers la faye. Mess. Jacques Bon Sgr de la Roche. Antoine de villers, Jean de Baissey. Jean et Arnoul de St Seigne. Philippe de Blaisey Sgr de villecomte. Thierry de Charmes. Philippe d'Ongoulevent, Jean de Chissey Sgr de Corrangeis. Odart de St Ligier Sieur de Rully. Claude de vichy Sgr d'Orgencourt. Jean d'Estainville Sgr de Montaillot, Pierre de Chandio. Claude Sgr de Blaisey, Philippe Labbe Sgr d'Escutigny. Jean de Saux Sgr du Mex. Claude de Saux Sgr de Cantoux, Jean Bastard de Corgy tous mandés à Autun par M. le Chancelier au 18e May 1454: pour affaires importantes à M. le Duc.

Folio 138: Galantine veuve de Me Pierre Barbis Con.er de M. le Duc Loua sa maison proche St Jean de Dijon pour le Sculpteur qui travailloit à la Sepulture du Duc Jean.

Folio 154: ord.ce faite par le Roy Charles septiesme pour l'abbreviation des procez.

Folio 156: Le Duc equipa plusieurs Galeres lesquelles Jacques de Chessy Escuyer estoit Capitaine contre les Infidelles, Mais elles furent detroussées par les venitiens suivant la Certification du Noble et Religieux personne frere Guillaume de Merilly de l'ordre St Jean de Jerusalem v. ce Jeanin au Registre de l'an 1447: v. Le livre intitulé L'Abregé Royal de l'alliance Cronologique de l'histoire Sacrée et profane par le Pere



Labbe Jesuite folio 713 Imprimé 1651:

## 1455

### du Compte Bud. de Vesvres pour l'année finie le dernier Decemb. 1455:

Folio 1: Mess. Simon de Salaing Chev. Sgr de Montigny Con.er et Chambellan de M. le Duc Gouverneur de l'Ecluze. Jean Maires Escuyer Sgr de Mauvilly Con.er et Chambellan de M. le Duc et son Bailly de Charollois.

Folio 65: Le Sr Seigneur Loyo de Chantemerle Escuyer Bailly de Mascon. fol. 74. Mess. Guillaume de Rochefort Mary de Dame Dietrix de St Veron Dame de Rolans. Guillaume de Germain Escuyer d'Escurie de M. le Duc et Capitaine de Luxembourg.

Folio 88: Dame Simonne Saumaise veuve de Me Jean Morvau Gouverneur de la Chan.rie de Vuché de Doucy Mere de laise de M. le Comte de Charollois.

Folio 94: Mess. Claude et Cristofle de Conforjon freres Chev.rs et Chambellans de M. le Duc. Henry Chapelain Escuyer fils de Mess. Jean Chapelain Sgr de la Motte de Chilly Capitaine à vie du Chastel de Calais.

Folio 119: Nicolas Fournerat Licentié en Loix.

Folio 126: Il fut leué vn aide au Comté de Bourg^ne^ et autres terres d'outre Saone des deux francs pour le voyage que M. Le Duc voulut faire en la Terre Saincte, auquel voyage il deuoit estre accompagné par 1500 hommes d'armes fournis par les Sgrs et autres Dud. Comté. Differens entre ceux du bas estat du Comté contre ceux du grand estat de lad. ville, fol. 128 pour le fait dud. Taillon que ceux du bas veulent estre leués au sol la liure.

Folio 141: Jean Procart Bailly de Royans fol. 145: Jean Doudault Bailly de Chatelchinon enuoyé vers Le Duc de Bourbonnois pour la deliurance qu'il deuoit faire à M. Le Comte de Charollois de Chatelchinon. fol. 146. 147. [+ Lui-même,] et Mr. Jean de Clugny Con^er^ de M. Le Duc et Hugues de Clugny freres.

Folio 195: Droit de Robes d'Escritoires et de Jettons à Mrs des Comptes. Le Duc ordonna à tous ses Sers et vassaux tenans de lui en fief et rierefief. qui ne voudroient aller auec lui aud^t^ voyage de Turquie de donner vn homme d'armes.

Folio 208: Il en fait mention d'vnes histoires Escrites en parchemin du Banquet que M. Le Duc fit à l'Isle le 17. Janvier 1453. Oliuier de la Marche en fait mention.

Folio 208: Ordonnance du Duc sur le fait des Aduocats et practiciens, qui doiuent estre approuués par Mrs



Les Presidens et Mrs. du Conseil dud. Duc, auant que d'estre receus à postulez.

---

## 1456.

---

Le Compte dud. de cette année pour l'année finie le Dernier Decemb. 1456.

Folio 56: Jean Doudault Escuyer d'Escurie de M. Le Duc. fol. 61. Mrs. Loys de la Viesuille Cheualier Sgr de Saino.

Folio 64: Les gens des trois Estats de Bourg^ne^ accorderent vn aide de 60000 ll. à M^r^ Le Duc en l'an 1464. pour le voyage que led. Duc auoit entrepris de faire en Turquie contre les infidels. M^e^ Jean Chappuis Con^er^ M^r^ des comptes à Dijon Mary de Damoiselle Denise Valery fille de M^e^ Jean de Valery aussi Con^er^ en M^r^ des Comptes. Perri Mignoteau Mary d'Etiennette Quinot fille de Perrenot Quinot Receueur de Chalon.

Folio 66: M^r^ Le Duc donna 200 ll. aux fabriciens de l'Eglize S^t^ Jean de Dijon par ses Lettres patentes données le 22 Janvier 1455. pour contribuer és ouurages de lad. Eglize et non ailleurs, et Dame Marguerite Dublé Dame d'Amnoy de Mrs Doy nommer de Mrs. Jean Brochot chan autres 200 ll. et Sera notté que S^t^ Nicaise Eglize de S^t^ Jean Baptiste de Dijon estoit bastie de bois en appellée Abbatiale comme il appert

Les premiers Titres Genealogiques des Ducs de Bourg^ne^ pour du Chesne fol. 12. Comillart Hist. des Maires de Dijon fol. 207. et fol 294.

que un vieux titre du Tresor d'icelle fondée sur le territoire de l'Abbaye de St Benigne, d'ou les droits de patronage lui appartient en la cure de lad. Eglize de mesmes qu'en celle de St Estie. Depuis elle fut bastie du temps du bon duc Philippe en la mesme structure, que nous la voyons aujourd'huy au rapport de Claude Robert en son Livre intitulé, Gallia Christiana, en la vie de Guy ou de Guido 41e du nom 85e Evesque de Langres en ces mots. Eo vero sedente, fuit dedicata Ecclesia Sancti Joannis Baptistæ circa annum 1768. quæ primum a Sancto Benigno constructa vetustate collabens instaurari cepit in augustiorem formam permissu Philippi 28 Episcopi. 13 Maij 1715. cum Major seu Prefectus Dominorum ejusdem dictionis Philippus Machefoing primarius ad hanc reparationem Benefactor. Illic ante Majus altare sepultus hoc Epitaphio. Cy repose le Corps de feu Noble Sommier Philippe Machefoing premier fondeur de cette nouvelle Eglize, Sadite Con.rie et garde de Joyaux d'autres vaillans Duc Philippe et de Brabans. La Cure de laquelle Eglize fut unie à mesme temps au Doyenné de la Chrestienté, Personat dependant de lad. Eglize, ainsi que l'a remarqué le Sieur Dunay Con.er au Parlt de Dijon au petit Livre qu'il a fait imprimer sur l'Epitre douzes du 14 Livre des Registres du Pape et finissant 13 Lect. S. Robert fait mention à la susdite dition au mesme endroit cy dessus. Ld. Philippe de Machefoing et Dame Me Simonne de Carl sa femme ont fondé en lad. Eglize St Jean la grande messe Canoniale qu'on celebre chaque jour par traitté fait avec les venerables

tt Sr Dunay a mis estame seconde fondu par Philippe Machefoing



Doyen et Chanoines d'icelle Le 27. Mars 1449. receu Cabourot pro utraque curia et scellé des trois Sceaux en Cire rouge et verte. En la Salle du Thresor d'Embas de la Chambre des Comptes de cette ville est la declaration des heritages et rentes par les Chapelains de lad Eglize St Jean des l'an 1349 jusqu'en l'an 1389 Escrits en deux Rouleaux de Parchemin admortis. Soit veu le Compte de Mathieu Regnault Receveur gral des finances de Bourg.ne pour un an fini le dernier Decemb. 1480 fol. 88.

Folio 69: Mess. Nicolas Rolin Chevalier Sgr d'Authumes Chancelier de Bourg.ne avoit 2000 tt de pension assignée sur la Recette d'Autun, et 8 tt chaque fois qu'il s'employoit aux affaires du Duc. Mess. Thibaut de Neufchatel Chev. Sgr de Blammont Mareschal de Bourg.ne avoit 2000 tt de pension par an et 100 tt pour la garde de Luxeul. Me Girard de Plaine Chef du Conseil et President du Parlement du Duc en Bourg.ne avoit 300 tt de gages par an. Jean de Masilles Ecuyer Con.er et Me d'Hostel, Gruier des Eaues de Dijon et Auxois et la Montagne avoit Cent cinquante francs de gages

(Ex Martyrologio Ecclesiæ St.i Benigni Divionensis
Son rapporté par du Chesne aux preuves de la genealogie des
Ducs de Bourg.ne fol. 26. Robertus Lingonensis Episcopus
Constituit ut Ecclesiæ infra Divionem positæ Sancti Joannis
Scilicet et St.i Philiberti Liberius et quisquis Abbates et Religiosi
Sancti Benigni præsiderent, et ut presbiteri in eis Cantaturi non

nisi ad nutum ... Abbatis vel Monachorum subrogarentur vel removerentur, ipsosque Presbiteros ab omni exactione Episcopi vel Archidiaconi immunes esse decrevit. Precepit etiam ut totus panis qui in eisdem Ecclesiis offertur in refectorio fratribus apponeretur.)

Mess: Emblart de Neufvelle Chev. Sgr de Lauigny Con.er et Chambellan de M. Le Duc et son Gruier Et Bailly d'Autun, Chalon et Charolois avoit Cent francs de gages.

Mess Jean Simon, Jacques Hesbart, Guy Billet, Hugues Le Coq, Philippes Chuillet, Armand Bouchet, et Jean Nanterre Con.ers de M. Le Duc au Parlement de Paris. M.e Pierre Henry procureur, Jean de Neuvillette Solliciteur des causes dudit Sgr au Parlement de Paris, et M.e Pierre Maulny procureur en Bourg. Humbert de Plaine grat. M.e des Monnoyes de Mons.r Le Duc en ledit pays de Bourg.ne Led.t Jean de Vienne Receveur a avoit 600 francs de gages par an.

Jacot Bastot Sommelier de L'Echansonnerie de M. Le Duc avoit deux gros d'espesses par jour vaillant par an 60 francs Et gros pour trois cens soixante cinq jours. Mess. Pierre de Vernal Sgr de Goubertin Chev. Chambellan de M. Le Duc avoit 100.lt d'espesses par an. Isabeau de Mauvelle, Jean Coustain Sommelier.

Folio 77: Remonnet Bourg de Jardin Ecuyer d'Escurie de M. Le Duc, et Son Capitaine de Creuans et Chastel dud. Lieu. Mess Jacque Viriquet Chev. Ded. Comptel de dud. Duc. Mess Jacque Viriquet Chev. Ded. Comptel de



St Martin avoit deux francs Monnoye Royale par jour de pension de M. Le Duc au lieu de 20.s de deux gros Monnoye de Flandre le Sol par jour.

Pierre Paulo Clerc Licentié en Loix Con.er et Advocat de M. Le Duc au Baillage d'Amont et Comté de Bourg.ne Commissaire Deputté par M. Le Duc pour led. Assemblé d'entre L'Archeveque de Besançon et Led. officiers dud. Duc, Commun aussi en L'Assemblée tenue à Montbeliard Contre Le Duc d'Autriche.

Folio 82: Mathieu Maehtis huissier de la Cour du Parlement à Paris vint en Bourg.ne Proffer plusieurs informations Contre les officiers Royaux ayants Entrepris sur les droits dud. Duc. Mess. Joffroy de Choisy Sgr de Mimeure Chev. Con.er de M. Le Duc et son Bailly D'Auxois fut Envoyé par Led. Duc en Ambassade à Rome En l'an 1455. avec Mess. Jeffry de Clugny.

Folio 84: M.e Louis de Vienne Con.er et M.e des Comptes et Monsig. (Dominicus en L'apostille) Pontaus Secretaire de M. Le Duc furent Envoyés par Mess. du Conseil, vers M. Le Marechal de Bourg.ne à Gray pour le fait de l'Assemblée des nobles du Comté de Bourg.ne et pays d'outre Saone Laquelle fut Separement à Pole et Salins, à cause de quarante Sols par feu que Mond. Sieur Le Duc demandoit. M.e Girard de Plaine Chef du Conseil de M. Le Duc fut aussi en Lad. Assemblée fol. 99.

pour employer au St. voyage entrepris contre les Infeaux.

Folio 87: Commission obtenue du Roy par M. Le Chancelier et M. de Croy pour informer par Mess. Girard Bastier docteur en Loix, Juge Majeur de Lyon, Claude Bossenat Notaire Royal et Me. Jean Barbet Con.er et Procureur de M. Le Duc au Bauge d'Autun, Comme Les villages d'Inguerandes, St. Julien du Cray, vivant, Mallay Tauerne, Josne, L'Espinace, Baigneux, villecars et autres haans à l'Environ sont de toute ancienneté du ressort du Duché de Bourg.ne et contribuables aux aides d'icelui, lesquels haans le Senechal et les Esleus dudit Lyon contendoient faire contribuer és aides, tailles et impoons du Roy et les faire ressortir devant le Senechal dudit Lyon, folio 137. deffences de Mrs. du Conseil et des Comptes de tirer aucuns vins hors de Bourg.ne par Ord.ces desd. Sgrs du 16 Mars 1456: fol. 101:

Folio 89: Commission à Me. Jean de Salins Con.er de M. Le Duc, et Jean Poinçot Procureur dudit Sgr au Bauge d'Amont pour le fait des Limites avec les Comm.res du Roy au Bauge de Chatillon sur Seine.

Folio 91: Les nobles du Comté de Bourg.ne et terres d'outre Saone mandés à Besançon pour affaires importantes au service du Duc. Messire Jean de Grançon Seigneur de Besmes.



Maitre Jean de Molesme Secretaire de Mons.r Le Duc fut envoyé à Montflour vers Le Prince d'Oranges pour retirer de lui le Controlle des feux par lui imposés de deux francs par feu, d'un aide octroyé par les Nobles du Comté de Bourg.ne et terres d'outre Saone, pour le voyage que Le Duc avoit fait publier, qu'il vouloit faire contre le Turc. Me. Jean de Clugny Con.er et Me. des Req.tes de Lhostel de M. Le Duc fut envoyé en Ambassade vers Le Roy au Mois de Mars 1455: où estoit deja le Chancelier de Bourg.ne et M. de Croy.

Folio 93: Jean Prestin Thresorier de la Saulnerie de Salins mandé par la Chambre des Comptes de Dijon, à cause de plusieurs plaintes faittes contre lui par les Ecclesiastiques ayans droit de Sel de Salins.

Folio 94: Assemblée des Nobles du Comté de Bourg.ne et terres d'outre Saone à Grey le 15 fevrier 1455: pour accorder un aide de 40s. par feu à M. Le Duc à cause du St. voyage par lui Entrepris à l'Encontre des Infeaux.

Folio 96: Le Duc fit prendre Extrait des ord.ces du Roy faittes depuis quatre ans sur le fait des gens d'Eglize, et la Conduitte de la Jurisdiction des prelats, affin d'en faire de mesme pour ses Estats.

Folio 97: Le Duc d'Albanie Envoya six Turcs en pnt à M. Le Duc. Mrs. du Conseil de M. Le Duc à Dijon

Escriuains et Greffe d'offenesse aux Feaux et vassaux dud. Duc, de ne faire promesse ni bailler Scellé pour Entretenir Les Alliances faittes entre les Roy et M. de Savoye à Cous le moins que mond. Sieur le Duc Ses Sujets et Alliés n'y soient Compris, ce qui fut Signifié au Prince d'orange, Et à M. de fribourg.

**Folio 100:** M. Le Mareschal de Bourgogne Conduisit au Luxembourg M. Le Dauphin de viennois, qui s'estoit retiré de l'obeiss.ce du Roi Charles 7 son Pere, qui fit mettre à ce Sujet garnison à Langres, Bossy, Nogent Et Montigny. Nicolas humbert Clerc de M. Le Mareschal.

**Folio 102:** Led. Sieur Mareschal de Bourg.ne Envoya en Diligence Vers Dijon en hollande, un Estaffier pour Alors le Duc de Bourg.ne Lequel averti que M.r le Dauphin alloit vers lui. Le Courrier party de Dijon Le 10.e Septemb. 1456. Mess.s Jacques Bouton Esté Commissaire deputté par M. Le Duc pour regler les Limites du Duché de Bourg.ne avec les Commissaires de M. de Bourbon, lesquels S'assemblerent à Marcigny les Nonnains au Mois de Juin 1464.

**Folio 103:** Mess.s du Conseil de M. Le Duc à Dijon Envoyerent en Savoye au Mois de Novembre 1456. vers aucuns Etats estant aud. Pays Feaux et Sujets dud. Sr



Duc, à Sçavoir Mess.s François de la Palu Seigneur de Varembon, Jean de Cossey Mareschal de Savoye Guillaume Le Lievre Sgr de la Cueille, Claude Andrenet Sgr de Cousan, Phre de la Palu, Lambert de Rougemont et Jacques d'Allemans, pour leur donner Avis, qu'ils ne fissent aucun serment ou promesse d'Entretenir les Alliances faittes entre Le Roy et M. Le Duc de Savoye, que M. Le Duc, et ses pays Sujets et Alliés ne fussent expressément reservés, et que s'ils en avoient desia fait Serments, qu'ils en Envoyassent la Copie pour en Certifier et avertir M. Le Duc. fol. 140. Mess.s Jean de Croy et Mess.s Simon de Lalain Chevr, Con.er Et Chambellans de M. Le Duc, et led. Ambassadeurs vers Le Roy. Jean de villers Chatelain de Vergy.

**Folio 123:** Cotienne Rauiere Receueur de Appeaux, qui se font en francoz par les Sujets de M. Le Duc.

**Folio 130:** Damlle Glantine femme en premieres Nopces de M.r Lievre Derbis, et depuis de Jean de Massilles Lorgues.

**Folio 132:** Droits de Robes, Escritoires, et Sellettes de M.rs des Comptes, à Sçavoir aux quatre M.rs des Comptes à chacun 30 francs pour Leurs robes, Cous Solz pour L'Escritoire. Clerc des Comptes 30 francs pour la robe, 100 S. pour l'Escritoire, et pour toute Les officiers Cous francs pour les Sellettes.

Folio 134: Le Duc ordonna aux Baillys de Chalon, Dole, et Dual de mettre en la Main toutes les reuenus, rentes, et reuenus et biens quelconques, estans és termes de leurs bailliages appartenans à l'Noble et tres puissant Sgr Mess. Jean de Daufroimont Sgr de Mirebel. Mre Jean de Drogues, et Jean de la Fuente dit Dardea tailleurs d'images entrepreneurs de la sepulture de M. Le Duc Jean aux Chartreux de Dijon.

Folio 136: Mess. Lre Mareschal, et Président de Bourg en Escriuenes aux Nobles des Comtés de Bourg en reffort de St Laurens, pour estre pres Jours aux en la ville de Gray le 14 fevrier 1434: affin d'Entendre l'intention de M. Le Duc sur la demande qu'il leur faisoit de 400 hommes d'armes, qu'il entendoit Leuer et payer pour le Seruir en accompagnes aec St voyages pres lui entrepris pour la Deffence de la foy Chrestienne. Il fut Escrit 192 Lettres

Folio 138: La Croisade publiée après la prise de Constantinople pres Mahomet en l'an 1453: Le Duc ordonna que le Domaine des Forestes Seroit tablé pres les Chatelains, et les exploits de justice à moderé. Officiers Royaux prindrent du Sel de Salins en la Chuillerie appartenant à Jasperan d'Amboray En la justice de M. Le Duc. Pierre vignes Chevaucheur de l'Escurie du Roy demeurant à Chatillon.

Ordonnances Royaux touchant la Charge des Mareschaux de france,



Mareschaux de france, ensuitte duquel M. Le Mareschal de Bourg en presenta des articles à M. Le Duc pour estre reglé par iceux. (Mareschal de Bourg en c. Le Diuer de Chiffles intitulé ad vindicias hispanicas Lumina prerogativa, Lumen 14. par lequel il veut que le Mareschal de Bourg en ait la preseance par dessus celui de france. fol. 399: vu cy devant le compte pour l'année 1428:)

Information faite contre le Sgr de la Marche ayant menacé Jean Hardin Gouuerneur de la justice de Gray à cause de la prise par lui faite de la personne de feu Sgr de Beomes Trésorier à St Germain pres Montbart. Mess. Girard Poinsot et Chés. Mre Pierre fusée procureur gnal de M. Le Duc au Parlement de Paris.

Folio 143: Deffence de Mrs du Conseil et des Comptes à tous les Gens et vassaux de M. Le Duc de faire aucun Serment ou aillance auec le Duc de Sauoye, Sinon que M. Le Duc les pays et Sujets soient reservés expressement à cause des alliances faites entre Le Roy et M. de Sauoye

Folio 144: Deffence de Mrs du Conseil et des Comptes publiées à Cri publique à tous les Sujets de M. le Duc de transporter du bled hors la prouince. Seize Escus et un pour d'Escu d'or vaillants vingt deux francs.

Folio 145: Les patentes du Duc, par lesquelles il mande à tous les Baillis de Ses Contés et Comté de Bourg en

de faire Cris et publications és mettes et termes de leurs Juridictions, que nuls questeurs nuec chasses quels qu'ils soient, excepté seulem.t ceux de Mgr St. Antoine ne soient si hardis de Conduire Chasses en. pays de Bourg.ne ne d.s prescheur ne faire aumones questes sur peines d'estre punis excomyatiem.t (Circuit Caupones religio mendicans, exigitis mercedem pro solo templi, pro aditu sacri, non licet res nostras gratis venales sunt. Tertul. in apolog. Mathieu Paris Moine de l'ordre St. Denoist, qui vivoit du tems du Roy St. Louis, et de la Reine Blanche sa Mere 1227. Ecrit que de son tems l'université de Paris estoit grandem.t troublée de l'institution nouvelle des freres Precheurs et Cordeliers, Hos sunt exorti ordines, (disoit-il,) quos tibi tos, et à conuersa supplantant, nec sufficit ut consumit, populus eos plebeis Elemosinis sustentare. Nous voyons aujourdhui tant de nouueaux ordres de Religieux, qu'ils et les moines s'entrepuissent, car les aumones des peuples ne peuuent plus les nourrir, comm'ils auoient accoutumé. Il faut voir sur ce subject le Liure de M. Dubellay de l'ouurage des Moines. appellés de Stino aureo Lib. 8. Cap. 6. v. Spondanum in hist. Card. Baron, sub anno 1089: ex Sermone I. Gersonis facto de St.to Antonio anno 1417: die Dominica coram Concilio Constanciensi Antonius moriens Celari voluit Sepulcrum suum, facis et humilitate, quasi diceret, Deus qui Laudabitur ab hominibus vituperantes te non saluabitur ab hominibus damnantes te, nolui igitur ab hominibus gloriam, qui est putredo et vermis. Voluit



Sepulcrum suum Aegyptiaco ritu venerari post mortem, et verum aliter prouidit, qui humilia respicit, Deus immensus illum pro ut cernens est cumulauit gloria. O felicem dixerim vienne et Burgundiæ religionem, quæ venerandis hujus corporis sacro sancti reliquiis decoratur. O felices qui religiose et peculiari quodam tanto patrio obsequio dedicari meruerunt.)

Folio 150: Deffences de M.rs du Conseil et des Comptes publiées par tout les bailliages et seneschaussées du Roi nouvellem.t fabriquées sinon pour les presenter par Leurs ordonnances.

---

## 1457:

Au Compte dud. de vienne pour l'année finie les Dernier Decemb. 1457: rendu par Nicolas de la Loye Clerc dud. de vienne attendu son decez.

Folio 54: Mess. Claude et Cristan de Coulongon freres Escuiers Chambellans de M. Le Duc. Mess. Guillaume de Vaudrey Chev.r Con.er et Chamballan, Bailly d'Aual aux Comtés de Bourg.ne

La Recette dud. Compte monte à .... 81600 tt

Guillaume de Poupet Con.er et Receueur general de toutes les finances de M. Le Duc. Nicolas Machicot

Marchant Bourbon de l'hotel de M. le Duc. Jean Machin Freres. Humbert de Plaine M.e de la Chambre aux deniers de M. et de Mad. de Charolois.

**Folio 79:** Mess. Joffroy de Choisy Seigneur de Nimeux Chev. Con.er et Chambellan de M. le Duc fut envoyé par lui en ambasade vers le Pape et le Roy d'Arragon en Sicile. Mad. la Duchesse avoit 4500 ll. de pension Chacun an de M. le Duc. Mess. Jerry de Clugny docteur en Loix et en Decret Con.er et M.e des Req.tes de l'Hostel de M. le Duc fut envoyé en ambasade vers le Pape par M.r le Duc.

Mess. Philippe Pot Chev. Con.er et Chambellan de Mons. le Duc. Guillemot Chambellan Con.er de M. le Duc, et son Chastelain de Chenoncier. Guillaume Lapot Chatelain de Talans. Guillaume de Carnay Escuyer d'Escurie de M. le Duc.

**Folio 91:** Le Duc escrivit de Mons en Hainault le xj Juillet 1457. à Jean de Masilles son Escuyer Parrein de Cenir sur les fonds de Baptesme le fils de Jean.e Buguelle Boulon Fourrier de Mgr le Bailly de Dijon. Philippe de Corcelles, le lui donna Lx tasses d'argent vermeil et marteleé pesans douze marcs du prix de Lx vingt francs. Mess. Thibaut de Neufchatel Sgr de Blammont Marechal de Bourg.ne Maitre Girard de Plaine Chef du Conseil et Precedent du Parlem.t de M. le Duc avoit 500. ll. de gages.



Jean de Masilles Escuyer Con.er et M.e d'hostel de M. le Duc, et son Gruier es Baillies de Dijon Auxois et la Montagne. Mess. Amblard de Neuville Chev. Sgr de Saujny Con.er et Chambellan, et Gruier es baillies d'Autun, Avalon et Charrollois.

Maitre Philippe Pluillier Con.er et Advocat de M. le Duc à Paris, M.e Jean Simon, Jacquet Tisart, Eustache Pluillier, Huguet Leleu, Guy Billon, Jean de Nanterre, Amaut Boucher Clerc Con.ers et Advocats de M. le Duc aux gages de 200 francs chacun. M.e Pierre Haym procureur, M.e Jean Lemaire Receveur de Nemillette Solliciteur des Causes dud. Duc. Huillier de Plaine greffier M.e des monnoyes de M. le Duc en sad. pays de Bourg.ne Remontre Bourg de Pardras Escuier, d'Escurie de M. le Duc, et Son Capitaine de Creuans.

Mess. Jacquet de Visque Chev. dud. Comte de St Martin. Huguenin Gifrey Garde de la Tenerie de M. le Duc mourut le 24 Juin 1456. Simon Damas est Chirurgien. M.e Hugues Noblet Lieutenant en Loix Con.er de M. le Duc. Girard Bernard Substitut du Procureur de M. le Duc au Bailliage de Dijon.

**Folio 111:** M.e Louis de Vivien Con.er et M.e des Comptes de M. le Duc à Dijon fut envoyé à Rome par M.rs des Comptes avec M. le President et le Bailly de Dijon Philippe de Corcelles vers le Pape dud. deux Estats des terres d'outre Soane, Lequel accorderent 4000 ll. à M. le Duc

pour son voyage de Turquie.

Folio 112: Mess. du Conseil et des Comptes de M. le Duc arestèrent prisonnier Me. Antoine des feues soi disant Commiss.re de M. le Cardinal d'Avignon Legat en france pour lever une decime sur les gens d'Eglize beneficiers és duché et Comté de Bourg.ne Lequel arrest fut fait suivant les ordres, que M. le Duc avoit donné à ses officiers Calixte Pape 3.

Limites du Royaume de france avec le Comté de Bourg.ne faittes par les Commiss.res deputés par le Roy et M. le Duc. Henry Arnault en dressa les figures et les tiberiades. Mess. Jean de Croy et Simon de Palais Con.ers et Chambellans de M. le Duc, et Me. Jean de Clugny Con.er et Me. des req.tes de l'hostel dud. Sgr. Ambassadeurs vers le Roy.

Folio 116: Henry vincent procureur de M. le Duc au Baiège d'Aval se pourveu à M. le Duc et à M.rs de son Conseil à Bruges au Mois de May 1457: contre l'Archevesque de Besançon Quentin Menart natif de Flavigny, et ses officiers, lesquels se parforçoient de prendre et avoir les successions des Prestres bastards trepassés. (Led. Quentin Menart fut secretaire du Duc Philippe le Bon, son Ambassadeur vers le Pape Eugene en l'an 1439: Prevost de St. Omer et Archevesque de Besançon à la recommandaon dud. Duc. Il est fait mention de lui au Martirologe de la



Sainte Chapelle de Dijon au 19 Janvier. Il mourut le 13e. Septemb. 1462.)

Maitre Estienne Barbisey Licentié en Loix eut dix huict francs pour avoir esté à Besançon et assisté à la visitaon raport et deliberaon du procez touchant la Sgne de Jonvelle. Mess. Phri de Jaucourt. Maistre Guillaume de Clugny Archidiacre d'Avalon. Guillaume de Tarnay Escuyer garde de l'Artillerie de M. le Duc à Dijon. L'Evesque d'Auxerre voulut lever la decime imposée par le Legat, ce qui fut Empesché. fol. 197 151:

Folio 159: Le Ban et Arriereban publié par les Baillis contre les Liegeois. folio 162: La Chambre des Comptes transferée à Auxonne, à cause de la Peste depuis le 15. Juillet 1457: jusqu'au 27 Novemb. aud. an. au Compte de l'an 1459: fol. 80:

Folio 183: M. le Duc accorda aux villes du Duché de Bourg.ne l'octroy de 4s. par charge de sel de Salins pour la fortifficaon desd. villes, desquels quatre sols led. Duc prenoit le tiers excepté de la ville de Dijon, qui le levoit entierement pour eux

Folio 184: Mess. des Comptes rachetèrent de M.rs les Doyen et Chapitre de la Ste. Chapelle de Dijon les 60 muids de vin, qu'ils avoient droit de prendre sur les Celiers de M. le Duc à Beaune pour la fondaon de la

Mess. Ville de Dax pour la somme de 2100 ll provenans de
L'ordre de Sarreller somme, en laquelle Guiot Dorlans et
Renaudin Droiller de Pommart furent condamnés pour
avoir tué un nommé Jean Richart. Le Compte suivans fol. 59
du Casin Richan fol. 70.

---

## 1458:

---

Au Compte de Huguenin de
Saletans Commis par M. le Duc à la recepte
grale de ses finances de Douy. nois pour et au
nom de Guion Duchamp Con.er et Receveur
gral de toutes les finances dud. Duc, pour
un an fini le Dernier de Decemb. 1458.

Jean Jacquelin Gouverneur de la Chan.rie de
Douy. nois fol. 36. Jean Labouron Receveur des aides ès
villes et terres Royaux en l'Election de Langres. Mess.
Guillaume de Pontaillier Chev. Sgr de Talemey fils de
Mess. Gui de Pontaillier. Jacquet de Mons Martin Lourgeon
Jerry, Jean et Guillaume de Clugny en mesme temps Con.er
Mes. des Req.tes de l'hostel de M. le Duc. (Jean Ve Perrotte Cellot en
son vivant Dame de Sagy femme de Thenry de Clugny Sgr de
Conforgien, & Soussanval, et mere de R. Pere en Dieu M.re Guillaume
de Clugny Lecteur de Beaune, donna 6.ll de rente à l'Eglize de
Nolay, où elle est enterrée. Elle estoit aussi mere de Jean et Hugues



de Clugny ... N. Dubouchet et Mahee d'Aquitaine 1474.
Bailly des Exempts
Exempts de Beaune) Mess. François de Menton Chev. Con.er
et Chancellier de M. le Duc, et son bailly d'Amont.

Folio 60: Erroules Machecs.

Folio 61: Le recueil porte à Geneves 14231 ll 5 s
laquelle somme il paya à Roger de Lamy tenant la banque de
Cosme de Medicis en la ville de Geneve, qui avoit este arrestée
à M. le Duc en la ville de Bruges au mois de May 1458.
Les 231 ll 5 s furent pour le Change des 14000 ll

Mess: Le Sgr Morel Chev, Con.er et Chamberlan
de M. le Duc Chatelain et Capitaine d'Orgelet, Simonne
femme de feu Philippe Machefoing Chatelain de Rouvre
premier fondeur de l'Eglize St Jean de Dijon ainsi qu'il est
gravé sur son Sepulcre, fut marié à Jean Soucans Sommelier
de l'Echansonnerie de M. le Duc. Simon Damas Lourgeon
Veneur de la Venerie de M. le Duc. Jean de Soissy, et
Urbain de Gand aussi Veneur.

Folio 101: Procedé des gens des trois
Estats des Comtés de Douy. nois et terres d'outre Saone à Salins
pour le fait des coutumes. Mess. Olivier de Longvi Chev
Sgr de Rasy, Mess. François de Menton Bailly d'Amont, Guil
laume de Cerecy Bailly de Chalon. Emart de Digoine Prisonnier
accusé d'un meurtre. Andri de Rajny Lourgeon Sgr dud. lieu
Capitaine d'Aumont.

Folio 111: Les de Digoine fut rendu à Chalon.

Mess. ce Mre Rabutin Sgr d'Espirey. Loys de Chantemerle Sgr de la Clayette Bailly de Masçon. M. de Therrecourt Capitaine gnal de Bourg en

## Folio 114: M. Le Vue achete la terre et Sgrie de Jour de Mess. Guillaume de Vienne Sgr de Saint George.

## Folio 146: de Cable Sgr d'Chibaut de Neufchatel Sgr de Therrecourt Capitaine gnal de Bourg en Mr. Girard de Plaine President et Chef du Conseil de Bourg en Escriuirent aux gens des trois estatz de Bourg en pour s'assembler, et seance aux trois estatz du Duché à Dijon le 24 d'aoust 1458: celui des terres d'outre Saone à Vesoul le 27 dud. Mois et ceux des deux estats du Comté de Bourg en à Dole le 28 dud. Mois pour oyr par eux L'intention de Mr. Le Duc touchant les instructions à eux Enuoyées. Entreprises de l'Euesques d'Auxerre et des officiers sur la Iurisdiction de M. Le Duc.

---

## 1459:

---

## Au Compte de Iaques de Saletane Commis de feu Guion Duchamp Receueur gnal de toutes les finances de M. le Duc pour neuf mois finis le dernier Septemb. 1459:



## Folio 47: Mess. Philippe Bon Sgr de la Roche Chef Con. et Chambellan de M. Le Duc fit vne entreprise d'armes, et d'autant qu'il lui conuenoit faire grande fraie, les Dit lui donna 360 francs, pour lui aider à supporter ces fraie. Jacques de Montmartin Sgr de Sauigney Sanetiere et veneur de l'hostel de M. le Duc.

## Folio 56: M. Le Duc achete de M. henry Zuvolis Docteur en medecine vne horloge qu'il auoit fait Contenant les mouuemens des Planettes des signes et des Estoilles, la Somme de mil francs. (Les Rabins expliquans le passage de Genese 31 Rachel furata est idola Patris sui, escriuent que ces idoles estoient certains instruments representans diuerses figures d'hommes excedans la Commune ressemblance par lesquels on connoissoit et distinguoit les heures du jour par certain Son qu'ils rendoient. Quant aux horloges la Quadrans solaires l'histoire sacrée nous en montre l'vsage en celle d'Achaz et d'Ezechias au 4 des Roys vingtiesme, et en Ysaye 38: Du temps de nos premiers Roys les diuerses façons d'horloges estoient connues à Rome. Theodoric Roy des Gots en Enuoya deux à Gondebaut Roy de Bourg en l'vne solaire, et l'autre hydraulique ainsi qu'il est rapporté par Cassiodore L. 1. Epit. 46: horologia cum suis dispositoribus mittenda credimus, quem in quo humana solertia videtur Collegi, quod totus Coeli noscitur spatia peruagari et aliud vbi solis meatus, siue Solis cognoscitur, et aquis

guttantibus horarum spatia terminantur: habetote in vestra patria, quod aliquando vidistis in ciuitate romana. Dignum est ut bonis nostris vestra gratia perfruatur, quae nobis etiam affinitate conjungitur. Discat sub vobis Burgundia res subtilissimas inspicere, et antiquorum inuenta laudare. Ordo vitae confusus agitur, si talis discretio sub veritate nescitur. Les Grecs en auoient eu l'vsage longtemps auparauant les Romains, car homere fait mention des heures, qu'il fait portieres et concierges du Ciel. Les premiers Romains discernoient et distinguoient le jour par le Chantp du Coq, qu'ils disoient estre animal dedié au Soleil. Ouid. fast. 1., quod trepidum vigili prouocet ore diem. Lucianus L. 1. in exheredato etc.

Pulueris exigui jactu pro tempore prudens
vtere, nulla oberit foeda litura tibi.
Temporis exigui modicum si cautus agendis
addideris spatium, turpe nihil facies.

Au Palais du Roy de Dannemarc cette deuise est en diuers endroits. Nonne duodecim horae diei. Aulugelle L. 3. Chap. 3. noctium atqu. Orloge de sable Oliuier de La Marche. L. 2. Ch. 4. franc. Polleti hist. fori Romani Lib. 1. Cap. xj. )

Folio 57: Nicolas Ranuy Esleu sur le fait des aides en la ville de Bar sur Seine fut assigné et trait en cause pardeuant les gnaux Con.ers du Roy sur le fait



de sa justice des aides en leur auditoire à Paris au Pourchas du procureur du Roy disant que sans le congé et authorité du Roy il ne autres officiers de M. Le Duc ne pouuoient mettre ne faire leuer lesd. aides en la ville terre et Chatellenie de Bar sur Seine, et depuis fut mis prisonnier et condamné en amandes qu'il paya, et dont il fut depuis recompensé par M. Le Duc, lui ayant donné 40 francs tant pour ce sujet que pour auoir mis sus les aides en lad. ville.

Folio 77: Me. Loys de visen Con.er et Me. des Comptes à Dijon fut auec Mess. Thibaut de Neufchatel Sgr de Thericourt, Capitaine gnal de Bourg.ne et Me. Girard de Plaine chef du Conseil et President des Parlemens de M. Le Duc aux lieux d'Auxonne et Dole les 27. et 28 aoust 1458. pour requerir aide aux d. des Estats pour secourir aux affaires dud. Duc lequel aide fut accordé.

La Terre de Soirans ayant appartenu à Jean de visen Receueur gnal de Bourg.ne fut vendue sur lui, et les deniers fournis à Jacot de Bregilles garde des Joyaux de M. Le Duc sur et tant moins de ce qu'il deuoit de reste de ses Comptes.

Folio 79: Me. Estienne Armenier President du Conseil et Parlement de Bourg.ne Philippe de Corcelles Sgr de Poullans Bailly de Dijon, et Me. Mongin Contant Secretaire de M. Le Duc, et Greffier de son Conseil à Dijon furent deputés par lui pour aller à Chatillon sur Seine au Mois d'aoust 1452. regler les Limites du Duché et comté de Bourg.ne et le Royaume de france auec Mes. jean Bailles et Jean fromont Comm.res deputés par le Roy.

Folio 83: Mess. Amé Rabutin Chev. Sgr d'Espicye Con.er et Chambellan de M. le Duc. Mess. Guillaume Rolin Sgr de Beauchampt.

Folio 88: Les Religieux de l'Abbaye de Chatillon ayant Esleu pour leur Abbé frere Gui Gatefarine et Confirmé par M. l'Euesque de Langres, Mr. Le Duc manda à ses officiers de ne souffrir led. frere Gui de prendre possession de lad. Abbaye voulant que tres R. Pere en dieu M. le Cardinal de Lisbonne eut lad. Abbaye, et qu'on en fit prendre la possession par son procureur. fol. 92. cy aprés au Compte suiuant fol. 14. Mons.r Le Duc de Cleues Ambassadeur vers M. le Pape à Mantoue.

Folio 113: Me. Estienne de Goux demeurant à Chalon acheta la maison de la fleur de Lys aud. Chalon, dont il paya à M. Le Duc 600 francs pour les Lods.

Folio 125: Mad.e la Dauphine Charlotte de Sauoye fille de Louis Duc de Sauoye 2e. du nom seconde femme de Louis depuis Apelle Louis onziéme Roy de france accoucha d'vn fils à Namur le 27. Juillet 1459: pour raison de quoi Mons.r Le Duc manda aux gens d'Eglize, Nobles et habitans des bonnes villes de ses pays d'en faire joye, feste et solemnité ainsi que son plaisir estoit.

Folio 126: Mess. Charles de Vergy Sgr d'Autrey et de Rigny, lequel Rigny est du fief du Duché de Bourg.ne

---



1459: 1460:

---

Au Compte dud. de faletans Commis par M. Le Duc à la nomination de Me. Richart Juif Me. de la Chambre aux deniers pour exercer la Charge de Receueur gnal des finances de Bourgogne dont estoit pourueu Led. Juif. pour vne Année commençant le premier d'octob. 1459: finissant le dernier Septemb. 1460:

Folio 14: Mr. Le Duc de Cleues et ferry de Clugny Con.er et Me. des Req.tes de l'hostel de M. Le Duc Enuoyés par lui à Mantoue vers le Pape Pie second pour deliberer des Moyens de fe. la guerre Contre le Turc. fol. 47. et 56. et pour fe. obeissance aud. Pape par sesd. Ambassadeurs. Les frais de lad. Ambassade furent supportés par les Ecclesiastiques des Duché et Comté de Bourg.ne fol. 47. 48 et fol. 49 Excepté l'Abbé de Clugny et ses membres. v. cy deuant sous l'an 1449: Mess. françois de Menthon Chev. Con.er et Chambellan de M. Le Duc et son Bailly Deual. Jean de Salins Escuyer Espousa la veuue de Champmargy Escuyer d'Escurie de M. Le Duc.

Folio 35: Mess. Antoine de Rochebaron Sgr de Lignon et de Berzy Chev. Con.er et Chambellan de M. Le Duc.

Folio 43: Le Duc fit faire le Tableau des armes

des Sgis Obiits du Chaisen, Lesquels il fit mettre en la Chapelle a Dijon. e~ moulet Marchecot Marchand. Pierre Landrot Chatelain de frontenay. Mre Guerard Laforeau.

## Folio 51:

Le Duc donna 6000 francs à M. Le Comte de Nevers. Mre Pierre Brandin Con.er et Mre des Req.tes de l'hostel de M. Le Duc.

## Folio 53:

M. L'Evesque de Chaul aum pension du Duc. Mre Le Duc donna 360.tt de 40 Gros monnoye de flandre La lumee pour faire les vitres du grand hostel de L'Eglize St. Jean de Dijon le 27. Mars 1469. Mess. françois L'e~ragonois Sgr de Brey Obiit Con.er et Chambellan de M. Le Duc, et Mre de l'e~tillerie. Mre Jean de Clugny Con.er Mre des req.tes ordinaire de l'hostel de M. Le Duc.

## Folio 55:

Recettes des deniers provenus de la reformac. des officiers de justice de Recettes et autres des pays de Bourg.ne pour les e~bus et defaultes qu'ils auoient Commises au fait et exercice de leurs offices.

## Folio 62:

Jean de Dombus commis à la recette des deniers pour la construction du Chastel de Chatillon.

## Folio 66:

Religieuse Dame Marie de Bretaigne par la grace de Dieu humble e~besse du monstier de fontenelle. Les Ducs de Bourg.ne fondateurs tous les e~nz 60.tt en e~mones à Led. e~bbaye assignees sur la Prevosté de Chatillon.



## Le Duc

donna deux pots d'e~argent pesans ensemble cinq marcs à Couvercles et aux pieds au baptesme.t de l'Enfant de Mre Jean Jacquelin son Con.er Mre des req.tes de son hostel et Gouverneur de la Chan.rie de son Duchié de Bourg.ne Lequel fut tenu sur les fonds au nom dud. Duc par Mre Girard de Plaine Precedent del Parlement et Chef du Conseil dud. Duc. Richard Berbisey Bourgeois de Dijon gendre de Jean de Vienne Receveur gnal de Bourg.ne et de jacotte d'e~vecmes. Pierre Marrion Con.er gnal Mre des Monnoyes de Bourg.ne humbert de Plaine par Lesnd. des officiers de la Saunerie de Salins.

## Folio 75:

Mre Jean de Banterre, Mre Jean de Neuillette, Mre Jacque Chiefpart, Mre Gui Billet, Maitre Instacher L'huillier, Mre hugues Leleq, Mre e~rnoul Bouchet, de Mre Philippe L'huillier tous Con.ers et e~ocats de M. Le Duc au Parlem.t de Paris aux gages de 20.tt par an. Mre Pierre Channy Con.er et Procureur aux gages de 24.tt Mess. Jacques de Vienne Archeuesque de Besançon Comte de St. Martin Obiit Con.er et Chambellan. Mess. e~tienne de Roichebaron Obiit Con.er et Chambellan Sgr de Lignon et de Berzy auoit 36.s de gages par jour. Mess. Pierre de Vienne Obiit Con.er et Chambellan

## Folio 90:

Jean Vignier Con.er de M. Le Duc aux gages de cent francs par Lettres donnees à Bruxelles le 7. octob. 1469: folio 108:

## Folio 103:

e~semblee des nobles du Comté de Bourg.ne à Salins pour accorder un e~de de deux francs par feu sur tous

Sujets à M. Le Duc. Me. Guillaume de Berzy greffier du Parlemt. de Dole.

Folio 109: Me. Guillaume de Vandenesse Licentié en Loix Conr. de M. Le Duc fut envoyé vers les gens de son grand Conseil en flandres par ceux de Bourgne. pour repondre par Led. Devandenesse aux raisons des deputés de trés R. Pere en dieu L'archevesque de Besançon à cause des differends estans pour la jurisdiction temporelle de M. le Duc, et la jurisdiction spirituelle dud. archevesque au Comté de Bourgne. et terres d'outre Saone. Cinquante cinq francs monnoye royale vaillans 40 Escus d'or de seize gros et demi piece, monnoye royale.

Folio 110: Mess. Guillaume Rolin Sgr. de Beauchamp fut ajourné par Baudouin Paquetet huissier des Parlemts. de M. Le Duc pardevant les gens de son grand Conseil estans auprés de lui pour repondre sur les informaons faites contre lui à cause du meurtre Commis à la personne de Jean Le fort et Jean Duret d'Autun. fol. 126:

Folio 111. M. Le Cardinal de Lisbonne mort, auquel M. Le Duc avoit voulu icelui estre nommé L'abbé de Chatillon nomma avant son decez Robert de la Magdelaine son Chapelain de Chapelle, Lequel fut pourveu de lad. abbaye par le Pape. Cy devant au Compte Precedent. Mrs. des Comptes de Dijon firent avertir M. Le Duc d'aucunes grandes choses bien secrettes touchant grandement les personnes de Mgr. Le Dauphin de viennois et aussi de Mgr le Duc et M. Le Comte de Charollois.



Folio 113: Aide de deux francs par feu accordé par les Barons et nobles du Comté de Bourgne. sur leurs sujets en une assemblée tenue à Salins par eux, où se trouva de la part de M. Le Duc M. Le President des Parlemens de Bourgne. Me. Girard de Plaine, Mess. Philippe Pot Chev. Sgr. de la Roche de Nolay Conr. et Chambellan, et Me. Girard Sappel greffier du Conseil. fol. 116: pour la guerre contre le Turq. Lietart de Bainchereau d'Autun. Jean de Blaigny Escuyer. Noble homme Louis Sgr. de Chantemerle et de la Clayette Conr. et Chambellan de M. Le Duc et son Bailly de Mascon.

Folio 117: Lettres patentes du Duc par lesquelles deffences furent faittes aux docteurs et Regents de l'université de Dole de non plus Lire en la faculté des Loix et au Receveur de lad. université de non plus payer aucuns gages aux d. docteurs et Regents pour raison de lad. Lecture, lesquelles Lettres furent executées par M. Le President. au Compte de Jean Riboteau Receveur gnal. pour L'année 1482: fol. 51: Mess. Loys Morel Sgr. de Marso Capitaine et Chatelain de Rochefort. Guillaume de Marboeuf Escuyer. Mrs. du Conseil et des Comptes firent Lever au parlemt. de Paris un arrest contre les Moines blancs, et autres Religieux reguliers pretendants avoir droit és Successions de leurs parents seculiers.

Folio 127: Mes. Estienne Berbisey, et Jean Le Lieure Licentiés en loix, Conrs. de M. Le Duc eurent 40 tt. pour les Escritures et autres procedures Criminelles faittes par

Les pour le procureur dud. Duc contre Mess. Guillaume Rolin
sgr de Beauchampt. fol. 130. Construction du Chasteau de Grey.

Folio 130: Mess. Gualeran de Croisons Chr
sgr de Moreu Con.er Chambellay. Mr. Jean Postel Mr. des
Requestes de l'Hostel et Andrieu Fastormel Con.er de Mr.
Le Duc Commissaires deputés par lui à faire les Enquestes
contre Mess. Guillaume Rolin. Compte de l'an 1458. fol. 40.
1457. fol. 184. et aux comptes suivants.

Folio 132: Mr. Jean Chapuis Con.er de M. Le
Duc son premier Mr. des Comptes à Dijon et Esleu sur le
fait des aides en l'Electioy d'Autun. Thomassin
Desmarets Greffier et escribe des commissaires deputés à faire
le procez au lieu de Beauchampt. Jean sgr de Ruxeul et
de Molins, Jean Forest, Pierre de Meurs Escuyers.

Folio 135: Assemblée des gens des trois Estats du
Comté de Bourg.ne à Salins mandés par Monsieur Le
Duc le 18 Jours 1460.

Folio 137: Les procureurs de M. Le Duc relevent un
appellacy par devant le Roy ayant esté refusé en la Chan.rie à
Paris et mis ces motz: vadat ad Regem, Les appellans Cuisiers
de cequartes officiers Royaux au Lionnois soulevent imposer les
villages de Malataverne Dadgi d'Avenas en Briennois estant
de tout temps du Duché de Bourg.ne

Folio 138: Esleus de l'Electoin d'Autun institués



par Le Roy et nommés par M. Le Duc. Les gens d'Eglize
du Diocese de Besançon accordèrent 600 ll à M. Le Duc pour
fournir à la despence des Ambassadeurs qu'il envoya au
Pape pour faire obeissance à Sa Saincteté.

Folio 173: Etienne de Rancière Receveur des
Amendes fait Appellacion frivole Condamné en frances par
Les Juges de M. Le Duc. fol. 198. Jean de Vilers La Fage
Lieutenant Sgr dud. Lieu Capitaine et Chastelain de Vergy. fol. 205.
Pour Estrenes d'Escripteaux et de Gateaux à Mr. des comptes
pour l'Ostenuée dud. Compte.

Folio 206: Guillaume Spic, et Adam Dumont
peintres firent dix neuf Tableaux armoyés aux armes
d'Ancienne dud. Sgr qui ont esté et sont de l'ordre de la
Toison d'or, selon les patrons Envoyés par M. Le Duc
par Mess. Erard Potier Chanoine de la Chapelle de Mond. Sgr
à Dijon, auxquels Peintres fut payé 55 francs pour la
valeur de 40 Escus d'or du prix de 16 gros et demi pièce.

Folio 217: Le Duc osta les Impositions des
huictiesmes et quatriesmes aux Eslections du Duché de Bourg.ne
qui a fourniront de sel de Salins.

---

## 1460: 1461.

---

Au Compte dud. de Saletane pour
ces mois finissans derniers Septembre 1461.

Maitre Jean de Molesme Secretaire de M. Le Duc. Me. Guillaume de Vandenesse Con.er et Avocat de M. Le Duc au Baage de Dijon. Philipot Coppin Escuyer d'Escurie de M. Le Duc. Me. Aubert de Beluoir Licentié en Loix Con.er de M. Le Duc, et Lieutenant gnal de M. Le Bailly Damont au Comté de Bourg.ne Maistre Nicolas Le Bourguignon Secretaire de M. Le Duc.

Folio 45: Chapitre gnal des Cordeliers tenu à Dijon au Mois de juin 1461: (Il y a un titre à la Sainte Chapelle de Dijon, par lequel le general des Cordeliers nommé frere jacque de Saruella veut consent et accorde que les Chanoines de lad. Ste. Chapelle participent aux prieres des Religieux du Convent de St. françois de Dijon, et porter led. Titre, que le Chapitre gnal dud. ordre fut tenu à Dijon aux festes de Pentecoste 1461:)

Folio 46: Jean Machecot Lainé Marchand demeurant à Dijon. Arnoulet Machecot Marchand Boucher de l'hostel de M. Le Duc. fol. 65. freres. Me. Pierre Baudot Licentié en Loix et en decret Avocat de M. Le Duc au Baage de Dijon. Mess. Jerry de Clugny Con.er Maitre des Reqtes. de l'hostel de M. Le Duc. Mre. Girard Burry Docteur en Loix et en decret aussi Me. des Reqtes. dud. hostel.

Folio 48: Mess. Antoine de Rochebaron Chev. Con.er et Chambellan de M. Le Duc Sgr. de Berzy, et Mess. Simon de Lalain Sgr. de Montigny furent Envoyés



vers le Pape en Ambassade par M. Le Duc. Messire françois de Surienne dit L'Arragonnois Sgr. de Pizy Chev. Con.er et Chambellan de M. Le Duc et Me. de Son Artillerie. Mess. Michel de Chaugy Chev. Con.er et Chambellan, et Me. d'hostel de M. Le Duc.

Folio 51: Jacque Monsieur de Bourbon avoit pension de M. Le Duc, comme aussi M. Le Comte d'Estampes. Jaques de Montmartin Escuyer Pannetier. Mess. Jean Joard Juge de Besançon. Mess. Philippe de Lalain Chev. Chambellan de Monsieur Le Duc. Mess. Antoine Sgr. de Croy Comte de Porcien premier Chambellan de M. Le Duc.

Folio 58: Philippe Vignier varlet de Chambre de Mr. Le Duc. Huguenin Nagu Escuyer pannetier de la depense de M. Le Duc. Guillaume de Grenant Capitaine du Chastel de Luxembourg. Joachin de Montleon Escuyer pannetier. Mess. Thibaut Sgr. de Neufchatel et Chastel sur Mozelle Mareschal de Bourg.ne Mess. Girard de Plaine Chev. Sgr. de Fied et de Maigny sur Thille chef du Conseil et President des Parlements de M. Le Duc. Me. Jean de Neuvillette Chanoine de la Sainte Chapelle du Palais à Paris Con.er Me. des Reqtes. de l'hostel de M. le Duc, et Sollicitteur de ses causes en la Cour de Parlemt. à Paris aux gages de 100 tt par an. Me. Pierre Poignant Con.er et Avocat de M. Le Duc.

Folio 76: Me. Guillaume de Ganay Con.er et Avocat de M. Le Duc en la Cour de Parlemt. de france en l'an 1460: aux gages de 15 tt par an. folio 84: Jean

seigneries Con.er d'e M. le Duc demeurant à Chatillon auroit Cene franche de gages.

## Folio 86: Jean Dandelot Escuyer d'Escurie de M. Le Duc auroit 100 tt. d'appension chacun an par Lettres patentes donnée à Bruxelles le 13 e Mars 1460: Mess.re Valeray de Soissons Chev.r Sgr de Morant Con.er et Chambellan d'e M. Le Duc et son Bailly d'e miens. Mr. Jean Postel Con.er Mr. d'el req.tes de l'hostel et e-ndré- fastormel Con.er et procureur dud. Duc à e-miens. Enguerran de Mande Rabellion grial de Comté de Bourg.ne (ou de Maulde)

## Folio 102: Mess. Pierre Sgr de Gouz Bailly de Dole. Guillaume de Poupet Mr. d'hostel de Mad.e Le Comtesse de Charolloid.

## Folio 103: Le Duc envoya vers le Duc de Bourbon et Mad.e La Mere sœur de Mond. Sgr le Duc e- Loys Sgr de Chantonnelle Escuyer Con.er et Chambellan et son Bailly de Mascon touchant le mariage de Jacque Monsieur d'on fil enfant de Bourbon.

## La Chambre des Comptes ouverte au Dijon p.r Mess. Jean Germain Evesque de Chalon arriné à la Salle le 2.e fevrier 1460: Envoya Mr. Morgin Contant Con.er de M.r Le Duc et auditeur de Ses Comptes en lad. Chambre de Dijon au dit lieu de la Sale, Chalon et St. Jorgeul pour apporter tous les papiers, titres et instructions servans à M. Le Duc, lesquels auroient esté baillés aud. Evesque, pour la conduitte d'el affaires dudit Duc



d'affaires dud. Duc tant au St. Concile de Basle que en plusieurs autres embassades. (Led. Evesque obtint au Concile de Basle que le Duc de Bourg.ne précéderoit les Vertueux de l'Empire, et auroit le premier rang des seances après les Roys és assemblées grales de la Chrestienté, sauf aux Electeurs aux actes concernans le fait de l'Empereur et l'Empire. Led. Jugement est du 26. May 1433: Led. Evesque est Enterré aux Carmes dud. Dijon, avec cette inscription gravée en une pierre mise sur son tombeau relevé en pierre aussi mise, à main dritte en Entrant à la nef de l'Eglise, en ces mots. Cy gist honorable homme Jacque Germain Bourgeois de Chalon, Jadis Pere du Reverend Pere en dieu Jean Germain Evesque de Chalon fondateur de cette Eglise, qui trespassa l'an 1401: Le premier Septemb. Dieu ait l'ame.)

## Folio 105: Procez Criminel fait au Parlem.t de Dole à Mathelin Femme de Guillaume de Monthelon d'autorité de l'ord.re de M.gr le Duc. fol. 109: Le procez porté à M. Le Duc. fol. 161:

## Folio 108: Empeschem.t formé par les officiers de M. Le Duc à la levée des Droits de franc fief et nouveaux acquêts, que les officiers du Roi vouloient lever à Bar sur Seine et au Duché de Bourg.ne

## Folio 110: Mess. Antoine de Rochebaron Chev.r Sgr de Berzy et Mess. Pierre Sgr de Gouz Bailly de

Dolo Deputtés par M. Le Duc pour se trouver à Lancastre avec Sud Ambassadeurs de par le Roy au mois de May 1461. Mre Guy de Martigny garder du trésor des Chartres de M. Le Duc à Poligny. Les terres et Sgrie de Neufchatel et Ste Croix sur Doux, Blammont et Chatelot sont du fief de M. Le Duc à cause de Son Comté de Bourg Pres Pierres Mont Lodeyn Chatelain de St Seine sur vingeanes. Pierre Dejon Chatelain de Montcenis.

Folio 149: Commission de Mrs du Conseil en des Comptes à Dijon aux grenetiers et contrôleurs des greniers à Sel de Bourg Pre de faire perquisition de Sel, qui seront de Sel non gabelé, et que s'ils en trouvoient aucuns, ajournent les delinquans et Coupables à comparoir personnellement en la Chambre Ord Comptal pour répondre au procureur de M. Le Duc, à tout ce que demander leur voudra. Saisir et arrester les Chevaux, Charettes et le Sel, et les mettre en la main Ord Duc. fol. 164.

Folio 163: Les Maire de Salmaise en procès au Conseil de M. Le Duc à Dijon soutenans n'estre Contribuables aux frais des reparations du Pont de Pontailler. Geoffroy d'Auxerre Sgr de Beaumont.

Folio 165: Mre Guy Gardiller Doyen de la Chapelle aux riches à Dijon obtint une Bulle de Notre St Pere le Pape, par laquelle on ne peut traitter ni tirer hors par



privilèges en aucune universités les sujets de M. Le Duc, qui font autre Cour journelle de la demeurance d'iceux sujets.

Fol. 166. 167. 169 et 171: Girard Ord frere Mineurs de Dijon fut marché pour amener de Mézières en Vosges des pierres de marbre noir necessaires pour le tombeau de M. Le Duc Jean aux chartreux de Dijon au mois de Juin 1461. Le Duc Louis confirma le don de 10 tt de rente que Mad. Agnès fille du Roy St Louis donna en augmentation de la Chapelle fondée en la Chapelle de M. Le Duc à Dijon à Thomas Dict Sains.

Folio 170: Toute la noblesse du Duché et Comté de Bourg Pre mandée pour se trouver au sacre du Roy sous la Conduitte de M. Le Mareschal de Bourg Pre

Folio 172: Ord ce de Mrs des Comptes à Dijon aux Contrôleurs des greniers à Sel de rapporter leurs Controlles à la Chambre du Sel vendu, et aux officiers Ord de recettes de Bourg Pre et Charollois de Comptes de leurs recettes

---

## 1461: 1462:

---

Un Compte Ord de Salins pour un finit le Dernier Septemb. 1462:

Folio 67: Mre Jean Rabin Commis du Roy voulut establir la vente du Sel de Languedoc au

Macommois et Charollois et ysleuer la Gabelle pour le Roy, ce que fut empesché par les officiers de M. Le Duc, l'autre pour avoir accoutumé d'avoir du sel de Salins en ces pays.

**Folio 71.** Jean Boudault Escuyer d'Escurie de M. le Duc et Henry Merin Envoyez par M. le Duc vers le Duc de Savoye. Jacques de Valerand Escuyer Eschanczon de M. le Duc. Mre Pierre Condeau Secretaire de M. Le Duc. Jean Foucault Sommelier de l'Eschanconnerie. Pierre de Vautravers Escuyer Pannetier.

**Folio 76.** Emart Doulon Escuyer Eschanczon de Mons. le Duc, lequel lui donna 480 ll. tant en consideration de ses services que de son Mariage. Huguenin Magne Escuyer Pannetier. Messire Guillaume le Jeune Sgr de Contay Chr, Conr et Chambellan premier Mre d'hostel de M. Le Duc. (v. Philippe de Commines Jean le Jeune Cardinal fils de Guillaume v. Monstrelet.) Messire Claude et Cristan de Toulonjon freres Conrs et Chambellans de M. le Duc. Guillaume Moisson Contrerolleur de l'Artillerie. Jean Martin Sommelier du Corps et valet de Chambre de M. Le Duc. Symon de Lurcut Sgr de Bourg St Christophle Chr Conr et Chambellan. Messire Loys Comte d'Neuers et d'Estampes ausint pension de M. Le Duc. Estienne Valerand Escuyer Charcterain de Claude de Rochebaron dit Montarchier valet Tranchant. Antoine Rousselet Capitaine de Montbard. Jean de Masilles Escuyer Capitaine de Saux.

**Folio 93.** Messire Guillaume Rolin Sgr d'Authumes et de Ruffey Chr Conr et Chambellan de M. Le Duc fils et heritier



et partie de feu Noble et puissant Sgr Messire Nicolas Rolin Chr Sgr d'Authume Chancelier de Bourg[on] lequel mourut le 18 Janvier 1461. et Monstrelet. Dame Guigonne de Salins sa femme sa belle mere. Messire Antoine Rolin Sgr de Mudre frere Ysd. Chancelier.

S. L. Lui marié en premieres nopces à Dame Jeanne de Landas fille de Jean de Landas Sgr de Wanattle et Louis Duc de Savoye fille d'icelle qui fut depuis Pape sous le nom de Felix. Et fonda à Messire Nicolas Rolin Chancelier de Bourg[on] la terre de Virieu Seitué en Bugey en l'an 1448. et autrement intitulé de Rivoire en Bugey il est rapporté qu'en l'an 1410. Nicolas Rolin estoit Sgr de Ruffey. Jean Colard au Journal de la paix d'Arras de nomme Jeanne de Landas. Il y a erreur en l'un ou en l'autre de la famille de Landas v. Aub. Miraeum in libro Donat. Belgicarum Pag. 90. et in notis Ejusdem et Lib. 2. Ejus Dem autoris folio 314. Chancelier Rolin fut pourveu Ysd. office par lettres du 5e Decemb. 1422. par le decez de Messire Jean de Chevy Evesque de Tournay et Tenant. Le Chancelier Rolin acheta la terre de Virieu en l'an 1429. maria sa fille Claudine au Comte d'Entremont en Bresse et depuis en Seconde au Sgr de St Julin. Messire Girard Rolin Chr Bailly de Macon en 1424. Laissa quatre Enfans, Girard, Pierre, Jaquette et Claude Rolin. Jacquette d'Auxy Tante Ysd. Enfans eurent l'abait et gouvernement Ysd. les fans en 1426. Marguerite et Girard Rolin Enfans de Nicolas Rolin Sieur d'Authumes, Chancelier de Bourg[on] Legitimés par Lettres de l'an 1440. Antoine Rolin fils Ysd. Chancelier

Légitimé par Lettres de l'an 1411: v. Coquille Instours du Nivernois, fol. 307: et 308. De Nicolas Rolin estoit fils de Jean Rolin v.ocat au Parlem.t de Paris tous deux originaires d'Autun.

## Folio 97: Mess. Antoine de Rochebaron

Chev. Sgr de Lignon et de Bourg Con.er et Chambellan de M. Le Duc avoit Epousé Damer Philippe Bastarde de Bourgogne, Laquelle mourut Lepenultiesme Avril 1461: et laissa deux fils, Mess. Claude de Rochebaron Sgr de Conde, et Girard de Rochebaron Escuyer. Led. Mess. Antoine avoit trente six solz monnoye de flandre de gages par jour.

## Folio 101: M.e Guillaume de Ganay

Con.er et v.ocat de M.r Le Duc au Parlement de Paris Jean Rejniers demeurant à Dijon Con.er de M. Le Duc mourut en 1462: Jaques Fiebet Chaussetier et valet de Chambre de M. Le Duc.

## Folio 106: M.e Jean Remond

Licentié en Loix Et Jean Remond Marchand freres demeurans à Chatillon sur Seine heritz seulz de Jean Remond leur Oncle Espicier de M. Le Duc. mourut le 28 May 1462: Jaq.e Ve. Antoine de Cipey femme de Jean de Montpierroz Escuier fille et seule heritiere de huguenin de Cipey Escuyer M.e Jehan Venaux de la Venerie de M. Le Duc, legat mourut le 4 Mars 1461:

## Folio 109: Jacques de Montmartin

Escuyer Pannetier M.e Jehan au Duché de Bourg.ne M.e Guillaume Dalanton



Licentié en Loix Con.er et v.ocat de M. Le Duc au Baillage d'Auxois. M.e Guillaume de Vandenesse Licentié en Loix Con.er de M. Le Duc, et son auxeat fiscal au Baillage de Dijon.

## Folio 122: Habitans de Varennes

ne sont obligés de faire Guet et garder au Chateau de Chatelatel. Sont du Duché de Bourgogne.

## Folio 124: Ord.ce de M.rs des Comptes

à M.e Jean de la Huerta dit Dacoca estant à Chalon pour venir à Dijon parfaire selon le marché fait avec lui led. ouvrages de la Sepulture du Duc Jean. du mois de Decemb. 1461: M. Le Duc paya sa part de la Construction des murailles et Curée des fossés de St. Jean du Vieux maizeau lez Chalon.

## Folio 126: Mess. du Conseil à Dijon

envoyerent à M. Le Duc les clefz du Coffre, où estoient les Sceaux, desquels Mess. Nicolas Rolin son Chancelier Scelloit, lesquels furent mis au tresor de l'Eglize St. Lazare d'Autun, après le Decez dud. Chancelier. Lesquelles clefz furent portés par M.e humbert Le Quatrin Secretaire dud. Duc. fol. 129: et les Sceaux par M.e jean Gros Secretaire dud. Led. gens d'Eglize Nobles et Manoyeurs d'Auxonne refusans de payer Led. redevances deues à M. Le Duc.

## Folio 130: M. Le Duc pretend que le village

de Talemay pour la plus grand part en d'Le Souveraineté à cause de son Comté de Bourg.ne fol. 134. 136. 140: M.e Hugues Noblet Lieutenant en Loix Con.er de M. Le Duc, et Lieutenant de Mon Bailly

de Dijon empescha les executions que Le Prevost de Chaumont vouloit faire sur les habitans de Varennes proche Chastel, + pretendans estre de franc en vertu du Duché de Bourg.ne et mal-Dorjon Con.er et procureur de M. Le Duc au Bailly de Dijon.

## Folio 135: Les procureurs au Bailly de Dijon soutenoit que les bans de Chastenay, Corvelles, et Champrenaud estoient Mainmortables et taillables à volonté de M. Le Duc.

## Folio 139: M. Le Duc envoya à Roseroy vers M. Le Prince d'orange Mess.s Girard de Plaine Chevalier Sgr de fief et de Maigny sur Tille chef du Conseil et President de ses Parlemens de Bourg.ne et Mess.s Philippes et Jos Chaus sieur de la Roche pour le fait du traitté du Mariage de Jean de Chalon fils de M. D'orgueil, et de Dam.lle Louise de Rancstain, affin d'avoir le Consentem.t dud. Prince d'orange. M.e Jean Joly Licentié en Loix Con.er de M. Le Duc. Perrenot Landry de Seurre, (Bellegarde) M.e Girard de la Roche M.e de la Chambre aux deniers de M. Le Comte de Charollois.

## Folio 198: M.e Jean Rasin Commissaire du Roy pour Establir aux greniers à Sel du Charollois et autres la vente du Sel de Languedoc, et empescher celle du Sel de Salins, qui de tous temps y avoit eu Cours. Fol. 199: M.e Estienne Berbisey Licentié en Loix Con.er de M. Le Duc fut Envoyé vers led. Rasin et negotia en sorte, qu'il fit Superseder l'execution de la Commission.



## Folio 206: M.e Pierre Serrier Pourvu pour exercer l'office de Greffier au Parlement de Dole. Fol. 208: M. Le Comte de Charollois envoya Jean de Pierre vers le Roy pour obtenir de lui Surseance de Chastel chinon vers le Roy, pour obtenir de lui Surseance de la Commission dud. Rasin, ce qu'il obtint, Le Roy ayant Ecrit aud. Rasin de la surseoir jusqu'au Dernier d'aout 1562. à Blois Grolot.

## Folio 214: Le tiers de Chatelchinon donné en Mariage à Mad.e de Charollois. M. le Comte de Charollois estoit à Dijon au mois de Novemb. 1561. Le Duc Ludo. passa procuration à Jean Bourgeois son Receveur général pour acheter la terre de Varennes proche Chilchatel moyennant 100.lt Acquisition faitte de la Princesse de Broforquel. Le Curé d'Argilly ne pour rien acquerir sur les hommes de M. Le Duc d'Argilly. reprises de fief de Thierry Estaut du fief de Rogers. Le grand Boutaillier de France pretendoit devoir certains droits sur les Marchandises du Royaume et mesmement au Duché de Bourg.ne Jean Morisot Mayon.

## Folio 218: L'assemblée des Estats du Duché de Bourg.ne à Dijon le 20 fevrier. Ceux des terres d'outre Saone à Auxonne le 22. et ceux du Comté de Bourg.ne à Dole le 24. 1561. au prejudice de la part de M. Le Duc le Comte d'Estampes son Neveu.

## Folio 220: Le Roy ayant donné des provisions de Monnoyeur en la Monnoye de Dijon à François Pisane de Nantes fut Impresté en l'exercice dud. office par ceux de M. le Duc aud. Dijon.

Loyge S.r Hasart a partira à M. Le Duc.

## Folio 222:

Mess. les Comptes Souverains aux greniers et entrallieux des greniers à Sel de Bourg s.r en Bresse mandirent la forme de la gouverne en leurs charges en Visites les grandes Semaines et Bus, qui se Commettoient au prejudice de la Justice de M. Le Duc.

## Folio 223:

Le Roy ordonna aux Nobles du Duché de Bourg s.r de S.t Sorlin en la guerre qu'il avoit contre les Anglois. M.r Jean de Chissey Lieutenant en Soie Con.r de M. Le Duc.

## Folio 225:

Pierres de Sebastien a vendu de la Perriere de Feulme au Comté de Bourg s.r en Mars dernier 1461. pour sa part les Jeans des Combeau du Duc Loys le Mad. Marguerite de Bauzeau au Chartreux proches Dijon. Marbres noir assis de Vignans et Maizieres sur la Meuse, Sens de la Source du Pas la Roche sur Lad. Seigneurie. M.r Antoine Le Mandrier Lieutenant à M.r a receu de Vignans sur Bourg par Mad.e la Duchesse de Bourbon pour travailler à Lad. Sepultures, par ou paroit l'estat de maillons Ouvriers d'Imagerie du Royaume de France.

---

1462. 1463.

---

Au Compte sur de Subsides pour ces mois finis le Dernier Septemb. 1463.



## Fol. 83. 84:

Mess. Pierre Sgr de Gouz Chlr Con.r et Chamellan de M. Le Duc. Estienne de S.t Mesmin Pannetier de M. Le Duc. Mess. Amaubert de Durnal Sgr de Bauny S.t Christophle Chlr Con.r et Chamellan de M. Le Duc. Christin de Digoine Chlr Con.r et Chamellan. Mess. Antoine de Saudrey Chlr Chamellan. Pierre de Chaspy Escuyer Commis Le Sgr de Pierre pardevant au Chastel de Beligny (Jean de Granges fut Ecuyer) Lettre deux lits par ordre du Duc.)

## Folio 85:

Philippe Seigneur exalt de Chambre de M. Le Duc. a laf de Clugny Sgr de Rouvray avait 1200 ll. pour sa pension du Vivre. M.r Jacques de Bourbon avait 1000 ll. de pension. Mess. Geoffroy de Thoisy Chlr Con.r et Chamellan de M. Le Duc et Son Bailly d'Auxois. Mess. Loys Morel Capitaine de Rochefort. Dam.lle Sibille Chenu Femme d'Armant et de Beligny. Jean et heritiers conjointement de P. Perr en Dijon. Mess. Jean Chenu Bisaque de Courtenay Chef du Conseil de M. Le Duc en l'absence de Jean Chancellier. ex. Greff. de Courtenay. Messire Jean Chenu marié en la ville de Dole en Flandres le 22.e Septemb. 1460.

## Folio 101:

Le Duc donna à Guillaume de Vaupre son Con.r l'un des gens de Sa finances et Son M.r d'hostel la pension de la nopces Vaisse Cassel d'argent à Pied Gobemouche ouvrés au Arabe et au pieds pesants ensemble hanter marcs Cinq onces, achetés Vaisse onze quarante cinq Francs et demi d'or.

## Folio 102:

Le Duc ordonna par ses Lettres closes Escrittes à Bruxelles le 26 Janvier 1462 à Estienne de Selins Escuier

Sgr de Corrabeuf de tenir en son nom sur les Saints Fonds de Baptesme l'Enfant de la femme Enart Boulon Voeugeois Son Eschanson. Lui donnea son nom, et ensuitte prirent aud. Enart Boulon deux cignières d'argent verrées és bords des Ennuesdes, et à poids pesans ensemble deux marcs d'argent vaillans 110 francs.

## Folio 105:

Dame Jeanne Bastiere Dame de Maigny sur Aube veuve de feu Noble et Sager Mess. Girard de Plaine Chlr Conf du Conseil et Procureur des Parlemens de M. Le Duc. Mess. Michaut de Changy Chlr, Conseiller Chancellan Mr d'Hostel de M. Le Duc, et Son Gruier de Dourg.no aux Daiges de Dijon, e-uxois et La Montagne au Lieu de Jean de Masilla, Lequel mourut le 24e Janvier 1462:

## Folio 109:

Mr Simon Radin Licentié en Loix Solliciteur des causes et affaires de M. Le Duc à Paris. Maitre e-rlus de Vaudethard e-ucat de M. Le Duc au Parlemens de Paris.

## Folio 114:

Mr Girard Le Coq Licentié en Loix e- aucat de M. Le Duc au Parlemt de Paris au lieu de Mr Guillaume de Ganay nouvellement institué et ordonné en l'office d'aucat du Roi notre Sire aud. Parlement. Mr e-rnoul Boullens Con.er Mr des Comptes du Roy à Paris, et auparavant e-ucat de M. Le Duc.

## Folio 120:

Jean vignier valet de Chambre de Mons. Le Duc mourut les onziesmes Mars 1462: La femme s'appelloit Guillemette. Il laissa deux filles Philippe et Marie



et une fille nommée Louise, laquelle fut mariée à Hellan de Nagent, duquel elles eut deux fils, François et Girard de Vogue. Cohéritiers. Guillemette demeura à Chatillon sur Seine. v. Voiseau au traitté des offices non cenaux. Ch. B. Nr 27. 24: Jean Cadet Gentilhomme Servant. Jean Cadet Ecuyer d'Ecurie de M. Le Duc aux gages de 100 l. Messire Charles de Vergy Chlr Sgr d'Autrey.

## Folio 136:

M. Le Procureur de Dourg.ne arrêté prisonnier à Paris par ordonnance du Roy dans la Cage au mois de Septemb. 1462.

## Folio 140:

Les grands Bouteilles et parmetiers de France prétendoient leuetering Solz sur chacun tauernier et Boulangers de France et Duché de Dourg.ne pour droits attribués à leurs charges.

## Folio 142:

Le Roy fit publier que nul eut à Envoyer argent à Rome, sinon par les Banquiers Etablis à Paris, Lion et Montpellier. Le Duc fit publier la franchise des foires de Chalon, fol. 148: 162: Chateau de Croy basti.

## Folio 164:

Le Roy quitta à M. Le Duc le droit qu'il auoit és Duché de Luxembourg et Comté de Chigny, et de la Roche en e-rdenne. fol. 8. Tous seigneurs de Villeual Capitaines et Chatelains de Vergy. Regnaut Dadanton Receueur du Daiége d'e-uxois. Pierre de Crosey Ecuyer Pannetier de M. Le Duc. Etienne de Stay Sgr de Chantonnay.

## Folio 165:

Mess. du Conseil et du Compteil à Dijon Escriuains à Mess. e-ntoine Sgr de Croy Comte de

Loyson Con.r et premier Chancelier de M. Le Duc, en à Mess. Thibaut Sgr de Neufchatel Mareschal de Bourg.ne estant auprès du Roy és marchés du Languedoc, pour obtenir du Roy, que les executoires contre les Comptables et particulieres Deumes des Conseil à M. le Duc ne fussent sujets à appel, mais fussent executés par provision. Les lettres de Cassation transferés par le Roy à Lyon. fol. 266.

Folio 170: La forteresse de St Jean de Losne reparée. Toutes les Maisons dud. St Jean de Losne doivent pour chacun arpent de Marest en front six deniers Estevenard. appellation interjettée par les officiers de M. le Duc contre les officiers du Roy à Chaumont en Langres, lesquels voulurent establir en Louer l'imposition foraines sur les sujets dud. Duc.

Folio 182: Mr. Simon Le Gouz Con.r et conseil de M. Le Duc au Bailge de la Montagne. Jean Bastard de Mirebel Escuyer d'escurie de M. Le Duc, et Lieutenant gral du Bailly de la Montagne. Jacquin Chantepinot Commis de Renaud Valon Chatelain de Montreal.

Folio 198: Les Compagnons des Monoies tenoient un Banc à Geneve pour le Change. Folio 284: Emeutes des Estats du Duché de Bourg.ne à Dijon le 15 Juillet 1463: à examiner pour les terres d'outre Saone de M., et les deux Estats, (de l'Eglize et tiers Estat) du Comté à Valor les 20.s où Presida Reverend Pere en Dieu



d'Evesque de Tournay, (Guillaume fillastre Chancelier de l'ordre du Toison, auparavant Evesque de Tours. après la Mort Jerry de Clugny fut Chancelier dud. ordre par lettres du 15 Septemb. 1476.) Chef du Conseil de M. Le Duc, lesquelles assemblées se feirent à cause du St voyage de Turquie, que led. Duc avoit entrepris pour la defence de la foy Chrestienne, tellement qu'il requeroit son aider aux d. Estats.

Folio 289: Mess. des Comptes escrivirent à M. le Cardinal d'Autun et à M. le Conter de Joigny à cause qu'ils Impetroient Nicolas Simonin Greffier au grenier à Sel de Dombes Lanois de faire sa charge contre les messiers du Sel.

Folio 295: Despense pour la Sepulture de Mons.r Le Duc Jean aux Chartreux de Dijon. Pierre de Lebastre de St Lotain au Comté de Bourg.ne pour les Sepultures pres de Joigny.

Folio 304: Six Sept journaux de vigne de la Violette confisquée au profit de M. Le Duc sur Jean Coustain Decolé pour ses demerites. Paradis L. 3. 1462: folio 283: Il fut fait un registre des Desmembrements des fiefs de Charolois.

---

## 1463: 1464.

---

Du Comptes dud. de Falstans pour un an finissant Septemb. 1464.

Folio 39: Mr. Lienard Regnaud Commis de Charles Despotes son fils Receveur pour M. Le Duc à Besançon.

Folio 45: Jean Legoux L'aîné demeurant à Nuis paya aud. Se Lieutenant Receveur gnal des finances de Bourg Ve 19 tt 6s 4d qui lui fut Jean Boisseau Chastelain de Germolles pour Jmoin d'arrest par ces Comptes rendus en 1449: Me Gauthier Brocard Licentié en Loix demeurant à Montbart heritier de Gauthier Brocard son grand Pere Grenetier aud. Lieu. Simon Dobert Commis au gouvernemt de la Prevosté de St Jean de Losne.

Folio 48: Jean Gardin commis à Recevoir les deniers à lui Condamnés en Confiscations de ceux de la Cité de Besançon. En l'an 1456:

Folio 55: Thié de Saux Evesque d'Amiens fut ordonné Executeur de son testament Jean de Montjeu de Ville de Montjeu Ecuyer Sgr d'Ornay en Chivry fils dud. Jean de Montjeu Mess. Pierre Sgr de Jaux Chlr Con.er et Chambellan de M. le Duc. Mess. Joffroy de Choisy Sgr de Mimeure Chlr, Con.er et Chambellan de M. Le Duc fut Envoyé en ambassade avec M. L'Evesque de Tournay vers notre St Pere à Rome, et depuis led. de Choisy fut Envoyé à Florence.

Jean de Chalon Sgr d'Montfaucon. Philippe Seigneur de Chambre de M. Le Duc. Mess. Humbert de Luxeul Sgr de Bourg Chlr, Con.er et Chambellan. et Antoine de Lornay Ecuyer Tranchant. Mess. Jean Gard Chef du Conseil Et Président du Parlement de M. Le Duc en Bourgogne. et Mess. Claude de Toulongeon Sgr de la Bastie Envoyé vers



Le Pape à Rome. Mess. Cristan de Toulongeon Chlr, Con.er et Chambellan envoyé vers M. le Comte de Nevers. Emart Bouton Ecuyer Lieutenant de M. Le Duc. Huguenin Magnet Lamotte. Le Marquis de Ferrare Chambellan de M. le Duc. Jacques de Cluny Ecuyer Lieutenant. Philippe Bouton Officier de la Marche L. 1. Ob. 36:

Dam.lle Huguette Portenot veuve de Me Jean de Cluny Con.er et Me des requêtes de l'Hostel de M. le Duc. Huguenin de Bazet grand Pere de led. damlle Simon Damas Ecuyer veneur de la venerie de M. Le Duc par le Decez de Huguenin de Gipcy fut avec led. Duc en son armée d'Utrecht. Claude le Briard de Rochebaron Ecuyer a Enfans hoirs seuls le pere le tout de feu Mess. Antoine de Rochebaron Sgr de Lignon et de Derzy Con.er et Chambellan de M. Le Duc mourut le 16 octob. 1462:

Pierre de Marron Con.er gnal Me des monnoyes de M. Le Duc de Bourg Ve aux gages de 100 tt Guillemette veuve de feu Jean Lignier demeurant à Chastillon obtint une pension de M. Le Duc de 50 tt par an sa vie durant. Soit veu le Compte precedent, fol. 121: Jean Viard Chevaucheur de l'Escurie de M. Le Duc. Jean de Gipcy Ecuyer, Thibaut de Grand aussi Ecuyer Guion de Saux Ecuyer tous veneurs de la venerie de M. Le Duc. Jacques de Montmartin Ecuyer tous Mes veneurs.

Folio 109: Les Bans de vendanges, vignerons et saisons en la Chastellenie de Pontailler Contraint à se Retirer au pressoir de M. le Duc de la prairie appellé l'Etang viel, en

deux Setiers de pré dessous la Chaussée de l'Etang, pour lesquels ils payoient seulem.t Dix Sols, et grandes quantités de bois et pasturages, pour lesquels ils payoient seulem.t 6s.t

Folio 112: Le Roy ordonna qu'il seroit Levé par franc pau muid de Sel, lequel on vouloit Lever au grenier à Sel d'Auxerre, ce qui fut empesché par les officiers de M. Le Duc.

Folio 114: M.e Etienne de Gex Con.er en M.e des Requestes de l'hostel de Mgr Le Duc et son Advocat fiscal au Baillage de Chalon fut envoyé par Mess. du Conseil en des Comptes à Mont moret pleiddes pardevant le Bailly d'Amont à Sel assisé à Lille assignée le 2.e Decemb. 1563. en la Cause du procureur de Mond. Sgr le Duc à l'encontre de Mess. Guillaume de Chalon Sgr d'Arguel et de ses Complices touchant l'homicide par eux naguères fait au Chastel de Rosemoy de la personne de feu le Bon d'Arlay. fol. 118: L'Informacion faittes contre Led. Sgr de Chalon fut portée à M.e Le Duc fol. 127. Depuis Prince d'Orange.

Folio 119: Informations faittes contre Messire Jerry Comte de Blammont.

Folio 120: Les Estats du pays d'Auxerrois Contremandés à un autre jour, que celui qui estoit assigné. Henry Bruchet Lieutenant de Mess. françois de Mathon Chevalier Bailly d'Amont. M.e Jean Marinier Licentié en Loix, Lieutenant gnal du Bailly d'Amont. M.e Pierre de Verne Con.er



et Procureur de M. Le Duc au Baillage d'Amont. Pierre de Thorsy Bailly d'Auxerre. M.e Jean Barbet Licentié en loix Advocat, et Jean Le Maire procureur de Monsieur Le Duc audit Baillage.

Toutes les Officieux des Baiges mandés à Dijon par Mess. du Conseil pour estre advertis de rendre la justice aux sujets de M. Le Duc, et empescher les grands excez, Entreprises et voyes de fait, qui journellem.t sont Commis et perpetrés en plusieurs et diverses manieres par des sujets de M. Le Duc, contre les Procureurs, Justices, et Sgrie, fol. 129 et auparavant. (Carol. Molinæus partes 2.as ordinationum regiarum § 66. et 78. v. Loiseau Liv. 1. des offices Ch. gnal 14. N.o 88. v. Le Registre du Parlem.t de Dijon du 18. d'Decemb. 1577. Du 12. d'Novemb. 1566. 14. Novemb. 1570.) ~~De ne démande pas au Magistrat, pourquoi il a mal fait, Mais pourquoi il n'a pas bien fait.~~ Officieux de la Queurie aussi mandés pour fol. le Devoir de leurs Charges.

Folio 132: Estats du Duché de Bourgogne Comtés d'Auxonnois, Charrollois et d'Auxerrois assemblés à Dijon le premier de Mars 1563 par Mess. les Marechal et Président de Vesvrotte pour fournir aux frais du S.t voyage, que Mgr le Duc avoit Conclud d'estre bresmement en personne au plaisir de Dieu, à l'encontre des infidels. (Olivier de la Marche) Assemblés des Estats du Comté d'Auxonne à Pole le 15. Mars 1563. pour le fait ay Respondre, comme aussi pour les deux francs par feu accordés par les nobles Ind. Comté et Terres d'outre Saone sur leurs hommes et Sujets, fol. 140.

Folio 135: Me. Jacques Brotechoux Licentié en Loix Con.er de M. le Duc fut Envoyé par Mrs. du Conseil Estant à Dijon vers M. L'Evesque de Langres pour lui requerir qu'il se veuille deporter de travailler et poursuivre Girard Alart demeurant à Champlite, et le faire absoudre de la Sentence d'Excommuniement, en quoi il la fait mettre, pour Occasion de ce que Led. Girard avoit receu le testament de feu Jean Bastard de Vergy, et qu'il avoit fait sceller icelui testament du Seel de M. Le Duc, et le publier à Gray selon que Led. Testateur l'avoit requis et ordonné, au mois d'Avril 1464.

Folio 141: Me. Jean Chapuis Con.er Me. des Comptes de M. le Duc à Dijon, et Nicolas Forneret Licentié en Loix Con.er dud. Duc furent à Beaune, pour terminer le different estant entre le Maire et les Eschevins, contre aucuns habitans ayant ouverte une porte ancienne apellée la porte Doutcellière. fol. 143. depuis Mrs. du Conseil et des Comptes y Envoyerent Mess. Philippe de Courcelle Chev. Sgr. de Poullans et d'Auvillars, Con.er Chambellan de M. Le Duc, et son Bailly de Dijon. Mes. Pierre Baudot, et Hugues Noblet Licentiés en Loix Con.ers de Mond. Sgr. porte bataille en la Rue des buissons.

Folio 145: Jean Sgr. de Villers la faye Escuyer Eschançon de la depense de M. Le Duc. different pour le Partage de Chalon en la Saunerie de Salins entre Messire Guillaume de Chalon Prince d'Orange et Louis de Chalon



son frere Sgr. de Chatelguion. Jean Felix notaire Juré de la Cour de M. Le Duc envoyé à Paris au Mois de Juillet 1464 par Mess. du Conseil et des Comptes pour faire chercher et Enquerir en la Chambre des Comptes du Roy la maniere comme les Amortissemens des nouveaux acquets furent premierem.t trouvés et mis sus en pratique au Royaume de France, Lesquels Memoires et ord.ces led. Felix apporta pour s'en servir par le procureur de M. Le Duc contre les Ecclesiastiques du Diocese de Besançon. Differend pour la Justice et Jurisdiction d'Autun entre le procureur de Mr. Le Duc, et M. Le Cardinal d'Autun # à cause d'un Excommuniment fait és personnes de Richart Fautrey prevost de Dijon, Girard Panes, et quelques officiers dud. Duc residans à Nuis à l'occaon de certain exploit par eux fait par l'ord.ce de M. Le Bailly de Dijon en gardant les hauteurs, Justice et Sgrie de M. Le Duc. Pierre Marriot gnal Me. des Monnoies de M. Le Duc et Maire de Dijon. Aimé Deschanon Maire de Dijon, et Me. des Celiers de M. Le Duc à Chenosne.

Folio 155: Mrs. du Conseil et des Comptes Envoyérent Jean Bergerot Chevaucheur de L'Escurie au mois de Septemb. 1464 à Toulon en Provence, porter Lettres à M. Antoine Bastard de Bourg.ne pour sçavoir L'Estat et Seurté de sa personne, et de ceux de L'armée de Mgr. Le Duc estans avec lui, et dont il est chef et Capitaine gnal, et qu'il s'il avoit de rien besoin, que son plaisir fut de

# terminés a l'amiable.

Folio 149: Me. Jean Joly Con.er de M. le Duc fut Envoyé par Mrs. du Conseil vers le Cardinal d'Autun.

leur signifier, pour incontinent le faire et accomplir de leur pouoir.

Folio 228: Jean Cauceau prisonnier à Calais, et depuis banny à perpetuité de tous les pays et Seigrie de M. le Duc. Les deputez des Estats ne s'estant assemblez à Dijon, ainsi qu'il leur auoit este Mandé, furent de Nouueau mandez par M^r. Le Marechal et Presidem de Bourg^ne au 8. Mard.

Folio 231: Bulle apostolique de notre St. Pere le Pape publiée aux pays de M. le Duc, pour la Croisée contre les Infidelz. fol. 132. cont de Citeaux pretendoient auoir droit de chasse en leurs bois, ils en justifierent par Lettres.

Folio 141: Charles Humbelot Orphevre demeur^t. à Dijon fit 429 Lettres de Cuiure, dorées de fin or, et 62. pieds de bandes de Cuiure semblablem^t. dorées de fin or, pour mettre et asseoir à l'Entour de la Combe de M^r. Le Duc Jean et de Mad^e. Marguerite de Bauiere pareille, et comme les Lettres et bandes qui sont à l'entour de la Combe et Sepulture de feu M^r. Le Duc Philippe Pere dud. feu M^r. Le Duc Jean sont faites lesquelles Lettres sont pour declarer les noms et Titres dud. feu M. le Duc Jean et de M^e. Marguerite de Bauiere sa Compagne, et aussi les iours et an de leurs Trespas



d'Ubastre Curé de la Parroisse de S^t. Lothain les Bolligny, dont sont faits les grands Sus la tombe dud. Duc Jean, et de Mad^e. Marguerite de Bauiere sa femme.

## 1464. 1465.

Le Compte dud. de Saletans pour quatre Mois depuis le Sept Januier 1464. an Pasques 1465

Regnaut valon Chatelain de Montreal. Nicolas de Cressy Escuyer d'Escurie de M. le Duc. Dam^elle Quantine Marion femme dud. de Saletans. Catherine Cornebaudes femme de Mathé Paisseau M^e. Particulier de la Monnoye de S^t. Laurens lez Chalon

Folio 20: Mess. Jean de Molain Cheualier. Folio 24. Mons^r. Le Comte de Charrolois fit Homage à la femme de Philippe de Vaudrey au Mois de Nouemb. 1463. pour le Baptizem^t. de Son Enfant, qui fut fait sur les Leues sur les Ste. Fonts de Baptesme en son nom deux aigueres d'Argent Goderonnées serrées de couuercle et de 1 pied pesant en semble 3 l. marc d'Argent.

Folio 30: L'Abbé de S^t. Claude ayant fait Construire un pont prés la Tour du May sur la Riuiere Dain au prejudice de M. le Duc de la ville d'Orgelet et

Duchesse de Bourgogne à cause de la pension, qui ne se payoient plus aux Lieux accoutumés, il fut ordonné par Mons.r le President et Mrs de la Compte, que Ils Lui seroit payé.

Folio 81: Lettre R. Pour en tirer Mgr le Cardinal d'Autun mis les Clés és Eglises de Semeur, pour ce que Mrs officiers de Mgr le Duc aud. Semeur ne Lui auroient voulu rendre Jean le Mulier, qui estoit detenu prisonnier pour une demande de 60 tt tournois, qu'il devoit à Mond. Sgr, et en outre Ld. Cardinal excommunia les Lieutenant de la Chan.rie et du Bailly d'Auxois Le Procureur et autres officiers dud. Baillage, pour ce qu'ils empescheroient Mess.e Jean Turnel Prestre d'Issy du Revenu de l'heritage d'une Chapelle dud. Semeur nonamortie. Mess.e Philippe de Lalain Capitaine de la gendarmerie, qui estoient à Marseille avec M. d'Antoine Bastard de Bourg.ne Lesquels il reconduisit à M. le Duc.

Folio 40: Jean Cottin Commissaire du Roy pour Lever en Mare d'Argent sur tous les Notaires et pour en estre Sur. Richard de Baucherean Escuyer. Geoffroy d'Athouart Sieur d'Autun.

Folio 64: Habitans de Verdun Condamnés par Arrest du Parlem.t de Dijon à payer les Marcs à Mr le Duc. Recteur des Escolles de Dijon mis en Franchise les Lettres de Defiances, que Plusieurs Princes et Communautés avoient Envoyé



d'Allemagne auroient Envoyé à Mr le Duc. Mess.e Guillaume Rolin Chev.r Sgr de Beauchamps fils de Mgr d'Autun et Chancelier de Bourgogne. Angel de Cany et Thomas Lotharingien Marchands tenans le Banc des Medicis à Geneve au Compte de l'an 1468 fol. 198. Oliver de la Marche Liure 2 Chap. 4.

## 1464: 1465.

Au Compte de Pierre le Carbonnier Con.r et M.r en la Chambre des Comptes de Mgr Le Duc de Bourg.ne et de Brabant à Dole, Commis par Lettres patentes dud. Duc Datées à Bruxelles Le 17 Fevrier 1464 à faire la Recette gnale de Bourg.ne pour Le temps de Sept Mois finis le Dernier d'Avril 1465.

Folio 65: Michel de Changy Sieur de Chissey Chev.r, Con.r et premier M.r d'Hostel de Monsieur le Duc. Folio 66: Guillemot fournisseur de Leau de la fourniture de l'Hostel de M. le Duc. Perrenot Darento Escuyer d'Escurie de M. le Duc. Dame Marguerite de Rochefort Dame de Fouvans, veuve de Mess.e Jean de Vergy Chev.r Sgr d'Autrey Fouvans et de Cypmory.

Folio 84: Jean Martin premier Commelier de

Corps de M. Le Duc, et son Gruier és Bauges de Dijon, Auxois et la Montagne aux gages de Sept vingt dix francs par lettres patentes dud. Duc données à Bruxelles le 7 May 1465: Mess. Michaut de Chaugy Bailly du Masconnois au lieu de Mess. Loys de Chantemerle décédé.

Folio 91: Philippe d'Enfer premier filleul de Mr. Le Duc avoit six blancs de pension par jour. Richart Duret Escuyer Sgr de Quemigny aide de la venerie de Monsieur Le Duc.

Folio 100: Mr. Jean de Pontevillers Licentié en Loix et en decret Conr. de M. Le Duc fut Envoyé à Langres par Mess. du Conseil et des Comptes au Mois de Mars 1464 pour informer le plus secrettemt. et discrettemt. que fe. se pouroit quel bruit il estoit, et que l'on disoit de l'Entrée qu'avoit fait Pierre de Choisy au Chatel et place de fouvans, et aussi pour sçavoir si les officiers de R. Pere l'Evesque de Langres estoient allé vers Le Roy ou à Paris obtenir provision sur ce sujet. Charles de Vergy Chev. Sgr d'Autrey.

Folio 103: Lad. forteresse de fouvans fut surprise par Led. de Choisy sur dame Marguerite de la Rochequyon, laquelle fut aprés amenée à Besançon, où elle fut priée par les officiers de M. Le Duc de ne faire aucun bruit de lad. prise, ni aucune poursuitte que pardevant Led. Duc et ses officiers. folio 114. Mr. de Hericourt Lieutenant de Mr. le Mareschal de Bourgne. Mess. Phrs. de Jaucourt Chev.



Capitaine d'Auxerre. Simon Damas Escuyer fut Envoyé par Mess. Thibaut Sgr de Neufchatel, d'Espinac et de Chatel sur Mozelle Mareschal de Bourgne. et Mess. du Conseil et des Comptes à Molins vers le Duc de Bourbon, quel besoin il avoit d'estre secouru, et en quel estat estoit l'armée du Roy. v. Le premier Conr. de Dumoulin sur le testament de Thibaut de Neufchatel, et le Conseil onzie. de Chassanée.

Folio 117: Mess. du Conseil et des Comptes à Dijon Envoyerent frere Robert Froichot Religieux des freres Mineurs du Couvent de Chatillon sur Seine à Paris sçavoir des nouvelles du Roy et de son intention, et de là vers Mr. Le Comte de Charollois pour sçavoir de son Estat et bonne prosperité, dont Led. frere Robert apporta aux d. Sieurs bonnes nouvelles, par quoi lui fut payé douze Escus d'or de seize gros et demi piece par Mandemt. du 13 Aoust 1465.

Folio 120: Les deux Estats des terres d'outre Saone accorderent un aide à M. Le Duc de 1000 lt. Les gens des deux Estats du Comté de Bourgne. accorderent un aide de six mil francs, pour la premiere armée de M. Le Comte de Charollois. fol. 124. Mr. L'Archevesque de Lyon et Mr. de Beaujeu son frere à Saux le Duc.

Folio 121: Emprunts faits des Ecclesiastiques de Bourgne. pour survenir aux frais de l'armée que M. Le Comte de Charollois conduisoit en france pour le bien de la paix, et relievement du pauvre peuple du Royaume. Guerre du bien publique. Battaille de Montlehéri au Mois de Juillet 1465.

Folio 124: M. Le Duc de Bourbon enuoya vers M. Le Mareschal de Bourg no. Estant à Lan Le Duc, Mons. L'e rebelle que de Lyon et M. de Beaujeu ses freres pour les requerir de le secourir des gens de guerre qui estoyent en Bourg no. affin de resister au Roy, qui lors estoit à grand puissance de gens d'armes et de trait au pays de Bourbonnois. vingt mil escus d'or Loüis sur les Rebelles et aisés de Bourg no. par imprimé pour l'armée de Monsieur Le Comte de Charolloys. Lombards aux Environs de Lyon pour venir en Bourg no. y fés tous les maux et dommages qu'ils pourroient.

Folio 127: M. Le Mareschal et Mrs. du Conseil et Ses Comptes Seruiront à Dorner affin qu'ils se mettent sus pour venir Seruir Mgr. Le Duc sous Mgr. Le Comte de Charolloys son fils en son armée qu'il mettoit sus pour le bien du Royaume. Mess. Iean de Mairet Chés Con.rs et Chambellan de M. Le Duc et son Bailly de Charolloys. Girard d'Agromeau Procureur Substitut du Procureur de M. Le Duc au Baillage de Charolloys. Messire Pierre Sgr de Gouz et verdegretter Chés Chancelier de Bourg no. par Le Seeu de Mess. Nicolas Rolin par Lettres patentes du Duc du 26 octob. 1465: rapportées au Comptes du Domaine de Chalon pour l'année 1466. fol. 1. Mourut le 5 e auril 1470: à Autun Basque.



Folio 155: Inquenin de Morny fermier des hautz et bas papaiges en de l'impoon foraine en l'Election de Langres pour M. Le Duc. Iaâne de Dijon se soulsieus Exemptes de payer Les dt. impoons.

Folio 156: Mandemt du Roy en vertu duquel tous les Receueurs de Bourg no. furent contraints de payer Les restes de leurs Comptes. Les dt. Mandements Sobtenoient pour luites les appellations.

Folio 157: Assemblée des Estats du Duché de Bourg no. Charolloys, Mascomnois, terres d'outre Saone, et ressort de St. Laurens à Auxonne le 21 May 1465: de Cour du Comté de Bourg no. à Dole le 22: Lieutt de Mr. Dauterans Escuyer Capitaine du Chastel de Bourbon Lancis. Moulins de Bournonville Commis à la garde de Bar sur Seine Claude Deslogis Escuyer. Denis de Frangey Escuyer Bailly de Noyers.

Folio 168: Noblesse du Comté de Bourgogne Mandée par M. Le Comte de Charolloys pour la conqueste du Nivernois. Mess. Iean de St. Moy Chés Sgr de Talant Sur aud. Comté pour fés lad. Assemblée.

---

## 1465: 1466:

---

Un Compte aud. Le Receueur pour un an fini le Dernier de Septembre 1465.

Folio 45: Mess. Baudouin Bastard de Bourg.ne Chev. Con.er et Chambellan de M. le Duc. fol. 55: Jean Cabourot Receveur des aides en l'Election de Langres. Jacot Rousseau Chastelain de St. Romain. Jean Sgr. de Villers Escuyer Chastelain de Vergy.

Toute la Recette dud. Compte monte a 68980.tt

Folio 87: Mad.lle Jeanne de Bourbon estoit deffrayée par M. le Duc avec Mad.lle de Charollois.

Folio 116: Martin Baillet Chevaucheur de l'Escurie de M. le Duc. folio 127: Les officiers de M. le Duc arresterent prisonnier à Besançon Mess. Pierre Artaut Doyen de Tours, à cause que durant les dernieres divisions de france il estoit venu au Comté de Bourg.ne ce qui n'estoit pas sans suspicion.

---

1466: 1467:

---

Au Compte de Jean Druel demeurant à Chalon pour un an fini le dernier de Septembre 1467.

Folio 56: Le Duc donna en l'an 1466. à M.r de Goux son Chancelier douze cens Livres pour l'avancem.t des Mariages de Jean de Goux son fils et de Dam.lle Jeanne de Goux sa fille, qu'il faisoit pour lors. (Olivier de la Marche T. 2. Ch. 2.)



Messire Jean Sgr. de Rupt et d'Otricourt Chev. Con.er et Chambellan de M. le Duc. Josserant Thiart Escuyer d'Escurie de M. le Duc. Mess. Claude de Montagu Sgr. de Couches, Chev. Con.er et Chambellan de M. le Duc. Philippe Vignier valet de Chambre de M. le Duc. Guillaume le grand Queux de Bouche de M. le Duc. (Soit veu l'histoire de fauchée sur le mot de Queux. M.e Estienne de Goux Con.er M.e des Req.tes de l'hostel de M. le Duc, Juge de Charollois. Henry de Neufchatel Seigneur de Hericourt Con.er et Chambellan de M. le Duc.

Folio 81: M.e George Duret Con.er Solliciteur des Causes de M. le Duc au Parlem.t de Paris par Lettres patentes du 13.e Novemb. 1465. aux gages de Cent Livres, à la recommandation de M. le Comte de Charollois.

Folio 93: Mad. Agnés de Bourg.ne Duchesse de Bourbonnois et d'Auvergne Comtesse de Clermont et de Forest, dame de Beaujeu avoit 5000.tt de pention du Duc par ses Lettres patentes données à Bruges le dernier de Jan.er 1463.

Folio 96: Mess. Guillaume de Lureul Chev. Sgr. de la Cueille et de Savigny en Revermont, et dame Anne de la Chambre sa femme traitterent le Mariage de Guillaume de Lureul leur fils avec Dam.lle Catherine Bastarde de Bourg.ne laquelle fut mise en leur garde avec pension de 400.tt par an sur le Revenu de Verdun, jusqu'à ce qu'elle fut en âge pour accomplir led. Mariage, et alors seroit assignée de 800.tt de rente sur Verdun.

Folio 99: Jean de Gand fils de Thibaut de Gand Escuyer conseiller de la venerie de M. le Duc. Soient veus les Comptes precedents. Richard Varax Escuyer aide de la venerie. Estienne de St. Martin dit Chenemineur Escuyer Lieutenant de M. le Marechal de Dourg.nes Jacque Carondelet Clerc du Receueur gral.

Folio 128: Les Estatz du Duché de Bourgogne assemblés à Dijon par Mrs. du Con.l en ded Comptes pour leurs faire sçauoir à quelle Condition le Duc vouloit le sel de Salins estre distribué. Ladicte assemblée remise au 20.e Novemb. 1466. par ce qu'ilz ne se trouverent pas en nombre suffisant au 20.e octob. precedent.

Folio 137: Continuation de la Despense pour la Sepulture de M. le Duc Jean aux Chartreux de Dijon. Folio 141. Parisot de Cirey Marchand à Dijon.

---

1467:

---

Du Compte dud. Druet pour les Mois finis le dernier de Mars 1467.

Philippe Reignier Chastelain d'Oignay le Duc, Mess. Pierre Sgr de Gouz, Pcontrerolle et Verdegrattes Chr Chancelier de Dourg.nes par Lettres patentes du 26 octob. 1466. (Celui veu les Comptes du Domaine de la Baillye de Dijon et Chalon pour l'Année 1468.

Folio 68: Mess. Claude de Toulongeon Seigneur



de la Bastie Chr, Con.er et Chambellan de M. le Duc, et son Grayer et Bailly de Dijon, et Vicomte en la Montaigne, par Lettres patentes dud. Duc, Donnée au Chastel de Thuy au Liege le 6.e Decemb. 1467. aux gages de sept vingz dix francs

Folio 86: M.e Jean Rusty, Girart Morgelet Jean de la Grange, et Jean Gros L'enquis toute Cour.ie et M.e des Comptes se trouverent à Dijon le 10 Novemb. 1467. lors l'assemblée qui se fit de la part de M. le Duc, pour deliberer auec les Nobles et grande Sgrie de Dourg.nes fut assemblé pour le fait de l'armée mise sus esd. Pays pour aller au Liege. Lesd. Sieurs des Comptes estoient pour lors retirés à Talan, et y tenoient leurs Seances à cause de l'Epidimie, qui leur regnoit à Dijon. (L'enquis porte le texte du Compte, mais il faut dire de la prote) fol. 118.

Le Traitté fait à Peronne entre le Roy et le Duc de Dourg.nes est du 14.e octob. 1468. Registré au Parlement de Paris le 2.e Mars 1468. en nam Pasques.

Folio 88: Mess. du Conseil et des Comptes Envoyerent vers messagers exprés et vertis M.e le Prince d'Orange et toute leur Sgrie d'Estonnes villes, qui estoient au Comté de Dourg.nes de la victoire obtenue par M. le Duc sur les Liegeois suivant les Lettres, qu'ilz en auoient receu dud. Duc.

Folio 89: M.e de Clery Bailly de Macon fut Envoyé par M. le Duc en Sauoye, pour venir sur les Limites

fonds de Bateaumes L'Enfant du Duc de Bourgogne en son nom, et pour porter son nom.

Folio 109: Les Ecclesiastiques de l'Evesché de Chalon donnerent à M. le Duc 1400 H en deux Mr de Masconi Girard Passeau Receveur de Chalon.

Folio 123: Serpentines, Bombardes, veuglaires, et Canons Menés à Calais vers Mrs les Comptes, qui y faisoient leurs residences à cause de la peste qui estoit à Dijon, pour estre esprouvés en leurs presences. (Pandin, e. malles de Bourg. no L. 3. 1381.

Folio 127: Jean de Poissy Escuyer Sgr de Chameson Commis à la garde de Chatillon sur Seine. folio 131. e. des octroys à M. le Comte de Charolois 20450 francs, Seaurés par ceux du Duché 10000 H ceux de Comté de Bourg no 5000 francs. Ceux des Terres d'outre Saone 1000 francs. ceux du Comté de Charolois 600 francs. 450 francs par les terres Royaux Enclauses au Duché de Bourg no et Electorat d'Autun, Langres Le Bauche Seine, et 3300 francs d'un Tonneau de Vin gracieux par les gens d'Eglise Sujets de M. le Duc au Duché de Bourgogne.

Folio 139: Mess. Jean de Ryo fut condamné en cinq Marcs d'or 45 H par les Commissaires Deputés à la reformation de Bourg no Laquelle Depuis lui fut remise par Mr le Duc Philippes par Lettres patentes du 4e Septembre 1459

Folio 140: Dijon Menacé de Siege. Le Duc



Philippes le Bon mourut en 1467 le 16e Juin Memoires d'obtenir de la Marche l. 1. Chap. 37. sur la fin. e. un Registre 2. des lettres patentes registrées en la Chambre des Comptes fol. 160. Mord le Duc Charles Manda à Mrs des Comptes que le Duc Philippe son Pere mourut à Bruges le Jeudy 15 du Mois de Juin sur les neuf à Dix du Soir 1467. (Soit pris garde que les Comptes des Domaines des Baillages soient vus, d'autant qu'il ne se trouve point de Compte de recettes gnales des finances depuis l'année 1467. Jusqu'en l'an 1471.)

---

## 1471. 1472.

---

Du Compte de Jean de l'Escaghe Commis par Mgr le Duc à recevoir tous les Deniers tant de son Domaine, e. des Empruntz, et autres en ses pays de Bourg no pour un an Commençant le premier Octob. 1471. finissant le dernier Septembre 1472. pour les payemts des gens de guerre. Compte de l'Extraordinaire des guerres.

Folio 3: Instructions et Memoires donnés par Mr le Duc au Presidens de Bourg no Mess. Jean Seal Seigneur de Cernay d'Eschanets, et Mr Jacques Boreler Mr des Comptes à l'Isle pour le gouvernement et Administration

des finances de Bourg pour les payemens des gens de guerre M. Jaillan Chev. Chancelier de Bourgogne fol. 9. ornoles Machecoul Recepveur du Daigt de Dijon reprises des Imprimés pour la guerre fol. 18. Jeanne femme dudit Machecoul.

## Folio 11: Les Chatellenies de Chenosue, Calant, Brazey, Saux le Duc, Beaune Nergy, Arguilly, Pontallier, Fresnes St. Mammes et St. Seine sus Vingennes furent jointes à la recette de Dalgt de Dijon. Comme aussi les greniers à Sel de Beaune, Saux le Duc, de Pontallier et Nuits, la Prevosté d'Auxonne. folio 26. Les terres données par le Comte d'Ornano. Son vray lod. Compter pour connoitre l'union des Chatellenies, Prevosté, et grenier à Sel aux Dalgts.

## Folio 37: Guillaume Gaulthier Chatelain d'Orgelet pour M. le Duc. Pierre Bernot d'Arbuisson fermier de Mess. Jean Bernot Chanoine dud. Arbuisson. Mess. Louis de Chassault Abbé de Beaune. Daulle Imbelotte Perrin de Macon.

## Folio 45: Anne Isabeau Machefoing femme de Noble Sr Mess. Jean de Montferrand heritiere de Manner Machefoing Chatelain de Rouvres. R. Lere Messire Guillaume de Clugny protonotaire du St. Siege apostolique des Comtés, au fait des domaines et finances de M. le Duc



## Folio 54: Philippe de St. Legier Sgr de Muizerolles Lieutenant de Mess. Claude de Rompmartin Chev. Sgr de Belleforest Conducteur de Cent Lances. Mess. Charles Sgr de Cormans Premier Pres. Parlement de Bourg no. Claude de Dintervillier Sgr Decelsanette Jean de Saubiere Escuier d'escurie de M. le Duc. fol. 56. Jean de Jeault et Regnier premier Notaires.

## Folio 57: Philippe Bouton Commis à faire la Reuene des troupes de M. le Duc. Jacques de Salerans Vizenier ayant en sa Vizenie un Lieutenant, huict hommes d'armes, 12 gens de trait à Cheual. 18 tant Couleurinieres que Arbalestieres à pied, et dix Pignonaires aussi à pied. Les Conduities de Cent Lances auoit pour son Droit d'Estat par franc par Mois de chacune Lance. Plus 30 francs par Mois comme Vizenier pour Paable payer d'hommes d'armes.

Les Lieutenantz des Vizeniers auoient 15 francs par mois. Chacun homme d'armes 15 francs. Le Trompette pour leur paye d'hommes d'armes sept francs et demi. Des gens de trait à Cheual Chacun cinq francs par Mois. Des Couleurinieres et Arbalestieres à pied Chacun quatre francs, et de Pignonaires sous Pavards. (Olivier de la Marche l. 2. C. 1.)

## Estiennes Des Pt. Mois Vizenier de Pierre de Cleron Lieutenant d'Entoiner de Salerans. Huguenin Moreau Vizenier. Guillaume de Gemigny Lieutenant de Jean d'Anxey. Loys de la Baulme Vizenier. Jean de Montbelet Lieutenant de Humbert de Salerans. Jean de Vautravers Vizenier. Empruntés

de Mess. Guillaume de St. Seine dont Mess. Jean Seigneur Digny à este Conduitier. Mess. Jean Sgr Digny. Messire Pierre Archambault. Mess. Baudouin de Launoy

Folio 66: Mess. Simon Damas. Jacob, Rich dixenier. Nosilles Guillaume de St. Seine Dizenier. Morelet de Roiche dizenier. Jean Le fer dixenier. Jean Utergracth. Jean de Clugny Lieutenant de Jean de Neufchatel dizenier.

Folio 77: Compagnie de Simon Damas dont Mess. Jean Sgr Digny fut ordonné Conduitier. Mess. Guillaume de Fussy Lieutenant de Jacques Pot Dizenier. Jean de Serey dizenier. Jean de Bouvent dixenier. Philipe Dale Dizenier. Jacques de Croix dizenier. Thibaut de Montblerit Dizenier. Jean du Biez dizenier. Didier de Mandelot Dizenier.

Folio 86: Compagnie de Mgr d'Espiry, Rabutin Conduitier de Cent Lances. Hugues de Loiges dizenier. Bernard de Cussigny dixenier. Jean de Mazilles, dizenier Estienne Duvernoy Philippe de Champmergis. Guaot de Suquiez. Nicolas de Cressy. Courbouson, Thierry de Charmes. Jean Daueluz ~~Jacques de Grand chault~~ Tous dizeniers. Jacques de Granchault Escuyer, Estienne de Rozieres Escuier. Messire Amé Rabutin Sgr d'Espiry. Colinier de la Marche, L. 2. ch. 2.

Folio 104: Mess. Claude de Vaudrey Chev. Sgr de Maras, et Capitaine des gens de guerre. Mgr le Comte de Roussy Lieutenant et Gouverneur gnal de Bourgogne.



Mgr de Chatelguyon Capitaine sous led. Sgr de Roussy. Mgr de l'Isle Capitaine. Mgr de Neufchatel Capitaine, Noble et puissant Sgr Mess. Jean de Neufchastel Chev. Sgr de Montagu Capitaine. Claude de Terrant Escuyer Commis par Mgr le Gouverneur à faire les Monstres. Noble et puissant Sgr Mess. Guillaume de Vergy Seigneur d'Autrey Capitaine. Jean de Lugny Escuyer Mareschal des logis de M. le Gouverneur. Noble et puissant Sgr Mess. Girard de Longvi Sgr de Geury Capitaine. Mess. Jean Perron Chev. Sgr de Mypont. Noble et puissant Sgr Mess. Claude de Toulonjon Chev. Sgr de La Batye Capitaine. Noble et puissant Sgr Mess. Jacques de Damas Chev. Sgr de la Varennes Capitaine. Messire Pierre de Messey Chev. Sgr d'Estroye. Noble Seigneur Mess. Antoine Sgr de Ray Capitaine. Mess. Pierre de Vergey Sgr durphé. Noble Sgr Mgr de Blaisey Capitaine.

Au Compte du Domaine du Baage de Chalon pour l'année 1471 sont rendues les lettres de provision de l'office de Chancelier de Bourgne données au Chatel de Peronne le 22. May 1471. au proffit de Mess. Guillaume Hugonnet Chev. Sgr de Saillant et du Lys. (v. Saint Julien des Antiquités de Maseon. fol. 294.

Folio 125: Noble Sgr Mess. Jean de Chastelus Chev. Sgr dud. Chastelus, Capitaine sous Mgr le Gouverneur ayant sous lui et en sa Conduitte 600 Lances, neuf gens de trait à Cheval,

Lt. Jean de Saucourt, S. Agnes du Plessis de la Jeanne demeurant à Guill. Cuzellon Capne du Chasteau de Marmande appellé aud. Lt. de Villarnoul plusieurs Lettrages Estans aud. lieu des Marmande pour les faire transcrire en considération de ce qu'il debvoit de prison led. de Villarnoul du chasteau de Dondalen où il estoit prisonnier de guerre. Et adrés. le 28e Mars 1578. Collation du 20. Mars 1578.

vingt cinq Cavaliers aussi à Cheval, et cinq gens à pied. Noble Seigneur Mess. Jean de Saucourt Chev. Sgr de Villarnoul Capitaine. Noble Sgr Mess. Guillaume Roolin Chev. Sgr de Beauchamp Capitaine. Noble Sgr Mess. Guillaume de St. Seigne Chev. Sgr de Charmoille Capitaine. Noble Sgr Mess. Hugues de Chacey Chev. Sgr de Himeuse et Bailly d'Auxois Capitaine. Noble Sgr Mess. Gerard de Rossillon Chev. Sgr de Clomot Capitaine. Mess. Pierre de Vergius Chev. Sgr de Purey Commis à faire les Monstres. Noble homme Hugues de Rabutin Escuyer Sgr de Bubay Capitaine. Noble Sgr Mess. Humbert de Luxeul Sgr de la Cueiller Capitaine. Noble et puissant Sgr Mess. Loys de Vienne Chev. Sgr de Ruffey Capitaine. Mess. Pierre de Vigny Chev. Mess. Pierre de Champdio Chev. Sgr de Cressigny. Mess. Jean Perrin Chev. Sgr de Hypons.

Noble Sgr Mess. Charles de Boffrémont Chev. Sgr de Soubernon Capitaine. Mess. Liebaut de Ligny Chev. Capitaine. Mess. Pierre de Vergy Chev. Sgr de Pulpet. Noble Sgr Mess. henry de Chissey Chev. Sgr de Buffar Capitaine. Mess. Antoine de Montfaucon Sgr de Mesay Pircuon des Marechaux de Mgr de Vne en sa 1re page de Bourgne Noble Sgr Jean de Rye Sieur d'Yo et de Longepierre Capitaine. Philippe de Vernes Escuyer. Noble homme Hugues de Clugny Escuyer Sgr de Confrançon Bailly d'Autun en Montcenis. Mess. Jean de Saux Sgr de Marigny Capitaine Chev. fol. 199. Mess. Gerard de Saux Chev. Sgr de Fontois Capitaine.



Mess. Estienne de Salins Chev. Sgr de Corrabeuf Commis à faire les Montres. Noble Sgr Mess. Loys de Chalon Chev. Sgr de Chatelguion Capitaine. Mess. Quentin de Lalemand Chev. Sgr du Mont St. Sorlain. Mess. Jean de Diffreymont Chev. Sgr de Loye Capitaine. Mess. Antoine Sgr de Rays Chev. Mess. henry Sgr de Neufchastel Capitaine. Mess. Erard Sgr de Vinteville Chev. Sgr de Roches et de Cusey Capitaine. Noble et puissant Sgr Mgr le Comte de Roussy Lieutenant et gouverneur gnal de Bourgne Noble et puissant Sgr Mgr le Comte de Romont. Jean de Marlet Escuyer Sgr d'Adent. Noble et puissant Sgr Mess. Loys de Chalon Chev. Baron d'Arlay, Sgr de l'Isle sous Montreal Capitaine.

Mess. Claude de Vinteville Chev. seigneur d'Echanetz et de Commarien Chev. Chambellan. Noble seigneur Mess. Jean de Neufchatel Chev. Sgr de Montagu et de Rüel Capitaine. Noble Sgr Mess. Gerard de Vienne Sgr de Chevry Capitaine. Jean de Cenly Escuyer Sgr de Vers. Mess. Jacques Damas Chev. Sgr de la Varenne, Lieutenant de Mess. Jean Damas Sgr de Clessy et de Ste Simone Gouverneur et Bailly de Mascon Capitaine. Mess. Claude de Blaisey Chev. Sgr de Couchet Capitaine. Mess. Guy d'Avis Chev. Bailly d'Autun Capitaine. Mess. Jean Sgr de Loisey Chev. Capitaine. Mess. Pierre de Bazgenbach Chev. Sgr de Delmont Capitaine. Messire Guillaume de Vergy Chev. Capitaine. Mess. Claude de Vaudrey Chev. Capitaine. Henry Sgr de Neufchatel, d'Esprmt

De Mr de Chastel Sur Mozelle Capitaine.

Folio 218: Antoine Nobles et Guillaume Faulbon Escuyers. Guiard Rochequin Escuyer Mareschal de Logis de l'armée de Bourg pour Jean de Lugny de mesmes. Gabb Sgr Mess. Antoine de Ray Bailly d'Amont au Comté de Bourg pour Jean de Coulotte Escuyer. Chatelneuf au Masconnois assiegé par les françois. George Chevalot Escuyer. De Bourg prés de Langres Ruiné et demoli par ordre de M. de Roussy Gouverneur de Bourg pour Jacot de Venieres Escuyer M.e de l'Artillerie mise sur le pays de Bourg pour Estienne de Rosieres Escuier M.e de Camp. d'Artillerie.

Folio 244: Les Commissaires ordonnées par M. le Duc en ces pays de Bourg pour le gouvernement de ses finances feront donner mil francs à Mess. Jean de Vaucourt Sgr de Villarnoul Chev Con.er et Chambellan de M. le Duc, pour les distribuer à sa volonté pour affaires importantes au Service dudit Duc dont en rapportera quittance.

Pierre de Chacey Escuyer Capitaine de soixante pour M. le Duc. Girard de Chailly Escuyer Capitaine des Gruelles. Regnier de Masilles Escuyer Lieutenant de Jean de Masilles son frere Capitaine de Saux le Duc. Thumbert Bretagne Soldat de la garnison d'Auxerre. # Jacques Per Sgr de Charey et de Rosley Capitaine de Bar sur Seine.
# Cet fait mention d'Henry Bretagne Garde du Corps du Duc Jean au Compte de Jean de Poitiers de la recette Generale pour l'année 1405 fol. 67. vo.

Mess: Odot de Chauigny Chev Sgr de Conlay. Jean Simon Chastelain de Cors Sr. Morice Capitaine



de la Bastille au Mascomois demolie et ruinée par ordre de M. le Duc. Mess. Antoine Sgr de Ray Capitaine de Jonuelle. Pierre d'Asché Escuyer Sgr de Vaisurotte. La Maison forte de St. Seigne sur vingenes appartenoit à M. le Duc. Mess. Charles de Saux Chev Conseiller à la garde de Bar sur Seine. Jean Machecot Marchand Drapier demeurant à Dijon. Pauly Fourneret Marchand demeurant à Dijon. Simon Daudot Boucher demt. à Dijon. Nicolas Durant Potier d'Estaing. Michel Lordelot Cordier. Mess. Englebert de Bodegues Chev Bailly dud. Lieu. Jean Bourdot ou Boursault Marchand demeurant à Dijon. Moulins à bras menés à Saux le Duc.

Folio 500: Mess. Pierre de Jacquembache Chev Con.er M.e d'Hostel de M. le Duc et son grand Bailly de Forrette et d'Auxay fut envoyé par Ledit Duc vers le Duc d'Autriche et avec lui Mess. Bernard de Rancestain et M.e Lienard Despotote Con.er M.e des Req.tes dudit Duc de Bourg pour M.e Jean Joly Licentié en Loix Con.er de M. le Duc et son Procureur au Parlem.t de Dijon. Mess. Philippe de Courcelles Chev Sgr de Poullans et de Neuilley Con.er Chambellan de M. le Duc, et M.e Thomas de Pleine Licentié en Loix et en Decret Con.er M.e des Req.tes de M. le Duc depuis furent Envoyés en Ambassade vers le Roy de Sicile en Provence. v. Conciliums 25. Car. molinæ.

Folio 508: ord.ce publiée par toute la Bourgogne que tous les vassaux et feux soient à se tenir prests incontinent

les Tresues finies pour aller à la guerre, à peine de Confiscaon de Corps et de biens.

Folio 509: à peine de Confiscaon de leurs terres et fiefs. (Olivier de la Marche. L. 2. C. 8:) Alliances Entre M. Le Duc, et M. Le Duc de Calabre publiées par les Baages. Publicaon du guet, garde, et retrait par les Baages. Guillaume de Marboeuf Escuier. Regnier fremiot Clerc du Comptable. Tour du Tresor de la Chambre des Comptes Construitte au temps du pnt Compte. Tresues Prolongées jusqu'au 15 de Juin par le Roy et M. Le Duc publiées par les Baages. Noel Jannin Boucher demeurant à Dijon. M. de la Chapelle Savoyart fut Envoyé à Dijon par M. Le Comte de Romont pour affaires Secrettes. M. Le Duc estoit à Dijon au Mois de fevrier 1473:

---

1472: 1473:

---

Au Compte dud. de Lestaghe pour un an fini le dernier Septemb. 1473:

Folio 27: Les gens des trois Estats de L'Election de Mascon et Chalon accorderent à M. Le Duc au Mois de Mars 1471: un aide de 4500.tt Geoffroy Anthouart vierg d'Autun. Compte particulier du revenu



de la vierrie d'Autun apartenant a M. Le Duc. En L'année 1472: L'octroy accordé à M. Le Duc par les gens des trois Estats du Duché de Bourg.ne fut de 15000.tt Par Les habitans de L'Election d'Autun 400.tt Par Ceux de L'Election de Langres neuf vingt livres. Par Les deux Estats du Comté de Bourg.ne (L'Eglize et Tiers Estat) cinq mil Livres. Et par ceux des terres d'outre Saone 1300.tt

En Pologne Les ordres des Estats sont Composés seulem.t de L'Eglize et de la Noblesse, Le tier Estat n'y a nulle authorité ni suffrage. v. L'histoire de france de henry 3.e de Dupleix sous L'an 1574:

Emprunts Levés en Bourg.ne à cause de la guerre tant sur les Ecclesiastiques qu'autres. Aides octroyés par Les Estats de Bourg.ne a cause de la guerre. finance taxée par Mess. des Comptes pour la Confirmaon d'affranchissem.t Confirmation de L'affranchiss.t des haans de Dompierre sur Salan moyennant 200.tt

Folio 42: Mgr le Comte de Romont avoit sous lui 46. Lances, 123 coustiliers nobles, sept vingt six hommes de trait à Cheval. quatre vingt quinze Coustiliers non nobles, et 666 gens à pied tous Savoyars et amenés par led. Sgr de Romont en Bourg.ne en L'an 1472: au Mois d'octobre. Hubin de Luzy Escuyer Sgr Doye Capitaine de Marcilly les Nonnains.

Folio 52: Siege mis devant Grancey par l'armée de M. Le Duc. Nommé le Grenant Bourgon. fol. 44 Mess. Antoine Sgr de Ray et de Courcelles Lieutenant Capitaine de Vonnelles. Folio 88. Mre de Clessy et M. Le gouverneur de la Chancellerie de Bourgne envoyés en ambassade vers M. Le Duc vers la Duchesse de Savoye.

Folio 99: La ville de Connerre prise par les françois sur M. Le Duc. Mess. Hugues de Choisy Chlr Sgr de Mimeure Dailly d'Auxois Capitaine sous M. Le Gouverneur R. Perrin Dieu frere Heliot de Lenthenay Abbé de Bze.

Folio 118: Nomb de plusieurs Sgrs de Comté de Bourgne Mandés pour se trouver à Dole le Samedy avant Noel 1472. fol. 137. fol. 121. Le Revenu que les Doyen et Chapitre Collegial de St Jean l'Evangeliste de Grancey avoient sur la Saunerie de Salins appropriés à M. Le Duc à cause qu'il tenoit la part du Roy. Le Revenu estoit de 800 l. pour an fol. 124. fut donné 100 l. an et autant pour faire le service ou 150 l. de Revenu tout les ans à Salins sur le partage de Vignory.

Folio 122: par la Trosue faitte avec le Roy et M. Le Duc, la ville de Connerre lui fut rendue. Phre Chanrault Bourgon Capitaine de Mailly le Chastel et Mailly La ville.

Folio 122. Mre Jean de la Rochette Abbé de Chastel Gouroy Archre Jean Jacquelin Chantre en Leglise Comte de Mgr des Requestes ordinaires de l'Hostel de Mgr Conseiller et Mre des Requestes de l'Hostel de M. Le Duc et gouverneur de la Chancellerie de son Duché de Bourgne



Folio 162: Le Ban et arriereban publié en Bourgne Le 13 fevrier 1472. Heliot le Quesnotre Marchand fourbisseur à Dijon. Folio 187. reparation faitte au Chasteau d'Ivre en Barrois appartenant à M. Le Duc.

Folio 192: Mess. Philippe de Savoye Sgr de Pressor fit vne Leuée d'Allemans contre M. Le Duc. Philippe de Chaulmergie Bourgon Sgr de Bussilloue fut envoyé vers le Duc de Lorraine pour auoir permission de ses gens passer par les Estats les gens de guerre de M. Le Duc allans en Flandres.

Folio 210. Mre Morgin Contant Docteur Mre des Comptes et Laurens Blanchart Clerc Secd Comptes à Dijon furent envoyés par M. Le Duc au Comté de Ferrette pour ouir les Comptes des receueurs dud. pays acquis par M. Le Duc du Duc Sigismond d'Autriche.

Folio 298: La deliurance du droit de passage des Laines des pays de Bourgne par St Jean de Losne aux terres appellées de l'Empire se faisoit par Mre des Comptes à Dijon. Guillaume Leblanc Bourgon Seigr de Vesoul.

Folio 309: Odot Molin Sgr de Lus Semeurans à Chalon. Mre Jean de la Rochette Mre des Req tes de l'Hostel de M. Le Duc Chancelier d'Autriche. Noble homme Antoine de Mandelot Bourgon Sgr de Pas

Capitaine de Chalon d'e Roche Millet - Mre Guillaume de Clugny Protonotaire du St. Siege L'vn d'ed Commis par M. Le Duc sur le fait de Ied finances en Dourg ne par M. de villarnoul auoit Charge et Commandt. de M. le Duc sur Ied places et troupes du Nivernois, et de son artillerie folio 357.

## Folio 366: Ied Compagnies de Jacques Galiot, d'Mess. Jean de Ligny et du Comte de Campobasso tout Italiens en garnison à Grey. (Olivier de la Marche, l. 2. Ch. 3.

## Folio 398: Noble Sgr Mess. Guillaume de la Baulme Sgr d'Arlay Chef d'hommes d'armes redoutez et souueraines dame Mre la Duchesse de Dourg ne fut enuoyé vers Mess. d'Orlan de Rubemberch pour lui donner 240 florins du Rin affin d'el l'employer pour empescher ledt liance du Duc d'autriche auec ledt allemand au preiudice d'M. Le Duc.

---

1473. 1474.

---

## Du Compte de la Recettes gnales des finances de Dourg ne rendu au pays par M. Le Duc au profit de Jean Durey, y Compris d'la Tresorerie pour la



La Tresorerie pour la guerre pour vn an finy le dernier de Septembre 1474.

## Folio 1: Mess. Jean Jouard Sgr d'Echmannes Chef du Conseil de M. Le Duc et Presidt. de Ies Parlemts de Dourg ne Philippe Bon Chr Sgr de la Roche Chambellan. Guillaume de Clugny Protonotaire du St. Siege et portelettres, Mre des Requtes de l'hostel, et l'vn des Commis sur Ied Domaines et finances, et Claudes de Vinteville, Sgr d'Echanetz Chr auss Chambellay. Commiss rez Deputez auec Mrs des Comptes de Dijon pour le retablissemt de la recettes gnales et Etablissemens des Recettes particulieres.

## Folio 7: Instruction d'M. Le Duc aux dt. Mess. Jean Jouard et Claude de Vinteville et à Mess. Michault de Changy Con ev et Chambellay pour l'administration des finances de Dourg ne Mrs des Comptes dresseront les Etats particuliers a tous les Receueurs particuliers au commencemt de chacune année, en presce dedt. S. Commiss rez y denuez nommez. Ied Receueurs particuliers deuoient rendre Comptes à la diligence du Receueur gnal, Lequel deuoit Compter tous Ies ans.

## Folio 38: Ledt haas de Besançon donnoient tous Ied ans à la Chandeleur 60 Ecus pour accord fait auec Mre Le Duc pour le droit de garde de Ied dt. villes. Chretien fils illegitime de feu Geoffroy de Clugny Sgr d'Avenoserre.

Folio 50: Jean Damas Escuyer. fol. 52 Empruntz Sur les Richez es aydes de Bourg no Eudines Godran Lancé Marchand demeurans à Dijon. Chrestienne Godran Jean Chéo, Barion de Crisey; Jean Perrot. &c. Sans voir les Comptes, où il y a plusieurs baillis des villes, qui firent prets.

Folio 80: Mess. Gaucais de Dailloel Chéo Chambellan Mr. de l'artillerie de M. le Duc pour l'armée de ferrette Sous M. de Neufchatel. folio 87: Le Duc rachetta la gagerie de Brissac des baillis de la ville Moyennans 5000 florins d'or du Rhin par ses lettres patentes Données à Dijon le 24. Janvier 1479.

Folio 92: M. Le Duc de Savoye avoit droit de prendre Chacun an Sur le Revenu de la Rente de Mascon (Tron de Rente, haut passage, traitte foraine) 700 tt par an, qui lui estoient payés par les officiers de M. Le Duc de Bourg no Crecorieux Commis et ordonnés par M. Le Duc Sur le fait de ses Domaines et finances, fol. 94. et.

Folio 95: Maison de la Monnoye de Luxembourg, où le Mr. particulier avoit son Logement. folio 97: La place d'Ortemberg au Pays de ferrette assiegée par M. de Montagu Chef de l'armée en octobre 1470.



Folio 100: Mess. Antoine de Luxembourg Comte de Roussy et de Charny Lieutenant gnal de M. le Duc de Bourg no et Gouverneur de ses pays, Duché et Comté de Bourg no Charolois, Masconnois et Auxerrois &c.

Folio 105: Mr. Jean Jacquelin Licentié en Loix Conr. Mr. des Req.tes en ord.re de M. Le Duc, et Gouverneur de la Chan.rie de Son Duché de Bourg no avoit deux cents francs de gages par an à cause de Son office de Gouverneur de la Chan.rie Mess. Claudes de Coulonjon Chéo Sgr de la Bastie et du Chastelet, Chéo, Conseiller Et Chambellan de M. Le Duc, et Son Gruier ès Daages de Dijon, Auxois et Lamontagne. Simon de Loigny Escuier Commelier de Corps de Mgr Le Duc, et Son Gruier de Bourg no ès Daages de Chalon, Autun, Montcenis, et Charolois aux gages de 100 tt

Folio 110: Le Gnal des Monnoyes de Bourg no avoit 100 tt de gages assignés Sur la recette gnale.

Folio 112: Reglemt pour les gages des gens de guerre pour l'armée de Bourg no Mess. Jean de Vienne Chéo Sgr de Villarnoul Conducteur des Cent Lances. Philippe de Chaumergis Escuyer Chef d'Escadre des Cent Lances de M. de Villarnoul. Mess. Jean Armenier Chef d'Escadre des 100 Lances dud. Sgr de Villarnoul

Guillemin de hazart d'ou Pais de Picardie homme d'armes

## Folio 118:

Soixante et douze Liures de quarante gros Monnoye de Flandre La Liure, qui reuiennent à quatre vingt frans Monnoye Courant en Bourg.ne

Phle de ville et Claude d'Aubrey Escuiers. Guillaume de Belden Escuyer d'Escurchon sur Seine. Loys de Sesortines Escuyer d'Braccon, Colinet de St. Lau homme d'armes.

Mess. George de Monterent Chev.

## Folio 123:

Pierre fournieres homme d'armes. Pietremans de Loire Escuyer du pays de Brabant Antoine de Monterent, Guillaume de Vautravers, Antoine Doulier, hommes d'armes.

## Folio 126:

Mess. Antoine Sgr de Salnove Chev, et Jacque Sgr de Laserra Escuyer d'Escadre en la compagnie de Mess. Jean de Vaucourt. Mess. Jean de Vaucourt Sgr de Villarnoul mis en garnison à Chatillon en Bazois. Noble et puissant Sgr Mess. Antoine de Luxembourg Comte de Roussy et de Charny Mareschal de Bourg.ne auoit sous lui sept vingt hommes d'armes, et Neuf vingt tous archers que Courtilliers. Mess. Jaque de Visque Comte de St. Martin, Capitaine Italien auoit 86 Lances sous lui, et huictre Lances à six Cheuaux



## Folio 133:

Antoine de Grachault Lieutenant grāl de feu Mess. Pierre de Vacquembach. et Mess. Claude de Neufchatel Sgr d'Esty et de Grancey Lieutenant et Capitaine grāl de M. le Duc sur les gens d'armes de Sad ord.ce et Marechal de Bourg.ne et Commissaire ordonné à Passer les Reuues. et Messire Troyle de Rosano Capitaine Italien Commandant 96 Lances de 540 Cheuaux Six vingt toutes Cranaquinieres à Cheual et 333: gens à pied appellés provisionnaires.

Jean de Vienne Escuyer Conducteur et Capitaine de 100 Lances et 300 archers. Jean de Vrbech Sgr de Valangin Chef de Chambre en la Compagnie de M. de Vaucourt. Mess. George de Monterent aussi chef de Chambre. Phle de Ville. Jean de Ville. Lienard de Charmes. Guion Chenevieres, Nicolas Bourgeois. Jean de Montfort, Guillaume de la Rochelle. Guion de Soubines, Antoine de Launoy. Pierre de Ras, Jacquemin de Darguel, Antoine de Saulnove. et Louis de Cornalus.

Jean de Blaisey, armés de cuir. Jean de Marnay, Christienne Bolieu, Claude du Chatelet. Claude de Mercey, Pierre fournieres tous hommes d'armes et Mess. Jean Armenier Chef d'Escadre. Pierre de Sauce, Jean Malpoy hommes d'armes et Cranequiniers et archers à Cheual. Mess. Antoine de Salnoues, Jaques Sgr de la Serra, Mre Jean Sgr Digny Chr Con.er et Chambellan de M.r le Duc Conducteur de 100 lances et 200 archers à Cheual.

Noble et Sgr Mess. Jean de Rigoine et de Clisy Chev, Con.er Chambellan et gouverneur, Dailly et Capitaine gnal de Mgr Le Duc en ses pays et Comté de Mascomois auec neuf vingt francs par Mois d'appointem.ts pendant la guerre, moyennant quoi il debuoit Entretenir auec lui six hommes d'armes et 12 archers à Cheual armés et habillés comme Eux sur ord.ce de M. Le Duc, et toujours prets tant pour Entendre à la garde de Maçon, que pour de suiure en son armée. Voir veu le Compte suiuant fol. 107:

Noble et Puissant Sgr Mess. Antoine de Luxembourg Comte de Roussy et de Charny Mareschal de Bourg.e Mess. Iudes Sgr de Rigny Associalize Capitaine de Voultenay en Auxerrois. Jacques Bon Sgr de Cromy et de Mosles. Girard de Choilley Escuier. Jacob de l'Estang Escuier. Pierre de Choroy Escuier Capitaine de Fouuans.

Folio 204: Estiennes de Rousserond Capitaine de l'Artillerie de M. Le Duc, ~~de Comté de Ferrette~~ Etienne Ferrand Langue et Interprete particulier de Chasteau de Chasenay pris par M. le Duc, et repris par les gens du Roy. Mess. Germain de Paillot Chev. M.e de l'Artillerie de M. Le Duc au Comté d'Ferrette. Ethienne Ferrat Escuyer Lieutenant particulier dud. Mess. Germain. Guerre declarée aux Ferretois par M. Le Duc ses Sujets



rebellez et desobeissants.

Folio 237: Charnier fait aux Chartreux près Dijon pour mettre les Corps de M. le Duc Philippe, et de Mad.e Izabelle de Portugal sa femme près celui du Duc Jean.

Folio 239: Ouvrage de Charpenterie faite en la Maison de M. Le Duc à Dijon comme de Theatre pour tenir son Estat et audiances. Table Eleuee pour estre veu du peuple ensemble les Sgrs estans auec lui, et Buffets pour mettre la vaisselle d'argent. Le 26 Januier 1473.

Folio 241: Les Corps de M. le Duc Philippe et de Mad.e Izabelle de Portugal sa femme furent amenés à Dijon le 18 Janvier 1473: le Seruice fut fait à la S.te Chapelle fol. 246: on fit une Chapelle de Bois deuant le grand Autel de l'Eglize des Chartreux de 40 pieds de Long et douze pieds de Large pour mettre les Cierges dessous, et les draps d'Soye à l'entour. deux Biers pour representer les Corps. deux milliers de plats de bois pour recueuir la Cire des cierges. Louis le Gros Roy de France suiuit le Corps du Roy Philippe son Pere estant porté en terre. Sugger.

Folio 248: Mgr Le Duc Charles fit son Entrée à Dijon le 23 Janvier 1473 (Crimen de la Marche Liure 2. Ch. 5:)

Folio 251: Construction de la Chapelle de la

Chambre des Comptes de Dijon. Soit veu le Comptes de Antoine Convry Receveur de Charolois pour l'année 1472. fol. 128. La Pierre pour l'autel fut prisé en la Chambre des Comptes proche celle des Lolus. Autre de la Chapelle achetée de Mrs les fabriciens de notre dame pesant Quatre Livres, 13.tt Messel en parchemin acheté pas Mess. des Comptes des Religieux, Prieur, et Convent de St. Estienne de Dijon, Mre. Jean Martin Sgr de Bretonnière Con.er et Sommelier du Corps de M. le Duc mourut à Dijon le 28 de Novemb. 1474 Philippe Martin son frere seul hér.

## Folio 277:

dix huict Livres de prix de 40. gros Monnoye de flandres la Livre valoient vingt francs Monnoye de Bourg.ne Martin Bailler Argentier de l'Escurie de M. le Duc.

## Folio 282:

Philippe Bouton premier Escuyer Tranchant de M. le Duc et son Bailly de Dijon au lieu de Noble Sgr Mess. Philippe de Corcelles Sgr de Pellant et de Meillard.

## Folio 291:

Noble Sgr Mess. Lienard de Chalay Sgr de l'orme Chéb, Con.er et Chambellan de Mr. le Duc avoit 400.tt de pension. Jean de Bargis Escuyer avoit 60.tt de pension. Noble Sgr Mess. Antoine Sgr de Rochefort et de Chatillon en Bazois Chéb Con.er et Chambellan de Mr. Le Duc avoit 400.tt de pension. Noble Sgr Mess. Jean de Vaurouse Sgr de Villemoul Chéb, Con.er et Chambellan avoit 200.tt de pension.



## Folio 298:

Noble Sgr Mess. Chrestin de Digoine Sgr de Chiangy Chéb, Con.er et Chambellan de Mgr le Duc avoit 600.tt de pension pas an pas Lettres patentes dud. Duc donnée à Auxeul le 26 Mars 1473. Messire Pierre de Beyre Chéb Con.er et Chambellan de M. le Duc.

## Folio 301:

Mad.e Izabelle de Portugal femme de Philippe Duc de Bourg.ne donna pas son testament aux freres de l'ordre et observance de St. François residans és Ste. Lieux de Jerusalem Cinq mil Escus.

## Folio 305:

Mr. Le Duc donna à la grand Chartreuse de Savoye, (Dauphiné) 400 Escus de Seize gros Monnoye de Bourg.ne piece, à cause que le Convent avoit esté Brusté. Mess. Jean Bastard de Bourg.ne Con.er de M. le Duc, et protonotaire d'un St. siege et portolique, et Escolier demeurant en la ville de Dole fut trouvé led. Duc à St. Maximin prochain la cité de Troues, lequel lui donna 200 Escus d'or du prix de 48 Gros Monnoye de Flandres au Mois de Novemb. 1473.

## Folio 309:

Chrétien de Clugny fourrier de M. le Duc, Legitimé. Mr. Receveur des finances estant à Dijon Envoyerent

vers dud. Allemans et Lusseul, qui estoient au nombre de 2
8000. combattans. Mess. Guillaumes de Rochefort Sgr de
Pluvot Con.er de M. Le Duc, et Simon de Clermont Escuyer tenant
porter douze cens florins du Rhin d'or au prix de quinze s.
gros vaillans 1500 tt. monnoye courant de Bourg n.re laquelle
fusent distribués à aucuns Chefs et Sgrs de dt. Allemans et
Lusseul pour les empescher d'entrer au Comté de Bourg ne
du Costé de Joux et Pontarlier.

Folio 313. Mess. Guillaumes de Rochefort
Sgr de Pluvot Con.er M.e del Roy tel ordinaire de l'hostel
de M. Le Duc fut envoyé par M. Le Duc en Italie où il
demeura douze mois entiers pour les affaires dud. Duc
à raison de quatre Escus par jour. (Led. Mess. Guillaume
de Rochefort natif de Comté de Bourg ne Sgr de Rochefort
sur le Doux et Rochefort sur Armançon en Champaignes
decedé à Paris le 10 fevrier 1499: et fut enterré aux
Celestins. Soient veus les Annales d'Aquitaine soubz
l'année 1488. Philippes de Comines L. 1. Chapitre 2.
Mirabeau au traicté de la Chancellerie. Duquel veu les
Memoires de M. de Baisey, qui dit de lui et de Mess.
Guy de Rochefort aussi Chancelier de France, son habitude
Incertam proles, ce qui n'est pas, Car Mess. Guillaume
laissa un fils nommé Blaise de Rochefort, ainsi que l'on
peut voir au present memorial. Soit veu le Registre
de la Chambre dud. Compted de Dijon folio 60. Le Le-



vrier 1500. fol. 34. Mess. Guy de Rochefort.) Maistre
Philippe Dandon Licentié en Loix et en Decret Con.er de
Monsieur Le Duc.

Folio 316. M.e Germain Cromo Licentié
en Loix et M.e Thomas La Motte Voyer d'Auxerre
Commissaires deputés par M. Le Duc pour instruire le
procez jusqu'en diffinitive exclusivement. Ou cas d'excez contre
le Procureur de M. Le Duc d'une part, et les Sgrs et
Dame de Chastellux defendeurs d'autre part. M.e Guillaume
Jamard Con.er et M.e extraordinaire en la Chambre des Comptes
de Dijon fut envoyé par M. Le Duc vers le Bailly d'amont
au Comté de Bourg ne pour mettre sus les gabelles et impositions
pour le recouvrement de Cent mil Livres tournois accordés
par les Estats de dt Bourg ne chacun an pendant six ans.
M.e Girard Lasseur Secretaire de M. Le Duc.

Folio 333. Assemblée des gens des trois
Estats du Comté de Bourg ne et terres d'outre Saone à
Salins pour l'imposition de 100000 tt tournois accordée à
M. Le Duc par eux et les trois Estats du Duché de
Bourg ne et fut lors proposé d'adjouster avec eux
quelques uns des officiers de M. Le Duc pour faire les
Impositions.

Folio 321. Mgr de Saillans et Jacques
Chancelier de Mgr Le Duc. Jean de Pierre villiers Maistre

des Ports en Bourg.ne Jean felix de Dijon Secretaire et Solliciteur gral des causes de M. le Duc en sad. Parlement de Bourg.ne Mrs. Mrs des finances et des Comptes de Dijon à Dole. Messr. Guy d'Assier Bailly d'Amal. Regnier Frenion Clerc. Jacque de Chassey Escuyer. Jean de Clencey Escuyer.

## Folio 350: Jacot de Routault Escuyer Chatelain de Rahon. Le Sgr de Richemont fils du Sgr de Compois en Savoye.

## Folio 356: Esperances pourtuivant de M. de Bourbon. Le Comte d'Arlais Lieutenant du Comte Dauphin Conservateur des treves en Nivernois et Bourbonnois. M. le Duc estoit à Brisac au Mois de Decemb. 1473: La Gabelle mise sur le Sel par M. le Duc de 32.s et estimans par charge de Sel.

## Folio 367: L'imposition du Huictiesme fut aussi levée par ord.ce de Mrs des Comptes. Ordonnances de M. le Duc au Bailly d'Auxerre d'Escuyer à Mrs des Comptes de Dijon par declaration tous les fiefs et arrierfiefs en semble la valeur d'iceux tenus sad. Duc au Barage et Comté d'Auxerre.

## Folio 369: M. le Duc manda à Mrs du Conseil et des Comptes, qu'ils eussent à faire avertir tous



les Prelats, gens d'Eglize, Nobles, et bonnes villes de son Duché de Bourg.ne que son intention estoit faire sa joyeuse Entrée et prendre la possession de son Duché de Bourg.ne à Dijon le 16 Jan.er 1473: affin qu'ils fussent presents, et qu'ils fissent leur devoir à lad. venue, ainsi qu'il est accoutumé faire en semblable Cas. M. le Chancelier estoit à Macon.

## Folio 387: Les gens d'Eglize, Nobles, et bonnes villes du Comté mandez par Mrs des finances et des Comptes de Dijon se trouvez à Dole ou leurs commis en plus grand nombre et le mieux en peine qu'ils pouvoient le Samedy 19.e Janvier 1473: affin d'accompagner Mgr le Duc et recevoir comm'il appartient à prendre la possession de son Comté de Bourg.ne en lad. ville de Dole, auquel lieu il fit son Entrée le 20.e jour dud. Mois. Simon Damas Escuyer demeurant à Saulieu.

## Folio 398: ord.ces faittes par M. le Duc pour les Parlement publiez par les Baillifs. Treves entre le Roy et M. le Duc continuée jusqu'au 15.e Mays Mr. Guillaume Loubart procureur gral de M. le Duc. Entrine de Treves receuës des Gaultriers des Sels de Saline.

## Folio 409: Assemblée tenue à Dole au mois d'Avril 1474: des Deputez du Duché et Comté de Bourg.ne pour les gabelles sur le Sel.

Folio 441: Mess. Cristan de Coulonjon. Mess. Thibaut de Lugny. Mess. Claudot de Coulonjon, Mess. Guillaumot de Cléron. Accord accordé pendant entre le Roy et M. le Duc.

Folio 470: Le Ban et arrierban publié au Comté de Bourg no. à cause de la guerre au pays de Ferrette et au Duché. fol. 479: Mess. Guillaume de Rochefort à Cleron leur ornano. M. de Drayton Pomard envoié à Mr. du Conseil et del Comptes à Dijon de la prise de Molins les en Gilbert. Mr. Antoine de Loisey licentié en droit Conr. de M. le Duc, Commis à ses faux et les publications et deliurance des gabelles nouvellement mises sur au Comté de Bourg no.

Folio 495: Esperance Pourtraicture d'armes du Roy.

---

## 1474. 1475:

---

Au Compte dud. Nutry Receveur gnal pour un an fini le dernier de Septemb. 1475.



Folio 1: Au marge dud. feuillet il est notté que le Duc Charles mourut le 5 Janvier 1476. et que l'obeissance du Duché de Bourg no. fut faitte au Roy le penultiesme dud. moys de Janvier.

Folio 44: Les Proffits de la Monoye d'auxonne deliuré par Mr. dud. Comptes. Les bains d'auxonne ne voulurent reconnoistre le Roy après la mort du Duc Charles. La recette dud. Compte monte à 63433 tt.

Folio 53: Mess. Charles d'Amboise gouverneur de Bourg no. pour le Roy après la mort du Duc. Mess. Erard de Chauigny Chr. Sgr de Lantay. Mess. Didier de Tuillieres Chr. Sgr de Montjoye et Mont Ron et Dve de Semerecourt. Denis Sgr de la Tournelle Capitaine de Chatelchinon. Par M. le Marrechal de Bourg no. Chambres des Comptes de Flandres à Malines et non à Dole comme du temps du Duc Philippe.

Folio 64: Jean de Mulier Maire de Semeu en Auxois fut deputé par 300 tt pour arrest du Parlemt de Dauphine, laquelle Somme estoit contestée par Damoiselle Antoinette de Vaucourt, femme de Mess. Thibaut Sgr de Blessy Chr. Sgr de Chauigny contre Pierre Chauveau et Catherine Le Mulier femme de Chrestienne Duarré et

Flauigny. Pierre Guillies Lieutenant de la Chanᵉ du Daage de ᵉ-uxeois.

## Folio 82:

Mess. humbert de Lurcul Chᵉᵉ Sgr de la Cueille Conduitte de Cent Lances et 300 archers à Cheual. Mess. entoine Sgr de Salnoues. Claude de Terrant et Pierre Batailles hommes d'ᵉ-rmes. Noble et puissant Sgr Mess. henry Sgr de Neufchatel et de Chatel sus Mozelle Conᵉ et Chambellan de Mgr le Duc et son Lieutenant gnal sus les Limites d'ᵉ-llemaigne.

## Folio 104:

M. Le Mareschal de Dowgne voulant eᵉ-ssiegeᵉ Chatelchinon pris par les francois sus M. le Duc, fut pris prisonnier, et ses troupes Taillée eᵉ-n pieces, 1475: le 20 Juin. fol. 245: (v. la mer des histoires eᵉ-age 6. Ch. 112. fol. 212. et 213: Deffaitte des Bourguignons à Guy proche Chatelchinon le 20ᵉ Juin 1475: Le dimanche jour d'ᵉ-feste de Sᵗ Romain veille d'ᵉ-Sᵗ Laurens 1478: la garnison de Surbigny Brusla la ville et toutes les Eglizes de Chateauchinon. En l'an 1431: Pierre Grosse print lad. ville de Chatelchinon. eᵉ-prés la prise dudit Gouverneur de Dowgne lad. ville de Chatelchinon fut reprise et ruinée. eᵉ-n Mois d'ᵉ-vril 1478: M. le Duc de Borbonnois prit possesion dud. Chateauchinon. L'an 1412: le 29 May Chateauchinon fut bruslé ayant été eᵉ-ssiegé par Edme de virry des le mois d'ᵉ-Vanᵉ auparauant ja



Dau sus seine eᵉ-ssiegé par les troupes du Roy fol. 195: pris le 7 Juillet 1475: fol. 253: Led. Sgr de Neufchatel fut mandé par Mrs des finances et des Comptes après la prise dud. Sgr Mareschal d'ᵉ-Dowgne pour prendre la Charge de gnal de l'ᵉ-rmée de Dowgne laquelle il accepta Estant venu à Dijon pour cet effet. Mess. Loys de Montmartin Chᵉᵉ, Conᵉ et Chambellan Conduitte de Cent Lances Led ord.ce d'ᵉ-M. le Duc.

## Folio 107:

Mess. Jean de Damas Sgr de Digoine et de Clessy Chᵉᵉ, Conᵉ et Chambellan, gouverneur Bailly et Capitaine gnal d'ᵉ-M. le Duc en les pays de Comté d'ᵉ-Mascomois soit veu le compte precedent. fol. 133: et suivants. fol. 253: Chef d'une armée.

## Folio 117:

Les Cornettes des six Daages du Duché de Dowgne estoient de Satin Blanc et bleu, Couleuvre d'ᵉ-Mgr le Duc pour les francs eᵉ-chers fournis par Led. Daigeᵉ. Les noms des Daages peints en grosses Lettres d'or sur une croix S.t eᵉ-ndré, et le fusil eᵉ-n chacune Cornette. Nobles. Pierre de Gomeau Lieuᵉ, Jean d'Achey, le Jeune de Charmes Lieuᵉ.

## Folio 121:

La ville de Pontarlié en Comté de Dowgne fut prise par les eᵉ-llemans en l'ᵉ-n 1475: le vingtiesme apres reassiegé par M. le Mareschal de Dowgne eᵉ-n reprise d'assaut. fol. 123: Champmotte assiegé au Mois de May 1475: par les troupes du Roy.

Folio 125: Mgr Antoine Bastard de Bourg.ne Comte de la Roche en Ardenne et Chef de l'armée de Bourg.ne au Mois de Septemb. 1475:

Folio 168: Mess. Jean Germain Chev. Sgr de Champigny, huguet de St Amour Escuyer Sgr de Chypierre, (Sypierre) et autres au nombre de 20 Lances chacune à trois chevaux mis en garnison à Paroy le monial passés à Montre par led. Mess. Jean de Damas.

Folio 195: Dame Marguerite de Courtiamble dame de la Roche de Nolay veuve de feu Mess. Jacques Pot en son vivant Chev. Sgr dud. Lieu Pere et Mere de Jacque Pot Escuyer Sgr de Thorey, lequel fut tué par les françois le 7e Juillet 1475: à la prise du Chastel de Bar sur Seine, duquel il estoit Capitaine.

Folio 198: Mess. Charles de Merlo Chev. Sgr de St Bris et de la Roche Millet. Cloche pesant 242 Livres faitte à Besançon, et menée à Bar sur Seine pour le Guet de lad. ville et Chastel. Jacque Bonne Escuier garde de l'artillerie de M. le Duc à Dijon.

Folio 208: Jean Bataille Capitaine de Chastel Girard. folio 236: Siege mis devant hericourt par les Allemans.



Folio 245: Mess. Antoine de Luxembourg Comte de Roussy et de Charny Lieutenant gnal de Mgr le Duc, gouverneur et Mareschal de ses pays duché et Comté de Bourg.ne Charollois, Maconnois, Auxerrois fut rencontré par les françois dans le pays de Nivernois où il estoit allé avec l'armée de Bourg.ne pour recouvrer Chatelchinon au Mois de Juin 1475: où lad. armée fut taillée en pieces, ayant esté ~~[illegible]~~ tuez jus et detroussés et led. Sgr de Luxembourg et autres pris prisonniers.

Folio 255: Mgr le Gouverneur de Masconnois, Jean Damas Sgr de Digoine Chef de l'armée pour assieger les places d'Argenteur, Nisoy, Taigny, et Larrey.

Folio 265: Chasuble de Damas cramoisy Contenant quatre Aunes trois quarts mesure de Genesue à six Escus l'aune pour la Chapelle de la Chambre des comptes de Dijon au Mois de janvier 1474: Ouvrages faits pour la Chapelle de lad. Chambre raportés par le menu. nouvelles Constructions de Chambres et bureaux en lad. Chambre des Comptes.

Folio 287: Chambre des Eslus. horloge de la Chambre des Comptes. Soient veus les Comptes de Dijon du domaine. (La Chambre du Conseil et des finances estoit celle expellée depuis de la reformaon du domaine, parce que

Les Commissaires deputés par le Roy en l'an 1550. Sy-
assemblerent moitié du parlem.t de la Chambre des comptes
et où à présent en l'an 1684 la reunion Malsin Pelletier
fut la demeurance, par permission de M.rs de la Chambre
des Comptes. Ld. Chambre des finances estoit pour
Mess.rs les Commissaires deputés par M. le Duc et est à
présent celle de l'Escu, fol. 322. et des finances fol. 325. de
la Chambre des Estats de Bourg.ne est aussi de-
pourvûe de lad. Chambre des Comptes. M.rs les Esleus
des Estats feirent faire l'Estages d'en haut de lad Chambre
au Mois de fevrier 1682.)

## Folio 309: Les trois images de Pierre Evrard

sur l'autel de la Chapelle de la Chambre des Comptes ne
Coustérent que 24.tt Linges pour lad. Chapelle, fol. 318.

## Folio 311: Charle humbelot orpheure à

Dijon n'ayant sçu bien faire les exilles des encrages de la
sepultare de M. le Duc Jean estant aux Chartreux par
le Marché le portoit de mesme que celles de M. le Duc
Philippe, fut condamné par M.rs des Comptes à rendre celles
d'argent pour la Chapelle de la Chambre des Comptes, à quoy
il satisfit, paié d'argent dorée 8.tt cinq gros.

## Folio 340: M. le Mareschal de Bourg.ne avoit

tous les ans à cause dud. Estat 1200.tt de pension, laquelle



fut depuis augmentée de 600.tt fol. 64. et à cause qu'il
Estoit gouverneur dud. pays il avoit pour led. Estat 2000.tt
d'appointem.ts par an à la Charge de fournir les frais
de tous led. voyages.

## Folio 354: Noble homme Alexandre de

Led. natif de Milan demeurant de M. le Duc fut affranchi
pour Luy, ensemble tous ses familiers, Maignies et Structures
ouvrants dud. Mestier d'demeurer, de toutes Tailles, gabelles
impositions, aides, subs.de de Guet et garder, Chevauchées
de Servir Led. S.gr Duc en armes, et de quelconques preu-
rendances, et Servitudes, dont ses Sujets pourroient estre tenus,
et parallem.t de toutes reflections de villes, Ponts, passages,
Chaussées, et de toutes autres charges, que lesd. villes pourroient
mettre sus, cuillir et Lever sur les Manans et habitans
d'icelles pour Led. S.gr, ou pour Lesd. villes, excepté de toutes
Marques et contremarques, (c'est à dire represailles) de toute
peages. Plus Led. Duc lui donna chacun an 120 Escus
de pension. Il s'Establi à Dole au Comté de Bourg.ne devoit
fournir chacun an cent Cuirasses de guerre completes au prix de
quinze Escus, et cent Courcelets au prix de quatre Escus.

## Folio 359: Simon de Clerm Escuier. entoine

le adrian S.gr de Colombier, et Mess. Guillaume de
Rochefort Con.er et M.e Req.tes de l'hostel de M. le Duc
qui avoit aussi aidé en partie cette matiere, furent envoyés vers

Les Allemans, (il faut dire Suisses) pour pratiquer les principaux d'entre eux par l'entremise de M. le Comte de Genesves, lequelle Moyennant la Somme de 3370 ll. distribuée à plusieurs fors différents d'estre au Comté de Bourg, lad. Somme déboursée de l'ordre de M. Estienne Bastard de Bourg, Comte de la recte en redemer Conseiller premier Chambellan de M. Le Duc, et Chef de son armée en ses pays de Bourg, de Mess. des finances et des Comptes, de M. le Comte de Genesves, Mr. Edmard Boucher Conseiller et Mr. Decarron Secretaire de M. Le Duc, d'autant que les traittez que M. Le Duc auoit avec le Roy devoient finir à la fin d'avril 1475: et les Suisses n'entrèrent aud. Comté moyennant Led. argent, que le 6 octob. 1475: de laquelle Somme en fut donné Cent florins d'or à l'Astrologue de Berne, par le conseil duquel les Bernois se conduisirent en cette guerre plus que par nul autre, outre cent florins d'or à lui auparauant donnés par Led. de Cleron, affin de le Gaigner Lieu et rendre plus tenu à faire Consentir led. Delay Et retarder led. Allemans, (Suisses) Item fut donné Cent florins d'or à Mess. Adrian de Bubenberg qui toujours tint la main à la Conduitte de la matière pour M. Le Duc et à l'intention que dessus. Led. Simon de Cleron s'employa en cette matière bien diligemment et Grandement autrement led. Allemans eussent fait sortir effet à leurs damnables Entreprise, qui eut este perte irreparable au Comté de Bourg. V. Le Livre du Père Labbe Jesuitte, fol. 424: intitulé: l'Abregé royal de l'alliance



Chronologique de l'histoire Sacrée et profane, imprimé 1651. Mr. Jean Spirink predit au Duc de Bourg. sa Desfaitte par les Suisses. Mr. Philippes de Hugo Juiz Lieutnt en Loix et en Secret. M. de Belsou Ambassadeur de M. le Duc en Italie.

## Folio 375:

Mess. Adrian de Bubenberg Seneschal à Berne frere de M. de Laperra Chef d'Escadre des ord. de M. Le Duc. Loys Caillaut Escuier Maistre Lieutenant de Mess. Jacques Evesque Comte de St. Martin Capitaine Italien des ord. de M. Le Duc. Guillaume de Marbeuf Escuier. Mr. Estienne Geroffon et Jean Regnier Lieutnt en Loix Conseillers de M. Le Duc. Mr. Chrestien D'Ulcars aussi Lieutnt en Loix et Conseiller de M. Le Duc. Mr. Guillaume Chenal Conseiller de M. Le Duc et son procureur au Baillage de Dijon. Jean de Moran de St. Claude Escuier.

## Folio 381:

Le Prince de Carante Dom Frederic fils du Roy de Naples vint en Bourg. et depuis alla trouver M. Le Duc au Siege de Nuz. Mess. Jean de Beffroimont Chr Sgr de Soyes. Jussey assiegé par les François.

## Folio 385:

Pierre de Vaine Escuier accompagné d'onze Cavaliers fut de Neuchatel à Berne pour assentir et seavoir de Mess. Claude de Vaspart et d'autres Sud. Berne s'il y auroit aucun expedient de pouvoir parvenir à traitter de paix avec aucunes des Ligues qui faisoient en

auoient fait guerre és pays de Bourg.ne mesmem.t en la Comté, laquelle chose auoit esté ouuerte par aucuns allemans, (suisses) estans aud. Joigne.

Folio 388: Jacotin Caron seruiteur des facteurs des Medicis à Geneue.

Folio 389: Mess. Chretien de Digoine Chev. Sgr de Thianges enuoyé sur la frontiere du Comté de Bourg.ne pour y mettre ordre contre les suisses. Jean humbert de Montbeliard demeurant à Dijon.

Folio 396: Mess. Gui de Rochefort docteur en Loix et en decret Con.er et M.e des Req.tes de l'hostel de M. le Duc fut à Salins faire haster le secours contre les françois, lesquels assiegerient Jussey. Led. Mess. Gui de Rochefort à esté depuis premier President au Parlem.t de Dijon, puis Chancelier de france. Mess. Antoine Sgr de Montjeu Chev. Con.er et Chambellan enuoyé en Italie par M. le Duc. Nicolas de Gondeual argentier de M. le Duc.

Folio 404: Mess. des Comptes de flandres à Malines et non à l'Isle.

Folio 408: M.r de Bresse et M.rs ses freres estoient à Bourg au Mois d'octob. 1474. dont Mess. des Comptes enuoyerent secrettem.t informer à cause que l'on disoit qu'ils estoient aud. Bourg pour aucunes grandes matieres, qui pouuoient concerner



pouuoient concerner M. le Duc et ses pays. folio 414 Mess. Cristan de Toulonjon Chev. Gouuerneur d'Auxerre.

Folio 446: Ordonnances de M.rs des Comptes aux Controlleurs des premiers à sel de repnter leurs controlles. Mess. Claude Vaudrey et herard de Saux Chev.rs. Guillaume de Mailly. Pierre de Heraucourt Sgr de Chauiey rendit cinq Charettes de Marchandises, qu'il auoit prises à des Marchands de Lorraine sur la demande qu'en fit le Duc de Lorraine.

Folio 465: Les trois Estats du Comté de Bourg.ne assemblés à Dole. (C'est ici la premiere fois que l'on a dit les trois Estats; auparauant par tous les Comptes il n'estoit fait mention que des deux Estats du Comté de Bourg.ne sçauoir l'Eglize et tiers Estat. Celui de la Noblesse s'assembloit separem.t pour les impoons, ainsi qu'il se peut voir aux Cahiers precedents.) En Pologne il n'y a que l'Eglize et la noblesse, qui composent les Estats. Le tiers Estat n'est consideré et n'est appellé aux assemblées. v. Dupleix hist. de france sous henry trois.

Folio 479: Alliances entre M. le Duc et le Duc de Milan portées par son Ambassadeur à Thionville à Mond. Sgr le Duc au Mois de feurier 1474. Dom frederic d'Arragon Prince de Tarante fils du Roy de Naples vint en Bourg.ne au Mois de feurier 1474. M. de la Tournelle Conseruateur des tresues faittes pour le Niuernois.

(En l'an 1475: La ville et Chateau de Bar sur Seine furent entierem.t ruinés par l'armée du Roy.)

Folio 487: francs archers levés par tous les Baages et fournis par les villages de Bourg.ne Milice. Guillaume D'angoulevant Capitaine de Chamnitte.

Folio 508: Entre les autres dannables Entreprises des allemans, (Suisses) ils avoient vouloir et intention de prendre la ville de Salins et mettre à totalle ruine et desolaon la Saulnerie dud. Salins. (ce sont les mots du texte du Compte.

Folio 510: Instructions données à Messire Chretien de Digoine Chev. pour la Conduitte de l'armée de Bourg.ne Commandée par M. de Neufchatel et autres Chefs de guerre. à Joux comté de Bourg.ne quelques Compagnies de Suisses deffaittes prés la Riviere de Pontarlie au Comté de Bourg.ne par Mess. Troile de Muro Capitaine Italien.

Folio 512: Mr. L'abbé de Citeaux Envoyé En ambassade à Rome par M. Le Duc au Mois d'avril 1475. fol. 632:

Folio 525: Chamnitte assiegé par les francois au Mois de May 1475:

Folio 573: Jean de Gand Chef de Chambre



des ordonnances de M. Le Duc en garnison à Arc en Barois. Jean de Maupas Sgr. de Biarne. fol. 589: Mr. Le Bastard de Bourg.ne retourna de Naples au Mois de Juillet 1475:

Folio 620: M. Le Bailly de Mascon Lieutenant de M. le Bastard de Bourg.ne au Charollois. folio 640: hector de L'Escluze Escuier d'Escurie de M. Le Connestable venu à Dijon pour matieres secrettes de la part de son Maitre, Lesquelles il declara à Mrs. des finances et des Comptes au Mois de Juin 1475:

Folio 646: Le Prince de Tarante fils du Roy de Naples fut defrayé à Salins le 15 Mars 1474: Suivant les Lettres de Mgr. Le Duc, et l'ord.ce de M. Le Bastard de Bourg.ne M. Le Mareschal, et Mrs. des finances et des Comptes. Mess. Claude de Dinteville Sgr. d'Eschanets, L'un des Commis aux finances de Bourg.ne le Receu.

---

1475: 1476:

---

Au Compte dud. vurry pour L'année finie le dernier de Septemb. 1476.

Folio 21: Jean Guistat Commis de Regné fremiot grenetier de Saulieu. Mess. Baudouin Bastard de Bourg.ne

Mess. Antoine Bastard de Bourg no. Comte de la Roche en Ardenne. Mess. Guillaume de Villiers Sgr de Gournay Chlr Con.er et Chambellan et Mr d'hostel de M. le Duc.

## Folio 61:

Messire Philippe Boulton Chlr Con.er Chambellan de M. le Duc, et son Bailly de Dijon. fol. 64: Noble et puissant Sgr Mess. Antoine de Luxembourg Comte de Roussy Lieutenant gral de mon tres redouté et Souverain Sgr Mgr le Duc et gouverneur de ces pays d'ucha et Comté de Bourg no. en Charolois, et Mascomois et Auxerrois avoit 2000 tt de gages à cause de son gouvernement.

## Folio 71:

Girard Leyes valet de Chambre et Orpheure de M. le Duc, et gral Mr de ses Monnoyes en ces pays de Bourg no. avoit 50 tt de gages par an à cause de sa charge de Mr des Monnoyes. Mess. Jean Sgr Digny Chlr Con.er et Chambellan de M. le Duc Commandoit cent lances de 300 archers à Cheval. Jean Loiseau de Colombier Escuyer Sgr de la Cour homme d'armes des ord.ces fut reçu fait par Feu fois par les Commissaires de M. le Duc.

Mess: Jean de Saucourt Sgr de Villarnoul Chlr Con.er et Chambellan de M. le Duc commandoit cent lances et trois cens archers à Cheval. Mess. Humbert de Luxeul Sgr de la Cuelle Chlr Con.er et Chambellan Commandoit cent lances et 300 archers à Cheval.



Jacques Sgr de la Serre l'un des Mess d'escuirie de la compagnie de Cent Lances et 300 archers Bps. Sgr de Luxeul Commandoit à trois chefs de chambre soixante hoes d'armes et 24 Cranequiniers à cheval ayant lui emenés de Savoye. Mess. Antoine de Salmoux commandoit quatre chefs de Chambre, dix huict hommes d'armes et vingt cinq Cranequiniers à Cheval du pays de Savoye.

## Folio 86:

Mess. Troilo de Rossano Capitaine Italien commandoit Cent cinqte Lances et hommes d'armes fournis de 900 Chevaux. Cent arbalestriers à Cheval et 200 Soldats à pied nommés Provisionnaires. Mess Jacque Visque Comte de St Martin Capitaine italien Commandoit cent Lances chacune fournie de six chevaux. Mess. Jean de Damas Sgr de Digoine de Clessy et de St Amour Chlr Con.er et Second Chambellan de Mgr le Duc, et gouverneur de ces pays de Mascomois commandoit six hommes d'armes et douze archers à Cheval ayant la Souveté et Offices de Mascomois.

## Folio 107:

Armé vigniez en Garnison à Vezoul Mess. Etienne Chenevieres Chlr Sgr de Presfey. fol. 127. Melchior de Gorrey Escuyer Tranchant de M. le Duc. fol. 226. horloger de la Chambre des Comptes. Chambre du Conseil et des finances à prés la Chambre des Solus du pourpris de lad. Chambre des Comptes.

Folio 246. Noble et puissant Sgr Messire Antoine de Luxembourg Comte de Roussy et de Charny Mareschal de Bourg no. a mort 1200 lu. de pension de M. le Duc. fol. 261. 238lu. Sgr Mess. Chrestien de Digoine Sgr de Thorangis avoit 600 lt. de pension de M. le Duc. Messire Pierre de veyre Chlr Con.r et Chambellan de M. le Duc.

Folio 269. Noble et puissant Sgr Mgr le Comte de Romont Lieutenant grāl et gouverneur des pays de Bourg n. par La Mort de M. de Luxembourg. Philippe Martin Rougeot Escuier et valet de Chambre de M. le Duc Eut de marcel d'argent en don de M. le Duc au Baptesme de son Enfant dont sa femme accoucha au Mois de Juillet 1476. et fut led. Enfant Baptisé au nom dud. Duc et porté par Loys de Vienne Rougeot. Le Duc donna pareil Marcel d'argent à Jaquet de Dinteville Sgr de Renestort son Escuier de Chambre à cause du baptisement de son Enfant que led. Duc voulut Estre tenu en son nom. Quoy de Dinteville Escuier fins led. Enfant pour M. le Duc sur les fonds de Baptesme. Phlt de veyre Sre de Mouche premier Escuier Tranchant de M. le Duc. Regnier Maurilla Escuier de Chambre. Guillaume Le Muet Escuier Mess. Philippe Sgr de Ciury Chevalier, Conseiller, et Chambellan.



Mess. Guy de Syr Chlr Sgr de villette et de vaudray en partie. Mess. Guy de Rochefort Sgr de Labergement docteur en Loix et en Decret Con.r Mr des Req.tes de l'hostel de M. le Duc et Mr. Besançon Philiben Secretaire de M. le Duc furent à Neufchatel au delà de Jour avec Mess. Simon de Cleron En Embassade pour mettre avec les Deputés des Ligues d'Allemaigne, (Suisses) pour retarder leur venue au Conté de Bourg n. au Mois de Novembre 1475. Mr. Jean de la Rochette Doyen de Chalon Con.r de M. le Duc commis à faire les Emprunts tant sur les gens d'Eglise que Seculiers.

Folio 281. Six Escus d'or du Coing du Roy de France de vingt gros pieces valoient neuf francs.

Folio 287. Le Duc estoit à Lyon au Mois de Mars 1475. avant Pasques. et Besançon au mois de Janvier 1475. à Gex Les Geneves au Mois de Juin 1476. et de la à St. Claude. Bataille de Morat le 22. Juin.

Folio 294. Mr. Guy de Frasans Secretaire de Mgr le Duc, et Juré de la Chambre de son Conseil à Dijon. folio 295. Chambre des finances, Chambre du Conseil, et Chambre des Comptes à Dijon. trois Chambres Separées.

Folio 296. Les Deputés des Estats de

Comté de Bourg nos terres d'outre Saone et ressort de St Laurent assemblés à Salins pour y ouyr la demande faite par M. le Duc sur les Gabelles.

## Folio 297.

Jean de Masilles Escuier Bannerez de M. le Duc fut envoyé par M. le Bastard de Bourg nos pour le premier de Juillet 1476. par toutes les bonnes villes du Duché et Comté de Bourg nos leurs portes Lettres, par lesquelles il leur donnoit avis de la rompture de l'armée de M. le Duc contre les allemans, (Suisses) et qu'il ne recullerait aucun quière grand perte, de gens de nom. Morat le 22 Juin 1476. Histoire du Roy Louis onziesme dicte mediolanes dit que la Bataille de Granson fut le Samedi 2. Mars 1475. avant Pasques, et de Morat le Samedi 22. Juin 1476. Paradin fol. 969. et 975.

## Folio 300.

Jean de Masilles Escuier Eschanson de M. le Duc et Mre Chrestien Dillecart Licentié en Loix Chne Sud. Duc mirent en la Maison dud. Duc les places de Montfort Mont St Jean et villanes Seituées en Bassigny d'ancient appartenant à Dame Antoine de Daffroismont Comtesse de Roussy et Sud. Charny.

## Folio 304.

Mess. Guillaume de Rochefort Docteur en Loix Sgr de Rochefort Sur Doux. Folio 306. M. le Comte de Romont Lieutenant et Gouverneur gnal de Mgr le Duc en Bourg nos



## Folio 306.

Nancy enregistré par M. le Duc au Mois d'octob. 1475. fol. 321. au Mois de Novembre. et pris au Mois de decemb 1475. fol. 334.

## Folio 310.

Les Treues faittes entre le Roy et M. le Duc furent porteés à Berne aux Allemans qui y Estoient assemblés par Pierre Paris Trompette de M. le Mareschal de Bourg nos pour sçavoir si les D. Allemans les voudroient entretenir. Mess. Guillaume de Rochefort Sgr de Pleure Jean de St. Ve ultregomes, (Allegondes) du Lothier herault de Mgr le Duc apporta à Dijon les Treues faittes entre le Roy et Mgr le Duc au Mois d'octob. 1475.

## Folio 319.

Assemblée des Estats du Duché de Bourg nos à Beaune, où estoient Mrs des finances, M. le President et aucuns des Mrs des Comptes. Mess. Marc de la Driere Chev Sgr de Florimont demeurant à Montbeliard.

## Folio 353.

Mgr le Duc escrit au Mois de Janvier 1475. à Mrs des finances, qu'ilz eussent à mander à tous les Baillis de Bourg nos Charollois, Mascomois et Auxerrois de faire Proclamer chacun és mettes de son page office et plain pays, prieres et oraisons à notre Benoist Createur pour la bonne prosperité et Santé de sa personne, et pour la Garde, protection, et preservation de son corps et de son armée. Cri veu en un vieux Breviaire en parchemin, Escrit à la main Estant en l'Eglise St Jean de Dijon, où est l'oraison

Suivante, qui se disoit pour Mgr le Duc: Oratio pro Duce.

Rege quæsumus, Domine, famulum tuum Ducem nostrum, et interecedentibus sanctis tuis, gratia tua in eo dona multiplica, ut ab omnibus liberatur offensis, et temporalibus non destituatur auxiliis, et sempiterna gaudeat institutis, per Christum &c.

Folio 358: Baronie et Sgrie d'Arnay et premons et de Cendray mise en la main de Mgr le Duc appartenant à Mr. de Cormaus. Le Duc estoit à Nozeray le 4e du mois de Mars 1475: et vint Pasques deux jours après la bataille de Granson.

Folio 361: Ord.ce de Mrs du Conseil et des Comptes aux Baillis pour fol. prier Dieu pour la prosperité et santé de Mgr Le Duc et de son armée par processions et toutes prieres et oraisons, et que chacun fit bon guet et garde. et de nouvelles mis sur le reset d'un nigret par seligno de sel.

Folio 366: Le Duc manda tous les francs archers et autres gens de guerre, qui auroient accoutumé de venir les armes de se trouver incessam.t au Camp devant Lozanne, à peine de punition terrible, et exemplaire du corps. Ord.ce du 15 Mars 1475: folio 398: Mr. Jean Renaud Lieutenant de M. Le Bailly de la Montagne à Chatillon pris prisonnier par les Lorrains.



Folio 402: L'offenser du Duc à tous ses sujets de porter aucun dommage aux françois à peine de la hart. Ce fut après la Bataille de Morat perdue par le Duc contre les Suisses. Ord.ce à tous les deputés des Ecclesiastiques, gentilhommes et autres estat de ces pays de Bourg.ne de se trouver à Salins au 8e du Mois de Juillet 1476: pour aucunes causes concernans les pays de Bourg.ne en laquelle assemblée le Duc se devoit trouver.

Folio 439: Mrs les Commis à la Direction des finances de Mgr Le Duc à Dijon ordonnerent aux Baillis d'Autun et Charolois de fol. raser les places et Maisons fortes de Mess.s Guillaume de Rochefort estant és mettes de leurs offices. folio 450. Ambassade vers Mgr le Duc, nommé le protonotaire de Lucarne.

Folio 462: Le Comte de Campobasso Capitaine Italien des ord.ces de M. Le Duc envoya vers led. Duc son Chapelain dés les pays de Lorraine en Bourg.ne au Mois de Septemb. 1476: folio 478: L'enseigne de franc archer du Bailliage de Dijon estoit faitte des Taffetas blanc et bleu, au milieu de laquelle il y avoit escrit en Lettres d'or. Bailliage de Dijon.

Folio 478: Fondation d'une messe en la

Chapelle de la Chambre des Comptes par Mgr le Duc par ses Lettres patentes données à Dijon le 12e. feurier 1473 qui se doit dire aux Jours que Mess. de la Chambre Entrent, à sçavoir en temps d'hiver à sept heures du Matin et en Esté à six, par tel Chapelain que Lesd. Sieurs Choisiroient, qui seroit payée de la somme de vingt Livres Chacun an sur la recette gnale de Bourgne.

Folio 476: Le Duc fit des ordces au fait de la justice, et autres matieres concernant le bien de ses Sujets, Lesquelles furent publiées en ses Parlemts de Beaune et St Laurent au Mois de decemb. 1475. et furent Envoyées par Mrs des Comptes aux Baillys, pour estre publiées en Leurs Baages. Catherin Bouchet Escuier Capitaine du Chateau de Joux.

Folio 487: Mrs des Comptes firent peindre sur du Cuivre la repntaon de Mgr le Duc, et aussi la repntaon de quatre Mes ordinaires de lad. Chambre estant devant la personne dud. Duc, le remercians de ce qu'il leur avoit fondé lad. Chapelle, et accordé les Lettres Escrittes au dessous dud. tableau de Cuivre contenant lad. fondation.

Le Duc Charle de Bourgne fut tué devant Nancy Le 5 Janvier 1476. avant Pasques.

Te pacis piguit, te tæduit atque quietis,
Carole, sicque jaces; jamque quiesce tibi.



1476: 1477:

---

Au Compte dud. vurry Receveur gnal. des finances des Duché Et Comté de Bourgne Charollois, Maconnois, pour un an fini le dernier Septembre 1477.

Folio 1: Lettres de provision dud. office de Receveur gnal des finances de Bourgne au proffit dud. vurry données par Le Roy Louis onziesme à hesdin le 18e. Avril 1477. aprés Pasques, verifiées par les Thresoriers de france à Paris en ces termes: Consentons, en tant qu'en nous est L'Enterinemt et accomplissemt desd. Lettres tout ainsi que led. Sgr le veut et mande par icelle, et par Mrs les gnaux Conrs du Roi sur le fait et gouvernemt de toutes ses finances, Les 3 Mai et 23. Aoust 1477. (il n'y a point d'adresse à la Chambre pour la reception et prestaon de serment dud. Receveur.)

Folio 3: est Escrit ce qui s'en suit. Et est à sçavoir que le premier jour de feurier 1476. par Mess. George de la Trimouille Sgr de Craon, comte de Ligny Charle d'Amboise Sgr de Chaumont fut prinse possession du Duché de Bourgne pour le Roi notre Sire, auquel Led.

Duché de Bourg.ne estoit avenu par le trespas de feu Mgr le Duc Charles de Bourg.ne et avec les dessusd. Mgr D'alby et Mgr le Prince d'orange, et successivem.t aud. mois fut aussi prinse par les dessusd. la Possession du Comté de Bourg.ne du Comté d'Auxonne, terres d'outre Saone et ressort de St Laurent, lesquels Comtes de Bourg.ne d'Auxonne et la plus part des terres d'outre Saone et ressort de Saint Laurent assés tost aprés furent en rebellion et desobeissance à l'encontre du Roi notre Sire, comme encore sont. Ce qui est ici mis affin d'avertissem.t et memoire, qu'a l'occasion des Rebellions et desobeissances desd. Comtés de Bourg.ne d'Auxonne, terres d'outre Saone et ressort de St Laurent n'a esté aucune chose receu par led. Receveur gnal des Receveurs particuliers. Texte du Compte.

Folio 5: St Jean de Loone pris sur le Roy par les Rebelles d'Auxonne. Loys de Visen Escuier gouverneur de la Prevosté de Buxy au Chalonnois. Cusery revolté contre le Roy. Regnier fremiot grenetier du grenier à Sel de Saulieu. Jacot Bouchart Grenetier dudit Grenier.

Folio 22: Le Roi donna Noyers à Mr le Gouverneur de Bourg.ne folio 25: La ville de Chatillon fort gastée et detruitte par les guerres. folio 28: Montcenis fut donné par le Roi au Gouverneur de Mascon.



Folio 29: La Chatellenie de Gleine donnée par le Roi à Mr de St Pierre. folio 38: Le Roi donna la Chatellenie de Bar sur Seine à Mr D'Eschanets. folio 40: Mussy l'Evesque repris par le Roi sur M. le Duc le 24. Juin 1475: Le Parlem.t ne fut point tenu en l'année du prnt Compte.

Folio 48: Le Duc fit present d'un Cheval honneste à Mess. Jean de Cleves du prix de 140.tt Le Duc fit donner neuf vingt Livres de 40 gros monnoye de flandre la Livre à Claude de Plaine son Escuier tranchant, au lieu de vingt marcs d'argent en vaisselle, qu'il avoit ordonné lui estre donné à cause du Baptisem.t du fils dud. de Plaine.

Folio 50: Noble Sgr Mess. Jean Blosset Chev. Sgr de St Pierre, grand Senechal de Normandie pour le Roi et son gouverneur au Dijonnois fol. 60:64: avoit pouvoir d'ordonner des finances du Roi.

Folio 52: Mess. Claude de Dinteville Chev. Sgr d'Eschanets Con.er et Chambellan de M. le Duc mourut en l'année du prnt Compte. M. l'abbé de la ferté fils dud. de Dinteville.

Noble Sgr Mess. Michel de Changy Sgr de Chissey Chev. Con.er et Chambellan l'un des Commis dudit Duc, pour la direction de ses Finances de Bourg.ne aux

gages de 86.s de deux gros le Sol monnoye de flandre, qui vaillent deux francs monnoye de Bourg.ne et depuis par Lettres patentes du Roi données à Terouenne le 10.e Aoust 1477. Led. de Chaugy fut retenu en l'Estat et office de son Con.er et Chambellan ordinaire, et domestique, et second Chef assistant en ses Parlemens et Conseils de Bourg.ne en lui donnant plein pouvoir et authorité dud. office de Con.er et Chambellan ord.re et domestique, et second Chef assistant esd. Parlemens et conseils de Bourg.ne exercer et desservir dés lors et avant estre et assister en tous les conseils et Parlemens d'icelud. Sgr, tant en Bourg.ne qu'ailleurs, de besogner, entendre et vaquer en iceux, et affin qu'il eut mieux de quoi s'entretenir lui augmenta ses gages d'un franc royal par jour, au lieu de deux qu'il avoit.

Le Receveur gnal des finances de Bourg.ne avoit 500.tt de gages, 200.tt pour papier, parchemin et don de ses Clercs, et 500.tt pour droit de voyages et Chevauchées. (Mess. Philippe Sgr de la Roche fut Establi premier Chef du Parlem.t du Duché de Bourg.ne suivant l'Edit d'Establissem.t dud. Parlem.t donné à Arras le 18. Mars 1476. et Execution d'icelui par M. D'Arboise Evesque d'Alby Lieutenant aud. Pays du 24 octob. 1480.)

Folio 54. Led. Jean Vurry Comptable Establi Gruier de Bourg.ne és Baages de Dijon, Auxois et Lac Montagne au Lieu de Mess. Claude de Toulonjon Sgr de la Bastie, Lequel avoit commis Crime de Leze-Majesté, s'estant declaré



Rebelle et desobeissant sujet, et pour mettre à Execution son damnable propos, avoit tellem.t persuadé et suborné aucuns des vassaux du Roy, qu'ils s'estoient semblablem.t Esleués et mis en rebellion contre le Roy aprés la mort du Duc Charles.

Folio 56. M.e Jean Jaquelin Licentié en loix Con.er de feu Mgr le Duc, et gouverneur de sa Chan.rie de Bourg.ne aux gages de 200.tt par an fut confirmé aud. office par le Roi par ses Lettres données à Arras le 18 Mars 1476. avant Pasques, duquel office il presta le serment entre les mains de M. le Chancelier de france le 17. Mai 1477. apres pasques.

Mess. Simon de Loges Chev. Sommelier de Corps de feu Mgr le Duc, et son Gruier de Bourg.ne és Baages de Chalon, Autun, Montcenis et Charollois aux gages de 100.tt par an et droits attribués aud. office sur les ventes des bois, eaux, et paissons, pouvoir de Jauger et visiter par lui ou ses commis tous vaisseaux, que l'on feroit esd. Baages, de bailler marque aux ouvriers faisans iceux, pour punir et corriger les malfaiteurs en l'office de Tonnelier en maniere que les Marchands achettans vins ne soient deceus et fraudés, et de Commettre et pourvoir aux offices de lad. gruerie sous lui de telles personnes qu'il verroit estre à faire, tout ainsi que souloient ses Predecesseurs Gruiers du temps du Duc Philippe. fut confirmé aud. office de Gruier par Lettres patentes du Roi données au Parc les tours le 9.e Novemb. 1477. Presta le serment entre les Mains de M. le Chancelier de france le septiesme Janvier aud. an registrées en la Chambre des comptes le sept Janvier aud. an. Registrées en la Chambre des Comptes le 7 Avril 1478.

Haut et Puissant Sgr Mess. Philippe de Thorberg Sgr de Bandeville, Cte en Barois et Pair, Chef. Lieutenant de Bourg no. par Lettres patentes du Roi données à Arras le 25 Mars 1476: fit le Serment entre les Mains de M. le Chancelier de France les Jour et an, aux gages de 2000tt par an. (Il estoit Oncle de la Maison de Baden, le Roi Louis onze l'epria à son Service après la mort du Duc Charles, et lui fit épouser Jeanne d'Orleans. Led. Philippe de Thorberg obtint des Lettres de Naturalité du Roi Louis Douze, en l'an 1500. vérifiées en la Chambre des Comptes.)

## Folio 59:

M. de Craon Gouverneur de Bourg no. donna 60tt de pension assignés sur la recette gnale de Bourg no. par ses Lettres du 8 Avril 1477: après Pasques à Mess. Alexandre de Saux Chev. Sgr de Vantoux Antoine de Baissey, et Guillaume de Villiers La Faye, Sgr de Doncourt Escuiers à raison de 20tt à Chacun par Mois en considération des bons Services qu'ils rendirent au Roi.

## Folio 60:

Antoine de Baissey Escuier Cy devant nommé Bailly de Dijon par Lettres patentes du Roi données à Arras le 28. Juillet 1477: aux gages de 240tt Lan. an. M. Pierre Simart gnal Cte du Roi sur le fait et gouvernemt de toutes les finances de ses pays, Duché, et Comté de Bourg no. par Lettres patentes données à St. Quentin le 25 Juin 1477: duquel office il



Presta le Serment entre les Mains de M. le Chancelier le Jours Juillet aud. an aux gages de 750tt par an. Six Sols par chacun Jour de voyages et Chevauchées qu'en par an 2190tt pour tout par an 2940tt

## Guillemot

de Saual Controleur gnal de la recette gnale des finances de Bourg no. aux gages de 400tt par an par Lettres patentes données à Arras le 22 Juillet 1477: et presta le Serment entre les Mains de MM. des Comptes de Dijon le 7. Aout aud. an. Noble Sgr Jacque de Dinteville Sgr d'Echanetz grand Veneur de Bourg no.

## Folio 64:

Mgr de Vaugy Capitaine, Mgr Blancafort et autres Compagnons de guerre en garnison à Dijon. Vergy, Saux le Duc, Talan, St. Jean de Losne, Rouvres Soumans. Guion de la Lande Escuier Capitaine de Saux le Duc. Claude Desmoy Escuier homme d'armes.

## Folio 80:

Noble homme Hugues de Bondit vicomte de Gisors premier Fourrier du Roi (vendit.) Jean Raguier Sgr de la Motte et Chilly Con. du Roi, son Receveur gnal de Normandie Gouverneur et Capitaine de Calais. Colinet de Fontaines Sgr de Verder son Lieutenant. Pierre de Bons Escuier. Pierre de Choisey Escuier. (Choisy.) Guillaume de Merbeuf Escuier.

## Jean

Dandelon Capitaine de Cent hommes d'armes. Jacque de Montmagin de la garnison de Charolais.

Henry de Ryer Escuier Sgr de Charin Capitaine de Lappanay Garnison à Cossul mont justin. Beliot le Quenisterer Marchd à Dijon. Jean Bourdaut Marchand. Regnaut Brechillet Marchand Fenerau à Chalon Nicolas Durand Potier d'Estaing. Perrenot Machecot Marchand. Pierre Chastelain Majeur de la ville de Beaune.

## Folio 135: Mgr de Crepy presta à Mre de Craon une grosse Bombarde, laquelle fut mise hors la ville de Bourg le 2 Juin 1477. pour le Service du Roi. Soit veue la Cronique de Sauvage de Guillaume Paradin L. 2. Ch. 77. Philippe de Bredasson Chancelier de Mgr le Comte de St. Martin.

## Folio 162: Jacques de Baudevillieres Mr de l'artillerie pour le Roi au Duché et Comté de Bourgne. par Lettre de M. de Craon gouverneur du 30 Mars 1476. Martin Bailli Chevalier de l'Escurie de M. le Duc Philippe Mess Lienard de Chalon Sgr de Lorme. Jean de Barges Escuier. Mess. Archen de Digoine Sgr de Chiargey. Mess. Pierre de Beire Chr. Mess. Jean de Pleine Sgr de Montry.

## Folio 208: Ld. Mess. Philippe de Hocquebery Mareschal de Bourgne. et avoit 6000 tt de pension du Roi. Il estoit Cadet de la Maison de Bade.



Mess: Hugue de Chaisy Chr Sgr de Mimeure et d'amanger, Bailly d'Auxois avoit 600 tt Noble Sgr Jacques de Vinteville Escuier Sgr de Cochanate et de Commarien Cer et Chambellan du Roi avoit 3000 tt de pension par Noble Sgr Mess. Simon Sgr de Mailly Chr et Dame Marguerite la femme avoient 200 tt de pension d'un Duc confirmée par Lettres patentes du Roi donnée à Arras le 18 Mars 1476. (Les Sgrs de Mailly sont à cette heure devenus en Picardie.)

## Folio 210: La ville de Dole fut reduite en l'obeissance du Roi au mois de Juin 1479. Folio 211. Le Roi donna à Claude de Montfort Escuier les offices de Capitaine de lad ville, places, et Chateaux d'Aux le Duc en Auxois, et affin qu'il eut mieux de quoi honnorablement entretenir en son Service lui donna la Soe de 1200 tt sur le revenu desd. Greffes et greniers d'Aux le Duc par les mains desd Receveurs du Domaine desd fiefs et Seigneuries, gages d'officiers et autres charges ordinaires en icelui pays, auxquelles offices led. de Montfort fut mis en possession par M. de Craon Comte de Ligny gouverneur de Bourgne les 16. Juillet 1477. suivant les Lettres du Roi du 6 Mai aud. an.

## Folio 213: Mess. Jean de Vaucourt Chr Gouverneur et Capitaine d'Auxerre avoit 600 tt de pension du Roi, par Lettres patentes donnée à Arras le 18 Mars audit an Pasques 1476.

Led. Sieur de Jaucourt fut assigné sur ce que Hugue de Clugny pouvoit devoir au Roi à cause du quint denier, qu'il devoit pour l'acquest par lui fait de la terre et Sgrie de Beurrey, Baugé Baage d'Auxois, qu'il avoit acquise de Mess. Girard de Rossillon Chev. v. le Compte suivant fol. 18.

Folio 214: Mess. Oudot Davant Chev. Sgr de queue de Mouton avoit 120 tt de pension de Mgr le Duc Philippe de Bourgne assigné sur faucoigney Comté de Bourgne de laquelle il fut ordonné qu'il seroit payé par le Receveur gnal de Bourgne par Mrs des Comptes, attendu que les Ennemis du Roi tenoient lad. place de faucoigney.

Folio 215: Noble Sgr Mess. Jean de Damas Chev. Sgr de Digoine de Clessy et de St Amour Conr et Chambellan du Roi fut confirmé en la Charge de Lieutenant gnal et Gouverneur du Masconnois par Lettres patentes données en la Cité d'Arras le 23 Mars 1476: et pour plus honnorablt exercer sond. office de Lieutenant, Sad. Majesté lui donna six gentils hommes, pour l'Entretenemt desquels il lui donna la somme de 5000 tt Lesd. Lettres verifiées par Mrs les Gnaux Conrs du Roi sur le fait et gouvernemt de ses finances és pays de Bourgne le 22 octob. 1477:

Folio 218: après la prise de Possession



du Duché de Bourgne ainsi qu'il est rapporté cy devant au prnt Compte fol. 3. Mess. George de la Trimouille Comte de Ligny Sgr de Craon et Charles d'Amboise Comte de Brienne Sgr de Chaumont Lieutenant gnal du Roi et Gouverneur de Champaigne firent representer au Comptable un Estat sommaire de la Recette et despense de son administraon par lequel ayant reconnu qu'il devoit de Clair 24354 tt se firent delivrer lad. Soe, de laquelle ils en distribuerent aux gens de guerre, qu'ils avoient amenés avec eux 2750 tt seulemt et du surplus en obtinrent don du Roi par ses lettres patentes données à hesdin le 10 Avril 1477: apres pasques. La garnison d'Auxonne faisoit des Courses jusqu'au Baage d'Auxois, où elle prenoit des prisonniers.

Folio 220: Guillaume de Marbeuf Escuier, et Pierre Maillart Clerc furent Envoyés pour donner ordre au Ravitaillemt de Joux, Joigné et Chastelbelin au Comté de Bourgne par ordre de M. de Craon Gouverneur de Bourgne datté de Grey le 9 Avril 1477: aprés Pasques, et de Mess. des finances et des Comptes, aux Thresoriers de Dole et Salins pour fournir les deniers necessaires. (ainsi Dole et Salins n'estoient encore revoltés) Mais Lesd. de Marbeuf et Maillart furent pris par la garnison d'Auxonne proche la ville de Seurre, (Bellegarde) et payérent 226 tt de rançon. Cent florins d'or vailloient 133 francs quatre gros. douze Escus valloient 20 francs. Seize Escus 26 francs 8 gros. Les Chevaucheurs d'Escurie portoient les armes des Princes, à qui ils estoient.

Folio 237: Me. Estienne Berbisey Licentié en Loix Conr. du Roi Majeur de la ville de Dijon.

Folio 219: Le Roi fit don aud. Jean Vurry Comptable de tout ce qu'il lui deuroit par les arrets finaux de ses Comptes, en consideraon de ce qu'il se seroit porté d'affection au Seruice de Sad. Majesté aprés la mort du Duc Charles de Bourgne. fol. 54: et 210: et en consideration de la perte de ses biens estans en bonne valeur au Comté de Bourgne. Antoine de Verchampt Escuier Capitaine de Montjustin au Comté de Bourgne. Jean Daichéy Escuier.

Folio 231: Me. Philippe Baudot Licentié En Loix et en decret Conr. et Auocat de M. Le Duc. Jean Felix Solliciteur gnal des Causes de feu M. Le Duc. folio 236: Solliciteur gnal des Causes du Roi. Antoine de Baissey Escuier.

Folio 232: Emart Tourteau Clerc fut Enuoyé par Mess. Les Commis aux finances et Mrs. des Comptes en flandre vers Mad. La Duchesse et M. Le Chancelier pour leur notiffier et sr. Scauoir la venue et Entree à Dijon de M. Le Duc et Euesque de Langres, et aussi de M. Le Gouuerneur de Champagne demandans et requerans L'obeissance du Duché et Comté de Bourgogne de par le Roi, affermans



de par le Roi, affermans sur leur honneur que M. le Duc Estoit allé de vie à Trespas en la Journée dernierement faitte sur lui deuant la ville de Nancy en Lorraine par Le Duc René pour sr. lequel voyage il fut ~~reserué~~ achepté vn bon Cheual audit Tourteaul.

Folio 233: M. de Craon gouuerneur de Bourgne. fut conduit par Led. pays par ordre de Mrs. des finances et des Comptes par Mess. Alexandre de Saux Cher Sgr de Vantoux. Colas de Ruffey Escuier. Oudot Louche et Chretiennot Boulier demeurant à Dijon. fol. 245: Me. Antoine de Loisy Licentié en Loix Conr. de M. Le Duc. Mgr Jean de Cleues à Besançon. Guillaume de Villers Sgr de Boncourt, Charles de St. Seine Sgr dud. Lieu.

Folio 235: Chretiennot Boulier de Dijon commis par Mrs. des finances et des Comptes pour mener L'armée du Roi au Comté Et la faire Loger auec le moins de foule qu'il pouroit. Me. Jean Le Maire procureur gnal du Roi en ses pays de Bourgne. fut par toutes les villes dud. pays au nom du Roi auec autres commissaires demander obeissance.

Folio 237: Escossois et Espagnols en garnison à Talant pour le Roi. | folio 238: Me. Nicolas Bouesseaul Conr. du Roi et Me. de la Chambre de ses Comptes à Dijon Enuoyé vers Sad. Majesté par lad. Chambre pour affaires

secrettes importantes à son service. # folio 249: Les gens des trois Estats du Mascon assemblés à Mascon.

Folio 243: Nicolas de Chamailles Capitaine de Verray vint la nuit de St. Nicolas au Mois de Decemb. 1476. avec force trouppes pour mettre le feu aux fauxbourgs de Dijon et villages circonvoisins. Mre. Guillaume Chevalet Secretaire du Duc Charles et son procureur génal au Baillage de Dijon.

# Dame Jaquette Boisseau veuve de Mess. Pierre de la Verrade en son vivant Chev. et Mre. des Req. ordinaire de l'hostel du Roi, et auparavant veuve de Mess. Guillaume Chambellay en son vivant Chev. Con.r du Roy en ses Cons. de Parlem.t de Dourg.ne et vice Chancelier. Nicolas Bailly Chambellan Sieur d'Orailly fils dud. Deffunte.)

Folio 246: Noble Sgr et Sage Mess. Jean Jossard Sgr d'Esbeumarres et de Gastel et Président de Dourg.ne, Mre. Jean Jacquelin Licentié en Loix gouverneur de la Chancellerie dud. pays. Jean Curry Receveur génal. Mre. Guillaume Chevalet procureur génal du Roi au Baillage de Dijon. Mre. Guy de Frasans Le Jeune Notaire Royal, et Secretaire Demengeot Bailly et Bailli Chevancheur et Lieutenant Gouverneur, Envoyés, pour Mrs. les Comtes de Ligny Sgr de Craon, et Charles d'Amboise gouverneur de Champagne à Saint Jean de Losne, à St. Aubin et à Dole pour recevoir le



Obeissance de pour le Roi du Comté de Dourg.ne et Comté d'Auxonne, en quoi ils vaquèrent vingt trois jours.

Monsieur de Craon Envoya à Semur vers M. de Montaigu Charles de St. Seine Sgr dud. Lieu Mre. Jean de la grange et Nicolas Bouesseau Con.ers du Roi Mre en la Chambre des Comptes de Dijon furent à Grey vers M. de Craon au Mois de Mars 1476. pour conferer avec lui d'affaires secrettes et importantes au service du Roi.

Folio 250: Laurent Blanchart Clerc et auditeur des Comptes à Dijon fut envoyé vers le Roi par ordre de lad. Chambre porter les titres concernans les Duché et Comté de Dourg.ne que lad. Majesté avoit Envoyé querir par Mre. Jean Robineau son Notaire et Secretaire.

Folio 251: Les bans de St. Jean de Losne ayant refusé de recevoir garnison pour le Roi, Estienne du Cer Clerc et auditeur des Comptes fut envoyé par M. de Craon pour ses remontrances aux dits bans, de y Establir lad. garnison. folio. 254: Mgr de Dreux presta à M. de Craon sa grosse Bombarde qui estoit à Dourg fol. 195: Folio 257. Chrestienne Boulier Chastelaine de Brasey.

Folio 260: Le Sgr d'Echanete estoit avec

M. le Duc lorsqu'il fut tué au Siege de Nancy. Me Guillaume Cheual procureur du Duc Charles au Baage de Dijon fit assembler les gens de guerre dud. Baage qui deuoient aller trouuer led. Duc.

Folio 272: Table de Cuiure ordonnée estre faitte par Mrs des Comptes en laquelle seroit inscrite lad. Chapelle fondation de lad. Chapelle de lad. Chambre des comptes par M. le Duc en l'an 1473. Laquelle table seroit infixée en lad. Chapelle.

Folio 277: Mess. George de la Trimouille Comte de Ligny Sgr de Craon, de Jonuelle, de l'Isle Bouchard et de Rochefort premier Chambellan du Roi et son Lieutenant et Gouuerneur és duché et Comté de Bourgne fit payer à M. l'Euesque de Langres la Soé de 200tt à Mess. Jean Joard Sgr d'Eschanets, Chef du Conl du Roy et Pres.dent de Bourgne 100tt. et Mess. Michaut de Chaugy Sgr de Chissey 100tt aux quatre Mes ordinaires de la Chambre des Comptes 200tt à Me Pierre Amer Clerc des Comptes et Jean de Baudouilliers Notaire et Secretaire du Roi et greffier de sa Chambre des Comptes à Paris, Enuoyés aud. pays de Bourgne par sad. Majesté pour le recouurement des Lettres et Chartres touchant led. pays, qui peuuent seruir pour et contre le Roy 120tt toutes lesquelles taxes furent faittes à cause que les dessusd.



s'estoient Employé, et auoient tenu la Main au bien du Roi et de l'obeissance par lui demandée desd. pays, que pour auoir cherché led. titres et papiers.

Folio 278: Mess. des Comptes de Dijon Enuoyerent à Mess. de la Chambre des Comptes de Paris vn Liure de toutes les pnales Chartres concernans les pays de Bourgne lesquelles ils firent transcrire suiuant l'ordre, qu'ils en reçurent du Roi. fol. 285. et 280

Folio 279: M. le gouuerneur fit faire six Seeaux d'argent aux armes du Roi pour sceller les Lettres, Contraux, sentences et autres appointemens, qui se feroient cy aprés sous le Seel de la Chanrie du Duché de Bourgne aux Sieges de Dijon, Beaune, Semeur, Autun, Chalon, Chatillon. Lesquels Seeaux furent donnés par Mess. des Comptes, aux officiers, à qui ce regardoit.

Folio 280: Jean Gobert, Coleton de Thion, Jean hanin, Jean d'Espaigne, Pierre Sarrasin, Regnault de fontenay, Parson Quarré, et Jean valon archers de la Compagnie de M. le Gouuerneur au nombre de huict. (Soit notté que c'est la premiere garde des Gouuerneurs.)

Folio 281: Moulin et Batteur scitué sur la Riuiere de Groone donnés à Censer au proffit du Duc Contentieux auec l'abbé de la forté. Registre des Chartres

Concernant les franchises des Comtes villes de Bourgogne Envoyé à la Chambre des Comptes de Paris. au Compte Suivant folio 47. Contenant 118 feuillets enluminé, en Les rubrieches de vermillon, relié en bois, achevé d'escrire le 21e Janvier 1477: et veu, Ray, et pour sans arrêtés par M. de Fraon. vesoul, Cpt, et Dole.

Folio 284: Douze Ambassadeurs des Ligues d'Allemaigne, (faut dire Suisses,) vers M. le Gouverneur à Dijon, pour traitter de grandes matieres secrettes, Le premier de Juillet 1477: Folio 285: Le prestre pour celebrer la Messe de la Chapelle de la Chambre des Comptes aux vings francs pas cy.

Folio 286: est l'article suivant. à Thibaut Le Peintre et verrier à Dijon la somme de quarante sols tournois pour pas ord.ce de Mr. hugues Nobles Licentié En Loix Con.er du Roi notre Sire et Lieutenant gnal en Bailly de Dijon à ce commis par Nobles et puissans Sgrs Mgr de St. Pierre grand Senechal de Normandie et gouverneur de Dijon pour le Roi notred. Sgr, et ensuivant le Contenu des Lettres Closes du Roi notred. Sgr aud. Lieutenant pour ce Escrittes auxq fait quatre figures en peinture d'un homme pendu par l'un des pieds tenans la pancarte du prince d'orange pendu en figure, Lesquelles quatre figures ont este mises en quatre jonaux Lieux patens en lad. ville de Dijon



Et un pas marché fait avec led. Thibaut pour chacune d'icelles dix sols, qui sont pour les quatre led. 40 Sols, appert par Certiffication dud. Lieutenant du 14e aout 1477. Cy rendue avec quittance dud. Thibaut et ord.ce de Mgrs des Comptes cy ... xls. S Registre 3 de la chambre des Comptes des Lettres patentes fol. 25: 33: 157: v. Paradin Livre 3: fol. 992: v. La Mare des histoires, fol. 216: Le 7 Juin 1477: Le Prince d'orange fut declaré indigne de porter l'ordre du Roi à son Retour par Paris.

Folio 287: Arbalestes Envoyés pour le Siege de Dole au Mois de Septemb. 1477: M. de St. Pris prisonnier du Roi au Chateau de Talan. Mgr de la Palu avec Mgr le gouverneur de Bourg.ne folio 291: Jettons d'argent pour Mrs. dud. financel. 600 pesants neuf marcs, vaillans Cent livres francs.

---

## 1477.

---

Au Compte dud. Curry Receveur gnal de Bourg.ne pour deux Mois seize jours finis le 17e Decembre 1477: rendu après Le Decez dud. Receveur par Mre Jean et Etienne Curry ses Enfans et hers par benefice d'inventaire.

Folio 1: Dam.lle Simone Sauvegrain Mere de Feu Mgr Charles Duc de Bourg.ne avoit Son de 200.lt de pension chacun an sur lad. recette, laquelle pour elle et ses hoirs en ligne directe à raison de 200 lt s.d. pension ne fut payée, d'autant que lad. Dam.lle se retira en flandres, tenant parti contraire au Roi.

Folio 2: Jean Raguier Thresorier de Normandie avoit Don du Roy du revenu de la Chatellenie de Talant. Mess. Philippe Bon Sgr de la Roche avoit aussi Don de la Chatellenie de Rouvre par lettres patentes du 23 octob. 1477 à la charge de payer les fiefs et aumones, gages d'officiers &c. M. de Vergy eut aussi Don du Roi de la Chatellenie de Vergy. Orgilly à M. de Craon gouverneur de Bourgogne. Nuits et le grenier à Sel M. le Chancelier de france en avoit Don. St Seine sur vingeanne, Charles de St Seine en avoit Don du Roi. Duxey, le Capitaine des francs archers de Lion en avoit le Don. Jean de Clugny Receveur Commis au payement de la Compagnie de M. le Mareschal de Bourg.ne

Folio 9: M. Le Gouverneur de Bourgogne avoit Don du Roi de Noyers et du grenier à Sel. Chatelgirard donné à M. de Pizy. Montreal donné à M. de Baudricourt. Montesnis et Semeux en Brionnois à Mess. de Busançois et Salazard. Rosillon à M.r de Chissey. Gleneo à Mgr de St Pierre. Fouvans à Mad.e Jud. Fouvans. Le Duc ne le tenant que par traitté. Jonvelle à M. de Craon gouverneur de Bourg.ne Le Duc Charles ne le tenant que par force.



Folio 14: Ceux de Macon refuserent l'Etablissem.t du grenier à Sel. La Clayette, Cormu Clugny, Grenier de Marcigni Les normains Etablis par le Roi.

Folio 16: Laterne et grenier à Sel de Bar sur Seine donné par Le Roi à Mess. Jacques de Chabot Sgr d'Rochanets. Chatelchinon du ressort de Bourg.ne

Folio 18: Jugue de Clugni Receveur paya le quint denier de l'acquisition par lui faitte de la terre et Sgrie de Beurry Beaugué de Mess. Girard de Rossillon. Jean Guistar grenetier du grenier à Sel de Saulieu.

Folio 21: Talan fortifié. Mess. Michel de Changy Sgr de Chissey Chev.r Conse.r Chambellan ord.re et Domestique du Roi, et Second Chev.r assistans en Sed Parlement et Conseils de Bourg.ne Noble homme et Sage Me Philippe Baudot Conse.r Me des Req.tes ordinaires de l'hotel du Roy, et gouverneur de la Chan.rie de Bourg.ne autrem.t de Me Jean Taguelin Chef du Conseil et President de Sed Parlement Sud. pays ancre vre francs de gages à cause dud. offices.

(Les Baudot de Dijon ne sont descendu dud. Philippe Baudot, qui est enterré à la Ste. Chapelle de Dijon en une Chapelle derriere la Chaire du Predicateur, ils ont usurpé leurs armes.) Noble Sgr. Jacque de Dinteville Seigneur d'Eschanets, grand veneur de Bourgne.

Folio 27: Robert de Bar Escuier Seigneur de Baugy Capitaine. Jean hogard Sgr. de Blancaffort et autres Compagnons de guerre au nombre de 50 en garnison à Dijon. Jean Raguier Sgr. de la Motte de Tilly et de Remilly sur Seine, Conr. du Roi, Receveur gnal. de Normandie, et Capitaine de Talant. Pierre d'aulx Escuier. Antoine de Baissey Escuier Bailly de Dijon Capitaine et gouverneur de St. Jean de Losne. Jean Sgr. de la Tour, et Mathieu de Bournon Sgr. de Riches, Capitaine de Rouvre; hector de Montenard Escuier. Mess. Estienne de Grandmont Chev. Le Sgr. de Molant.

Folio 41: Soixante hommes de Cheval en garnison en la ville de Dijon, dont partie estoit des nobles du Berry, d'orleans et Champaigne. Jacque de Montaulieu Escuier Lieutenant de Gamaches, Capitaine des francs archers de Berry. Gobert d'apremont Escuier Capitaine de deux cens francs archers.

Folio 71: Noble et puissant Sgr. Messire Guillaume de vergy Sgr. dud. Lieu, Conr. Chambellan du Roi



avoit 500 tt. de pension. Claude de Nuis Escuier Prevost de Dijon. Saulmaise assiegé.

---

1477: 1478.

---

Au Compte de Jean Riboteau Conr. du Roi Receveur gnal. des finances de Bourgne. depuis le 17 decemb. 1477: qu'il fut institué aud. office, par charle d'amboise Comte de Brienne Sgr. de Chaumont, Lieutenant gnal. du Roi, et gouverneur des duché et Comté de Bourgne. Charollois, Masconnois Auxerrois et Champaigne, Jusqu'au dernier de Septemb. 1478: Annales d'Aquitaine sous l'Année 1472:

Folio 1: Lettres de provision de l'office de Receveur gnal. des finances de Bourgne. au proffit de Jean Riboteau données au Plessis du Parc les tours le 6e. Janvier 1477: Confirmatives de celles données par M. le Gouverneur de Bourgne. transcrittes au 8e. feuillet du present Compte, Lesd. Lettres du Roi addressées aux gnaux Conrs. ordonnés en Bourgne. pour recevoir le serment dud. Comptable.

Folio 2: Lettres d'Enterinement des Lettres de provision dud. Riboteau de Mrs. les gnaux Conrs. du Roi sur le fait et gouvernemt. de toutes les finances en ses pays et duché de Bourgne. Conceues sous le nom seul de André Brinon Conr. du Roy et gnal sur le fait et gouvernemt. de ses finances de Bourgne. par lesquelles il receu le serment dud. Riboteau et l'institua en son office.

Folio 4: Led. Riboteau fut commis par le Roi, pour fer le payement des Mortepayes de Bourgne. par Lettres patentes données à Paris le 16 Mars 1477. avant Pasques, verifiées par les gnaux Conrs. du Roi sur le fait et gouvernemt. de ses finances, signe Brinon. Il rendoit compte à la Chambre des Comptes de Paris. Commission du Roy aud. Riboteau pour fer la recette des deniers imposés pour l'artillerie et Charroy. Richart Machecot grenetier au grenier à sel de Dijon.

Maitre Guillaume Trancillot Scelleur de Dijon, (garde des Sceaux) Conr. et Mr. des Requestes du Roy. Guillemot de Laval Controlleur des finances de Bourgne. Richard Massey Conr. Mr. d'hostel du Roy. Mess. Philippe Por Chr. Conr. et Chambellan du Roi et Grand Senechal de Bourgogne.

Folio 13: Jean Raguier Tresorier de Normandie



avoit don du Roi du revenu de Talant. M. de Baudricourt avoit don du Revenu de Saux le Duc, et du grenier à sel audit Lieu et Montreal. Claude de Montfort Escuier avoit 1200 lt. de pension par an. Mr. Guillaume de Vergy jouissoit du Revenu dud. Vergy par don du Roi par Lettres données à Therouenne au Mois d'Aoust 1477. Soit veu le Compte de l'an 1496. folio 17.

Charle d'Amboise Comte de Brienne Sgr. de Chaumont Lieutenant gnal du Roi et gouverneur de ses pays des duché et Comté de Bourgne. Charollois, Maconnois Auxerrois et Champaigne, jouissoit du Revenu d'Argilly, Noyers, et Arc en Barrois par don du Roi. M. le Chancelier de france jouissoit de Nuis et du grenier à sel par don du Roy. St. Seine sur vingenne, Charle de St. Seigne le tenoit par don du Roi.

Maitre Pierre Symart Conr. du Roi et gnal sur le fait et gouvernemt. de toutes les finances. Jean Jaquelin Licentié en Loix Chef du Conseil et President des Parlemens du Roi en Bourgne. Mess. Alexandre de Saux Chr. Sgr. de Vantoux. Jean de Clugny Escuier d'Escurie du Roi. Mess. hugue de Choisy Bailly d'Auxois. Odet de Rye Capitaine. Mess. Jean de Chassa Chr. Sgr. de Monnet Conr. et Chambellan du Roy. Jacot Bouchart grenetier de Saulieu. Aisey, le revenu appartenoit a Jean Paul par don du Roy. Georges de Chaudes avoit le Revenu de St. Marc. M. de la Roche

Capitaine de Coroſſoid, de villeine en Duesmois. | Maiſey, Vt d'Auxonne | Cugnay, Pierre d'Eſtut | en Touſſoreux pau Don du Roy. Montcenis, Semur en Briennois appartenans à Meſſ. de Cusancois pau Don du Roy. | Roſillon, Mt de Chiſſey | en Glenoe M. de St Pierre.

Maitres Hugues de Salins Con.r du Roy Mt des Requeſtes de Son hoſtel. Mt de Craon Sgr de Jonuelle. Le Duc Les Cenoix laſt replace pau force ſus Meſſ. de la Trimouille. Jacques de Dinteville Sgr de Cochaneta auoit le Reuenu de Bar ſus Seine pau Don du Roy. Pierre de Bornay Secuier.

Folio 34: En Lemés du pnt Comptelles Parlemens de Bourg.ne ne furent tenus. Meſſ. Simon de Lagos Esleu grnau des Baillie d'Autun, Montcenis, Chalon et Charrollois. Guillaume de Villers Secuier d'Escurie du Roi Jean de Pierre villiers Mt des Ports et paſſages du bailliage de Maſcon.

Folio 41: Apres l'obeiſſance preſtée au Roi pau les Deputes aux eſtats de Bourg.ne aſſemblés à Dijon à Meſſ. les Commiſſaires Deputtés pau le Roi ainsi qu'il eſt rapporté cy deuant, Leſd. Deus Eſtats Deputerent vers le Roi M. le Doyen d'Autun, M. le Preſident de Bourg.ne Le Sgr de Villarnoul Bailly d'Auxois et Emart Dautun.



Folio 50: Suiſſe à la Soldee du Roy. Paradin fol. 998: franes archers en garniſon à Dijon.

Folio 55: Noble homme et Sage Mt Jean Jacquelin Lieutiō en Loix Con.r Mt des Req.tes ordinaires de l'Hoſtel du Roy auparauant gouuerneur de la Chaſtrie de Bourg.ne ſus pourueu de l'office de Preſident des Parlemt pnt pays et Oſef du Conſeil pau Lettres patentes donnée à Arras le 6 Juillet 1477. pau le Duc Charles de Meſſ. Jean Hoard en ſon viuant Esleu, (lequel fut tué à Dijon le 26. Mars 1477. pau Cretienor [illegible] Dijon) aux gages de 1200 ll. Duquel office Les S. Jacquelin fut le Sermens és mains de Noble Sgr Meſſ. Jean Blosset Sgr de St Pierre, Esleu Con.r et Chambellan du Roi grand Senechal de Normandie à ce Commis pau Ledt Majesté en abſence de M. de Craon Gouuerneur de Bourg.ne Le 22 Juillet 1477. ainsi qu'il eſt eſcrit au Dos desd. Lettres veriffiées pau Mt des Comptes à Dijon et gnal des finances le 8. octob. aud. an.

Noble Seigneur Meſſ. Michel de Chaugy Sgr de Chiſſey fut fait Con.r Chambellan ord.re et domeſtique et ſecond Esleu aſsistant aux parlemens en Conſeil de Bourg.ne et y aſsiſtes en tout aux gages de 1096 francs Royaux pau an, pau Lettres patentes donnée à Vſerouenne Le 10.e Jour 1477. (de la Chapelle des de Chaugy à la Ste Chapelle de Dijon est en Entrant à main droitte du Coſté du Cloistre.

Noble homme et sage Me. Philippe Baudot Conr. et Me. des Reqtes ordinaire de l'hostel du Roi fut pourveu de l'office de Gouverneur de la Chanrie du Duché de Bourgne et garde du Seel de la ville de Dijon, que portoit auparavant le sieur Jacquelin par lettres données à Arras le 6 Juillet 1477: aux gages de 500.tt duquel office il fit le serment és mains de M. le Chancelier le 22e. Aoust aud. an.

Folio 59: Mess. Simon de Loges Chr. pourveu de l'office de Gruier de Bourgne és Bauges de Chalon, Autun, Montcenis et Charollois aux gages de 100tt par an, et aux droits sur les ventes des bois, Eaux et poissons, et autres ventes appartenantes aud. office, avec pouvoir de Jauger et visiter par lui ou ses Commis les vaisseaux faits, ou que l'on fera aux d. Bauges, de Bailler marques aux ouvriers faisans iceux pour punir et corriger les Malfaitteurs aud. office de Tonnelier en maniere que les Marchands achetans vins esd. pays de Bourgne ne soient deceus et fraudés, et de Commettre et pourvoir aux offices d'icelle gruerie estant sous lui et de telles personnes suffisans qu'il verra estre à faire par lettres patentes du Roy données au plessis du Parc les Tours le 9e. Novemb. 1477: fit le serment entre les mains de M. le Chancelier le onzie Janvier aud. an 1477: verifiées par Mrs. des Comptes et gnal des finances le 7 Avril 1478: apres Pasques, qui le mirent en possession dudit Office.



Folio 61: En lad. année, honnorables hommes, (ainsi qualifiés par l'art. du pnt Compte) Mes. Jean de La Grange, Mongin Contaut, Jean Guiot et Nicolas Bouesseau estoient Conrs. du Roy et Mes. des Comptes à Dijon, Lesquels avoient chacun 304tt 3s. 4d par an de gages à raison de 10 gros par jour, pour leurs droits de robes 30tt pour leur droit d'Escritoires 5tt. et pour leur droit de jettons douze Livres dix sols, comme du temps des Ducs de Bourgne 471tt 13s. 4d. Les Clercs et Auditeurs de lad. Chambre des Comptes estoient, Jean Regnaut, Laurent Blanchart Estienne Ducret, et Estienne Millet Lesquels avoient chacun an de gages 100tt pour leurs droits de robes 40tt et pour leur droit d'Escritoire et Jettons de mesme que les Mes. des Comptes, comme du temps des Ducs de Bourgne. (Il faut voir les Comptes du domaine du Bauge de Dijon, où sont Employés Lesd. gages avec l'augmentaon par le Roy Louis onziesme, et la Liasse des acquits de l'an 1477: Lad. augmentaon est de 101tt 4 gros et 8 Niquets pour chacun Me. des Comptes, ~~lesquels gages et droits incorporés en gages~~ ainsi qu'il est rapporté au Compte de la Recette gnale des finances, pour l'année 1480: fol. 95: Lad. augmentaon faitte par Lettres patentes du Roi données à Arras le 15: Septemb. 1477: du Tiers, à quoi se montoient les gages desd. gens des Comptes Lad. augmentaon assignée sur les restes des Comptes. Soit veu le Compte dud. Riboteau 1482: fol. 54) La susd. augmentaon de 101tt quatre gros et huict niquets faisant avec la premiere

Somme 473.tt 1.s 1.d deux tiers de deniers pour chacun M.e des Comptes, desquels gages et droits incorporés en gages, ils ont joui jusqu'en l'an 1619 par arrest du Conseil du 23.e fevrier aud. an, et Edit de Sa Majesté du Mois de Mars suivant, il fut permis aux officiers de la Chambre des Comptes de rembourcer deux des quatre M.es extraord.res moyennant quoi leurs gages leurs accroistroient, qui fut pour chacun des M.es des Comptes 554.tt 19.s 8.d de taxe et nouvelle finance pour rembourcer deux M.es extraordinaires, receue par M.e Nicolas Chaumelis Receveur gnal des finances en Bourg.ne moyennant quoi ils eurent chacun 67.tt d'augmentaon de gages, lesquels avec les 473.tt cy dessus faisoient 540.tt de gages par an pour chacun desd. M.es des Comptes, lesquels gages furent encore augmentés par Edit du Mois de Juillet 1626: contenant attribuon de la Jurisdiction de la Cour des aides à lad. chambre de 510.tt Moyennant la somme de 6120.tt d'augmentaon de finances fournie par chacun M.e des Comptes à Martineau Tresorier des parties casuelles par sa quittance du 29.e Juillet aud. an, tellem.t que lesd. gages estoient lors pour chacun M.e des Comptes de 1050.tt par an. depuis par Edit du Mois de 1630: Le Roi accorda 6000.tt de gages d'augmentaon aux officiers de lad. Chambre par forme de Desdommagem.t à cause de l'union de la jurisdiction des aides aud. Parlem.t de Dijon, desquelles 6000.tt chacque M.e des Comptes en eut 200.tt tellem.t que les gages d'un M.e des Comptes estoient de 1250.tt Plus par lettres de



declaration du

a cause du retablissem.t d'un President, deux Maitres, deux Correcteurs, et deux auditeurs de ceux supprimés à cause de la reuocaon de lad. Jurisdiction des aides, chaque M.e des Comptes eut 150.tt de gages d'augmentaon, qui font 1400.tt de gages, dont à pnt jouissent chaque M.e desd. Comptes. Plus par arrest du Conseil du

Lesd. Sieurs M.es des Comptes ont chacun 50.tt pour leurs droits de Robes.

Folio 63: honnorable homme M.e Andre Brinon, Notaire et Secretaire du Roi, Con.er et gnal sur le fait et gouvernem.t de toutes les finances aux duché et Comté de Bourg.ne par lettres de provision données à arras le 20.e avril 1478: apres Pasques, duquel auparavant estoit pourveu M.e Pierre Simart aux gages de 700.tt tant anciens que nouveaux, et six Livres par jour pour voyages et Chevauchées, qui reviennent par an à 2090.tt avec pouvoir de fe taxaons sur les finances du Roi jusqu'à 25.tt pour une fois et au dessous, et de suspendre les officiers Comptables, qui ne feroient le devoir de leurs charges, ou les Emprisonner et corriger jusqu'à ce qu'ils eussent reparé les abus et delicts et malefices, comme aussi les Eslus, greffiers et autres officiers de finance non obstant oppoon ou appellaon quelconque, duquel office led. Brinon presta le serment entre les mains de M. le Chancelier.

Guillemot De la val Controlleur de la

Recettes gnales des finances au gages de 400 ll. pas en. Haut Et puissant Sgr Mess. Philippe de hocquebergh Sgr de Baudeuille Mareschal de Bourg no Garnison à Dijon de neuf vingz ne cerberes. Cent hommes de guerre à Calais. Capitaine Gamaches à St. Jean de Losne. Charle Sgr de St. Seigne. Mess. Estienne de Grammont Escr. Odet de Rye Escuier. George desmarets Capitaine de Luz. Pierre de Largis Escuier.

## Folio 93:

Prisonniers de guerre mis sus la garnison d'Auxonne, Executés pas ordre de M. le Gouverneur. Parisot de Cirey Marchand à Dijon.

## Folio 98:

Gabions mis sus les murailles de Dijon pour resister aux Allemans, qui viendroient deuant lad. ville pour y Entrer entres, au Mois de fevrier 1477.

## Folio 127:

Simon Petit Mr de l'Artillerie du Roy à Dijon. Jean Bernard Garde de l'Artillerie du Roy à Dijon.

## Folio 145:

Noble et puissant Sgr Charles Damboise, Comte d'Brienne, Sgr de Chaumont, Con.er Chambellan du Roi, et son Lieutenant et gouverneur gnal es pays Duché et Comté de Bourg no pas Lettres patentes donnée à St. Mathy de Caudes le 21 octob. 1477. au lieu de Mess. George de la Trimouille Sgr de Craon Comte de Signi avoit 2000 ll. de gages à cause de lad. charge de Gouverneur.



Haut et puissan Sgr Mess. Philippe de hocberg Sgr de Baudeuille, Dcre en Barois et de Haut Mareschal de Bourg no auoit 2000 ll. de gages à cause de la charge de Mareschal de Bourg no et 6000 ll. de pension.

Noble Phes Sgr Mess. Loz Chaū Sgr de la Rocher Con.er Chambellan du Roi, et son grand Seneschal de Bourg no auoit 4000 ll. de pension du Roi pas en pas Lettres patentes donnée à Arras le 21e Septemb. 1477. en Consideraon de ce qu'apres le decez du Duc Charles il auoit exposé sa personne pour le Seruice du Roi, et employé ses biens.

Noble Sgr Jacque de Dinteville Sgr d'Echanets Et de Commarien Con.er Chambellan du Roi auoit 2000 ll. de pension pas en. R. Pere en Dieu frere Claude de Dinteville abbé de la ferté, ordre de Citeaux, Con.er d'u Roi auoit 300 ll. de pension pas Lettres patentes donnée à Arras le 18e Mars 1476. Jean de Clugny Escuier d'Escurie du Roi auoit 300 ll. de pension du Roi pas Lettres patentes donnée à Arras le 28. Mars 1476.

Mess. Alexandre de Saux Sgr de Vantoux Chaū, Con.er et Chambellan du Roi auoit 600 ll. de pension du Roi pas lettres patentes donnée à Arras le 28 Juillet 1477. Mr. Hugues de Salins Con.er Mr. des Req.tes de l'hostel du Roy auoit 600 ll. de pension pas Leurs patentes donnée à Lurieux le penultiesme fevrier 1476. et signé sus le reuers à Sel de Bourbon Laneis.

Folio 151: venerable et discrette personne Mr. Guillaume Chancellor, Seulleur de Dijon, Con.r du Roi auoit 300.tt de pension par Lettres patentes donnees à Cr. les 26 Juillet 1477. pour Cr. memoire les recompenses et relieues d'plusieurs grandes Cr. portes et dommages, qu'il auoit eu et soutenu pour le Seruice de Sad. Majeste, et pour soutenir la querelle en certain monopole puis nagueres fait en la ville de Dijon par aucuns de la ville et autres, qui s'estoient leues à l'encontre du Roi, et allerent en l'hostel Sad. Mr. Guillaume, et lui rompirent, pillerent, et emporterent tout ses biens.

Richart Mare Con.r du Roy et Maistre d'hostel de Sad. Majeste auoit 300.tt de pension par lettres patentes donnees à Cr. le 20 Cr. 1477: en consideracon de ce qu'il s'estoit employé de tout son pouuoir à la reduction en l'obeiss.ce du Roi des pays de Bourg.ne apres la mort du Duc Charles, les maintenir en bonne paix et union, memement les bourgs de Dijon en l'emotion, qui y auoit este, ou par son Moyen, et autres bons, vrais et loyaux Subjets de la ville. Elle auoit este du tout teinte et appaisee.

Jean d'Cr. chey Escuier Capitaine de Dijon auoit 600.tt d'Charge en sa gagez par ord.ce de Monsieur le Gouuerneur: et Mess. Jean de Chasa Chr. Sgr de Mornay pareille Somme de 600.tt Claude de Montfort



Escuier, Pierre Cand Escuier. Guillaume de Villers Escuier d'Escurie du Roi auoit 300.tt de pension. Pierre de Bourray Escuier auoit 300.tt de pension.

Mess: Pierre Dordieu Prestre demeurant à Dijon 50.tt de pension, en consideracon qu'il s'estoit employé pour le Seruice du Roi apres la mort du Duc Charles, et qu'il disoit trois Messes par Semaines pour Le Roy. Chastillon heraut d'Cr. mes du Roy. Pierre de Dillon appellé Beaune heraut d'armes du Roy.

Folio 160: Mgr le Gouuerneur de Bourg.ne donna aus au Roi de la deconfiture des Cr. llemand par Mgr le Senechal de Toulouse, et sa Compagnie à leur retour de Veaune La ville de Dijon, au Mois de Decemb. 1477. Les Sgrs de l'Estat Some Montreal et de St. Bris prisonniers par commandemt du Roy. Cr. llemans au Seruice du Roi en l'armee de Bourg.ne Beaune assiegé au Mois de Juillet 1478.

Folio 166: Mr. Dumoy de St. Martin Mr. des comptes d'Maçonnerie au Bourbonnois vint à Dijon pour visiter et ordonner la façon du Chateau, que le Roy y faisoit faire au mois d'Cr. oust 1478.

Folio 168: Phre Rauet Clerc des Comptes à Dijon fut enuoyé vers M. le Chancelier, lui porter plusieurs lettres, Titres, Comptes, registres et autres choses seruans à

L'intention du Roi touchant les droits qu'il avoit és duché Comté de Bourg.ne vicomté d'Auxonne et terres d'outre Saone. Raisins envoyés au Roi des vignes de Chenoues et Germoles En l'an 1478: et moutarde. Le Roi Envoya au Roi d'Angleterre Trente muids de vins des vignes de Germoles et Montegu en l'année 1478: Jean de Pontoux, Girard Druet, Loïs de Theseul, Gurry Malain, Philibert Le Bauchereau, Girard fauquetet, Nicolas Raicle et Jacot Bouchart Marchands fournissans les greniers à Sel de Beaune Nuis, St. Jean de Losne, Charolles, Mont St. vincent, Paroy le Monial, Chalon, Brancion, Bourbon Lancis, Autun Et Saulieu.

Folio 173: Suisses et Allemans venus au Service du Roy passérent par Lion pour venir à Dijon au Mois de Mars 1477: depuis Conduis à Maisiere sur Meuse. Anglois au Service du Roi en l'armée de Bourg.ne

Folio 176: Me. Guillaume Perrotte Commissaire deputté par Le Roi pour instituer et Establir les greniers à Sel de Charollois et Maconnois. Suisses et Allemans au Service du Roi en garnison à Espinal. Jean Roussebert et Jean Bouchart Capitaines

1478: 1479:



1478: 1479:

Au Compte dud. Riboteau Receveur gnal des finances de Bourg.ne pour un an fini le dernier de Septemb. 1479:

Folio 3: et 162. Antoine de Baissey Sgr de Longecourt Escuier, Con.er, Chambellan du Roy, Bailly de Dijon avoit 1200.tt de pension par an. Gouverneur de St. Jean de Losne 4000.tt pour la garnison. fol. 53: Le Roi fit don au Sgr de Tiercent du Revenu de la Chatellenie de Beaune et du grenier à Sel de Lad. ville.

Folio 5: Il fut establi un grenier à Sel à Mirebeau au lieu de Celui, qui estoit auparavant à Pontailler. Jean de Clugny Escuier d'Escurie du Roi fermier et amodiateur de la Terre et Chatellenie de Courtenaix. La Capitaine Odet Doirie avoit don du Roi du Revenu de la Chatellenie de La Colonne. Dam.lle Caterine de Chauigni dame de Chaumont avoit don du Revenu du grenier à Sel de Semeur en Auxois. Le Roi fit don de 1200.tt de rente aux Religieux de St. Claude Prieur et Convent sur la Recette gnale de Bourg.ne payable chacun an. M. de vergy avoit don du Roy du Revenu du grenier à Sel de Bourbon Lancis.

Folio 25: Mess. Jean de Damas Chev. Sgr. de Baudeduit. Con.er et Chambellan du Roy et gouverneur du Masconnois. fol. 161. Noble et puissant Sgr. &c. Folio 167. Claude de Gaillard Escuier Capitaine de Creuant. Lois de Saint ville Escuier.

Folio 34: Tours et Murailles d'Auxonne abbatues pendant le Siege, et refaittes depuis. vitres des fenestres du grand bureau de la Chambre des Comptes de Dijon aux armes de france de Mgr le Dauphin et autres faittes et mises en la Place de Celles aux armes de Bourg.ne fol. 146.

Folio 38: Chateau de Chaucins pris par les Comtois.

Folio 48: Jean Boudrot Escuier de Cuisine du Roy auoit 240.tt de pension par an. fol. 176. Jean Daignet receueur des deniers imposes pour la Construction du Chateau de Dijon. Mess. Jean Jacquelin Chev. Sgr. d'Esparnay President et Chef du Conseil du Roy en ses pays de Bourg.ne auoit 1200.tt de gages par an.

Folio 90: Me. Jean Le Maire Con.er du Roy, et son procureur gnal en ses pays duché et Comté



de Bourg.ne par Lettres patentes données à Arras le 16e. Septemb. 1477. auoit 300.tt de gages semblables à ceux qu'il prenoit du temps du Duc Charles, assignés sur les domaines d'Autun et Auxois. Jacque de Dinteville Escuier Seigneur d'Eschanets grand veneur de Bourg.ne auoit 3000.tt de pension par an et 800.tt pour la venerie. Pierre d'Aux Seigneur d'Aignay le Duc Con.er du Roi et son Bailly de la Montaigne Rigny sur Saone proche Grey assiegé par M. le Mareschal de Bourg.ne Humbert Godran fils et seul her. de Chretiennot Godran. Escussons aux armes de Bourg.ne effacés par ordre de Mrs. des Comptes en tous les Endroits de la Chambre, où elles estoient peintes. fol. 147. En l'an 1479.

Folio 148: Armes du Roi mises sur la porte de la Chambre des Comptes. (Cette porte estoit à Niueau de la Rue.) En l'an 1646. il fut fait un portique et lesd. armes mises sur la porte de la Chambre du Conseil de lad. Chambre des Comptes.

Folio 154: Noble et puissant Seigneur Charles d'Amboise Comte de Brienne Sgr. de Chaumont, Con.er Chambellan du Roi son Lieutenant et gouverneur gnal aux duchés et Comté de Bourg.ne auoit de gages 2000.tt Le Roi lui donna la Capitainerie et gouvernem.t de la ville et Chastel d'Auxonne, duquel estat et office de gouverneur et Capitaine n'auoit esté pourueu par le Roi

Notre dite Reprise la reduction en son obeiss.ce d'icelles veilles aux gages de 200 l.t par an sur le fod Revenu des Domaines de la Recepte dud. Lieu, et aux hommes ord. qui y appart. fromant, verifiees en la Chambre des Comptes le 30.e jour de fevrier 1479:

Haut et puissant Sgr Mess.r Philippe de Hochberg Sgr de Rotelin Marechal de Bourg.ne Noble Sgr Mess.r Philippe Pot, Chr Sgr de la Roche, Con.er Chambellan du Roy, grand Senechal de Bourg.ne Noble seigneur Mess.r Guillaume Rolin, Chr Sgr de Beaubamp Con.er Chambellan du Roi auoit 4000 l.t de pension du Roi par lettres patentes donnees à Arras le 25 May 1478: Jean d'Orsay Escuier Con.er Chambellan du Roi Bailly de Dijon.

Jean de Chyarn Escuier Sgr de Mons Eschanson du Roi. Jean de Ferrieres Escuier d'Escurie du Roi. Mr Estienne Berbisey Licentié en Loix, Mayeur de Dijon, eut 120 l.t de Pension assignees par M. le Gouverneur sur la recepte gnle pour son Entretenemt au Service du Roi. Richard Chibrun Escuier Sgr de la motte Bordes. Mr Huguet Noble Licentié en loix Con.er du Roi pour assister en la Chambre du Conseil à Dijon par lettres patentes donnees à Tervuenne le 24.e Juin 1477: aux gages de 50 l.t

Maitre Jean Robineau Notaire et Secretaire du Roi l'Escu d'or vaillant 32 s.t 1 d. piece. Mess.rs Domus Dei



Lettres Estans au Tresor de Chastres, pour montrer que les Duché de Bourg.ne appartenoit au Roi à cause du different Estant entre Sad. Majesté et le Duc d'Autriche. Reddimus tirés de l'Abbaye de Cournus, de Beze, Clugny, Dijon, Chalon St Marcel, St Pierre les Chalon, St Leger, St Saunieu. Mess.rs Guillaume de Vergy Sgr de Fontaine Françoise

Folio 198: Genealogie des Roys de France le Duc de Bourg.ne dressés à Dijon, et Envoyés au Roy le vne Copie mise au tresor de la Chambre des Comptes, affin de memoire au temps à venir. Deux grilles et deux trousseaux pour ffr des jettons aux armes du Roi pour la Chambre des Comptes au mois de Mars 1478:

Folio 219: Denoise George d'Vsages de Forest eut la teste tranchée par arrest de Mrs les Presidents gens du Conseil et des Comptes à Dijon, pour auoir fait de la fausse monoye le 16.e Juillet 1479: Led. arrest rendu sur les Conclusions de Mr Guillaume Cheual Con.er du Roi et son Procureur gnal sur le fait de ses Domaines et finances en Bourgogne.

---

## 1479: 1480:

---

Au Compte dud. Ribotteau pour vn an fini le dernier de Septemb. 1480:

## Folio 5: Mr. Philippe Le Mormyer Commis à Rendr le Compte pour la Construction des Chateaux de Auxonne, Chalon et Beaune.

Le Roy fit don de Toutenuit à Mr. de Vergy et au Capitaine Odet d'Andie de la Colonne à M. Le Gouverneur de Bourg no de la Chatellenie de Semur en Auxois. à M. Le Marechal de Bourg no de Montbart et Thenaut. Mad.lle la Gouvernante, Dam.lle Catherine de Chauigny fol. 185: du Revenu du grenier à Sel dud. Semur. Jean Raguier Le grenier à Sel de Dondey. Noyers et le grenier à Sel à M. Le Gouverneur pour Don du Roy. Chatel Girard à M. de Broy. Montreal à M. de Vaudricourt. Rosey à Jean Saut. St. Marc à George de Chandee. Villeiner en Duesmois, M. de la Roche Capitaine des Escossois en Leuoir le Revenu pour forez. Malay Le Roi en fit don à Odet Douane, Cugnay à Pierre d'Aux. Arc en Barrois à M. Le Gouverneur. Montereau le Jeune en Bromois à M. de Busancois et Salazard. Rosillon à Jean de la Grange Bailly d'Auxonne. Glenne à M. de St. Pierre. Le Grenier de Bourbon Lancis à M. de Vergy. Les Greniers à Sel de Charolles, Paroy et Mont St. vinrent le Revenu en appartenoit à Monsieur le Marechal de Bourg no pour Don du Roi, comme aussi de



Domaine des Sels Lieux et Revenu. Faucoingney à M. Le Bailly de Dijon. Bar sur Seine, Domaine et grenier à Sel Le Revenu en appartenoit à Jacques de Vinterville Seigneur d'Echanets par don du Roi. Chatelchinon tant Le Domaine, grenier à Sel, aides et Equivalans appartenoient à Mr. de Bourbon pour Don du Roi.

## Folio 20: Le Roy donna 12000 ll en Douze annees à Mess. Girard de Longvi Chev Sgr de Cuiry et Jean de Longvi Escuier Sgr d'Esboye freres pour redifier leurs maisons abatues pendant les guerres des Comtés de Bourg no fol. 178: d'Employement pour la reduction du Comté. Odet d'Andie Escuier, Con.r et Chambellan du Roi grand Senechal de Carcassonne Capitaine de Bracon au Comté de Bourg no Jean Chrian Escuier Sgr de Mons Saint Suplis, Sgr de Mons Eschançon du Roi fol. 176: Mr. Jean Mauroy Con.r du Roi et Son auocat au Baillage de Troyes.

## Folio 32: Les bans de Besançon payoient au Roi 500 ll sous 1 sol 0 ms, de meconnoissance faisoient aux Ducs de Bourg no pour droit de garde, desquelles 500 ll Le Roi leur en fit don à la charge de les employer aux fortifications de la Ville, par Lettres patentes donnees à Nemours le 13 Juillet 1479:

## Folio 44: Perrenet Vignier Serjent Royal Receveur Aveugle avoit 25 ll de pension. fol. 168: Jacque-

de Chaseron Capitaine d'Amance. Lancelot de Vefure Escuier d'Escurie du Roi fol. 151. Arnaud de la Coste Jean et Jacques de Chabannes Archer et homme d'armes de la Compagnie de M. Le Bastard de Bourg.ne

Toute La Recette du Present Compte pour Lad. Année monte à ..... 99739 tt 16 s. 11 d. Cent Escus d'or au Soleil valoient huict vingt quinze Liures, à raison de trante trois Sols quatre deniers pièce.

Folio 82: Mess. Loys Allemant Chev. Seigneur d'Arban rendit au Roi le Chateau de Joulx au Comté de Bourg.ne le 27. Avril 1480. moyennant la Somme de 13000 tt payée à Neufchatel le 20.e Mai aud. an par françois Mauroy frere de M.e Jean Mauroy aduocat du Roi à Troye, ayant Charge dud. Riboteau Receueur gnal des finances. fol. 86. M.r Dandelot fit la Composition pour le Roi. Olivier de la Marche L. 2. Ch. 9. M.e Guillaume de Clugny Con.er du Roi et Commandataire de L'Euesché de Terouenne. Histoire de Melun de M. Rouillard. fol. 207. 231. Dupleix Sous L'an 999.

Maitre Gatias feure Con.er du Roi President au Parlem.t de Toulouse eut 100 tt des deniers de la Recette gnale des finances de Bourg.ne pour son



pour son Entretenement en Bourg.ne au Seruice du Roi. Chastelbelin et Bracon pris par force par les troupes du Roi.

Folio 85: Le Roi donna à Noble et puissant Sgr Mess. Hugues de Chalon Sgr de Chatelguion et de Noseroy 700 Escus d'or. Le Roi achetta la Terre d'Azay mouuant du fief de la Popelardiere appartenant à Noble et puissant Sgr Charles d'Amboise Comte de Brienne Sgr de Chaumont, Gouuerneur de Bourg.ne et Champagne, Laquelle terre d'Azay Sad. Majesté donna aux Doyen et Chapitre de L'Eglize S.t Martin de Tours, et amorti icelle et pour l'indamnité du fief appartenant aud. Sgr d'Amboise Sad. Majesté Lui donna 2297 tt 3 s. 4 d. par Lettres patentes données à la Motte de Gry le 2.e Juillet 1480.

Folio 87: Le Roi fit donner par M.e Guillaume de Meruille son Secretaire et Esleu ordinaire sur le fait de ses Aides en Poitou à Claude Brancion Escuier Sgr de Visargent la Somme de 2000. Escus, en faueur de ce qu'il auoit quitté le Parti du Duc d'Autrice, et Estoit venu au Seruice du Roi.

Folio 90: René de Masille Escuier pourueu de L'office de M.e Condutier gouuerneur et visiteur gnal de tous les ouurages, que le Roi faisoit faire en Bourg.ne duquel

Office Guillaume de Marboeuf estoit auparauant pourueu, vacquant par son decés aux gages de 100.tt par an. fol. 184. Le Roi donna 50.tt à Me. hugues Cotiby docteur en Theologie, gardien des freres Mineurs de Dijon pour plusieurs grands seruices, qu'il lui auoit rendu.

Folio 92: Les quatre Maitres des Comptes auoient chacun 304.tt 4.s 4.d de gages et 67.tt 10.s pour leurs droits de Robes, jettons, et Escritoires aussi chacun, lesd. deux sommes reuenans ensemble a 371.tt 14.s 4.d Plus folio 95: appert que par Lettres patentes du Roi données à Arras le 15 septemb. 1477: verifiées par le gnal des finances de Bourgne le 22. octob. aud. an, Sad. Majesté augmenta les gages desd. Mes. des Comptes (Clercs et auditeurs) d'un tier, qui estoit pour chacun Maitre des Comptes, 101 francs, quatre gros, huict Engrongnes, laquelle somme auec les precedentes cy dessus reuenoient à 473.tt 1.s 4.d pour chaque Me. des Comptes, qui en ont ainsi joui, y compris lesd. droits de robes, jettons et Escrittoires, jusqu'au Mois de Mars 1619: qu'ils furent augmentés de 67.tt par Edit du Roi desd. Mois et an à cause de la finance faitte par chacun Me. des Comptes de 554.tt 19.s 8.d pour le Remboursemt. et suppression de deux Mes. extraordinaires en lad. Chambre et attribution de leurs gages aux anciens Mes. ordinaires. Lad. finance receue par Me.



Nicolas de Chaumelis Receueur gnal des finances de Bourgogne.

Folio 99: Me. Arnoul Machecot Conr. Me. extraordinaire en la Chambre des Comptes de Dijon par Lettres du Duc Charles de Bourgne. Confirmées par Lettres patentes du Roi des 9 Juillet 1477 et 5. Nouemb. aud. an fut pourueu de l'office de Guillaume Tomard vacant par son decez. La Charge de Me. Extraordinaire estoit pour entrer en une place de Me. ordinaire, qui venoit à vaquer. Ils estoient gradués et estoient appellés par la Chambre pour le Jugement des procez du domaine, où il estoit question de quelque point de droit, ou bien pour l'Instruction et jugement des procez Criminels, qui pouuoient estre faits en lad. Chambre des Comptes contre les faux Sauniers et faux Monnoyeurs, sur lesquels elle auoit Jurisdiction dès le temps des Ducs de Bourgne. ou contre les Comptables, acquits faux. Claude de Nuis Escuier Preuost de Dijon.

La Garnison de Talant estoit de 80 hommes celle du Chateau de Ste. Anne au Comté de Bourgogne de Cent hommes. Au Chateau de Charny vingt hommes. Montfaucon vingt cinq. Philippe Martin Escuyer valet de Chambre du Roi auoit 360.tt de pension par an.

Pierre de Tongne Escuier Mess. Antoine Poiselet par dessus de la Saunerie de Salins. Antoine de Montjouent Sgr de la Perrose Escuier d'Escurie du Roi auoit 800.tt de pension du Roi par Lettres patentes données à Dijon le 3e Aoust 1479: Jean de La Grange Escuier (nommé Bailly d'Auxonne en d'Autres Comptes) auoit 600.tt de pension.

Folio 155: Me. Jean Mauroy Conser. du Roi et son Auocat au Baage de Troyes auoit 400.tt de pension pendant son sejour en Bourgne.

Folio 166: Le Roi fit don de 1200.tt aux Prieurs et Religieux de St. Claude au Comté de Bourgne. qui seroit payée annuellemt. sçauoir sur la Recette ordre. Tabellionage et vierie d'Autun 300.tt sur la Chatellenie de Brasey et valeur des grains d'Icelle 200.tt sur la recette ordinaire, Chatellenie, et bancs de Bouchers de Chalon 800.tt et 400.tt sur la recette gnale des finances de Bourgne. par Lettres patentes données au Plessis les tours le 24 Nouemb. 1477: et du Mois d'octobre 1478: verifiées le 19 Janvier 1479:

Le Roi donna aux Escheuins, (La Mairie a esté Establie depuis) et haans de Chalon la vendue



des bancs et Estaux des Boucheries de lad. ville pendant cinq ans, à la Charge d'Employer les deniers aux fortifications de lad. ville, dont ils rendroient Compte en la Chambre des Comptes par Lettres patentes données à Cerouenne le 24 Aoust 1477: Jean harpin Escuier Sgr du Chateau. Guiot Alain Capitaine des francs Archers du Dauphiné. Jean de Rieux Escuier d'Escurie du Roi pris prisonnier par la Garnison d'Auxonne tenant parti contraire au Roi. Le Roi paya 160.tt pour sa rançon.

Folio 175: Jean de la Chateigneroie Escuier fut au Mois d'Aoust 1479: à Chalon sur Saone mettre en garnison les cent Lances de M. de Comminges.

Folio 189: Me. Antoine Rinaut Secretaire de la guerre du Roi. Jean Saumaire Clerc, depuis receueur du Baage de Dijon, et Commis à fe La recette pour la Construction des Chateaux de Dijon, Beaune et Auxonne, et de L'Eglize de la Magdeleine de Dijon. (Il y a eu un Saumaire Me. des Comptes, depuis ils se sont expellés Saumaizé, et ont fait graver sur une vieille tombe en l'an 1626: estant au Cloitre des Jacobins proche le Refectoire leurs Armoiries, se pretendans estre descendus d'un Sgr de Saumaize. Chateau de Cey au Comté de Bourgne. rendu par Composition.

Folio 202: Mess. des Comptes firent faire des sceaux de cuivre aux armes du Roi, qu'ils envoyerent à Dole et autres villes du Comté pour sceller les Contracts et sentences des Baigts. Simon de Clairi Seigneur de la Roche Capitaine des francs archers du Dauphiné. Statera de Saumaize pris par M. le Gouverneur de Bourg.no

Folio 204: M. le Gouverneur de Bourg.no donna dix huict muis de vin de vignes du Roi à M.e Chillart grál de france, et Germain de Marle Secretaire des finances du Roy, Con.rs et gnál M.e des monnoyes du Roy, pour aucunes.s des recompenses des peines qu'ils avoient eu pour l'expedition de plusieurs lettres touchans les affaires du Roi au pays de Bourg.no

Folio 25: N'appert que les bans de Mâcon St. Gengoux, Marcigny les Nonnains, la Clayette et Cournus ne voulurent souffrir l'establissement des greniers à Sel aux d.s Lieux.

---

## 1480: 1481.

---

### Au Compte du Receveur pour l'année finie le dernier Septemb. 1481:

Folio 1: Mess. Lienart Despotots Chev.r Con.r



du Roi, et l'un des Presidents du Parlem.t de Bourg.no de Pierre Moreau Escuier et jans Espousé des Dame.lle Simonne de Saumegrain nourrice de Laict de Duc Charles de Bourg.no Les biens de laquelle ayant esté confisquée au proffit du Roi, s.d. Majesté mes laissa de continuer la rente de deux cens Livres qu'elle prenoit sur les Rebellionaires de Dijon, Beaune, et Saint Jean de Losne pour don d.d. Duc Savoie durant aux d.s S.rs Despotots et Moreau.

Folio 2: Le Roi donna à Girard Robert Maire d'Auxonne 120.tt d'pension.

Folio 4: Le Roi mit une imposition d'un denier pour Salignon, trois Sols Estevenans pour charge de Sel pour les gages du Parlem.t et dict denier pour minot d'Sel pour les 7.e augm.t des gages des officiers du Parlem.t de Dijon. Philippes de Monnoye payeur desd.s gages.

Folio 6: Le Roi donna les Revenu de la Chastellenie de Calais à Antoine de la Houardrye, lequel revenu Montoit à 500.tt pour an. Le Roi donna la revenu de la Chatellenie de Beaune à Poinet Clerc Son M.e d'Hostel. Le Roi donna le Revenu de Pontallier Fremes, St. Remer, et du grenier à Sel à Robert d'

Mongombry Escossois. (Il faut dire Morgommery.) Le Roy donna le Reuenu de la Perriere sur Saone, Montmirey, Orchamps, Chauceins, aisey, et la Colomne au Sgr de Geurey Mess. Girard de Longvi Chev. francois de ferriere Sgr de Saffres Escuier d'Escurie du Roi.

Le Roi donna le Reuenu de la Preuosté de Duxy à Jean Chaudot. Celui de Cusery à Mr de Miolans. Celui de Saigy, à Gilbert de Matheffelon. Celui de Brancion à Mess. Phrt de la Baulme et à Mr de Visargent. Celui de Courteuaix, au Sieur de Visargent. (Mr Guichenon en son histoire de Bresse n'a pas suiui mes Memoires. Il faut dire le Roi Louis XI. v. Lad. histoire de Bresse en la 3e Partie. fol. 160.)

Folio 21: Le grenier à Sel de Brancion supprimé annexé à celui de Chalon. Les Comptes suiuants.

Folio 22: Charles Damboize, Comte de Brienne Sgr de Chaumont, gouuerneur de Bourgne mourut le 22e feurier 1480: Damlle Catherine de Chauigny sa femme fol. 120: Le Roi donna à Jean de la Grange Escuier Bailly d'Auxonne le Reuenu de Rossillon en l'Autunois. Guillaume Mouchet Escuier demeurant à Besançon.



Le Roy donna 100 francs à frere Guillaume de Blanchon gardien des freres Mineurs de Grançon, en Consideraon de plusieurs grands Seruices, qu'il lui auoit rendu. Jean Saiget fils de huguenin Saiget Escuier de Salins. Jean harpin Sgr du Chateau, gentilhomme de la Chambre du Roi, Escuier d'Escurie du Roi, auoit vingt Escus d'appointemt par Mois de mesme que les autres Gentilshommes de l'hostel du Roi.

Folio 49: Et du Compte Precedent folio 25: Les haans de Mascon, St Jean Goux, Marcigny les nonnains, la Clayette et Tournus ne voulurent souffrir l'Etablissemt des greniers à Sel aux d. Lieux. Perceual de le Sormel Escuier. hugue Desloges Escuier. Guillaume de villers Escuier.

Folio 54: Le Parlemt du Comté ne se tenoit plus à Dole, ains à Salins.

Folio 59: Me Jean Mistrecolle Secretaire du Roi commis à l'audiance de la Chancellerie de Bourgne rendit Compte du Reuenu de lad. Chancellerie.

Folio 61: Philippe vignier demeurant à Chatillon, fils de Jean vignier. Pierre de Bornay Escuier Sieur de Maizerotte auoit 300tt de pension du Roy. frere Jean de Mathafelon Prieur de St Pierre de Mascon. Loys de furs Escuier d'Escurie du Roi, et Capitaine du Chastel

de Masson. Liban de Bonconseil homme d'armes. Charles de Mesmil, Jean de la Chaleignerays, Jean de Salenges, francois de Negre, Raul hommes d'armes des ord.ces du Roi.

## Folio 99:

Les gages pour tous les officiers du Parlem.t de Dijon remenorein pour Ladt année à Veu mil neuf cent trois Livres, quatre Solz neuf Deniers. Tulon de Chon Commis par Mess. l'Evesque de Maillezais et de Baudricourt Lieutenant du Roi au gouvernem.t de Bourg.ne à fol.e le payement des reparations du Chastel de Rochefort. a Construction du Bolleuart devant la porte de Luxemes du Costé que l'on va au Pontel de Bourg.ne

## Folio 101:

Le Roi somma deux mil Livres à Mess. Didier de Chizulliere Chr.r Sgr de Montjoye son Con.er et Chambellan et à Guillaume Bastard de Chizulliere 200.tt moyennant quoi ilz promirent à Ladt Majesté et lui firent fermer de les servir en ses ouvertures du Chastel et place forte Ledt Montjoye envers et contre tous sinon contre le Duc Segismond Leur Sgr de foy et lel. omiages par Lettres du 20.e May 1481:

## Monsieur

l'Evesque de Maillezais Jean d'Embroze fut pourveu 60.tt à prendre d'aureum Docteur en Theologie de l'ordre des Carmes pour plusieurs grandes Services par lui rendus au Roi. Jean de Cambray



gral M.e des Monnoyes du Roi en Bourg.ne par Lettres Patentes donnees à la Motte des grez le 27 Juillet 1480: aux gages de 120.tt Mess.e Jean Guion Prestre Dyen de vergy fils de M.e Jean Guion Con.er M.e des Comptes à Dijon.

## Folio 109:

M.e Andre Drinon Secretaire du Roi en la Chan.rie de Bourg.ne avoit 5.tt 5.sols parisis par jour, et 5.tt Livres parisis par an pour avoir demanteaux à cause dud. office par Lettres patentes donnees au Plessis du Parc les Tours le vingt Sept.e Decemb. 1480: des dt. Deux sommes revenans par an à Sept vingt neuf Livres Sept Solz 5.tt Deniers. Le Receveur gral de Finances avoit 1200.tt de gages par an, et le Controlleur gral 600.tt Parisis de Dity Marchand à Dijon.

## Folio 118:

on faisoit venir de la terre de Langres pour fr le moule des Canons que l'on fondoit en l'Artillerie du Roi mise en la grange de la Maison des Chevaux à Dijon.

## Folio 122:

Le Parlement print la Seance au Lieu, ou de tenoit le Bailge, au pourpris de la Chambre des Comptes.

## Folio 125

Noble et puissant Sgr Jean Sgr de Baudricourt Lieutenant gral en gouvernem.t de Bourg.ne

par le decez de Mess. Charles d'Amboise Comte de Brienne Sgr de Chaumont arrivé le 22. fevrier 1480. Les lettres de provision dud. Sgr de Baudricourt sont du 16e Mars 1480: au Plessis du Parc les Tours aux gages de 2000tt par an de mesme que led. S. d'Amboise.

Noble et Puissant Sgr Mess. Philippe de Hochberg Chev Sgr de Baudeville Mareschal de Bourgne avoit 8000.tt pour ses gages et pensions. Noble Sgr Mess. Philippe Pot Chev Sgr de la Roche, Conr Chambellan du Roi et son grand Senechal de Bourgne avoit 4000tt d'appointement du Roi. Tres R. Pere en dieu Jean d'Amboise frere de Charles cy dessus nommé Evesque de Maillezais Lieutenant pour le Roi es duché et Comté de Bourgne par lettres patentes du 12e Juillet 1480: d'appointemt par Mois du Roi avoit 200.tt

Noble Sgr Jacque de Dinteville Escuier Sgr d'Eschanets et de Commarien Conr Chambellan du Roi avoit 2000.tt frere Claude de Dinteville abbé de la ferté, ordre de Citeaux avoit 200.tt Mess. Alexandre de Saux Chev Sgr de Vantoux Conr Chambellan du Roi avoit 300.tt venerable et discrette personne Me Guillaume Traveillot Licentié en decret, Chanoine et archidiacre du Bassigny en l'Eglize de Langres, Conr Me des Reqtes du Roi Seelleur de Dijon avoit 200tt par an.



Honnorable homme Richard Masse Conr et Me d'hostel du Roi avoit 100.tt Noble homme Jean d'Eichey Conr du Roi, Bailly d'Auxois avoit 600.tt Guillaume de Villiers Escuier d'Escurie du Roi avoit 300.tt Pierre de Bornay Escuier Sgr de Maizerottes avoit 300.tt Noble et puissant Sgr Mess. Guiot d'Usie Chev, Conr Chambellan du Roi, Bailly et gouverneur du Maconnois par lettres patentes données au Plessis du Parc les Tours le 21 Octob. 1480: par le decez de Mess. Jean de Damas Sgr de Beaudesir avoit 6000.tt de pension chacun an du Roi.

Noble Seigneur Mess. Guillaume Rolin Chev Sgr de Beauchamps Conr Chambellan du Roi avoit 2000.tt Noble homme hugues de Loges Escuier avoit 120.tt Noble homme Claude de Gaillard Escuier Capitaine de Cravant avoit 330.tt de mesme que les autres Gentilshommes de l'hostel du Roi. Noble homme Jean de Thiart Escuier Sgr de Mons, St Suplis et de Villeforgeau avoit 400.tt

Louis de Samuille Escuier avoit 600tt sur le grenier à Sel d'Auxerre. Jean de ferrieres Escuier d'Escurie du Roi avoit 400tt par an. Noble homme Pierre Daux Conr Chambellan du Roi, Bailly de la Montagne et Capitaine de Cent Lances de l'ordre du Roi avoit 1200.tt de pension par an, outre le Revenu

d'Oigney le Vue en Quingey au Comté de Bourg no. en
vings Escuz par Moid comme les autres gentilz hommes
de la Chambre du Roi. Charles de St. Signe Escuier
auoit 300 tt.

Honnorable et Sage homme Maistre
Estienne Derbizey Con.r du Roi et Maieur de la ville
de Dijon auoit 120 tt. de pension par an en lad. qualité
de Maire, et 400 tt comme garde des Seaux de la Chan.rie
de Bourg no. dont il estoit pourueu auparauant Mr. Guillaume
Tranchelion par Lettres patentes donnees à Rochefort le 25e
Feurier 1480. ioinct 200 tt sur les deniers Extraordinaires, et
pareilles Sommes sur l'Emolument du Scel de lad. Chan.rie de
Bourg no.

Jean Doudrot Escuier de Cuisine du Roi auoit
240 tt. La fille dud. Boudrot fut mariée à Jean Vignier. Philippe
Mathis Escuier valet de Chambre ord.re du Roi auoit 240 tt.
Lancelot de Vesure Escuier d'Escurie du Roi auoit 400 tt. Lad.
Recepueur et gouuerneur de la Coté de Decanery auoient 600 tt.
Pierre de Vergne Escuier Con.r et Chambellan du Roi auoit
600 tt. Antoines de Montjouuent Escuier S.r de la Perriere
auoit 800 tt. Jean de la Granger Escuier Bailly d'Amiens
600 tt. Jean Harpin Escuier d'Escurie du Roi Seigneur du
Chateau auoit 20 Escuz par Moid pareillement que les autres
Gentilz hommes de la Chambre du Roi.



Folio 137: Mess. Lienard Despotato Chr.en
Con.r du Roy Lors Esleu au Parlem.t de Bourg no. et Greffier
de France, et Pierre Moreau Escuier S.r d'Arnans fils
d'Mr. Jean Moreau en Simonne de Saunegray obtindrent
du Roi la Confirmation de payem.t de Rente de 200 tt rachetable
de Deux mil Liures Constituee par les Ducz Philippe et
Charles de Bourg no. à la Saunegray par formes de recom-
pence ayans estés Mons. de Lait Dud. Duc Charles, laquelle
rente auoit esté confisquée au profftz de Lad. Majesté, à cause
que lad. Saunegray tenoit parti contraire au Roi, et Suiuoit
celui des Ducz en Duchesse d'Autriche, par Lettres Donnees
au Plessis du Parc les Tours le 2e Octob. 1480. Lad. Sieur
Despotato auoit Espousé la fille de lad. de Saunegray.

Odinet Godray grenetier de Bourges
dem.t à Dijon auoit 100 tt. de pension. Perreual de
Lezormel Escuier 300 tt. Girard Robot, Maire d'Auxonne
120 tt. Frere Jean de Mathiaselon docteur en Theologie Prieur de
St. Pierre de Macon Con.r et Aumosnier du Roi auoit
600 tt. de pension chacun an. Saneras de Pestepierre
Escuier, et Guillemin de Franquestin aussi Escuier auoient
Chacun 200 tt. Guillaumet Mouches Escuier dem.t à Besançon
300 tt. Loys de Faro Escuier Sgr. de Court et de la vielle
Dastie Escuier d'Escurie du Roi Chatelain et Capitaine
du Chastel de Macon auoit 100 tt. de pension.

Jean Lovarier Prevost des Mareschaux de France le Mareschal de Desancon auoit 200 ll. de pension. Jean Gillain Sr. du Lers 200 ll. Jean Rous de St. Martin Escuier 200 ll. Philippe Coppin Escuier d'Escurie du Roi. Charles de Vy Escuier Sr. de Segny Con.er Chambellan du Roi auoit 1000 ll. de pension. Hommelle homme de Loy Guillaume Dillocart procureur de Lauille et commun de Dijon auoit 50 ll. de pension. François de Montbryans Escuier Con.er et Chambellan du Roi.

Claudes Perrusottes, natif de Gurry de Maulay, (Maligny) Par et Mere d'Antoine, Claude, Loyse et Marguerite de Maulay. Philippe Dubois Espoux Marguerite de Maulay, Lesne demeurant à Chalon. Guillaume de Granieres Escuier Sr. de Chiles.

Folio 159: Estienne Miles Clerc et auditeur des Comptes fut enuoyé au Bailly de la Montagne au mois de Nouemb. 1478. par ordre de M. le gouuerneur de Bourg.ne le Sr de M.rs des Comptes, pour en prendre lid. Bailly de la Montagne les prestes le serment de fidelité au Roi de luy estre bon et Loyaux, tous les Prelats, gend d'Eglize, Nobles, gend des bonnes villes et autres plus apparens du plat pays. Lesquelz serment fut mis par escrit par noms et surnoms et signez et par des notaires pour eux qui ne sauoient par signer.

Folio 160: Estienne



Folio 160: Estienne Duere Clerc et auditeur des Comptes fut és mois de Nouemb. et Decemb. 1478. auec le Bailly d'Auxois aud. Bailly fut faire le serment comme il est dit et dessus pour le Bailly de la Montagne. Lancelot Deruesures M.e des ports de la Riuiere de Saone. Guillaume Derebey M.e des hauts ports de lad. riuiere.

Folio 166: ordonnance de M.rs des Comptes aux Comptables de rendre Compte dans vn bref delay, à peine de cent liures d'amende, et de radiation de leurs gages. M.e Jean Robineau Notaire et Secretaire du Roi fit plusieurs voyages en Bourg.ne par commission du Roi.

Folio 173: M.e Nicolas Gilles Notaire et Secretaire du Roi. M.e Germain de Marle et Guillaume Briconnet Secretaires des finances du Roi. M.e Jean de la Loere Notaire et Secretaire du Roi. Philippe Drouart Jehan Borgan executé par justice. fut despendu Molard de Bois et vn cent de fagots du prix de 40 s. pour tous faire deuant l'Eglize St. Jean de Dijon la veille de lad. Feste 1481. par ord.ce de M. le Gouuerneur. Religieuse personne frere Claude de Rye Prieur de Vaulusse au Comté de Bourgogne.

## 1481: 1482:

Au Compte Jud. Riboteau pmo
L'année finie le Dernier Septemb. 1482.

**Folio 6:** Antoine de la Baumedrie auroit Don du Roi de la Chatellenie de Salins

**Folio 10:** Le fils du Maire de Dijon, (Derbisey) auroit Don du Roi de 240 ll. sur la Chatellenie de Beaune.

**Folio 12:** Le Roi donna le Revenu de la Prevosté d'Auxonne à M. de Busay et la Capitainerie dud. lieu.

**Folio 30:** Le Roi donna le Revenu de Marizy à Odot Vaaran du Voudaone Théo. Guillaume Boudrier Tresorier Receveur de Dole.

**Folio 37:** Le Roi donna à M. de Chatelguion pour lui et ses hoirs, le Revenu d'Argelos, Mornay, Chatelbelin, Mont Rond, valengolieres, Chay, Montaigu, Valbenoit St. Aubon et Arbois en Eschange de Rochefort du Partage d'Auxerre en la Saunerie de Salins et autres terres



de Syrie, qui furent au Comte Jud. d'Auxerre Confisques et aud. Duc de Bourg.ne Vaillant par champ an 8042 ll.

Etienne de Chevalieres fils et hoir de Didier de Chevalieres Sgr de Montjoyer Con.er Chambellan du Roi. Le Roy fesoit tenir à Besançon pour son Service Jean d'Achey Bailly d'Auxois Escuier, Con.er et Chambellan.

**Folio 41:** Mess. Olivier d'Audrey Théo Sgr Jud. Lieu Bailly de Dole. Henry de Salins Escuier Sgr de Vinselles. Antoine de Falleran Escuier. Jean Sgr de Baudricourt Théo Con.er Chambellan du Roi, gouverneur de Bourg.ne et gardien de Besançon. Pierre Basan Bourgeois d'Auxonne, Maulpain, Lequel presta 200 ll. au Roi Lorsqu'il estoit Dauphin. Claude de Frangey Escuier.

**Folio 51:** Le Roi s'appropria le revenu de Conseil de neuf deues à l'Université de Dole. Henry selon Peintres peignit les armes du Roi que mess. les Comptes auroient fait mettre sur le grand portail de la Chambre des Comptes au Mois d'Auust 1482: Cum Limed.

## 1481: 1482:

Au Compte Jud. Riboteau pmo
L'année finie le Dernier Septemb. 1482.

Folio 3: Mr. Guillaume Chevrot Con.er du Roy
& son procureur gnal aux bailliage de la Cour financiere et Domaine
du pays de Bourg no. et au Bailliage de Dijon avoit 100tt. de gages.

Folio 5: Le Roy donna aux Soeurs Colletes
de Dijon ancienne et de Seurre (Religieuses de Ste. Claire, qui ont
pour fondatrice Soeur Colette) à chacune trente ecus d'or valant
Leod. Cranten ecus 51tt 13s 4d. (v. Le dixieme du Bien fodere
Cordelier, narration historique de la fondation de St. Bonaventure, folio
164. Soeur Colette en l'an 1418. en la description des monasteres
de Ste. Claire fol. 23. 41. et autres) Antoine de La
Baumedorge jouissoit du Revenu de la Chatellenie d'Auxonne
valant 500tt par don du Roi.

Folio 9: Mr. Thomas Berbisey Grenetier
du grenier à Sel de Beaune. Pierre Olivet jouissoit du
revenu de la Chatellenie de Beaune par don du Roy. Mrs.
le Chancelier de France jouissoit du revenu du Domaine de Nuis.
Mrs. Jean Dorpelet jouissoit de celui de Fresne St. Mammete.
M. de Dijon de celui d'Auxonne. Charles Dervy Conseiller
1000tt de pension du Roi par an. Guillaume de Barbenay
jouissoit du Revenu de Rochepaut. Bailliage d'Auxois et autres.
de Mandelot Sgr de Pagny avoit le Revenu de Chatelguyard.
Guillaume de Granieres Escuier du Comté de Bourg no. Le



Maison fut demolie par ce qu'elle tenoit le parti du Roy
folio 72. Antoine de Montpensier Escuier Seigneur de
la Perrouse.

Mess: Odot d'Asnans du Bois d'Arne jouissoit
du Revenu de Maisey. M. de Baudeuille Marechal de
Bourg no. jouissoit du Revenu du Domaine du Charollois, par don
du Roi, lequel pouvoit valoir tout les ans 2000tt Guillaume
Boudier Thresorier de Dole. Le Baron de Besançon avoient
don du Roy de 400tt sur le revenu du Domaine de Dole
pour les employer chacun an aux fortifications de lad. ville.

Mess: Olivier de Vaudrey Chev. Sgr. dud. Lieu
Bailly d'Aval avoit 600tt de pension pour son Entretenement
au Service du Roi. Guillaume Moucher de Besançon avoit
300tt. Henry de Salins Escuier Sgr de Vinsellea avoit 800tt de
pension du Roi. Antoine de Salleran Escuier avoit 400tt de
pension. Jean Sgr de Vaudrivesnes Chev. Con.er Chambellan du
Roy gouverneur de Bourg no. et gardien de Besançon avoit 600tt
de gages à cause de lad. garde de Besançon. Mess. Guion
d'Arcis Chev. Sgr de Vaudrey Con.er Chambellan du Roi
Bailly et gouverneur des Macomois. Jacques de D'Intreville
Sgr d'Ecchenay jouissoit de tous les Revenu de Bar sur Seine
qui valoit 2000tt chacun an.

Folio 51: Les rentes et Censes appartenant

d'Université de Dole confisquée au profit du Roi. Cédule du Compte de Miguel de Falitans pour l'année 1480. (folio 117) à Mr. Jean Musterole Commis à l'audiance de la Chancellerie de Dourg. rendu Comptes du Revenu de ladite Chancellerie.

## Folio 53:

Armes du Roi mises devant le grand portail de la Chambre des Comptes en peintes sur la pierre par ordre de M. de Baudricourt et Jean d'Amboise Evesque d'Angres gouverneur et Lieutenant au gouvernement de Dourg. En 1646. Les Armes furent mises sur la porte de la chambre du Conseil de lad. Chambre des Comptes, au bas desquelles je fis mettre en lettres d'or: Firmamentum Dei terrarum ordinum. et sur la porte du Tresor: quis est iste non mouear charissimis monumentis testata, conjunctaque antiquitas. Cic. l. 1. de Divinat.

Jean de Ferrieres Sgr de Cromey avoit 1000 de pension pour s'entretenir au Service du Roy. Pierre de Dornay Escuier Sgr de Maisonrolles. Mess. Philippe de Poitiers Chev. Mess. Guion de Cicon Chev Sgr de Gemigny Conr. Chambellan du Roy.

## Folio 78:

Loys Bocquet commis à tenir les Comptes et les payemens des frais de l'artillerie, que le Roy faisoit lors mener en Bresse et Savoye avec



armée. Sur notté que toute les historiens ne font mention de cette guerre du Roy en Savoye et Bresse. fol. 81: 85:

Liebaud Daboncourt.

## Folio 83:

Mortepayes de Dourg. fol. 96. 136.

## Folio 85:

Constructions faittes en la maison d'Avignon, Rayes portés de la chambre des Comptes.

Le Roi donna 100 Escus d'or à Gilles de Lunpery Medecin d'Allemagne. Lequel il avoit mandé au mois de Janvier 1481.

## Le Roy

fut faire ses offrandes au Mont d'Avril 1482. après pasques au glorieux Corps Mgr St. Claude, auxquelles offrandes il donna 1500 Escus d'or à la Couronne, le surplus y avoit envoyé offrir 300 Escus d'or à la Couronne. Alla il fut offrir aud. St. Claude par ordre du Roy 465 Escus d'or à la Couronne pour Satisfaire à un vœu qu'il avoit fait, laquelle Escus fut offerte Les Mardis 18 et 25. de Juin, 2: 9: 16. 23. 30. de Juillet, 6: 13: 20. 27. et Août 3: 10: 17. et 24: Jours de Septemb. 1482: qui estoit pour Nativité Ste. Vierge 31 Escus d'or Suivant les Lettres patentes de Sad. Majesté, donnée au Plessis les Tours le 22e. Janvier 1482. Le Roi donna aux Cordeliers de Dijon 200 Escus d'or pour refaire leur Eglize, dans laquelle les fondemens auroient esté ruinés par les eaux.

## Folio 90:

Mess. Lyonard Despotots, Chevalier Procureur et Chef du Conseil du Roi en ses pays et parlem.t de Dourg.ne par Lettres patentes dattées à Chouart en Poitou le 28 Decemb. 1481: par le Decés de Mess. Jean Jacquelin Seigneur d'Esparnay; fut le Sermens entre les mains de M.r le Chancelier le 22 Janvier 1481. verifiés en la Chambre des Comptes le 28 fevrier 1482: honorable homme et Sage Guillemin de Laval Con.r du Roi et Contrôleur de ses finances es pays de Dourg.ne aux gages de 600.tt par an.

## Folio 99:

Noble et puissant Sgr Mgr Jean Seigneur de Baudricourt Lieutenant gnal et gouverneur de Dourg.ne sur la garde de la ville de Besançon par Lettres patentes du Roi dattées à Melun sur Loire le 27 Janv. 1482. aux gages de 500.tt Pariset de Cirey Marchand à Lyon. Granges et Jardin de Clerieux à Dijon Loués 12.tt par an pour mettre l'Artillerie du Roi. quatre paires d'Soulliers ferrés pour aller sur la glace Envoyés au Roi. Une Demi d'or au Soleil valloient huit vingt quinze Livres.

## Folio 103:

Guillaume de Vitry Imagier Demeurant à Langres fit les armes du Roi, qui sont sur le grand portail de la Chambre des Comptes au mois de Mars 1481. Lesquelles mises en place coûterent 39 francs, sept gros, vn mignes. Elles



furent mises sur la porte du grand bureau en l'an 1646. Je fis mettre cette Devise: Firmamentum Esterorum ordinum.

## Folio 115:

Noble et puissant Sgr Mgr Jean Seigneur de Baudricourt Lieutenant gnal, et gouverneur pour le Roi en ses Duché, Comtés de Dourg.ne Charollois, Mascomois et Auxerrois avoit 2000.tt d'epages à cause de son Gouvernem.t Noble et puissant Sgr Mess. Philippe de Hocquelberg Chev.r Sgr de Baudemille Marechal des Dourg.ne avoit 8000.tt Noble Sgr Mess. Philippe Dor Chev.r Sgr de la Roche, Con.r Chamballan du Roi et son grand Senechal de Dourg.ne avoit 4500.tt

## Reuerend

Pere en Dieu Mgr Henry d'Embrois Evesque et Duc de Langres Pair de France en l'an 1481. et Reparatum Evesque de Maillezais, Lieutenan du Roi en ses pays de Dourg.ne avoit 200.tt par Mois pour son Entretenem.t il Mourut le 28 May 1492. Et est enterré à Dijon au Cordelieux Devant le grand Autel en une Sepulture relevée de pierre où il est de son long representé. Il est aussi repeté à Genouz Devant St. François aux vitres de la Sr. Eglize. pour Seel armes il a de vair qu'est repartis palé de gueule et d'or à six pieces, et vn baston d'Azur simples sur le tout. M. Robert en son Livre, de Gallia Christiana, dit de Lui. Des mettre-

Joanne Amboesio datus fuit titulus patris patriæ, Protectoris Ecclesiæ, Amatoris Justitiæ, nutritoris pauperum, Excellentissimi oratorum, observantissimi Religionis, multarum Ecclesiarum et domorum suæ diœcesis reparatoris, et plurimarum facultatum in pios usus largitoris. Les Cordeliers ruinerent cette sepulture en l'an 1647: et celle des Princesses de Savoye et de Bretagne. v. Guichenon hist. de Savoye.

Noble Sgr Jacques de Dinteville Seigneur d'Eschanets et de Commarien, Con.er Chambellan du Roi et son grand veneur de Bourg.ne avoit 2000.tt de pension par an, et 800.tt pour la despense des Chiens. R. Pere en dieu frere Claude de Dinteville abbé de Laferté sur Grosne avoit 200.tt Mess. Alexandre de Saux Chev. Seigneur de Vantoux avoit 300.tt honnorable homme Richard Masse Con.er et M.e d'hostel du Roi avoit 100.tt

Noble homme Jean Daichey Con.er Chambellan du Roi Bailly d'Auxois avoit 600.tt et 400.tt pour s'entretenir au service du Roi à Besançon. Guillaume de Villers Escuier d'Escurie du Roi avoit 300.tt Pierre de Bornay Escuier 300.tt Noble Sgr Mess. Guiot d'Vaix Chev. Sgr de Vaudrey Con.er Chambellan du Roi son Bailly et Gouverneur du Mâconnois avoit 6000.tt de pension par an. Noble Sgr Mess. Guillaume Rolin Chev. Sgr de Beauchamps Con.er Chambellan du Roi eut 1500.tt sur sa



pension, qui estoit de plus grande somme. Noble homme Hugues de Loges Escuier avoit 120.tt Claude de Gaillart Escuier Capitaine de Cravant avoit 300.tt Jean de Thiart Escuier Sgr de Mont St. Supplis et de Villeforgeau avoit 400.tt Loys de St. Ville Escuier 400.tt Jean de Ferrieres Escuier Sgr de Cromey 1000.tt

Noble homme Pierre d'Aux Escuier Bailly de La Montaigne et Capitaine de 100 Lances de l'ord.ce du Roy 1200.tt Charles de St. Seigne Escuier Sgr dud. Lieu 300.tt M.e Estienne Berbisey Con.er du Roi et Majeur de la ville de Dijon 240.tt Jean Boudrot Escuier de Cuisine du Roi douze vingt Livres. Philippe Martin Escuier Sgr de Bretenieres valet de Chambre du Roy 240.tt Les Recteurs et gouverneurs de la Cité de Besançon 500.tt pour employer icelle somme chacun an aux reparations et fortificaons de lad. ville. Pierre de Joigne Escuier Bailly Dorbe 500.tt Antoine de Montjouvent Escuier Sgr dud. Lieu et de La Perrouse 600.tt Jean Harpin Seigneur du Chateau Escuier d'Escurie du Roi 330.tt pour douze vingt Escus, que les Gentilshommes de l'hostel du Roi ont chacun an à raison de 20 Escus par mois. Odinet Godran demeurant à Dijon 100.tt Parceval de Lizormel Escuier 300.tt Girard Robot Maire d'Auxonne 120.tt frere Jean de Mathafelon docteur en decret, Prieur

de Saint Pierre de Mascon Con.er et Aumonier du Roi 600.tt Pancras Bastard de Petitepierre Escuier 200.tt Guillemin de Francquestin Escuier 200.tt Guillaume Mouchet Escuier demeurant à Besançon 300.tt Jean Levarier prevost des Mareschaux de France au lieu et Marchés de Besançon 100.tt Jean Gillain Sgr du Port Capitaine des gens à la Morte-paye estans à Auxonne 300.tt Jean Roux de St. Martin Escuier 800.tt Philippe Coppin Escuier d'Escurie du Roy 240.tt Guillaume Dillocart Procureur de la ville et Commune de Dijon 50.tt Charles de Vy Escuier Sgr d'Ausoy au pays de Ferrette 1000.tt

Mess: Guiot ou Guy de Cicon Chev. Sgr de Gemguy et de Richecourt 300.tt Mess. Didier de Thieulier ~~[illegible]~~ Chev. Sgr de Montjoye Con.er Chambellan du Roy 800.tt Estienne de Thieuliere Aine fils dud. Sgr de Montjoye 800.tt Nicolas et Jean de Thieuliere Enfans Puisnés dud. de Montjoye 660.tt Guillaume Bastard de Thieuliere 400.tt Mess. Olivier de Vaudrey Chev. Sgr dud. Lieu Con.er Chambellan du Roi et son Bailly de Dole 600.tt pour son Entretenement au Service du Roi.

Henry de Salins Escuier Sgr de Vincelles Con.er Chambellan du Roi avoit 1200.tt de pension par Lettres patentes données à Chartres le premier de Juillet 1481.



Mess: Philippe de Siury avoit 120.tt Pierre de Messey Escuier 600.tt Antoine de Falleran Escuier M.e d'hostel de M. de Chateau Guion 400.tt Claude de Frangey Escuier 200.tt Jean de Forest Escuier 50.tt de pension. Charles de Dussul. Charles de L'Ange Escuier. Gens de guerre mis sur pied en Bourg.ne pendant trois Mois pour aller à la Chasse des Brigans et Espices de Chemin par les duché et Comté de Bourg.ne

Mess: Artus de Vauldrey Chev. Sgr de Saint Falle fit faire monstre aux gens de guerre des grandes ord.ces du Roi et Mortepayes du Comté de Bourg.ne par ordre de M. le Gouverneur de Bourg.ne au Mois de Decembre 1481. fol. 140.

Folio 140: Guillaume d'Espinoy Maistre d'hostel de M. le Prince d'oranges fit plusieurs voyages vers le Roy et en Bourg.ne vers M. de Baudricourt en lad. année 1482: pour lesquels le Roi lui fit donner 200 Escus d'or vaillans 333.tt 6.s 8.d Jean Saumaire Clerc. Ils se font aujourd'hui appeller Saumaize.

Folio 145: Richard Masse Con.er et M.e d'hostel du Roi deliura aux Anglois par ordre de Sad. Majesté quarante muids de vin des vignes de Beaune et Germoles.

Folio 147: Pierre Mesnagier Serjeant d'Armes de l'Empereur Maximilien fut pris prisonnier en Bourgogne. Chargé de plusieurs Lettres dud. Empereur aux habitans d'aucunes villes des Duché et Comté de Bourgogne. Envoyé au Roy fol. 153.

Folio 148: Tous les Bureaux de la Chambre des Comptes de Dijon renouvellés garnis d'Emplastres semés de fleurs de Lys, comme aussi les Dossiers et Banquettes, et les Cheminées Tendues et ostés estans aux armes de Bourgogne et Bouts de fusils. Mre Nicole Gilles Notaire et Secretaire du Roi. Mre Jean de la Loere Notaire et Secretaire du Roi.

Folio 151: Mr L'Evesque de Langres Lieutenant pour le Roi au gouvernement de Bourgogne fut publier les Defenses de faire aucuns amas de blé pour les Marchands, ains laisser les particuliers en acheter pour leur provision à peine contre les dits Marchands et autres faisant amas de blé pour le surrendre par après de Confiscation de Corps et de biens, ce qui fut publié par tous les Parcs à ce que personne n'en prétendit cause d'ignorance.

Jean Quatreron et Jean Boisot Maistres Rapporteurs



à Dijon. M. Le gouverneur fit mener à Paris six queues de vin de Beaune pour les distribuer à Mrs les financiers Loys Joly, Barthelemy Brocard et Jean Folin Bourgeois dudit lieu au dernier Supplices. Frere Laurens Bureau Docteur en Theologie de l'ordre des Carmes à Dijon eut 25 ll pour Services rendus au Roi.

---

## 1482: 1483.

---

Au compte dud. Riboteau pour l'année finie le dernier Septemb. 1483.

Folio 2: Claude Sgr de Branceion et Bailly Conr Chambellan du Roi fol. 16. 18. 126. Loys d'Eux Escuier aussi 230 ll de pension.

Folio 6: Le Roi Louis onzieme mourut le dernier août 1483. Registre 3. fol. 93. de la Chambre des Comptes. Le Roi fit don en heritage perpetuel à Mr Jacques de Coitier son Medecin pour lui et les siens de tout le Revenu de Rouvres, Brazey et St Jean de Losne, tant Revenu de Rouvre Mess. Philippe Bon Sgr de la Roche le Tenoit du Roi, et celui de Brazey et St Jean

Josne Antoine de Baissey Bailly de Dijon, auxquels le Roy l'osta pour le donner aud. Medecin. Jean de Saudonville Sgr de la Henze avoit le Revenu du domaine de Beaune. Guillemin Desbuieres Escuier Capitaine de Nuis fol. 129. Mess. Pierre Doriole Chancelier de france Jouissoit du Revenu de Nuis par don du Roi.

Folio 13: Grenier à Sel Establi à Mirebeau.

Folio 14: Le Roi Louis onziesme ordonna que tous les Mardis de la pnte année il seroit offert a M. St Claude 31 Escus d'or. Me Anselme Grebert Medecin demeurant à Dijon fut mandé par le Roi à Mascon, qui lui donna 100 Escus d'or au Mois d'Avril 1482: et à Me Pierre de Thoris aussi Medecin demeurant à Dijon 200 Escus fol. 156: Chirurgiens de Bourgne Envoyés au Roi. Noble homme Marc Sgr de Ray avoit 300 tt de pension

Folio 43: André de Toulonjon Escuier avoit 600 tt de pension pour s'Entretenir au Service du Roi. Me Charles d'Espotots avoit 400 tt de pension. Henry de Chissey Chev. Conr. Chambellan du Roi. Guion d'Voye Escuier. Guillaume de Poutier Escuier Sgr de Vadans. Estienne de Falletan Escuier Sgr de Reaumont. Guillaume



Basan Tresorier de Vesoul. Jacque de Thoisy Escuier. Jean de la grange Bailly d'Auxonne. Jean Jacquelin Escuier. Me Antoine d'Oiselet Chev. Conr. Chambellan du Roi.

Folio 77: Damlle Isabeau de Chassa avoit 300 tt de pension du Roy. Dame de Martinet en Charollois la Recette du pnt Compte monte pour lad. Année à 93675 tt

Folio 83: Jean Saumaire (Saumaize à pnt) commis par le Roi à tenir le Compte et faire le payemt des frais et Conduitte de l'Artillerie, que Sad. Majesté fit mener devant la place de Lucille en Savoye, et d'Illec en Provence, tant pour reduire et remettre en l'obeissance de M. le Duc de Savoye lad. place de Lucille, que pour garder les places dud. pays de Provence contre les Ennemis du Roi au Mois d'Avril 1483: après Pasques.

Le Roi fit offrir à St Claude 62 Escus à la Couronne les Mardis premier et 8e du Mois d'octobre, qui est pour chacun Mardi 31 Escus d'or: 1482: et depuis le Mardi quinziesme dud. Mois d'octob. jusqu'au mardi 19e du Mois d'Aoust 1483: qui sont 45 Jours de Mardis pareille somme de 31 Escus, qui vaillent pour tous lesd. Jours 1395 Escus; Outre 6000 tt de rente qu'il avoit fondé en lad. Abbaye assignées sur la Bourgne et pareille somme sur le Dauphiné. fol. 128: 133: 135:

Le Roi fit offrir et Dailleu pour la Devotion le 8.e d'oct. 1488. à M.r St Estienne de Dijon 24 Escus d'or Vol. 28.s 4.d pieces pour quatre offrandes qu'il fit ls. la vigile dud. St Estienne, et quatre Lerjons de lad. feste. Mr Laurens Durelli de l'ordre des Parmes Docteur en Theologie avoit 23.s d'pension.

Folio 93. Mr Guillaume Arnual Con.r du Roi et son procureur gnal sur le fait de ses Domaine & financez en ced. pays de Bourg.ne par Lettres patentes du Roi Donnée au Plessis du Parc les Tours Le 21.e Nov.re 1477 aux gages de 100.tt par an assignés sur la recette gnale des finances, verifiées par Mrs du Conseil et de Compte à Dijon. Le 3.e dud. provisions ont rendu en la Chre du gnal Comptes. Sont notté que c'est la premiere Procureur gnal Estably en la Chambre des Comptes de Dijon. Ses gages sont employés cy apres aux Comptes du Domaine de Dijon. Compte de la Recette gnale de l'an cy 1514 fol. 825.

Folio 98. Guillaume de Mailleche Escuier Capitaine du Chateau de Dijon avoit 20.tt de gages par mois à lui taxés par M. le Gouverneur de Bourg.ne Sous l'Estat que les Gouverneurs de Bourg.ne se sont attribué depuis quelques Ans le gouvernem.t dud. Chateau, ce que c'est ap.s



le premier estably aud. Chateau. M. le Gouverneur ordonnoit de l'estre les financez.

Folio 102. Constructions et Peintures faites au nouveau portail de la Chambre des Comptes. Le Roi Louis onzie donna au Chapitre de Notre Dame de Cléry les vignes, qu'il avoit à Beaune, à ceux de St Claude Celles de Chenoise, et à ceux de Montigny celles de Calans.

Folio 115. Jean de la Grange Escuier Sgr de Montigny fils et mancon en exercice, Mr de l'artillerie du Roi en Bourg.ne avoit 400.tt de pension du Roi. Mr Charles Despotots Con.r Mr des Req.tes de l'hostel du Roi 400.tt Noble homme Andre de Coulonjon Escuier avoit 600.tt Louis d'Oiselet Escuier 300.tt Antoine de Baissey Escuier Sgr de Longeaux Con.r Chambellan du Roi et son Bailly de Dijon 1000.tt Marc Sgr de Ray Escuier 350.tt Jean Jacquelin Escuier 250.tt Mess. Antoine Doisselet Chlr Sgr de Marnay Con.r Chambellan du Roi, et par dessus de la Saunerie de Salins 750.tt Claude de Dracourt Sgr de Vergeux Con.r Chambellan du Roy 600.tt

Guion Denis Lerjeu Escuier 300.tt Guillaume de Poitiers Sgr de Vadans Escuier 200.tt Mess. Henry de Thiery Chlr Sgr de Buffard Con.r Chambellan du Roi 600.tt Jacques de Chissy Escuier Sgr de Varennes 400.tt Claude de

Darnay Escuier 150ll honnorable homme et Saige Mre Jacque Edane Con.er et Rec.r gnal de Ses finances en Ses pays de Bourg ne auoit 1200ll de pension outre Ses gages francois de ferrieres Sgr de Soffres Escuier d'Escurie du Roi.

## Folio 127: Noble Sgr Mess. Guillaumes de Rochefort Chr Sgr de Pluuoz Chancelier de france auoit Son Don du Roi la Somme de 6000ll tant pour S'acquitter enuers pluSieurs personnes auxquelles il estoit tenu pour Sa Despense et frais d'Estre allé deuers le Roi és Mois d'Auril et Mai en l'an 1483 qui l'auoit mandé pour accepter la charge et office de Chancelier de france. Coulumiers. ap. Ch. 8. Le feron traitté des Chanceliers.

## Folio 129: Mre Jacque Edand gnal des finances de Bourg ne a ayant ordonné la Somme de 50ll aux pauures de l'hospital de Beaune Sur la Recette gnale, lad. Somme fut rayée par Mrs des Comptes, d'autant qu'il ne lui appartenoit de faire des aumônes des deniers du Roi. porta l'apostille honnorable homme Mre Jean Robineau Notaire et Secretaire du Roi enuoyé par lui en Suisse. Estienne de Blondandon Escuier Sgr de villefranche en Dauf.

## Folio 148: Le Roi enuoya au Mois de Septembre 1482 au Roi d'Angleterre deux Sepmaines de vin des vignes de Germoles d'lad. année. R. Pere en dieu frere Loys de



Pontoille Abbé de St Denigne de Dijon. Sept vings Seize Emines de froment mesure de Salins reuiennent à douze Emines mesure de Dijon. Henry de Maillon Escuier Capitaine de Braion. Laurmer de Charlus Escuier Sieur d'Udie Lieutenant Capitaine de Doligny.

## Folio 155: Isabeau de vizen veuue de Richard Berbisey Marchand demeurant à Dijon vendit cinq Aunes trois quarterons de Cire vermeille pour la Chambre des Comptes.

## Folio 158: Rochefort Sur le Doux desmoli au Mois de Decemb. 1483.

## Folio 159: Le Clocher des Carmes de Semur Rompu par la Congestion. Le Roi Louis unzieme affecta Se manger Sur la Table du Sel de Salins. Mrs des Comptes Lui en enuoyerent la charge d'un cheual au Mois de Januier 1488. Le Roi Charles 8e Confirma Mrs de la Chambre des Comptes de Dijon en leurs offices de Mrs des Comptes et d'Elus du Pays par Lettres patentes du 12e octob. 1483. Registrées au 2e Registre d'lad. Chambre fol. 98. Il n'appartient qu'au Souuerain d'accorder les Confirmations exemptions, et autres priuileges, qui ne Subsistent que pendant la vie de celui qui les a accordés, ce que l'Ordre fit entendre

à tous ceux, qui auroient obtenu quelques privileges d'exemption. Nec indultis beneficiis a Pontificibus principibusve alitèr rata habenda, quam si ipsi Dedispensent. Suetonius in Tiberio. privilegium civitatis Centuriatis irrogatum, qui eius fraxit suppetias esset. Cicero in orationis pro domo Sua. Il estoit defendu d'octroyer aucun privilege sinon aux grands Estats. L. nec damnosa. Ff. de spec. Dodri L. 3. de la Republique.

---

## 1483. 1484.

Au Compte dud. Riboteau pour l'année finie le dernier Septemb. 1484.

**Folio 2:** Lettres de Confirmation de l'office de Receveur gnal des finances de Bourg en pas le Roy Charles 8e au profit dud. Riboteau, lequel presta serment de Receveur en la Chambre des Comptes en l'absence de M. le Gnal des finances. Lettres de validation pour les parties diverses en la Despence du pnt Compte.

**Folio 12:** Mre Philippe Bon Chr de l'Ordre du Roi et grand Senechal de Bourg nre Guillaume Desbrunes Garnetier du grenier à Sel de Salins. Robert de Montgomery Escuier d'escurie du Roi. Jean d'Amboise Sgr de Bussy aussi 1200tt de pension du Roi.

**Folio 26:** Grenier à Sel estably par le Roi à Mirebeau au lieu de Celui qui estoit à Pontarlier. Jacques de Villelume Sgr de Montbardon Bailly de Chalon sur Saone Con.er Chancellan du Roi. Les gages des Mres Portepayes de Bourg ne montoient pour lad. année à 46240tt. Sur quoi lesd gages de Mrs des Comptes estoient assignés sur le fond de la Recette gnale et non sur les gabelles comme Cour du Parlemt pour laquelle le Roi Louis unzieme ordonna estre levé vne denierée sur chacun minot de Sel de Mer, et vn denier sur chacun Salaignon de Salins. Estienne de Falletan Escuier Sgr de Beaulmont.

**Folio 67:** Jean d'Amboise Seigneur d'Amboise aussi 1200tt de pension. Bertrand de Dinteville Escuier Sgr de Dompbonne, Capitaine de Coiffy 400tt de pension.

**Folio 81:** Les Estats de Bourg nre refusèrent d'accorder vn octroy au Roi à cause de son nouvel avenemt à la Couronne. Mres Jean de la Roche Chr Bailly de Macon Sgr de Chabannes.

**Folio 85:** Denis Bequet Receveur payeur des Mortepayes de Bourg nre ay apré le Compte de Loys Sellier de l'an 1496. Loys Bequet Receveur et payeur des Constructions pour le Chateau de Dijon.

**Folio 107:** Le Sgr de Baudricourt gouverneur de Bourg nre avoit 10000tt d'appointemt du Roy pour sa

gagez et pensions. M. Le Comte de Tierstain avoit 1000 ll de pension. Robert de Montgomery Escuier Escossois. Guillaume de Cerquilleray Prevost de Marescheaux de France. Jean Saumaise Clerc apporta la nouvelle de la Mort du Roi Loys onziesme. Ilz le nommerent à prés Saumaize. La Conversion de Liquide à Liquide est assez ordinaire. Histoire de la Ville de Melun par M. Rouillard fol. 345. et 346.

Mess. Des Comptes d'Amyens avis au Roi de la Sedition faitte à Selins à cause de la Crue mise sur le Sel affin d'y mettre ordre par Sad. Majesté. Domaines d'Auxois de Roye, et d'Ancenis alienés, reunis au Domaine du Roi par Mrs des Comptes suivant les lettres du Roi Charles 8e. Domaines du Dauge de Dijon, de Beaune, et Nuis reunis. de Chalon et Macon, Bar sur Seine par Arrestmens Boulieu Semur en Chatillon par Arrests Petit Conseil du Parlemt. Domaine du Comté Reuni à la Couronne de mesme que cy dessus.

Folio 121: Ord.ces de Mrs des Comptes pour les Cens des Monnayes et Desorti d'icelles publiée par tous les Baillys de Dauq nos.

Folio 124: Nicolas Daubanton, et Nicolas Dumas ajournés pardevant Mrs des Comptes pour respondre de certain abus, et



de certains abus et fautes par eux commis au Sel par eux levés à Salins et non vendu és greniers dont ils auroient charge.

Folio 129: Assemblée des Estats du Duché de Dauq nos à Beaune le 8e Juin 1484. pour accorder au Roi 45000 ll qu'il demandoit. Les Estats furent encore assemblés à Dijon les premiers Août pour accorder lad. Somme, qu'ils auroient refusé pour lors Convoquez à Dijon le 18 Septemb. fol. 134. Mrs des comptes faisoient tenir les Lettres du Roi pour lesd. Assemblées d'Estats fol. 138. accorderent lad. Somme au Compte suivant. fol. 137. 144.

Folio 136: Mess. Jean de la Rochet sgr de Chalamnes Chef Bailly de Mascon mis avec 200 ll de pension du Roi. Jean Saumaise Clerc de Mr. André Briçon gral des finances du Roi en Sel pays de Dauq nos

Folio 152: Bois pour le Chauffage de la Chambre des Comptes pris aux bois du Roi à Rouvre.

---

## 1484. 1485.

---

Compte lud. Riboteau pour l'année finie le Dernier 7bre Septemb. 1485.

Folio 9: Mr. Thomas Berbisey Greffier du grenier

à Sel de Beaune avoit 100 ℔ de pension pour l'entretenir au service du Roy. Jusqu'icy les exposants des Comptes Estoient mis en Latin, les commencemens d'Estat Escrits en françois au regist. Comptes Mess. Claude de Vaudray sur Don du Roy du Recueil de Pontailler, La Frasne St Mamete, Jean d'Orbois Sgr de Busset Capitaine d'Auxonne avoit 1200 ℔ de pension. Les Receveurs des domaines Desquels les Ducs de Bourg no ou les Rois Louis XIe et Charles VIIIe auroient fait don à plusieurs Sgrs furent mandés par Mrs des Comptes pour sçavoir l'Etat d'icelle, si les reparations auroient Estés faites, et les fiefs et Armones rayés. fol. 31.

## Folio 17: Le Roi Charles VIII fit don du

revenu de Cassey, Saigy et la Colombe au Chalonnois pendant sa minorité à M. de Bresse, Philippe Comte de Bresse, depuis Duc de Savoye. Claude de Brancion Sgr de Visargent ne voulut remettre lad. Sgrie de Brancion au Domaine du Roi nonobstant toutes les Lettres de lad. Majesté, et la retint par force.

## Folio 19: Mrs des Comptes Envoyerent vers le

Roy un d'entre Eux pour sçavoir de lad. Majesté s'il entendoit que ses Lettres portant reunion de tout son Domaine fussent executoire contre M. de Baudeville, Mareschal de Bourg no et contre M. de Chateauguion, auquel lad. Majesté fit response qu'attendu les temps de la guerre, qu'il ne les fallois executer contre les d. Sgrs.



Jean de la Grange Escuier Bailly d'Auxonne marié à Claude Robot fille du Maire dud. Auxonne. Le Roi fit don aux d. Mariés de 200 Escus.

## Folio 41: Jean Vandele Escuier Bailly

d'Amont au Comté de Bourg no

## Folio 47: Lancelot de Vesvre Escuier Breton

de l'hostel du Roi. Jeanne de St Amour veuve de Mess: Godefroy de Germolle dame de Vinzelles avoit 200 ℔ de pension en recompense de ses places et Maisons, qui furent bruslées par les Ennemis du Roi, auteurs de la guerre de Busset. Guichard de Vaurion Escuier Capitaine de Mailly le Chatel. Jean Gillain Escuier Sgr du Post Lieutenant du Capitaine d'Auxonne.

## Folio 58: Le fond de la Recette gnale des

finances de Bourg no n'estoit suffisant pour acquitter les Charges de lad. Province, on en tiroit par Estat du Roi, du Recueil gnal des finances de France, deçà les Rivieres de Seyne et Yonne, 7982 ℔ 17 s 4 d du Recueil gnal de Languedoc 1925 ℔ et du Recueil de Normandie 16756 ℔ 11 s 8 d Le Comte de Tierstain grand Bailly de Ferrette avoit 1000 ℔ de pension Juges d'Villebrenne Bailly de Chalon.

## Folio 61: Aydes de 40000 ℔ octroyés au Roi par

les Estats de Bourg no pour son heureux avenement à la

Couronnes. Jacques du Ceil Commis à faire le payement des Mortepayes de Bourg.ne Guillaume Maillocho Escuier Capitaine du Chatel de Dijon avoit 200.tt de gaiges. Item Pierre Le Breton Con.er du Roi gnal des finances de Bourg.ne Mess. Jean de Chassa Chés avoit 240.tt de pension. Dampmartin Signés La Dixe venus de Mre André Drinon gnal des finances de Bourg.ne La Recette du pnt Compte monte à 128498:tt

## Folio 81:

Jean Saumaire, (Saumaize) Commis par le Roi à faire les payemts des Constructions des Chateaux de Lyon, Auxonne et Beaune. François Dumont Escuier Capitaine de Montmartin au Comté de Bourg.ne

## Folio 85:

Honorables hommes et Sages Mres Mongin Contant, Nicolas Bracheau, Laurens Blanchart et Jean Damon Con.er et Mre des Requtes. Jean Regnaut Estienne Miller, Phle Ramier et Loys Sicilien Clercs et Auditeurs des Comptes en lad. Chbre. Led Jean Damon au lieu de Mre André Drinon. Honorable homme Mre Hugues de Faltans Mre extraordinaire des Comptes et Jean Rousnet Clerc extraordinaire. Mess. Olivier de Coitivy Escuier Gouverneur d'Auxerre. Item de Saudonvillier Escuier Con.er et Mre d'hostel du Roi et Capitaine de Beaune avoit 240.tt de gaiges à cause de lad. Capitainerie.



## Folio 105:

Mess. Philippe de Hochberg Chés Sgr de Dandeuille Mareschal de Bourg.ne Commis par le Roi à la garde de la ville et Cité de Besançon avoit 500.tt de gaiges à cause de lad. garde, laquelle souloit prendre sur rparacle, que les habns de lad. ville devoient au Roi à cause de lad. garde.

## Noble

et Puissant Sgr Mess. Henry Sgr de Neufchatel Chés, Con.er Chambellan du Roi avoit 600.tt de pension du Roi assignés sur le revenu de Luxeul, et outre cela avoit 2300.tt sur la Recette gnale de Bourg.ne Noble Sgr Loys d'Amboise Sgr d'Aubigny Capitaine du Chatel de Grimont sur Poligny. Mess. Jean de la Roche Chés Sgr dud. Lieu et de Chabannes Con.er Chambellan du Roi et Son Bailly de Macon avoit 200.tt de pension.

## Maitre

Philippe Baudot Con.er du Roi en son grand Conseil 200.tt de pension. Noble Sgr Jean de Neufchatel Sgr de Montagu Chés de l'ordre du Roi 1200.tt de pension. Noble Seigneur Mess. Guillaume de Vergy Chés Con.er Chambellan du Roi 2000.tt Ozard Conseiller d'Ferstain grand Bailly d'Aferrettes 1000.tt Noble Sgr Mess. Guillaume de la Baume Chés Seigneur Dierlan 600.tt

## Mess.

Guy d'Arcis Chés Sgr de Villette Con.er Chambellan du Roi 300.tt Simon de Cleron Escuier Sgr dud. lieu 300.tt Jean de Soubrey Sgr de St. Bonnot 300.tt Hugues de Melune

Sgr de Montbardon Con.er Chambellan du Roi, Bailly de Chalon 225.tt Jean Daichey Escuier Sgr de Sereul Bailly d'Auxois 300.tt Robert de Montgombry Escuier Escossois Sgr de Lantonnay 300.tt Antoine de Daisey Sgr de Longecourt Bailly de Lyon 225.tt

**Folio 123:** Richard Machecot Greffier du Grenier à Sel de Dijon sur un Don du Roi Louis xj les Greffes de Lyon en Consideration de Son Mariage pour lesquels greffes le Roi Charles VIII. Lui donna sur la Recette gnale de Boug.e 240.tt pas an Pierre de Lauge en Menuiton de Lisperne Escuier. Perronet seigneur Dorgene pauure homme a neuf ans eu 25.tt de pension depuis reduitte à 15.tt Lad. pension à lui accordée à cause qu'il s'estoit toujours Comporté pour le Service des Rois Louis xj.e et Charles VIII.

**Folio 134:** Le Roi fit requerir un Aide aux gens des trois Estats de Boug.e assemblés à Dijon le 9.e Janvier 1484 par l'organe de M.e Adam Fumée.

**Folio 138:** Le ban et arriereban publié en Bourgogne.

**Folio 147:** Le Receveur gnal Comptable fournit à Mrs les Comptes une Douzaine de Parchemin, six rames de Papier, trois Douzaines de Canivets, poinçons, et racleurs, trois Cens de plumes d'Hollande, six cens de Gettoirs pour les necessités de lad. Chambre, dont lui fut passé 30.tt



## 1485: 1486:

## Au Compte

dud. Riboteau pour l'année finie le Dernier de Septemb. 1486:

**Messieurs** des Comptes ordonnerent aux Receveurs des Domaines, dont les Ducs de Boug.e et les Rois Louis xj.e et Charles VIII. auoient fait don à plusieurs Sgrs d'en rendre Comptes, pour l'entretenem.t dud. Domaine, et pour Sçauoir si les fiefs et Mouuances et autres Charges auoient été payées en Entretenues.

**Folio 16:** Pierre de Choiseul Escuier Seigneur de Lenques.

**Folio 17:** Charles de St. Seigne tenoit lad terre de St. Seigne Sur Vingenne par Don du Roi Louis xj.e et ne voulut s'en desaisir, ains la retint par force nonobstant les Lettres du Roi Charles 8.e portant reunion à son Domaine de Toutes les Terres Donnees à plusieurs Sgrs et les ord.ces de Mes.

Jean Sgr de Daudricourt Marechal de france en gouvernau de Bourg no. Lon veu les ermoires de feron, qui nomme Robert de Daudricourt au Lieu de Jean. Josse Cheuries Eslu de Berry. Claude d'ermay Escuier. Jean de la grange Escuier Bailly d'auxonne Lieutenant gral du Maistre de l'artillerie du Roi. Guillaume Maillochet Escuier Capitaine du Chastel de Dijon. Henry de Maillac Capitaine du Chastel de Beaune. Pierre Mathieu Escuier. fortification du Chastel de Poligny appellé Grimone.

## Folio 146: Ord.ce de Mrs des Comptes

portant deffence de Recevoir ni exposer aucunes monnoyes Estrangeres, jusqu'autrement en fut ordonné, publiée par tout les Bailliages. Ord.ce aux Recueurs de se conduire de telle sorte pour la Reception des Monnoyes, que la diminution en Interrets n'en tombent point sur le Roi. autre ord.ce de Mrs des Comptes pour la Delivrance des greniers à Sel publiée, fol. 154: Lettre escrittes par Mrs des Comptes à tous les Recueurs du Bureau des Monnoyes, qui se Seuvie faites. Ord.ce de la Chambre des Comptes aux gruetiers des greniers à Sel de Bourg no. de prendre garde que les Reuendeurs et regratiers de Sel, qui vendent en detail ne le vendent à plus haut prix, que celui contenu aux bulletes de la Chambre des Comptes sur les peines y Contenues.

## Folio 156: Le Roi voulut avoir le nom et



Sermon de tous les Sujets de Bourg no. qui les auroient fait Sermon de faculté, à la personne de ses Commissaires. Ceux qui auront pension du Roi sont employés au pnt Compte de mesme qu'au precedent. Robert de Montgombry Escuier du Bayly d'Escripp Gruetier du grenier à Sel d'Semalon et Iphone de Cabane Escuier.

---

# 1486: 1487:

---

## Au Compte fait Ribsteau pour

l'année finie le dernier Septemb. 1487.

## Folio 95: Noble Sgr Mesr. Philippe Bon Chev

de l'ordre du Roi Sgr de la Rochet grand Senechal de Bourg no. auoit 200.lt de pension.

## Folio 104: Richard Machecon fourrier

ordinaire du Roi. frere Iregues Cotin Docteur en Theologie gardien des Cordeliers de Dijon. Il lui fut donné 40.lt en consideration des grands Services, qu'il faisoit au Roi en ses Sermons et predications, et 30.lt à frere Laurens Bureau Prieur des Carmes pour mesme Sujet. Jean Dandelo Bon.s Mr. d'hostel du Roy Bailly d'Semont. Nobles hommes Antoine de Mandelot Escuier Sgr de Pizy et de Pary. Nobles hommes Pierre d'Semus

Escuier Sgr de Lye et de Thyeux Capitaine et Chatelain d'Aignay le Duc.

Folio 130: Le Receveur gnal fournit à Mess. des Comptes, une grosse de Parchemin, douze rames de Papier, des Caniuets et poincons, des Deficles, (Lunettes) plumes et Lassets 40.tt

Folio 132: La vitre du grand Autel des Cordeliers de Dijon fut payée par Le Roi, et Coûta 25.tt Il fut donné cent Sols à Perrenet vignier Sergent Royal aueugle pour lui aider à se nourir, au lieu de 25.tt de pension, que le Roi Louis xi.e lui auoit assigné sur la recette gnale, en Consideraon des bons Seruices, qu'il auoit rendu aud. Roi. Ceux qui auoient gages et pensions du Roi sont Employés au pnt Compte comme au precedent auec les mesmes qualités.

---

1487. 1488.

---

Au Compte dud. Riboteau pour L'année finie le dernier Septemb. 1488.

Folio 1: Le pnt Compte fut presenté à la



Chambre par Jean Saumaire, (ils se font nommer aujourd'hui Saumaize) comme procureur dud. Riboteau son oncle.

Folio 2: Mr. de Baudricourt gouuerneur de Bourg.ne estoit payé de 10000.tt sur la recette gnale, sçauoir 6000.tt pour sa pension, et 4000.tt au lieu du Reuenu des domaines et greniers à Sel, dont il ne jouissoit plus, estans reunis au domaine du Roi. Jean de Baissey Escuier Gruier és Baages de Dijon, Auxois et la Montagne.

Folio 13: Le Grenier à Sel de Mirebeau fut remis à Pontaillier, d'où il auoit auparauant esté osté.

Folio 36: Guillaume de Neufchatel Sgr de Clesmont auoit 300.tt de pension.

Folio 56: Les gens des trois Estats du Duché de Bourg.ne Comtés de Maconnois, Charollois et Auxerre assemblés à Dijon au Mois de Septemb. 1487. accorderent au Roi vn aide de 40000.tt Soit Notté que Les Receueurs du Roi en chaque Baage receuoient les aides accordés au Roi suiuant les Despartemens qui estoient faits par Mrs. les Eslûs, puis remettoient és mains du Receueur gnal des finances, les sommes, qu'ils auoient receües.

Folio 71: Differend entre les Estats du Duché

de Bourg nre et Maconnois pour le payemt de la Cottite dud
duc de 40000tt Pair de Mascon en portera 3000tt
Mais aussi de Bourgogne avec eux Marigny les Reomaux
et plusieurs villages.

**Folio 76:** Le Roi donna 40 muids de vin
de cet vins de Bourg nre à Mad. ame de France Comtesse de
Clermont et de la Marche dame de Beaujeu pour la provision
de sa Maison.

**Folio 79:** Henry Chambellan gnal Mr des
Monnoyes en cet pays Duché et Comté de Bourg nre aux
mesmes droits, authorité et pouvoir que l'un des gnaux Mrs
des Monnoyes à Paris, et aux gages de 250tt par Lettres
patentes données à Melun le 18 Janvier 1485 duquel offre
fit le serment entre les mains de Mess. Philippes Des Chiv-
ley de la Roche, ayant pouvoir de ce par le Roi en absence
de M. le Gouverneur dud. Pays Le Penultieme Janvier 1485
verifiées par Mess. Michel Gaillard Chev gnal des finances
de Bourg nre Jean de Saudonvillers Chr de la heure Capitaine du
Chastel de Beaune.

**Folio 92:** Haut et puissant Sgr Mr Philippe
Marquis de Hochberg Comte de Neufchatel, Sgr de Rothelin



d'Autre et de St Georges, Mareschal de Bourg nre v. Litrum Joan.
Jacobi Choffletij ad vindicias hispanicas Lumina prerogativa
Lumen 14. de la presseance pretendue par le Mareschal de Bourg nre
sur le Mareschal de France.

**Noble** et Puissant Sgr Mr henry Sgr de Neufs
Chastel sur Mozelle en d'Espinal. Mess. Simon de Loges Chev
Sgr dud. Lieu et de la Doulaye, Gruier es Bailliages de Chalon et
Autuy. Jean de Soubiez Escuier Sgr de St Bonnet et de Chamblanc.
Bertrand de Livron Escuier Sgr de Rivieres et de Bourbonne Capitaine
de Cuiffy. Mess. Jean de Loges Chev.

**Folio 101:** Mr André de Bourgogne Evesque de
Chalon avoit 300tt de pension. R. Pere en Dieu Mr Jean Abbé
de Cisteaux 300tt Mr Jean Rolin Abbé de St Martin d'Autuy
250tt Mr Antoine de Salins Doyen de Beaune 100tt Nobles et
Sgr Mess. Guillaume Rolin Chev Sgr de Beauchamp 300tt Hugues
Rabutin Sgr d'Espiry 300tt Mess. Simon de Marilly Chev Sgr
dud. Lieu et d'Arrelles 250tt Nobles Sgr Mess. Charles de
Digoine Chev Sgr de Soubernon 300tt Mess. Guy de la Baulme
Chev Sgr de la Roche en Arneau 300tt Mr Thomas Berbisey
Greffier au grenier à Sel de Beaune 90tt Mr Etienne Berbisey
Conseiller du Roi 100tt Pierre Dumay Escuier demeurant à Beaune
100tt Philippe Martin Majeur de Dijon 200tt mourut le 10e
Septembre 1489.

Pierre Arbaleste Majeur de Beaune 100.tt hist. de la ville de Melun par Me. Rouillard folio 575. Alianc avec la Maison de Melun. 579: Bertrand de Miglots Escuier 50.tt Me. Guillaume de Saudonville Conr. Me. des Reqtes. de l'hostel du Roi Protonotaire de la Jure. Claude de Rouvroy Escuier.

Folio 124: Pierre Damas Me. d'hostel de Philippe Mr. de Ravestain.

---

1488. 1489:

---

Au Compte dud. Riboteau pour l'année finie le dernier Septemb. 1489.

Folio 12: M. de Vergy Jouissoit du Revenu de Vergy proche Dijon par don du Roi. Mess. Claude de Vaudrey de Pontailler et fresne St. Mamets.

Folio 95: Mess. Pierre de Chaudis Chev. Gouverneur d'Auxerre au lieu de Jean de Saudonville avoit 220.tt de gages.

Folio 122: Mess. Loïs Renard Chev. Sgr.



de Soirans Lieutenant de Mess. hugues de Chalon Sgr. de Chatelguion. Mess. Loïs de Rosse Chev. Parent de Mess. Jacques Galliot avoit 400.tt de pension. Mr. Antoine de St. Severin Prince de Salerne avoit 2400.tt de pension du Roi.

Folio 127: Le Roi donna 100.tt de pension à Me. hugues de Vers en recompence du greffe du Baage d'Aval que le Roi Louis onzieme lui avoit donné. C'est dud. hugues de Vers que l'on fit aud. temps la poesie suivante, que j'ai escrite au feuillet 51 dud. Compte.

Huguenin vers à la Cour demandoit
qu'on lui donnât arrest chastré et court
alors la Cour qui le fait n'entendoit
le fit venir et Me. hugues y Court,
qui leur a dit, J'eu longtems de la Cour
un bel arrest et de longueur si grande
qu'engendré m'a des procés telle bande
que parfournir je ne puis au surplus
voila pourquoi, Mrs. je vous demande
arrest chastré et qui n'engendre plus.

Folio 136: Henry Dorsan Escuier Sgr. de Lemont fut envoyé vers les advoyers de Berne leur faire plainte de ce qu'un nommé Benedic Pape et ses Complices faisoient

plusieurs Courtaul es prisons au Comté de Bourg ne Sujets du Roi. fol. 138. Simon de Clairon. Michel Patornay e- -uocat, et Jean Domin procureur du Roi au Bailly d'Aual furent avec led. Portan à Berne.

## Folio 138:

M. Jean Dambroise Euesque et Duc de Langres Lieutenant pour Le Roi au gouvernemt de Bourg ne fonna e-cé le 18 Juillet 1488. à M. Dorual Gouuerneur de Champaigne Estant à Maisières sur la Meuze, à M. Le Marechal de Gyé Mess. Pierre de Rohan Estant à e-rras, et à M. Desquerdes aussi Marechal de France Estant à St. Omers, que le Duc d'e-ntretenir entendoit faire Entreprise sur la Bourg ne Soit veu le Liure des e-moluments de feu des Marechaux de France.

## Folio 139:

e-stant de Montagu Escuier Sgr de Reingny. Tamer du fay Escuier.

## Folio 176

Le Roy fit don de Dix Septiers de vin à Mesle Sgr Mess. Estienne de vest Chr Sgr de Grimault Con.er Chambellan de Sad. Majesté, et President des Comptes à Paris.

## Folio 186:

e-rres de la Chambre des Comptes de Lyon portant Defences aux greniers des greniers à Sel et receueurs de recueuir autre monnoye que celle du Coing du Roi Suiuant son ordonnance



## Folio 187:

Il fut ordonné par Mrs des Comptes qu'il Seroit payé 25 ll pour la mesfor, qui se disoit en la Chambre des Comptes au Lieu de 20 ll par e- attendu La e- cherté des viures.

---

# 1489. 1490:

---

## Au Compte

Aud. Ribotem pour l'e-mée finie le dernier Septemb. 1490:

## Folio 2:

Dam.lle Simonne de Saumegrain nourrice de Laide d'e-Mgr le Duc Charles de Bourg nes Soient veus e- des Comptes precedents fol. 184.

## Folio 3:

Jean Sgr de Baudricourt Chr & e- l'ordre du Roi et gouuerneur de Bourg ne

## Folio 4:

Le Roi donna 2000 ll d'augmentation de pension aud. Sgr de Baudricourt en recompense des bons e- grands et bons Seruices, qu'il auoit fait à Sad. Majesté au pays de Bretagne, et mesmement à la journée de St. e- abin arriuée le 27 Juillet 1488. et aussi pour les recompenses d'e- uenues e-

Rançons de prisonniers de guerre, dont Il faisoit question et demande au Roi.

Mess. Claude de vauldrey Chev. Sgr de L'Aigle. Mess. Jean de Pontaillier Chev. Sgr de Talemey avoit 600.tt de pension du Roi. Antoine de St. Severin Prince de Salerne. Mess. Philippe de Hochberg Marquis de Rupthelin Mareschal de Bourg.ne Comte de Neufchastel. Charles de St. Seine Escuier Lieutenant de M. de Neufchatel.

Folio 81. Pierre de la Guiche Escuier avoit 400.tt de pension du Roi. Me. Jean Regnaut Con.er du Roi premier Clerc et Auditeur en la Chambre des Comptes. (Cette qualité, Con.er du Roi ne fut donnée qu'en l'an 1551.) Soit veu l'Inventaire des Registres de la Chambre, Neantmoins Led. Regnaut est qualiffié Con.er du Roi en tous les Comptes. Dame Catherine de Rogemont veuve de Charles de Merle Chev. Sgr de St. Bris. Me. Thomas Bohier Notaire et Secretaire du Roi et son valet de Chambre fol. 188.

Folio 134. Les gens des trois Estats du Duché de Bourg.ne Comtés de Mascomois, Charollois, Auxerrois, Chatellenie de Bar sur Seine et Terres Adjacents accordérent au Roi et à la Reine un Aide de 42000.tt Mess. Pierre de Chaudio Chev. Gouverneur d'Auxerre avoit 220.tt de gages



Mourut à Liurton proche Molins Lez en Gilbert le 25.e Juin 1490. Sans enfans de son Mariage avec dame Heleine de Chabanne sa femme, laquelle fut depuis remariée à Noble homme Jacques de Veillan Sgr dud. Lieu et de Brignay, Capitaine et gouverneur de St. Sorgeau. Noble homme Jean de Courtenay Sgr de Bleneau et de la Grange. Antoine de Sorbiers. Henry le Rotier gouverneur et Capitaine dud. Auxerre par le decez dud. de Chaudio.

Mess. Girard de Longvi Chev. Sgr de Giury avoit 2000.tt de pension. Mess. Antoine de Baissey Chev. Bailly de Dijon 1200.tt Mess. Claude de Vaudrey Chev. 1200.tt Jean Roux de visques 600.tt Jean de Baissey 200.tt Guillemin de Jacquestain 120.tt Estienne de faletans 100.tt Antoine D'vrie 240.tt Pietre Alphonce de Cabans 240.tt Mess. Simon de Mailly Sgr dud. Lieu 200.tt Me. Estienne Berbisey l'Aîné 100.tt Pierre Dumay 100.tt Mess. Philippe de Siury Lieutenant de la Compagnie de M. de Vergy. Jean Regnard Sgr de Myon. Mess. Pierre de Beffroimont Sgr de Soye Philippe fils du Marquis de Baulde.

Folio 172. Phre. de Damas fils de feu Mess. Jean de Damas Bailly de Mascon avoit 120.tt de pension. Hugues de Chantemerle Sgr de la Clayette 300.tt Me. Thomas Berbisey eut 90.tt sur les deniers de l'aide accordé au Roi. Henry Chambellan Maire de Dijon 100.tt de pension.

## Folio 180:

Le Roi donna 2000 ll. de pension à M. Engilbert de Cleues au lieu du Revenu d'Auxerre. — Richard Machecoi fourier ord.re du Roi 25 s.t au lieu des Greffes de Lyon, qui lui auoient esté donnés par le Roi Louis 9.e en faueur de Son Mariage.

## Folio 185:

Mess.e Phle de la Platiere Chr.r Sgr des Bordes, Gouuer du Comté de Bourg.e Mr. Charles de la Bernade Con.er Mr. des req.tes ordinaires de l'hostel du Roi, et Mess.e Michel gaillard Chr.r gnal des finances de Bourg.e et pais temps de la Iouue du Roi aux Estats de Bourg.e tenus à Dijon, Salins et Auxonne, pour requerir quelques Sommes pour Seruir à Ses affaires. Jean de Corberan Escuier Seigneur heritable de Faulconney au Comté de Bourg.e

## Mess.e

Guy d'Roie Chr.r Sgr de Vaudrey en 150 ll. En don du Roi pour plusieurs grands et recommandables Seruices qu'Il. Mess.e Qui rendit au Roi tant en l'assemblée des Estats du Comté de Bourg.e et vicomté d'Auxonne, que autres matieres Secrettes. Robert de Maillac Escuier. Mr. Matthieu Laternay Lieutnt en Loix et Aduocat du Roi au Baillg d'Aual. — Antoine de Lamet Bailly d'Autun.

## Folio 210:

Poursuittes faittes en Cour par Jean Cousinet Clerc Extraord.re de la Chambre des Comptes



pour l'expedition de plusieurs Lettres patentes Concernant la Jurisdiction du Domaine du Roi attribuée à Mrs des Comptes Iudicature Lettres de Mrs du Parlem.t de Dijon. Soit veue les Registres des Lettres patentes de la Chambre des Comptes Cotté d'Ipsum 3. fol. 147. et 182. Loüis de Cauaillon Lieutnt.

## Folio 220:

Les biens du Commandeur de Ruffey furent vendus pour payer 400 ll. à Benedic Sapet, lequel auroit menassé de prendre prisonniers des Sujets du Roi au Duché et Comté de Bourg.e jusqu'à lad. Somme, qui lui étoit deüe par Led. de Ruffey.

## Folio 221:

Pierre Saiue Clerc frequentant la Chambre des Comptes. Lettres patentes du Roi publiées en pre les Baillgs portants deffenses à Ses officiers, gens Nobles et Soldats des Mortepayes de prendre aucune fermes de Ses domaines. Le Roi accorda aux habitans de Macon Le reuenu du 8.e et 16.e du vin, qui se vendoit en lad. ville, à la charge d'employer les deniers à la fortification de Tealles. Jean Tabarault Con.er du Roy Mr. des Comptes au Lieu de Mr. Mongin Contault decedé.

1490: 1491:

---

## Au Compte dud. Riboteau pour l'année finie le dernier Septemb. 1491

Folio 49 Jean Bataille Tresorier de Dole. Mr. de Chatelguion mourut au Mois de Juillet 1490.

Folio 51. Le Roy donna 300.tt pendant dix années à Mess. Guy de Rochefort Chev. Sgr. de l'abergement Premier President du Parlemt. de Bourgne. Lad. Somme assigné sur le Revenu d'arbois Les fiefs et aumones, et autres Charges anciennes payées. Jean Roux de visque Comte de St. Martin. fol. 178

Folio 120: après que les Estats de Bourgne. auoient accordé vn aide ou octroy au Roi, Les Eslus desd. Estats en faisoient le departemt. par Baage, puis ils en donnoient vn Estat de Recouuremt. aux Receueurs des domaines desd. Baages signé du Greffier desd. Eslus, et au Receueur gnal. des finances du Roi dud. pays. Nicolas Le feaux Greffier des Eslus des Estats.

Folio 134. Les gens des trois Estats du Comté



de Bourgne. accordèrent au Roi 15000.tt au Mois de Mars 1489: auparauant ce Compte, il n'estoit fait mention par les autres Comptes que des gens des deux Estats du Comté de Bourgne. qui estoient ceux de l'Eglize et Tiers Estat. et au vicomté d'Auxonne, ceux du Tiers Estat seulement.

La Recette du pnt. Compte monte à 133965.tt

Maitre Jean Ruzé Tresorier, Argentier et Mr. de la Chambre aux deniers de la Reine. L'octroy accordé au Roi de 42000.tt au Mois de Mars 1489. fut aussi pour la Reine, Laquelle en Employa vne partie en vaisselle d'Argent, Tapisseries, Joyaux et autres choses necessaires pour son Estat jusqu'à 9000.tt Guillaume de Bousenton dit Le Beau Escuier d'Escurie du Roi.

Me. florimont fortier Notaire et Secretaire du Roi Commis au payemt. des frais extraordinaires de son Artillerie. Guion Balausine Commis au payemt. des reparations et fortifications des villes de Dole, St. Aigne, faucoigné, Arguel et autres places.

Le Roi donna 1000.tt de pension assignée sur le Revenu d'orgelet au Comté de Bourgne. à Noble homme

Gilbert du Gué Sgr de Ternes, Con.er Chambellan de Sadite Majesté, son Bailly de Mascon, et Senechal de Lyon. Henry Le Rotier valet de Chambre ord.re du Roi Gouverneur et Capitaine d'Auxerre aux gages de 220.tt

Folio 155: huguenin ~~Jean~~ Jaquot Marchand à Auxonne. Soit notté que M.rs Jaquot Premiers Presidents de la Chambre des Comptes de Dijon sont descendus dudit huguenin. ayant veu la Genealogie v. La Genealogie des Seigneurs Damanze par Palliot à Dijon.

Jean de la Grange Escuier Bailly d'Auxonne Lieutenant gnal du M.e de L'artillerie du Roi. Guillaume Maillocher Escuier Capitaine du Chastel de Dijon avoit 150.tt de gages. Jean de Baissey Escuier Sgr de Charmes avoit 400.tt de pension.

Folio 184: Phrt de Damas fils de feu Mess. Jean de Damas Bailly de Mascon avoit 240.tt de pension du Roi. Hugues de Chantemerle Sgr de la Clayette 300.tt M.e Thomas Berbisey 90.tt

Haut et Puissant Sgr M.r Engilbert de Cleves Comte d'Auxerre avoit 2000.tt de pension du Roi au lieu du Revenu dud. Auxerre en faveur de son Mariage avec Charlotte de Bourbon



Charlotte de Bourbon fille de Jean de Bourbon Comte de Vandosme et d'Anne de Beaujeu fille du Sgr de Pressigny. Le Roi donna 200.tt aux Religieux Cordeliers d'Autun pour parachever les bastimens dud. Convent. Jean Spifame et Jacque Bourdin Clercs de Mess. Michel Gaillard Gnal des finances de Bourg.ne

Le Roi donna 1500.tt sur les deniers de l'octroi à lui accordés par les trois Estats de Bourg.ne à Nobles Sgrs Mess. Henry Sgr de Neufchatel, Guillaume Sgr de Vergy et Girard de Longvi Sgr de Giury, en consideration des services qu'ils avoient rendu à Sad. Majesté en l'assemblée tenue par lesd. Estats.

Le Roy donna 1500 Escus d'or de 35.s piece à M.e Thomas Bohier Notaire et Secretaire pour acheter une Maison en consideraon des services rendus au Roi Louis xj.e et à lui. Mess. Claude de Lenoncourt Cher, Con.er et Chambellan du Roi Bailly de Vitry eut 300 Escus en don du Roi pour le recompenser de plusieurs despenses par lui faittes aux Ambassades où il avoit esté pour le Service du Roi dedans et dehors le Royaume. 500.tt aux hauns de Besançon pour la fortification de lad. ville.

Folio 214: Les Allemans firent des courses

au Comté de Bourg.ne au Mois de Septemb. 1490: et prindrent prisonnier le Tresorier de Vesoul.

Folio 215 differend entre les Eslus des Etats du Maconnois et les Eslus Royaux pour les impositions, Les premiers voulans fer les impoons au prejudice de ceux cy. Registre 2 de la Chambre des Comptes fol. 213. Registre 3: folio 233: Procez pendant au Parlem.t de Dijon entre Le Procureur gnal du Roi, et les habitans des villes d'Autun, Semur et Avalon, pour estre lesd. haans Condamnés à fortiffier lesd. villes suivant la Commission de M.es Robert Brinon et Jaques Goudran Commissaires dud. Parlem.t ayant visité lesd. villes.

Folio 219: Le Roi fit payer à des Particuliers haans de Berne la Somme de 4000 Escus pour Eviter les Courses qu'ils faisoient au Comté de Bourg.ne pretendans que le Prince d'orange et les haans d'Auxonne leurs devoient lad. Somme. Il y a apparence que lad. Somme Estoit deüe aux d. Suisses pour la garnison d'Auxonne Establie par Lesd. haans, aprés la revolte dud. Prince d'Orange, ne voulans lesd. haans d'Auxonne reconnoistre Le Roi Louis xj.e Soit veu le Compte de 1476 ou 1477: Lad. ville fut remise à l'obeiss.ce du Roi le 4.e Juin 1479.



1491: 1492:

Au Compte dud. Riboteau pour L'année finie le dernier de Septemb. 1492:

Folio 16: Le Roi donna à Mess. Claude de Vaudrey pour Lui et les Siens la Chatellenie de Pontaillier et fresne S.t Mamets, à reachat par Sad. Majesté de 4000 Escus. Jacques de Grachault Marechal des Logis de L'armée de Bourg.ne M. de Saint Moris Escuier Capitaine de Salins. Guillaume Mouchet Claude et Charles freres Sgrs de S.t Martin.

Folio 25: Le Roi donna le Revenu de Brancion à Mess. Emart de Prie Chev, duquel auparavant Jouissoit Claude de Brancion Sgr de Visargent.

Folio 77: Le Roi donna 1200 tt aux haans de Chalon moyennant quoi ils s'obligerent de faire Entierement refaire les halles de lad. ville appartenant au Roi, Lesquelles il avoit ordonné estre desmolies et les Places données à Cense. Girard de Moleomes Procureur Special desd. habitans.

Folio 81: Honnorable homme et Sage Me Philippe Baudot Conr du Roi au Parlemt de Paris et gouverneur de la Chanrie de Bourgne

Folio 89: Mess. Antoine de St Severin Prince de Salerne avoit 300tt de pension du Roi, sur le domaine de Chatillon les fiefs et aumones et gages d'officiers payés. Simon de Rye Sgr dud. Lieu avoit 240tt de pension. Jean des Ulmes Sgr de la Motte en Bourgne 120tt Mess. Jean Damas Chev Sgr de Marcilly 300tt Phrt Damas Escuier fils du feu Bailly de Mascon six vingt Livres fol. 91. Jean Sgr d'Aumont 200tt Mess. Helion de Grançon Chev Sgr de Ponys 200tt Jean Doiselet Sgr dud. Lieu 300tt Mess. Jean de Rupt Chev Sgr dud. Lieu. Nicolas de St Moris Capitaine de Salins Cent Livres.

Folio 98: Estienne Jaqueron Eslu pour le Roi en Bourgne avoit 100tt de pension. (Soit notté que c'est icy le premier Eslu Establi par les Rois et Ducs de Bourgne du moins qui soit en tous les Comptes de la recette gnale des finances) Henry Chambellan Maire de Dijon 100tt Estienne Berbisey L'Aîné 100tt Jean Arbaleste



Maire de Beaune 100tt Jean Jaquelin Sgr de Premeaulx 100tt Pierre Dumay 100tt Me Jean Chaudet de Besançon 100tt Guillaume Doiselet 100tt Mess. Pierre de Beffroimont Chev Sgr de Soye 200tt Mess. Charle de Beffroimont Chev Sgr de Sombernon 150tt aux Recteurs et gouverneurs de la ville et Cité de Besançon 500tt pour Employer aux reparaons et fortificaons de lad. ville. Nicolas de la Chapelle 100tt

Folio 109: Claude de Rouveroy Escuier descouvrit une intelligence indue, que le Sgr de Villarnoul avoit avec les Ennemis du Roi. Hugues de Chalon Chev Sgr de Chatelguion. Jean Saumaire Controleur du grenier à Sel de Chalon.

Folio 123: Mess. Jean de la Viesville Chev Conr Chambellan du Roi, Bailly de Gisors Ambassadeur pour le Roi vers le Roi des Romains Maximilian depuis Empereur.

Folio 131: Mess. Philippe Pot Chev de l'ordre du Roi grand Senechal de Bourgne ordonna à tous ceux, qui tenoient fiefs en Bourgne de reprendre de fief de lui au nom du Roi suivant le pouvoir qu'il en avoit de Sad. Majesté, ce qui fut publié par tous les Baages. v. Le premier Registre des Lettres patentes du Parlement.

Folio 132: Il est rapporté que Messire Mr. Daudrieuuc et Euesque de Langres Gouuerneur et Lieutenant pour Le Roi en Bourg.ne Escriuirent 365 Lettres aux gens d'Eglize, Nobles, et aux bonnes villes des Baillies d'entre Daual et de Dole, Terres d'outre Saone et ressort de Mr. S.t Laurent affin de Estre mises en l'assemblée, qui debuoit estre en la ville de Dole le Lundy apres la Madeleine au Mois de Juin 1491. En laquelle assemblée Led. Sgr. d'Daudrieuuc se trouua, et Remontra pluisieurs choses de par Le Roi, qui grandement touchoient le bien dud. pays et de Ses Sujets.

---

## 1492. 1493.

---

Au Compte dud. Riboteau pour l'année finie le Dernier de Septemb. 1493.

Folio 1: Est Escrit ce qui S'en Suit; Et est à Sauoir qu'au Mois de Decembre en Enuiron la feste de Noel 1492. Temps de ce present Compte, Led. Allemans et autres gens du Roi des Romains, et de Mgr Philippe archiduc d'Autriche Son fils Entrerent au Comté de Bourg.ne et



Y le furent receus et obeis de pluisieurs villes et places, et le tout apres fut pourparlé du Traitté de paix, qui fut faitte et Juré entre Le Roi notred. Sgr et Mgr Le Dauphin Leurs Royaumes, pays, Sgries, Seruiteurs et Sujets d'vne part, Le Led. Roi des Romains, et Mond. Sgr l'archiduc Son fils tans en leurs noms, qu'eux faisants fortz de Mad.e Marguerite d'Autriche Sœur de Mond. Sgr L'archiduc d'Autriche, pour eux, Leurs pays, Sgries, Seruiteurs et Sujets d'autre part. Par lequel Traitté à este rendu à Mond. Sgr L'archiduc Le Comté de Bourg.ne Entierement, Le Comté de Charollois, et la Sgrie d'St Rogers, Les Droits Royaux, ressort et Souueraineté et autres Droits appartenans au Roi notred. Sgr reseruez Selon qu'il est à plain declarré Le Contenu aud. Traitté de paix, qui fut Conclus et publié à Senlis le 23.e Jour de May 1493.

Soit Notté que Led. Dame Marguerite d'Autriche fut Mariée au Roi Charles VIII.e au Mois de Juillet 1483. au grand Desplaisir du Roi d'Angleterre, et d'autant qu'il auoit esté accordé en Mariage auec Elizabeau fille d'Edouart 4.e Elle eut en dot Les Comtez d'Artois et de Bourg.ne à la Charge qu'au Cas que Led. Mariage ne s'accomplis, (d'autant qu'elle estoit fort jeune, le fut amenée par Les Gantois au Roi Louis XI.e) que Led. Comtez

seroient rendus. depuis sçavoir le 16 decemb. 1491. Le Roi Charles prefera anne duchesse de Bretagne, laquelle Il Epousa, ayant auparavant renvoyé lad. dame Margueritte d'Autriche, ce qui donna sujet aux grandes guerres, qui furent Entre Maximilian archiduc d'Autriche depuis Empereur, et son fils Philippe contre le Roi Charles 8.e tant parcequ'il avoit renvoyé lad. dame Margueritte, que parcequ'il avoit Epousé Lad. duchesse de Bretaigne, laquelle le Prince d'orange, comme procureur dud. archiduc avoit Epousée publiquement à Reines, Le parti delaquelle Led. archiduc avoit toujours tenu contre le Roi faisant la guerre auparavant son Mariage à lad. duchesse non obstant que Led. archiduc fut Beaupere dud. Roi Charle 8.e Car il se justifie par les comptes dud. Riboteau pour l'année finie 1489. fol. 138. que led. archiduc voulut faire Entrer une armée d'Alemans dans le Comté pour divertir les armes du Roi en Bretaigne, ou bien comme dit Goulu pour reprendre Cette pièce, qu'il avoit este forcé de donner par Led. Mariage de Dame Margueritte sa fille, pour lequel ainsi que rapporte Philippe de Communes, le Roi Louis xj se fut contenté de l'Artois, Mais les Gantois voulurent que led. archiduc leur seigneur donna Encore led. Comté de Bourg.ne à laquelle armée d'Allemans ~~Led. Sgr~~ Mess. Jean Sgr de Baudricourt Gouverneur des Duché et Comté de Bourg.ne opposa une si puissante armée que Lesd. Allemans se separérent sans rien faire. Neantmoins



par le prnt Compte, fol. 57. et 60. il appert que Led. archiduc retourna aud. Comté avec ses Allemans, et qu'ils prindrent la veille de Noel 1492. la ville de Salins, et depuis plusieurs autres villes et fortes places se rendirent volontairem.t tellement qu'ensuitte Le Roi Charles 8.e et Led. archiduc firent paix Enaculle, Laquelle fut Conclue à Senlis Le 23.e Mai 1493. Philippes de Communes L. 7. C. 3.

Lad. Dame Margueritte d'Autriche fut peu heureuse en ses Maris. Elle fut depuis Mariée à Jean Prince d'Espagne Roi de Grenades, et en secondes Nopces à Philippe duc de Savoye. Soit veu le reste de sa vie dans les histoires: fortune, infortune. Fortune sa devise. Elle est enterrée à Brou proche Bourg en bresse qui est une tres belle Eglize, qu'elle fit bastir.

Folio 37: La jouissance de la Comté de Charollois et Sgrie de Noyers ne fut donnée à Maximilian Roi des Romains qu'aprés qu'il eut ratifié le Traitté de Senlis et Juré icelui.

Folio 81: M.e Loys de Ponchier Notaire et Secretaire du Roi Commis à faire le payem.t des gens de guerre à pied, Suisses et autres frais extraordinaires des guerres. Poncher.

Folio 85: fortifications et reparations faittes à Grey et à Dole. Jean Bataille Tresorier de Dole, payeurs desd. reparations. hector de Salazar Sgr de St. Just Gouverneur d'Auxerre par le decez de henry le Rotier. Jean Gayart Lieutenant du Prevost des Mareschaux de france.

Folio 94: Mr. Le Mareschal de Bourgne. Philippe de hocqueberg fit mener du Lieu d'Esposse en Auxois à Gray aux Mois de Decemb. et Janvier 1492. huict pieces d'artillerie appellées faucons appartenans aud. Sieur Marquis pour la deffence de lad. ville de Gray Contre le Roi des Romains, estant pour lors au Comté de Bourgne. dans laquelle ville de Gray Estoit Led. Sgr Mareschal, et Mess. de Neufchatel et vergy. Plus fut mené aud. Gray pour la deffence de lad. ville quantité de picques, Traits, d'arbalestes, plomb, tranches, pelles, et autres choses necessres. à lad place.

Folio 100: Mr. de Baudricourt Mareschal de Bourgne. fit distribuer quarante neuf douzaines de traits d'arbalestes et trante et une Trousses de Traits d'arc, chacune trousse de dix huict flesches à plusieurs archers et arbalestiers



de l'ordonnance du Roi sous la Charge et Conduitte de Mr. Le Prince d'orange, et des Sgrs d'Aubigny, de Serue et autres Capitaines, qui avoient esté desournis de Traits à la rencontre faitte entre Salins et St. Anne le 17e. Janvier jour de St. Antoine 1492. des gens du Roi des Romains qui amenoient artillerie aud. Salins pour battre la place de Bracon. Soit veu Goulut memoires du Comté de Bourgne. Livre xj. Ch. 21. Lesd. Traits furent menés le 24e. Janvier aud. an 1492.

Folio 102: Il est fait mention que Le Prince d'orange tenoit comme en depos les villes de Dole et Grey, jusqu'à ce que Le Roi des Romains eut ratiffié le traitté de paix faitte à Senlis le 23 Mai 1493. desquelles villes le Roi retira son artillerie et la fit mener à Auxonne depuis le premier jour de Juin 1493. jusqu'au dernier de Septemb. suivant, ce qui fut certiffié par Noble homme Jean de la Grange Escuier Bailly dud. Auxonne Lieutenant gnal du Me. de Lartillerie du Roi. Guillaume Mailloche Escuier Capitaine du Chastel de Dijon. Jacque D'Inteuille Sgr d'Eschanets Capitaine du Chastel de Beaune.

Folio 105: Le Chastel de Bracon duquel henry de Mailloc Estoit Capitaine assiegé et battu d'Artillerie

par l'armée du Roi des Romains. fol. 127. Moulin à Cheual fait pour le Chatel de Bracon scitué au dessus de Salins. Robert de Mailloc Capitaine de Bracon après la Mort de henry de Mailloc fol. 115. dud. Compte et 131. Goulut Liure xj. Ch. 22. Antoine de Sarron Seigneur de Vareilles Lieutenant en la Compagnie de M. Le Marquis de Hocberg Mareschal de Bourg.ne

Folio 107: Le Roi fit faire les portes de la ville de Dole, et les Loges sur les Murailles, dont Antoine de Rouchmol Escuier Sgr de St Pierre auoit la Conduitte au Mois de Janvier 1492: par son Expres Commandement fut lad. ville fortiffiée par l'auis et ordonnance dud. Rouchmol. despense pour la fortification de laditte ville d'Auxonne. fol. 136. Jannot de Liuron Escuier Seigneur de Puyvidal Lieutenant du Capitaine de Montmartin.

Folio 113: Chateau de Bracon rauitaillé pendant le Siege mis par le Roi des Romains. Il y auoit 500 hommes dedans.

Folio 131: Treues faittes au Comté de Bourg.ne Il ne dit pas pourquoi, ni pour quel temps. Reparaons et aduitaillement pour le Chatel et donjon de



Semeur en Auxois. Noble et puissant Sgr Mgr Jean Seigneur de Baudricourt Lieutenant gnal et gouuerneur des duché et Comtés de Bourg.ne, Maconnois, Charollois et Auxerrois auoit 10000.tt d'appointem.t du Roi, sçauoir 6000.tt pour sa pension et 4000.tt pour recompense des domaines et greniers à sel, dont il auoit accoutumé prendre le reuenu reunis au domaine du Roi.

Mess. Antoine de St Seuerin Prince de Salerne auoit 300.tt de pension. Mess. George de la Trimouille Chev Sgr de Jonuelle, 700.tt Mess. Antoine de Baissey Chev Bailly de Dijon 1000.tt en qualité de Bailly de Dijon, et autres 1000.tt de pension. Mess. Philippe de Siury Chev Sgr dud. Lieu Lieutenant de M. de Vergy en sa Compagnie de gens d'armes 120.tt de pension. Mess. Charles de St Seine Chev Lieutenant de la Compagnie de M. de Neufchatel 120.tt Mess. Philippe Pot Sgr de la Roche Con.er Chambellan du Roi, et Chev de son ordre, auoit 1500.tt de pension du Roi.

Mess: Girard de Longvi Chev Sgr de Giury 1200.tt Phrt de Damas 120.tt Phrt de Choiseul Sgr de Lengues Lieutenant de M. le Gouuerneur de Bourg.ne fol. 212: Guillaume de Neufchatel Sgr de Clesmont 600.tt Mess. Claude de Vauldrey Chev 600.tt Jean de Baissey Escuier Sgr de Charmes 200.tt Jean Gillain Sgr du Port Lieutenant

du Capitaine d'Auxonne 300.tt

## Folio 181:

Mess. Hugues de Villelume Chev. Sgr de Monbardon Bailly de Chalon 200.tt Jacques D'Inteville Sgr d'Eschanets grand veneur de Bourgogne douze Cens Livres pour l'Entretenem.t de la venerie du Roi en Bourg.ne et 400.tt pour l'Entretenem.t des Compagnons de lad. venerie. Mess. Guy d'Vsie Chevalier Sgr de Vaudrey 400.tt de pension. Jean Oderne 200.tt Henry Chambellan Maire de Dijon 100.tt

## Maistre

Estienne Berbisey l'ainé 100.tt M.e Thomas Berbisey 90.tt Mess. Jean de la Roche Chev. Bailly de Maseon 300.tt Mess. Jean Damas Chev. Sgr de Marcilly 150.tt Jean Sgr d'Aumont 200.tt Mess. Helion de Grantçon Sgr de Pouys 100.tt Jean de Longvi Sgr de fontaine françoise 100.tt Jean des Vlmes Seigneur de la Maison fort, et de la Mothe de Bourg.ne 120.tt M.e Nicole Chesle Eslu de Bar sur Seine 50.tt Jean Sgr de Rupt 150.tt Nicolas de S.t Moris qui estoit Capitaine de Salins 120.tt Estienne Jaqueron Eslu pour le Roi en Bourg.ne 50.tt Jean Arbaleste Maire de Beaune 100.tt Jean Jacquelin Sgr de Premeaulx 50.tt Pierre Dumay 100.tt Henry Marchand 100.tt Guillaume de Bruieres Capitaine de Nuis 100.tt Guichard de Vaurion 40.tt Guillaume Doiselet 50.tt Mess. Pierre de Beffroimont Chev. Sgr de Soye 300.tt Mess. Guy de la



Baulme Chev. Sgr de la Roche du Vanneau 150.tt Messire Charles de Beffroimond Chev. Seigneur de Sombernon 150.tt Mess. Simon de Mailly Chev. Seigneur dud. Lieu 150.tt Hugues de Rabutin Sgr d'Espiry 150.tt M.e Antoine de Salins Doyen de Beaune 50.tt frere Claude D'Inteville Abbé de la Ferté sur Grosne 100.tt R. Pere en dieu M. Jean Abbé de Citeaux Cent cinquante Livres Pierre de Bornay Escuier 45.tt Estienne de Faletans 50.tt Claude Sgr de Ternant 250.tt Mess. François Rolin Chev. Sgr de Beauchamps 200.tt Mess. Hugues de Choisy Chev. Sgr de Mimeure 150.tt Jean de Courcelles Sgr d'Auuillers (d'Auuillars) Cent Livres. Simon de Quingey 200.tt Messire Pierre de la Guiche Chev. 300.tt Vuaterin de Bayon 300.tt Hugues de Chantemerle Sgr de la Clayette 150.tt Mess. Jean de Pontaillier Chev. Sgr de Talemey 300.tt R. Pere en dieu M.e André de Poupet Evesque de Chalon 600.tt Mess. Guy de Rochefort Chev. Sgr de Labergement Premier President de Bourg.ne 300.tt Registre Second des Lettres patentes de la Chambre des Comptes fol. 6: Blaize de Rochefort fils de feu Mess. Guillaume de Rochefort Chancelier de france 240.tt Reg. 4. fol. 42: Reg. 13: folio 139 des Lettres patentes de la Chambre des Comptes. M.e Jean Rolin Abbé de S.t Martin d'Autun 300.tt Simon de Rye Escuier Seigneur dud. Lieu auoit 120.tt de pension. Antoine de Mandelot Escuier Sgr de Pary 200.tt

## Folio 195:

Richard Machecot auoit 120.tt de pension du Roi au lieu de la Jouissance des Greffes de Lyon que

Le Roi Louis onzie Lui avoit donné en faveur de son Mariage. Josse Cheurier fourrier ordinaire du Roi 60.tt Lancelot Levesure Con.er et Pirevost de l'hostel du Roy 150.tt Simonne de Sauvegrain nourrice de M. Le Duc Charles de Bourg.ne 50.tt

## Folio 196:

Le Roi donna 500.tt aux haans de Dijon pour fortiffier lad. ville. Aux Majeur et Eschevins de Beaune 80.tt pour fortiffier lad. ville. Jean Spifame et Jacque Bourdin Clercs de Mess. Michel Gaillard Chev. gnal des finances de Bourg.ne Noble homme Mess. Pierre d'Aux Chev. Sgr de Lys et de Thieulx Capitaine et Chatelain d'Aignay Le Duc six vingt dix Livres de pension. Noble homme Jean de Tournebise Sgr de la Berchiere Capitaine de Grimont sur Poligny. Antoine de Rouchmol Escuier Sgr de St. Pierre Commis à faire fortiffier les villes et places de Bourg.ne Jean d'Aichey Sgr de Vereul Capitaine de la Mortepaye de Besançon.

## Folio 204:

Les Ligues de Berne, fribourg, Soleurre et vienne Envoyérent des Ambassadeurs au nombre de dix huict à Mons.r le Gouverneur de Bourg.ne à Lons Le Saunier au Mois de feurier 1492. Henry de vaugrenant Escuier.

M.r le Prince d'Orange et

## Folio 207:

Le Lieutenant et gens du Conseil



du Roi des Romains Envoyerent M. de Chay et Maitre Jacques de Gondebault vers M. L'Evesque de Langres Lieutenant du Roi en Bourg.ne au Mois d'Aoust 1493. pour l'Execution du Traicté de Senlis. Mess. Claude de Lenoncourt Chev. Bailly de vitry et M.e Jean de Pierre Pons M.e des Req.tes de l'hostel du Roi furent Envoyés par lui pour se trouver en l'assemblée des Estats de Bourg.ne En laquelle ils ne se trouvérent pas, d'autant qu'elle fut remise. Jean de Chitain Sgr dud. Lieu Con.er M.e d'hostel du Roi.

## Folio 209:

Ban et Arriereban publié En Bourg.ne Mess. Berault Stuard (Dupleix hist. de france L'appelle Ebrard Stuard) Seigneur d'Aubigny Con.er Chambellan du Roi et Chev. de son ordre, et Mess. Charles de la Bernarde ou vernade, furent Envoyés par Sad. Majesté en Bourg.ne pour se trouver en l'assemblée des Estats le 15 octob. 1493; et y faire des Remontrances de sa part pour le bien dud. pays. Jean de Dommarien Sgr du Bailley proche Langres.

## Folio 214:

Le Comte de Poulan, Mess. Philippe Louhette et Jean de Montfort Chevs, trois autres Chevs du pays d'Allemaigne, six Gentils hommes, quatre Trompettes, et un herault d'Armes furent à Poligny durant quatre jours Commencés le 7.e feurier 1492. pour Conferer des affaires du Comté de Bourg.ne avec M. le Prince d'orange et M. de Baudricourt Gouverneur de Bourg.ne

Folio 230: M. Le Gouverneur de Bourg no
fit donner 80 ll. des deniers de la Recette gnle à frere Laurens
Durand de l'ordre des Carmes docteur en Theologie pour
plusieurs sermons qu'il avoit fait de son ord.r et des
officiers du Roi après plusieurs processions gnles pour
les affaires du Roi.

---

## 1493. 1494:

---

Au Compte rnd. Riboteau pour
l'année finie le dernier de Septemb. 1494:

Folio 13: Mons.r de Vergy Pourpoint du
Revenu de Vergy des le temps du Roi Louis xi.e Simon
de Quingey Escuier Sgr de Montbaillon. Mgr de Drap
Pourpoint du Revenu de Cussey, Sagy et la Colonne par
don du Roi. Claude de Brancion Sgr de Vergenne pourpoint
du Revenu de Brancion et Courtenay. Guillaume de
Malloscher Escuier Sgr de Rancey Capitaine du Chastel de
Dijon

Par Le Traitté de Senlis le Roi rendit entre



autres choses à l'Archiduc d'Autriche les Comtés
de Bourg.ne et Charolois et Sgrie de Noyers. Du
Comté de Bourg.ne dépendoient les Domaines de Dole,
Besançon, Pontarlier, Jour, Orgelet, Mornay, la Saunerie
de Salins, Bracon, Chatelbelin, Esprenont, Rochefort,
Bligny, Arnans, Montmoron, Vesoul, Faucogney, Luxeul
Jussey, Montjustin, Montboson, Chatillon le Duc, et la
Prevosté de la Baulme. Du Comté de Charolois dépen-
doient les Chateaux et Chatellenie de Charolles, et autres,
Dondain, Mont St. Vincent, Sanvignes, et le Sauvement, et
autres dépendances, qui sous la Prevosté de Vitry, Saint
Berain, Genelard et autres, duquel Comté le Roi se
reserva la Souveraineté, et droits Royaux, comme aussi de
Ladt. Sgrie de Noyers, qui sont les appellations des Juges
du Comté de Charolois, prodemain les officiers Royaux,
le proffit des greniers à Sel, des Tailles et Aides.

Folio 61: Le Roi donna à M. Engelbert
de Cleves Comte de Nevers en faveur de son Mariage avec
Mad. Charlotte de Bourbon fille de Jean de Bourbon Comte
de Vandosme, et d'Armagnac la Comté d'Auxerre,
au lieu de laquelle Comté le Roi lui donna depuis 1200
mil livres par an.

Folio 63: Le Roi donna 1000 Escus à
Mess. Claude de Lenoncourt Chevalier, Con.r et Chambellan,

Bailly de vitry en faueur de son Mariage. fol. 148:

## Folio 74: Les gens des trois Estats des Duché de Bourg.ne Comté de Maconnois, Chastellenie et auxerrois Chatellenies de Bar sur Seine, Moyers et terres adjacentes assemblés à Semur en auxois au Mois d'octobre 1492. octroyerent au Roi vn aide de 30000.tt Mess. Geoffroy de Chalamas Chr Sgr de Charlus Gouuerneur du Pont St. Esprit. Louis d'Allemant Sgr d'Urbane.

## Folio 109: La Chambre des Comptes fut transferee à Chalon au Mois de Juillet 1494. à cause de la peste qui estoit à Dijon. fol. 168: Honorable homme et Sage Maistre Philippe Baudot Con.er au Parlem.t de Paris et gouuerneur de la Chancellerie de Bourg.ne auoit 200.tt de gages à cause de Ditte derniere Charge, assignés sur les Domaines du Baillage de Dijon.

## Mess: Guillaume Sgr de vergy auoit 1000.tt de pension du Roi. Morin de Damoueux Louier de la Compagnie de M. Le gouuerneur de Bourg.ne auoit 180.tt d'Arrerages. Chr de Damas Sgr d'Clefoy Six vings Liures. Mess Jean Damas Chr Sgr de Marcilly Six vings Liures. Jean d'Aigreau Maire de Dijon 200.tt Jean de la Grange Louier Bailly d'Auxerre trois cens Liures. Etienne Jacqueron Eschanson du Roi en Bourg.ne 50.tt Guillaume de Courtaurel de la Compagnie de



Monsieur de vergy Six vings Liures. R. Pere en Dieu M.r Jean de Souper Euesque de Chalon auoit 300.tt de pension. R. Pere en Dieu M.r André de Souper Euesque de Chaleon auoit 600.tt

## Folio 142: René de Cossé Con.er et premier Pannetier du Roy Bailly de Melun, lequel office il resigna à M.e Loys Picot Secretaire en Loix suiuant la volonté du Roi, tant en faueur des bonnes mœurs, vertu, Sens, et liberalitez que l'on disoit estre aud. M.e Loys Picot, que pour les grandes et louables Seruices, que feu M.e Marc Picot son Pere auoit fait au Roi Louis 9.e en la Charge d'Secretaire de Sad finances.

## Folio 146: Thibaut de Gand et Jean de Gand de la veneric du Roi en Bourg.ne Mess. Jean de Maumoury Chr 600.tt en Don. Guillaume Stenart Seigneur Doison Con.er Chambellan du Roi 600.tt Maistre Jean Spifame Notaire et Secretaire du Roi 200.tt

## Folio 149: Mgr Jean de Baudricourt Mareschal de france gouuerneur de Bourg.ne 2500.tt Jacque Maillardet Sgr de la mure 600.tt Jean de la ville Sgr de Sontettes 400.tt Charles de Soupre Sgr de la Chaux frere de Monsieur L'Euesque de Chalon 1000.tt

Folio 163: honnorable homme Me. Jean Jehannault Conr. et Me. des Comptes du Roi à Dijon fut Envoyé a Beaune pour se trouver en l'assemblée des Estats Pierre fourneret voiturier par terre demeurant à Dijon.

Folio 165: Le Roi à droit de mil Livres viennoises chacun an sur la Saunerie de Salins. Estienne Julien premier huissier du Parlemt. de Bourgne.

Folio 169: Me. Jacque Goudran Conr. du Roi en son grand Conseil receut le serment de feauté des habitans de Dijon par parroisses, et des Mandians et gens d'Eglize au Mois d'Aoust 1494: qu'ils devoient au Roi suivant qu'il lui avoit esté ordonné par Le Roi. Jean vidal Me. de la Monnoye de Dijon

Folio 173: assemblée des Estats a Beaune à cause de la peste qui estoit à Dijon. depuis à Semeur. Ordonnance de Mrs. des Comptes aux Receveurs de prester serment quelles Especes ils avoient Lors du Descri des monnoyes.

---



1494: 1495:

---

Au Compte dud. Riboteau pour une année et demie finie le dernier de Mars 1495:

Folio 12: Mad. La Douairiere de Bourgogne Jouissoit du Revenu de Chaveins et la Perriere.

Folio 48: Il fut octroyé au Roi au Mois de janvier 1494: un aide de 35000.lt par les gens des trois Estats des Duché de Bourgne. Comté de Maconnois, Charollois et Auxerrois, Chatellenies de Bar sur Seine et de Noyers, et terres Royaux Enclavées és Elections de Langres, Autun, Chalon et Mascon, Laquelle Recette est couchée et Employée par Ledit Receveur gnal suivant l'ordre de l'assignaon sur ce baillée par Mrs. les Eslus sur le fait dud. aide Escrit en une feuille de papier signée N. Le feaul.

J'ai Extrait tout ce que dessus, affin de faire voir l'ordre que tenoient les Estats des deputés des Eslus pour les aides et deniers, qu'ils octroyoient au Roi. L'Estat qu'ils donnoient au Receveur gnal pour les Recevoir, et les baxges qui y Contribuoient.

Quant à ce qu'il est porté que les Terres Royaux és Elections de Mascon, Autun, et Langres Contribuoient aux d. impoons, Je n'ai point trouvé pour quoi on vsoit de ces termes, et quelles estoient lesd. Elections, sinon qu'en l'an 1555: au Mois d'Aoust Le Roi henry second ayant Establi des Elections aux Bauages de Bourg.ne Elles furent supprimées par Edit desd. Mois et an à la poursuitte des Estats dud. pays. et depuis en l'an 1630: Le Roi Louis XIII.e ayant restabli lesd. Elections, furent de Nouveau supprimées moyennant 1700000.tt fournies par lesd. Estats en trois payemens finis en l'an 1636.

Folio 55: Jean Jehannin Commis à recevoir l'Aide de 2000.tt octroyé au Roi par les gens des trois Estats du Comté d'Auxonne, Terres d'outre Saone, (que l'on appelloit de l'Empire) et ressort de S.t Laurent au Mois de fevrier 1494:

Folio 65: Le Roi Estant à verseil le 28.e septemb. 1495: Led. S. Riboteau lui fournit 400 Escus d'or à raison de 35.s piece vaillant 7000.tt Jean de Grand Ry Marchand du Nivernois, Jean Perard Canonier. Soient veus les Comptes six ans



six ans auparavant Celui cy.

Folio 107: Mgr Jean de Chalon Prince d'orange avoit 12000.tt de pension du Roi Compris 500.tt pour le Revenu de Rouvre près Dijon. Le Roi estant allé au voyage de Naples pour la Conqueste dud. Royaume laissa Mess. Pierre Duc de Bourbonnois et d'Auvergne, Comte de forest, Chev. de l'ordre S.t Michel pour commander au Royaume. Il disposoit de toutes les finances dud. pays de Bourg.ne

Je ne veux ici omettre ce que j'ai veu sur vn ancien Registre de la Chambre en ces Mots: Aujourd'hui XIX jour de Juin 1494: Le Roi Charles entra en la ville de Dijon à grande et noble Compagnie, et au devant de lui furent les Majeur et Eschevins et plusieurs haans de lad. ville de Dijon, habillés de Rouges, robes, et Chapeaux noirs, et lui firent la reverence en la Charme de Marcennay. après eux vindrent les gens des Comptes et des finances, à sçavoir les M.es desd. Comptes en robes de Damas violet au nombre de six robes, et les Clercs, (Auditeurs) en robes longues de gris doublées d'ostade et de demi satin et firent la reverence comme dessus. après vindrent les Presidents et gens de la Cour de Parlem.t habillés de leurs robes et Chaperons de Justice et firent la Reverence comme devant. Ce fait

Entrerent en belle et noble ord.ce en lad. ville, et virent plusieurs Esbattemens et Jeux sur l'Echaffaut. Dés là alla le Roi en l'Eglize de S.t Benigne pour sa devotion et ss. le serment accoutumé et ce fait s'en alla accompagné de tous en son hostel à Dijon, et depuis fit plusieurs honnestes et nobles exploits, qui long seroient à raconter, et mesmem.t ced. jour vint en personne accompagné de plusieurs grands Seigneurs et personnages de son sang et lignage en cette Chambre des Comptes, et y passa le tems environ deux heures. Dieu par sa grace lui doint bonne prosperité en tous ses nobles affaires. (J'ai mis ce que dessus au Compte precedent fol. 144. n'ayant trouvé au Compte suivant, qui est le p.nt, occaon pour le mettre, qui fit mention du voyage du Roi à Dijon.)

## Folio 110:

Le Roi donna 1000.tt à R. Peres en Dieu M.e André de Poupet Evesque de Chalon, M.e Jean Rolin Abbé de S.t Martin d'Autun, et à Jacques d'Interville Sgr d'Eschanets pour leurs salaires et vacaons d'avoir assisté à la Convocaon et assemblée des Estats de Bourg.ne tenus pour le fait de l'octroy de 35000.tt accordé au Roi au mois de Janvier 1494:

## Folio 111:

Mgr Pierre duc de Bourbonnois et d'Auvergne, Comte de Forest Chev. de l'ordre du Roi et son Lieutenant durant son absence pour la Conqueste de



son Royaume de Naples. Jean le Noble de Chalon avoit 65.tt de pension du Roi. Charles Sgr de Mypont 50.tt Herart de Mypont 50.tt Guillaume de Villers Sgr de Boucourt 50.tt Claude de Lugny Sgr de Ruffey 100.tt Didier de Mandele Sgr de Ciresy 50.tt M.e Jacques Arbaleste avocat du Roy au Parlem.t de Bourg.ne 50.tt Guillaume de Cluze Lieutenant au Chastel de Beaune 50.tt Phrt de Tenarre Sgr de Janley 100.tt Claude Sgr de Raigny 100.tt Huguenin Courtois Maire d'Auxonne 50.tt Tannegny de la Gaubertiere. Claude de Rouvray Escuier.

## Folio 121:

Mess. Gui de Rochefort Sgr de l'Abergement premier President de Bourg.ne fut desputté par le Roi au Mois de Novemb. 1494: pour se trouver à la journée, qui se devoit tenir en picardie avec les desputés du Roi des Romains pour traitter des differens qui etoient entre le Roi et led. Roi des Romains, en execution du traitté de Senlis, à cause que le Roi s'estoit reservé les droits Royaux, ressort et souveraineté aux Comtes de Charollois et Artois, et Sgrie de Noyers, qui sont les tailles-aides et greniers à sel, lesquels droits les officiers dud. Roi des Romains ne vouloient estre levés par les officiers du Roy.

## Folio 123:

M.e Nicolas Bouesseau President

En la Chambre des Comptes de Dijon assista à lad. journée avec led. Sgr de Rochefort par Commission du Roi. Sont Notté que c'est ici le premier, qui ait esté qualifié President en la Chambre des Comptes de Dijon. Lad. Journée se tint à Amiens Commença au Mois de Novemb. 1494: et finit au Mois de feurier Suivant. M. Loys de Graville Admiral de france y assista de la part du Roi avec lesd. Sgrs de Rochefort et Bouesseau.

Folio 124: Les haans du Comté de Charollois ayant donné des Cautions pour le payem.t de 2500.tt pour leur part de l'octroy accordé au Roi par les Estats de Bourg.ne en l'an 1493: repetérent de Monsieur de Baudricourt gouverneur dud. pays lesd. Cautions, lesquelles il retenoit prisonniers, et voulurent pour cet effet passer un traitté lequel fut reconnu estre Captieux en certains mots, qu'ils y avoient mis prejudiciables au Roi et à ses hauteurs, preéminence et Souveraineté, à raison de quoi led. Sgr de Baudricourt differa de fe. l'Elargissem.t desd. prisonniers et de leurs biens sans premier sçavoir le vouloir de Mgr le Duc de Bourbonnois (Pierre) sur lesd. mots Captieux. Led. Duc de Bourbon estoit Regent en france en l'absence du Roi estant à la Conqueste du Royaume de Naples.



Folio 127: M. de Baudricourt, Mareschal de France gouverneur de Bourg.ne Escrivit aux gens des Comptes de M. l'Archiduc à Dole. Guiot d'Alioncourt dit Renard Escuier. Henry Marchand Escuier. Richard de Ludres dit Mesnil Escuier. Guiot Donnot Escuier Bailly de Bar sur Seine.

Folio 143: Les Estats assemblés à Dijon au 10.e Janvier 1495: par M.rs des Comptes suivant l'ordre du Roi ne voulurent rien deliberer attendu qu'ils n'Etoient en nombre suffisant et tel qu'ils avoient accoutumé Estre Mandés en cas semblable selon leur privileges. fol. 163:

Folio 145: M.rs Les Eslus des Estats de Bourg.ne Envoyérent une Commission aux haans du Charollois pour imposer deux mil cinq cens Livres pour leur Cottepart de l'aide de 35000.tt accordé au Roi au Mois de Janvier 1494: Laquelle Commission fut donnée à M.e Estienne de Thyart Juge Principal dud. Charollois par Claude Mutelet Sergent Royal lequel requit de par le Roi et lesd. Sieurs Eslus led. de Thyart d'accomplir lad. Commission, qui fit reponse qu'il avoit deffence de par le Roy des Romains et Monseigneur l'Archiduc son fils de non recevoir ne obeir à aucunes lettres desd. Sieurs Eslus ne d'autres, que desd. Roy des Romains

Et son fils, et qu'il n'auoit aucune Charge du pays, et ainsi refusa ladt Commission, sans en vouloir faire aucune Connoissance ne Lettre de Recepissé. Comme aussi fut refusée par Pierre Monter, qui en disoit l'entreprouue de la ville et Communes dtd Charolois qui apres s'estre semblable responce que ledt Sr Chyari, et depuis le Roi à la Royne et Mgr Ladministrateur et Comte dtd pays de Charolois, le aussi veu de Noyers en surseance de leurs Cottes et Impostz, à la Charge de se trouuer à l'assemblée des Estatz.

## Folio 148: Le Roi par ses Lettres patentes Donnée à Paris le 29 Janvier 1487: Regle le Cours des especes d'or et d'argent en cette sorte. Escus à la Couronne faits au Royaumes et au pays du Dauphiné à 36.s pièce. Escus d'or au Soleil à 36.s 3.d et les Demis Escus à proportion. Grands Blancs au Soleil apelles Douzains pour 12.d grands Blancs à la Couronne appelles onzains pour onze deniers et les Demis à l'Equipolent. Gros de Roi faits au Royaume et au Dauphiné à Deux Sols dix Deniers, et les Demis à proportion. Liards et hardys à trois Deniers pièce. Parisis Tournois Deux Deniers. petits Deniers, ou Demies. Denier parisis pour un Denier parisis pièce. Dons Ducats et Salus à 37.s 6.d Doubles Ducats Alphonsins et Demi Ducats à proportion



Mesmes. Ecus de foix à Deux vaches à 35.s et autres Ecus de foix, Guienne et Bretaigne à 34.s Leons à 15.s Ridés à 38.s 9.d Mailles de Rhin tant à la croix St Andrés que autres à 27.s 6.d Mailles de Cassels et florins d'or rogar à 25.s Nobles à la rose à 4.tt 2 angelots Demi Nobles et quarts à proportion. Nobles de Henry à Soixante et quinze Sols. Demi nobles et quart à proportion. Ecus, francs à pied, francs à Cheual et Royaux vieils Ecus, francs à pied, francs à Cheual et Royaux à 40.s florins de Florences à Double croix autrement appelles Magdeleines 13.s 4.d Dons gros de Milan appellés Testons à neuf Sols quatre Deniers, Demy et quart à proportion. Carlins, Gros de Gennes et de Venises à Deux Sols six Deniers, et Demi à proportion. Grands Blancs de foix à Deux vaches à dix Deniers. Dons gros de Deux patarts à Deux Sols. virelans et Patars à treize Deniers. Petits Blancs d'Allemagnes à 4.d Quarts de Sauoye, Dorne, Provences Gennes et Avignon à trois Deniers. Grands Blancs de Bourg.ne et de Tournay à huict Deniers. Gros de Sauoye à Deux Sols six Deniers. Grands Blancs de Sauoye à huict Deniers Philippus et Maximilians à Cinq Deniers. Et les autres Monnoyes non Comprises cy dessus reputées pour billon.

# 1496:

## Du Compte de Mre. Loys Sirelier Con.er du Roi Tresorier et Receveur gnal des finances de Bourgne depuis le 1er. avril après Pasques 1496 jusques au dernier de Septembre suivant.

**Folio 1:** Les Lettres de prouision dud. Sirelier Commancent en ces termes. Charles par la grace de Dieu Roi de France, Sicile, et Jerusalem.

**Folio 17:** Il est Escrit en l'apostil mis au Marge de la Recette de ce Compte Concernant le Reuenu de vergy Cleo le 22e. Mars auant Pasques 1502: et presenté le 10e. dud. Mois et an; que la Recette dud. vergy Estoit acceptée par neant, attendu que le Don fait par le Roi Loudouizieme, par Lettres patentes Données à Chenonceaux au Mois d'Aoust 1477. verifiées en la Chambre des Comptes de Dijon le 13e. octob. suiuant, à Mess. Guillaumes de vergy Dun Reuenu de lad. Terre; Mais parceque presentement lad. place de vergy en laquelle les gens dud. Mess. Guillaumes de vergy



S'estoient mis et faisoient guerre et hostilité au Roi, à cette occasion ils furent pris par les gens du Roi notred. Sgr, et Jceller Baillée à Mess. Robert de Grammezelles, comme l'on dira. Ce fut donc seulement en l'an 1502: que lad. Terre fut ostée aud. Mess. Guillaumes de vergy, neant moins Mr. de Chaponay en son Histoire de la Maison de vergy met que ce fut en l'an 1498. au Compte de l'an 1500. fol 168.

**Folio 25:** Le Roi donna à Mad. Loüise de Sauoye veuue de M. de Chatelguion 1000 lt de deux années sur le Reuenu des greniers à Sel de Chalon pour lui aider à faire son Conuoy d'obseques.

**Folio 29:** Mess. Emart de Prie eut Don du Roi de Branction en Courtenaix et perdant dix années, Commencées le premier Octob. 1502: lequelle auparauant Claude de Branction Sgr de Bargeur jouissoit. Mess. Thierry Chesne Sgr de Lanoncourt.

**Folio 41:** Mess. Eurard Rony eut Don du Roi de la Chatellenie de Vielchatel.

**Folio 56:** Le Roi fit Don du Reuenu du grenier à Sel de Bourbon Lancy à M. le Duc de Bourbon.

Folio 57: Jean de Longvi Sgr d'Epoisses & Pre de Fontaine françoise avoit 300 ll de pension du Roi. Phre de la sorte second Président du Parlt de Dowg no 200 ll Pierre et Jean de la Guiche avoient chacun 600 ll de pension.

Folio 72: Jean de la Vernade Escuier d'Ecurie du Roi avoit 800 ll de pension du Roi. Le Roi donna 4000 ll à Charles de Pouper Sgr de la Chau.

Folio 95: Les gens des trois Estats du Duché de Dowg no Comté de Mascon, Charolois, et de xxxxxxx Chatellenie de Bar sur Seine et pays adjacents assemblés à Dijon aux Mois de Septembre 1495 accordèrent au Roi un aide de 35000 ll.

Folio 97: Les Estats du Charollois firent rester de payer leur part dud. octroy montant à 2666 francs, et fut lad. partie tenue en surseance sur les instances de Mgr Le Archiduc.

Folio 104: Nicole de Montbelon advocat du Roi au Parlt de Dowg no eut 50 ll en don du Roi. Demoiselle d'Estavayer Escuier avoit 100 ll de pension.



Folio 111: Le Roi donna deux mil escus à la veuve et Enfans de Jean de la Granger en son vivant Bailly d'Auxonne, à cause de la non jouissance de Vieilchastel. Pierre Dumay Lieutenant à Beaune du Bailly de Dijon.

Folio 116: Le Roi ordonna le remboursement des Maisons et jardins occupés pour la Construction du Chastel de Dijon sur son aide de 35000 ll fait à ladite Majesté par les Estats de Dowg no. Me Jean Saumaise xxxxx rendit Compte en la Chambre des Comptes de Dijon de la Payement des Mortepayes en Dowg no

Folio 146: Mess. Guillaume Sgr de Vergy avoit 2000 ll de pension du Roi par xxx. Mess. François Rolin Chev Sgr de Beauchamp 300 ll Mess. Jean de Pontailler Sgr de Talmay 300 ll Jean de Courcelles Sgr d'Emillieres, (d'Emilard) 100 ll Me Jean Saulnier Official d'Autun 60 ll Philippe fils du Marquis de Baude 400 ll Didier de Mandelot Sgr de Pirey et Antoine de Mandelot Sgr de Pary. Antoine de la Trouarderie Escuier 300 ll Mad. Marie de Savoye, Marquise de Hochberg 300 ll en recompense de Montrichard. Jean de Borrens Escuier Capitaine de Montferrant.

Folio 167: Mr. Le Gouverneur de Bourg no. sur Veuves secrettens. Six vingt Livres au Doyen de Dole.

Folio 171: Extrait de la partie Comptable ou retranchée de la Recette gnale des finances de Bourg no. donné à Mrs. de la Chambre des Comptes de Paris par Mr. Nicolas Bouesseau Con.er du Roi et Receveur de la dte Compte à Dijon.

Folio 177: Mess. des Comptes de Dijon font leur taxes et estimaon des Maisons et Jardins occupés pour la construction du Chatel de Dijon. Gillet le Compasseur Marchand à Dijon. Mr. Odot Machecot Tresorier de la ste. Chapelle de Dijon. Le Roi Charles VIII. Mourut à Amboise le 7 e Avril 1496. âgé de vingt sept ans. Mr. Richard Machecot Con.er du Roi. Mr. des Comptes par la resignation de Laurens Blanchart.

---

## 1496: 1497: 1498:

---

Au Compte dud. Sirlieu pour deux années finies le 1er Dimce de Septemb. 1498:

Folio 1: Lettres de Confirmaon de l'office de



L'office de Tresorier Receveur gnal des finances de Bourg no. par le Roi Louis 12e. donné à Senlis le 17 Juin 1498. au profit dud. Sirlieu. Desd. Lettres sont encheries sous ces mots. Louis par la grace de Dieu Roi de Francs Sa Ultement. Jean Saumaise à présent Saumaise procureur dud. Sirlieu, comme il avoit esté de Ribeiron pour la reddition de leurs Comptes. Le Roi donna à Jean de Chalon prince d'orange 2200 Escus Soleil.

Folio 85: Pierre Sayve commis à exercer l'office de Grenetier au grenier à Sel de Bouilly.

Folio 123: Le Roi donna 500 ll de pension Chacun an Sur les armandes du Parlement de Bourg no. à Charles de Mypont Sgr dud. Lieu Lon des Veus Escrs assistans comme Con.ers dud. Parlemt. par Lettres patentes donnés à Lyon le 17e. Janvier 1496. Berard de Mypont Sgr d'Aubigny. Jean Gillain Sgr Duport Lieutenant du Capitaine d'Auxonne. Le Roi donna 1800. ll aux Maons de Macon pour la reparation de Ladte ville.

Folio 156: Les gens des trois Estats des Bourg no. accorderent au Roi un aide de 33000 ll. le quel fut Consenti par Auxonnois, Terres d'outre Saone et ressort de St. Laurent 2000 ll. Richard Machecot, Maitre des Comptes, au Lieu de Maitre Laurens Blanchard.

Folio 194: Mess. Philippe de Lenoncourt Chev. Sgr de Loches Capitaine du Chastel de Dijon. Jacques de D'Interville Sgr d'Ochamets et de Commarien Capitaine du Chastel de Beaune.

Folio 197: M. de La Palice eut don du Roy du Revenu de Lemur en Bresmoid.

Folio 200: Antoine de Sarques Escuier Capitaine du Chastel de Saux le Duc. Robert de Maillet Escuier Capitaine de Calan.

Folio 205: Mess. Guillaume de Vergy eut 200tt sur pension du Roi. Bert de Damas fils du Bailly de Mascon Sr de Vinzy Lieutz. Mess. Jean Damas Chev. Sgr de Marcilly 200tt. Mess. Nicolas de Grantson Chev. Seigneur Dupuis 300tt. Mess. Gerard de Langes Chev. Sgr de Grigny 1200tt. Jean de Langes Sgr de Fontaines françois frere de M. de Grigny 300tt. Estienne Jacqueron valet pour le Roi en Dourg no. 50tt. Mess. Pierre de la Guiche Bailly d'Autun 600tt. Jean de La Guiche son frere pareille somme 600tt. Guillemin des Bruieres Capitaine de Rugy 100tt. Claude Sgr de Cormaux 300tt. Mess. Guillaume Stuard Chev. Seigneur d'Aigon 1600tt. Jean de Dessey Escuier de Dourg no. 200tt. Mess. Antoine de Dessey Chev. Bailly de Dijon 2000tt. Drouet



D'Ochenon Lochevin de Dijon 60tt. Gerard de Myppont Sgr d'Aubigny 120tt. au Compte suivant Maire de Beaune. Guillaume de Villiers Sgr de Doncourt 60tt. Noel Sgr de Rouvray 100tt. Jacques D'Interville Sgr de Dampmartin 300tt. Mess. Edmard de Dinteville Chev. ne recent aucune pension ny dme en bail de mes.

Mess: George de la Trimouille Sgr de Jouvelle 700tt. Jacques d'Interville Sgr d'Ochamets et de Commarien 400tt. Dame Claude Robot fille du Maire d'Autun veuve de Jean de la grange Escuier. Messire Bernard Dedas 120tt. Jacque de Coligny Sgr de Chastillon Dandelo au Comté de Bourg no. 10000tt en don. Jean du Plessis dit Courcou Con. M. d'hostel du Roi 3800tt. François de Ferrieres homme d'armes en la Compagnie de M. le Marquis de Rothelin 120tt. Mess. Pierre d'Aux Chev. 120tt.

Monsieur, Mess. Gui de Rochefort Chev. Sgr de Pluvot Chancelier de France avoit 1500tt de pension, et 300tt à cause du Revenu d'Arbois que le Roi Lui avoit donné, dont il ne jouissoit. Absolue en son test. du Comté de Bourg no. Lxxj. Ch. 22. rapporte que Ld. Sgr de Rochefort fut pris à Rouvres et mené à Salins en prison, d'où il s'euada le Lendemain de la feste Saint

Jerry 1497: Il estoit pour lors Premier Président du Parlement de Dijon. Il mourut l'an 1507: et fut enterré à Citeaux Miraulmont au recueil des Chanceliers de France. Marie Chambellan fesme d'Antoine Chambellan Mr. des Comptes et Mr. de la Monnoye à Dijon fut mariée à Mess. Guy de Rochefort. Gallia Christiana Pl. Roberti, Cap. Abbat. S. Santi Stephani Divionensis 26:

## Folio 239:

M. Jean Sgr de Baudricourt Mareschal de France gouverneur de Dourg.no fut avec L'Archevesque de Rouen vers le Duc de Savoye au mois de Janvier 1496: pour affaires importantes au service du Roi. Claude de Rouvroy Escuier Sgr d'Authy. Pyraud. Compter plusieurs autres Sgrs employés pour des dons en pensions; Mais d'autant qu'ils sont rapportés cy devant aux autres années, je ne les ai écrit en ce lieu)

Noble homme Mr. Nicolas Bouesseau Sr de Darjon Président des Comptes à Dijon fut à Lyon faire remontrances au Roi sur les dons et aliénations qu'il faisoit de son domaine de Dourg.no Pierre Sayve Clerc des Comptes fut avec led. Président. Maitre Laurens Bureau de l'ordre des Carmes docteur en Théologie du Couvent de Dijon fut mandé par le Roy à



Lion où il fit de bonnes et grandes predications à l'intention du Roi, pour lesquelles il lui fit donner 25.ll Divionensis et quo Simphorianus Champerius Medicus Lugdunensis in Capite de viris illustribus galliæ. Jean de Vigneau vicomte Majeur de Dijon. (C'est ici les premiers Maires de Dijon que j'ai trouvés sur les Comptes se qualifiés vicomte Majeur.

## Folio 270:

Noms des Enfans de Gilles de Compaseure et de deux femmes ou Mars. Loys Dongars Escuier Sgr de Champs. Philippe Morelet Mary de Marie Chambellan fille de Thumbert Chambellan. Estimation faitte par Mrs. des Comptes de plusieurs places et Maisons occupées pour le chateau de Dijon, ensemble des censes et seigneurs sur icelles, et ord.ce des dits Sieurs des Comptes pour le remboursem.t soit notté que par les decez de Jean D'Amboise Evesque et Duc de Langres Lieutenant au Gouvernem.t de Dourg.no Jean Sgr d'Aumont et de Couches fut pourveu de lad. Charge en l'absence du Sgr de Baudricourt par Lettres patentes du dernier de Mai 1498. registrées en la Chambre des Comptes.

## Folio 307:

Noble homme Mr. Nicolas Bouesseau Sgr de Darjon et du Fossé, Président en la Chambre des Comptes, Mary de Dam.lle Morgues viard.e

Dames Ethiennette Salomon veuve de Pierre Jacqueron.

Folio 312: et 313: Les greniers des Finances ordonnerent estre distribuées 40 ll. à plusieurs pauures et misérables, gens d'armes, Cassés de plusieurs Compagnies et autres Seruiteurs de plusieurs Sgrs et Capitaines venus de Naples, Malades de grosse verolles, fieures, et autres maladies vergongneuses indigens en necessité de viures, et qui ne pouuoient trauailler pour gaigner leur vie. Le Roi Charles VIII: fut Constituer prisonnier au Chatel d'Auxonne plusieurs Gentilshommes de Bourg.ne Lesquels furent depuis menés à Paris pour aucuns cas à eux imposés au Mois de Juin 1496:

## 1498: 1499:

Au Compte dud. Sieur rendu en fin 1er dernier de Septemb. 1499:

Folio 16: Mad.e La Douairiere de Bourgogne Marguerite sœur d'Edouard Roi d'Angleterre jouissant du Reuenu de Chaussin et la Perriere à reachat de 20000 Escus qui lui fut donné par Marie de Bourg.ne fille de Charles Compter de l'an 1501: fol. 19:



Folio 45: Le Roi fit acheter cent pipes de vin, qu'il enuoya au Pape Sixte quatriesme fol. 73: 100 queues.

Folio 49: M.e Francois de Dinteville Cons.er du Roi et Prothonotaire du St. Siege apostolique auoit 400 ll. de pension du Roi sur le reuenu du Sel de la Chan.rie de Bourg.ne Charles de Poupet Sgr de la Chaux Gruyer du Chalonnois Mess. Emard de Dyon Chés ne voulut recouurer les 400 ll. de la pension assignée sur le Reuenu de Branion et Coutoureix.

Soit Notté que Mess. Engelbert de Cleues Chés de l'ordre du Roi et Comte de Neuers, fol 104 d'Eu, de Rethel et d'Auxerre, Pair de France fut fait gouuerneur de Bourg.ne par le decez de M. de Baudricourt par Lettres patentes du Roi du 12.e May 1499: registrées en la Chambre des Comptes, fol. 104

## 1499: 1500:

Au Compte dud. Sieur rendu en fin 1er dernier de Septemb. 1500:

Fol. 4. et 114: Mgr Eynard de Lay Sgr de Dallegardes Capitaine du Chatel de Dijon auoit 240 ll. de gages

à Cause de lad. Chaux fol. 68. Othenin de Cleron Escuier Capitaine de Calais de vingt Livres. Le Roi reuni à son Domaine Les Chastellenies de Montaillieu et Freans St. Maneste, qu'il auoit donné à Mess. Claude de Vaudrey.

## Folio 74:

Les Estatz de Bourg no. assemblés à Dijon au Mois de Mars 1499. accordèrent au Roi vne aide de 40000. tt

## Folio 94:

Les gens des trois Estatz du vicomté d'Auxonne accordèrent au Roi en lad. année 2000. tt. Hector de Salazart Sgr de St. Just gouuerneur d'Auxonne. Jacques d'Intteville Sgr d'Echarnetz grand veneur de Bourg no. Mess. Barthelemy de Pins Chr Capitaine d'vne Bande de l'Ordonnance du Roi. Tres haut et très puissant Prince Jean D'Albret Comte de Nemors et de Rethel Sgr d'Orual Lieutenant gnal et gouuerneur pour le Roy en les pays de Champaigne et Brie. Jacques d'Intteville Sgr d'Echarnetz et de Commarien Capitaines de Beaune. Noble Sgr Phre de Choiseul Sgr de Langues Capitaine de Langres. Dame Ue Jeanne de Fougieres veuue de Antoine de Rouchemol Escuier Sgr de St. Pierre.

## Folio 128:

venerable et discrette personne Mr. Jean Derbisey Chanoine de la Chapelle du Roy à Dijon



Mr. Thomas Derbisey Grenetier du grenier à Sel de Beaune. Jeanne Derbisey femme de Mr. Denis Deschenon. Perrenette Derbisey femme de Noble homme Jean Seignau Maieur de Dijon. Marguerite Derbisey femme de Noble homme Mr. Jean Carpentin Docteur en Medecine. Estienne Julien fils de Mr. Simon Julien Licentié en Loix. Mary de feu Marie Derbisey sous Enfans et heirs de feu Mr. Etienne Derbisey.

## Mess:

Jacques de Malain Chr Sgr de Lux auoit 100. tt de pension du Roi. Charles Bouton Sgr de Jaffay 100. tt. Mess. Jean de Souuecllez Chr Sgr d'Aumetieres Tuteur de Claude et Blaise Regnart ses nepueux Enfans de Mess. Loys Regnart Sgr de Soirans Chr heirs de Jean Regnart. Henry Sgr de Neufchatel et de Chastel sur Mozelle auoit 3000. tt de pension. Mess. François de St. Seuerin Comte de Cajazzo Italien 6000. tt. Mess. Jean de Dammarien Chr Sgr dud. Lieu du Valley et de Sauoyeux 600. tt

## Folio 132:

Mess. Croyen Lapredde auoit 1200. tt de pension. Le Roi donna 1200. tt pour rebastir vne partie de l'Hopital de Beaune, qui auoit esté bruslé par accident de feu. Mr. Humbert Legoux Licentié en Loix et en Decret Chanoine de Soussey Chanoine d'Autun et de Beaune Con.er du Roi au Parlem.t de Bourg no. Superintendant

du grand Thostel Dieu de Beaune. Mre Hubert Bon
Carmone Con.er au Parlem.t de Dijon Deputté en la ville
de Paris pour le Reglement des jurisdictions des Cours
du Parlem.t de Dijon, et de la Chambre des Comptes au
Mois de Juillet 1500: au Compte Suivant fol. 106: Et
Nicolas Bouesseau Con.er du Roi President en la Chambre
des Comptes consulterons le Parlemens et la Chambre des
Comptes de Paris sur leurs differends. Trieues entre le Roi
Et le Roi des Romains jusqu'au premier de Mars 1500:

---

## 1500: 1501:

---

# Du Compte de Mre Guy
Doutreuin Con.er du Roi Receueur gnal
des finances de Douay pour l'année
finie le dernier de Septemb. 1501:

**Folio 1:** Lettres de prouision du Receueur
adressees au gnal des finances de Douay pour receuoir
son serment, et à la Chambre des Comptes pour passer
les gages seulement.

**Folio 19:** Le Roi confirma à la veuue de



heritiers de Charles de St. Seigner Le Reuenu de St. Seigner
sur vingtiesme à rachapt de 2000 Escus. J'ay mis
de Remarque icy que Les prouisions dud. Receueu ne
font mention du Charollois comme Celles des precedents Rece-
ueurs, puisque les Comptes precedents chargeassent Les
Receueurs des premiers à Sol et imposition dud. Charollois
Le Roi n'ayant entendu rendre à Maximilian archiduc
d'Autriche par le Traitté de Senlis que le domaine dudit
Charollois, et l'estoit reserué les droits Royaux.

**Folio 24:** Le Roi donna à Mess. Emart
de Dreo le Reuenu de Brancion et Courteuaix pendant trois
années Commencées le premier octob. 1501: outre Les
jouissances, qu'il en auoit deja eu.

**Folio 29:** Le Roi donna Chatelgirard
le vieil Chatel à Mess. Emard Rony à rachapt de Sept
mil Escus d'or.

**Folio 36:** Saumaises donné à Madame
La Marquise de Hochberg, Rothelin Marie de Sauoye. —
Jean Richet gnal Mre des Monnoyes à Dijon au lieu
d'henry Chambellan Con.er Mre des Comptes. Mre Jean
de Picard Con.er du Roi Controleur gnal des finances de
Douay au lieu de Guillaume de Laual.

Folio 85: Les haãns de Beaune firent present de dix queues de vin au Roi Louis douziéme faisant son entrée en lad. ville au Mois de May 1500:

Folio 92: Estienne Perrot de Dijon eut 50.tt de pension du Roi. Damlle Catherine Perrot ma Mere est descendue dud. Estienne Perrot. Felix et pudica Matrona non nubuit nisi semel. aussi on peut justement dire d'Elle: Ingenio felix, moribus et sobole. Ledit Estienne Perrot estoit Petit fils de Jean Perrot, dont il est fait mention aux anciens Comptes de la Chambre, et Bisayeul de Jean Perrot Eschevin de Dijon mon grand Pere Maternel, qui eut Jean Perrot son fils Maire de Dijon en l'an 1607. et 1608:

Folio 98: Le Roi Charles 8.e par ses lettres patentes données à Nantes le 14.e Janvier 1498 donna aux haãns de Dijon la somme de ~~[illegible]~~ 12000.tt payables à raison de 500.tt par an sur la recette gnalle des finances, confirmées par le Roi Louis douziesme pour employer aux fortificaõns de lad. ville, qui est la pnale Clef du pays de Bourg.ne

Hugues Courtois Escuier Maire d'Auxonne Annobly



Maire d'Auxonne Annobly. Jean Aigneau vicomte Majeur de la ville de Dijon Annobly. Noble homme Pierre du May de Beaune Annobly.

Folio 105: Les haãns de Noyers se rebellerent contre le Sergent les voulant executer pour le payem.t de leurs Cottes des aides octroyés au Roi, et ne voulurent payer. Me. Jean Budé Secretaire de M. le Comte de Neuers gouverneur de Bourg.ne Laurent Budé Grenetier à Dijon.

Folio 114: Lettres patentes du Roy données à Loches le 22 fevrier 1500: contenans reglement pour les greniers à Sel, affin d'en oster les abus, et faire la Correction et punition des Contrevenans, publiées par les greniers de l'ord.ce de M.rs des Comptes.

---

1501: 1502:

---

Au Compte dud. Bouteuent depuis le premier octobre 1501: jusqu'au 29.e Juin 1502: qu'il resigna led. office à Me. Jean Sapin son beau fils.

Il se reconnoit que le Compte ~~grale~~ generale de la Recette des Finances estoit presenté et examiné au grand Bureau par Mrs les Mrs des Comptes, en leur auditoire pour ecrire les arrêts et apostile des Comptes. Robert de Framezelles ou Framerelles Conr. d'Hambellan auroit Don du Roi du Revenu d'Auvergy. Les heritiers de Philippes de Courcelles jouissoient du Revenu de Lantenay au Reachapt de 2000 livres.

## Folio 20: Mad. Marie fille du Duc

Charles dernier Duc de Bourg.ne donna à Mad. Marguerite Sœur d'Edouard Roi d'Angleterre la jouissance de Chatellenie de la Perriere et Chaucin à reachapt de cinq mil livres Monnoye de Flandres de Seize gros la piece. Comptes Precedents.

## Folio 43: Le grenier à Sel de Semeux en

Briennois estably.

## Folio 70: Guion de Chevigny Capitaine

du Chastel de Dijon pour le Decez de Lyonard de Ley Sgr de Pellegarde. Noble Homme Claude de Cirey Escuier Seigneur de Charnailles.



## Folio 81: Mgr Jean de Chalon Prince

d'Orange mourut en l'an 1501. Philiberte de Luxembourg Sa Veuve. Mad. Charlotte de Bourbon femme de M. Engelbert de Cleves Comte de Nevers, jouissoient de Bourg.ne au 1200tt de pension du Roi assignée sur Argilly. Mess. George de la Trimoille Chev. Sgr de Jonvelle 400.tt Sus Glennes et Rosillon Jacques d'Ivoire D'Marville Sgr de Pampmartin grand Veneur de France 300tt sur le revenu des greniers à Sel de Chatillon. Jacques de D'Estavayer Sgr d'Eschanets Le Vte Commarien 1320.tt y Compris le revenu de Duesmes et Vernoul.

## Mess: Gerard de Longvy Chev. Sgr de

Gury mil Livres sur le revenu d'Auxonne et St. Marc. Mess. Jean Gillain Sgr de Son Capitaine d'Auxonne 200.tt Mr. Jacques Hurault Conr. du Roi et gral de Sel finances sur les Rivieres de Seyne et gages 1200.tt Mr. Thenay Chambellan Conr. Mr. des Comptes à Dijon 100.tt Messire Charles de Biffremont Sgr de Lombernon 200.tt Jacques Rabutin Sgr d'Espiry 200.tt Claude Sgr de Cormane 200.tt

## Mess: François Rolin Chev. Sgr de

Beauchamp 200.tt Hubert de Jaucourt Sgr de Villarnoul 200.tt Mess. Jean de Montaillieu Sgr de Calemey 200.tt R. Pere en Dieu Mr. André de Poupet Evesque de Chalon 300tt Estienne Jacqueron Escuier pour le Roi 50.tt Mr. Denis d'Eschenon Doctteur de Dijon Cinquante Livres.

Jean Le Noble de Chalon Cinquante Liures. Guillaume de Villers Sgr de Boncourt 40.tt Jean Sgr d'Arnoncourt, d'Estrabonne et de Couches 1200.tt Maistre Sebastien Margueron Maior de Beaune 60.tt Edouard de Hyppone Sgr d'Aubigny 60.tt Mess. Guy de la Baulme Chev Sgr de la Roche et Rameau 150.tt Jean Courtot Concierge de la Maison du Roi 80.tt Messire Charles de Hyppone Chev Sgr d'd. Lieu 60.tt Messire Claude Sgr de Raigny 120.tt Robert de Lurienne Bastard d'or Raigny 60.tt Mess. Thelion de Grantson Chev Sgr d'Au Buis 200.tt Jean Jacquelin Escuier Sgr de Pormeux 100.tt Mess. Pierre de la Guiche Cheualier Sgr de Chaumont 300.tt Guillemin Des Dorriers Capitaine des Nuis 60.tt Jean de la Guiche Escuier 200.tt Robert de Maillot Escuier 120.tt Estienne Perrot de Dijon 60.tt Echeuin de Dijon 1507: en 1607 Jean Perrot Son Estre fils fut Esleu Maire de Dijon.

Maitre Antoine de Salins Doyen de Beaune 60.tt Mr. Philibert de la Forte Second President du Parlement de Dijon 100.tt Othenin de Cloron Capitaine de Calais 120.tt Mess. Jean de Corcelles Chev Seigneur



d'Auxonne 100.tt Henry Marchand Escuier 200.tt Mess. Jacques de Malain Chev Sgr de Lux 100.tt Charles Dautun Sgr de Sey 100.tt Bauduin Courtois Maire de Auxonne 50.tt

Folio 91: Mess. Philippe de Lenoncourt Chev Sgr de Leche auoit 400.tt de pension. Pierre Vigneau fils du Maire de Dijon valet de Chambre du Roi 240.tt Prudence de Castello Escuier 120.tt Mr. Jean Feliz Solliciteur des Causes du Roi à Dijon trente Liures. Martin Duram Escuier Lieutenant de Chastel d'Auxonne cent Liures. Jean de Rouchmot Escuier Sgr de St. Pierre quatre vingt Liures.

Folio 93: Le Roy donna deux mil Liures aux Doyen et Chapitre de la Ste Sainte Chapelle à Dijon pour achever les ouurages qui y restoient à faire. Jean Sgr de Rupt ne voulut receuoir sa pension de 60.tt assignée sur le Domaine de Chalon. Odiet de Mandelot Sgr de Cisery deux cent quarante Liures sur le Reuenu de la Preuosté d'Auxonne.

Mess: Bernard de Verdon Cheualier six vingt Liures. Mess. Pierre d'Aux Chev deux cent quarante Liures. Mess. Robert de Framezelles

Chés Cons.r Chambellan du Roi 1000.tt M.e Jacques Dauvin Clerc de M.e Jacques Thurault gnal ayant la Charge et administration des Finances de Bourg.ne eus 60.tt en don du Roi. Mess.s Antoine d'Baffrey Bailly de Dijon 400.tt pour Chevaucheé pour le Roi en 60.tt. M.e Etienne Baudier Procureur du Roi en la Prevoté des Daugez de Lyon, auxois en la Montagne eut 20.tt d'pension par an.

## Folio 100:

Le Roi Louis onzieme donna les greffes de Lyon à Richard Macheret depuis M.e des Comptes à Dijon en faveur de son Mariage les d.s Greffes rachetables de 3000 Ecus, pour les arrerages desquels le Roi estoit payé chacun an 240.tt George de Chandieu Escuier Sgr d'Origny 100.tt d'pension. Miss. Guillaume Stuard Chés Sgr d'Oyson. Le Roi lui fit don d'or 787.tt 10.s d'une rubeine, qui lui estoit echeue en consideration des grandes services qu'il avoit fait au Roi Charles 8.e à la Conqueste de Naples.

---

## 1502: 1503:

---

## Du Compte d'Me Jean

Soppin des Tours, Conseiller du Roi Receveur



General des Finances de Bourg.ne depuis Le Dernier de Juin 1502: jusqu'au Dernier de Septemb. 1503: Compte aud. Soppin pour l'année finie 1503: fol. 136: où appert qu'il estoit des Tours

## Folio 65:

Il est rapporté que Le Roi Charles Huictieme mourut à Amboise le 7.e Avril 1498 avant Pasques. fol. 129. du mesme. Pierre Cabaurot Grenetier du grenier à Sel de Saulx le Duc.

## Folio 77:

Les gens des trois Estats du Duché de Bourg.ne accorderent au Roi un aide de 34000.tt au Mois de Juin 1502: fol. 138. M.r Le Chancelier de France se trouva aux d.s Estats de la part du Roi, en Auxonne.

## Folio 78:

M.rs Les Esleus des Estats de Bourg.ne Manderent aux Esleus particuliers du Charollois d'Imposer la Som.e de 2666.tt pour leur part de l'aide de 34000.tt accordé au Roi. Mais ils en firent refus, ne s'étans voulu trouver à l'assemblée des Estats, encore qu'ils y fussent lotis mandés, ayant Les d.s Etats du Charollois Des Lettres de decharge, de payer aucun aide au Roi pendant dix années, suivant les Lettres patentes obtenues du Roi par Monsieur L'Archiduc d'Autriche du 16 Juin 1503: Gilbert Saulnier Procureur gnal au Comté d'Charollois.

Folio 85: Les gens des trois Estats du Comté d'Auxonne accordérent au Roi un aide de 2000 ll au Mois de Mars 1502: fol. 142:

Folio 97: Guiot de Chevigny Escuier Lieutenant au Chatel de Dijon pour Mgr le Comte de Nevers. Soit notté qu'auparavant Led. de Chevigny Ceux qui commandoient dans la Chateau de Dijon se disoient Capitaines, et prenoient cette qualité comme independentes du gouverneur.

Folio 107: Le Roi donna 1200 ll de pension assignée sur Argilly à Mad. Charlotte de Bourbon femme de M. Engelbert de Cleves Comte de Nevers. Antoine Godefroy Escuier Lieutenant à Auxonne au Lieu du feu Seigneur du Port.

Folio 120: Par Lettres patentes du Roy données à Lyon le 2e octob. 1502: Mad. Philiberte de Luxembourg veuve de Jean de Chalon Prince d'Oranges eut sa demeurance dans le Chastel de Rouvres, et 500 ll par an sur le revenu de la Chatellenie de Rouvres. Les fiefs et aumones et autres anciennes Charges payées.



Folio 126: Pierre Joussart Escuier homme d'Armes de l'ord.ce du Roi.

Folio 132: Me. Edme Julien Licentié ès droits, Lieutenant gnal de M. Le Bailly de Dijon fut à Lyon, Auxonne et Dole au Mois de decemb 1502: examiner plusieurs Tesmoins pour faire connoitre que Blaize de Rochefort, fils de Guillaume de Rochefort Chancelier de France decedé depuis peu estoit Aubein, et partant que ses biens appartenoient au Roi. Lad. Enqueste faitte Contre Mess. Gui de Rochefort Chev. Sgr dud. Lieu, et de Pluvot Chancelier de France, oncle dud. Blaise de Rochefort fol. 136: et les Sgrs du Fay, (Boulon), et de Pierre ès noms et qualités qu'ils precedoient.

Folio 137: Mr. L'Archiduc d'Autriche voulut establir des postes au duché de Bourgne dont il fut donné avis au Roi, à M. le Chancelier, et à Mr. le Comte de Nevers par le Maire de Dijon.

---

1503: 1504:

---

Au Compte dud. Sapin pour un an fini le dernier de Septemb. 1504:

Folio 47: Le Roi donna à Mad. Marie de Savoye Marquise de Rothelin veuve de Mess. Philippe de Hochberg Seigneur de Daudenville Chef Mareschal de Bourg ne La Terre et Sgrie d'Seulmaison pour en jouir tant qu'il lui plairoit.

Folio 88: Les Mes et Auditeurs de la Chambre des Comptes furent remboursés de la somme de 1500 ll qu'ils auoient prestés au Roi. Le Roi fit prendre 9000 ll Consignées entre les mains de Jean Cygneau Maire de Dijon pour la dame de la Bastye pour la Sgrie d'Seurbelly, laquelle somme led. Majesté fit depuis rendre aud. Cygneau, et retira la promesse, que Mre Guy de Rochefort Chancelier de France, et M. Le Prat Thresorier en auoient fait.

Folio 95: Attestation de Mess Clerc de la Chambre des Comptes de Paris que, tous les officiers prenans gages, s'ils sont malades en leur maison ou hors icelle, quelque part qu'ils soient durant leur Maladie sont reputés actuz presents, comme à l'Exercice de leur office, et En telle maniere que durant les Temps de leur Maladies ils sont payés absens comme presents, et qu'ainsi en est



use en la Chambre des Comptes de Paris, mesmement quant aux officiers de lad. Chambre.

Folio 120: Jean Andrias Lieutenant au Chastel d'Auxonne.

Folio 121: Marie de Montberon Dame de la palice auoit 120 ll d'pension du Roi sur le grenier à Sel d'Semeux en Briennois. Noble Sgr Jean Sgr d'Jumont et d'Lotrabomat Chef Cnie et Chambellan du Roi Lieutenant de M. Le Comte de Nevers, gouverneur pour Le Roi dud. pays de Bourg ne auoit 1200 ll d'pension du Roi. Guion d'Lionneaux dit Regnard Escuyer. Etienne le Breton Archer des ord.ces du Roi.

Folio 130: Led. Roi donna 60 ll à Nicolas Regnier pour plusieurs Services rendus à Sad. Majesté.

Folio 140: Mess Pierre de la Guiche Chef fut envoyé en Ambassade en Angleterre en 1508: Le Greffier du Baily de Mascon adjugé au Roi par arrest du Parlem.t d'e Paris contre les Juifs dud. Mascon. Le Roi ordonna estre leué 8 s. sur chacune queue d'vin

Sortans hors du Duché de Bourg.ne pour employer à la reparation de la Maison du Roy de Dijon bruslée depuis peu. Registre 3: de la Chambre des Comptes. Fol. 208:

## 1504: 1505:

### Du Compte dud. Sappin pour l'année finie le dernier de Decemb. 1505.

**Folio 31:** Le Roi donna les Revenus de Montbard à Mad.e Marie de Savoye veuve de Philippe de Hochberg Marquis de Rothelin Marechal de Bourg.ne En à la Salle, tant qu'il lui plairoit, et non à perpetuité Comm'on avoit énoncé au Compte.

Le Roi rendit aux Doyen et Chapitre de l'Eglize Cathedralle d'Autun 3000.tt qu'il avoit empruntés d'eux pour les reparations du Roi à Chenoise appellée borne-mere, Dame lemps et seigneur Madames. Contiennent des bruies journaux trois quartes. Ici veu le Compte de la Recette générale pour l'année 1507 fol.o 95 Le Grand Vollette Contiennent 16 journaux. Le grand Clos Bidet Chenoise Contient 99 journaux. Le grand Clos de Calen Contient 28 journaux. Le Clos Marefosse et Le Clos Menier



Contiennent vingt deux journaux. Le Clos Marchant Contient cinq journaux deux tiers. Les vignes appellées Mare d'or Contiennent trois journaux.

**Folio 88:** Jean Nicolardot le vieil et Jean Nicolardot le jeune du village de Dracy. Le Roi fit presens de leurs grèves de vin au Roi d'Angleterre. Maitre Pierre Contant Licentié en loix Maire de Dijon Cent livres de pension. Pierre Groselier Maire de Beaune 50.tt de pension. Les Lettres d'Investiture de la Duché de Milan au profit du Roi Louis douze par Maximilian Roi des Romains sont registrées au Registre 3.e de la Chambre des Comptes. Folio 219:

**Folio 127:** R. Devo en Lieu M.e Jean de Loupes Lieuque de Chalon deux cens Livres.

**Folio 128:** Mess.rs des Comptes ordonnerent estre offert un cierge de quarante Livres de Cire devant la S.te Vierge pour rendre grace à Dieu de ce que le Roi avoit recouvré la Santé ayant esté Malade de fievre, auquel Cierge furent attachées les armes du Roi, et parsemé de fleurs de Lys au Mois de May 1505: Plus il fut encore fait deux autres Cierges aux Mois de Juin, et Distribués la Semaine de 75.tt par M.r le Président de la Chambre des Comptes aux Pauvres

pour prier dieu pour la Santé du Roi. Jean de la Lune valet de Chambre ordinaire du Roi, cy 11ˡ de pension.

## Folio 142: Le Procureur gnal de la Chambre

des Comptes obtint Lettres patentes du Roi contre les hoirs de Macon, qui se faisoient appeller Jean Bourgeois, en ne voulurent rien payer du peage dud. Macon.

---

# 1505. 1506.

---

## Au Compte

dud. Sapin pour l'année finie le dernier de septemb. 1506.

### Mᵉ Jean Solin Receveur de la Chatellenie de Vaux la Ville.

## Folio 15: Lantenay uny aux heritages

de Philippes des Corcelles au Reachat de mil salus.

## Folio 73: Très R. Pere en dieu Mr Charles

Cardinal d'Amboise fit prester au Roi des Deniers des Fraimes et Jubilé de France en l'année 1503. 307876ˡᵗ 10ˢ 7ᵈ. Le Roi donna Cent queuil de vin au Roi d'Angleterre. Lesquelles furent delivrées à Cognac à Mr de Therbes son ambassadeur.



## Folio 109: Le Roi fut bastonnier de la

Confrairie de la Ste et Sacrée Hostie de Dijon en l'année du present Compte, et au nom de sa Majesté fut prêté deux Cierges et deux Torches peintes de fleurs de Lys avec des Bouppons, qui y furent attachés. Plus il fut dispensé soixante et seize Livres trois Sols onze Deniers pour le banquet fait aux officiers du Roi le Samedy 13ᵉ et le Dimanche 14ᵉ Juin 1506. à cause que ladite Majesté avoit le baston de la Ste Hostie. Mess. Jacques de Chabannes Chev, Con. Chambellan du Roi Sgr de la Palice avoit en Don du Roi le revenu du grenier à Sel de Semeur en Brionnois.

## Folio 144: Les freres Mineurs de

l'observance du Couvent de Dijon dite Cordelière furent faite Chapelaine ordinaire pour dire la Messe qui se dit en la Chapelle de la Chambre dud. Compte pour laquelle messe on payoit 25ˢ par an et par semaine. Led. Cordelière estoit un prestre de Saint Antoine, qui la disoit.

Je ne veux rien omettre que le Roy Louis Douzieme avoit une Devotion particuliere au St Sacrement de l'Autel, et que le Pape Jules Second ayant ordonné en

Italie certaine priere pour Iere à l'aue Maria Contre
les françois, les Roi Louis douzieſme fit mettre dans le
Seruice de l'Eglize l'hymne Composée par St. Thomas
d'Aequin, qui commence, O Salutaris hostia, que l'on
Chante à l'Elevation des Diuins Mysteres, où l'histoire
du temps marque qu'on disoit, Bella premunt hostilia,
Fer te Confortis gallia, da robur sterna Lilium.

## Mad.e

Charlotte de Bourbon, veuue
de M. Engelbert de Cleues Comte de Neuers gouuerneu
de Dourg vne auoit 1200.tt de pension du Roi e-peignés sur
le Reuenu de Nerilly. e-n Registre B.e des Lettres
patentes de la Chambre des Comptes fol. 230 sont les
Lettres de prouision de l'Etat de Gouuerneu de Dourg.ne
du 24.e Nouemb. 1506. au praffit de Loys Seigneu de la
Trimouille par le Trepas de M. Engelbert de Cleues Comte
de Neuers.

## Mess.

George de la Trimouille Chr.
Sgr de Jonuelle auoit 700.tt de pension e-peignée sur le
Reuenu de Gloneu et Rasillon en e-utunois. Jacques
de Dinteville Sgr de Dieuteuille Dampmartin grand veneur
de France auoit 300.tt aspignée sur le greniez à Sel de
Chatillon. Jacques de Dinteville Sgr d'Echanstre et de



Commarien Con.er et Chambellan ordinaire du Roi 1320.tt
sur le Reuenu de Duesme et Vernoul, Capitaine de
Beaune. Mess. Girard de Longuy Chr. Sgr de Guery
mil Liures sur le reuenu de Sey le Duc et St. Marc.
Antoine de Godefroy Escuier Lieutenant du Capitaine
de Luxonne.

## M.e Jacques Thuault grat. d'outre Seine

Et de cette Charge de Dourg.ne 1200.tt M.e Pierre Contault
Lieutie en Loix Maire de Dijon 100.tt Mess. Charles de
Deffrignon Chr. Sgr de Sombernon 200.tt Claude Sgr de
Arnans 200.tt Mess. Hubert de Jaucourt Chr. Sgr de
Villarnoul Lejeune 200.tt Mess. Jean de Pontaillier Chr.
Sgr de Calonney 200.tt M.e Sixieme Jacqueron Con.er M.e des
Comptes à Dijon 60.tt Jean Lenoble de Chalon 50.tt Guillaume
de Villers Sgr de Deneuure 40.tt Pierre Groslier Maire
de Beaune 50.tt Besan de Mypont Sgr d'Aubigny 60.tt
Mess. Guy de la Baulme Chr. Sgr de la Roche du Vaneau
150.tt Mathurin Rousseau Escuier Concierge de la Maison du
Roi à Dijon 30.tt Mess. Charles de Mypont Chr. Sgr
Duc. Lieu 60.tt Jean Jacquelin Sgr de Bremeault 100.tt e-
Mess. Jean de la Grichet Chr. Sgr Duc. Lieu 200.tt Robert
de Maillot Escuier 120.tt Jean Mongin de Dijon 40.tt Etienne
Perrot Echeuin de Dijon 50.tt Othenin de Cleron Capitaine
de Calais 120.tt Mess. Jean de Couuentet Chr. Sgr

D'ung millier 100.tt Robert de Surienne Bastard de Raigny 60.tt Mess. Jacquet de Malain Chés Sgr de Lux 100.tt Charles Bouton Sgr de Jay 100.tt R. Pere en dieu Mr. Jean de Poupet Evesque de Chalon 200.tt Jacques Courtois Maire d'Auxonne 50.tt Guion D'alincourt Sr de Renard 120.tt Edmond Le Routier Gouverneur d'Auxerre 200.tt Pierre Vigneau valet de Chambre du Roi 240.tt Mr. Guillaume Poldart procureur du Roi sur le fait de ses Domaines et finances En Bourg.ne vingt livres outre 20.tt qu'il avoit d'gagez sur le domaine de Dijon. Barthelemy Gabien Lieutenant au Chastel d'Auxonne 100.tt Jean de Rouchmol Escuier Sgr de St. Pierre Commis à faire faire les ouvrages du Chastel d'Auxonne et autres placez du Roi 80.tt Jean de Verquimereul du Conseil Lieutenant du Sr. Comte de Marschaux En Bourg.ne 120.tt

Mess: Philippe de Lenoncourt Chés Sgr de Lochez 400.tt Mess. Jean de Baissey Chés Gouv.r de Bourg.ne 400.tt Mess. Pierre de la Grange Chés Sgr de Chaumont 600.tt Mess. Claude de Rabutin Chés Sgr d'Espiry 400.tt Jean Sgr d'Aumont Chr. d'Estrabonne Lieutenant de M. Le Gouverneur de Bourg.ne 120.tt Mess. François Rolin Chés Sgr de Beaubaup 600.tt



## 1506. 1507.

## Au Compte

Aud. Sapin pour l'année finie le dernier de Septemb. 1507.

**Folio 11:** Pierre de Chazerac Escuier Lieutenant au Chastel d'Auxonne. Mess. Jullien de St. Severin Chés Sr Frere du grand Escuier, et Lieutenant en la compagnie de Gens d'armes. Mess. Claude de Vaudrey Juisseur de revenue de Bontailler, sur Saone la vie durante.

**Folio 71:** Les Estats du Duché de Bourg.ne accorderent au Roi un aide de 30000.tt au Mois de Mars 1506. pour lui aider à ce que Entre les singulieres benefices quel on puisse avoir pour faire florir royaumes pays et Seigneuries le bien de paix est le prin.l et la puisse obtenir. Les bailes du Comté de Charolois payerent 2342.tt 3.s 4.d pour leur part à aud. d'ide, qui est le premier payem.t qu'ide Sirene après le traitté d'Estrabonne fait le 23.e May 1498: cy Devant aux Comptes de l'an 1498: et 1503: et au Compte de l'an 1504: folio 77: Les bailes furent remboursés de lad. Sommes avec Confirmation de leurs decharges pour d'ce ma.

**Folio 79:** Les pensions gralles et

Particulieres des Ligues et Cantons des hautes Allemaignes
Montrieu à 48000.tt des gens des trois Estats du Contez
d'Auxonne Terres d'outre Saone et ressort de St. Laurens
recordé en aider de 2000.tt au Roi au Moys de Mars 1568.
Il est laissé en fonds au susd. Compte de mesmes qu'aux precedents
200.tt pour les Messageries necessaires en la province sur
les ord.es de Mr. Le Gouverneur. Reamemoinde la despense
estoit ordinaire et plus grande. Estienne de Lantenas Sgre
des peintres. Claude de Champdivers Sgr de Chenigny.

## Folio 89:

Gaultrien d'amas Commis à Rendre
le Compte et faire les payemts des ouvrages et reparations de
la Maison du Roi à Dijon.

## Folio 92:

Noble homme et Sage Jean de
Rochefort Sgr dud. Lieu Con.er du Roi, gouverneur de la
Chancellerie de Bourg.ne aux gages de 200.tt qui se payoient par
le Receveur du Domaine de Dijon, pourveu dud. office par le
decez de Mr. Philippes Daudor Con.er au Parlem.t de Paris
le gouvernement de lad. Chancellerie. Mr. Jean Rabot Con.er
et Procureur gnal du Roi en ses pays et Parlem.t de Bourg.ne
Con.er de Routhiers gouverneur en Dailly d'Auxerre. Jean Richer
gnal, Mr. des Monnoyes en Bourg.ne par le decez d'Henry
Chambellan. Mr. Jean Le Viard Con.er du Roi Controlleur



de la Recette gnale de Bourg.ne auroit 400.tt de gages. Girard
Drieu vigneron à Talan.

## Folio 105:

Le Roi donna 100 poinsons de
vin Clerets au Roi d'Angleterre au Mois de Novembre 1506:
lesquelz il fit menez à ses frais jusqu'à Calaiz.

## Folio 117:

Mess.s des Comptes ordonnerent
estre porté à la procession de la Ste. hostie faite à Dijon au
Mois de May 1507. Six grosses torches pesant chacune
cinq Livres Dixe, et autres dix du poix de trois Livres
à la Louange de la grace et victoire que Dieu notre Createur
a faite au Roi notred. Seigneur à la Conqueste de la Duché
de Gennes. Le Roi donna 400.tt à Mr. de la ste. Chapelle
de Dijon pour Continuer les ouvrages de lad. Eglize.

## Madame Philiberte de Luxembourg

Princesse d'Orange auroit 600.tt sur la Recette gnale des
Finances au lieu du Revenu de Rouvres. Mad.e Marie de
Savoye Marquise de Rothelin 600.tt au lieu du Revenu
de Dussey et St. Gengoux en recompense de Montrichard.
Mess.s Jacques de Chabannes Chr. Sgr de la Palice six vingts
Livres au lieu du Revenu du grenier à Sel de Semeure en
Brionnois. Didier de Mandelo Escuier Sgr de Civery 240.tt
au lieu de la Prevosté d'Avalon. Jean Durey Chatelain
de Rouvres et St. Mamets. Damoiselle de Lis

de Leau sa femme. Pierre Bataille leur Caution. Leurs biens vendus par decret. fol. 137:

Folio 132: Le domaine du Chausin et la Perriere reunis au domaine du Roi par le decez de Mad. Marguerite d'Angleterre Soeur du Roi Edouart Douairiere de Bourg.ne veuve de Charle dernier duc, Lequel domaine lui avoit esté donné par Marie de Bourg.ne fille dud. Duc Charles. Compte de l'an 1501: fol. 9: Jacques de Leyre Sgr de Grigny et Baron de Cournillon.

Maitre Phrt Maigny Sgr d'Uxelles Con.er du Roi M.e des Comptes à Dijon fut Envoyé par Mess. de la Chambre des Comptes à Salins pour la fourniture des greniers à sel du Duché de Bourg.ne dud. sel de Salins. Odinet Godran grenetier de Dijon. La grande Cheminée de la Salle de la Maison du Roi fut faitte en l'année du pnt Compte.

---

1507: 1508:

---

Au Compte dud. Sapin pour l'année finie le dernier de Septemb. 1508:

Folio 20: Mess. Claude de Vaudrey jouissoit



du Revenu de Pontaillier sa vie durant.

Folio 75: Guiot de Chevigny Escuier Lieutenant au Chastel de Dijon pour Mgr de la Trimouille gouverneur de Bourg.ne avoit 240.tt de gages. Jacques de Dinteville Sgr d'Eschanets et de Commarien Capitaine de Beaune 150.tt Le Roi donna Cent poinçons de vin au Roi d'Angleterre, Le tiert blanc et le reste Cleret. M.r Loys d'orleans Marquis de Rothelin. M. Thomas Derbisey Bourgeois de Dijon.

Folio 135: Le Traitté de Neutralite entre Le Duché de Bourg.ne vicomté d'Auxonne, Comté de Champaigne et le Comté de Bourg.ne fut fait et passé à St. Jean de Losne le 14.e Juin 1508: par Louis de la Trimouille Gouverneur de Bourg.ne et Jean Sgr d'Aumont de Couches et d'Estrabonne Lieutenant aud. Gouvernem.t de la part du Roi et de la part du Roi des Romains pour le Comté de Bourg.ne Fernand de Neuchatel Sgr de Montagu et Girard de Longvi Sgr de Giury. Led. Traitté est registré au Registre 3.e de la Chambre des Comptes fol. 236:

La Ratifficaon du Traitte fut faitte par Le Roi Louis 12.e pour le temps et terme de trois ans, et par la Princesse Marguerite Archiduchesse d'Autriche le 28: Aoust 1512: aud. registre fol. 245:

Au Registre 4.e de la Chambre des Comptes fol. 61: et la ratiffication faitte par Jean de la Palu Protonotaire du S.t Siege apostolique Sgr de Luxeul dud. Traitté et neutralité à cause de lad. terre de Luxeul comprise au Traitté fait le 28 Juillet 1522: Entre le Roi françois premier et Margueritte archiduchesse d'Autriche et de Bourg.ne duchesse Douairiere de Sauoye Comtesse de Bourg.ne et de Charollois.

---

1508: 1509:

---

Au Compte dud. Sappin pour l'année finie le dernier septemb. 1509:

Robert de Mailloc Escuier Sgr de Cheuigny S.t Sauueur. Robert de Framezelle Chev. Con.er Chambellan du Roi Capitaine de Vergy. Jean le Bon dit de Troye Maire d'Auxonne. Les gens des trois Estats du Duché de Bourg.ne accorderent au Roi 32000.tt au Mois de janvier 1508: pour lui aider à supporter les grandes et grosses despenses qu'il a faittes pour la reddition, qu'il fit l'année passée en ses Mains et obeissance de sa grosse ville, Cité et Sgrie de gennes, qui s'en estoit distraitte où lui mesme fut



où lui mesme fut en personne.

Folio 77: Les haans du Charollois furent deschargés par le Roi de leur part dud. impost, et meme obtindrent le rembourcem.t de la somme par eux payée en 1505: rapportée au Compte de l'an 1507: suiuant les Lettres de descharge et remise pour dix ans par eux obtenues du Roi. En l'an 1503: raportées au Compte de lad. année ci aprés fol. 152: Jean le Noble de Chalon Escuyer Sgr de Crusilles Thibaut de Chalon Sgr de Grignon auoit 600.tt de pension.

Mess: françois Deuienne Chev. Sgr de Listenois 600.tt Girard Deuienne Chev. Sgr de Ruffey 500.tt Les gens des trois Estats du Comté d'Auxonne accorderent au Roi vn aide de 2000.tt au Mois de janvier 1508: Maistres Geuffroy de la Croix et Jean de Poncher Tresoriers de guerre M.e Estienne Grolier Con.er du Roi Tresorier et Receueur gnal de ses finances au duché de Milan.

Folio 125: Cent poinçons de vin donnés au Roi d'Angleterre par le Roi Guillaume le Mairet Sgr de Mauilly auoit 200.tt de pension. Jean de Verguinseul dit Coustille Escuier Lieutenant du Preuost des Mareschaux en Bourg.ne 180.tt

Folio 142: Mess. des Comptes ordonnerent estre mis deux Cierges pesants Cent livres devant La Sainte et Sacrée hostie estant à la Ste. Chapelle de Dijon pour la feste du Corps de Dieu 1509: pour lui rendre grace et Louange de la tres heureuse victoire obtenue par le Roi sur les venitiens Conduits par Bartelemy d'Aluiane à la Guiaradaddo. Me. Claude d'orge Secretaire du Roi, Substitut du Procureur gnal. En la Chambre des Comptes, v. Les Registres des audiances.

---

1509. 1510:

---

Au Compte dud. Sapin pour L'année finie le dernier Septemb. 1510:

Folio 27: Mess. Louis Rolin Chev. Sgr. d'Esmeries fol. 149: Jean de vezines Escuier Sgr. de la Roche Monet avoit don du Revenu de la Prevosté d'Avalon.

Folio 48: Mad. Marguerite d'Autriche Duchesse douairiere de Savoye eut don du Roi du



Revenu des greniers à Sel de Noyers, Charolles, Montsaint vincent et Paroy jusqu'en l'an 1511: ainsi que le Roi Philippe de Castille en jouissoit au Compte de l'an 1512: fol. 57: Jean de Longvi neveux de Mess. Girard de Longvi Sgr. de Giury avoit 500ll de pension. Jean et françois du Rup Escuiers fils de feu Jean du Rup Chev. Sgr. dud. Lieu et d'Autricourt et Philiberte du Rup Leur Soeur

Gauthier Damas Receveur des Compositions des finances deües au Roi à Cause des Anoblissemens, affranchissemts. Legitimaons, francs fiefs, et Nouveaux acquets. Le Roi fit don de 80 Escus d'or au Soleil à Andrieu de vaudrey Escuier.

Folio 117: Il est remarqué que le Roi n'Envoya point de vins au Roi d'Angleterre en lad. année comme il avoit accoutumé de lui en donner cent poinsons, et les faisoit rendre à son Ambassadeur à ses frais jusqu'à Cravant, ainsi qu'il est rapporté aux Comptes precedents. C'estoit henry 7e. Lequel Mourut le 21 Avril 1509: et lui succeda henry 8e.

Folio 132: Le Chapitre des Cordeliers fut Tenu à Dijon le 25 Juin 1510:

Folio 149 Mess. Louis Rolin Chev. Sgr.

d'Esmeries avoit droit de prendre soixante Livres tour les
ans sur le revenu du domaine de baigé de Chalon, dont
il reprenoit de fief. Pierre de Chazerne Escuier Sgr du
Riz Lieutenant au Chastel d'Auxonne. Très haut et
très puissant Prince Mgr de la Trimouille Lieutenant
et Gouverneur de Bourg.ne

## Folio 187: Bources de jetton d'argent

pour le Président qui estoit le plus ancien Maitre des
Comptes. Et trois autres Mrs Semois Mrs Nicolas
Bocesseau Escuier Sgr de Barjon Président. Philibert
Maigny Sgr d'Vxelles, Etienne Jacqueron Sgr de la
Motte et Pierre Margot Mr des Comptes. Benigne
Bocesseau obtint Lettres de survie de L'office de son Pere.

---

## 1510: 1511:

---

Au Compte dud. Saprin pour
l'année finie le Dernier Septemb. 1511

## Folio 77: Gauchers de Dinteville Sgr

de Polisy Con.er Mr d'hostel du Roi eut 1700 tt en
don du Roi. Charles de Loupes Escuier Sgr de la
Chaux et de Charette. Le Roi Lui donna 60: e
louis d'or.



## Folio 91: Le Roi fut donner par la

Reunion gnle des Finances à Mr. Pierre Maigny
Sgr d'Vxelles Con.er Mr des Comptes à Dijon la
Somme de 1950.tt pour la valeur de mil Salus d'or à
raison de 39.s pièce, affin de retirer la terre, Sgrie et
Chatellenie de Lantenay au nom du Roi, alliénée pour
lad. Somme à Philippe de Courcelles Sgr d'Emillarre
Bailly de Dijon par le Duc Philippe le Bon, et donnée
en Mariage par Led. Sgr de Courcelles à Huguette
de Corcelles Sa fille Mariée à Robert de Montgomery.
fol. 185. Jean Vidal Mr Particulier de la Monnoye
de Dijon.

## Folio 156: Edieu de Mandelot Escuier

Sgr de Cizery Conduisit à Suze la Compagnie de Gend-
d'armes de Mess. Loys d'Arc, et Guillaume Le Mar-
Sgr de Maumilly, Coller du Duc de Gueldres.

## Folio 158: Les bacins de Dijon donnerent

au Roi 100 poinsons de vin Sad. Majesté Estant à Dijon

Estant à Dijon au Mois de May 1510: Le Roy fit plusieurs Banquets aux Ambassadeurs du Roy d'Angleterre et du Roi des Romains estans à Dijon où il y avoit grande quantité de vaisselle d'or et d'argent.

Folio 180: Me. Jean Desmarays Escrivain de la Reine fit plusieurs voyages avec le Roy Lorsqu'il conquit la Cité et Sgrie de Gennes, Et depuis les terres et Sgries que tenoient et usurpoient sur Lui les venitiens, Lesquelles Conquestes il redigea par Escrit de mot à mot par forme de Chronique Contenant les vaillants assauts, Courses Entreprises vacarmes, et autres faits d'armes, qui furent faits aux d. Conquestes.

Folio 188: Mess. Jacques Hurault Chev. gnal d'outre Seyne, et de la Charge de Bourg.ne fit ses 350 Jettons d'argent pesans sept marcs d'argent du prix de 94 tt 10 s. Lesquels jettons furent distribués à Mrs des Comptes, aud. S. Hurault et au Receveur gnal pour s'en servir en leurs offices par Mandemt de Mrs des Comptes aud. Receveur du 21 Juin 1511 pour le payemt de lad. Somme.



1511: 1512:

---

Au Compte dud. Sapin pour l'année finie le dernier Septemb. 1512:

Folio 96: Le Roi ordonna par ses lettres patentes données à Bloys le 12e. Juin 1512: La Somme de 1200 tt estre prise sur les amandes qui s'adjugeoient par le Parlemt de Dijon, pour Employer lad. Somme à l'Edifice du Palais nouvellemt Encommancé en lad. ville de Dijon, pour tenir et seoir led. Parlemt fol. 120:

Folio 100: Les gens des trois Estats du Duché de Bourg.ne Comtés de Maconnois, Charollois, Auxerrois, Chatellenies de Bar sur Seyne et de Noyers, Terres royaux Enclavées Es Elections de Langres Autun Chalon et Mascon assemblés à Dijon au Mois de Fevrier 1511: accordérent au Roi un Aide de 40000 tt

Folio 102: Les haans du Charollois

Furent Descharges de la Somme de 3500 ℔ pour
leurs Lettres pour Lud. en Edr, et autres qui seroient
accordés au Roi pendant dict ans suivans les
Lettres patentes données à Blois le 22 Janvier
1511. à la charge neanmoins que Lesd. Habitans
et Communautés aux assemblées des Estats de
Bourgogne.

**Folio 113.** Les gens des trois Estats
du Comté d'Auxerrois Terroir d'outre Sarne et
ressort de St Laurent accordèrent au Roi un aide
de 2500 ℔

**Folio 156.** Boistel d'Auilly Escuier
Lieutenant du Prevost des Mareschaux en Bourg.me
au Lieu de Coutellier

**Folio 160.** George Sgr de Rebaupierre
du Pays d'Auxois en Allemagne auoit 1000 ℔
de pension du Roy.

**Folio 161.** Deux Cierges de Cire
Blanche de 55 liures pesans peints de fleurs de
lys mis deuant les Portes en l'an 1511. pour la deuotion
du Roy.



**Folio 187.** Jean des Cauannes Escuier
Sgr dud. Lieu, (C'est au Comté de Ferrette de Delle
d'où ils sont venus et non de la Maison de
Saux, de laquelle Lad. Jean des Cauannes Espousa
une fille) fut enuoyé en Allemagne pour affaires importantes
au Seruice du Roi par M. de la Trimouille gouuerneur
de Bourg.ne (C'est ici le premier Lieu de tous mes Memoires
qu'il en parle des Cauannes.

Registre de la Chambre des
fol. 29
Comptes fait le Jeudi 4.e Jour de Mars 1511. [illegible] des Cauannes [illegible]
[illegible] Lieutenant au Siege de Nozeroy en l'an 1477.
[illegible].

Il en rapporté que Mr. Denigne Bouesseau
Conseiller du Roi Mre en Lad. Chambre dit qu'estant à la
Suitte de la Cour à Poignac le Dernier du Mars 1511. Le
Roi Lui auoit commandé de dire à Mrs de la Chambre
des Comptes que son intention estoit que le Don par lui
fait à Messire Jean des Cauannes Chr Sgr de Delle
de la Terre de la Colonne Bailly de Chalon à rescachat
de dix mil Escus eut Lieu et fut verifié sans
aucune restriction, et que M. de la Trimoille
Lui auoit dit que le Roi le vouloit Seruir en cette
Dte Sieur des Cauannes.

Au Registre des Lettres de Naturalites, affranchissemens, amortissem.ts Legitimaõns et annoblissemens Commençans en l'an 1508: au Mois de Janvier, et finissant en l'an 1549: au Mois d'Aoust fol. 73: Sont les Lettres de Naturalites en forme de Chartres données à Dijon au Mois de Juillet 1521. au proffit de Dame Marguerittes de Lauanes née au pays de Ferrette en la ville de Deller femme de Mess. Jean de Saux Chev. Sieur d'Orrain verifiées en la Chambre des Comptes le dernier de Juillet 1522. Sans finances suivant lesd. Lettres. Gallia Christiana Claudij Roberti in decanis Sanctæ Capellæ divionensis 22:

Folio 192: Mr. Jacques Le Charron Con.er du Roi gnal Mr. de ses Monnoyes en Bourg.ne et Robert Le Normant Mr. Particulier de la Monnoye de Dijon eurent ordre du Roi de Clorre les boittes de lad. Monnoye de Dijon, et icelles porter à Mr. Le Chancelier à Bloys, et dud. Lieu aux gnaux des Monnoyes à Paris pour en faire jugement, et de Paris rapporter lesd. boittes et deniers en la Chambre des Comptes à Dijon. Soit veu le Registre



quatre de la Chambre des Comptes fol. 9. Jean d'Allemagne homme d'armes de Lord.ce Louis de la Chataigneraye Sgr de Montigny. Jaques Baron de Chastellard. Jean de vermes Sgr de la Roche Nouet Pierre Salignac.

Folio 224: Philippe Le Goux Capitaine de Nuis en lad. qualité avoit les Clefs des portes de lad. ville.

Folio 225: Le Roi Envoya 30000 hommes tant de gens de pied que de Cheval en Bourg.ne pour resister à l'armée des Suisses, qui y devoit Entrer. à cet effet fut ordonné une Estape gnale par toute lad. Province.

---

1512: 1513:

---

Au Compte dud. Sapin pour l'année finie le dernier de Septemb. 1513:

Folio 2: Lettres patentes du Roi données à Bloys le dernier de Novemb. 1512: Contenant

Commission aud. Sapin de Recevoir et fournir les deniers destinés et qui seroient necessaires pour obtenir un Saufconduit des Suisses pour les Ambassadeurs du Roi affin de traitter d'accommodem.t de tous differents avec eux.

Folio 5: Saufconduit desd. Suisses en Latin donné en la ville de Lucerne le 23: decemb. 1512: à la poursuitte de Philiberte de Luxembourg veuve de Jean de Chalon Prince d'Oranges moyennant 20000 Escus d'or au Soleil, que Le Roi ordonna estre mis és mains de lad. dame et Princesse d'oranges pour avoir et obtenir led. Saufconduit de M.rs des Ligues desd. Suisses, Lequel Le Sieur de Courbouson Envoyé par lad. dame obtint, et furent lesd. 20000 Escus payés à Noseray au Comté de Bourg.ne Le premier de janvier 1512: à Ernu Mousser de Lucerne, et Peter Strublin de Soleurre Commis et Envoyés par lesd. Sieurs des Ligues des Suisses pour icelle délivrer aux villes et Cantons ainsi que promis et accordé Leur avoit Esté pour raison, et à cause dud. Saufconduit pour Illustre, excellent Prince et Sgr Louis de la Trimouille Comte de Guines et de Bens, vicomte de Thouars, Prince de Thalemont, Con.er du Roi, premier Chambellan, gouverneur de Bourg.ne et Amiral de france, Guienne et



Bretagne. Reverendissime Pere Messire Claude de Seissel Evesque de Marseil. Mess. humbert de villeneuve Chev. Premier President du Duché de Bourg.ne Gaucher de Dinteville Bailly de Troye. Mess. Jean de Baissey gruier desd. pays de Bourg.ne et autres jusques au nombre de Cent cinquante hommes et autant de Chevaux avec Establissement de Postes et Couriers pour porter et rapporter Les Paquets desd. Ambassadeurs depuis Noseray jusqu'à Lucerne, Sçavoir à Joingne, yverdun, Morac, Berne Hauteville, villesou et aud. Lucerne pendant les diettes et assemblées pour terminer les differens estans entre le Roi et les Ligues desd. Suisses. Plus fut encore fourni par ord.ce dud. Sieur de la Trimouille neuf mil trois cens un Escus et demi Sol pour plusieurs dons faits à des particuliers desd. Ligues, durant qu'il fut aud. pays desd. Suisses, et pour les diettes et journées, qui y furent tenues pour le Roy. fol. 264: et suivans. Soit veu aussi le Registre trois de La Chambre des Comptes fol. 252: La diette pour l'assemblée desd. Ambassadeurs du Roi et Cantons des Suisses se tint à Lucerne le 13.e Janvier jour de S.t hilaire 1512: avant Pasques. Dupleix en son histoire de france raporte le Sujet desd. differens entre le Roi et les Suisses.

Folio 259: du Present Compte Pierre

De Salignac Escuier Sgr de la Rocher gaudon. Mess. Jean de Vesvres Chlr Sgr de la Roche Mores yceux Sommes ermé d'or lieu. Mess. Simon de Neufchatel prestre Pierre Morto Secretaire du Sgr de Dieppe. Jacques du Chastel Sgr de Chastellard, et Claude de Montrichart Escuier Seigneur dud. Lieu Secretaire de Mad.e La Princesse d'Orange Suivent Enuoyés en Espagne à plusieurs fois pour obtenir Led. Saufconduits depuis le premier octob. 1512. jusques au dernier Decemb. suivans.

## Folio 22: Mad. Philiberte de Luxembourg

Princesse d'Orange veuve de Jean de Chalon Prince d'Orange auoit Don du Roi de 500. Dr pension pas an assignee sur le Reuenu de Rouure proche Dijon auec la Demeurance au Chateau dud. Lieu. Led Jean de Chalon mourut en l'an 1501

## Folio 33: Mess. Charles de la Trimouille

Prince de Chalmont pension du Reuenu de Vergy pas Don du Roi. au Registre 3. de la Chambre des Comptes fol. 234 vo Par les Lettres de cachet du Roi du 15 May 1518. pas lequelles le Roi manda à Mess. des Comptes, qu'il auoit nommé et Estably pour gouuerneur de Bourg en Bresse Le Prince de Chalmont en l'absence du Prince de la Trimouille son Pere volant en Italie



armée pour le recouurement du Duché de Milan.

## Folio 34: Mad. Charlotte de Bourbon veuue

de Mess. Engelbert de Cleues Comte de Nuers et gouuerneur de Bourg en auoit 1200 lt de pension sur le Reuenu d'Argilly.

## Folio 35: Il appert qu'en lad. année 1513.

Le Roi fit fonde pour les gages des Entrees de releuees ou aprez dinees des Officiers du Parlem.t de Dijon, lesquelle pas Leur Establissement n'estoient obligés que d'Entrer le Matin. Le fond pour les Entrees du Matin des gages de tous les officiers dud. Parlem.t estoit de 3225 lt en ceux des aprez dinees de 1836 lt pour la moitié se prenoit sur l'impoon de quatre Sols pas charge de sel vendu aux greniers, et l'autre moitié sur le fond de la recette gnale. Soient veus les feuillets 131 et 134 du pnt Compte.

## Folio 38: Mess. Claude de Vaudrey

Seigneur du reuenu de Pontailler pas Don du Roi.

## Folio 43: Mess. Jean de Lugny Chevalier

Dailly de Chalon auoit 300 lt de pension. Charles Doulton Escuier Sgr du Say auoit 100 lt de pension. Mess. Girard de Viennes Chlr Sgr de Ruffey auoit 500 lt

**Folio 50:** Mess. Jule de St. Severin frere du grand Escuier de france jouissoit du Revenu de Germolles et Montagu à la Charge de payer la façon des vignes dont le Roi jouissoit. Mess. Emard de Prie jouissoit du revenu de Brancion et de Courtenaix. Jean de vermes Sgr de la Roche Monet Capitaine de la Colonne. Mess. Aubert de Jaucourt Chev. Sgr de villarnoul 200.tt de pension. Mess. Georges de la Trimouille Chev. Sgr de Jonvelle avoit 700.tt de pension. Benigne de Cirey Escuier Maire de Dijon 100.tt Messire françois Rolin Chev. Sgr de Beauchamp 600.tt

**Mess:** Jacques de Chabannes Sgr de la Palice grand Mre. de l'hostel de france avoit 120.tt en don sur la Revenu du grenier à Sel de Semur en Brionnois. Maitre Denis Poillot d'Autun Conr. et Procureur gnal du Roy en ses pays et Parlemt. de Bourgne.

Il failloit 2655.tt 11.s pour les gages des officiers de la Chambre des Comptes non compris ceux des Mes. et Clercs extraordinaires, du Procureur gnal, et du Portier. Le Receveur gnal avoit 1000.tt de gages. 100.s pour son droit d'Escritoire. 100.tt pour droits de Bureau Encre, parchemin et jettons, et 100.tt pour le don à ses Clercs. Me. Jean le Picard Conr. du Roi et controleur de la recette gnale avoit 400.tt de gages.



**Folio 157:** Guiot de Chevigny Escuier Lieutenant au Chatel de Dijon pour Mgr de la Trimouille Gouverneur de Bourgne. avoit 240.tt de gages. Jacques de Dinteville Sgr d'Eschanets et de Commarien Capitaine de Beaune 150.tt Me. Pierre Sayne Auditeur en la Chambre des Comptes à Dijon, et Commis par Mr. Le Gouverneur à la recette et distribution des grains, vins et bestail amenés audit Dijon par les haans des autres villes et villages du pays de Bourgne. pour l'Avitaillement de lad. ville et des gens de guerre y Estans en garnison. fol. 251: Jean de Courjat Escuier Lieutenant au Chatel de vergy.

**Folio 177:** Le Chateau de St. Seyne sur vingenne fut pris et pillé par les Suisses lors du Siege de Dijon. Raoulin Dajon Escuier Lieutenant du Donjon de Semur en Auxois pour Mess. Pierre de la Guiche Chev. Sgr de Chaumont Capitaine dud. Donjon.

**Folio 208:** Philippe Le Goux Capitaine de Nuis avoit 30.tt de pension du Roi par an. Messire Claude Rabutin Chev. Sgr d'Espiry avoit 400.tt de pension. Mr. Louis d'orleans Marquis de Rothelin avoit 500.tt assignées sur le revenu de Bussy.

**Folio 237:** Me. Antoine Le Vitte Conr. Me. des Reqtes. ordinaire de L'hôtel du Roi Commissaire

deputé pour reunir le nombre des Notaires Estans au pays de Bourg.ne (aux villes tant seulement). Laurent Changenet sergent Royal. Michel Grossier Clerc de Mr Robert Gedoyn Con.er du Roi secretaire de ses finances.

**Folio 239:** Mr Estienne Le Prince Doyen de la Ste Chapelle à Dijon fut avec Mr de La Trimouille Gouverneur de Bourg.ne en Suisse lors du Passeport mentionné au pnt Compte. Mr Denis Poillot avocat au grand Conseil, depuis Procureur gnal au Parlem.t de Dijon.

**Folio 247:** Jacque Tyreau Clerc de Mr Jacques Le Roi Con.er du Roi Controleur gnal de ses finances, et Commis au Controlle du Bona d'icelles. (ce mot de Bona se mettoit en la recette des Estats, qui Estoient Envoyez aux Receveurs gnaux pour faire le recouvrem.t des deniers de leur recette, et se trouve depuis le Compte de 1477.

**Folio 249:** Monsieur de La Trimouille Gouverneur de Bourgogne retourna de Suisse en Bourgogne Le quatriesme avril Mil Cinq Cens douze.



**Folio 250:** Led. S. de la Trimouille fit une Levée de Suisses pour le Service du Roi, lesquels vindrent au duché de Bourg.ne

**Folio 255:** Noble Sgr Messire Lancelot du Lac Chev. Gouverneur d'orleans fut Envoyé vers le Roi par M. de la Trimouille Gouverneur de Bourg.ne Lui porter Le Double du traitté et appointem.t de paix perpetuelle faitte par led. Sgr pour et au nom du Roi d'une part, et Mrs des Ligues des Suisses ou leurs desputtés d'autre part, moyennant lequel traitté et appointem.t Le Siege qui avoit este mis, et Encores estoit devant la ville de Dijon fut Levé, et toute la guerre et hostilité pacifiée ainsi qu'il est declaré à plain aud. traitté. Paolo Jovio, Liv. xj.e sur la fin. de Serre hist. de france sous l'an 1513. Dupleix histoire d'Aquitaine. Regnault de Moussy Escuier.

**Folio 257:** Mr de la Trimouille Envoya le 13 Septemb. 1513. à Lyon Mr Jean Sapin Receveur gnal de Bourg.ne pour Emprunter des haans de lad. ville 100000 Escus pour aider au payem.t qu'il faisoit faire prestement aux Suisses suivant Le traitté de Paix naguere fait avec Eux. Cecy

fait Connoitre que Led. Sieur de la Trimouille auoit intention de Satisfaire aud. Traitté; Mais le Roi ne l'ayant voulu ratiffier, pour lui estre trop préjudiciable, Lesd. Suisses toucherent fort peu de la Somme de 400000 Escus à Eux promise par led. Traitté ainsi qu'il sera rapporté au Compte suiuant. Odinet Goudran Bourgeois de Dijon. François Gilbert Escuier Sgr de Noyant. Mathieu Baronnart Escuier. Nicolas de Perellay Secretaire de M. de la Trimouille. Jean Soirot. Pierre Le Goux procureur du Roi au Baage de Dijon Siege de Beaune.

Folio 276: Mr. Charles de la Trimouille Prince de Thalmont estoit à Beaune pour la Conseruation de lad. ville, Lorsque M. Louis de la Trimouille son Pere estoit à Dijon pendant le Siege par les Suisses.

Folio 287: Mess. Jean de Longvi Chev. Seigneur de Gnury ne voulut receuoir la pension, que Le Roi lui auoit assignée de 500.tt sur le reuenu d'Aisey Le Duc et St. Marc.

Folio 291: Mr. de la Trimouille Gouuerneur de Bourg.ne aprés La Leuée du Siege de Dijon par les Suisses ordonna à toutes les Communautés des



villages du Baage de Dijon de se rendre le 21 Septemb. 1513: en lad. ville pour abbattre les faux fosses et terreaux (Tranchées) qui auoient esté faits à l'Entour des faubourgs de lad. ville du Costé de St. Nicolas par les Suisses

---

## 1513:

---

Au Compte particulier dud. Sapin à cause de l'Emprunt que Le Roi Louis XI.e ordonna estre fait au Duché de Bourg.ne pour aider à fournir le payement de La Somme promise aux Suisses par le Traitté de paix fait auec eux pour La Leuée du Siege mis deuant Dijon au Mois de Septembre 1513:

Folio 2: Le traitté fait auec les Suisses deuant Dijon est du 13.e Septemb. 1513: Les Conditions sont raportées par Paolo Jouio Liure Onzieme. Les Historiens françois ne l'ont voulu raporter parce qu'il

Estoit Desavantageux à la France. auſsi Louis XIIe ne
le voulut ratifier. Il tenta ſpoſtaus à faire lever
le Siege de Dijon, qui couroit fortune et ensuitte La
Champagne.

Les qualitez que prenoit M. de la Trimouille
Gouverneur de Bourg en ceſtuy. Louis Sgr de la Trimouille
Comte de Guines et de Benon, vicomte de Touars, Prince
de Thalmont, Baron de Craon et de Sully, Con.er et premier
Chambellan ordinaire du Roi, Lieutenant gnal, et Gou-
verneur pour le Roi en ſes pays et Duché de
Bourg no, Mascomois, et Nivernois, et adjacents.

Folio 3: Commiſsion dud. Sgr de La
Trimouille donné à Dijon le 12 Septemb. 1513. et adr-
Me Jean Lappin Receveur gnal de ſes finances de Bourg no
pour recevoir la Somme de 400000 Escus promiſe aux
Ligues des Suiſses pour la Compoſition de la Leuée du
Siege de Dijon, des villes de la Province de Bourg no
et autres Circonſtances, deſquelles lad. Somme devoit
Estre Empruntée au nom du Roi, dont ils seroient
remboursés.

Folio 4: Lettres patentes du Roy donnée
à Nivernois le 25 Septemb. 1513. Contenant Commiſsion et



aud. Sgr de la Trimouille pour remontrer aux villes
aud. pays de Bourg no Mascomois, et Nivernois, de
Par elles signez L'importance du Traitté fait avec
les Suiſses et L'Execution d'icelui, affin de forcer
au Roi jusqu'à 50000 Escus pour aider à faire la Somme
de 400000 Escus promiſes aux d. Suiſses lors du Siege de
Dijon, ou après avoir pris aucunes petites places et chateaux
à l'Environ viendroient mettre le Siege devant lad. ville, laquelle
fut battue de leur artillerie et assaute Livré, tellement que
Elle fut en très grand peril et danger, et si elle eut esté
prise, le reste de lad. Province de Bourg no et Champagne
Eut esté pillé, bruslé, et destruit, et encore tiré plus avant
dans le Royaume, par ce que si promptement n'eust esté
pourveu pour combattre si grosse puiſsance
qu'ils estoient ensemble, lad. Commiſsion portant pouvoir
de sommettre pour aller de ville en ville faire Leſdites
remontrances, et pour imposer et faire contraindre de
Festlal au payement des Sommes, auxquelles elles seroient
Cottisées.

Commiſsion dud. Sgr de la Trimouille
à Jean Sgr d'Aumont et d'Estrabone Lieutenant au
Gouvernement de Bourg no donné à Dijon Le premier Octob.
1513. pour l'Execution de la Commiſsion du Roi. Lettre
du Cachet du Roi aud. Sgr de la Trimouille donné

à Lyon du 28 Septemb. 1613 par laquelle Sa Mté mande qu'il ne se face aucune distribution de la somme qui sera emprunté en Douay &c. jusqu'à ce qu'il en soit ordonné plus amplement.

**Folio 12:** Il appert que Mre baron de Lyon a mesnagé 7600 Escus au profit sur les premiers 200000 Escus qui seront cy fournis aux Suisses laquelle somme de 7600 Escus revenant à raison de 35 s. l'Escu à 14060 lt fut deliuré à henry vinclet de Surie Principal Capitaine et gouuerneur des Lignes, autrement led. Suisses n'eussent voulu le pays, qui eut esté au grand dommage de Icelui.

**Folio 17:** Estienne Boscher Maire de Tournay, (d'Allegambe.) La Recette dud. Emprunt, qui devoit estre de 60000 Escus n'est que de 78315 lt 16 s.

**Folio 41:** Le Roi François premier a receu le 24 octob. 1619: douze mil cinq Cens Escus d'or à raison de 40 s. piece vallans 25000 lt des deniers de Cette recette. Led. Mre Jean Sappin estoit Commis au payement des plaisirs et Menues affaires de la Chambre du Roi, en fournissoit tous les mois 1000 Escus au Roi pour les menus plaisirs, ainsi qu'il est porté par led. article.

Folio 42: Le Roi donna



**Folio 43:** Le Roi donna led. deniers emprunté pour la composition faitte avec les Suisses 21000 lt à ces haut et puissant Prince Mgr le Duc de Dombesme Pr d'Emmergnes Connestable de France par Lettres patentes donnés à St Germain en Laye le 10e May 1619.

Le Surplus de la Despense dud. Compte consiste en remboursem.ts faits à aucuns de ceux, qui auoient presté au Roi suiuant la Commission dud. Sgr de la Trimouille. ainsi il est facile à remarquer que les Suisses ne reçurent des 200000 Escus à eux promis que 7600 Escus, et que Gaulme en ses Memoires de la Branche Comté de Bourg pe Liu. xy. Ch. xxxiy a Esté grandement dit que Mr de la Trimouille promit aux d. Suisses 600000 Escus, et que led. Somme fut payée en Escus de Cornes. Dedonne en son Inuentaire de l'histoire de France dit que Led. Sgr de la Trimouille donna des ostages aux d. Suisses pour asseurance de la Somme de 400000 Escus promise, Lesquels se saunerent en allemaigne, ce que nous verrons au Compte suiuant. Grande Contrariété de Dupleix en son histoire.

1513: 1514:

---

Au Compte dud. Sapin pour l'année finie le dernier de Septemb. 1514:

Folio 25: George de la Trimouille Prince de Thalemont fils de Louis de la Trimouille Gouverneur de Bourg.ne jouissoit du Revenu de vergy par don du Roi. antoine de Sargues Capitaine de Saux le duc. fol. 248: M.e Philibert Babou Con.er du Roi, Tresorier de l'Extraordinaire de ses guerres. Mess. Marc de Chantemerle Gouverneur et Bailly d'auxerre avoit 200.tt de pension.

Folio 160: Tres haut et puissant Prince Mgr le Duc de Bourbonnois et d'auvergne Lieutenant gnal du Roi és pays de Bourg.ne fol. 196: Jeannot de Samant Escuier Commissaire en l'artillerie de Bourg.ne

Folio 193: Les haans des villages voisins de Dijon mandés pour applanir les faux fossés faits par les Suisses pendant le Siege de Dijon du Costé de Saint Nicolas, aux quels haans estoit seulement fournis



du pain des deniers du Roi. Benigne de Cirey Maire de Dijon avoit 100.tt de pension du Roi en lad. qualité de Maire. Jacques Baron de Chatelart 600.tt de pension. Hugues de Loges porte Enseigne des Cent Gentils hommes sous le grand Senechal de Normandie. Pierre de Deffroimont Sgr de Soye Marc de Chantemerle Bastard ~~de Chantemerle~~ la Clayette. Mess. Lancelot du Lac Chev Sgr de Chamerolles Gouverneur d'orleans Eut don du Roi du Revenu de Montreal.

Folio 260: Le Roi Envoya vers Les Sgrs des Ligues des Suisses le 5.e Novemb. 1513: Mess. Jean de Baissey Chev Gruier de Bourg.ne pour la Conclusion de l'appointem.t fait avec Eux lors du Siege de Dijon.

Folio 261: Mess. Humbert de villeneuve Chev Premier President du Parlem.t de Bourg.ne fut aussi aud. pays de Suisse avec led. Sgr de Baissey.

Folio 263: Led. Sgr de Baissey fit depense de 942.tt 11.s 8.d tant pour festiner les Suisses, que pour don pendant le Sejour, qu'il fit aud. pays depuis le Commencem.t du Mois de Novemb. 1513: jusqu'au 10.e decemb. suivant.

Folio 265: Il est fait mention que les Suisses

Sirent arrester prisonnier a Geneue Mr. Sieur de Villeneuue Premier President de Dourg nre au Mois d'Decemb. 1513. pour Seurté des Deniers à lui promis pas Le Traitté du Siege de Dijon. Antoine (Godefroy (Dauphinois) Escuier Lieutenant En la ville d'Lucerne pour Mr. de la Trimouille.

**Folio 268:** Le ban et arrierban fut leué au Mois d'Aoust 1513. à cause de la uenue des Suisses, dont Le pays estoit menacé.

**Folio 272:** Il fut enuoyé à René d'anjou Sgr de Mesieres estant prisonnier à Zurich la somme de 760 ll pour Sheurmer à Sa déspouse et Son Enfz. estoit vers Le Septentrion de L'histoire de France pas Desormeaux.

**Folio 280:** Il fut enuoyé 500 ll le 10e. Mars 1513. auant Pasque aud. Sgr de Villeneuue estant Prisonnier à Berne d'Mss. des Ligues d'ez Suisses

**Folio 281:** Louis de Denuillars Escuier Sgr dud. Lieu, Antoine Maillart, Baudere de Beaumont, Le Sgr de Chastelar et la Bastie furent enuoyés Le 17 auril 1514. après Pasque pas Le Roi en la ville de Berne en une Journee pres Mss. des Ligues des Suisses y auoient aprins



Le Semestre de Quasimodo suiuant, pour Leur faire entendre Les articles et points que Sad. Majesté entendoit passer auec eux, et pour payer pas Led. de Denuillars Le Baudere des Hospitaux des Cantons, qui assisteroient à Lad. Journee, et faire quelques dons gratuits à aucuns particuliers Le Sus. tenir Maison és Compagnons de guerre, pour gaigner gens à cet effet Sur Lemé aux d. de Denuillars et pour Leur Baudere 1080 ll.

**Folio 288:** Mr. Sebastien Margueron Licentié du Roy Les droits d'Aduocatz au Baillage de Dijon és Sieges d'Beaune et Auxy.

**Folio 295:** Le Traitté fait auec les Suisses pas Mr. de la Trimouille pour la Leuée du Siege de Dijon en Du 13e. Septemb. 1513. et Saint des professions Nobles Folio 255. et Suiuantz.

**Folio 297:** Le Roi ordonna à Mr. de la Trimouille Gouuerneur de Bourg nre de Sa venir trouuer au Mois d'Octob. 1513. en picardie, où il estoit, et ordonna qu'en Son absence Mss. Jean jacques de Trouolce, (Trimulce) Marquis de Vigeuene, Mareschal de France commanderoit aud.

Pays de Bourg no Lois veu le Feron. Rector de Lanti archeo Guillaume Saumaire Clerc. Lois d'en Sgr de la Raffiniere Lieutenant du Prevost des Marechaux en Bourg no

## Folio 314:

Est rapportee la despense faite a Dijon pour l'obseques de la Reine mere de Bretaigne decedee au Mois de janvier 1513: à Blois. Ladt despense montant a 1104 ll 8 s 4 d de l'ordonnance de Mr Le Duc de Bourbonnois et d'Auvergne Lieutenant gnal du Roi au pays de Bourg no par l'avis et deliberation de Mrs de la Trimouille gouverneur dudt pays et de Mrs des Comptes

## Folio 317:

Le Roi donna à Madame de Longueville le revenu du comté de Charrolois et Sgrie de Chatelchinon, et des greniers à Sel dudt Lieux et de Bayeux saisis par ladt Majesté sur Mr l'Archiduc d'Autriche pour aider à payer la rançon de Mr Le Duc de Longueville pris par les Anglois. Par Lettres patentes du Roi donnees au Bois de Vincennes le 21 Juin 1514:

## Folio 321:

Mes. Jean de Longvy Chlr Sgr de Cuiry nre nouveau receuoit la pension de 600 ll que Le Roi lui auoit assignee sur ledit Compte precedent.



## Folio 325:

Me Benigne Bernard procureur en la Cour Layer à Dijon. Odinet Goudran Greffier à Dijon epoux de Jeanne de Guillaume Cheual. Antoine Catherine epouse de Guillaume Cheual. Et Guillaume Cheual fut le premier Procureur gnal de la Chambre des Comptes de Dijon par Lettres patentes donnees le 24 Nouembre 1477: ainsi qu'il appert par Le Compte de Me Jean Riboteau Receueur gnal des finances de Bourg no pour l'année finie la Feste de Septemb. 1483. fol. 93. Jean Saumaise (Saumaize) Receueur du Daagé de Dijon et procureur du Comptable.

## Folio 331:

Trois cens Liures pour achat de Saniuets, Jettons, Calemarts, poinçons, et plumes pour Mrs des Comptes. Au Registre 4: des Lettres patentes de la Chambre des Comptes fol. 1: est rapporté que l'on aporta la Nouelle en ladt Chambre de la Mort du Roi Louis xiie Lequel Mourut à Paris en sa Maison des Tournelles prés la Bastille St Antoine, l'an 1514: Le premier de janvier à neuf heures du Soir. Le Roi François Premier Sur sacré et Couronné Roi de France le 25 Janvier 1514: en regna trente trois mois et trois Mois.

1514: 1515:

---

Au Compte dud. Sapin pour une année finie le dernier Septemb. 1515.

Folio 1: Lettres de Confirmation dud. office de Receveur gnal des finances de Bourg.ne par Le Roi françois Premier au proffit dud. Sappin données a Paris le 7.e Janvier 1514: Soit notté que led. Receveur presta de nouveau Serment, et qui estoit pratiqué pour les officiers des finances, à chaque Mutation de Roys.

Folio 7: Par Lettres patentes du Roi données à Paris le 18 decemb. 1514: par Lesquelles Sad. Majesté octroye aux Thaans dud. Dijon la Somme de 2500.tt par an en 10 années sur le grenier à Sel de Dijon, et recette gnale dud. pays pour Employer au desdommagem.t de Ceux de lad. ville, dont les Maisons furent démolies aux fauxbourgs pendant le Siege des Suisses et autres Ennemis du Roi devant lad. ville de Dijon au Mois de Septemb. 1513: Laquelle Somme fut depuis Employée par Led. Maire et Eschevins à la fortificaon et reparaon des Murailles et Tours de lad. ville /



Folio 10: Philiberte de Luxembourg veuve de Jean de Chalon, Prince d'Orange jouissoit de 500.tt de revenu sur le domaine de Rouvre par don du Roi.

Folio 19: Mess. Charles de la Trimouille Prince de Thalmont fils de M. de la Trimouille gouverneur de Bourg.ne avoit don du Roi du revenu de Vergy. Les hers de Philippe de Corcilles Sgr d'Auvillers, Jouissoient du Revenu de Lanthenay. Loys Monsieur de Nevers avoit 1200.tt de pension assignée sur Argilly. Mess. Claude de Vaudrey jouissoit du revenu de Pontaillier par don du Roy. Les hers de Mre Charle de St Seigne jouissoient du revenu dud. St Seigne à reachat de 2000 Escus.

Folio 35: Mess. Jules de St Severin jouissoit du Revenu de Germoles et Montagu en payant façon des vignes du Roi, qui en prenoit Le vin. Mess. Emart de Prie jouissoit du Revenu de Brançon et Courtenaix. Guichardin L. 12. 1515: Mr Le Marquis de Rothelin, Mr Louis d'orleans jouissoit du revenu de Montbard et du grenier à Sel par don du Roi.

Folio 47: Mr L'Archiduc d'Autriche jouissoit du Revenu de Noyers par le Traitté de Senlis. Mre Emart Rony jouissoit du revenu de Chatelgirard et vielchatel à reachat de six mil Escus.

Folio 59: Mr. Le Marquis de Rothelin jouissoit du Revenu de Montcenis, villages et Saumaizons pour Don du Roy. Mr. de la Palice jouissoit du revenu de Semur en Brionnois pour Don du Roi. Mr. Le Duc de Bourbon jouissoit du revenu du Grenier à Sel de Bourbon Lancy pour Don du Roi. Mons.r Le Cardinal de Lutrichs jouissoit du revenu du Domaine du Chatellenie de Chastellux pour le Traitté de Lenlis à la reserve des Droits Royaux, comme greniers à Sel, Tailles, et impositions. Mr. Le Marquis de Rothelin avoit 600.tt au lieu du revenu des Salins gengoul.

Folio 77: Mess.s Jacques de Pontevilles Chr Sgr d'Echanetz jouissoit du Revenu du Dais des Seigneurs, pour Don du Roi, comm.e aussi du revenu des Lods et Ventes et greniers à Sel dud. Lieu.

Folio 86: Mess.s Charles de Myons Chr Sgr dud. Lieu L'un des deux Chefs assistans Comm.rs au Parlem.t de Dowg.e avoit 600.tt de pension du Roi sur les Exploits et Amendes adjugés au Roi par Edit Parlemens, et Greniers sur le Sel pour les payemens des gages dud. Parlem.t pour Lettres patentes données aux montils lez Blois Le 10.e Avril 1499.



Folio 87: De Mr. Jean Ruzé Con.r du Roi notre Sire et receveur gnal de Ses finances en la charge et généralité d'outre Seyne la Somme de 4312.tt 10.s tournois ordonnés pour Le Roi notred. Sgr aud. Mr. Jean Sayni Receveur gnal de Dowg.e pour partie de 15000 Escus d'or au Soleil à quoi Se montoient Ses rançons, esquelles ceux dud. quartons de Ligues de Suisses ont mis et composé puis naguères à Monsieur Messires, (Il s'appelloit René d'Anjou) Chambellan dud. Sgr Mess. Ymbert de Villeneuve premier Président de la Cour de Parlem.t de Dijon, (Guichardin dit, Premier Président du Parlement de Grenoble) Sebastien Dodé, Phil.e Goudran et Benigne Serre Bourgeois dud. Dijon, lesquels Mr.s de Mezieres et Bourgeois dud. Dijon furent baillés pour ostages aud.s Suisses quand ils leverent leur Siege de Devant lad. ville de Dijon qu'ils avoient assiegée, et ce pour Seurté de l'Entretenement et accomplissem.t de certaines choses, que Mr. de la Tremouille Gouverneur dud. pays de Dowg.e estant en icelle ville de Dijon fut contraint leur accorder pour les en envoyer lesquelles choses pour aucunes bonnes causes le Roi notred. Seigneur n'a entretenues ne agreés à lui. (v. Duval au Livre des professions Nobles fol. 287.) au Moyen de quoi Lesd. Suisses ont toujours depuis detenu et detiennent icelux Sieurs de Mezieres et trois Bourgeois de Dijon, et pour rançonnier d'emblée lad. President

De villeneuve, a reçeu après led. arrest detenu depuis led. temps
Composé et mis a lad. rançon d'icelle Somme de 15000 Escus Sole
C'est a dire led. Sieur de Mizieres à dix mil, led. President à
deux mil et lesd. trois bourgeois à 3000 Escus, que le Roi notred.
Seigneur a ordonné estre payés pour aux enfaicts de ce qu'ils
sont ostages et prisonniers pour lui et son Service et du reste
de lad. Somme de 15000 Escus led. Sgr a fait expedier sur
les autres trois receveurs généraux cy après nommés acquits
de semblable Somme pour estre reçue et fournie par led. Mre
Jean Lapoix Receveur gnal de Bourg en Suivant la lettre de
recette du 13e de Novemb. 1514: De Mre Jean Drouhet
Receveur gnal des finances en la généralité de Languedoil, et
Jean L'Orfevre Receveur gnal en normandie, et Jean
L'Orfevre Receveur gnal du Languedoc, Chacun 7312 tt. 10 s.
revenant avec la premiere Somme fournie par led. Mre Jean
Ruzé à 29250 tt pour la valeur dud. 15000 Escus d'or et
son vray Poids, de Forte, Duplein, et Poulse. Et
Arbitrés et fort pour corriger les Erreurs dud. Autruy, et
de Quichardin Soud led. mois 1513: et 1514: fol. 276: 278:
(Le Citadin de Geneve, ou response au Cavalier de Savoye
imprimé 1606: fol. 56: dit que led. Sieur de villeneuve
estant à Geneve sur demandé aux Bons de la ville



par les Ambassadeurs led. Duchez de Bourg et led.
Fribourg pour leurs estre remis à cause de certains Domages
et excez qu'ils disoient par lui avoir esté perpetrés contre
leurs Srie et Superieure. Il leur fut respondu qu'on leurs
feroit bonne et briefve justice.) Pierre de Chazerat Louis Lieu-
tenant au Chastel d'Arcomme avoit 100 tt d'pension.

## Folio 115:

En ide Des 40000 tt octroyé au Roi
au Mois de Mars 1514: par led. gens des trois Estats du
Duché de Bourg nes Comtés de Macomois, Charollois, Auxerrois,
Chastellenies de Bar sur Seine et de Noyers, et terres voyages
Enclavées és Evechiés de Langres, Autun, Chalon et Macon
pour resister aux Ennemis du Roi et préjudices led. subsides.

## Folio 117:

Des Lettres patentes du Roi Données
à Paris le 22e d'Avril 1514: verifiées en la Chambre des
Comptes à Dijon, lad. Majesté accorde à Mre Le Prince
d'Espagne archiduc d'Autriche, et à Mad. la Duchesse
Douairiere de Savoye sa tante la reunion pour dire avec
aux biens du Charollois de leur Patrimoine dud. Pays, et de
Leurs qui eschoient cy après pendant led. temps accordés à
led. Majesté par led. Estats de Bourg nes pendant laquel
le different estant entre led. Majesté et led. archiduc seroit
Terminé, et à la charge que led. Biens se trouveroient en

Toutes les assemblées d'Estat dud. pays de Bourg.ne Ils furent imposés pour leur cotte part dud. aide de 40000.tt à 3750.tt

Folio 137: Les gens des trois Estats du Comté d'Auxonne accorderent au Roi 2000.tt au mois de Mars 1514 Antoine Godeffroy Escuier Lieutenant en la ville d'Auxonne pour Mgr de la Trimouille avoit 200.tt de pension du Roy. Toute la recette du pnt Compte monte a 79075.tt 4.s Il fut laissé en fond deux cens Livres pour les Messageries ordonnées par Mr. Le Gouverneur.

Folio 147: Le Roi françois premier ordonna Estre fourni des deniers de la recette gnale des finances de Bourg.ne 1000 Escus Soleil en trois années qu'estoit par an 666.tt 13.s 4.d pour estre Employée à l'Edifice neuf de l'Eglize de la Magdeleine dedans la ville de Dijon. Lad. Eglize fut demolie à cause du Siege des Suisses estant bastie devant la porte St Pierre de Dijon, et est une Commanderie des freres de St Jean de Jerusalem. Me Jean Saumaire fut commis à faire le payemt de lad. nouvelle Construction.

Folio 151: Noble homme et Sage Jean Sgr



de Roichefort Con.er du Roi et Gouverneur de sa Chan.rie de Bourg.ne au Lieu de feu Me Philippe Baudot avoit 200.tt de gages assignées sur le domaine du Baage de Dijon. Me Denis Poillot Con.er Procureur gnal du Roi au Parlemt de Bourg.ne (faut voir Miraulmont, Traitte des Presidents du Parlement de Paris.)

Mess: Marc de Chantemerle Bailly et Gouverneur d'Auxerre avoit 220.tt par an de gages. Jacque de Dinteville Sgr d'Eschanets et de Commarien grand veneur de Bourg.ne Pour les gages du gnal des Monnoyes de Bourg.ne faut voir le Compte de lad. Recette gnale pour l'année 1488. fol. 3.

Folio 158: Mr Le Duc de Bourbonnois et d'Auvergne Lieutenant gnal du Roi es pays de Bourg.ne par l'avis de Jehannot Saman Escuier Commiss.re en l'artillerie du Roi ayant la Charge d'icelle aud. pays fit mener et Conduire au Chatel de Dijon plusieurs pieces d'artillerie, Ensemble les Munitions et provisions d'icelles, qui estoient en lad. ville, tant en la Maison dud. Sgr en l'abbaye St Etienne que sur les Murailles et autres Lieux le premier octob. 1514.

Folio 159: Guiot de Chevigny Escuier Lieutenant au Chatel de Dijon pour Mgr de la Trimouille

Gouverneur de Bourg.ne avoit 240.tt de gages. Jacques de Dinteville Sgr d'Eschanets et de Commarien Capitaine de Beaune 150.tt Les Sieurs de St. Paoul et Robert de Maillot Escuiers Lieutenants de Mr. le Gouverneur de Talant au Mois de Septemb. 1513 pendant que les Suisses Mirent le Siege devant la ville de Dijon et Talant.

Folio 166: Le Roi Louis xy.e accorda par un acquit patent signé de sa Main du 18 decemb. 1514 aux Thaans de la ville de Dijon la somme de 2500.tt sur la recette gnale des finances de Bourg.ne Chacun en pendant 10 années pour recompenser ceux ayants maisons et rentes aux faux bourgs de lad ville, ayant souffert de grandes pertes et Interrets, à cause du Siege mis devant lad. ville par les Suisses et autres Ennemis du Roy, et mil Livres pour Employer aux reparaons et fortifications des Murailles et Tours de lad. ville

Folio 182: La Reine fit son Entrée à Paris le 6.e Novembre 1514.

Folio 183: Par Lettres patentes du Roi Louis xy.e du 15.e Mars 1514 aprés pasques, Il fit don au Pape Leon dixieme de 50 poinçons de vin, lesquels furent



Menés à Lyon pour estre delivrés à Huguet Denise ambassadeur de Notre St. Pere (ainsi porte l'original.) Mais au feuillet 249 du pnt Compte il appert que Le Roy françois premier fit differer la delivrance desdits vins par son Mandement porté par un Chevaucheur d'Escurie à Mrs des Comptes de Dijon. fol. 237.

Folio 186: Mess. George de la Trimouille Chev. Sgr de Jonvelle avoit 700.tt de pension du Roi. Jacque de Dinteville Sgr d'Eschanets et de Commarien Con.er et Chambellan du Roi 1320.tt Antoine Godeffroy Escuier Lieutenant du Capitaine d'Auxonne 200.tt

Mess: Jacques Hurault Chev. Sgr de Bueil cy devant gnal des finances de Bourg.ne et à Me. Raoul Hurault Sgr de Chiverny son fils ayant la Charge de Sond. Pere 1200.tt de pension. Me. Pierre Saine Maire de Dijon 100.tt à cause de lad. qualité. Mess. Aubert de Jaucourt Chev. Sgr de Villarnoul 200.tt Mess. Claude de Pontaillier Chev. Sgr de Talemay 200.tt Me. Estienne Jaqueron Con.er du Roy Me. des Comptes à Dijon 200.tt Guillaume de Villiers Sgr de Boncourt 40.tt Jean Bouchin Maire de Beaune 50.tt Herart de Mypont Sgr d'Aubigny 60.tt Mess. Gui de la Baulme Chev. Sgr de la Roche du Vanneau 150.tt

Mathurin Clouzeau Escuier Concierge de la Maison du Roi 30.tt Mess. Charles de Mypont Chr. Chr. Sgr Sud. Lieu 60.tt Chr. du Parlem.t Fol. 210. Robert de Maillac Escuier Sgr de Chevigny S.t Saumeu 200.tt Jean Mongin de Dijon 45.tt Othenin de Cleron Capitaine de Calais 120.tt Mess. Jean de Corcelles Chr. Sgr d'Ameillon Conr. Liure.

Folio 192: Mess. Jacques de Malain Chr. Chr. Sgr de Lux 100.tt de pension. Charles Doulon Sgr Dussay 100.tt Jean de Troyes Maire d'Auxonne 50.tt Mess. Girard de Vienne Chr. Chr. Sgr de Ruffey 1000.tt Guillaume le Maire Sgr de Mauilly 200.tt M.e Jean Boisot Procureur du Roi sur le fait de ses domaines et finances en Dowg.me 20.tt de pension outre semblable somme qu'il auroit de gages assignés sur le Domaine de Dijon. Pierre de Chazerac Escuier Lieutenant au Chatel d'Auxonne 200.tt Jean de Rouchemol Escuier Sgr de S.t Pierre Commis à solliciter et faire fer les ouvrages du Chastel d'Auxonne 80.tt Prostel d'Auilly Lieutenant du Prevost des Mareschaux au Lieu de feu Botilles 120.tt Mess. Francois Rollin Chr. Chr. Sgr de Beauchamps Sr. Conr. Liuret.



Mess. Jules de S.t Severin Frere du grand Escuier et Lieutenant en la Compagnie des Gens d'armes 1500.tt Philippe le Gouz Capitaine des Nuys 50.tt Mess. Pierre de la Guiche Chr. Chr. Sgr dud. Lieu 2000.tt Mess. Jean de Lugny Chr. Chr. Bailly de Chalon 300.tt Jean Seigneur d'Auxonne et d'Estalonne 1200.tt Mess. Claude Rabutin Chr. Chr. Sgr d'Espiry 400.tt Mess. Jean de Daisey Chr. Escuier de Dowg.me 1500.tt Jacques Baron de Chatellard 600.tt Francois de Guegnis Frere et heu- sul dud. de Chatellard. Guion d'Arbroncourt 120.tt Hugues de Logez portieu d'Enseignes des Cent Gentilshommes du grand Senechal de Normandie 200.tt Pierre de Beffroymont Sgr de Sceyes gendre de M.r de Busey 400.tt Marc de Chante- merle Bastard de la Clayette 500.tt M.e Hugues Fournier Premier Precordeur du Parlem.t de Dowg.me 150.tt M.e Francisque de Medula Con.er et Md. Parlemen de Dijon 100.tt Jean de la Loue valet de Chambre ord.re du Roi 200.tt

Folio 218: Blaise de Marcilly Escuier Sgr du Breul sur comm.s pour Suisses faire montres et Lansquenets qui doivent estre en garnison au Mont S.t Vincent Bar sur Seine et Chatillon aux Mois d'Auril, May et Juin 1514: Noble Sgr Jean d'Albon Sgr de S.t André

Lieutenant du Roi en Bourg.ne en l'absence de Mgr Le Duc de Bourbonnois et d'Auvergne.

Folio 230: Me Jacques Bourdin Notre et Secretaire du Roy. Philippe Thurault. Me Hugues Bault Licentié és droits, Avocat en Parlem.t de Dijon.

Folio 234: Mr de la Trimouille, ou Tremoille gouverneur de Bourg.ne ordonna la somme de 100.tt Estre payée des deniers de la recette gnale dud. Pays à Benigne Serre Grenetier du grenier à Sel de Dijon, depuis premier President de la Chambre des Comptes pour aucunement Le recompenser des frais extraordinaires par Lui supportés au Mois de Septemb. 1513 au voyage qu'il fit au pays de Suisses, où il tint ostage avec Mr de Mezieres, René d'Anjou pour seurté de ce qui fut promis aux Sgrs des Ligues dud. pays de Suisses par le Traitté de paix fait avec eux devant la ville de Dijon, auquel Benigne Serre, Il ne fut lors ordonné par Mr le Gouverneur aucuns deniers à son partement, ainsi qu'il fut fait à Jehannin Noé, et Phrs Goudran aussi Ostagiers. Led. Mandem.t de 100.tt du 16. Avril 1515. Pierre Goudran Marchand demeurant à Dijon.



Fol. 238: 239: et 242: Mrs des Comptes et autres Commissaires du Roi firent venir à Dijon au Mois de juillet 1515: Les Mesureurs du grenier à Sel de Troye, Mussy L'Evesque et Semur en Auxois pour mesurer en leur pnce le Sel de Mer descendu au grenier à Sel dudit Dijon, affin de montrer la forme que l'on usoit à mesurer Led. Sel de mer, et pour y avoir Avis en faisant L'Egalement de la gabelle des Sel de Mer et de Salins, qui se vendroient Cy aprés Es greniers du Duché de Bourg.ne au Registre 4e de la Chambre des Comptes des Lettres patentes fol. Six sont registrées les Lettres du 12 Mars 1515 par lesquelles 25 Charges de Sel de Salins sont Equipolées à un muid de Sel Marin, et qu'il sera levé quarante Livres de gabelles pour Muid de Sel.

Folio 240: Postes Establies à Gilly, Beaune Chalon, Tournus et Mascon pour les affaires du Roi au Mois de Juillet 1515: Jean de Plaisance Escuier. Pierre de Chazerac Escuier Sgr du Rys, Lieutenant de M. Le Gouverneur au Chastel d'Auxonne. Tour neuve appellée tour d'yver faitte aux fossés de Dijon entre la porte neuve et la Tour St Antoine, pour seurté et deffence de lad. ville. Jean Saumaire Commis du Receveur gnal. (Ils se nomment à present Saumaize)

Recueil du Baillage de Dijon. François Saumaise et Guillaume Saumaise Clerc.

## Folio 247:

Commission du Roi à Mre Blaise Maigny Escuier Sgr d'Uxelles, (à pnt Erigé en Marquisat) Con.er Mre des Comptes à Dijon pour Sl. Le Equipolence du Sel de Mer à celui de Salins. Led. Sieur Maigny fut pourueu de l'office de Mre des Comptes, que tenoit Mre Jean Damon Bailly de Montargis. Registre 8.e de la Chambre, fol. 186.

## Folio 248:

Mre Jean Verne Procureur du Roi au Baillage de Dijon, et Commis illec à l'audiances de Lae Chan.rie obtint permission et ordonnances de pouuoir expedier en lad. Chan.rie et à Dijon Lettres de remissions et pardons quand le Cas y escherroit, non obstant qu'il eut esté prohibé et discontinué de en faire pas aucun temps precedent.

## Folio 249:

Mrs les Gnaux des finances ordonnerent le 8.e Januier 1519. à Mrs des Comptes de faire surseoir le partement des vins du Cne de Dowg.ne (Cinquante poinçons et Ducaux) que le feu Roy Loys auoit ordonné pour un vsage son trepas estre mené à Rome à notre St. Pere le



Pape, jusqu'à ce que par le Roi François premier en eut esté ordonné. Loys d'Ars Sgr de la Rassiniere Lieutenant du Preuost des Marechaux en Dowg.ne auoit le recherd sous Lui. Jean Jalliard aussi Lieutenant du Preuost des Marechaux. Toussaint Coullifaux Escuier. George Lepinglier.

## Folio 254:

Pierre Jacob, Jean Poirotet, Echeuins Bastiers Sgr de Maigny. Pierre Crembe Seruiteur de l'Abbé de Bayarne. Mre Jean Petitot Secretaire de Mr le Duc de Bourbonnoise. Jacques Le Maçon. Mess. Pierre du Rey Abbé Sgr de Prisy. Blaise de Marailly Sgr de Breul. Gracien de la Carriere et Jean Brossart Roue employez pour l'accommodem.t auec les Suisses. Pierre Charlot Escuier Chancheau de l'Escurie du Roi. Loys Moisson Escuier. Guillaume Potier de Vercelt au Comté de Dowg.ne

## Folio 266:

Jean Sgr d'Ermonne, Baron de Coulches, Estrabonne, Chastautoux, vicomte de Brosse, Con.er Chambellan du Roi et Son Lieutenant és pays de Dowg.ne en l'absence de Mr de la Trimouille. Voir vne aux Comptes precedents.

## Folio 268:

Mrs des Comptes enuoyerent les Lettres du Roi aux particuliers de la prouince pour le

Trouvez à l'assemblée dud. Estats. et ujourd'huy les Thresoriers Led. Seigneurs.

Folio 272: et aud. Me Jean Sappin Recevr. gnal la Somme de 29250 tt Tournois pour la valeur de 15000. Escus d'or Soleil, qu'il a payés, baillés, et delivrés aux et mains, et deniers, Cons. et gouverneurs des Cantons dud. Hault et Allemaigne appellés Suisses, auxquels le feu Roy Louis, que dieu absoille, avoit ordonné icelles Sommes estre payés et baillées pour les Rançons, en quoi avoient été mis et Composés Mrs. de Mezieres, René d'Anjou, et Messe. Ymbert de Villeneuve Chev. Premier Président au Parlemt. de Dijon, et Sebastien Rabé, Pierre Coudran et Denigne Berbis Bourgeois et habitans dud. Dijon, Lesquels Sieurs de Mezieres et Bourgeois de Dijon l'ont ordonné et precedente Sinie 1513: grand Leod. Suisses Leurent leur Siege devant led. ville de Dijon, qu'ils avoient assiegée pour la prendre et piller, leur fut Baillé pour Ostages et Seurté de l'Entretenemt. et accomplissemt. de certain Traitté, que Mgr. de la Trimouille Gouverneur en icelui pays de Bourgne. Lors Estant dedans led. ville de Dijon fut contraint de faire avec Eux pour les envoyer, lequel Traitté pour pluseurs Causes led. feu Loüis n'avoit



Led. feu Loüis Roi n'avoit voulu entretenir ne agreer, et pardant avoient led. Suisses Bourgeois detenu et detenoient led. Sieurs de Mezieres, et trois Bourgeois de Dijon, et avoient trouvé moyen de prendre pluseurs prisonniers Led. President de Villeneuve, Lequelle ils ont Composé et rançonné à led. Somme de 15000 Escus Soleil, C'est à Sauoir led. Sieur de Mezieres à dix mil Escus, Le president à 2000, et Led. trois Bourgeois à trois mil Escus Soleil, desquelles Sommes Led. feu Roi Louis leur avoit fait don par ses lettres patentes, en faueur de ce qu'ils avoient esté et estoient Hostagiers et prisonniers pour lui en son Service, et des peines, Ennuis, Mallraittemens qu'ils avoient eu et Souffert aud. pays de Suisse, depuis led. temps, Selon qu'il appert par led. Lettres patentes données à Beaucais le 27. Octob. 1514: par Lesquelles il vouloit qu'en raportant icelles auec les quittances desd. et mains et Seaux, Cons. et gouverneurs desd. Ligues, et Cantons desd. Suisses ou de leurs Commis et Deputés ayant pouuoir d'eux de recevoir led. Sommes, faisant Led. quittances mention desd. Rançons des d'essus. Mrs. Mezieres, President de Villeneuue le troisd. Bourgeois de Dijon, et aussi leurs quittances et Recognoissances comme ils n'auroient aucune Chose prise de ladite Somme en rançon, et qu'elle auroit esté payée par Ledit Receueur gnal Sappin, Icelle Somme de 29250 tt estre allouée

et Comptes, et rabatue de la Recette qu'il en feroit, auxquelles
Lettres patentes est attachée la verification de Mrs les gens
des finances. et pour aussi par Lettres patentes du Roy
notred. Sgr à pris regnant donnée à Reims le 26 Janvier
aud. an 1614 adressant à Mrs des Comptes à Dijon
narration de celles dud. feu Roi Louis, et pourquoi par icelles
Led. Receveur gnal estoit chargé et rapporter en ses Comptes
les quittances desd. Officiers et gouverneurs de Suisses ou de
leurs Commis et Deputés d'icelle Somme de 15000 Ecus Soleil
faisant icelles quittances mention desd. rançons, et que impossible
lui avoit esté les recouvrer, pour ce que Lesd. Suisses et ceux
qui de par eux avoient reçu lad. Somme n'en avoient
voulu Bailler aucune quittance ny Soulton que Mesd Sieurs
des Comptes fissent difficulté à la reddition des Comptes d'd.
Receveur gnal de lui allouer et passer en despense lad. Somme
qu'il avoit payée comme dit est, aux d. Suisses, Sinon à charge
desd. quittances, Lesquelles impossible lui estoit de recouvrer,
requerant sur ce provision, pour Lesquelles Cause le Roy
notred. Sgr Jurement asserté et Certifié que lad. Somme de
15000 Ecus d'or Soleil vaillant lad. Somme de 29250 tt pour
Lesd. rançons des desnés de Sieurs Mezieres Président de
Dijon, et Bois Bourgeois dud. Lieu avoit esté par Led. Receveur



gnal payés et baillé aux d. 6 manta officiers, et gouverneurs
de Suisse ou leurs Commis, Tellement qu'ils en tenoient quittes
Lesd. Ostagiers et prisonniers, Lesquels aussi le Certifioient
le en avoient baillé leurs quittances aud. Receveur gnal,
pour autant qu'à chacun d'eux pouvoit toucher, voulant
Led. Sgr Roleveu rechu Receveu gnal Desperte et Dommage,
et mandé et expresem. Enjoint à mesd. Sgrs des Comptes
qu'en leurs rapportant par lui Lesd. Lettres et mandements
dud. feu Roi et Celles dud. Sgr avec Lesdites quittances,
Certifications et reconnoissances desd. hostagiers et prisonniers
depuis nommés faisant mention et affirmant que Lesd. Sommes
avoient esté par ledit Receveu gnal payées baillées et
delivrées en leurs mains pour lesd. Rançons, dont ils
istoient Contans, et en quittoient Led. feu Roi et Receveu
gnal seu en seulem. ils lui passent et allouent en sa dite
Comptes pour une et simplement celle Somme de 29250 tt et
Laquelle il y veut estre passé et allouée sans difficulté,
Tout ainsi que s'il rapportoit Lesd. quittances des officiers de
Suisses, ou de leurs d. Commis dont il a relevé lad. Receveu
gnal, en outre appert par Certification dud. President et par
une autre dud. Sieur de Mezieres, Valanvin et Boé, Benigne
Serre et Pierre Goudran, que Led. Mr Jean Seguier a payé

Baillé et deliuré Comptant ppre Lrs et en leurs mains requis aux mains, adcoubers, Con.rs et gouuerneurs dit quartons dit vigne Lad. Somme de 15000 Escus, Coultre Lesquelles Lettres patentes, quittances, et Certifficatz dicelle allegués Sont cy rendues pour icelle Somme de 15000 Escus en deux parties, vallant Lesd. 29250 tt cy.

## Folio 278:

Mess.e Jean de Longvy Chr.r et gr.d d'Autry mon 500.tt Pension du Roi sur le domaine d'Auxey Le Duc et St. Mare, laquelle Somme il ne voulut recepuoir En lad. année. Soient veus les Comptes precedents

## Folio 281:

Jean Albert Caution de Bertrand Cybon son frere Receueur d'Auxois au Chalonnois estant Contraint par un Sergent ppre ppayer ce que debuoit Led. Receueur son frere Il transporta en L'Eglize de Cuisery en Bourgne, où il tint franchise, par quoy Led. Sergent ne pouoit faire autres explois Jacquot de Condamine Sergent. Ordres faittes par L'authorité de la Chambre dud Comptes à req.te du Procureur gnal sur un Comptable jugés ppre Led. Chambre. Pierre de Chintre Escuier Commis pour L'Exercice Lieut.t de la ville de Dijon en L'année 1514 et de la garnison y Estant, à cause de labsence, qui couroit du retour dud Empereur deuant Led. ville de Dijon.



## Folio 289:

Mre Jacques de Chasan Con.er du Roy M.re dud Comptes et Jean Grenier Lieutt de Prouost Auditeur des dt Comptes furent visiter les forêts de Chalmoix pour reconnoitre les degatz et Mesus faits en Les Lieux de Bussy, St Germain Le Bois, Messey, Labloger la Reuue de Beaumont St. Embreuil et autres bois et forestz dependant de la gruerie de Chalmois. Il fut taxé aud Sieur de Chasan 36 tt et aud Grenier 24 tt pour Vaqz journees ppre Eux Employées. Led. Jean Grenier fut depuis Con.er en Parlement de Dijon.

## Folio 290:

Mre Chambon ou nombre de Vingtaines Premier President du Parlement de Dijon en ordre de Mre Jean de Ganay Chancelier de France dt fd extraire En la Chambre dud Comptes de Dijon les Titres Concernants les Limites de la France auec le Comté de Bourg.ne Et ceux concernans Les droits du Roi Contre les Chapitres d'Autun et Chalon pour l'abolition des Statuts de la Solution des prebendes.

## Folio 293:

Mrs dud Comptes ordonnerent au Receueur gnal de fournir la Somme de 300.tt pour le renouuellement des Bureaux et Sieges de lad. Chambre, Palmarts,

Jettons. Cannette, poinçons, d'aspets, d'acs de Corbeille à mettre
Led. requeste et autres frais.

## 1515: 1516:

Au Compte dud. Sappin pour
Seize Mois Commancés le premier d'octob.
1515. finis le 29 Janvier 1516:

**Folio 3:** Lettres patentes en forme de Charte
donnée à Lyon au Mois de Mars 1515: par lesquelles Le
Roi François premier en confirmant les Lettres du Roi
Louis XII accordé aux gens d'Eglize, vicomte Majeur,
Echevins, Manans et habitans de la ville de Dijon la Somme
de 2500.tt Sur le revenu du grenier à Sel de lad. ville Chaun
pendant dix années pour Employer aux reparations
Fortifications et Empierrement de lad. ville. Fol. 108:

**Folio 63:** Mess. Girard de Vienne Chev.
Sgr de Ruffey, L'un des deux Chefs du Parlement
de Dijon obtint Don du Roi de 500.tt tous les ans sur



Led. Exploits fait et mandés qui s'adjugeroient par led. Parlem.t
par Lettres patentes données à Lyon le 18.e Mars 1515. Fol. 176.
Claude Malloud receveur de la grurie du Chalonnois.

**Folio 92:** Mess. Jacques Hurault Chev. Sgr de
Dueil presta au Roi estant à Paris 1000.tt Le remboursem.t de laquelle
Somme il assigna sur la recette generalle de Dijon etc. par Lettres patentes
données aud. Lieu de Paris le 28.e Septemb. 1515:

**Folio 93:** R. Pere en Dieu Mgr L'Evesque et
Duc de Langres pair de France presta 2000.tt

**Folio 94:** R. Pere en Dieu Mgr Jacques
Hurault Evesque d'Autun presta 2000.tt soit veu L'Instrument de
francs de du Blois sous lad. date mais 1515:

**Folio 95:** Jean Dupleßis dit Courcon Con.er et
M.e d'hostel ordinaire du Roi transporta au Roi la Terre et Sgrie
de Lyssle au Duché de Milan appartenant aud. Dupleßis moyennant
1000 Escus Sols pour la jouyssance de laquelle Sad. Majesté lui donna
la jouissance du Revenu de la Chatellenie de Dracy et de St Jean de
Losne, jusqu'à L'Entier acquittement de lad. Somme de 10000 Escus
du prix de 40 S. pieces.

**Folio 109:** Remboursem.t pour ceux dont les

Maisons avoient este bruslees au Siege de Dijon par les Suisses aux fauxbourgs que les officiers du Bailly de Dijon viconte Mayeur et Echevins de lad. ville avoient appellé par Mess.rs des Comptes, lorsqu'ilz procederoient à l'examen des Comptes du Receveur Commis pour les fortifications d'lad. ville.

**Folio 124:** Odinet Poudran Sommelier de l'Eschançonnerie du Roi.

**Folio 130:** Mess.re Jacques de Dinteville Chev.r Sgr d'Echanetz Capitaine de Beaune donna au Roi 70 feuillettes de vin tant blanc que Clairet lesquelles furent menees à Amboise.

**Folio 131:** Le Roi donna 20 poinçons de vin tant blanc que clairet à Mgr Philippes de Cleues Comte de Rauestain Laquelle y fut fut mene en la Maison appellé Anguian près valenciennes au Mois de Novemb. 1516.

**Folio 136:** Denigne Berbisey jadis Receveur d'Escuries ordinaires du feu Roi Loüis 12. auroit 300.lt de pension du Roi par Lettres patentes donnés à Milan le 24 Octob. 1515; ayant omis d'Estre employé en l'Etat gral des finances de l'année 1516.

**Folio 139:** Les Lettres patentes du Roi données à Paris le 8.e Mars 1514: auxquelles Jacques Lad. Majesté



donna 900 Escus Sold du prix de 90.l pieces à Jean Noel, Sim.n Gyrdran, et Denigne Serre Bourgeois de Dijon pour les recompenses des fraiz, mises, et despenses, que faire leur a convenu durant le Temps qu'ilz ont esté en Ostage au pays des Ligues de Suisses pour exposition de faire avec eux desd. Ligues devant lad. ville de Dijon, et en faveur de la bonne et parfaitte Loyauté le vraye obeissance, qu'ilz ont par effect demonstrée envers Le feu Roi Loüis, que Dieu absoille en la Couronne de France.

**Folio 144:** Mad. Charlotte de Bourbon femme d'au.r M.r Engilbert de Cleues Comte de Nevers gouverneur de Bourg.ne Le Roi donna à Mgr Loys de Cleues Son fils 300.lt tour les ans sur le revenu de la Chastellenie d'Argilly.

**Folio 150:** Jean Boutillier Sommelier de l'Eschançonnerie du Roi. Mess.re Lancelot du Lac Chev.r Sgr de Chamerolles Gouverneur d'Orleans.

**Folio 153:** Jean Sauvage Trésorier du grand Conseil de France fut pour Commandement et ord.ce de Mgrs les Chancelier, Mess.re Antoine du Prat, Grand M.r de France Mess.re Arthus Gouffier Sgr de Boisy querir les Ambassadeurs Cam.re de notre St. Pere le Pape, de Venise, Gennes, Florence

que ceux ded bonnes villes, et grands sgrs pour les faire venir vers le Roi estant à Milan, et lui fre les sermens de fidelté foi, et hommages qu'autres affaires, Sd. Majesté estant en son Conseil estoit pas lesd. grands sgrs ded. Pays Antoine Godeffroy le Jeune Escuier, Mre Pierre Maigny Sgr d'Vaxelles Conr. du Roi Me. en la Chambre des Comptes de Dijon.

## Folio 163:

Mrs. des Comptes ordonnerent aux greniers et Controlleurs des greniers à Sel de Douay nx. de vendre le muid de Sel 7 Mes 40 ll. pour le droit de gabelle du Roi suivant les Lettres de Sd. Majesté fol. 165 Excepté à Marigny les Bonmarché et à Seneuse en Brionnois où il ne se vendroit que 24 tt 1. 4 d. Jean Sartoureau Chevaucheur d'Escurie du Roi. Escuier Bruxelles des Marechaux de Douay nx. Jean de Plaisance Escuier Commis à fre les montres et receues des Mortepayes de Douay nx.

## Folio 173:

Le Duc de Witemberg Envoya au Roi le Bailly d'Montbeliard pour negocier d'affaires secrettes, lequelles estoient Conduittes par Antoine Godeffroy Le jeune Escuier.

## Folio 177:

Noble et Puissant Sgr Jean Sgr d'Armoises, Baron de Couches, Estrabonnes, Chateau Roux, et



vicomte de Dreux, Chambellan ord. du Roi et son Lieutenant Gal pays de Douay Nx. en l'absence de Mgr le puissant Prince Mgr de la Trimoille Lieutenant Gnal et Gouverneur pour Le Roi sd. pays. Guillaume Potier Receveur de Vervey au Comté de Douay nx. Mesr. Jean Doaurin Chr. du pays de Picardie. Pierre de Salignac Escuier Sgr de la Rochegodon.

## Folio 189:

Par Lettres patentes du Roi donnée à Fremin le 4e. May 1516: Sd. Majesté Crea et Establie un Preuon des Mareschaux Es Douay nx. un Lieutenant Et Six archers, lesquelles charges furent pourveus Scavoir Loostel d'Ailly Escuier Sgr Sud. Lieu de la Charge de Preuon aux gages de 25 tt pas Mois. Hugues Caillet son Lieutenant 12 tt et 10 tt à Chacun desd. Six archers aussi pas Mois, desquels gages et soudes ils seroient payés par le Receveur gnal des finances de Sd. en Sd. Mois et seroient Montres deux fois l'an l'vner au Mois de May, et l'autre au Mois de Novembre, lesquelles seroient faittes en presence pas Le gouverneur Sud. pays de Douay nx. son Lieutenant ou autre Notable personnage qu'il y Commettroit, que seroit du Lieu, ou se seroient lesd. montres, Lesquelles seroient Controlés pas un desd Commis du Controleur et Secretaire des guerres ou au deffaut de lui pas un Notaire ou Tabellion Royal, les rolles desquelles Montres signés et Certiffies pas lesd. Commissaires et Controlleur; Lesd. Receveur gnal seroit tenu

de rapporter sur ses Comptes. Les vidimus desd. Lettres d'Establissement des Prevosts des Mareschaux, Lieutenants et Archers rendu sur le pri Compte.

Folio 193: Les heritages de Pierre Cybert Grenetier à Chalon decretés en la Chambre des Comptes pour reste de ses Comptes qu'il devoit au Roi, Registre 4e. de la Chambre des Comptes folio 95: heritages de Jean Bouvot de Chatillon Commis de Jacques Testart receveur du domaine de la Montaigne, et Grenetier dud. Chatillon.

---

1516: 1517:

---

Au Compte de Me. Benigne Serre Conr. du Roi et receveur gnal. de ses finances aux duché de Bourgne. Comtés de Maconnois, Charollois, Auxerrois, et Chatellenie de Bar sur Seine depuis le 29 Janvier 1516. Jusqu'au dernier de Septemb. suivant 1517: qui sont huict Mois trois jours.



Folio 1: Lettres de provision dud. Me. Benigne Serre Grenetier au grenier à sel de Dijon de l'office de Receveur gnal. des finances de Bourgne. par la resignaon. de Me. Jean Sappin son Beaupere, par Lettres données à Amboise le 2e. Janvier 1516. presta le serment par devant Raoul Hurault Conr. du Roi gnal. ayant la Charge et administraon. des finances tant ordres. qu'extraordres. aud. pays, lequel institua aud. office et ordonna qu'il donneroit Caution en la Chambre des Comptes dans trois Mois par son ordce. du 19e. Janvier 1516. Registrées en la Chambre des Comptes le 28. Avril 1517. à la Charge de donner Caution en lad. Chambre dans six Mois.

Folio 11: Odet de Chazerac Chér. Chastelain et Capitaine de la ville et place de Talant par le decez de Pierre de Salignac, et auparavant Othenin de Cleron. Mess. Jean de Longvi Chér. Sgr. de Giury et Baron de Mirebeau avoit 2000tt. de pension du Roi. Dame Huguette de Villafans dame de St. Seigne.

Folio 22: Mess. Jacques de Dinteville Sgr. d'Eschanets et de Commarien, Conr. Premier Chambellan

du Roi, en Obéd selon ordre avec 100 ℔ de pension, Capitaine du Chastel de Beaune. François Saumaise Commis par le Roi au payem.t de la gend.e de guerre Establie à la mette-paye pour la garde des villes et Chatelle d'Auxonne. Jean Saumaise procureur du Comptable en la Chambre des Comptes. fol. 65. M.r de la Trimouille ou Tremoille Gouverneur d'Auxonne joinctes du Renenu de Vergy par don du Roy.

## Folio 40: Pierre de Chazerac Escuier Lieutenant au Chastel d'Auxonne avec 100 ℔ de pension.

## Folio 42: La Perriere sur Saone fut rendue à Mad.e la Duchesse Doubairiere de Savoye, Marguerite d'Autriche, ensemble la Conté et Sgrie de Chaucine suivant le Traitté de paix fait à Cloyon entre le Roi françois premier, et le Roi Catholique en l'an 1516. et les lettres patentes du Roi françois Donnée à Amboise le 4.e Septemb. aud. an, addressée à M.e Denigne Bouesseau Sgr de Barjon Con.er M.e des Comptes à Dijon pour les Transporter à Charolles le premier Octob. suivant 1516. pour avec M.e Huguet, Marmier M.e des Req.tes d'ud. Roy Catholique, ou autre delegué par lad. Dame Duchesse Doubairiere de Savoye, faire l'evaluation et prisation



et delivrance des places terres et Sgries, qui appartenoient à Mad.e la Duchesse Doubairiere de Longueville, femme de Hocquebert, mouvans du Comté de Dounoys.es à Sauvoy Sour, de Chatillon Sur Meuche, Vernay, Demes, villarsans, Souvans Sursois, villargrette, et Mortault, et de que lad. Dame duchesse Doubairiere estoit tenue de bailler en recompense d'icelle par led. Traitté de paix, par lequel entre autres choses il est dit que lad. Dame Doubairiere de Savoye auroit maintenu led. greniers à Sel des Comtés de Chalollois, Chatelleinon et Rouvres, en prenant lettres du Roi, que lui seroient baillées selon qu'il estoit porté par le traitté de Paris de l'an le auroit aussi lad. Dame Maintenu led. Comté de Charollois Terres, Sgries et places de Chatelleinon, Chaucine, et la Perriere, moyennant que préalablem.t elle Remettroit à lad. Dame de Longueville en terres et Sgries la valeur de renenu de nre entant que vaillerent les places, Terres et Sgrie à elle appartenantes, qui lui estoient detenues et occupées au Comté de Dounoys.es ainsi qu'elle fera apparoir par les papiers et registres de Cour qui en faisoient la recette auparavant lad. detention, pour partir duquel Renenu ou pour le Comt s'il se trouvoit porté, lad. Dame de Savoye Delaissoit à lad. Dame Duchesse de Longueville les terres Sgries de Chaucine et la perriere, pour autant qu'il

seroit trouué qu'elled valoient de reuenu pour les Comptes
des Recepueurs desd. Terres, déduit de Coustes de Charges
desd. Dames leds Fiefs et aumones gages d'officiers et
Charges estants sur leds. Eglises et le reste, Sr. en
y en auoit seroit tenues lad. Dames de Sauoye baillee en asignes
sur la terre de Chastelchinon et autres places à elle appartenant
en la Comté de Charollois, jusqu'à la valeur et Concurrence des
Sommes qu'il seroit trouué que valoient leds places et Eglises,
ainsi detenuës, pour en jouir par lad. Duchesse reuues et ses
Enfans, jusqu'à ce que Ledt. places, qui leurs estoient retenuës et
occupées leur fussent rendues et restituées, et si elles places
de Semeurs et la Perriere estoient retirées pour autant qu'elles
sont rachettables, lad. Dames de Sauoye sera tenuë aud. Cas leur
Bailler autres Terres et Eglises de semblable reuenu, selon qu'il
est plus à plain contenu aud. Articles de traitté de paix. Soit
veu le Registre 4e. desd. Lettres patentes de la Chambre des
Comptes de Dijon fol. 30. où sont registrées les Lettres
Patentes du Roi donnée à Paris le 6e. May 1520: Contenant
ratiffication et approbation de la Donation entre vifs faitte par lad.
Dame Jeanne de Hocqueberg, fille de Philippe de Hocquebergh
Marechal de Dowq ne. Duchesse douairiere de Longueville
à Mes. Loys, François, et Charlotte d'Orleans freres et Sœur



Ses Enfans. v. Goulu, Memoires desd. Bourgignons Liu. xy.
Chap. 25: fol. 958.

**Folio 50:** Mrs. des Comptes ordonnerent que
remontrances seroient faittes à Mr. le Gnal desd. finances,
affin qu'il n'employa dans les Estats qu'il dressoit au
Recueuer gnal une partie qu'ille jugeoient ne deuoit estre
passé, laquelle pourtant ils passerent à cause qu'ils ne
voulurent ordonner contre ce qui estoit porté par les Estats.

**Folio 57:** Le Roi donna à Mess. Marc
de Chantemerle appellé le Capitaine la Clayette le reuenu de
la Terre de Cuserey. Le Roi donna 300 lt. de pension à
Mess. Bastien, (Sebastien) de Marestz Chr. Sgr. de Melz
asignée sur le reuenu de Sugey.

**Folio 81:** Le Capitaine Chamme, (Jean
de Chamme Sgr. de Dalle au Comté de Ferrette, d'où ils
sont venus, ayant usurpé le nom de Laisne par Mariage
auec une fille de Cette Maison) jouissoit du Reuenu de la
Colomne, Duxey, et grurie du Chalonnois par don du Roy
son veu les 4 Registre de la Chambre desd. Comptes fol. 29:
au Registre desd naturalités etc. Commencé en l'an 1508:
finissant en 1549: fol. 79: Il y a des Lettres de Naturalité

En forme de Chartres données à Dijon au Mois de Juillet 1521. verifiées en la Chambre des Comptes le dernier de Juillet 1522. au proffit de dame Margueritte de Tauanne Native du Pays de Ferrette en la ville de Delle femme de Mess. Jean de Saux Chev. Sgr d'Orrain, ce qui fait croire que ce que nous auons remarqué cy deuant qu'ils ont vourpé le nom de Saux n'est pas veritable.

Ledit Jean de Tauannes eut don du Roi de la Chatellenie de la Colonne au Chalonnois. verifiées en la Chambre des Comptes le 18 Auril 1521. il en jouit des l'an 1515. St. Julien Meslanges historiales fol. 349: Il acheta la terre de Grosbois 9000.tt Damlle. Catherine de Tauanne femme de Jean de Pierre fonteine Escuier Sgr de Verchampt. Dame Margueritte de Tauannes femme de Mess. Jean de Saux Chev. heritiere de Mess. Jean de Tauanne leur frere Pere qui obtint des Lettres de Naturalité verifiées en la Chambre des Comptes de Paris le...

Loys Rolin Chev. Sgr desmeriees. Rolin fol. 50: 268:/ Mess. Marc de la Baulme Sgr de Bussy auoit 1000.tt de pension du Roi. Mess. Girard Devienne Sgr de Ruffey 1000.tt Mess. Emard Rouhy Chev. jouissoit du



reuenu de Chatelgirard et vielchatel. Jean Rolin Escuier Bailly d'Autun auoit 240.tt de pension. Mess. Francois Rolin Chev. Sgr de Beauchampt auoit 600.tt de pension. Mess. George de la Tremoille Chev. Sgr de Jonuelle auoit sept cens Liures.

Folio 103: Loys d'Orleans Marquis de Rothelin petit fils de Philippe de Hochberg à cause de Dame Jeanne de Hochberg Duchesse de Longeville sa Mere jouissoit du reuenu de Montcenis par les mains des Receueurs gnaux des finances seulement, ainsi qu'il se justiffie par tous lesd. Comptes, quoique par Lettres du Roi Louis xj.e données au Plessis du Parc les Tours au Mois de decemb. 1479: verifiées en la Chambre des Comptes de Dijon le xj.e feurier aud. an 1479: Sad. Majesté eut donné et transporté lad. Terre de Montcenis auec ses appartenances et despendances quelquonques tant en justice et jurisdictions hautes Moyenne et basse, hommes, hommages, vassaux et sujets, fiefs et arrierfiefs, Censes, rentes, reuenus, Terres Labourables et non labourables, bois, prys, paturages fours, Moulins, Riuieres, garennes, pescheries, droits et deuoirs d'or et d'argent de vin de grains, et d'autres choses quelconques Lods, ventes, quints, et requints, et gnalemt tous autres droits et deuoirs sans en rien reseruer pour Sad. Majesté, sinon les foy-

Et hommage, ressort et souveraineté, et les autres droits et
devoirs anciens lesquels il seroit tenu faire et porter à
ceux, et ainsi qu'il appartiendroit, tant par lui que ses hoirs
Mâles et femelles descendans de lui en Loyal Mariage. Led.
Transport fait en consideraon des grands services fait par led.
Philippe de Hochberg au Roi. J'ai voulu ici raporter le
Sommaire desd. Lettres, lesquelles ne se trouvent registrées en
lad. Chambre des Comptes, la Copie m'ayant esté Communiquée
par Mr. Fyot Sieur de Vaugimois, Conr. au Parlemt. Intendant
de la Maison de Mgr le Comte de Soissons en ses terres de Bourgne.
pretendant que les feodaux de Montcenis doivent reprendre de
fief dud. Sgr Comte de Soissons Sgr dud. Montcenis: Mais
le Contraire se voit, puisque ses Predecesseurs ne jouissoient
que du Revenu dud. Montcenis, par les mains des Receveurs
gnaux, à cet effet on peut voir tous les Comptes de recette
gnale depuis lad. année 1479: et les Registres de lad.
Chambre 3e. fol. 30: 71: 82: 86: 124: 133: 152: 166: Lettres
patentes du Roi Charles 8e. du 13: May 1497: que ceux
auxquels il aura fait don de son domaine n'en jouiront que
par les Mains des Receveurs. 180: 204: Lettres de Cachet
du Roi Louis xy du 6 fevrier 1502: par lesquelles il
mande à Mrs. des Comptes de ne verifier aucunes lettres



de don qu'il fera de son domaine, qu'ils n'ayent receu
lettres de lui, où il y auroit certains mots pour tesmoigner
sa volonté, lesquels mots furent declarés par Monsieur le
Chancelier à un des sieurs Mrs. des Comptes estant pour
lors à la suitte de la Cour, avec deffence d'en parler à qui
que ce fut à peine de desobeissance. Registre 4e. folio 12e.
Lettres Patentes du Roi francois Premier données à Paris
le 21e. Mars 1516. par lesquelles il revoque et annule tous
dons et alienaons faittes par lui et ses predecesseurs de son
domaine de Bourgne. avec ordce. aux receveurs d'en faire
Recette depuis le premier de Juin aud. an. verifiées en
la Chambre des Comptes le 8e. May 1517. fol. 17. dudit
Registre. Me. Jean Boisot procureur gnal en lad. Chambre
des Comptes forma oppoon à l'Enterinemt. des lettres patentes
pntées à lad. Chambre par Madme. la Duchesse de Longeville
Contenant don à Elle fait par le Roi des Sgries de
Montcenis, villaines, Sommaize, Montbart, et le grenier à Sel
avec les Prevostes, et Tabellionages dud. Montbard. Il
y a un arrest du Parlemt. de Paris du 11e. decemb. 1533:
par lequel à la requisition de lad. dame Jeanne de Hochberg
Marquise de Rothelin il est dit qu'elle ne jouira desd.
Terres que par provision, et jusqu'autremt. en eut esté
ordonné, et finalemt. aud. Registre fol. 42: sont registrées

Les Lettres patentes du Roi du 6.e May 1520. Contenant
ratification de la donation faitte par ladite Dame Veuve de
Hochberg Duchesse Douairiere de Longeville fille de Philippe
de Hochberg, Marechal de Dombg.nes de toutes les Terres
de Sgrie à Leys, François, et Charlotte d'Orleans Freres
et Sœurs dud Infant. Sont veu l'Inventaire des reprises de
fief cy après fol. 208. / fol. 256. Les offrandes de Mons.r le
Marquis de Rothelin Lendemain par Soreo le Recueil de Montecuis
Et ne le trouvons receuoir par les Mains du Receueu
Sinon l'intention du Roi. De meme de Sammaize. fol. 270.
Nia veu le Compte de la Recette grale par Deu- et mes-
Sieurs le Fermier de Septemb. 1519: fol. 365. et Suivants
v. Le Registre 7.e des Lettres patentes de la Chambre des
Comptes. fol. 358. Dont notté que le 11.e Fevrier 1479. La
Chambre verifia les Lettres de Don du Roi du Mois de
Janvier 1478. De la Terre et Sgrie de Montecuis au profit
de Mess. Philippe de Hochberg au- charges, Conditions et
reservations Contenues et declarées esd. Lettres. J'ai veu
La Minutte de cet arrest qui n'enonce pas quelles sont les
dtes Conditions et reservations; Mais il est vrai semblable que
ce sont les fiefs cy dessus mentionnez. v. Chappin du domaine Liv. 3.e
Titre 16. Sur la fin.



## Folio 105:

Mess. Jacque de Chabannes
Chev.r Sgr de la Palice, Marechal de France jouissoit du
revenu d'une Semeuse en Briennois par Don du Roi, et de 240.ll
par an sur le revenu du grenier à Sel dud. Lieu. Mgr
Le Duc de Bourbon jouissoit du Revenu du grenier à Sel
de Bourbon Lancy par Don du Roi.

## Folio 113:

Pierre de la Grutche Chev.r
Sgr dud. Lieu Dailly de Macon avoit 2000.ll de pension.
Savoir 800.ll de pension Seig.r de Longecourt. M.re Jean de Baissey Chr.r
Maitre de Baissey Grenier, Grenier de Dombg.nes 1500.ll Mess.
Jacques de Vintemille Don.r Chambellan du Roi et Chev.r de
son ordre avoit 6800.ll au lieu du revenu des Domaines,
Aides, grenier à Sel de Bar sur Seine. Mess. Girard de
Vienne Chev.r Sgr de Ruffey 1000.ll de pension. fol. 128.
Mess. Jean de Longvi Chev.r Sgr de Givry Baron de
Mirebeau 2000.ll François de la Baulme fils de Mons.r de
Duxy de Dombg.nes 240.ll Loys Mgr de Cleves avoit 1200.ll
de pension sur le revenu d'Argilly par Lettres patentes
du 11.e Fevrier 1516.

## Folio 114:

Dame Philiberte de Luxembourg
Princesse d'Orange jouissoit du Revenu du grenier à Sel
de Dolly en Auxois et Armagnac par Lettres

Patentes du Roi données à Cremieu le 18e May 1516.
Jusqu'à l'acquittem.t de 50000.tt que son Mary Jean de
Chalon avoit fourni pour les affaires des Roys Charles
huict et Louis 12e. Toute la recette dud. Compte
monte à 90141.tt

Folio 161: Noble homme et Sage Jean
Sgr de Rochefort Con.er du Roi et gouverneur de la
Chan.ne de Bourg.ne avoit 200.tt de gages. Me Barthelemy
Gaigne Con.er et Procureur gnal du Roi en ses pays et
Parlem.t de Bourg.ne au lieu de Mr Denis Poillot Président
au Parlement de Paris. Mess. Marc de Chantemerle
Bailly et gouverneur d'Auxerre avoit 240.tt de Gages.
Mess Jacques de Dinteville Chev Sgr d'Eschanets et de
Commarien grand veneur de Bourg.ne Les gages pour les
officiers de la Chambre des Comptes montoient à 2655.tt 11.s

Folio 168: Guiot de Chenigny Escuier Sgr
dud. Lieu Lieutenant au Chatel de Dijon pour Mr de
La Tremoille Gouverneur de Bourg.ne 240.tt de gages.
Mess. Jacques de Dinteville Chev de l'ordre du Roy
Sgr d'Eschanets et Commarien Capitaine de Beaune 150.tt

Folio 183: Mess. George de la Tremoille
Chev Sgr de Jonvelle



Chev Sgr de Jonvelle frere de Mr Le Gouverneur de Bourg.ne
avoit 700.tt de pension. Mess. Claude de Pontaillier Chevalier
Sgr de Talemey 200.tt Mess. Jean de Corcelles Chev Sgr d'Au-
villers 100.tt Othenin de Cleron Escuier 120.tt Mess. Odet de
Chazerac Chev Chatelain et Capitaine de Talant 120.tt Mess.
Jacques de Malain Chev Sgr de Lux 100.tt Charles Bouton
Escuier Sgr du fay 100.tt Mess. Aubert de Jaucourt Sgr de
Villarnoul 200.tt Guiot d'Alioncourt Escuier 120.tt Pierre
de Chazerac Escuier Lieutenant au Chatel d'Auxonne 100.tt

Folio 192: Le Roi donna 150.tt de pension à
Me Benigne Serre, Jean Noel et Phrs Goudran Bourgeois de
Dijon à chacun 50.tt en consideration de leur prison en Suisse.
Antoine Goudeffrey Lieutenant en la ville d'Auxonne 200.tt
Guillaume Le Maret Sgr de Mauvilly 200.tt Mess. Marc
de la Baulme Chev Sgr de Buxy de Savoye 1000.tt Pierre de
Beffremont Sgr de Soye gendre de M. de Buxy 400.tt Messire
Marc de Chantemerle Bastard de la Clayette 500.tt Mess. Jean
de Lugny Chev Bailly de Chalon 300.tt Jean Rolin fils de
Mr de Beauchamps 240.tt Guillaume de Villiers Escuier Sgr de
Boncourt 40.tt Philippe Legoux Capitaine de Nuys 50.tt
Benigne de Cirey naguères Maire de Dijon 50.tt par Lettres
données à St Mor des fosses le 7e Avril 1516. avant Pasques
En consideraon des bons Services rendus aux Rois Louis 12. et

François prenuer mesmement lors du Siege de Dijon par les Suisses, ou il seruit très bien de sa personne et de ses biens, et souffrit pendant led. siege de grandes pertes. Jean de la Loue Escuier 400.tt Mess. Jean de Tauanne Chev. Sgr de Dalle. Jean Duplessis dit Courcou Mr d'hostel du Roi.

Folio 236: Odinet Godran Pierre Dupont Escuier. Andre Serre, Mr Estienne Martin. Jean Machecoe Guillaume Saumaire.

Folio 250: Payement pour les gages des Preuots des Mareschaux, Lieutenant et six archers.

Folio 271: Mr d'Aumont Lieutenant Gnal en Bourgne Enuoya en poste des paniers de Truffes au Roi.

---

1517: 1518: 1519:

---

Au Compte dud. Serre pour deux années Commançans le premier Octob. 1517. finissant le dernier de Septembre 1519.



Folio 2: Les gages de tous les officiers assignés sur le domaine des Baages furent retranchés à la moitié

Folio 5: Mess. Loys de Guineul Seigneur de Boulié Lieutenant au Chatel de Dijon pour Mgr de la Tremoille Gouuerneur du Pays de Bourgne auoit 240.tt de gages fol. 235:/ Mess. Odet de Chazerac Chev. Capitaine de Talant.

Folio 7: Claude de Vergy Escuier Sgr de Fouuans auoit 1200.tt de pension. Mess. Hugues Fournier docteur ès droits Conr du Roi Premier President au Parlemt de Dijon Antoine de Godeffroy Lieutenant en la ville d'Auxonne pour Mr de la Trimouille Gouuerneur de Bourgne Robert de Mailloc Escuier Lieutenant au Chatel de Talant pour led. Sgr de la Tremoille.

Folio 33: Philippe Legoux Escuier Capitaine de Nuys. Jean de Courcelles Chev. Sgr d'Auuillars auoit 100.tt de pension du Roi. Pierre de Chazerac Escuier Lieutenant au Chatel d'Auxonne. Mess. Sebastien de Marette Chev. Sgr de Mets. Mess. Emard de Prie Chev. Sgr dud. Lieu. François de la Baulme auoit 120.tt de pension du Roy. Jean Rolin Escuier Bailly d'Autun. Dame Charlotte de Loges veuue de

M.re Edmard Remy. Mess.s Jacques de Longvi Chev.r Sgr de Givry et Darrey s.r de Mirebeau. Mess.s Jacques de Chabannes Sgr de la Palice Con.er Chambellan du Roi, Chev.r de son ordre et Mareschal de France. Mess.s Pierre de la Cueille Chev.r Sgr dud.t lieu Bailly de Mascon. Mess.s Claude de Baissey Chev.r.

## Folio 126: Mess.s Girard de Vienne Chev.r Sgr de Ruffey l'un des deux Chev.rs assistans comme Con.ers au Parlement de Dijon avoit 240.tt de gages v. S.t Julien Melanges historiques fol. 334. Pierre Gudran Receveur particulier au Pays de la Montagne.

## Folio 133: M.es de la Chambre des Comptes Manderent le greffier des Elus des Estats pour reporter l'Etat des Impositions, affin de reconnoitre l'Imposition faitte sur les Pays du Charollois, et pour quelle cotte part. Mess.s Jean de Baissey Chev.r Comte de Dourg.nes

## Folio 207: Mess.s Claude de Salins Chev.r Sgr de Vinesselles, Bailly de Charolloix.

## Folio 209: La Terre de S.t Eufraigne Bailliage d'Auxois fut vendue par les Commissaires deputés par le



Roi à M.r Guy de Moreau Sgr de Soubey à reachat de Mil Livres. La Recette du prés. Compte monte à Cinq quatre vingt trois Mil cinq cent dix Livres.

## Folio 219: Le Roi fit don aux fabriciens de l'Eglize S.t Nicolas de Dijon de mil Escus d'or payables en trois années pour employer à la construction de lad. Eglize. R. Pere en Dieu M.r Jean de Poupet Evesque de Chalon a prests au Roi 900.tt Nobles de present Sgr Mess.s George de la Tremoille Chev.r Sgr de Jonvelle, Con.er et Chambellan du Roi prests mil Escus à sad. Majesté. R. Pere en Dieu Pierre françois de Beaujeu Abbé de S.t Germain d'Auxerre prests 900.tt et M.r Denigne Serre Receveur gnal 1000.tt

## Folio 232: Le Receveur gnal des finances estably et payeur des gages des M.es de la Chambre des Comptes de Dourg.ne par quartier. Nobles hommes et Sages M.es Etienne Jacqueron Sgr de la Motte d'Arnilly. Denigne Douesseau Sgr de Darjon. Claude Darjon et Jacques de Chesne Con.ers M.es des Comptes Estienne Moller Nicolas Moller, Pierre Chabeuf et Jean Fremyot au lieu de M.r René Fremiot son Pere Clerc et Auditeur des Comptes.

Il y avoit encore un Mre. Extraordinaire, et deux Clercs Extraordinaires, Lesquels estoient payés de leurs gages sur le domaine du Baillage de Dijon, ou sur les Receveurs des restes des Comptes.

Folio 237: Le Roi fit don de 2500 tt par an pendant dix années sur le Revenu du grenier à Sel de Dijon aux habitans de lad. ville dont les Maisons avoient esté ruinées pendant le Siege mis par les Suisses, Lesquels particuliers Thaans accordérent lad. somme à la Communauté de lad. ville pour la fortificaon d'Icelle.

Folio 251: Six vingt poinçons de vin achetés au Chalonnois pour mener à Amboise pour l'accouchement et Gesine de la Reine. Le Roi par ses Lettres patentes données à Gaillon le 5e. Septemb. 1517: donna à Mgr. Philippe de Cleves Comte de Ravestain 30 poinçons de vin, lesquels il fit mener en sa Maison d'Anguien prés valenciennes fol. 267: Le Roi donna 24 poinçons de vin à Mess. Arthus Gouffier Sgr. de Boisy grand Mre. d'hotel de France, Lesquels il fit mener à Chinon.

Folio 281: Claude d'Aumont fils de Jean Sgr. d'Aumont, de Couches et d'Estrabonne, Lieutenant



au gouvernemt. de Bourgne. En l'absence de Mr. de la Tremoille avoit 200 tt de pension du Roi. Messire Jean Rolin Chev. Bailly d'Autun fils de Mr. de Beauchampt avoit 120 tt de pension. François de la Baulme fils de Mr. de Buxy et de Chateau vilain 120 tt huguette de villafans dame de St. Seine. Jacque de Cran Prevost de Auxerre. Mad. Jeanne duchesse de Longueville, Mere de Mr. Le Marquis de Rothelain. Charlotte de Loges veuve de Mess. Emart Rony.

Folio 300: Le Capitaine Messire Jean de Tavanne Chev.

Folio 304: Mre. Claude Patarin (natif de Milan depuis premier President au Parlement de Dijon lequel ne laissa qu'une fille Mariée au Sgr. de Senecey) fut Envoyé à Mascon par le Roi pour terminer les differents Estans entre les officiers dud. Mascon et ceux du Comté de Bresse pour le fait des limittes desd. pays au Mois de Septemb. 1516: et depuis fut trouvé le Roi à Amboise qui l'avoit mandé pour aucuns grands et urgens affaires. Claude Patarin, anagramme cet par l'Aqueni aux vitres de ma Maison, où il demeuroit, et qui lui appartenoit.

Folio 308: Le Roi donne à Thibaut de Gaud Escuier 240 ll par Lettres patentes données à Paris le 11e Jeurier 1518: pour les recompenser des Sollicitudes peines, frais, et despens qu'il avoit eu et pouvoit avoir à l'Entretenemt de la Seurete du Roi sous Mr Dubois en Ld. Comté. Mess. Jean Dumez Chev Sgr d'Arbigny l'un des cent Gentilhommes ord.rs de l'Hostel du Roi. Ld. Majesté lui fit don de 330 Escus d'or vaillant 600 ll Sous les mandemt assignés par Le Parlemt de Dijon.

Folio 312: Mr de la Trimoille gouverneur de Dourg.no fit abbatre les petites Maisons que plusieurs particuliers de Dijon avoient fait rediffier aux fauxbourgs St Nicolas, St Michel et autres ruines, dont les maisons furent abbatues durant le siege mis par les Suisses en 1513: et dont ils avoient este recompensé sur la recette gnale, desquelles petites Maisons de nouveau rediffiées les Proprietaires furent encore recompensés. fol. 327.

Folio 321: Claude Cuiter Notaire Royal Substitut du Procureur du Roi en la Chambre des Comptes fut envoyé par lesd. Sieurs desd Comptes pour reunir au



Domaine du Roi la Chatellenie de la Larrée, que Henri Sr de Ducey Chev Sgr de Montjay, nonobstant l'Edit du Roi portant reunion à Son Domaine de toutes desd Terres, et fit led. Cuiter plusieurs informations contre les Sr de Montjay, à cause des violences par lui Commises. et Assemblée des estats de Dourg.no en la ville de Dijon le 10e Juin 1518: et du Comté d'Auxonne au 14.

Folio 338: Nicolas de Plaine Escuier Capitaine de la ville de Dijon. Gaspard Berard Secretaire de Mr Maitre Jean Lappin Treforier et Receveur gnal des finances du Roi. Bernard de Loupas Escuier. Jean de Plaisance Escuier Sgr de Verrey. Le Roi fit prendre les deniers des Consignations pour s'en servir en ses affaires par forme d'Emprunt. Les gages des Prevots de Marcheaux en Dourg.no et Robert ne furent payés en lad. année. Voiez vers les trois Comptes precedents de l'Etablissemt des dd. Prevots et Archers.

Folio 365: Il appert que Mr d'Orleans Marquis de Rothelin ou ses officiers pour lui à Montreuil ne voulurent recevoir le revenu dud. Montreuil par les Maire et Receveur gnal des finances de Dourg.no montans

1014:

à 378 ll. ainsi Continuerent à le Lever non obstant l'Ordre du Roi portant reunion à son Domaine de toutes les terres Domaines aliennés par les Ducs de Bourg.ne ou Roiaume de France, et que la Chambre des Comptes aud. Ordonné que lesd. Terres seroient de nouveau mises sous la Main du Roi. Cy après du prix Compte. fol. 366: pour Montbard, villaines En Duesmois et Saumaize. Son vu le Compte precedent fol. 198: 208: et 256: / cy devant fol. 342: Mr. Nicolas Bourgeau Esqr. de Dijon Con.r du Roi, Procedent en la Chambre des Comptes de Bourg.ne Il estoit le plus ancien, Mrs. des Comptes, en n'estoit Procedent par aucunes Lettres de Provision.

---

## 1399: 1400:

---

Du Compte de Jean Desporte Receveur gral des finances de Bourg.ne depuis Le premier de Janvier 1399: Jusqu'au dernier de Janvier 1400: Lequel Compte a este trouvé depuis Les extraits faits de tous autres Comptes d'Audr. Desporte.

Decoran Propre Receveur gral des Duché et Comté de Bourg.ne

8. v. des. pag. 81. 137.

1015:

Marie Estribourc Mr. de la Chambre aux Deniers de M. le Duc.

Folio 2: Rendu de 14000.ll octroyé à Mr. le Duc par les Duché de Bourg.ne et Comté de Charollois pour payer la rançon de Mr. Le Comte de Nevers. Guion Boisarmien Marchand demeurant à Dijon. Perrenet Derbigny Mr. Gui de Pray Mr. de la Chambre aux Deniers de Mr. Le Duc. Pierre Perrepot Tresorier et gouverneur des finances de Mr. Le Duc, Mre. Jean de Champdivers Chr, Mr. d'hostel de Mr. Le Duc. Messe. Dameau de St. Clere Chambellan, Jean du Ru Escuier Echanson.

Folio 6: Est Estevier de Gand Chevalcheur de l'Escurie. Gallo La Buffe Mr. d'Escuy de Mr. le Duc. Mre. Pierre de Fontenay Chr Chambellan. Jean de Courcelles Escuier Barmetier. Mr. l'Evesque d'Autun Chancelier de Mr. Le Duc. Oudart de Renti Escuier Echanson. Mr. de Croy et Mr. de Rambures Chrs Chambellans.

Folio 22: Le pays de Flandres accorda Cent Mil nobles à Mr. Le Duc pour la rançon de Mr. le Comte de Nevers.

Folio 25: Le Sire de Montmorancy Chevalier Chambellan de M. Le Duc. Mre. Viscte de Douro Chr Con.r de Chambellan

Folio 40: Mr. Jean de Gerson chanoines de Mr. le Duc. Lel baño de la ville et Cité de Besançon Compositeurs avec M. le Duc dud lui payez 10000 lt. d'icelle

Le texte du Compte ne dis pas le Sujet. Oudart de Renti garde de l'Epargne du Roi. Mess. Henry Comte de la Roche, et Sgr de Villers Serrey, et Humbert son fils Condamnés en 3000 lt. d'icelle envers Mr. le Duc pour plusieurs rebelliens faittes par eux contre le Prince dit Daulnois et le Bailly d'icelui au Comté de Bourg.

Folio 49: Le Comte d'Armignac devoit fonder une Chapelle pour laquelle il devoit employer 1600 francs d'or par Composon faitte avec Mr. Le Duc au Mois de Juillet 1395. Lad. Somme deposée entre les Mains d'Etienne Duc Changeur d'icelui. Mil livres sur et en deduction de Seize cens francs d'or. Le Comte d'Saulnes et le Sire de Borne son fils.

La Recette dud. Compte du Revenu de toutes les Terres et Sgries du Duc y Compris les aides, prests et pensions du Roi monte pour lad. année a 405302 lt 6 s 8 d

L'Escu valoit dix huit Sole parisis, qui est vingt deux



Sole six deniers. Le franc d'or valloit vingt Sols. Le franc parisis estimé seize Sole valoit vingt Sole Tournois. La Livre parisis valoit 40 gros Monnoye de Flandres. Mre Colart de Laon Dit l'Eveque Chev Sgr d'Dieuemet Chastelain du Chatel d'Tresdin.

Folio 60: L'Evesque d'Arras Chancelier de M. le Duc avoit 2000 lt de pension du Duc, lesquelles se payoient en quatre termes à Pasques, St. Jean, St. Remy et Noël. M. Guy Sgr de la Rochefoucaut Chev et Chambellan d'icelui M. le Duc avoit 3000 francs de pension. Mess. Dugois Derby Sgr de Precigny Chev et Chambellan avoit 600 lt de pension. Mess. Jean Sgr de Croy et de Renty Chev et Chambellan avoit 600 francs de pension. Pierre de Montbertaut Con. de M. Le Duc 600 francs de pension. Mr. Jean de Saux Con. 300 lt. Mr. Jean de Corsy Con. 200 lt. Mr. Jean de Gerson Mr. en Theologie et Chanoines de M. le Duc 200 lt de pension le me robe pour en comme premier Chanoines. M. le Duc avoit dix huit Chapelains, ainsi qu'il appert par le pié de Compte fol. 62:

Folio 63: Con. et Secretaire de Mr. Le Duc au Parlement de Paris. Mr. Jean de Nuilly. Mr. Jean Rouvarelle (Secretaire) Mr. Nicole de Savigny. Mr. Jean Chaguenin. Mr.

Denis Mauroy. Mr Jean Le Picart tout aux gages de 20 fl.
Mr Henry de Choisy aussi Con.er et advocat Mr Jacques
Lefer et Barthelemy descourbes Sr procureurs aud Parlement,
Et Mr Estienne Ligier Procureur de M. Le Duc en l'audience
du Roi. Mr Jean Blondel ou Blondeau. Mr Jean
Cousinot aussi Con.er et advocat du Duc aux gages de Dix
francs pau an.

Maitres Jean de Dontrin et Michel le
Doidre Clercs en faudrent de M. Le Duc aux gages de Cen
francs chacun pau an. Mess. David Sgr d'Ancy Chr
Le Chambellan. Mr Valeran de Luxembourg Comte de
Ligney et de St Pol auoit 8000 francs de pension.
Edouard de Bar Marquis du Pont auoit 3000 francs de pension
de M. Le Duc. Mess. Jean de Chateaumorant Chevalier
Chambellan de M. le Duc auoit 600 fl. Mr Robert de Dampierre
Con.er de M. Le Duc auoit 200 francs. Jehan Nicolay de
vertus Con.er de M. Le Duc sept vingt francs.

Mess: Adrien Sgr de Rambures auoit
600 francs de pension. Mess. Odard Sire de Chasteron Chevalier
Con.er et Chambellan de M. Le Duc auoit mil francs de pension
pau an. Il fut prisonnier avec M. Le Comte de Nevers
En l'an 1396 à Nicopoly en la Bataille contre Bajazeth



En Ld. de Chasteron Mourut au Mois de Septemb. aud. an
Mess. Jacques de Bourbon Comte de la Marche retenu de
l'Hostel de Mr le Duc pour le servir Continuellem.t auoit
dix mil francs de pension pau an. Son nom sur le Compte
de la Recette gnale de Jean Chenac pour l'année finie
Le dernier de Septemb. 1403. fol. 118.

Folio 69: Le Duc enuoya vers le Roi
d'Espagne Pierre de Briomes son Escuier d'Escurie. Le
Duc enuoya en la Morée Mess. Guillaume de L'Aigle
Chr en son Chambellan, à querir le Chef de M. St George, lequel
Lui auoit piecza esté promis, et donna trois cens francs d'or
aud. Mess. Guillaume pour faire led. voyage.

Monsieur Le Comte de Ligney et de St
Pol fut enuoyé vers le Roi et le Duc d'Orleans pau le Duc
pour auoir Sr gens de guerre pour enuoyer en Gueldres.
Bertrand Tirecoq fut enuoyé vers le Duc et Duchesse d'Au
Bretaigne et aux Barons dud. pays au Mois de Nouemb. 1399:
Jean Blondeau Con.er et Chambellan de M. Le Duc fut enuoyé
En Ambassade és partis de Lombardie et à Venise. Lenuoye
de Monstre faisoit encor tous la guerre au Conte de Clues

Folio 73: Mess. Jean de Vergy Sgr de

Souiane Cossin de M. le Duc fut à Rouen auec l.d. Duc au Mois de Nouemb. 1399: Jean de villeroy Sr de Briquez a commandé du Corps de M. le Duc fut enuoyé en Angleterre porter les Estrennes de M. le Duc au Roi et à la Reine. Mr. Le Duc gardien du Chapitre de Cambray. Le Duc enuoya à Francfort Rogier de Coulongne son Escuier d'Escurie en vne assemblée qui se tenoit par plusieurs Princes et Prelats pour l'vnion de l'Eglize le gouuernement de l'Empire, au Mois de May 1400:

Mess: Jean de Bouqueu Con.er de Mr. Le Duc et Son Chatelain du Chastel de Lille. Mess. Colart de la Clite Sire de Commines Chr, Con.er et Chambellan de M. Le Duc. Le Roi estoit à Reims auec Le Le Roi des Romains au Mois de Mars 1398: Mess. neueu de Spinole Ambassadeur du Sire de Matheline vers M. Le Duc.

Folio 84: Le Duc enuoya à Paris en Ambassade vers le Roi des Romains au Mois de May 1398: Mess. Guillaume de vienne Seigneur de St. Georges à raison de 8. lt par jour. Gerard de Dombon quatre Escuiers Chacun deux francs par jour.



Folio 84: Mess. Jean de vergy Sgr de Fouuans fut enuoyé par M. le Duc és marches de Hongrie, de Grece, et Turquie deuers le Roi Basac, (L'Empereur Bajazet) pour le fait de la deliurance de Mr. le Comte de Neuers, pour lequel voyage Le Duc lui donna mil francs, et partit pour faire Ledit voyage le 20e Januier 1396: duquel il retourna le 12e Fevrier 1397:

Maitre Phle de Saux Archidiacre d'Ve Deauno. Mess. Pierre de Norequermes Chr, Chambellan de M. Le Duc. Mess. Bruneau de St. Clere Cheualier et Chambellan. Antoine de Fontaine Escuyer. Villequin de Cullans Huissier d'armes. Pierre d'Orgemont Escuyer Perrenot de Barbery. Mess. Jean de St. Trilaire Chr, et Chambellan. Charles de Rohan Chambellan. Messire Guillaume de la Trimouille Chambellan. Cauporiet d'Ve Chantemerle Escuier Tranchant. Mr. Guillaume Signier Secretaire de M. Le Duc. Mess. Regnaut de Rantouiller Chambellan.

Folio 103: Jean le Jeune Comte d'Ea Talmes Sire de Borne et de Sircan cousin de M. le Duc

heritiers de feu Mre Regnaut de Sauquemont Chevalier

son oncle.

**Folio 106:** Le Prieur des bons hommes de

Bois de Vincennes. Soit notté que d'autant que quelques uns

disent que les Minimes, qui y sont à present ont pris lieu

a ce nom. Frere Laurens Dridouart Moine et Chanoine de

Flauigny. Jean Raoulin. Mess. Morelet de Berthencourt

Chambellan de M. Le Duc. Mess. Jean Dubos Chr Chame-

bellan, Chap. des Dons.

**Folio 124:** Jean de la Grimouille Escuier

Eschanson de M. Le Duc. Jean Sgr de Jussi Escuier Chambellan.

R. Lors en Dieu ysthier de Martreul Evesque de Poitiers et

Chancelier de M. Le Duc de Berry. Mess. Antoine de Craon

Chr Chambellan de M. Le Duc. Antoine de Roseray Escuier.

Mre Pierre Quinon Secretaire du Roi et de M. Le Duc. Mess

Viteaz de Bours Chr Chambellan. Mre Jean Seigneur de

Mirumont Chr Chambellan. Mess. Jean de Champdivers

Chr Mre d'hostel

**Folio 128:** Led. Mess. Antoine de Craon

fut en fait d'armes devant le Duc de Guelres de Sept



françois contre Sept Anglois, Mess. Guillaume de Guenant

Sgr des Bordes Chr Conte et Chambellan. Mess. Morlet de

Laurens Chr Chambellan. George fille Bastard du Seigneur

de Matbelin. Mess. Guichart de St Seigne Chr.

**Folio 142:** Le Duc fit don au Sire de

Montmorancy (St Philippe) de la Somme de 900 tt qu'il prenoit pour

le Droit denier de Portion de la Terre de Croisilles tenue en

fief de M. Le Duc à cause de son hostel de Dapaumes, et

pour le quint denier de la Terre de Torcizeo, Courcieres appellé

le fief Robequin tenu en fief dud. Duc à cause de son Chatel

de Lens. Plus la Gauerie de Douay tenu dud. Sieur à

cause de son Chatel de Douay, Lesquelles Terres Mess. Enguer

de Melun Sgr d'Antoing, d'Espinoy et Conin de M. le Duc

donna et transporta aud. Sire de Montmorancy au traitté de

Mariage de lui et de Philippe de Melun sa fille et filleule

dud. Duc.

**Raoul** D'Requetonuille Con[r] du Roi. Mre Jean

du Prac Con[r] de M. le Duc. Chevenin de Silornay Chatelain

de Lenoncourt en Briennois. Fouques de la Rochefoucaut Escuier

et Chambellan de M. Le Duc. Mess. Baudrain de Bailly. Mre

Jean Le Mot Secretaire de M. Le Duc. Mre Pierre de Courlon

aussi Secretaire. Pierre de Montbertaut Tresorier de France

Jean de Poissy Escuier et veneur de M. Le Duc. Messire Guillaume Sgr des Bordes. Mess. Loys de Poissy Chambellan de M. le Duc. Damlle Jeanne de Bellavilliers sa femme. Charlot de villiers Escuier Tranchant. Mess. Mathieu de Launoy Chev. Gouverneur et Receveur de Blacon. Maitre Pierre Duperier Secretaire de M. Le Duc. Mess. Jean de Torsay Chev. Chambellan. Marguerite de la Trimouille Dame d'Auxy. Guiot de la Trimouille Escuier Tranchant. Guiot d'Aigreville Escuier Tranchant.

Differend Entre le Brabant et Gueldres. Voer de la Marque c'est à dire represailles. Marguerite de La Craye, Tristan de la Craye. Me Pierre Tacquelin Me d'Escolle de Philippe de Bourgne. Guillaume de Chaufour Escuier d'Escurie de M. Le Duc. Fouquet de la Roche Escuier. Fouquet de Montigny Escuier d'Escurie. Mess. Thibault de Chantemerle Chambellan du Roi. Pierre de la Trimouille Chambellan de Mr Le Duc, et Pierre de Montbertault Tresoriers et gouverneurs des finances de M. Le Duc. Guiot de la Trimouille Escuier Tranchant. George de la Trimouille. Guillaume Bataille demeurant à Autun.

Folio 187: Le Duc donna au Roi un



Gobelet d'or garny de Pierreries et de Perles à Conflans les Paris le 19 Fevrier 1399: au diné que Led. Duc fit à Sad. Majesté, Led. Gobelet du prix de 650 frans. La Dame de Sully Mere de George de la Trimouille.

Folio 202: Le Duc donna un drap de Damas du prix de 24tt pour faire une Robe à Girard d'Athye Neveux de R. Pere en dieu l'Archevesque de Besançon. Geoffroy Sauereau Pannetier de M. Le Duc garda au Chateau de Beauté sur Marne un homme qui y avoit esté mis pour la guerison du Roi.

Folio 205: quatre pieces de drap de Soye verte dont on a fait Mantel Cotte et Surcotte ouverts pour la veille des nopces de Mad. la Dauphine. Deux pieces de drap brochées d'or de Chipre le Champ de Graine pour faire le Mantel et cotte, en quoi Mad. Dame La Dauphine doit estre Espousée. Deux pieces et une Aune et demie de drap Tissu d'or de Chipre pour faire mantel, Cotte et Surcotte de lad. Dauphine pour vestir aprés disner le jour desd. nopces. quatre pieces et trois Aunes de drap broché d'or de Chipre pour faire une Chappe pour Lad. Dauphine aller à l'Eglize le landemain de Ses

Ropeza, et pour lui faire vn mantel, surcotte, et cotte pour apres disner led. jour. vne piece de drap tissu d'or et chipre pour fal vne hopelande à vestir led. Dauphine le lendemain, de sond. Ropeza 2de. fol. 222:

**Mess:** Monstre de Saueuse. Mess. Jaque de Mailly. Le Sire de Sapignies. Le Sire de Durtal. Le Sire de Beaufort. Mess. Robinet de Fiefte. Mess. Robinet son fils. Mess. Robinet de Ligny. Le Sire de Quelfay. Mess. Thus de Sameleon, et Mess. Jean de Dufeu.

**Folio 211:** Mr. Le Duc porta le deuil du Duc de L'Enclastre ayant fait faire vne hopelande de vert brun noir d'engletarre doublée de fin gris. Hopplande faitte pour Antoine Mr. fils de M. Le Duc, pour vestir lorsqu'il alla à la mer pour estre guery de la morsure d'vn chien, qui l'auoit mors. Six aunes de fin noir de Londres pour faire vn mantel à M. Le Duc pour le deuil du Conte d'Estampes. Frere Nicole de Vertus Confesseur de M. Le Duc. Robe pour la notre dame de Cuurney. drap noir dont furent faittes les hopplandes de Mr. le Duc pour les obseques de la Reine Blanche, Le Duc de Guienne, et le Conte de Montpensier.



**Folio 245:** Le liure de la Legende doré Escrit en françois de Lettres de forme, historié de belles histoires fut achete par M. Le Duc de Jacques Raponde Marchand demeurant à Paris 600 liures. Bailli de Besançon condamnés en 1000 ℔. d'amendes enuers M. Le Duc pour pluseurs iniures et offenses par lui Commises contre les Preuost et officiers d'icel. Duc, à Orsans en Conté de Dauuy &c.

**Folio 251:** Les Pierres et Ymages de Mess. Robert d'Erinés Cheualier mises en la protection de M. le Duc contre l'Euesque de Cambray et ses de la loy Pour Lieu.

**Folio 254:** Le franc Monnoye de francs vallois 76 Sparisis. Mr. Nicole Despoullettes Secretaire au spirituel d'armes en Dor. de M. Le Duc.

**Folio 279:** Mess. Ennet de Spinolis, (son d'autres ordres Neueu de Spinola) procureur et Ambassadeur de Sgr de l'Isle de Mathelin receu 1000 ℔ par ord. de Mr. Le Duc pour l'entier payem. de la rancon de feu M. de Lalaing Crimouilles, lequel fut pris prisonnier auec M. le Conte de Nouers par Bajazet Empereur des Turcs. au Marge Pudricthela, il ya, recuperator ista summa supra hereditas Petri Dominé de Crimolis, si poterit.

Folio 284: amortissem.t de vingt cinq livres de rente pour la fondation d'une Chapelle en l'Eglize d'Auxonne par Pierre Morel, pour lequel amortissem.t M.e Hugues Morel d'Auxonne frere dud. Pierre Tresorier et Chanoine de la Chapelle de M. Le Duc à Dijon paya Cent francs. M. Le Duc avoit 12000 francs d'appointem.t du Roi pour la garde du Chateau de L'Escluse. (L'apostille dit, causa Custodiæ Castri Exclusive.)

Girard Basan Commis par M. Le Duc pour dresser une information des droits d'usage, que pretendoit avoir és bois de Chaux Mess. Jean de Neufchatel, fils de Mess. Thibaut de Neuchatel, et de Marguerite de Bourg.ne sa Mere.

---



1409: 1410:

Voy. dess. pag. 225.

---

Au Compte premier de Regnaut de Choisy Receveur gnal des finances de M.r Le Duc de Bourg.ne en ses duché et Comté de Bourg.ne depuis le 12.e Avril 1409 après Pasques, jusqu'au dernier decemb. 1410: Soit Notté que ce Compte à esté trouvé depuis les Extraits faits des autres Comptes.

Folio 4: Guillaume Sename Marchand de Lucques. Quentin Menart Controlleur de la despense de Mad.e la Duchesse, depuis Archevesque de Besançon. Guillaume Sanguin et Jacques L'allier Marchands de Paris.

Folio 7: Mess. Jean de Vergey Chevalier Mareschal de Bourg.ne et Con.er de M.r Le Duc. La Comtesse de Savoye Soeur de M.r Le Duc vint en Bourg.ne vers Mad.e la Duchesse sa Mere au Mois de Juillet 1409: Mad.lle Catherine de Bourg.ne fut mariée au fils du Roi de Sicile.

Folio 20: Jannette femme de Monn. Matheseny d'Rouvres fut nourrice de M. le Comte de Charolois Elle auoit sa femme despens en la ville durant pour 6 sepr. Fol. 39: Messire Jehan de Champdivers Chr. Jean de Blacy et Huguenin d'Montegu Escuier. Huguenin de Pisey venuz de M. le Duc, par Lettres données à Paris le 28e. Mai 1408: aux gages de 100 francs Fol. 8. donné à Jean Seguinat Clerc de Mr. Jean de Saux Secretaires du Duc. Le Seguinat estoit Secretaire du Duc Jean lorsqu'il fut tué à Montereau. Mess. Jean de Saudrey Chr. Sgr de Villaru. Mess. Jean de Vergy Sgr de Fouuane Con. de M. le Duc à 400 l. de pension par an.

Folio 55: Jean Chousat Con. de M. le Duc Commis par lui pour poursuiure vers le Roi et ses officiers Les Dons et appointemens ordonnez aud. Duc, comme aussi pour Trasor les Estats de tous les Comptables de Bourg. Ledit Chousat estoit de Dolligny. Girardin de Chauanges Commis Cochanson de M. le Duc et de Mad. la Duchesse aux gages de trois vingz Liures par an par Lettres données à Paris le 29e. Nouemb. 1409: Les Maire de Beaune imposez en lieu par Mrs. Pierre Bourgeois Bailly de Dijon. Regnaut Gombaut Mr. des Comptes et Hugues Basin Procureur de M. le Duc és Sieges de Beaune et Hugs.

Folio 58: Mre. Guillaume Comtes et Druez Marechal Maitre des Comptes de M. le Duc a Dijon fureni auec Mad. la Duchesse au Mois de May 1410: à cinquante



& Dole requerir certaines Imprimés pour les affaires dudit Duc.

Folio 61: Notaires Establis à Chastillon par le Bailly de M. l'Eueque de Langres contre le Seellé de Mr. le Duc.

Folio 64: ces l'article suiuans: à Maitre Jean Dormoy Mr. des Comptes de Monsieur à Dijon et à Besançon pour Don à cause des Seruices faits à Mond. Sgr et le pour auoir fait coppier les instructions et ord.ces et Memoires auec l'inuentaire des Lettres et Chartres du Trasor de Dolligny Estant en la Chambre desd. Comptes à Dijon, et fait l'inuentaire de tout les Comptes, lettres et Escrits, touchans la Comté de Bourg Mre. pour porter en la Chambre desd. Comptes à Besançon affin que les personnes que Mond. Sgr y Establira le pourront reformer pour la Maniere que font Mrs. de Sed. Comptes audit Dijon, et aussi en recompense d'auoir marié le 6e. Jour de Januier 1408: Sa Femme, Enfans, et Menage aud. Besançon, pour y seruir comme Mr. desd. Comptes, suiuant le Mandement de Mond. Sgr donné à Paris le 14 Septemb. 1409: cy 100 francs.

Folio 64: ... mois ... marlt Mr. des Comptes de M. le Duc à Dijon fut recompensé de 40 francs pour auoir affolé son cheual en apportant de Paris la bonne fleure de Lyse de Mond. Sgr le Duc.

Folio 70: La haute justice appartient à Mr le Duc par arrest du Parlement de Paris rendu contre les Abbé et Religieux de St Denis de Dijon. Terrier Jaquerne Recueil de la ville et communes de Dijon.

Folio 71: Le Duc fit acheter trois canons de fer l'un portant huict cent pasees, pierre pesant vingt trois Livres. L'autre portant sept cent pasees pierre pesant dix huict livres, et le dernier 750, pierre pesant deux livres la sommer de trante francs. Le Duc fit Emprisonner Guillaume de la Borde soupçonné d'avoir derobé aucun des reliquaires de la Chartreuse de Dijon, auquel de la Borde le procès fut faict par Mes. Guillaume Chappes prestre notaire public et ayant Examiné et fait questionner en la prisonner par commission de l'Evesque de Langres.

Folio 74: Le Duc fit mener de Dijon au Siege de Chatelchinon au Mois de Juin 1412: vingt cinq fusees à jetter feu gregeois.

V. ci dessous pag 1048

## 1410. 1411:

Un Compte de Jean Moreau commis à la recette grale des Duché et Comté de Bourg no dez le dernier jour de Mars 1410: avant Pasques jusques au 3e Nouemb. suivant 1411:



Lettres patentes du Duc données à Paris le 3e avril 1412: avant Pasques, par lesquelles il prend en sa protection et garde Jean Bocoin commis des tres chers et bons amis Mes. Nicolas Jacquemin Doyen en l'Eglize de Lyon, et Mille d'Angueil Doyen en l'Eglize de Chartres Conseillers de Mr le Roi en Mes. en la Chambre des Comptes à Paris pour examiner par lui les comptes dud. Moreau, sur lequel il seroit ensuitte procedé par la Chambre des Comptes de Dijon. Lettres patentes dud. Duc contenant la Commission dud. Moreau pour exercer lad. Charge, attendu que Regnaut de Choisy ne vouloit les Comptes, qu'il avoit à rendre de lad. recette generalle.

Folio 14: Robert de Broesbe Escuier en garnison au Chatel de Charollois.

Folio 70: Mess. Jean de Neufchatel Sgr de Montagu. Jean de Chappes Escuier Cmier de Bourg no Noble seigneur Mgr Regnier Sor Pomerenne de Dauphine Conseiller Mr Le Duc.

Folio 78: Mad. La Duchesse d'Autriche Soeur de M. Le Duc aus cent mil francs en Mariage. Jean Le Barondelet Receueur de Poligny. Mess Guy de Salins Chevalier Conseiller et Mr d'hotel de Mr le Duc.

Folio 84: Estienne Darbissey Marchand Drie

Lapiere, Cirr. Torcheux, et autres d'arrerés. Mess. Jean de Vergy Seigneur de Fouvans Mareschal de Bourg[ne] Mess. Guy de la Crimonnelle Sgr d'Achon Chev. Damoiseau Mess. Girard de la Guiche Chev. Andoche de Chissey. Alexandre de Blaisey Escuier. Jean de Digoine. Guigue Sgr de Salmaise Escuier Damoiseau. Antoine Rabustin Capitaine de Dranoux.

## Folio 101: Jean de Pierre relieu de Compter à Dijon gros par jour.

---

## 1411. 1412:

## Du Compte dud. Regnaut de Choisy Receveu gnal des finances de Bourg[ne] depuis le premier de Janvier 1410. jusqu'au dernier de Mars suivant, que led. de Choisy fut suspendu de tous offices, et en son lieu fut commis M[e] Jean Moreau, et depuis le 4[e] de Novemb. 1411. que led. de Choisy fut restably jusqu'au dernier de Decemb. 1412:

## Folio 3: Le Comte d'Arondel vint au service du Roi en la compagnie de M. le Duc en l'an 1411. Guion le Jay M[e] de la chambre aux deniers de Mad[e] la Duchesse Jean de Poupet huissier d'armes de M. le Duc. et mes[s] Bauduenus Escuier d'Escurie de M. le Duc. Pierre de Raincourt Escuier Echanson. Mess. Guillaume de Digny Chev. Mess. Erard du Sous Chev. Bailly d'Auxonne. Jean Seguinat Clerc des offices de M. le Duc, et depuis son Secretaire. Poulain M[e] Pierre de Courlay Con[er] de M. le Duc. Jean de Requieres Escuier Echanson de M. le Duc.

## Folio 80: Henry de Choisy avocat au Parlement de Paris de Mess. Jean de Vergy Sgr de Fouvans Mareschal de Bourg[ne] Mess. Guy de Salins Chev. Chef d'hommes de Mad[e] la Duchesse, et Son Con[er] comme faisoit en son vivant Mess. Jean de Champdivers, à deux cens francs de pension.

## Folio 86: M[e] Jean Balueton Con[er] de M. le Duc fut à Beaune au Mois de Juin 1409. faire vne Enquestes (information) contre plusieurs Habitans de lad. ville ayans commis plusieurs delits et attentats en l'Election d'vn Maire de lad. ville. Girard de Bourbon Escuier d'Escurie de M. le Duc.

## Folio 92: Le Siege fut mis devant Chatelchinon par M. le Duc les 4[e] Juin 1412. et le 26[e] Juillet suivant le Chatel fut rasé.

## Folio 94: Mess. Guy de la Crimonnelle Sgr d'Achon et de Bourbon Lancis, (Lancis) Chambellan des Monsieur le Duc. fol. 97.

## Folio 106:

Mess. Henry de Diffremont Chev. Con.er et Chambellan. Le Duc donna robe chaude à Jean Lazene son thresorier d'ostel.

## Folio 112:

Despens que la Sepulture du Duc Philippe le hardy qui est aux chartreux de Dijon cousta 3612 l. au Compte de Guillaume Cheneley Receveu gral des finances pour l'année finie le dernier Decemb. 1406. fol 41. Rolleau des Comptes estant en la Chambre des Comptes payé de ses Salaires par Mandemens de Mrs des Comptes. Mess. Philippe de Vienne et Jean de Dyffremont Le jeune Chrs. Mess. Jean de Chalon, Jean de Vienne Le Sr de Granson Chrs.

## Folio 136:

Mad. La Duchesse fut accompagnée de Dowg.res à Paris par Mess. Jean Sgr de Cotebrune Chrs. Jacot de Noilly et Jean de Chappes Escuyer./

Voy def. pag. 31.

### 1363, 1364, 1365, 1366, Et 1367.

Extrait d'un Compte estant en la Chambre des Comptes de Paris qui n'a esté communiqué par Mr Peyron Sgr d'Heronval Con.er du Roy en ladite Chambre le premier de Juin 1660. Les Comptes commence en la formule cy suivantes.

Compte de Nous Philippe fils du Roy de france Duc de Tourraine, Lieutenant de Mgr le Roy es parties de la Duché de



Dowg.me en la province de Lyon des Recettes et mises faites par nous à cause de lad. Lieutenance du 27. Juin 1363. que Mgr Le Roy nous ordonna son Lieutenant es parties de la Duché de Dowg.me jusqu'au premier jour de May 1367. en suivant la recette et despense faite par Thuce Baron Receveur gral de nod. finances.

Jean par la grace de Dieu Roy de france à tous ceux qui ces Lettres verront Salut; Sçavoir faisons que nous qui par experience avons veu et veu les mœurs et les Conditions de notre tres Cher fils Philippe Duc de Tourraine, qui continuellem.t a este avec nous depuis notre prisonier jusques a aujourd'hui, et desirons pourvoir au bon gouvernem.t de nostre Duchié de Dowg.me et des Sujets d'icelle, Icelui notre fils avons fait et estably, faisons et establissons notre Lieutenant depuis tous autres de lad. Duchié, et li avons donné et donnons plein pouvoir et authorité d'y faire tout ce qu'à notre fils Lieutenant pres et doit appartenir tant en fait de justice à faire, et de graces octroyer comme en fait de la guerre, et generalement tout ce que nous y ferions si presents y estions, et nous avons ferme et agreable tout ce que par lui y sera fait et exercé, et le confermerons, si mestier est. En tesmoing de ce nous avons fait mettre notre Seel à ces presentes. Donné à Talant lez Dijon le 27.e Juin l'an de grace 1363. Signées par le Roy, Yno.

Phelippe fils du Roi de france son Lieutenant en Bourg.ne et Duc de Touraine, à tous ceux qui ces pntes Lettres verront Salut. Sçavoir faisons que nous confians des sens Loyauté et diligence de notre amé huet hanon, jcelui huet avons ordonné et Establi, ordonnons Et Establissons par la teneur de ces pntes gnal receveur de toutes nos finances tant esd. parties de Bourg.ne comme ailleurs par quelque maniere elles nous appartiennent ou soient deuës et ordonnées, et li avons donné et donnons, pouvoir, authorité et mandement de toutes lesd. finances recevoir et prendre de fait se mestier est, de contraindre tous les receveurs et collecteurs desd. parties de Bourg.ne tant ord.res comme extraord.res à lui montrer et bailler par Escrit l'Estat de leur recette, et à lui bailler tout ce qu'ils pourront avoir devers eux en deniers des deniers de Mgr, de donner de ce qu'il recevra lettres de quittances sous son Scel ou autres Seeaux autentiques, et faire toutes autres choses, qui à office de gnal receveur appartiennent peuvent et doivent appartenir, et promettons en bonne foy avoir tenir ferme et agreable à toujours tout ce que par led. huet sera fait receu quitté és choses dessusd. et dependences d'icelles Et non venir en contre. Si donnons en mandem.t à tous les Justiciers, officiers et sujets de Mgr, requerons les autres que aud. huet hanon comme à notre Receveur gnal obeissent et Entendent diligemment és choses dessusd. et és dependances, et



li prestent Conseil confort et aide, se il en a mestier et il en soit requis: en tesmoing de ce nous avons fait mettre notre Scel à ces lettres. Données à Dijon le 6.e Juillet l'an de grace 1363: par Mgr le Duc, Jean Blanchet.

Le vingt huict Juin 1364: Mgr le Duc de Bourg.ne receut 2626 francs pour sept vingt hommes d'armes qu'il commandoit en normandie, pour la deffense du Royaume. Le franc et le mouton valloient vingt deux sols six deniers pieces. Mgr le Duc de Touraine estoit au siege devant Convoy le 5.e aoust 1364: commandant les Bretons, auxquels fut payé neuf cens quarante francs. Mgr le Duc estoit au siege devant Nogent sur Seine au Mois de fevrier 1364: Mess. Jean de Tintré Chev. Bailly de Chaumont. Mess. Guillaume le Bastard Chev. Mess. Guillaume d'Angoulevant Chev. Philippot de Chartres Escuier Chambellan de Mgr le Duc. Mess. Eude de Grancey Sire de Pierrepont Chev. fut envoyé vers l'Empereur avec l'Evesque d'Auxerre le 29 decemb. 1364: par le Roi et par Mgr le Duc. Regnier de florance M.e de la Monnoye de Dijon. Estienne le Chavant garde de lad. monnoye donna six vingt francs d'or du Coing du Dalphiné de viennois, qui n'estoient pas du Coing du Royaume, ne semblables de poid ne de loy à ceux que le Roi fait faire, de sorte qu'ils ne valloient que Cent quatorze francs. Pierre Pavaz M.e de la Monnoye de Mascon. Poinsart Bourgeoise de Dijon Receveur gnal des

ades ordonnés pour la prouision et deffence du Royaume. Hemequin Carlot valet des faucons de Mgr le Duc. Guillaume Dasin Receueur des aides en l'archeueché de Sens. Jacot d'Arbois de Chastelon sur Seine.

Siège mis deuant villaines les preuostés le 22e Jour Mars 1364 apres pasques. Guillaume de Patingeo Collecteur ou Doyenné de Dijon et de St Seine des aides destinées au payement d'icel gens d'armes estans en la Compagnie de M. le Duc. Guion Morant Sergent d'armes du Roi receu 62 francs le 7e Mai 1366. de plusieurs personnes emploiés en la ville de Dijon. Robert Chenet Receueur dicel aides ou Doyenné de Dijon et de St Seine pour conuertir au payement dicel gens d'armes estans ès pais en la compagnie de Mgr le Duc. armé Boisseau Receueur gral dicel aides ordonnés pour la deffence du Royaume ès Preuostez de Lyon Mascon et Chalon.

Les Chanoines de Mascon et Cluny et de Charlieu Deputez seront tenus de aider à mil francs. dan Remon Chastelain de Beaune, ez Receueur dicel aides en l'archeueché de Besançon. Mgr le Duc estoit à Cluny au Mois d'octob. 1366. Mgr Gerard de Longechamp Chés Bailly de Chalon. Robert de Martinprey Escuier Bailly d'Autun. Thumbelot. Martin Receueur gral de l'imposicion des Vaulx Dinioux pour leure estrayes en la



Euesché de Boug pour la deliurance du Roi notre Sire. Regnaut de Montpaon gouuerneur d'Auxerre. Pierre de Lequeles Bourgeois de Paris. Mess. Oliuier de Jussac Chés Mre d'hostel de Mgr le Duc. Il fut mis en aide en Berry d'auxerre de quatre gros pas pour pas de vin, et quatre pas pas Cremeau d'Arbel pour emploiez les deniers au rezachat dicel Forterepes d'Arbois et Dracy, ce qui fut accordé à Mgr le Duc. Mgr Mello Sire de Brethigny Chés Barbelin retenu capitaine de la ville d'Auxonne auec trois autres Chers Barbelins et huit Escuiers et chacun archers à cheual pour la garde et deffence de la ville d'Auxonne le 24e Jour 1368.

Pierre de Mangum Escuier Capitaine de Lonsenay qui fut abatu et desmoli moyennant 200 francs que les Communs du pays donnerent. Mess. Guillaume Raimon Sire de Cadillac Sire de Rozain Chés, deux autres Chers et neuf Escuiers de sa Compagnie. Mgr Soudic de l'Estraut Chés auec quatre autres Chers, Chantre en Escuiers et dix archers à cheual au Mois d'octob. 1368. en la Compagnie de Mess Gui de Sroleis. Mgr Yeun d'Armignac Chés Banneret auec lui 300 hommes d'armes le premier de Decemb. 1368. qui departi de son pays de Charolois pour venir demeurer Mgr le Duc à son mandement à Pontarlier et s'en retourna en son pays le 15 Janvier, et auoit pas jour Deus florins.

Mgr Ihan de Chastillon Sgr de Rolancourt M.re des
arbalestriers du Roy pour lui Damoyseaux, douze Chevs Dachaulcez
et trente Sept Escuiers Servans soubz Mgr le Duc depuis le 22.e
Decemb. 1365. jusqu'au 16 Janvier suivant. Mgr Thibaut Bot
Chantemerle Chev Dachalcez, quatre Chevs Dachaulcez et treize
Escuiers. Mgr Ihan de Montagu Chev Sire de Coubernon
Capitaine Estably pour Mgr le Duc en Sad. Duché par ses
Lettres du 9.e Janvier 1365. que Mond. Sgr se partit de Calais
pour aller en France avoit trois Francs d'or de gaige par
jour.

Mgr Geuffroy de Blaisi Chev gouverneur du Duché
de Bourg.e en absence de Mgr le Duc par Lettres du 10.e Aoust
1366. jusqu'au 26 Septemb. suivant, que Mond. Sgr le Duc retourna
en Sond pays. Huguet de Cubrioz Escuier d'Escurie depuis le 26 Juillet 1366.
Et trente trois Escuiers servans depuis le 26 Juillet 1366.
jusqu'au 10.e Octobre ensuivant du Costé d'Outre.

Nota qu'en cettuy la la Memoire se nomme
Roux. Mgr Ihan Sire de Coubernon, Chev Lieutenant de
Mgr le Duc en la Duché de Bourg.e depuis le 8.e Aoust 1369.
que Mond. Sgr partit de Bourg.e jusqu'au 29 Septembre
ensuivant, qu'il retourna, et fiscent les montres des gens de
guerre par dessus Mess. Huguet de Montjeu Chev commis à ce
faire par Mgr le Lieutenant, auquel tems le Sgr de Montbeliard
print la Ville et chastel de Chaveirne, pour quoi il Commis
ledit gens d'armes tenir sur le pays.



Philippes fils du Roi de France, son
Lieutenant au Duché de Bourg.e et Duc de Bourgogne, à tous
ceux, qui ces presentes lettres verront Salut. Sçavoir faisons
que nous confians des Sens, loyauté et diligences de Nostre
Cher et bien amé le Sire de Coubernon, icelui avons fait et
ordonné, faisons et ordonnons par ces presentes notre Lieutenant
jusqu'à notre retour au dit partie de Bourg.e en li donnons
plein et Souverain pouvoir et mandement Especial de gouverner
pour nous et en notre nom tous les gens d'armes, qui sont
venus et viendront en notre mandement ou Service de Mgr et au
notre, de mander et assembler ces autres gens nouveaux, et
bon li semble, d'icelles gens d'armes et autres mener sur
les Ennemis de Mgr et les notres, et ailleurs ou bon li semblera, et
ycelux ordonner en la maniere, qu'il verra estre à faire,
soit en garnison de villes et forteresses de Mgr ou autrement,
desd. villes et forteresses de Mgr ou autres estans oudites
partie de Bourg.e se li viendroit par certaine Chef en ce
Connoissance, et les faire garnir de gens, vivres, et Artilleries, et
d'autres choses, qui y sont necessaires, et en icelles mettre de
ordonnés Capitaines, le mestier en au frais de ceux, à qui il
appartiendra, et de faire jusqu'à notre retour, toutes autres choses,
qui à icelles desseud. et au fait de la guerre sont necessaires
et convenables, et promettons en bonne foi avoir et tenir ferme
et agreable, tout ce que par ledit Sire de Coubernon sera
fait és choses dessusd. et és dependances d'icelles jusqu'à
notred. retour, et non venir en Compte. Et avec ce donnons

en mandement aux gens d'armes et à tous autres sujets et bien veillans de Mgr, qui à ycelui sire de Soulbernon est obeyr et respondre et es dessendences d'icelluy obeissans et entendans diligemment. En tesmoing de ce nous avons fait mettre notre scel à ces lettres. Donné à Dijon le 8e jour de juing l'an de grace 1368. et mis Signé par Mgr le Duc en son conseil. G. Blanchet.

## Institution des gages des gens d'armes.

Philippe fils du Roi de France son lieutenant au duché de Bourg. ne et Duc de Lourraine à notre bien amé et feal trésorier Hues Aubon salut. Nous vous mandons et par ces présentes lettres commettons de mestier est, qu'à toutes montres de gens d'armes et archers qui par certification de leurs montres faites pardevant notre amé et feal Clerc et Mre d'hostel Messire Hugues Sire de Montjeu, lequel nous avons commis à oyr et recevoir les montres des gens d'armes, que nous voulons et avons ordonné aux gages de Mgr de partie de lad. duché jusqu'à notre retour de pays de France, où nous allons vers Mgr pour nous apparoir avec lui pour faire montres pardevant lad. Messire Hugues, vous faites prest la paye de leurs gages, tant comme ils seront ed. pays de service de Mgr et de nous, en la manière que l'on a fait à Jehan de Montagu Sire de Soulbernon, lequel nous avons ordonné notre Lieutenant pour gouverner lesd. gens d'armes jusqu'à notre retour de France, quatre florins de Florence par jour. et chacun Banneret dix florins de florence par jour. à chacun Bachelier ou à compagnon vingt florins de Florence par jour. à demi Demi florin de Florence par jour. à retenu à cheval un quart de florin de Florence par jour, et tout ce qu'aura aura baillé et délivré au gens d'armes et retenus en rapportant lesd. montres faites par devant lesd. Messire Hugues, et quittances de ceux payés et délivré tous autres tant seulement nous voulons et mandons estre alloué en ses comptes et rabattu de votre recette sans aucun contredit par nos amés et feaux gens des Comptes de Mgr à Paris, nonobstant que lesd. gens d'armes ne fussent montrer en estant montés sur chevaux du prix de vingt cinq Livres, et au dessus, et quelconques autres ordonnances Mandemens ou défenses au contraires. Donné à Dijon le 8e jour d'aoust l'an de grace 1368. et mis Signé par Mgr le Duc D. Blanchet.



Philippe fils du Roi de France son Lieutenant au duché de Bourg. ne et Duc de Lourraine, à notre bien amé Hues Aubon salut. Comme il nous soit necessaire d'avoir grand nombre de gens d'armes et archers pour la garde, seurté et défense du Pays de Bourg ne et pour resister à la male volonté et intention de nos ennemis de Mgr et de Nous, et pour certaines nouvelles que nous avons naguères eu de Mgr, il nous convient hastivement traire par devers lui ès parties de France, pourquoi nous avons ordonné et établi jusqu'à notre retour ed. partie de Bourg ne notre bien amé Messire Jean de Montagu Sire de Soulbernon notre Lieutenant ès parties de lad. duché de Bourg ne si comme par Lettres sur ce faites nous puissions apparoir, et aussi avons ordonné jusqu'à notre retour dessus dit notre amé Messire Hugues de Montjeu Mre de notre hostel, notre Mareschal pour recevoir pour nous toutes les montres des gens d'armes

la ~rchert, qui sorons aux gages de Mgr est partie sous le gouvernem.t de nous et de notred. Lieutenant, nous vous mandons la conjoignant estroictem.t que sans aucun delai ces lettres veues, vous vous transportés à la ville d'~xcorres, et illec faittes prest et ~payerés aux gens d'armes et ~rchers qui sont pas notred. Marechal vous seront certiffiés estre montés et armés suffisam.t pour servir Mgr et nous est. parties, et nous remonte en mandem.t par ces p.tes à nos ~més les gens des Comptes de Mgr à Paris que rapportant les Montres desd. gens d'~rmes et ~rchers faittes par notred. Marechal avec lettres de recognoissances sur ce baillés aux d. gendarmes, tout ce que ainsi baillé et delivré aura été alloué en vos Comptes et rabattu de votre recette sans aucune Contradic, nonobstans ord.ces mandemens ou defenses contraires. — Donné à Dijon le 8.e Jour d'~vril l'an de grace 1363 ainsi ~signé par Mgr le Duc. J. Planetes.

Mgr Girard d'Longichamp Chr. Bailli d'Chalon ~pagne trois chevaliers Bachelliers et onze Escuiers. Mgr Huguet Sire d'Montjeu Chr. Bachelier M.re d'hostel et Marechal Mgr Le Duc d'Courtenay, une autre Chr. Bachelier, et neuf Escuiers, desquels il fit montre à ~xcorres le 8.e d'~vril 1363 par devant Mess. Jean de Montagu Sire de Sombernon Chr. Lieutenant de Mgr le Duc. Mgr Girard de la Tour Sire de Montbelot et de St. Jean Chr. Bachelier un autre Chr. Bachelier, dix huict Escuiers et trois ~rchers à Cheval.

Mgr Jean de Marly Chr. Bachelier et un Escuier. Mgr Jean de ~vanderre Chr. Bachelier et seize Escuiers. Mgr Mille de Montantaulmes Chr. Bachelier, 8 Escuiers et un archer à Cheval.



Mgr Odar de Neuchay Chr. Bachelier trente Escuiers. Mgr Pierre de Sombernon Sgr de Mantay Chevalier Bachelier, douze Escuiers, et quatre ~rchers à Cheval. Guillaume de Revers Escuier, et un autre Escuier. Perry de Lachine Escuier et un ~rcher à Cheval. Guion de Brion Escuier et un autre. Guillaume de Gissey Escuier, neuf Escuiers et trois ~rchers à Cheval. Guillaume d'~ngeran Escuier. Guillaume Chevalier Escuier et un autre Escuier. Henry Petitjean Escuier et un ~rcher à Cheval. Jean de Cauerne Escuier. Jacot de Granson Escuier. Jean de Lauz bourgeois Escuier. Pierre de Milly Escuier Prevost de Chateauneuf, quatre autres Escuiers, et un ~rcher à Cheval. Robert de la ~nuit trois Escuiers et un autre Escuier. Jean de Baon Escuier, quatre autres Escuiers et deux archers à Cheval. Richard Guesnel Escuier et deux Escuiers ~ndrier Lapariseau ~rcher à Cheval, et un autre ~rcher à Cheval.

Mess: Sire Nicholas Chr. Sire des Moulins fut Establi capitaine gnal en toute la Duché de Bourg.ne et y a resorty depuis le 29.e Septemb. 1363 jusqu'au 29 Octob. enssuivant, que Mond. Sgr retourna en Bourg.ne auquel temps tout le gent des Compagnies estant sur le pays sprindrent le Chastel de Lauronne, et deja tenoient aud. pays les Chateaux d'~rey, d'Ivry, et d'Semeray.

Philippe fils de Roy de France, son Lieutenant au Duchié de Bourg.ne et Cte de Courtenay, à tous ceux qui ces p.tes lettres verront Salut. Sçavoir faisons que nous confiants de Sens, Loyauté et Diligence de notre a.é en fait d'Mr. le Sr de Molines jadis avons fait et ordonné faisons et ordonnons

par ces pntes Capitaine gnal pour Mgr et pour nous et tout le duché de Bourgne et és ressors d'icelui jusqu'a notre retour aux d. parties de Bourgne et li avons donné et donnons pouvoir et mandemt especial de gouverner pour nous et en notre nom tous les gens d'armes qui sont venus et viendront à notre Mandemt ou service de Mgr et ou notre; de mander et assembler des autres gens nouveaux si bon li semble, de icelles gens d'armer mener sur les ennemis de Mgr et les notres, et ailleurs où bon li semblera, et iceux ordonner en la maniere, qu'il verra estre à faire soit en garnisons de villes et forteresses de Mgr ou autrement, desd. villes et forteresses de Mgr ou autres estans esd. parties de Bourgne faire visitaon par certains Chers en ce connoissans, et les faire garnir de gens, vivres, d'artillerie, et d'autres choses, qui y sont necessaires, et en iceux mettre et ordonner Capitaines, se mestier est aux frais de ceux, qu'il appartiendra, et de faire jusqu'à notred. retour toutes autres choses, qui à icelles dessusd. et au fait de la guerre sont necessaires et convenables, et tout ce que par led. Sire de Molinet sera fait és choses dessusd. et és dependances d'icelles jusqu'à notred. retour tenons et avons ferme et agreable, sans venir encontre. Si donnons en mandemt aux d. gens d'armes et à tous autres sujets et bienveillants de Mgr, qu'à icelui Sire de Molinet comme à Capitaine gnal pour Mgr et pour nous en tout led. duché de Bourgne et és ressorts d'icelui, és choses dessusd. et és dependences d'icelles obeissent et entendent diligemment. En tesmoing de ce nous



avons fait mettre notre seel à ces lettres. Donné à Saux le 29e jour de septemb. l'an de grace 1363. ainsi signées par Mgr le Duc en son Conseil. J. Blanchet.

Phelippe fils du Roi de france son Lieutenant ou duché de Bourgne et duc de Touraine à notre amé et feal Tresorier Huet Hanon salut et dilection. Comme pour ce qu'il nous convient hastivement aller devers Mgrs pour certaines besognes et absenter lesd. parties de Bourgne nous, jusqu'à notre retour au pays de Bourgne avons fait Capitaine gnal en icelles parties pour Mgr et pour nous notre amé et feal Conr. Mess. Gui de frolois Sgr de Molinet. Nous vous Mandons et commandons estraittemt qu'à notred. Conr. vous payés par chacun jour jusqu'à notred. retour deux florins de florence de gages, et aux autres gens d'armes, qui jusqu'a notred. retour seront lesd. parties sous son gouvernemt ou service de Mgr et ou notre, qui feront pardevant notred. Conr. ou celui qu'il commettra et deputera à ce, desquelles montres il vous apperra par les lettres de notred. Conr. ou de sond. commis par la maniere que s'en suit, c'est à sçavoir pour le temps qu'ils serviront, à chacun Banneret deux florins de florence. a chacun Chr simple ou à compagnon un florin de florence. à chaque Escuier monté et armé demi florin de florence de gaiges par jour. ou sur lesd. gaiges leur faites prest convenable selon ce que notred. Conr. vous mandera, et aussi payer toutes espies et Messagers en la maniere que par notred. Conr. vous sera mandé jusqu'à notre d. retour, en prenant sur tous ce d'icelui notre Conr. et des autres gens d'armes

dessusd. Leurs lettres, par Lesquelles rapportant avec ces presentes ce qu'ainsi payé ou presté leur aurés, sera alloué en vos Comptes et rabattu de votre recette sans contredit, nonobstant quelconques ordonnances, mandemens, ou deffences contraires. Donné à Saux le 29 Jour de Septemb. l'an de grace 1363: ainsi signé par Mgr le Duc en son conseil. J. Blanchet.

Plusieurs gens d'armes de Bourg.ne se trouverent à la Bataille de Coicheret au 25.e jour d'avril aprés Pasques 1364.

Charles par la grace de Dieu Roi de France, à tous ceux, qui ces pntés Lettres verront, salut. Sçavoir faisons que nous ayant pleine confiance de notre tres Cher et tres amé frere Phelippe Duc de Bourg.ne icelui avons fait, Establi, et ordonné, et par ces pntés faisons, ordonnons, et Establissons notre Lieutenant és Cités, villes et diocezes de Lion, de Langres, d'Autun, de Chalon et de Macon et en toute la duché de Bourg.ne voulant et ordonnant qu'il ait en son gouvernem.t tous les gens d'armes et autres gens de guerre ordonnés estre faits esd. Cités, villes et diocezes, et en lad. duché, par l'ord.ce faitte sur ce à amiens pour les mener et Employer ou fait de la guerre, à la seurté et deffence du pays et ailleurs, où nous li ordonnerons. que il aussi recoive ou fasse recevoir tous aides et subsides, que les habitans dud. pays ou la graigneur partie d'iceux li voudront ou deurent octroyer sur eux sur le fait de lad. guerre, et la deffence ou seurté dud. pays. auquel notre frere nous avons donné et donnons plein pouvoir et authorité de faire esd. Cités, villes



et diocezes en toute sad. duché, tout ce que à l'autorité royale peut et doit appartenir, donner et faire grace, noblesses, et remissions quelconques, et gnalem.t tout ce que nous ferions, et faire pourions se presents y Estions en notre personne, jaçoit qu'en ces pntes ne soient pas exprimés, et tout ce que par notredit frere comme notre Lieutenant sera fait et ordonné esd. parties, nous Confermerons par nos lettres, se mestier est. Mandant par la teneur de ces pntes à tous les justiciers, officiers, sujets et haans desd. parties et chacun d'eux, qu'à lui, et à ses Commis et deputés en faisant les choses desusd. et tout ce qui en depend et appartient, et en outre en autres choses comme à notre frere et Lieutenant obeissent Entierem.t en tesmoing de laquelle chose nous avons à ces pntes lettres fait mettre notre scel, duquel nous usions avant que nous venissions au gouvernem.t de notre Royaume. Donné au Louvre lez Paris le 2.e Jour de Juin L'an de grace 1364: ainsi signé par Le Roy. Yvo.

Mgr Soudun de L'Estrault Chev, quatre autres Chers Bacheliers, trante un Escuiers et deux archers à cheval, plus six hommes d'armes ayant servi au Comté de Bourg.ne sous le gouvernem.t de Mgr au Mois de fevrier 1363: Led. Mgr Soudin avoit 500.tt de rente sur la recette de Toulouse par don du Roi. Mgr Antoine Sgr de Beaujeu Chev Banneret. Mgr Jacque de Vienne Sgr de Longvi Chev Banneret ordonné par le Roi à la garde et deffense du Pays de la Province de Lyon. Mgr Gui de Pontoillier Chevalier Mareschal de Bourg.ne

Mgr Gaudri de Valleurre chēu Bachelier commis à la garde du Chastel de Chit auec Enguerrin de Blangy, et Raspin le Bougre Escuiers au Mois de Juing 1365. Mgr Jean de Mornay chēu Bachelier et vn Escuier. Mgr Jean de St Pol chēu et Mondon Bataillier Escuier Capitaines du Chastel de Lagny, soubz le Gouuernement de Mgr le Duc és parties de Beauuoisis, d'Orleans et Chartrain au Mois de Juillet 1364: Mgr Mahieu de Roye chēu Sgr d'Eurmy Mgr Roland Lolenic, Mess. Geoffroy de Neufchatel et Mess. henry de Perrenot Escuiers. Renault de Calabardon Escuier Capitaine de certain nombre de Gens d'armes et archers estans soubz le gouuernement de Mgr le Duc. Bernardon de Sola Escuier dit le Bourg de Montluson Capitaine de certain nombre de Gens d'armes et archers, Capitaine du Chastel de la perriere.

Guiot Vigier Lieutenant de Mess. Dordic chr Capitaine de certaine Compagnie de Gens d'armes et archers, és parties d'Orleans, Beauuoisis et pays Chartrain soubz le gouuernement de Mgr le Duc. Guiot Dupin Capitaine de Mesmes. Heun de Cormaillon de mesmes. Jean de St Rock id. Guion la Couée id. Jean Brouelle Capitaine de certain nombre de gens de guerre soubz le gouuernement de Mgr le Duc au conté de Bourg ne au Mois de Feurier 1362:

Lu Mois de Mars 1364: les Emuis de Mr le Duc sprindrent la ville de Montollieu, de sus spris Mess. Jean de Neufchatel, qui auoit spris lad ville. Mgr le Duc fut à Romans au Dauphiné accompagné de plusieurs gens d'armes deuers l'Empereur de le Roi l'auoit enuoyé au Mois de Juin



1365: auec led Duc furent. Mess. Jean de Bourbon Sr Comte de la Marche, qui auoit auec lui Dameret, trois Chēus Bacheliers et Cinq Escuiers.

Mgr Antoine Sgr de Beaujeu Damerets, vn Chēu Bachelier et quatre Escuiers. Mess. Jacques de Vienne Sgr de Lingey Chēu Damerets, deux Chēus Bach. et huict Escuiers. Mgr Jean de Montagu Sgr de Combernon Chēu Bach. et deux Escuiers. Mess. Eudes de Grancey Sgr de Pierrepont Chēu Damerets vn Cheualier Bach. et deux Escuiers. Le Sgr de Cheches Chēu Damerets, vn Chēu Bachelier et deux Escuiers. Mess. Thugues Sire de Rigny Chēu Bachelier, vn autre Chēu Bach. et deux Escuiers. Mess. Jean de Cros et Mess. Philippe de Vaucourt Chēus Bach et deux Escuiers. Tous les cy dessoubz accompagnerent Mgr le Duc allans deuers l'Empereur.

Thomas dit le Loup de Vantoux, (Saulx) Escuier d'Escurie de Mgr le Duc. Payement fait aux cy après nommés estans aux gages du Roi soubz le gouuernement de Mgr le Duc és parties de Beauuoisis, d'Orleans, et de Chartrain és mois de Juing, Juillet, Aoust et Septemb 1364 et aussi és parties de Normandie en plusieurs lieux et diuers lieux. Mgr le Conte de la Marche, commandant plusieurs gens d'armes. Mess. Maurice Sire de Craon Chēu, Mess. Simon Comte de Braines Chēu, Mess. Guillaume Dupleseis Chēu Bailly d'Auxerre. Mgr Antoine Sgr de Beaujeu Chēu. Mess. Loys de Chalon Sgr de Arlay Chēu. Mess. Jean de Grostete Chēu.

Mess. Jean le Maingre dit Boucicault Chér. Mareschal de France. Mgr Emart de Clermont Chér. Mess. Robert de Coucy Sire de Pynon. Mess. Gui de Branges Chér. Mess. Huc de Bolay et Mess. Harvé le Coq Chers. Mess. Jean de Vienne Chér. Mess. Guillaume Mauvignet Chér. Mgr Antoine Sgr de Beaujeu Chér. Mess. Geoffroy Duboichet Chér. Mess. Guy de Frolois Chér Sire de Molinet. Mess. Mille Sire de Noyers, Chér. Mess. Jean de Groslée Chér. Perrot Manguin Escuier. Mess. Hugues Sire de Rigny Chér. Jean Doton Escuier. Mess. Guillaume de Florigny Chér. Mess. Huc de Bolay. Perrin de la Lande dit Goupillet Escuier. Mess. Robert de Harvilly Chér. Mess. Guy de Chatillon Chér. Mess. Jean de Pacy Chér. Mess. Guillaume Jacobin Escuier. Mess. Jean de Crux Chér. Mess. Courrat Tresfollet Chér. Mess. Jean de Chelles, et Mess. Jean de Branges Chers. Bernard de Cancreant Escuier. Mess. Morice de Traignidi Chér. Mess. Engerrand Sgr de Couci Chér. Mess. Geoffroy du Bouchet Chér. Mess. Fouques de Sancelles Chér. Mess. Charles de Chatillon Chér. Mess. Jean Dubois Chér. Guiot du Rossey Escuier. Guiot des Loges Escuier. Bruneau de Chantemelle Escuier. Mess. Eustace de la neuve rue. Mess. Gibaut de Mello Chér. Mess. Loys de Chalon Sgr d'Arlay Chér. Mess. Erard de Crux et Mess. Guillaume d'Aigremont Chers. Mess. Philippe de Jaucourt Chér. Robinet de Chartres Escuier. Guillaume Valeton Escuier.

Aux Mois de Janvier et Fevrier 1364: le



Siege fut mis devant Nogent sur Seine. Mgr le Duc Commandoit les gens d'armes du Roi en Champagne.

## Lettres du pouvoir de Mess. Gui de Pontoiller Chér Mareschal de Bourgogne.

Phelippe fils de Roi de France duc de Bourg.ne à tous ceux qui ces Lettres verront, Salut. Nous nous recordons que des Environ le Mois de Janvier l'an mil trois cens soixante trois nous receumes et encores receuons par ces pntes en notre Marechal notre amé et feal chér Mess. Gui de Pontoillier aux droits Emoluments, et proffits accoutumés, tant comm'il nous plaira, Et li avons donné et donnons pouvoir, authorité et mandem.t Especial de faire tout ce qui à office de notre Mareschal appartient, peut et doit appartenir. Si donnons en mandem.t à tous nos Sujets, prions et requerons les autres qu'aud. Mess. Gui aux choses appartenant aud. office de Mareschaussie obeissent Et Entendent diligemment, et li prestent Conseil, Confort et aide se mestier en a, et ils en sont requis, en tesmoing de ce nous avons fait mettre notre Seel à ces Lettres. Donné à Talant le 7.e jour de Janvier, l'an de grace 1364: Ainsi Ligné par Mgr le Duc. J. Blanchet.

Phelippe fils du Roi de France, duc de Bourg.ne Lieutenant de Mgr le Roi en la province de Lyon

de notre ordre et feal tresorier Huet Thanon Salut et dilection. Nous voulons et vous mandons qu'à tous les gens d'armes qui sont venu et viendront à notre mandement pour venir avec nous ès parties de Champagne, où nous allons presentement par mandement de Mgr le Roi en cette compagnie, qui y sont, dont il vous apperra par vous montres faites sous le seel de notre ordre et feal Chev. le Mareschal Mess. Guy de Pontoillers vous faittes prest et payement par quinze jours, et dorenavant selon les temps comme ils seront en notre compagnie, jusqu'à ce que vous ayés mandement de nous au contraire. C'est à sçavoir à chacun Chev. Banneret deux reaux par jour. à Chevalier simple, un real par jour, à chacun Escuier demi real par jour. et chacun archer ou arbalestrier à cheval le tiers d'un real par jour, en prenant Lettres de recette d'eux de ce que vous leur Baillerés, par lesquelles rapportant avec ces dites Montres et ces presentes tout ce qu'ainsi baillé leur aurés sera alloué en vos Comptes, et rabattu de votre recette sans contredit nonobstant quelconques ord.ces Mandemens ou Deffenses Contraires. Donné à Chatillon sur Seine le 16 Janvier l'an de grace 1364. ainsi signé par Mgr le Duc. J. Blanches.

## Baillis.

Mgr Jean de Cintrey Chev. Bailly de Chaumont tient Escuiers, et quatre archers à cheval receus à Chatillon sur Seine le 14 Janvier 1364: Perrin de Villers Escuier, et un autre Escuier receus en Croissance sous led. Bailly à Nogent sur Seine le 23 Janvier 1364:

## Mareschaux.

Mgr Guy de Pontoillers Chev. Mareschal de Bourg.e quatre autres Chevs Bacheliers, quinze Escuiers et deux archers à Cheval receus à Chatillon le 15.e Janvier 1364 par Mgr Jean de Montagu, et Mess. Guy Le Baveux Chev. et Con.er de Mgr le Duc par Commission de Mond. Sgr du 16 Janvier 1364: Mess. Estienne de Flavigny Chev. Bachelier, un autre Chev. Bachelier, cinq Escuiers et un archer receus en Croissance sous led. Mess. Guy, et aussi Huguenin de Flavigny Escuier et quatre autres Escuiers.

## Chers Bannerets.

Mgr Hugues de Chalon Chev. Banneret, un autre Chev. Banneret, six Chevs Bacheliers, et quarante un Escuiers receus au Siege d'es Nogent sur Seine le 26 Jour de Janvier 1364:

## Chers Bacheliers.

Mgr Jean de Melle Chev. Sgr d'es St. Bris et trois Escuiers receus à Braisnes en Champagne. Mgr Gibaut de Melle Chev. Sgr d'Esposse, un autre Chev. Bachelier, et six Escuiers. Jean Lopon Escuier receu en Croissance sous led. Mgr Gibaut, et Mess. Jacques de Serin Chev. Compagnon led. Mgr Gibaut.

Mgr Gaucher dirouer Chev. Bachelier et quatre Escuiers. Mgr Guillaume de Martainville Chev. Bachelier et un Escuier receu à Bar sur Aube. Mgr Jean de Montagu Chev. Sire de Sombernon, quatre autres Chers Bacheliers et dix Escuiers receus à Chatillon. Mgr Jean de Vienne Chev. Bachelier, quatre autres Chers Bacheliers, quatre Escuiers et deux Archers, à Cheual à Chatillon. Mgr Jean Sgr de Digoinne Chev. Bach. et un Escuier, et Lois de Digoinne Escuier. Mgr Jean d'Arcy Chev. Bachelier receu à Bar sur Seine le 14 Janvier 1364. frere Jean Garnier grand Prieur de Champagne Chev. Bach. et quatre Escuiers.

Mgr Pierre Sgr de Chenigny Chev. et trois Escuiers Mgr Renaut de Mello Chev. Bach. et deux Escuiers. Mgr Simon de Dracy Chev. et deux Escuiers. Guiot Sire de Choisel, Escuier un Chev. Bachelier, sept Escuiers et un Archer à Cheual. Plus huguenin Gourde Escuier, et deux autres Escuiers, et Guillaume de Grancey Sgr de Larrey et deux autres Escuiers receus à Croissance avec led. Guiot de Choisel à Bar sur Aube. Jacquot de Bussieres Escuier. Millet David Escuier, un Chev. Bachelier Bachelier et six Escuiers. Moudon Batailler Escuier et un autre Escuier.

Phrt de Montagu Escuier et quatre autres Escuiers. Poinsart Sire de Chateauneuf Escuier, et quatre autres Escuiers; Mess. Hugues de Mussy Chev. Bachelier,



et un Escuier receus à Croissance sous led. Sire de Chateauneuf à Nogent sur Seine. Pierre de Villiers Escuier et trois autres Escuiers. Guillaume de Chaye Escuier et douze Escuiers et un Archer ordonné à la garde et deffense de la ville de Chatillon sur Seine.

Mgr Guillaume de Martainville Chev. Bach. Capitaine de la ville et Chastel de St. Aubin, laquelle ville et Chatel estoient au Prince de Piemont, et fut pris d'assaut par Mgr le Duc au Mois de Janvier 1363. Les gens des Compagnies Estans sur le pays de Bourgne. prindrent le chateau de Villaine les prevostés en la Duché de Bourgne., Baage d'Auxois, pour lequel reprendre, Mgr le Duc fit assemblée des gens d'Armes, Lesquels furent aud. Siege pendant les Mois de Mars et Avril, et jusqu'au 6e. de May 1364. 1365.

Phelippe fils de Roi de france, Duc de Bourgne. Lieutenant de Mgr Le Roi en la province de Lyon à notre Amé et feal Tresorier huet Hanon salut et dilection. Comme par nos autres Lettres nous ayons mandé et commis à nos Amés et feaux Chers Mess. Guy de Pontoillier notre Mareschal, et Mess. Guillaume Poncin Me. de Notre hostel que des gens d'Armes, que nos Amés et feaux Les Sgrs de Longvi et de Sombernon nos Cousins et Mess. Philippe de Jaucourt Ameneront cet Mecredy prochain à Chateauneuf pour aller encontre les Ennemis, qui sont à Villaines les prevostés, et Ailleurs, ou bon leur semblera pour la garde

1060:

le Deffenseur d'ud. Royaume, ala recevoir leds Montres, et aud. Mess. Guillaumes, qu'il receuve seul la Montre d'ud. Marrechal le d'esd. gene, et leds cous envoyent sous leurs Seaux enclosses, et Led. Mess. Guillaume sous son Seel la montre d'ud. Marrechal et d'esd. gene. Nous voulons, et vous mandons que Lesd. Montres par vous receuës vous à nous dites Cousins, et aux autres d'sus nommés, et à leurs gens par eux Led. Mess. Guillaumes aussd. Montres comme dit est, faites pour Suffisante d'Aucune gagnie, c'est à Scauoir à Chacun Chés Banneret deux reaux par jour. et chacun Chés Bachelier un real par jour. à chacun Escuier monté et armé Suffisamt demi real par jour en prenant deux Lettres de quittances d'icelle que nous leur bailleron comme dit est, par lesquelles rapportant aux ces prntes ce qu'ainsi baillé leur aura, et sera alloué en nos Comptes, et rabattu de votre recette sans Contredit, nonobstant quelconques ord.ces Mandemens, ou d'effenses contraires, donné à Dijon le 17.e Jour d'Mars L'an d'e grace 1364. et ainsi Signées par Mgr le Duc, J. Blanchot.

Mgr Guy de Pontoillon Chés Marschal de Bourg.ne un autre Chés Bachelier, deux Sept Escuiers et deux archers à Cheual receu à Chateauneuf le 21.e Mars 1364: Mgr Girard de la Roue Chés Bachelier, Sire de Montbelot deux Escuiers et deux archers. Mgr Guillaume de Montagu Sire de Marigny Chés Bach. et neuf Escuiers.

1061.

Mgr Hugues de Rigny Chés Bacheliers, un autre Chés Bach. et trois Escuiers. Mgr Jacques de Vienne Sgr de Longvi Chés Banneret, deux Chés Bach. 24 Escuiers et deux archers. Mess. Pierre Sgr de Cromigny Chés Bach. et trois Escuiers. Mess. Thuart de Mandres Chés Bach. et neuf Escuiers, tous en Croisance sous leds. Mess. Jacques.

Mgr Jean de Montagu Chés Sire de Sombernon un autre Chés Bach. et six Escuiers. Mgr Jean de Cruz Chés Bach. et cinq Escuiers. Mgr Jean Sgr de Digoinne Chés Bach. treize Escuiers et deux archers. Mgr Philippe de Jaucourt Chés Bach. trois autres Chés Bach. trente Escuiers et deux archers. Mgr Pierre de Thongres Chés Bacheliers, deux autres Chés Bach. et sept Escuiers. Huguenin Dammoy Sire de Marcilly Escuier, sept autres Escuiers Jean de Bourg.ne Escuier, cinq Chés Bach. 24 Escuiers et trois archers. Jean de Vergy Escuier, deux Chés Bacheliers, et six Escuiers. Jean d'Arcey Escuier, onze autres Escuiers et deux archers. Poinsart Sire de Chateauneuf Escuier, neuf autres Escuiers et deux archers.

Par Lettres patentes du Roi le 9.e Juillet 1366: Mgr le Duc de Bourg.ne Lieutenant de Sad. Majesté en la prouince de Lyon fut ordonné Gouuerneur de Sed. Gens d'armes és Citez de Reims, Laon, Troyes, Chalon, le Soissons, et pour mener et Conduire leds. Gens d'armes

à ceulx jusqu'au 10e ensuivans, qu'il fut
mal exploicté de tous leurs Gens d'armes, qui estoient
soubs son Gouvernement.

**Charles** par la grace de Dieu Roi de
France, à tous ceulx qui ces Lettres verront, Salut.
Sçavoir faisons que comme par nos autres Lettres nous
confians à plein des sens, prouesses, Loyautez, et diligences
de notre très cher et très amé frere le Duc de Bourg.ne
Lieutenant pieça fait ordonné et estably notre Lieutenant és
parties et diocezes de Langres, d'Autun et plusieurs
autres, si comme en nosd. Lettres est plus pleinement
contenu; Nous en mandant et rappellant nos admonitions le
pouvoir par nous à lui sur ce donné, comme dit est; Mais
en croissant, et ampliant et élargissant ledit pays le quel
il estoit, et en notre Lieutenant, comme dit est, notredit
frere auroit fait et estably, faisons et establissons par
ces présentes notre Lieutenant és pays des Diocezes de
Reims, Chalon, Laon, Troyes et Soissons, et lui avons
donné et donnons par ces présentes plein pouvoir, authorité
et Mandement especial de faire tout ce que nous en
notre personne ferions ou pourrions faire, si nous y estions
présent, si donnons en Mandement par ces présentes à tous
Capitaines, Baillys et autres justiciers, officiers et sujets
dud. pays, et chacun d'eux que à notred. frere obeissent à



notre Lieutenant obeissent et entendent en toutes choses
ainsi comme il le feroient ou pourroient faire à nous, se
nous y estions en personne. En tesmoing de ce nous
avons fait mettre notre Seel à ces présentes Lettres. Donné
à Paris le 9 Jour de Juillet l'an de grace 1366. et le
Cinq de notre Regne. Ainsi Signées par le Roi en son
Conseil, auquel vous estiez. H. Blanches.

**Phelippe** fils de Roi de France, Duc
de Bourg.ne Lieutenant de Mgr le Roi en la province
de Lyon et és Citez et Diocezes de Reims, Laon, Chalon,
Troyes et Soissons, à notre amé et feal Tresorier
Huet Chanon Salut, et Dilection, nous voulons et vous
mandons, qu'à tous les gens d'armes, qui sont venus et
viendront à notre Mandement pour venir avec nous és
pays de Champagne et Nivernois et ailleurs, où nous
allons présentement par Mandement de Mond. Sgr le Roi
en toutes les Compagnies, qui y seront, adonc il nous
apperra par leurs montres faittes soubs les Seaux de
nos amés et feaux Con.ls Mess. Jacques de Senaudie
notre Chambellan, et Thuquet Arbrios Bailly de Dijon en
Absence de notre amé et feal Chev.r et Marreschal
Mess. Guy de Pontoillier nous faittes prests et payemens
pour un mois, et Dessenans selon les Coups qu'ils
feriront en notre Compagnie, jusqu'à ce que nous ayons
Mandement de nous au Contraire. Car à Sçavoir à

Chacun Chev. Banneret deux Reaux par jour. à Chev. simple ou à Compagnon un real par jour. à Chacun Escuier demi real par jour. à Chacun Archer ou arbalestier à Cheual le Tiers d'un real par jour, en prenant Lettres de receu d'eux, de ce qu'ainsi baillé leur aurés sera alloué en vos Comptes, et rabattu de votre recette sans Contredit, nonobstant quelconques ord.ces mandements, ou deffenses Contraires. Donné à Dijon le 24 Jour de Juillet l'an de grace 1366.

Phelippe fils de Roi de france duc de Bourg.ne Lieutenant de Mgr le Roi en la prouince de Lyon, à notre amé et feal Tresorier huet Hanon salut et dilection. Nous auons aujourdhui donné Congié et Cassé, et par ces pntes Cassons tous manieres de gens d'armes, qui ont esté receus à gages en notre Compagnie et sous notre Gouuernem.t ou seruice de Mgr le Roi et notre, és parties de notred. duché en vous mandant que aux dessusd. vous faittes Comptes et payement de leurs gages du jour de la datte de leurs montres, desquelles il vous est apparu et apperçu, jusqu'au jour de la datte de ces pntes, auec ce de leur venue et retour, en tout ce que pour cette Cause leur aurés payé en rapportant auec ces pntes Lettres de quittances et lesd. montres, nous, voulons estre alloué en vos Comptes et rabattu de votre recette sans Contredit, nonobstant qu'aucuns desd. gens d'armes ne soient



du Royaume de france, et que par l'ord.ce des guerres dud. Royaume aucuns gens d'armes des hors dud. Royaume ne doiuent auoir venue ni retour, et quelconques ord.ces Mandemens ou deffences au Contraire. Donné à Dijon le x.e jour d'aoust l'an de grace 1366: ainsi signé par Mgr le Duc tesmoing son signet. P. Chacenay.

Mgr Girard de Longchamp Chev. Bailly de Chalon six Chevs Bacheliers et vingt cinq Escuiers armés et un Archer à Cheual receu à Dijon le 27 Juillet 1366. auec les cy aprés nommés de Croissance. Mess. Guichard de franchelin Chev. Bachelier et six Escuiers armés. Phrt de Simart Escuiers et quatre autres Escuiers armés. Jean de Baissy Escuier, deux Chevs Bacheliers, quatre Escuiers, et un Archer à Cheual. Led. franchelin du pays de Lombardie. Robert de Martinpuis Escuier Bailly d'Autun et de Montcenis et dix autres Escuiers armés. Mgr Eudes de Graney Chev. Sire de Pierrepont Chev. Banneret, un Chev. Bachelier et quatorze Escuiers armés Entiers, et de Croissance, Mess. Jean d'arantieres fils du Bailly de Chaumont Chev. Bachelier et un Escuier.

Mgr Jacque Deuienne Chev. Banneret, deux Chevs Bach. vingt deux Escuiers et quatre Archers des armes à Cheual. Mgr Othe Sgr de Grançon Chev. Banneret, un Chev. Bachelier et sept Escuiers armés. Mgr henry de vienne Chev. Banneret, deux Chevs Bach. sept Escuiers armés. Jean de Bourg.ne Escuier pour lui à gages de Chev. Banneret par Mandement de Mgr donné le 29 Jour

de juillet 1366. nonobstant qu'il ne soit pas Chev. deux autres Chevs Bach. et vingt un Escuiers armés, et Jacquemart de Pontoillier Escuier de Croissance.

Mgr Amé des Baux Chev Bach; et un Escuier armé. Mgr Erart Sire de Crux Chev Bach. Cinq Escuiers armés. Mgr Gui du Trambloy Chev Bachelier et deux Escuiers. Mgr Gaudry de Balleurre Chev Bach. et un Escuier. Mgr Girard de Thury Chev Bach. un autre Chev Bach. et deux Escuiers. Mgr Girard de Bourbon Chev Bachelier Sgr de Vitry et de la Roiche. Mgr Guillaume d'Aigremont Chev Bach. deux autres Chevs Bach. deux Escuiers, et deux Archers à Cheual. Mgr Guillaume le Bastard de Poitiers Chev Bach. trois autres Chevs Bacheliers, et Treize Escuiers. Mgr Hugues de Vienne Sgr de Paigny Chev Bach. et huict Escuiers. Mgr Humbert Sire de Rougemont Chev Bach. et cinq Escuiers. Mgr Hugues de Montagu Chev Sgr de Couches, deux autres Chevs Bach. et quatre Escuiers. Mgr Jean de Blaisy Chev Bach. deux Escuiers et un Archer.

Mgr Jean de Rye Sgr de Balançon Chev Bach. et dix neuf Escuiers. Mgr Jean de Champdieu Chev Bachelier, et quatre Escuiers. Frere Jean Garnier Grand Prieur de Champagne Chev Bachelier, un autre Chev Bach. et trois Escuiers. Mgr Milles Sire de Noyers Chev Bachelier, Cinq autres Chevs Bach. dix Escuiers et un Archer à Cheual.



Mgr Pierre de Sombernon Chev Sire de Maulain et quatre Escuiers armes. Mgr Poulain de Blangy Chev Bach. et un Escuier. Mgr Thomas de Vaudenay Chev Bach. un autre Chev Bach. et trois Escuiers. Mgr Vual Disclaux Chev de Poulaine, deux Escuiers armés. Guillaume de Grancy Escuier Sgr de Larrey, (Marquisat de Faber) sept autres Escuiers. Jean de Noyers Escuier, un Chev Bach. et deux Escuiers. Jean Obuin dit Le Poursuiuant d'Amours Escuier, sept autres Escuiers. Odille Sire de Montjeu Escuier un autre Escuier. Poinsart Sire de Chateauneuf Escuier et sept autres Escuiers, et Pierre de Collombieres receu en Croissance sous led. Sire de Chateauneuf. Philipot de Valois Escuier.

Mess: Jean de Grostée Chev vendit à Mgr le Duc de Bourgne une relique du Bras St Eloy 400 francs d'or par quittance du 29 Aoust 1364. Guillecoq Stanton Anglois Capitain du Chatel de Conuoy remit led. Chatel à Mgr le Duc par Compoon Moyennant 1400 francs. Mess. Henry de Vienne Sire de Mirebel en Montagne receu trois mil florins d'or en l'an 1364. de Mgr le Duc qu'il lui deuoit pour la Compoon et rançon du Chastel de la Perriere. Mess. Emenion de Pommiers Chev composa au nom de Mgr le Duc de la reddition du Chateau de Socronne Moyennant 400 florins de florence payés aux Ennemis. Les gens du pays de Bourgne acheterent un prisonnier de guerre de Jean Cantirant Escuier, qui se nommoit Guillampot, qui auoit fait moult de maux aud. Pays, Moyennant 1400 francs, aprés quoi Led. Guillampot fut justicié et mis à mort à Dijon, ayant

Este Capitaine de plusieurs gens d'Armes de Compagnie le dix decemb. 1364: Mess. Hugue de Pontoillier Pere de Mess. Gui de Pontoillier Chev. Mareschal de Bourg.ne Mess. Gui de Frolois Chev. Sire de Molinet fut Envoyé par Mgr Le Duc vers le Comte de Vaudemont en Lorraine.

Mess: Girard de Longchamp Chev. Bailly de Chalon et Mess. Thomas de Chappelles Secretaire de Mgr le Duc furent envoyés par lui à Avignon pardevers notre St. Pere le Pape pour certaines Besognes Secrettes touchant l'honneur et proffit du Roi et de son Royaume au Mois de Janvier 1364: Me. Phrt. Paillart Chancelier de Bourg.ne fut Envoyé vers le Roi par Mgr Le Duc au Mois de Mars 1364:

Mess: Guillaume de Pailley Chev. Gruier de Champagne et de Brie. R. Pere en Dieu Mgr Pierre par la permission divine Evesque d'Auxerre fut Envoyé par le Roy et Mgr le Duc de Bourg.ne vers l'Empereur de Rome et vers le Roi de Hongrie au Mois de decemb. 1364: Mess. Eude de Grancy Chev. Sire de Pierrepont fut aussi Envoyé en Allemagne pour lesd. affaires, en Boesme et en hongrie avec Led. Evesque d'Auxerre par deux fois firent Led. voyage.

A Mgr Jean d'Armignac Chev. Sgr de Charollois pour certaine Compoon faitte avec lui par les gens du Conseil de Mgr le Duc à la Somme de quatre



mil francs, laquelle se devoit prendre et lever sur certain subside pour ce imposé és baages de Chalon et d'Autun pour cause du Chatel et terres de Monnay que tenoient et occupoient Guiot du pain et Guichard de Montguion et leurs complices ennemis du pays et du Royaume, lequel Chatel led. Mgr Jean d'Armignac à la regte. du Bailly d'Autun et de Montcenis pour eschiver les grands dommages, que les dessusd. faisoient au pays acheta des susd. led. Chatel, et tant pour ce comme pour tout ce qu'ils pouroient demander aud. Mgr et au pays, leur paya de ses propres deniers la Somme de 4000 francs, et parmi ce rendirent led. Chastel et quitterent led. Mgr le Duc et son pays si comm'il appert par lettres d'eux sur ce faittes rendues à Court, lequel Chatel Led. Mess. Jean d'Armignac depuis qu'il li fut rendu à fait garder à ses propres Coux et despens par l'espace de huict mois et plus, et depuis le bailla à mond. Sgr qui le fit abattre et desmolir. fut payé aud. Mgr d'Armignac pour toutes choses lad. Somme de 4000 francs par mandemt. de Mond. Sgr le Duc du 10e. Avril 1366 et quittance dud. Mess. Jean du 16 Jour en suivant.

Me. Jean Chalemait Con.er du Roi fut donné pour Conseil a Mgr le Duc par le Roi Jean par ses lettres du 26 Juin 1363: pendant qu'il seroit son Lieutenant en la Duché de Bourg.ne à raison de trois francs d'or par jour de gages, fut Cassé sur la fin du Mois de Novemb. aud. an 1363: Mess. Jean Chapelles Chancelier de Bourg.ne le 12 Avril 1364:

Me. Jean Blanchet Secretaire du Roi et de Mgr le Duc fut envoyé en l'an 1364 és parties d'Auxerrois pour faire abattre les forteresses d'arce et d'arcy.

Mess: henry de Bar Sire de Pierrefort gouuerneur du duché de Bourg.ne au Mois de Nouemb. 1363. Les Juifs trafiquoient de Marchandise, et prestoient argent sur gages à Paris en l'an 1364. Me. Phrt Paillart Chancelier de Bourg.ne fut de la part de Mgr le Duc conferer auec la Comtesse de flandres pour les affaires de Mond. Sgr au mois de May 1365.

Le Duc fit don de 66 francs à Jean de Bourbon Chev. Comte de la Marche au Mois de Juin 1365. Robert de Mauuoilly Escuier eut en garde dans le Chateau de Saux Mess. Bruy de Ribauperre et Mess. henry Cheuillart Chers prisonniers de Mgr le Duc 1364. Mess. Jacque de vienne Sgr de Longvi fit vne Cheuauchée en la Comté de Bourg.ne auec dix hommes d'armes sur Thibaut de Chauffour pour Cause du Chatel d'oliserne, au Mois de Nouemb. 1366.

Mess: Guillaume de Choiseul Chev. Sire d'Aigremont. Mess. Jean de St. Pol Chev. et Mondon Batailler Escuier Capitaines du Chateau de Sagy, fut composé auec eux pour les faire sortir et les gens d'armes qui estoient en lad. forteresse 1364. Mess. Gui de Pontoillier Cheualier Mareschal de Bourg.ne fut pendant les Mois de Mars et Auril 1364. au Baige d'Auxois pour resister aux Ennemis du Royaume estans en la forteresse de villaines les preuostés.

Mess: Eude de Grancy Sire de Pierrepont rendit Compte en la Chambre des Comptes de Dijon

BIBLIOTHÈQUE DE TROYES



de quatorze Cens, quinze florins huict gros viez le hantier. octob. 1366. pour tous les despens de lui et de ses gens faits en vn voyage fait en hongrie du Commandement du Roy et de Monseigneur le Duc.

---